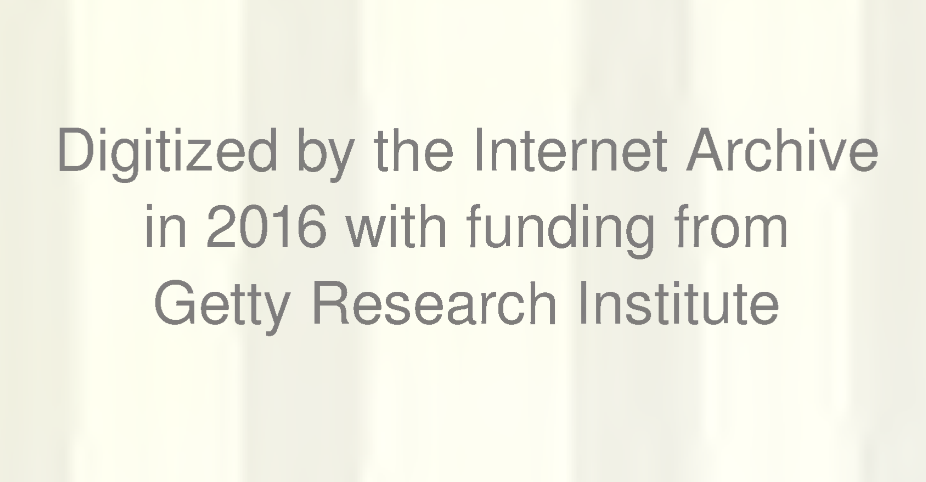








NOUVEAUX MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

SUR LE MOYEN AGE

« Parum claris dare lucem
Cogitat. »

(Horat., *De arte poet.*)

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS & CIE
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVEAUX MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE SUR LE MOYEN AGE

PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DES VITRAUX DE BOURGES

(CH. CAHIER ET FEU ARTH. MARTIN, DE LA C^IE DE JÉSUS)

COLLECTION PUBLIÉE PAR

LE P. CH. CAHIER

CURIOSITÉS MYSTÉRIEUSES

1 VOLUME IN-4° CONTENANT 155 GRAVURES SUR BOIS ET 13 PLANCHES EN TAILLE-DOUCE

PRIX BROCHÉ : 40 FRANCS

La reliure d'amateur, dos et coins maroquin poli, en-tête doré, les autres tranches ébarbées, coûte 20 fr. en sus.

A l'époque où parut la *Monographie des vitraux de Bourges*, par les PP. Arthur Martin et Ch. Cahier, on sut apprécier à sa valeur cette œuvre remarquable qui était faite pour emporter à la fois le suffrage des érudits et celui des artistes. Mais le travail de ces deux infatigables collaborateurs ne s'était pas borné à l'étude de la cathédrale de Bourges. On les vit traverser vingt fois la France et l'Italie, prenant partout les notes les plus précieuses et accumulant d'incomparables trésors. De là ces *Mélanges d'archéologie* dont une première série parut en 1848, et dont aujourd'hui, après la mort de son confrère et ami, le P. Cahier reprend vaillamment le travail interrompu.

Nous ne sommes plus au temps où l'Archéologie passait pour une sorte de science hiératique, uniquement destinée à quelques curieux. Nous en avons conçu une plus haute idée et nous savons aujourd'hui qu'elle éclaire de la plus admirable lumière l'histoire des institutions, des idées et des mœurs. Dans les *Mélanges* du P. Cahier, le moyen âge revit tout entier. On entre aux écoles, on s'assied aux leçons du professeur, on pénètre dans la maison, on fait de longues haltes dans les églises et sous les cloîtres, on se perd dans le dédale des rues tortueuses et l'on vit enfin de la vie même de cette époque encore trop peu connue. A propos d'un chapiteau, d'une

miniature, d'un bas-relief, le P. Cahier s'abandonne à sa verve charmante : car sous cet érudit, dont le monde entier reconnaît la compétence, il y a un homme d'esprit, parfois mordant et toujours fin.



La Logique. — Peinture du Puy-en-Velay (fin du xve siècle).

L'auteur des *Nouveaux Mélanges* n'est pas de ceux qui se confinent dans les petites questions, il a consacré une partie importante de son livre à l'étude intime des « sources principales où puisait l'art du moyen âge ». Mille et mille fois déjà nos artistes sont allés consulter oralement le P. Cahier : ce nouveau volume répond

d'avance à beaucoup de leurs questions et sera à sa place dans tous les ateliers. La science obscure du symbolisme reçoit ailleurs, à propos du *Bestiaire*, les éclair-





Bas-reliefs de la crypte de Cantorbéry (XIe ou XIIe siècle).

cissements dont elle a tant besoin : voilà aussi de quoi plaire à tous ceux qui s'occupent des Pères et des écrivains ecclésiastiques. La peinture et la sculpture du

moyen âge sont l'objet de plusieurs études développées, qui ne sont pas les moins intéressantes du Recueil : tels sont les Mémoires sur la peinture d'un manuscrit du Niedermünster à Ratisbonne; sur des miniatures impériales (franques et germaniques); sur les bas-reliefs mystérieux de plusieurs églises d'Italie, de France et d'Allemagne; sur les sculptures de Talloires en Savoie (XIIe siècle), etc. Plus loin le P. Cahier s'est souvenu des vitraux de Bourges et nous a donné l'interprétation d'un vitrail du Mans.



Bas-relief de la cathédrale de Chartres (XIIe siècle).

Les industriels qui s'appliquent aujourd'hui à imiter les meubles et les étoffes du moyen âge ne liront pas sans profit les pages consacrées au reliquaire de Tongres et aux chaussures d'apparat. Il y a là matière à vingt imitations que facilitera encore la riche illustration des *Nouveaux Mélanges*.

Ce livre s'adresse, comme on le voit, à toutes les classes de lecteurs. Il sera recherché pour toutes les bibliothèques privées; il est nécessaire dans toutes les collections publiques. Ce sera le succès des *Vitraux de Bourges*, mais d'autant plus rapide et plus éclatant que l'œuvre est plus vulgarisatrice, et que le public est à la fois plus nombreux et mieux préparé.



La Grande-Bretagne (Calédonie) drapée dans une dépouille de phoque. Pierre gravée antique.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

NOUVEAUX MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

SUR LE MOYEN AGE

PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DES VITRAUX DE BOURGES

(CH. CAHIER ET FEU ARTH. MARTIN, DE LA Cie DE JÉSUS)

COLLECTION PUBLIÉE PAR

LE P. CH. CAHIER

CURIOSITÉS MYSTÉRIEUSES



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

1874

AVANT-PROPOS

Une première suite à nos *Mélanges d'archéologie*, mais toute d'ornementation, a déjà paru en deux volumes, publiés avec le sous-titre *Carrelages et Tissus* [1]. Là, je disais dès l'abord que tout, à peu près, y serait l'œuvre de mon ancien collaborateur; mais que l'ornementation même, à elle seule, n'épuiserait nullement ses cartons en ce genre. Or, il n'était cependant question que des monuments laissés sur bois ou sur métal par ce dessinateur infatigable. Je respecterai encore cette fois son legs, en ne donnant presque rien qu'il n'ait préparé lui-même pour la publication. Cela, sans plus, suffirait à bien des tomes, et je ne compte pas vivre assez pour l'utiliser intégralement. Dieu sait, quand je surveille ces premières pages du livre actuel afin d'exprimer ce que je me proposais, si j'arriverai au point de pouvoir prendre le titre de *survivant* dans l'imprimé, en cas que le travail s'achève.

Notre association datait de 1840, et débuta par la publication des *Vitraux de Bourges* (verrières du XIIIe siècle). L'application et le talent du P. Arthur Martin rendaient seuls possible l'exécution d'une pareille tâche, où le gouvernement de Louis-Philippe ne nous assista qu'assez tard, et alors même avec parcimonie [2]. La chromolithographie n'était

1. Sur ces deux volumes j'ai laissé imprimer en sous-titre, *première série*. C'était à faire supposer que tout désormais ferait partie d'un même ensemble. Je me déjuge en ce moment, et déclare trois séries qui peuvent s'isoler. Si l'on m'en croit, on écrira au sous-titre de la première suite : *Seconde série de la collection totale*. Aussi, toutes les fois que je citerai les quatre volumes qui ont paru de 1848 à 1856, je les désignerai sous le nom de *Ire série*.

Ce que j'appelle maintenant IIe série (ou Ire suite aux *Mélanges*) est à peu près dépourvu de texte, et peut ne convenir particulièrement qu'à des artistes pour lesquels la forme serait une préoccupation exclusive; sauf à rechercher par eux-mêmes les principes ou instincts esthétiques qui déterminaient le tracé ancien. Ceux qui accordent une plus large part d'intérêt à l'histoire et au symbolisme, trouveront mieux leur compte dans la Ire série (1848, svv.) et dans cette IIIe (1870). Ainsi chaque portion de l'ouvrage total peut être acquise à part sans inconvénient grave.

Pour abréger les indications dans le titre des planches, j'emploie ici la lettre C, qui voudra dire IIIe série (la Ire étant supposée A, et la IIe B).

2. Il est juste de faire observer que nous n'avions pas beaucoup de recommandations à faire valoir auprès du

guère parvenue alors qu'à pouvoir rendre les peintures à teintes plates, ou peu s'en faut. C'était le nécessaire pour les vitraux de l'époque qui nous occupait, mais encore fallait-il trouver moyen de préparer les dessins et les planches sans frais énormes. Cela fut réalisé par un petit atelier quasi domestique, où mon collaborateur passait la plus grande partie de ses journées jusqu'en 1844 ; surveillant ses apprentis lithographes, et gravant lui-même parfois des planches de format grand jésus. Après cette expérience, il nous sembla que bien des choses deviendraient possibles de la sorte, qui eussent été chimériques autrement ; et notre première série de *Mélanges* en était à sa seconde livraison sur la fin de février 1848, sans que la république parvînt à l'interrompre.

Trois années presque entières (1853-56) que nous passâmes à distance l'un de l'autre n'empêchèrent pas que nos travaux ne persistassent à être associés dans une certaine mesure ; sauf que les lenteurs de la publication s'en aggravaient sensiblement, parce que celui de nous deux qui représentait surtout la *sæva necessitas* n'était plus là pour insister sur les promesses faites aux souscripteurs. Puis des projets à longue portée (en quoi le P. Arthur était toujours prêt à s'engager comme un jeune homme) ajournèrent encore la reprise de nos études coopératives ; et ce fut alors qu'il mourut presque au début de son voyage dans la haute Italie. Occupé moi-même d'un ouvrage que j'avais gardé en portefeuille durant quelque vingt années pour être plus en mesure de lui prêter main-forte, je me trouvai mis en demeure de ne pas laisser dormir trop longtemps les matériaux qu'il laissait amassés. On a pu trouver déjà quelque exposé de l'interruption survenue dans nos travaux communs, si l'on s'est donné la peine de lire la préface des *Carrelages et Tissus* (IIe série des *Mélanges*), et celle des *Caractéristiques des saints* (1866-68). Il n'y a donc nulle urgence à reprendre tout cela de nouveau. Le lecteur se soucie communément beaucoup plus de savoir ce qu'on lui donne que de suivre un exposé des péripéties éprouvées par le travail dans son cours d'exécution. Avenir ou passé le préoccupent médiocrement ; il demande plutôt ce qu'on lui veut, sans se laisser imposer une longue enquête. Servons-le à sa guise.

Donc, comme on ne vit, sauf abus, que pour employer son temps à quelque chose d'utile, exposons au moins ce qui nous a guidé en mettant la main à cette deuxième suite des *Mélanges* (c'est-à-dire, décidément, *IIIe série*).

Outre bien des ornements qui méritent, certes, de ne pas tomber dans l'oubli (mais que j'eusse laissés volontiers aux dessinateurs de profession, s'il n'avait tenu qu'à moi), le

ministère, et que des fonds étant votés pour une monographie de la cathédrale de Chartres, nous allions tout seuls beaucoup plus vite que le travail officiel. Je crois d'ailleurs qu'outre les premiers exemplaires auxquels il avait été souscrit par le Ministre de l'instruction publique, il en fut pris quelques-uns encore pour être donnés à certains évêques dont on espérait obtenir le silence durant les débats sur la liberté d'enseignement.

Ce n'est pas que plus tard il n'y ait eu des échanges moyennés par le P. A. Martin avec le *Dépôt des souscriptions ;* mais c'était là transaction de gré à gré, et non pas libéralité simple de l'État.

P. Arthur Martin avait gravé de sa propre main, sur cuivre ou sur acier, plus d'un grand sujet qui réclamait interprétation sérieuse. Tout n'est pas de même importance doctrinale ou historique, convenons-en dès le début. J'aurais, pour ma part, volontiers consacré bien des ans à la recherche de ce qu'on pourrait appeler l'*hiéroglyphique chrétienne;* car le XIe siècle et le XIIe recèlent évidemment des secrets dont la clef n'est pas encore entre nos mains. Mon ancien collaborateur, jugeant peut-être le monde actuel mieux que moi, pensait que ces sculptures ou peintures des vieux âges ne solliciteraient pas très-vivement la curiosité du public, qui doit, après tout, défrayer un éditeur. Aussi avait-il mêlé bien des genres, s'abandonnant aux récoltes de ses voyages, appuyant même du côté où l'enseignement chrétien n'a pas grande place. Appréciait-il bien exactement nos contemporains, ou ne se livrait-il pas à sa propre pente en abondant vers ce qui flatte l'œil par plus de richesse artistique (comme on dit) que de matière à réfléchir? Je m'en rapporte à ce qui en est, ainsi qu'on parlait chez nos aïeux. Cependant notre siècle a fait trop de découvertes en des genres assez peu attrayants au regard, pour qu'on ne lui refuse pas une certaine gravité d'esprit. Les gens même qui ne se vouent pas aux études sévères sont au moins piqués d'une curiosité noble où ils trouveraient de quoi suivre l'interprétation exacte des vieux symboles conservés encore dans maintes églises de campagne. Ces énigmes, une fois déchiffrées, leur solution prendrait place probablement dans les *Guides du voyageur;* parce que, sans être communément fort épris des labeurs ou des procédés de la science, nous avons généralement le goût de ses résultats plus que par le passé, peut-être. Qu'une bonne part doive être faite à la vanité dans ce résultat, n'importe; combien d'effets précieux se rattachent à des causes dont l'analyse ne mettrait pas au jour une haute noblesse! Dieu savait cela de reste, en faisant le monde; et il n'a pas trop mal agencé notre machine avec les ressorts et les contre-poids qui la règlent, en dépit du désordre que nos passions y mêlent tant qu'elles peuvent.

Il est trop juste que le P. A. Martin occupe une grande place dans ces préliminaires. Cependant je ne lui ferai pas une biographie proprement dite. Cette tâche a été prise en partie par le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, au commencement de 1857; et M. Ferdinand de Lasteyrie s'en est acquitté de façon à me laisser peu de regrets pour ne m'en être pas chargé moi-même. Quelques expressions à modifier ne méritent pas que je lui cherche querelle. Ainsi on suppose que le P. Martin avait été envoyé au Collége romain dès l'âge de dix-huit ans; il fallait dire dix-neuf ans, et lui donner pour destination réelle le noviciat de Saint-André du Quirinal. Quoiqu'il eût fait ensuite presque toute sa théologie à Rome, on n'avait pas lieu de supposer que la vue des chefs-d'œuvre de l'art entraînât le jeune jésuite vers une tout autre carrière; il avait dès lors fait ses premiers vœux et ne songeait aucunement à briser ce lien. Je ne dis pas que le spectacle grandiose du Panthéon, du Colisée, etc., ne menaçât de faire quelque brèche aux études théologiques

dans un esprit comme le sien ; mais, outre que les supérieurs veillaient sur les détournements possibles de cette vive et mobile intelligence, il ne m'est guère apparu que ç'ait pu lui être une préoccupation très-puissante. Pour ce que je puis dire de nos entretiens à trente ans de là, c'étaient surtout les paysages majestueux et calmes de la campagne romaine qui hantaient sa mémoire. Breton (quasi bretonnant), et quelque peu battu de l'aile du romantisme qui commençait alors à prendre vol, il ne m'a jamais témoigné que le souvenir de Saint-Pierre ou celui du *Gesù* lui eussent laissé l'impression d'un idéal d'art chrétien. Les croquis de sa jeunesse, quand ils m'ont passé sous les yeux, ne prêtaient pas davantage à croire que l'architecture ecclésiastique de la Renaissance l'eût beaucoup ravi.

Il revint en France vers 1825, pour compléter près de Paris ses études théologiques ; et la suppression de nos colléges en juin 1828 ne lui laissa pas continuer la carrière de l'enseignement où il venait de débuter. On l'appliqua donc à la prédication en divers diocèses ; et ce fut surtout de 1829 à 1833, que son penchant pour le moyen âge se prononça décidément. Le voisinage de Notre-Dame du Puy en Velay, comme les conversations de Mgr de Bonald (depuis, cardinal-archevêque de Lyon), y eurent beaucoup de part. Dès lors il dirigea la restauration et la décoration de quelques chapelles dans le goût du XIVe siècle, vers lequel il a toujours penché plus qu'il ne se l'avouait à lui-même. Car, tout en appréciant fort bien le beau simple et sévère, il cédait promptement dans la pratique à l'entraînement d'une certaine profusion [1] ; de même qu'il était facilement diffus dans sa parole, et plus orné que serré quand il écrivait.

Comme bien d'autres, du reste, il avait les défauts de ses qualités ; son enthousiasme facile n'était pas à l'abri de quelques déviations parfois assez importantes. Distrait en mainte occasion, il lui arrivait çà et là d'oublier dans un dessin ce qui ne l'avait pas frappé autant que le reste [2] ; et comme un artiste copie souvent sans se rendre encore bien compte de ce que le monument veut dire, tel ou tel détail (un personnage, par exemple) omis rendait l'inter-

1. En fait de théorie, on l'eût pris pour exclusif et puriste. Le beau roman d'Allemagne, d'Auvergne, de Languedoc, de Bourgogne, de Poitou, d'Anjou et de Normandie avait tous ses suffrages ; et il reprochait à l'habile W. Pugin d'avoir mis en honneur le *florid English*, au lieu de réhabiliter le grand style des premières années du XIIIe siècle. L'architecte anglais (franco-anglais, réellement) lui répondit que leurs goûts à tous deux étaient les mêmes au fond, et qu'il comptait bien sur le succès futur de l'ogival primitif ; mais, disait-il, ce retour avait besoin d'être ménagé par la vue du gothique fleuri, qui attire davantage les gens du monde. En quoi je soupçonne un peu nos interlocuteurs de s'être déguisé à eux-mêmes le mot de saint Paul, si bien résumé par Racine :

« Je sens deux hommes en moi. »

2. C'est ainsi qu'en dessinant la grande châsse de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle (*Mélanges...*, 1re série, t. I, pl. I-IX), il s'était borné à de brusques croquis pour certains bas-reliefs presque masqués par un retour du toit. J'y reconnus pourtant l'*obstetrix* dont parlent les Évangiles apocryphes, et je lui fis remarquer que c'était l'occasion d'expliquer certaine peinture des catacombes romaines, où d'habiles antiquaires s'étaient fourvoyés l'un après l'autre à qui mieux mieux. Encore fallut-il le lui rappeler par lettre durant son second voyage dans les provinces rhénanes, et la planche III en donne une petite gravure supplémentaire. Mais dans la rédaction du texte il allait reperdre de vue la portée de cette légende pour l'interprétation d'autres monuments, si je n'étais arrivé tout juste à temps pour lui faire insérer une note (*ibid.*, p. 22, sv.) sur ce sujet dans les épreuves typographiques qu'il m'avait laissé voir avant de donner le *bon à tirer*. — Cf. Schade, *Lib. de infantia Mariæ et Christi Salvatoris*, p. 7. Etc., etc.

prétation trop malaisée après coup. Lui-même s'en apercevait un peu ; et je l'ai entendu me répondre, quand je le questionnais sur la confiance qu'on pouvait accorder à ses copies : « Mais... c'est joliment fidèle ! » Cela voulait dire que, sans prétendre être parfait, il croyait avoir absolument suffi à sa tâche. Sur ses distractions, comme il arrive qu'on prête volontiers aux riches, je crois bien que M. Ferdinand de Lasteyrie lui attribue certaines anecdotes un peu chargées. On peut toutefois en citer d'autres fort authentiques, et qui ne laissent pas d'avoir leur valeur en biographie. A Vézelay, par exemple, où nous cherchions chacun notre butin, je le rencontrai installé en face d'une archivolte dont il copiait les détails depuis une demi-heure. Son siége était un tas de pierres amoncelées là peut-être depuis la grande révolution ; et comme les derniers jours avaient été pluvieux, ses pieds posaient dans une mare d'eau qui lui venait jusqu'à la cheville. Il me trouva presque sybarite lorsque je le priai de se lever un instant, pour prendre le temps de faire rouler dans la mare quelques moellons qui lui servissent au moins d'escabeau par-dessus la ligne de flottaison acceptée d'abord. En somme, il convint que *c'était une idée*, quand il eut repris sa place désormais étanche, pour continuer à dessiner sur ses genoux, sans prolonger son bain de pieds froid au delà du temps où je m'étais permis d'intervenir. Mais, le soir, il paraissait un peu surpris de se sentir enroué, et ne se souciait guère que je lui en indiquasse le motif dans sa séance du matin. Plus d'une fois aussi je l'ai vu prenant pour une mauvaise digestion ce qui n'était que de la faim ; le repas commun était passé depuis quatre heures sans qu'il eût fait attention au signal de la cloche, et il cherchait dans ses souvenirs quelle espèce d'aliment devait avoir dérangé son estomac durant un dîner auquel il n'avait point pris part. Je n'oserais donc pas m'inscrire en faux contre ce qu'on donne comme lui étant arrivé à Aix-la-Chapelle. Il habitait, prétend-on, une auberge depuis vingt-quatre heures, ou plutôt il y avait déposé sa valise et pris chambre ; mais, sauf le temps indispensable au sommeil, il n'habitait réellement que la sacristie ou l'église. Rentrant le soir, il aurait dit à l'hôtesse : « Si cela » continue, je ne puis résider ici, les aliments qu'on me donne ne me soutiennent pas. — » Mais, monsieur, repartit la maîtresse de maison, je n'ai pas entendu dire que vous ayez » rien demandé depuis que vous êtes descendu chez moi. — Vraiment !... Ce pourrait bien » être en effet comme vous le dites ; et alors faites-moi servir tout de suite quelque chose, » n'importe quoi, car je n'en puis plus. »

Cela étant, il ne serait pas surprenant que sa mort eût été avancée par suite d'oublis pareils ; surtout à Ravenne, où il s'était rendu pendant l'automne, et où d'anciennes églises près d'un vieux port déserté doivent être quelque peu malsaines pour l'étranger qui ne prend aucune précaution. Né le 4 septembre 1801, il expirait le 24 novembre 1856, n'ayant conservé que la connaissance, mais sans usage de la parole durant quelques heures. Comprenant fort bien la langue italienne, il ne répondait pourtant plus au curé que par

des serrements de main qui traduisaient son désir d'accepter les secours confiés à l'Église pour le fidèle moribond.

Avec ce caractère d'artiste, il était inévitable que ses jours ne se ressemblassent pas ; et de fait, à certains moments (rares, il est vrai), la main de cet habile dessinateur se démentait plus que de raison. C'était surtout quand il n'avait pas choisi son sujet lui-même, et lorsqu'il lui fallait céder à quelque demande pour un monument dont il ne saisissait pas d'abord la signification. S'il arrivait alors que ce fût le travail d'une époque inspirée par le voisinage de l'art classique, il ne tenait plus le crayon avec la même sûreté. Lui-même s'en était aperçu çà et là, et voulut à certains jours se remettre à copier de l'antiquité. J'avoue que je me moquai de lui, l'engageant à cultiver le don qu'il avait reçu, sans tâtonner à l'âge de cinquante ans pour se faire un genre artificiel qui risquerait beaucoup de gâter l'autre. De fait, en 1846, un connaisseur délicat disait : « Je ne connais à Paris que trois ou quatre » hommes pour dessiner tout de bon le moyen âge, et le P. A. Martin n'est certes pas le » dernier dans ce petit groupe. » Depuis lors plusieurs talents se sont fait une réputation en ce genre, qui pourraient lui disputer un suffrage si flatteur ; mais il demeure certain que son habileté était rare, et sera longtemps appréciée par tous les amateurs qui verront ses dessins ou ses gravures. N'oublions pas non plus qu'il y a vingt-cinq ans de cela, et que mon ancien collaborateur s'était formé à lui seul.

Toutefois, s'il entre dans le tempérament d'un artiste quelque peu de flânerie, comme plusieurs le prétendent, le P. A. Martin s'écartait de ses confrères en imagination par cet endroit (du moins quand je fis sa connaissance). Supposé même que ce pût être durant la jeunesse un piége périlleux à sa nature ouverte pour tout enthousiasme, l'obéissance ne lui avait guère laissé l'occasion de trébucher sur cette pente. Il était mûr déjà lorsque, vers octobre 1838, ses supérieurs l'appelèrent à Paris ; jugeant que sa vocation pour l'art était bien prouvée décidément, et que la vie religieuse avait d'ailleurs jeté en lui des racines sûres. Il avait goûté, comme dit l'auteur de l'*Imitation*, que « la cellule devient douce à qui » s'y tient ; tandis qu'elle pèse à qui ne sait pas la garder ». En conséquence, ses journées étaient ordinairement pleines : mêlées sans doute, mais singulièrement occupées. Il confessait peu, n'ayant jusque-là exercé le ministère qu'en province, et le plus souvent dans les missions ou stations de carême, qui le déplaçaient sans cesse ; il prêchait encore çà et là (souvent au loin) des stations ou des retraites, qui lui offraient l'opportunité d'explorations nombreuses dans les vieilles églises, et ne tenait pas à se montrer accueillant pour les visiteurs ; persuadé que le temps, facile à perdre, se répare beaucoup moins aisément. Aussi s'excusait-il sans grandes cérémonies, auprès de ses interrupteurs, pour qu'on lui permît d'employer son crayon, tout en prêtant l'oreille à ce qu'on voulait lui dire. Parfois il ne se tirait pas mal de sa promesse d'être attentif, bien qu'il ne fallût guère s'y fier quand il entrevoyait une perte de temps toute sèche. Dans ce cas, et

comme de guerre lasse, il ne se refusait même point certaines boutades auxquelles on ne se serait pas attendu d'après ses manières habituelles, qui étaient généralement assez gracieuses, ou du moins souriantes et presque affables, quand une préoccupation ne le dominait pas exclusivement.

Ce n'est pas qu'un vrai fonds de mobilité ne subsistât encore sous cette surface d'application opiniâtre et presque haletante. Il avait grand'peine à se refuser la lecture d'un ouvrage nouveau, même en plusieurs volumes, quand il le voyait défrayant la chronique littéraire avec un certain éclat; et lorsqu'il gravait pour rendre possibles des publications qui eussent été trop coûteuses, il fallait qu'une planche ne l'occupât point au delà d'un jour. Parfois même l'affaire était brusquée en quatre ou cinq heures, comme pour une des couvertures d'ivoire du livre de Charles le Chauve. Il ne restait plus qu'à employer la mécanique pour les fonds, et à rectifier ou accuser certains traits avec le burin. Quant à ces travaux que l'Italie appelle *lavoro di schiena*, il s'en reposait sur d'autres. Si par hasard une planche demandait quelque nouvelle séance, cela ne lui allait plus. Le besoin de nouveauté le poussait à d'autres occupations; et il est tel acier plein de détails charmants, qui s'est perdu de rouille, après avoir été oublié durant trois ou quatre mois derrière un meuble, où je le déterrais par hasard au moyen d'une pincette. Quant à l'auteur, il avait entièrement mis en oubli une œuvre datant de si loin, et convenait que ce serait besogne à refaire. Mais il ne s'y remit jamais, parce que ce n'était plus chose neuve qui l'éperonnât par le goût du fruit encore suspendu à la branche.

J'ai déposé au *Cabinet des estampes* le plus grand nombre des gravures que je savais être de lui dans nos publications antérieures à 1860, et je me propose d'y compléter ainsi son œuvre à peu de chose près [1]. Il ne maniait pas le burin, trouvant que c'était besogne trop lente, dont ne s'accommodait pas son impatience; mais la pointe était son véritable instrument, dont il tirait des ressources surprenantes, sans presque s'en rendre compte lui-même. Une vue horizontale de la grande couronne de lumières, copiée par lui à Aix-la-Chapelle (*Mélanges*, Ire série, t. III, pl. IV), renferme des singularités en ce genre. Il s'y était amusé, sans se douter qu'il s'amusait, à réduire consciencieusement les médaillons en dimension si petite, que la loupe y peut distinguer presque toutes les lettres des inscriptions avec les ornements, sur un espace parfois moins grand que n'est l'ongle du pouce. Ailleurs, c'étaient des finesses de touche qui approchaient de la coquetterie;

1. Comme je viens de l'indiquer, on y pourra voir çà et là des signatures qui semblent démentir mon attribution. Elles indiquent celui qui mettait la dernière main à des eaux-fortes parfois trop poussées, ou pas assez mordues. Je n'y ai pas joint non plus certaines planches lithographiques ou chalcographiques exécutées pour les vitraux de Bourges, parce que je n'avais plus les pierres ou les cuivres. Il en est une (l'abside de Saint-Jean à Lyon) où les figures sont un peu plus grosses qu'une forte épingle, et qu'il s'avisa de graver presque entière entre neuf heures du soir et minuit, s'entourant de trois ou quatre lampes qui étaient censées lui tenir lieu de la lumière du jour au mois de décembre. Or, il m'avait dit, la veille, pour se débarrasser de mon insistance, que le soleil d'hiver ne permettait pas aux graveurs certains travaux délicats; s'excusant ainsi de différer un labeur promis à court délai.

et pourtant rien n'était moins coquet que l'auteur, dont je pourrais conter en ce genre des négligences divertissantes.

Je dois, à ce sujet, faire mention d'un artiste trop peu connu, qui fut comme son maître de gravure. M. Lapret, un de ces hommes dont le moyen âge aurait fait à la fois un miniateur, un orfévre, un architecte, un émailleur (et que sais-je encore ?), selon l'opportunité, s'offrit lui-même à cette tâche. Il avait vu quelques dessins de mon collaborateur parmi mes papiers, vers la fin de 1840, et dit tout d'abord : « Cet homme devrait graver ; on ne le » copiera pas sans le traduire, et le public n'aura plus un véritable trait original. » Moi, qui connaissais le récipiendaire (âgé d'ailleurs d'environ trente-neuf ans), j'objectai bien des choses. On me répondit qu'avec pareille main une heure suffirait pour apprendre la partie technique, et qu'un peu d'usage ferait le reste. J'eus besoin de plusieurs mois et d'une certaine ruse pour faire comprendre au P. Arthur que c'était occasion à ne pas négliger. Je commençais à désespérer de mon éloquence et de ma diplomatie (en quoi je ne prétends pas être bien fort), lorsqu'un jour il arriva brusquement dans ma chambre avec son chapeau, demandant l'adresse de celui qui tenait la gravure pour affaire si simple. Deux heures plus tard il rentrait, me disant qu'en effet ce n'était pas la mer à boire. Mais il lui fallut encore plus de six semaines pour qu'il s'en occupât, quoique M. Lapret (qui connaissait les artistes) lui eût fait cadeau d'une ou deux pointes pour qu'il se mît à l'œuvre sans délais. Enfin, durant une soirée de la vigile de Noël, ayant fini son bréviaire et cherchant à quoi il occuperait le reste de son loisir avant l'heure de minuit, il trouva dans un de ses tiroirs deux petites plaques de cuivre qui lui donnèrent l'idée de faire décidément une expérience. Après les avoir passées à la fumée, il prit sa pointe et composa immédiatement sur le cuivre deux chiffres des noms de Jésus et de Marie plus ou moins entourés d'ornements. Mais, ne s'étant pas approvisionné d'eau-forte, et se souciant peu de manipulations, il remit plus tard ses deux planches à un jeune chimiste qui n'était point artiste du tout, et qui les lui *brûla*, comme on dit. Cet écueil dès le port n'était pas fait pour encourager notre apprenti, déjà peu amateur d'une telle corvée ; aussi près d'un an se passa encore avant qu'il remît la main à cette œuvre malencontreuse. Plus tard il se chargea lui-même de toute la besogne ; et si sa soutane en pâtit çà et là, le cuivre s'en trouva mieux. Mais il préféra surtout l'acier, qui ne demande pas qu'on surveille beaucoup la *morsure*.

La première fois qu'il attaqua ce métal, il se trouva encouragé fort heureusement par l'avis d'un habile dessinateur lyonnais, qui lui avait servi comme de contre-maître pour la publication des *Vitraux de Bourges*. Le P. A. Martin ne se fiait pas encore aux résultats de ses tentatives, et venait de faire tirer une épreuve de sa planche, qui porte le n° XI dans le premier volume de nos *Mélanges* (Ire série). « Que pensez-vous de ceci, dit-il à son visiteur, et » quel prix fallait-il en payer ? — Mais, repartit l'autre, je ne sais trop qui vous aura fait ce

» travail; car je ne connais personne à Paris qui ait une manière si franche en pareil style.
» Quoi qu'il en soit, au cas où l'on ne vous aurait point demandé plus de 300 francs, vous
» n'avez certainement pas lieu de vous plaindre.—Alors, reprit l'auteur, je vois que je puis
» employer ce graveur-là; car il a été moins exigeant que vous ne le supposez.» Il continua, en effet, Dieu merci ! moins pourtant que je ne l'aurais désiré. Dans le fait, cette gravure cotée à 300 francs lui avait pris tout au plus cinq heures[2]. Mais il ne se souciait pas de dire ou de laisser croire qu'il gravât. Dessiner, passe encore; et c'est ce qui lui fit adopter ensuite la gravure sur bois pour une foule d'objets où son trait au crayon était moins facile à dénaturer. Cependant le graveur peut aussi de la meilleure foi du monde traduire l'original qu'on lui a livré. C'est affaire d'intelligence, où personne ne se tient pour mal loti. Puis, ce travail d'un burin emprunté, s'il ne tombe en très-heureuses mains, manque presque toujours de l'entrain et de la personnalité qu'un auteur met dans son propre œuvre.

Il essaya aussi de la pierre lithographique, mais cela nécessitait un attirail qui faisait trop ressembler sa chambre à un atelier; chose dont il se gardait très-particulièrement avec une susceptibilité presque maladive. En définitive, le plus grand nombre de ses dessins sur pierre furent effacés, et le public en a vu tout au plus cinq ou six où je puisse affirmer qu'il avait eu seul part. Ce sont les planches IX-XIV et XXXIV du tome IV des *Mélanges* (1re série).

Quelques personnes voyant la multitude de dessins qu'il a laissés en mourant, et dont j'ai fait une cinquantaine de volumes, concluent qu'il devait être doué d'une patience inépuisable. On ne peut pas se tromper davantage, car la patience n'était nullement son fait. Il poussait activement le travail, et n'était guère oisif à aucun instant du jour; mais c'était avec une précipitation continuelle qui avait besoin d'être aiguillonnée sans cesse par l'attrait du changement. En quoi il était merveilleusement servi par la fougueuse agilité de son crayon. M. W. Pugin ayant eu occasion de le voir à Paris, le P. Arthur se trouva conduit, dans une explication, à lui ébaucher une esquisse rapide pour mieux rendre sa

1. Aussi durant les émeutes ou troubles accessoires de 1848, fut-il crié sous nos fenêtres : « Il y a là un homme qui ruine les graveurs ! » Je veux croire que cet ami des ouvriers (ou des artistes) n'était pas l'un de ceux que le P. Arthur payait pour retoucher ses planches, soit à la mécanique dans les fonds, soit au burin dans les contours insuffisamment accusés. Néanmoins, si ce n'était cela, d'où lui seraient venues ses informations ?

Par le fait, il s'en fallait de beaucoup que le P. Martin affichât son habileté en ce genre; il la déguisait plutôt avec une affectation presque comique; n'y songeant qu'à rendre exécutables des travaux archéologiques où des planches nombreuses étaient nécessaires, et dont les frais n'eussent jamais été couverts sans ce dévouement continuel d'un auteur qui embrasse sa besogne par pur amour de l'art.

Faute de cette ressource quasi désespérée, mettons qu'il se fût croisé les bras pour faire oraison, et je ne comprends pas ce qu'y aurait gagné le graveur qui se tenait pour lésé dans cette prétendue concurrence. Était-il homme, lui, à travailler par simple zèle, ou bien le P. Arthur se faisait-il compter chez notre éditeur un argent que ce citoyen économiste eût empoché en l'absence d'un tel rival ? On peut voir sur les comptes du libraire si nous avons fait de gros gains à pareille besogne. Ce n'était assurément pas spéculation productive, du moins pour nous. Que si typographie et librairie ne s'en sont pas mal trouvées du reste, où est le grand malheur industriel ? De trois professions, une pouvait à toute force se croire en souffrance; les deux autres qui eussent chômé avec le plaignant l'auraient peut-être consolé en partageant son loisir ?

pensée : « Eh ! mais, comme vous y allez ! s'écria l'architecte anglais; certaines gens » prétendent que je suis un foudre de dessin, et je n'approche pas de votre fougue. C'est » une vraie *furia francese.* »

Avec cela, s'il se trouvait en présence d'une miniature ou surtout d'une sculpture fouillée avec vigueur; et s'il avait ce jour-là taillé à neuf ses crayons, il obtenait un détail d'exécution tellement fine, qu'on eût pris son dessin pour travail de femme, sauf la fermeté de certains traits qu'il laissait échapper constamment. Mais, comme je l'ai dit, il était *journalier*. Si donc la besogne le pressait, il lui arrivait de prendre un croquis rapide avec la bonne intention de le rectifier à son retour d'après ses réminiscences. Car il se fiait beaucoup à sa mémoire, et la chargeait de bien des tâches dont elle n'a pas constamment pu tenir bon compte. C'est ce qui fait que plus d'une gravure sur bois donnée par lui dans son mémoire *sur les crosses* (*Mélanges*, t. IV), a soulevé des critiques dont je ne voudrais pas toujours contester la justesse.

La même confiance dans ses souvenirs rendra fort difficile une détermination acceptable du lieu où il avait copié maint monument. Sur place, il assemblait dans un même album les résultats d'un voyage. Cependant, si l'exploration était longue et devait renfermer plusieurs villes ou provinces, c'était déjà un embarras; parce que dans la continuation de ses visites exploratrices, il chargeait de nouveaux dessins le *verso* des premiers. Bien autre devenait la difficulté après le retour. Alors son premier repos était employé à déchirer toutes les feuilles de l'album pour piquer chacune d'elles avec des épingles autour de sa chambre, afin de jouir du spectacle complet de sa récolte. Cette exposition une fois installée, il s'accordait le plaisir d'allées et venues, les mains dans les poches de sa soutane, en couvant des yeux son butin. Les jours suivants, d'autres promenades lui faisaient apercevoir successivement que telle ou telle feuille serait mieux placée ailleurs, aussi les repiquait-il en meilleur endroit; et. toutes choses bien pondérées, il exécutait de nouvelles manœuvres sur son front de bandière. De modification en modification, la nouveauté perdait son charme au bout d'une semaine ou deux. Cette première jouissance donc étant émoussée, toutes les feuilles devenues volantes allaient s'engouffrer enfin dans un énorme carton, jusqu'à ce que le besoin d'en retrouver une se fît sentir; seulement, au bout de quelques années, le discernement assuré y devenait beaucoup moins facile. Aussi lui ai-je entendu dire plus d'une fois, lorsque je le questionnais pour l'engager précisément à prendre des notes durables : « Cela vient de Cordoue; mais... cependant, ce » pourrait bien être de Grenade. Non..., je crois l'avoir copié à Séville; si ce n'est » pourtant à Tolède, car..., etc. » Et alors, justifications pour ses doutes; mais non pas éclaircissements définitifs sur la vraie provenance, comme on le soupçonne déjà, sans que j'aie à me prononcer davantage.

Avec ces données, on comprendra mieux et l'importance et l'incertitude des collections

qui lui sont dues. Mais si la pierre ne lui est jetée que par ceux qui ont mieux occupé leur temps, la terre lui sera légère. Il avait du reste compté sur d'autres récompenses que celles d'ici-bas ; la foi de son enfance et ses habitudes de vie religieuse ne lui permirent point de prendre la croix de la Légion d'honneur autrement que comme une garantie pour ne pas trop faire antichambre au besoin dans les hôtels du gouvernement. Aussi ne mettait-il le ruban rouge à sa soutane que quand il lui fallait se présenter à quelque bureau des ministères ; et il s'y rendait assez peu, si ce n'est lorsqu'on le nomma membre de la *Commission des arts religieux près le ministère des cultes*, comme on dit (ou disait) dans notre langage administratif.

Si mêlé ou si ondoyant que je le montre d'après mon appréciation personnelle, je ne voudrais pas l'amoindrir. Ni la nature, ni ses premières années, ne l'avaient préparé pour l'érudition ; et toutefois il comprit sans trop de lenteur que l'explication la plus spécieuse, la plus vraie même, ne saurait s'imposer sur assertion toute simple. Il m'avait vu louant ses aperçus de certaines intentions des vieux peintres sur verre, mais déclarant que je n'en dirais mot si je n'en trouvais traces fort nettes chez les contemporains ; et cela lui paraissait bien un peu singulier tout d'abord, esprit spontané comme il l'était. Lorsqu'il vit pourtant à quelles recherches j'entendais m'assujettir pour n'expliquer les *Vitraux de Bourges* que d'accord avec les auteurs du XIIIe siècle et du XIIe, ou de ceux qui les avaient guidés, il ne laissa pas d'avouer la légitimité d'une telle méthode ; et plus d'une fois il se mit en devoir de l'appliquer dans les *Mélanges*. Mais, tout en voulant se plier à des recherches si fastidieuses pour qui n'a pas le tempérament ou l'habitude d'une persistance froide et acharnée, il s'apercevait bientôt que son terrain véritable était ailleurs. Ce qui est tout à fait hors de doute, c'est que son talent d'artiste et son zèle infatigable ont seuls rendu possibles les œuvres où nous avons été associés. C'était donc justice toute pure que je maintinsse son nom sur le titre de ces volumes nouveaux, quoiqu'il ne s'y trouve pas un seul mémoire entièrement rédigé par lui [1]. Mais tout le travail graphique est de sa main (ou peu s'en faut), et la plupart des gravures sur métal sont presque entièrement son ouvrage.

Pendant qu'il faisait exécuter sous ses yeux et d'après ses dessins les chromolithographies destinées à la publication des *Vitraux de Bourges* (y mettant lui-même la main de temps à autre pour diriger son monde), la nécessité de tenir son petit atelier en haleine lui inspira l'idée de composer des ornements qui encadreraient plusieurs pensées des SS. Pères. Si le

1. Le bouclier commémoratif d'Almendralejo lui avait paru prétexte à un véritable déluge de citations qui n'étaient pas du tout de première main. Ni mon propre goût, ni l'avis de plusieurs autres, ne m'ont permis de donner ce travail tel qu'il était demeuré dans les cartons. J'aime à croire, du reste, que pour le compilateur lui-même, c'était plutôt un projet à remanier (à restreindre surtout), lorsqu'il aurait fallu en venir à l'impression. J'en redirai quelques mots quand ce travail paraîtra réduit dans le volume actuel, à la suite de miniatures exécutées pour les empereurs du haut moyen âge. Quelqu'un a pensé même que je n'y avais pas retranché suffisamment.

tirage des *Vitraux* se faisait attendre, au lieu de congédier son personnel, il traçait sur plusieurs pierres des encadrements destinés à occuper ses apprentis jusqu'à la reprise du travail principal [1]. Ces feuilles se répandirent en grand nombre. C'était une nouveauté qui faisait apprécier mieux l'utilité des pieuses formules accompagnées de la sorte. Sans trop songer au texte, des amateurs les recueillaient comme curiosités d'ornementation; et tel s'y abreuve aujourd'hui, qui ne connaît même pas l'origine du ruisseau où il se désaltère. Ce fut alors qu'en ma présence, l'auteur aurait pu éprouver quelque sentiment d'amour-propre, s'il eût seulement songé à autre chose qu'à sa besogne. Celui qui faisait comme fonction de contre-maître (M. Giniès), et qui était artiste, lui apportait l'une après l'autre diverses pierres pour y crayonner sur ses genoux les compositions qui devaient être ensuite reprises à la plume. Déjà une quinzaine de ces petits cadres avaient été dessinés de tête, sans un instant de trêve; et l'auteur se prit enfin à dire : « En voilà » bien assez pour cette fois, d'autant que je me trouve à court d'idées. » Le jeune élève de l'École des beaux-arts partit d'un éclat de rire; et sur la demande qui lui fut faite du sujet de son hilarité, il répondit : « Mais c'est qu'en vérité, sans aucun croquis sous les » yeux pour diriger l'imagination, bien d'autres seraient à court d'idées en moins de temps; » et vous me faisiez déjà l'effet de ces larges fontaines de Rome qui versent quasi une » rivière infatigablement, en vertu d'anciens aqueducs exécutés *ad hoc*. » L'auteur ne songea même pas, je pense, qu'il y eût là un témoignage rendu à sa curieuse fécondité; trop heureux de savoir qu'il n'était pas absolument ridicule, il prit son bréviaire pour se promener de long en large dans son atelier, en maintenant le silence parmi son peloton de petits aspirants lithographes.

Outre ces sentences et prières, parfois encadrées avec un talent peu commun, il dirigea aussi des séries de gravures pieuses exécutées par Butavant (le plus souvent composées par M. Gérard Séguin), et un commencement de *Rosaire illustré* (en lithographie, petit in-folio) où quelques pages sont charmantes. Mais les dessins de ces compositions ne sont point de lui [2]. Le résultat fut sans contredit un mouvement de progrès bien marqué dans l'imagerie religieuse, où l'influence du P. A. Martin est évidente pour qui voudra être juste. Ce n'est pas que l'initiative en ce genre n'eût été prise déjà (de 1825 à 1828) par le P. Delvaux, mais celui-ci n'avait agi que par conseils et encouragements sur un seul artiste de Provence (M. Reinaud, d'Aix). Il restait donc beaucoup à faire encore en 1840; et pour qui songe à ce qu'était l'imagerie de piété sous le premier

1. Si l'un de ses élèves témoignait quelque désir de s'exercer en ce genre, le P. Arth. Martin l'y aidait; et plus d'un s'en est bien trouvé au bout de quelque temps.

2. Des *Litanies de la sainte Vierge* illustrées (comme on dit) et expliquées par lui alors, ne doivent pas être confondues avec une *Vie de la sainte Vierge* (petit in-folio), où l'éditeur n'a pas été fâché de laisser croire que le P. A. Martin avait approuvé ou même composé l'ornementation. Je sais fort bien qu'il n'en est rien du tout, et il ne faut pas être grand connaisseur pour s'en convaincre au premier coup d'œil. Le texte même, au moins pour la dernière partie, a été retouché après la mort du P. Arthur, qui s'était sans doute proposé de le remanier au dernier moment.

empire, la marche en avant n'est pas contestable, malgré des fadeurs sans nombre dont nous sommes encore environnés.

Quant à l'orfévrerie ecclésiastique et la chasublerie, une impulsion vraiment puissante leur fut donnée en France par mon ancien collaborateur durant les dernières années de sa vie. Les tissus ornementés en ont ressenti le contre-coup, qui ne fera peut-être que s'étendre, si les frivolités du goût actuel sont peu viables, comme j'aime à le croire pour l'honneur de l'avenir. Le P. A. Martin avait été vivement pressé en Angleterre, par l'illustre cardinal Wiseman, de faire appel au goût du clergé français, pour modifier parmi nous, dans une sage mesure, la forme un peu dénaturée des vêtements ecclésiastiques. Il s'agissait d'adopter modérément la chasuble plus ample et plus flexible du moyen âge, de préférer pour les orfrois des broderies empruntées à l'art du XIIIe siècle[1]. M. Viollet-le-Duc et autres n'ont pas laissé de contribuer pour leur part à ce retour, quoique plus tard et avec moins d'activité, si je ne me trompe. Mais mon ancien collaborateur jugea même qu'il importait de modifier la passementerie et les grands tissus de soie pour ne plus tailler chapes ou chasubles dans des étoffes à fantaisies profanes. Plusieurs modèles de sa main furent accueillis avec plaisir par des fabricants de Lyon, qui n'ont pas eu, je crois, à regretter ce retour vers un style plus religieux et plus franc. Bien des ornemanistes, parfois à leur insu, ont exploité les motifs mis en circulation de la sorte ; et souvent de simples ouvriers ont signalé tout de suite la vraie source de ces pseudo-inspirations. Quelqu'un de l'atelier disait à première vue : « C'est du Martin, ça ! »

Beaucoup plus fin qu'il n'en avait ordinairement la mine, avec son visage ouvert, ses distractions fréquentes et ses brusqueries (parfois calculées), il a été çà et là exploité par quelque industriel ou praticien, qui mettait comme en coupes réglées ce curieux talent. Mais il s'en doutait un peu, en définitive ; et ne se livrait que mollement à des instances qui lui paraissaient trop intéressées. Ceux donc qui ont critiqué plusieurs de ses compositions doivent savoir ce qu'il répondit souvent à mes remarques, quand je le pressais de donner une forme achevée à des conceptions trop peu mûries : « Bah ! pour ce que » j'en retire, s'imagine-t-il que je m'en vais passer mes journées à lui combiner des » plans qui soient le dernier mot d'un projet possible ! » Là-dessus il arrêtait ses ébauches, quoique je prétendisse le pousser jusqu'au type définitif de ce qu'il avait entrevu de loin. Tout en voulant faire face à des frais considérables pour ses gravures sur bois, il ne se souciait point de rêver longtemps une œuvre accomplie sur commande où il se trouvait

1. C'est ce qui lui fit publier, par les soins de M. Hubert Ménage, un album de broderies avec des patrons dessinés en grand. Il prétendait ainsi combattre avec plus de succès les traditions fâcheuses ou insignifiantes qui régnaient dans les ateliers des brodeurs, et servir les bonnes intentions de plusieurs dames chrétiennes qui consacrent leurs loisirs à l'embellissement des autels. Il semblait vouloir augmenter ce premier recueil lorsque la mort interrompit ses projets. Mais ses planches, faites à grandeur d'exécution, n'étaient presque pas réalisables typographiquement ; et son projet en ce genre n'a pas eu de suites, quoiqu'il pût être utilisé.

rançonné avec étroitesse. D'autres, plus exigeants, n'auront pas manqué d'être plus parfaits; je le suppose volontiers, quoique je rencontre certaines gens qui en doutent et prétendent en avoir d'assez bonnes preuves. Ce que je dis est uniquement pour qu'on ne juge pas mon ancien collaborateur sur des croquis d'inventions jetés au jour le jour, sans nulle prétention d'épuiser la matière. Il se réservait son lendemain, faute de solliciteur assez libéral pour mériter vraiment un dessin après lequel il n'y eût plus rien à dire.

Ne poussons pas plus loin ces souvenirs, qui n'ont prétendu être ni panégyrique, ni censure de mon ancien collaborateur. Je devais parler de lui, à cause de la part qu'il conserve encore dans cette publication faite si longtemps après le dernier jour de sa vie ; et je crois avoir écouté l'ensemble des dix-sept ans passés avec lui, au lieu d'abonder dans le sens de l'éloge ou de la critique. Je puis donc m'arrêter ici, en me référant à son œuvre, qui a de quoi le faire apprécier.

C. C.

NOUVEAUX MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PEINTURES

D'UN

MANUSCRIT DU NIEDERMUENSTER DE RATISBONNE

AUJOURD'HUI A LA BIBLIOTHÈQUE DE MUNICH

(sous le n° 35).

I. — CRUCIFIX.

(Pl. I.)

Les crucifix presque entièrement vêtus semblent avoir été la première forme de cette grande représentation qui s'est perpétuée dans l'Église, en dépouillant la robe sans manches des premiers siècles. Ce que nous avons de peintures plus anciennes adoptait au moins une certaine tunique qui couvrait tout le torse jusque vers les genoux, et il n'est pas bien clair que Notre-Seigneur n'ait pas été crucifié ainsi [1]. Les *Révélations* de sainte Brigitte ne semblent pas établir le contraire, ces récits d'une vision étant généralement conformes à ce que chaque siècle mettait dans l'esprit des plus saints personnages selon les idées de leur temps. Dieu ne se donne point la tâche de nous adresser des leçons d'archéologie, pas plus qu'il ne paraît avoir voulu rectifier les opinions astronomiques de Josué, quand ce guerrier commanda au soleil de s'arrêter dans sa course (Jos., x, 12–14).

De fait, les crucifix du ve siècle et du vie nous donnent à peu près la forme qui se voit

1. Cf. *Mélanges d'archéologie*, 1re série, t. I, p. 237, sv.

ici dans des miniatures du XIIe siècle; et l'on peut croire que ce retour à l'archaïsme syriaque [1] peut avoir été amené dans l'Occident par le culte du saint Voult de Lucques, précisément attribué à Nicodème. C'est alors aussi, sans doute par suite des premières croisades, que reparurent, chez les Latins, plusieurs crucifix demeurés célèbres jusqu'à nos jours (comme le *saint Sauve* ou *saint Sauf* d'Amiens). Le roi normand d'Angleterre, Guillaume le Roux (assez peu dévot d'ailleurs), jurait volontiers *par le saint Voult de Lucques;* ce qui établirait assez bien déjà la réputation de cette célèbre image, sans authentiquer pourtant son attribution à Nicodème.

Nous la retrouvons passablement reproduite dans notre peinture allemande de la même époque [2]. Mais ici nous avons divers accompagnements où la rudesse de l'expression ne permet pas de méconnaître une merveilleuse grandeur de pensées. Oublions un instant l'ornementation fière çà et là, et d'une richesse quelque peu sauvage, pour ne nous occuper que des personnifications et des symboles qui complètent ce tableau étrange à première vue.

Notre-Seigneur, outre la couronne, y porte une sorte d'étoile; en quoi on semble avoir voulu nous remettre en mémoire le sacerdoce et la royauté sans égale du Verbe divin fait homme. Sous ses pieds, une reine, à droite, et un personnage barbare, à gauche, tournent leurs regards vers le Seigneur qui déjà triomphe sur la croix. Deux monogrammes, de part et d'autre, indiquent que la reine pleine d'espérance est la *Vie;* et que l'adversaire qui tombe est la Mort. Nous avons là, sous des formes accessibles aux regards, ce que l'Église dit aux fidèles depuis des siècles dans la prose pascale [3]. J'en donne la traduction d'après nos livres d'office divin du XVIIe siècle, où le texte est parfois amplifié, mais généralement bien senti :

« O merveilleux duel! où la vie et la mort
Signalent leur effort.
Le chef des vivants meurt; mais, reprenant sa vie
Qu'on lui croyait ravie,
Il terrasse la mort, et trouve un jour plus beau
Dans la nuit du tombeau [4]. »

L'ennemi (la Mort) a déjà l'épaule droite entamée par un vigoureux coup qui semble l'effet d'une hache; il tombe à la renverse, et sa lance est brisée en trois morceaux, si bien que la pointe se tourne vers lui. De la main gauche il tient

1. J'en ai dit quelques mots, qui suffisent absolument pour la question présente, dans la Ire série de ces *Mélanges d'archéologie*, etc., t. I, p. 208, 237, sv.; t. II, p. 49; et ailleurs. Mais il ne faut pas trop se répéter quand une chose a été dite tout de bon.

2. Le P. Arth. Martin s'est contenté de réduire légèrement ces grandes pages dont l'original a près de 30 centimètres en hauteur.

Ses dessins inédits donnent encore le croquis d'un calvaire (ms. de Munich, n° 37; fol. 107, v°) que je crois exécuté à Ratisbonne, et Notre-Seigneur y est crucifié tout vêtu. De même encore dans un manuscrit d'Aix-la-Chapelle qui appartenait à M. de Horsbach lorsque le P. Martin le copiait vers 1842.

3. *Victimæ paschali* :

« Mors et vita duello
Conflixere mirando;
Dux vitæ, mortuus,
Regnat vivus. »

Cf. Breviar., *in exaltat. s. crucis* (14 sept.), ad Laudes :

« O magnum pietatis opus! Mors mortua tunc est
In ligno quando mortua vita fuit. »

4. Sans plus de recherches, je ne crois pas me tromper


VX OPV
HEC PATRIS
V QD ABLV
MEDITATVR VITA BONO
FIT·ONCERSATOIVSTIS
EPERMANSIOLONGV
LEXTENETOCCASV
CELI ASPESTEIVSE
MISTICAMORE LRGAS
PIAGRATIA SVRGIT ORTV
Xpe fidem solidans
vincens bene tetrago
DIAPENTE
DIAPENTE
vicit hec fortia xpe
MORS DEVICTA
DOMINI SANCTORVM
PRAT POST
CREADIT
PFVNDVM

une faucille brisée par le milieu de la lame[1]. Sa puissance paraît donc bien anéantie; mais le pied de la croix pousse en outre vers la Mort un rameau étrange terminé par une tête farouche qui dévore le bras droit de l'adversaire. On reconnaît bien là cette pensée de saint Paul (I *Cor.* xv, 54-56) : « La mort s'est perdue dans sa victoire. Où est ta victoire, ô mort? Où est la force de tes armes? La force de la mort est dans le péché... Dieu merci! pourtant, nous l'avons vaincue par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » C'est ce que disent aussi les inscriptions tracées autour de l'ellipse inférieure :

A gauche du crucifix,

« Mors devicta peris, quia Christum vincere gestis. »

A droite,

« Sperat post Dominum sanctorum vita per ævum. »

en attribuant cette version à P. Corneille, qui rend parfois si chrétiennement (bien qu'avec rédondance) les paroles consacrées par l'usage de l'Église.

Voici d'ailleurs Corneille, assurément, dans la traduction du *Te Deum* (strophes *Tu rex gloriæ*, etc.) :

« O Jésus, roi de gloire et rédempteur du monde ;
Fils, avant tous les temps, de ce Père éternel ;
Qui t'enfermas au sein d'une vierge féconde
Pour rendre l'innocence à l'homme criminel.
L'aiguillon de la mort brisé par ta victoire
T'a laissé nous ouvrir les royaumes des cieux,
A la dextre du Père on t'y voit dans ta gloire,
D'où tu viendras un jour juger tous ces bas-lieux. »

Mais ne laissons pas tellement le moyen âge de côté, que nous ayons l'air d'abandonner une source où doctrine et foi se rencontrent si souvent condensées d'une manière saisissante. A Châlons-sur-Marne (*Vitraux de Bourges*, étude XII), cette inscription entoure le Calvaire où meurt Jésus-Christ :

« Quod vetus intulit, alter Adam tulit in cruce fixus. »

Sur une plaque émaillée qui appartenait à la collection Debruge Duménil (cf. Labarte, *Catalogue*, p. 641), c'est :

« Quod vetus exemit, novus Adam a morte redemit ;
Suscitat inde Deus, corruit unde reus.
Vita redit, mors victa perit ; homo surgere credit,
Summaque cum Domino scandere regna suo. »

Théodulfe, à la fin de son poëme sur les péchés capitaux (Sirmondi *Opp.*, Venet., t. II, p. 847), disait :

« Ligno mors subiit, redit et vita inclyta ligno ;
Illam gustus agit, hanc crucis altus honos.
Virgo vetus mortem, retulit nova virgo salutem ;
Hæc suadendo virum, hæc generando Deum. Etc. »

Cf. Hermann. contract., *Conflict. ovis et lini* (ap. Édél. du Méril, *Poésies... antérieures au* XIII*e siècle*, p. 398, sv.).— *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 45, sv.; et 52, sv. On y verra que l'Église paraissait surtout près de la croix comme dispensatrice ordinaire des mérites du Fils de Dieu dans les divers sacrements, aussi bien que de son corps et de son sang dans l'eucharistie.

Les recueils si connus vers le xve siècle sous les noms de *Biblia pauperum* (*prædicatorum*) et de *Speculum humanæ salvationis*, rappellent la victoire du Fils de Dieu sur la mort, à propos du Golgotha et de la descente aux enfers. Dans ce dernier cas, la personnification de la Mort figure comme le *Hadès* grec (sépulcre, Pluton, etc., etc.) ; et je ne pense guère que le peuple chrétien y ait jamais vu de la mythologie proprement dite. Quoi qu'il en soit, on y trouve jointes ces diverses inscriptions :

« Jus domuit mortis tua, Christe, potentia fortis.
Conteris antiquum tu, Christe potens, inimicum.
— Post triduum fortis vi calcat vincula mortis,
Ut nos de portis relevet diabolicæ (?) sortis. Etc. »

La liturgie expliquait cela au besoin, surtout pour notre chrétienté latine, qui se souvenait assez peu du *Hadès* hellénique. Ainsi l'office des fêtes de la sainte croix (3 mai et 14 septembre) nous fait dire au premier répons de Matines : « Gloriosum diem sacra veneratur Ecclesia : dum » triumphale reseratur (*al.* exaltatur) lignum in quo Re- » demptor noster, mortis vincula rumpens, callidum aspi- » dem superavit. »

Puis, notre ancien hymne pascal (*Ad cœnam Agni, providi*) :

« O vere digna Hostia
Per quam fracta sunt tartara. Etc. »

J'en pourrais citer bien d'autres, sans recourir à l'Église grecque, où l'on aurait quelque prétexte de dire qu'il avait fallu pactiser avec les souvenirs et l'imagination poétique des Hellènes.

Les corrections même faites au Bréviaire romain depuis le concile de Trente sont parfois conçues avec le vieil esprit des meilleurs temps liturgiques ; comme, par exemple, cette nouvelle forme donnée à la première strophe du *Vexilla regis* :

« Fulget crucis mysterium,
Quo vita mortem pertulit
Et morte vitam protulit. »

1. Cette faucille rappelle la faux du Temps ou de la Mort, qui persiste encore dans l'art moderne sans que je m'en fasse le défenseur.

Le Fils de Dieu s'est soumis à la mort pour nous la faire accepter après lui, mais il nous a racheté la vie éternelle que le péché avait fait perdre à la postérité du premier homme; afin que nous traversions ce passage d'une vie à l'autre, sans trop d'angoisses, dans l'espoir de ce que le Sauveur nous réserve au delà en vertu de ses mérites. Ce triomphe de Notre-Seigneur sur la mort a reçu de bonne heure diverses formes sous la main des artistes, et M. le comte Auguste de Bastard en cite une du xe siècle, qui vaut la peine d'être considérée attentivement [1], malgré sa rudesse.

Deux demi-cercles, entre les grandes ellipses du tableau principal, montrent, à gauche du crucifix, la Synagogue expirante. Les yeux bandés, elle tient d'une main le couteau du sacrifice ou de la circoncision [2], et de l'autre un rouleau qui rappelle les préceptes sans nombre de l'Ancienne Loi.

A l'opposite, l'Église tient un drapeau, et le geste de sa main droite indique admiration ou reconnaissance pour le sort qui lui est conféré. On dirait qu'elle plaint sa rivale déchue, au lieu de la maudire. Sur sa tête, par un artifice bizarre qu'excuse le peu de place, un calice surmonte la couronne. C'est bien là, du reste, le véritable diadème de la Nouvelle Loi; puisque le Sauveur, près de mourir, lui a confié ce soin de répéter chaque jour, jusqu'à la fin du monde, le grand sacrifice du Calvaire. (Luc. xxii, 17-20. — Math. xxvi, 26-28. — Etc.)

Les inscriptions partagées entre ces deux demi-cercles sont:

« Lex tenet occasum, pia Gratia surgit ad ortum. »

On voit qu'il était parfaitement reçu que la droite de Notre-Seigneur sur la croix indiquât l'orient, mais un orient mystique [3]. Aussi les deux petits carrés aux sommets du cadre montrent le soleil sur l'Église, et la lune sur la Synagogue. C'est un symbolisme au sujet duquel il serait fastidieux de s'étendre après ce qui en a déjà été dit (cf. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 220-223; t. II, p. 63-68; etc.).

1. Cf. *Mémoire sur les crosses* (*Bulletin du comité de la langue... et des arts de la France*, t. IV, p. 534, sv.).

2. C'est un point de symbolisme passablement exposé avant notre siècle, et dont nous avons abondamment indiqué la trace dans les *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 50-59.

L'origine m'en paraît remonter aux temps où s'agitait la question : « Quo tempore lex mosaica facta est 1° *mortua*, 2° *mortifera?* » Une discussion célèbre entre saint Augustin et saint Jérôme a dû inspirer les vieux artistes; et la place donnée à saint Paul dans bien des monuments où il a l'air de primer saint Pierre, n'est qu'une expression ancienne de ces doctrines. On voulait y montrer l'Église recrutée surtout parmi les Nations; et ce reste béni, mais fort restreint, de l'ancien peuple qui avait formé le noyau primitif du christianisme avec les premiers disciples. Pour ceux-ci, les pratiques du judaïsme furent tolérées quelque emps, afin d'*enterrer la Synagogue avec honneur*.

3. Quand je dis orient, d'une part, et occident, de l'autre, cela signifie au fond le côté de la lumière opposé à celui de l'ombre ou des ténèbres. Conséquemment, il y a ieu à quelque modification ou extension, si l'on adopte le midi comme succédané de l'orient, et le nord (minuit des Italiens) comme jouant le même rôle que l'occident. J'ai montré que ces substitutions (ou associations) avaient été adoptées dans l'Église (cf. *Mélanges*..., Ire série, t. I, p. 78, svv.). Mais tenons aussi un certain compte de l'inversion symbolique qui a transféré le soleil au nord en le faisant luire définitivement sur les nations (*Gentes*) jusque-là plongées dans les ténèbres (cf. *Vitraux de Bourges*, § 33, sv.; p. 54, svv.; et § 51, p. 93, sv.; etc.). Ainsi on prenait l'opposé de l'orientation hébraïque, pour laquelle le nord était à gauche, le midi à droite; et par conséquent le lever du soleil en face. De la sorte, quoique le Calvaire soit à l'orient de Jérusalem, plusieurs écrivains ecclésiastiques n'auraient pas eu si grand tort d'y voir la vérification du texte de Jérémie (xvii, 17) : « Je leur tournerai le dos et non pas la face » : soit que Notre-Seigneur mourant eût le visage à l'opposite de l'ancienne cité sainte, conformément à l'orientation nationale; soit qu'il eût les yeux dirigés vers l'occident (Rome), intervertissant de la sorte l'appréciation juive des points cardinaux.— Cf. *Mélanges*..., Ire série, t. II, p. 66, sv.

Ici les personnifications un peu rustiques des astres du jour et de la nuit ont l'air de se voiler la face, pour exprimer l'éclipse qui signala les derniers moments de la vie humaine du Verbe incarné.

La miniature prétend éclaircir ces deux petits tableaux accessoires au moyen de deux textes que voici, et que je ne panégyrise pas :

A droite du crucifix,

« Igneus sol obscuratur in æthere, quia Sol justitiæ patitur in cruce. »

A gauche,

« Eclypsin (*sic*) patitur et luna, quia de morte Christi dolet Ecclesia. »

Ce ne sont pas tout à fait les grands enseignements qui nous semblent avoir dicté la pragmatique des vieux calvaires au moyen âge ; mais la ligne principale subsiste conformément à la tradition de l'art chrétien, et l'interprétation n'est pas tellement dévoyée, qu'il faille chercher chicane à la religieuse bénédictine qui nous a laissé ce sujet grandiose, malgré certaines singularités.

Au bas du cadre général, deux autres petits carrés représentent, à gauche du crucifix, le temple de Jérusalem où le voile du sanctuaire se déchire violemment ; et l'inscription nous dit fort bien, comme saint Paul (II *Cor.* III, 13-16 ; — *Hebr.* VI, 19, 20 ; IX, 3, 25, etc.), que les obscurités de la Loi Ancienne sont enfin mises au jour par le sacrifice de Celui qu'elle représentait sans bien le comprendre :

« Velum templi scissum est, quia obscuritas Legis ablata est. »

De l'autre côté, nous voyons les morts qui ressuscitent en ouvrant leurs tombeaux, lors du tremblement de terre qui accompagna le dernier soupir du Fils de Dieu fait homme. Là on nous dit que ces morts rendus au jour annoncent la lumière de la foi qui va se répandre sur les nations païennes :

« Terra est jussa mortuos reddere, quia Gentilitas cuncta per fidem vivere cœpit. »

Parmi les ornements plus ou moins rudes qui servent de cadre à toute la peinture, on aperçoit à diverses reprises un petit monument byzantin que coiffe une coupole à fuseaux presque découpés par leur convexité extérieure. Ce doit être un souvenir du saint Sépulcre et de l'église élevée à Jérusalem sur ce saint lieu, car bien des rotondes construites durant le moyen âge en Occident paraissent s'être proposé ce modèle auguste, tout en le copiant avec plus ou moins de liberté [1]. On prétend même que les Templiers reproduisirent volontiers ce type général pour rappeler leur point de départ.

Plus d'un lecteur se consolera facilement, sans doute, de ne pas voir exposer tout au long les inscriptions diverses de notre peinture. Il est certain que les vers léonins du moyen âge, avec leur double rime, se trouvent souvent conduits à torturer un

1. Cf. G. B. de Rossi, *Bulletino di archeologia cristiana*, 1869, p. 58.

peu la forme des idées; en sorte qu'un commentaire est parfois très-utile pour les rendre intelligibles. D'ailleurs le P. A. Martin, avec son entente exceptionnelle des formes de ce temps, ne laissait pas que d'être artiste dans toute la force du mot : c'est-à-dire un peu prime-sautier. Aussi, quand il avait saisi l'aspect général d'un sujet, surtout dans l'ornementation, il lui arrivait çà et là de faire bon marché des détails. Quelque lettre pourrait donc lui avoir échappé de temps à autre, et je ne prétendrai pas le donner pour un paléographe de profession.

Faisons pourtant observer le texte qui court le long de la croix, horizontalement et verticalement. C'est un souvenir des enseignements de saint Paul (*Eph.* III, 14-18), dont la trace persiste fréquemment chez les auteurs ecclésiastiques [1]. A ce point de vue, la hauteur, la largeur (envergure) et la profondeur de la croix nous donnent à comprendre quelque chose sur les grands desseins de Dieu dans la Rédemption qu'il a envoyée au genre humain par son Fils.

Nous avons en outre, à droite et à gauche de la croix, près des pieds du Sauveur, certains diagrammes techniques qui méritent d'être expliqués. Si peu versé qu'on soit dans la théorie musicale, il n'est pas malaisé de reconnaître là l'explication pythagoricienne de l'harmonie, que Raphaël a introduite dans son immortelle *Ecole d'Athènes*. Que vient donc faire ici, près de Jésus-Christ mourant, cette échelle des sept notes et de leurs diverses combinaisons acceptables à l'oreille [2]? Les vers plus ou moins recherchés qui prétendent l'expliquer dans la miniature, laissent percer une doctrine dont il est impossible de méconnaître la grandeur. Le Verbe incarné, en s'immolant pour nous, rétablit l'harmonie des deux mondes; et voilà que par la mort de cette grande Victime, Dieu, les anges et les hommes seront désormais réconciliés. Pour ne pas multiplier les citations latines, empruntons à Pierre Corneille son langage, qui entre si bien dans l'esprit de l'Église, quand il paraphrase les hymnes du Bréviaire romain.

1. Il en a été question dans les *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 196-198. Mais pour faire voir combien le XII[e] siècle tenait compte de ces leçons, il est bon de citer Honorius d'Autun, qui résume parfois merveilleusement les Pères de l'Église dans son langage semi-poétique.

Le *Speculum Ecclesiæ* (*Patrologie latine* de Migne, t. CLXXII, p. 945) s'exprime ainsi ; mais je rétablis la forme rhythmoïde que l'auteur me paraît avoir voulu rendre sensible, et que les éditeurs ont dissimulée ou méconnue :

« Denique in crucis forma
Continetur totius christianæ religionis norma.
. . . .
Hujus... sanctæ crucis profundum mysterium
Pandit nobis profundum Pauli apostoli ingenium
. . . .

Latitudo sanctæ crucis illæ duæ partes accipiuntur
Per quas manus distenduntur;
Per hanc latitudinem gemina dilectio intelligitur
Quæ amicos in Deo, et inimicos propter Deum... complectitur.

Longitudo vero crucis illa pars accipitur
Per quam corpus pendentis extenditur;
Per hanc longitudinem
Instruimur perseverantiam in bono usque ad finem.
. . . .

Sublimitas crucis, illa pars quæ capiti supereminens erat,
Quam titulum... continentem Pilatus affixerat;
Per hanc spes cælestium insinuatur
Qua æqualitas angelorum... superatur.

Profundum crucis, pars sub pedibus notatur
Quæ terræ infixa occultatur;
Occulta autem Dei mysteria declarantur
Per quæ totus mundus... ne pereat sustentatur. Etc. »

D'autres interprètent différemment ces données primitives qui venaient du Grand Apôtre, mais on les prenait partout pour graves, lors même qu'on ne s'accordait pas sur la manière de les comprendre. Cependant Honorius d'Autun semblait bon à citer, parce que la forme brève et sententieuse de ses résumés était toute propre à répandre son enseignement, surtout parmi les monastères de femmes, où l'étude des SS. Pères ne pouvait devenir commune ; aussi voyons-nous que, sous divers titres, d'assez nombreux emprunts lui ont été faits dans le célèbre *Hortus deliciarum* d'Hohenbourg (ou Odilienberg). C'est même là que j'en avais pris d'abord plusieurs fragments pour expliquer les vitraux de Bourges, faute de posséder encore le texte complet, dont l'ancienne édition (1531) était presque introuvable.

2. Cf. Joseph Mone, *Reinardus vulpes*, p. 271, sqq.; et 320, sq. — Isidor. hispal. *Etymolog.*, lib. III, cap. VIII et XX

Ad cœnam Agni, providi :

« Victime à jamais digne et d'amour et de gloire,
Par toi tout l'enfer est dompté ;
Par toi les vieux captifs ont part à la victoire,
Et la vie est rendue à l'homme racheté. »

Rex sempiterne cœlitum :

« Après l'enfer vaincu, Jésus sort de la tombe,
Il revient paraître à nos yeux ;
Et laissant dans les fers un tyran qui succombe,
Il nous ouvre l'entrée au royaume des cieux.

Le diable nous déçut, et ce triste esclavage
Eût perdu l'homme pour jamais ;
Si toi, qui l'avais fait toi-même à ton image,
Tu n'eusses à ton tour pris sa forme et ses traits.

Par là tu retiras de cette infâme chaîne
Ce digne ouvrage de ta main ;
Et ta nature unie à la nature humaine
Rejoignit l'homme à Dieu, l'esclave au Souverain.

Tu naquis d'une vierge, et c'est une naissance
Qui nous étonne et nous ravit ;
Et nous croyons qu'un jour, par la même puissance,
Tous nos corps revivront comme le tien revit.

C'est ce même pouvoir qui nous donne au baptême
Le pardon de tous nos péchés ;
C'est par ce trait divin de ta bonté suprême
Que de leur triste joug nos cœurs sont détachés.

Ton amour sur la croix fait encor davantage,
Il t'y laisse percer le flanc ;
Par ta mort à la vie il nous fait un passage,
Et pour notre salut il prodigue ton sang. Etc. »

On n'aurait pas de peine à multiplier ces hautes leçons que répète la liturgie, surtout pendant la semaine sainte et le temps pascal [1]. C'en sera probablement assez pour qui veut y réfléchir ; et la forme scientifique adoptée par les bénédictines de Ratisbonne ne peut manquer d'être comprise par les esprits graves, à travers une certaine écorce de pédantisme où ces bonnes religieuses se consolaient des ennuis causés par leurs études.

(ed. Arevalo, t. III, p. 135 ; et p. 130). — Boet., *De musica*, lib. I, cap. X-XXIV ; lib. II, cap. III-XVI ; lib. III, cap. II-XVI ; lib. IV, cap. II-XVIII ; et lib. V, cap. VIII-XVI (ed. Migne, *Patrologia latina*, t. LXIII, p. 1176, sqq.) — Martian.Capell., *De nuptiis Philologiæ*, etc., lib. IX, §§ 949-953, etc. (ed. Kopp, p. 741, sqq.).

1. Un poëme ancien, faussement attribué à Juvencus, sous le titre *Triumphus Christi* (Juvenci *Opp.*, ed Arevalo, p. 456-460), montre que ce sont des idées nées avec l'Église elle-même et qui avaient cours par toute la chrétienté. Les preuves surabondent, d'ailleurs, et les citations deviendraient quasi plaisantes en des questions si lumineuses pour tout chrétien suffisamment instruit de sa croyance.

Décrire après cela, en grand détail, toutes les splendeurs d'or, de pourpre, d'azur, etc., qui relèvent l'original, ce serait chose fastidieuse à lire. Heureusement, cette époque possédait une fermeté de dessin qui frappe l'œil, lors même que les autres accessoires disparaissent.

Nous n'avons pas besoin, sans doute, de faire observer qu'ici, comme aux meilleurs temps du moyen âge, le crucifix apparaît triomphant [1]. On nous le montre bien moins comme Victime de douleurs que comme médiateur souverain entre le ciel et la terre. Cela prêtait peut-être moins à la piété tendre; mais la foi y trouvait un aliment généreux, et les grands renoncements, avec toute espèce de résolutions vigoureuses, devaient en jaillir bien plus que d'un moment de larmes. Dieu veuille que l'art retrouve la voie de ces hauts enseignements! L'époque romane possède en ce genre une supériorité qui s'affaiblit trop vers les approches du XVe siècle; et nous ferions bien de nous abreuver aux vieilles sources, sauf à modifier diverses expressions qui sembleraient trop neuves parce qu'elles sont fort anciennes.

II. — L'ABBESSE DU NIEDERMUENSTER OFFRANT SON LIVRE A LA MÈRE DE DIEU.

(Page 23.)

Notre-Dame, au centre de la composition, présente l'Enfant Jésus assis sur ses genoux. C'est un type que nous avons trop abandonné. Marie apparaissait de la sorte bien plus clairement avec toute la splendeur de ce grand titre que lui donne l'Église: Trône de la sagesse éternelle (*Sedes sapientiæ*). Soit qu'elle porte Notre-Seigneur dans ses bras, soit qu'elle le montre assis dans son giron, elle nous enseigne (comme parlent les Pères grecs) l'*Économie* de notre réconciliation. Prêtons encore ici l'oreille au grand poëte chrétien qui s'est chargé de populariser pour nous le langage ecclésiastique.

1. L'auteur du *Speculum Ecclesiæ*, après divers grands docteurs, nous montre Jésus-Christ vainqueur de l'enfer sur la croix où il expire. Son symbolisme pourra sembler étrange à ceux qui n'ont guère étudié les SS. Pères; mais cette allusion au texte de Job sur le Leviathan se retrouve chez plus d'un écrivain ecclésiastique. Honorius donne cet enseignement dans son sermon pour la fête de Pâques (éd. de 1531, fol. 123, v°) :

« In hoc (*mari*) diabolus, qui est Leviathan, circumnatat,
Multitudinem animarum devorat.
Deus autem cœlo præsidens, hamum in hoc mare porrexit,
Dum Filium suum, ad capiendum Leviathan, in mundum direxit.
Hujus hami linea
Est Christi genealogia
Ab evangelistis contexta.
Aculeus est Christi divinitas,
Edulium vero ejus humanitas.
Porro virga per quam linea hami in undas protenditur,
Est crux sancta, in quo Christus ad decipiendum diabolum suspenditur
Cujus carnis edulium dum hic Leviathan, avido dente mortis lacerare nititur,
A latente aculeo transfigitur;
Atque tortuosus coluber de fluctibus protrahitur,
Dum per Christi fidem in omnibus gentibus cultus ejus dilabitur;
Ac de cordibus fidelium, per Christi nomen confusus, quotidie educitur.
Ejus quoque maxilla
Misericordiæ Dei armilla (Job. XL, 21)
Perfoditur,
Et escam electam quam improbus prædo devoravit, Christo colla ejus premente, revomere cogitur. Etc. »

C'est bien encore le triomphe du Rédempteur sur la mort et l'enfer, comme nous l'indiquions précédemment; mais avec une preuve de plus pour les grands motifs qui firent donner jadis aux crucifix une attitude sereine et presque fière. On y visait évidemment à nourrir la foi d'abord; et les sentiments de piété, qui sont beaucoup plus personnels, n'occupaient l'artiste que comme objet d'arrière-plan subordonné à l'effet principal.



L'abbesse du Niedermuenster offrant son livre à la Mère de Dieu.

Conditor alme siderum :

« Sur le couchant du monde et vers l'heure fatale
Dont le menaçait ton courroux,
Tu sors d'une clôture et sainte et virginale
Avec tout l'amour d'un époux.

Tous les êtres du ciel, tout ce qu'en a la terre,
Courbent le genou devant toi;
Et sans avoir besoin d'éclairs ni de tonnerre,
Un coup d'œil les tient sous ta loi.

Saint des saints, qu'on verra du trône de ton père
Descendre encor pour nous juger,
Contre un fier ennemi, durant cette misère,
Prends le soin de nous protéger. »

En clara vox :

« Apprends, âme endormie, apprends à te soustraire
Aux fantômes impurs dont tu te sens blesser,
Le nouvel astre qui t'éclaire
Ne lance aucun rayon que pour les terrasser.

L'incomparable Agneau que du ciel on envoie,
Vient payer de son sang ce que chacun lui doit.
Que les pleurs et les cris de joie
S'efforcent de répondre aux biens qu'on en reçoit;

Afin que quand son bras choisira ses victimes,
Qu'on verra l'univers environné d'horreur,
Loin de nous punir de nos crimes,
Ce même bras nous cache à sa juste fureur. »

Christe redemptor omnium :

« Souviens-toi qu'autrefois, pour réparer l'injure
Que te fit l'homme criminel,
Tu pris chair dans les flancs d'une vierge très-pure,
Et voulus naître homme et mortel. »

Si nous rappelons ces paroles de l'Église, répétées fréquemment à diverses saisons de l'année, c'est que bien des chrétiens ne songent plus à chercher l'aliment de leur foi dans cette prédication de chaque jour. Il en peut résulter que, s'abreuvant à des sources moins hautes, les cœurs s'affaiblissent progressivement jusqu'à ne plus goûter ce qui formait les fortes races d'autrefois.

La Mère de Dieu est, du reste, bien distinguée du fruit divin que ses entrailles nous ont donné; on voit sans peine que la Mère est une créature, et que son Fils est le créateur. Quand ce ne serait que les nimbes de l'un et de l'autre, la croix (ou les trois traverses) montrent que cet enfant est une personne divine. Mais en outre le geste de la Mère annonce l'intention bienveillante d'accueillir les clients; tandis que la droite de l'Enfant Jésus indique une bénédiction souveraine, ou une parole supérieure.

Au-dessus du cercle où trône le Fils de Dieu sur les genoux de sa Mère, se lit en lettres d'or, dans une voûte empourprée, un monogramme du nom *Maria* (entouré du mot *Sancta* en lettres moins apparentes). Le soleil et la lune, à droite et à gauche, rappellent que l'Église lui applique ces paroles : *Unique comme le soleil, belle comme la lune;* et cela se lit en latin sous les symboles bien reconnaissables. Puis c'est Θεοτόκος, pour qu'on n'oublie pas l'enseignement de l'Église contre Nestorius, et qui

déclare que la Sainte Vierge est très-exactement *Mère de Dieu*. C'est le dernier coup porté à l'Arianisme dans ses refuges les plus secrets ; et là encore se vérifie ce que répète l'Office ecclésiastique [1] en proclamant la Très-Sainte Vierge comme écrasant à elle seule toutes les hérésies. C'est-à-dire que les prérogatives de Notre-Dame bien comprises sont la clef de toute la foi chrétienne. La liturgie le fait bien voir, lorsque pour la fête même du Saint-Sacrement (*Pange lingua gloriosi corporis mysterium*), elle nous rappelle aussi l'Incarnation [2].

Le sommet de cette sorte d'abside porte *Domina mundi* (maîtresse du monde). Dût quelque esprit pointilleux trouver cette expression bien emphatique, nous lui dirons que l'Église continue à parler ainsi [3]. Celle dont les saints Pères proclament la toute-puissance *par supplication*, peut bien être appelée Maîtresse; mot que notre langage a trop souvent gâté, mais qui montre que nous comprenons une autorité quasi sans bornes, lors même que son titre serait précaire. Jésus-Christ n'était pas venu pour détruire la nature humaine, mais pour la perfectionner et l'ennoblir. Comme dit un cantique populaire, d'accord avec l'Écriture sainte (III *Reg.* XII, 20) :

« Une mère peut-elle
Essuyer un refus ! »

Sous ces titres principaux, on a inscrit : *Etoile de la mer* et *Vierge des vierges ;* éloges que tout catholique a rencontrés et prononcés cent fois, s'il est autre chose qu'un chrétien de nom [4].

Aux pieds de la Mère de Dieu, l'abbesse se présente avec son évangéliaire comme offrande. Elle est debout, les genoux pliés en manière de suppliante, et son costume peut bien ne pas être pris comme une expression absolue du vêtement qu'elle portait dans son monastère. L'habit de Saint-Benoît, tel que nous le voyons aujourd'hui, offre quelques variantes d'une contrée à l'autre ; mais les siècles surtout n'ont pas laissé de le modifier pour la forme et la couleur. Nous savons que, comme le noir ou du moins les teintes foncées y dominaient, l'art ne s'en accommodait pas facilement. Plus d'un vitrail recourt à des à peu près, afin d'éviter cette sorte de tache dans la peinture qui fait trou au milieu d'une composition. Si donc, en cet endroit, l'abbesse porte un voile bleu et une robe lie-de-vin, ne nous hâtons pas de conclure que les bénédictines de Ratisbonne étaient précisément vêtues de cette façon. Ce peut être un stratagème pour ne pas briser l'aspect général dans une grande page où l'on voulait de la magnificence.

Le chiffre de la donatrice, qui correspond à peu près au monogramme *Maria*, nous donne quelque chose comme UOTHA ; et, en tenant compte des modifications subies

1. « Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. »

2. Suivons encore la paraphrase de P. Corneille :

« D'une vierge, pour nous, il prend son origine ;
Son Père nous le donne à tous. Etc. »

Là se voit la réalité du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'eucharistie, désormais inséparables de sa divinité ; mais rattachée à la maternité de Marie.

3. Office de la Sainte Vierge, antienne à *Magnificat* : « Beata mater et intacta virgo, gloriosa regina mundi, » intercede pro nobis ad Dominum. »

4. Les titres d'honneur les plus lisibles sont ici :

Sancta Maria Domina mundi,
Electa ut sol, pulchra ut luna,
ΘΗΕΟΤΟΧΟΣ (*sic*).
Stella maris.
Virgo virginum.

par l'orthographe allemande, on est conduit à traduire *Uda*, *Utta*, *Uta*, *Oda*, *Hoda*, *Itta* (peut-être), *Itha*, *Ida*, etc. Rechercher dans les archives de Bavière à quelle époque bien exacte vivait cette dame, ce n'est pas mon affaire aujourd'hui [1]. J'aime mieux exposer les pensées du moyen âge que d'en scruter les parchemins; et les lecteurs ne m'en sauront pas mauvais gré, pour la plupart, si je ne me trompe. La doctrine chrétienne de tout temps et de tout pays est plus ou moins accessible, sous les formes les plus rudes, à qui connaît le catéchisme et a consulté les auteurs ecclésiastiques; des recherches chronologiques spéciales sont d'un intérêt moins attrayant, et il se trouve assez d'hommes qui en feront leur pâture de choix. Ceci soit dit avec tout le désintéressement et toute la modestie convenables à l'aveu définitif de ne pas vouloir intervenir en des questions dont je ne conteste pas, d'ailleurs, l'importance.

De ce portrait quelconque d'une religieuse, faut-il conclure que le livre est son ouvrage? Non, c'est au moins douteux. Les chefs de corporations, d'établissements, de monarchies même, bénéficient fréquemment, dans l'histoire, de ce qu'ils ont tout simplement commandé ou seulement laissé faire. Prenons donc le nom *Uotha* moins comme une signature que comme une date, dont l'approximation sera resserrée entre ses limites les plus étroites par les diplomatistes de Munich. Il nous suffit que ce soit œuvre du XIIe siècle. D'ailleurs, Utha étant désignée avec le titre de *digne abbesse*, faisons-lui l'honneur de croire qu'elle ne s'est pas elle-même décerné cet éloge, et que c'est le fait de l'artiste à laquelle est dû le manuscrit.

Deux vers léonins, dont je ne déchiffre pas à coup sûr tous les mots dans la copie, expriment du reste assez clairement l'hommage présenté à Notre-Dame par le chef de l'abbaye [2]. Autour du cadre, d'autres vers annoncent que les petites figures à mi-corps qui entourent l'ensemble sont un cortége bien approprié à la Reine des vierges [3]. Mais la symétrie conduisait à tracer huit médaillons; et la théologie ne parle que de sept vertus fondamentales : la Foi, l'Espérance et la Charité (trois vertus théologales) ; puis la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force (quatre vertus cardinales). Ici donc, comme en bien d'autres cas, l'art s'est trouvé faire un compromis entre la doctrine fondamentale et les procédés impérieux de l'exécution. C'est en peinture ce que devient souvent pour la poésie la lutte de la raison contre la rime, et l'on sait trop que c'est parfois la rime qui l'emporte. Quoi qu'il en soit, nous prions les protestants qui sont droits de cœur d'observer ici que le catholicisme de ces vieux temps ne tenait pas la pratique des vertus comme séparée du culte des saints [4]. Nous en trouverions une autre preuve (s'il le fallait) bien loin de la Bavière

1. Néanmoins, sans vouloir me substituer aux bibliothécaires ou archivistes bavarois, je puis indiquer plusieurs abbesses du nom d'Utta (Uotta) ou à peu près, qui ont gouverné le Niedermuenster de Ratisbonne :

Tutta, de la maison des comtes de Falkenstein, élue en 1177; abbesse durant trois années. Ce semble être la nôtre.

Tutta, issue des comtes de Niedenburg; élue en 920, présida quatorze ans à cette abbaye.

Utta, des comtes de Mosburg, élue en 1009 ; même durée que la précédente, dans son gouvernement. Je n'oserais pas l'exclure de ce manuscrit.

Tutta de Thalmassing, élue en 1239, ne fut abbesse que trois ans.

2. « Virgo Dei genitrix, divino pignore felix,
Suscipe vota tuæ prompti serviminis (?) Outæ. »

3. Dans la planche typographique (page 23), ces bustes sont entourés de l'inscription :

« Stemmata virtutum comitantia lumine Christum,
Compta corollariis dantur pro munere justis. »

Puis, autour de la Mère de Dieu, courent ces deux vers:

« Quod sequitur partum, de me scitote remotum ;
Hinc ego virgo Deum genui per Pneuma supernum. »

4. Les inscriptions des Vertus cardinales dans la même page disent à peu près : « Divina prudentia est quæ non » transit de cogitatione in cogitationem, sed in cujus cogi-

et vers la même époque, sur le grand escalier qui donne accès au sanctuaire célèbre de Notre-Dame du Puy. Un des degrés que le pèlerin montait souvent à genoux porte encore en gros caractères ces deux vers léonins qui enseignent comment la dévotion doit être entendue :

« Ni caveas crimen, caveas contingere limen;
Nam Regina poli vult sine sorde coli. »

Ce que je traduirais librement de la sorte, sans trop chercher à serrer le texte :

« Si ton cœur n'est pas pur, n'entre pas en ce lieu,
Car la Reine du ciel veut que l'on plaise à Dieu. »

Autrement dit : Confesse-toi, ou ne te fie pas trop à ton pèlerinage ; c'est mon Fils qui remet les péchés, je ne puis te valoir que le repentir. Reste à mettre en usage les moyens qu'il t'a offerts dans l'Église.

En somme, nous n'avons pas à rechercher ce que veut dire chacune des personnifications qui forment ici la cour de Marie [1]. Qu'il suffise, pour rendre raison même de ce qui semblerait être ornementation pure, de proposer un sens à tous ces petits monstres qui garnissent le cadre. Ce pourrait bien être le symbole des vices qui sollicitent sans cesse le cœur humain à s'écarter des vertus chrétiennes. S'il en est ainsi, comme je le soupçonne, nous aurions là bien peu d'ornements oiseux ; et ce doit être, ce semble, la vraie tâche de la peinture chrétienne. L'enseignement marcherait avant tout, et le beau n'y viendra que pour aider le vrai.

III. — LA MAIN DIVINE.

(Pl. II.)

Si c'était le lieu de s'étendre sur un point d'archéologie chrétienne appartenant au symbolisme général, il y aurait mainte chose à dire sur cette droite qui rayonne dans un triangle au centre de la composition. Mais cela se représente trop fréquemment dans l'art chrétien et dans le langage des auteurs ecclésiastiques, pour que nous en prenions prétexte de donner comme chose nouvelle une explication passablement exposée par bien d'autres. Nous en avons aussi parlé à notre tour plus d'une fois, sans prétendre dévoiler une curiosité inouïe [2]. Il peut donc suffire de rappeler que l'Écriture sainte (*Exod.* XV, 16. — *Ps.* XVI, 8 ; XVII, 36 ; XIX, 7 ; XX, 9 ; etc., etc.) et la liturgie [3] nous remettent en pensée fréquemment cette expression antique. Quant au

» tatione (?) simul adsunt cuncta quæ novit. — Divina justitia est quæ perpetua lege a bonæ voluntatis suæ continuatione non flectitur. — Divina fortitudo est quæ semper idem est, nec aliquando mutatur. — Divina temperantia est quæ in se perpetua intentione conversa est. » M. A. de Surigny vient de développer tout cela dans les *Annales archéologiques*, plus au long que je ne prétends le faire.

1. L'artiste pourrait alléguer une excuse que nous lui avons presque dérobée, et qu'il est trop juste de lui rendre. Une page dérangée par notre explication précède celle-ci dans l'original ; et là les quatre Vertus cardinales se montraient avec plusieurs de leurs attributs traditionnels. Nous les reverrons sous le titre III (*Main divine*).

2. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 212-216. — *Caractéristiques des Saints*, sous le titre *Main divine*.

3. Le *Veni Creator* appelle le Saint-Esprit, *doigt de la droite divine*.

triangle, je ne le préconiserai pas avec autant d'assurance. Cette figure géométrique, sous la forme équilatérale, peut bien conduire l'esprit à se rappeler l'unité de nature et l'égalité des personnes divines [1]; mais on ne voit pas que l'art des temps vigoureux ait prodigué une figure si abstraite. Maintenant surtout que le triangle est devenu, comme souvenir de l'équerre, un symbole maçonnique, l'Église n'a que faire d'un signe profané de la sorte; et l'on peut bien dire qu'elle s'en est assez peu servie lors même que l'inconvénient moderne n'existait pas.

L'inscription autour de ce cercle est en vers léonins qui ne manquent pas de grandeur dans l'expression générale, mais où l'on aperçoit la gêne imposée par cette forme un peu stricte :

« Perpetuo totum nutu cingens Deus ævum
Sanxit ab æterno quæ condidit omnia Verbo. »

Traduire ce langage théologico-poétique en notre français moderne deviendrait facilement un casse-tête s'il s'agissait de se l'imposer habituellement. Le moyen âge s'apprécie mal quand on lui enlève la forme qu'il avait revêtue; il s'était fait un latin que je ne prétends pas blâmer, mais que les modernes jugent de travers quand ils n'ont pas été familiarisés avec la lecture attentive des écrivains de ce temps. Renvoyons donc cet idiome à ceux dont il est justiciable, et n'en portons pas la cause à des tribunaux incompétents [2].

Les quatre Vertus cardinales sont représentées en bustes dans les quatre petits carrés des angles [3]. C'est, au sommet, à gauche du spectateur, la Prudence, portant un livre dont la forme n'est pas très-reconnaissable pour qui n'aurait pas l'habitude de ces figures symboliques; mais on peut absolument distinguer les fermoirs du volume sur la tranche et les ornements du plat de la couverture. Le texte voisin dit que *la Prudence ne voltige pas d'une pensée à l'autre;* on en fait donc ici l'esprit sérieux qui creuse la matière de son étude, comme qui dirait l'*homo unius libri.*

En face, la Justice porte sa balance ordinaire, dont les deux plateaux sont en équilibre exact; et le texte dit que, les yeux fixés sur la Loi divine, elle ne laisse jamais gauchir sa bonne volonté.

Sous cette dernière, la Tempérance tient deux coupes (l'eau et le vin), pour indiquer que son attention habituelle est d'éviter toute ivresse, surtout en ce qui appartient aux sens. L'inscription voisine nous apprend qu'elle se surveille elle-même avec une attention soutenue.

1. La *Préface* du dimanche dit un peu plus clairement, et avec une tout autre majesté : «Quod enim de tua glo- » ria revelante te credimus hoc de Filio tuo, hoc de Spi- » ritu Sancto sine differentia discretionis sentimus; ut in » confessione veræ, sempiternæque Deitatis, et in Personis » proprietas, et in essentia unitas, et in majestate adoretur » æqualitas. »

2. J'en dirai autant du vers qui court verticalement à droite et à gauche du cadre :

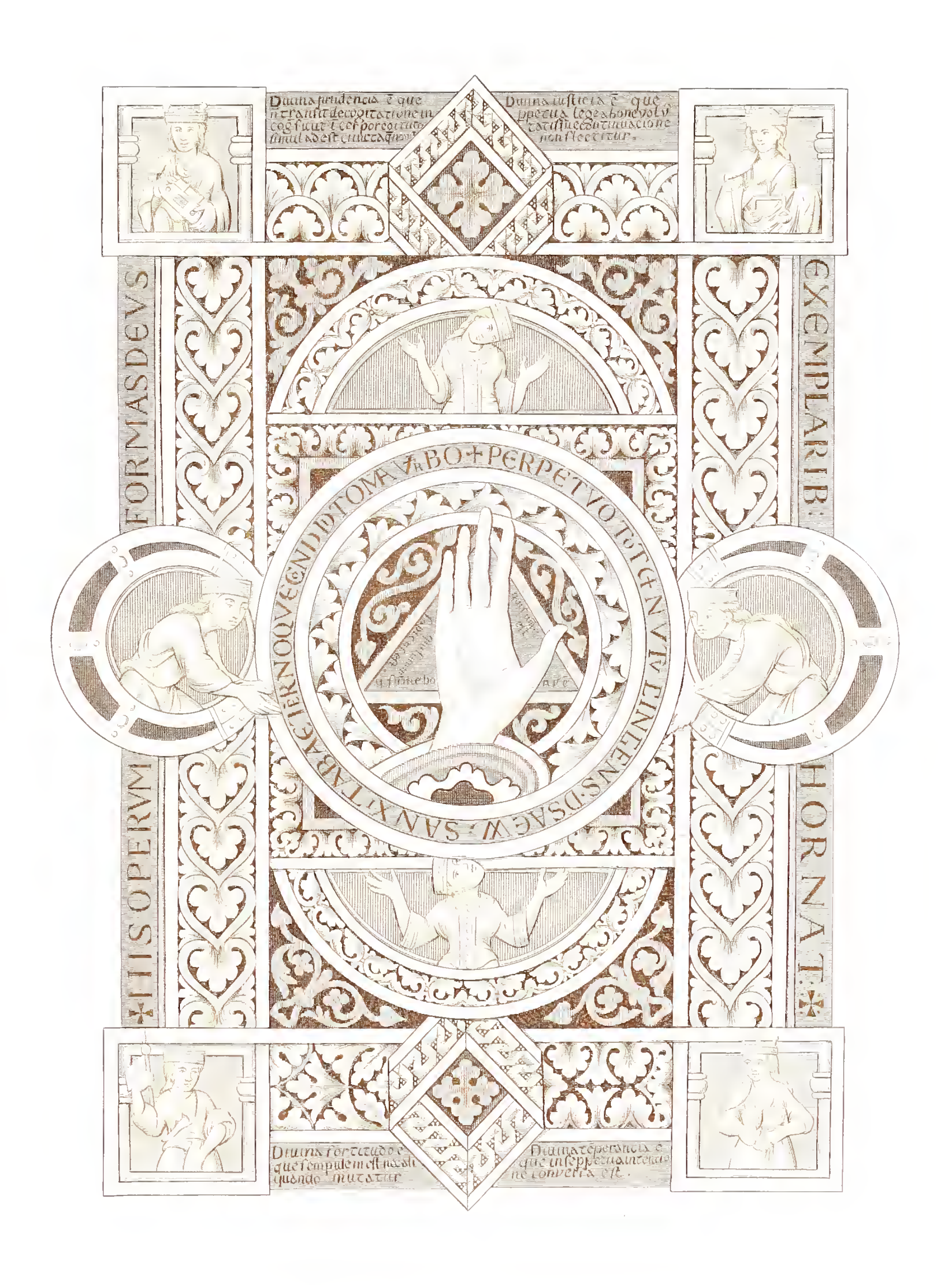
« His operum formas, Deus, exemplaribus hornat (*ornas?*). »

Sur les côtés du triangle, on lit : « Qui summe [*potens?*] » est. — Qui summe sapiens est. — Qui summe bonus est. »

3. Ces quatre vertus cardinales ont suggéré à quelques théologiens l'idée de préciser aussi quatre vices fondamentaux. Voici, par exemple, l'antagonisme énuméré par Honorius d'Autun dans son *Speculum Ecclesiæ* (serm. in dominica Passionis) :

« Per quatuor reges gentium (*Gen.* XIV), quatuor vitia (gaudium), timor, cupiditas, mœror) intelliguntur;

» Quæ quatuor virtutibus (prudentiæ, fortitudini, temperantiæ, justitiæ) opponuntur. »



+ HIIS OPERVM FORMAS DEVS
EXEMPLARIB: HORNAT:

Vis-à-vis de cette dernière, la Force élève un drapeau qui n'annonce pas mal sa constance, malgré les obstacles et le feu qu'elle sait trouver dans son cœur pour surmonter toute lutte.

Les allusions aux vertus théologales et cardinales, l'une des bases du catéchisme, ont joué de malheur avec maint savant de nos jours. Je pourrais citer M. Édél. du Méril (*Poésies populaires latines antérieures au* XII[e] *siècle*, p. 152, sv.); mais prenons pour exemple une inscription de Vaison, copiée assez exactement dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* [1], et à propos de laquelle un homme d'esprit charmant a manqué une belle occasion de se taire. M. Jules Courtet, dans la *Revue archéologique* [2], n'explique pas mal ce qu'il y aurait d'enfantillage à vouloir interpréter les expressions de la science théologique (ou tout bonnement de la doctrine chrétienne) quand on n'en sait pas le premier mot. Répétons ces quatre vers du vieux temps, pour ceux qui ne sont pas au courant de la discussion :

« Obsecro vos, fratres, Aquilonis vincite partes :
Sectantes claustrum, quia sic venietis ad Austrum.
Trifida quadrifidum memoret succendere nidum,
Ignea bissenis lapidum sit ut addita venis. »

Qu'un académicien français du XIX[e] siècle ne trouve cela ni très-clair, ni très-classique, le grand malheur! L'auteur primitif parlait aux chanoines et clergé de la cathédrale, et il en était compris. Que lui demanderait-on de plus et quel est le prétexte raisonnable de le tourner en ridicule? Aujourd'hui encore (Dieu merci!) on rencontrerait beaucoup de gens qui, sans appartenir à nulle société littéraire, savent très-bien qu'il y a trois vertus théologales dominant tout dans la vie chrétienne, quatre vertus cardinales destinées à régler la conduite du fidèle sous la direction des premières, et douze apôtres que nous tenons pour les pierres fondamentales de l'Église [3].

Ajoutez, ce qui n'est pas d'une érudition fort abstruse, que l'Esprit-Saint descendit sur le collége apostolique, en forme de flammes, au jour de la Pentecôte [4]; et que

1. Deuxième série, t. IV, p. 333-338.

2. VIII[e] année (1851), 1[re] partie, p. 318-321. J'en avais dit un mot moi-même dans les *Mélanges d'archéologie* (t. I, p. 258), en traitant du *symbolisme à l'extérieur des églises*; car, comment se contenir en face de certaines énormités qui se débitent avec une désinvolture quasi gracieuse ! Cependant on peut bien en croire la Fontaine en ce point :

« Ne forçons pas notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.»

Ajoutons qu'il faut tenir compte de ce qui peut avoir été introduit de désordre dans une inscription où certaines parties auront subi quelques déplacements lors de la pose définitive, ou du moins dans l'état qui se présente à nous. Cela se rencontre, par exemple, dans les plaques d'orfévrerie qu'on déplace aisément, surtout en prétendant réparer l'ensemble. Nous avons eu occasion de le faire observer pour la grande châsse d'Aix-la-Chapelle (*Mélanges d'archéologie*, I[re] série, t. I, p. 16, sv.); et j'en trouve une nouvelle preuve dans une châsse d'argent qui se voit aujourd'hui à la cathédrale d'Amiens (*Revue de l'art chrétien*, t. VI, p. 164). Évidemment deux vers s'y rencontrent qui doivent échanger leurs derniers mots. Sous les pieds de Notre-Seigneur, il faut lire ceci :

« Te precor ut facias omni me crimine mundum. »

L'autre ligne, aux pieds de la Sainte Vierge, était sûrement :

« Fert opus auctorem, retinens cum prole pudorem. »

Le commencement du dernier vers revient à peu près à ce langage de Dante :

« Vergine madre, figlia del tuo figlio. »

3. *Eph.* II, 19-22; — *Apoc.* XXI, 10-13, 19-21; etc. Corneille n'ignorait pas cela, lui, quand il traduisait l'hymne pour la dédicace de l'Église (*Urbs Jerusalem beata*) :

« Sainte Jérusalem, ville heureuse à jamais,
Charmante vision de paix,
Qui n'es bâtie au ciel que de pierres vivantes. »

4. Recourons encore à Corneille (*Jam Christus astra ascenderat*), pour ne pas puiser hors de l'Académie française :

« Ce feu pur et brillant des splendeurs éternelles
Sur le troupeau choisi se plaît à s'épancher. Etc. »

Satan est désigné sans cesse comme *Esprit de ténèbres* [1], tandis que Dieu est mille fois qualifié de *Lumière véritable*, de *vrai Soleil*, etc. [2].

Avec ces simples données que possédait un paysan du XIe siècle, et avec l'usage du latin (latin de l'époque, si l'on veut), qui n'était sûrement pas étranger aux chanoines, il ne fallait pas se rompre la tête pour entendre des conseils comme celui-ci : « Résistez aux tentations, gardez la vie régulière qui établira le règne de Dieu en vous. Que les trois grandes vertus qui ont Dieu pour objet comme pour motif, animent chez vous celle dont l'ordre est inférieur, et dont les actes ne seraient qu'humains sans cette flamme divine. Ainsi, seulement, vous mériterez d'être associés aux apôtres. » Cela n'est point comique du tout, que je sache ; et si deux ou trois mots entrent dans l'expression de pareil avis, qui sentent l'effort ou le mauvais goût, il est de nos jours tel poëte célèbre sur lequel la verve du spirituel critique trouverait meilleur emploi. Personne ne lui conteste une habileté rare à manier le français, *qu'allait-il faire dans cette galère* du latin, compliqué par le symbolisme théologique du moyen âge? Un homme de tant d'esprit, mais surtout un fonctionnaire alors rétribué comme *inspecteur des monuments historiques de France* (si je ne me trompe fort), pouvait bien laisser ignorer qu'il connaissait assez peu les éléments de notre civilisation française. Il peut y avoir espièglerie d'opposition à se vanter de ne pouvoir remplir son mandat; mais après cela on le dépose afin de ne pas servir deux maîtres: la Conscience et la Popularité. Ou bien on se tait, sans trop de finesse, et l'on jouit de son traitement avec modestie comme l'ayant gagné par une droiture quelconque. Le public (qui ne manque pas d'esprit non plus) sera-t-il dupe de manéges à double entente? Autre affaire, car (grâce à Dieu) la conscience surnage communément, même dès ce monde ; et l'honnête homme ne perd pas toujours entièrement sa peine durant la vie, quand il tient bon.

Bref, revenons au moyen âge, qu'un de ses interprètes modernes nous a fait presque oublier [3]. Ceux qui connaissent le catéchisme [4] s'en tirent avec moins d'embarras. Nous avons, dans le manuscrit de l'abbesse bavaroise, la puissance divine qui répand les vertus en nos cœurs, si nous lui donnons accueil. Là encore, ainsi que nous le remarquions précédemment, la symétrie aura fait introduire huit vertus au lieu de sept, qui est le nombre normal. Cependant il est facile de reconnaître la pensée de l'artiste : les vertus véritables, celles qui sont inspirées par la Grâce, valent seules quelque chose après la mort ; et la nature elle-même, quoique d'origine céleste, ne compte pas pour la vie éternelle. C'est pourquoi saint Augustin, parlant des vertus humaines qu'avait développées le caractère romain, dit de ces grands vainqueurs : « Ils ont reçu leur salaire temporel (l'empire du monde) : à mérite creux, vaine récompense. »

1. Je l'ai fait observer, avec plus de citations que certains lecteurs ne l'auraient voulu, mais en omettant bien d'autres textes, dans les *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 78-84. Du reste, il suffirait de lire avec un peu de réflexion l'office quotidien de Complies.

2. Tenons-nous-en toujours au grand poëte qui mourut doyen de l'Académie française. Hymne du lundi à Laudes (*Splendor paternæ gloriæ*) :

« Vrai soleil, répands dans nos âmes
De cet éclat divin les rayons tout-puissants ;
Verse du Saint-Esprit les plus brillantes flammes
Sur les gouffres obscurs où s'abîment nos sens. »

Puis, le samedi à Vêpres (*O lux beata*) :

« O Trinité, sainte lumière,
De trois divins suppôts adorable unité ;
Le soleil finit sa carrière,
Dans le fond de nos cœurs verse une autre clarté. Etc. »

3. M. Fried. Guill. Otto, dans son *Catalogue des mss. de Giessen*, publiait (en 1842) un poëme de Jean de Garlande, où il aperçoit très-bien les vertus théologales et cardinales (p. 136). Je ne vois pas pourquoi la France catholique aurait à rechercher ces enseignements dans l'Allemagne luthérienne, quand il s'agit d'expliquer un auteur français.

4. Cf. D. Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. III, p. 465 ;

IV. — LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE.

Au centre de la composition se dresse en pied saint Erhard (*Herardus,* Erchard, Érard, etc.) dans un costume épiscopal un peu étrange, et sous des voûtes en perspective qu'il nous faudra expliquer. La présence de ce saint homme répond aux souvenirs les plus chers de l'abbaye bénédictine dont nous exposons l'œuvre. Il est admis qu'après la mort de saint Emmeran, fondateur (mais français) du siége de Ratisbonne, celui-ci occupa la chaire épiscopale, et fut comme l'auteur du Niedermuenster, où sa tombe était honorée.

L'homme de Dieu a la tête couverte par un bonnet singulier, qui montre que la mitre n'était pas encore d'usage universel ; mais nous y voyons que l'évêque couvrait dès lors sa tête de façon à laisser distinguer sa suprématie entre les simples prêtres. On voit, du reste, à sa gauche, un prêtre revêtu de l'aube, et portant le manipule sur le bras gauche ; ce qui fait voir la différence ordinaire entre les ornements de l'épiscopat et ceux de la prêtrise. Car il est bon de se rappeler que, dans le langage ancien de l'Église, *Sacerdos* signifie généralement *Evêque* [1].

Le Pasteur proprement dit (sous le Pasteur suprême, qui est l'évêque de Rome) est l'évêque local (l'Ordinaire). Aussi était-il caractérisé jadis par la chasuble, sans compter les distinctions accessoires qui surmontent cet insigne supérieur. On serait, d'après cela, mené à conclure que le prêtre ne doit dire la messe que sur la commission de son évêque ; et c'était bien, en effet, l'ordre adopté, principalement dans les cathédrales. Ceux qui ont étudié les antiquités ecclésiastiques, savent que le curé de campagne était un délégué de l'évêque pour les chrétientés situées à distance. Dans les villes, c'était à la cathédrale qu'il fallait se faire chrétienner (baptiser) ; mais l'église épiscopale conservait si bien son rang, que les curés devaient y venir recevoir la communion pascale à la tête de leurs paroissiens [2].

Saint Erhard, le premier évêque allemand de Ratisbonne [3], montre de la droite l'autel où se fait la Consécration. Sous un petit *ciborium* se voit un énorme calice, avec une patène ; et le missel est tout près de là. L'autel des vieux temps affectait cette belle simplicité, relevée aux yeux du fidèle par le dôme qui le surmontait ; et comme le Saint-Sacrement n'y demeurait pas dans un tabernacle, tout ornement y disparaissait d'ordinaire, une fois la messe finie.

Cependant, pour qu'on y vît plus clair, j'ai cru bon de reproduire avec moins de

L. Villanueva, *Viage literario...*, t. II, p. 191-196 ; C. Cavedoni, *Memorie.... di Modena* (série 3e, t. VIII, p. 44, 1849) ; etc.

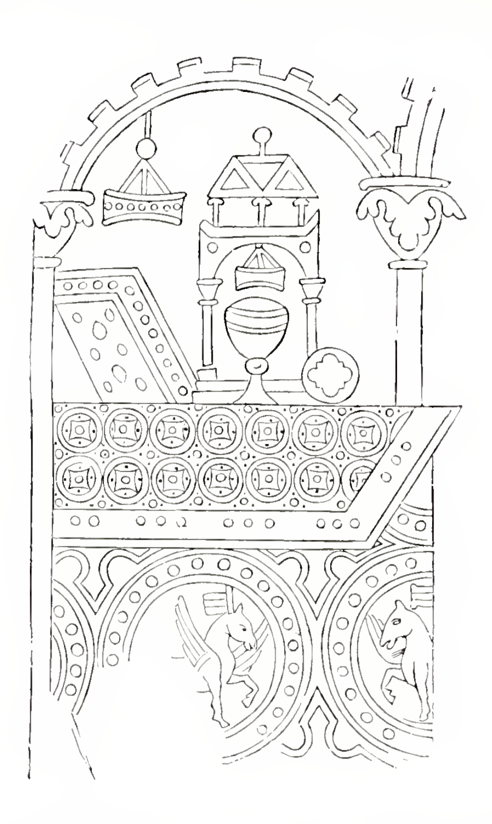
1. Cf. *Souvenirs de l'ancienne Église d'Afrique* (1862, p. 369-375.

2. Dans l'office grec de saint Basile le Grand (1er janvier), on répète à diverses reprises l'expression tracée en grec par notre bénédictine, d'une épaule à l'autre de saint Erhard. On l'appelle Hiérarque, on le montre enveloppé de la robe hiératique, revêtu des ornements éclatants de la hiérarchie. Celui-là était du moins le premier évêque de toute une province et l'un des plus grands docteurs de l'Église grecque ; tandis que Ratisbonne était suffragant de Salzbourg sans plus, et par conséquent simple évêché, sans suprématie extraordinaire. Mais le bon souvenir du *Nonnenkloster* rendait saint Erhard très-particulièrement recommandable aux religieuses dont il avait fondé l'abbaye.

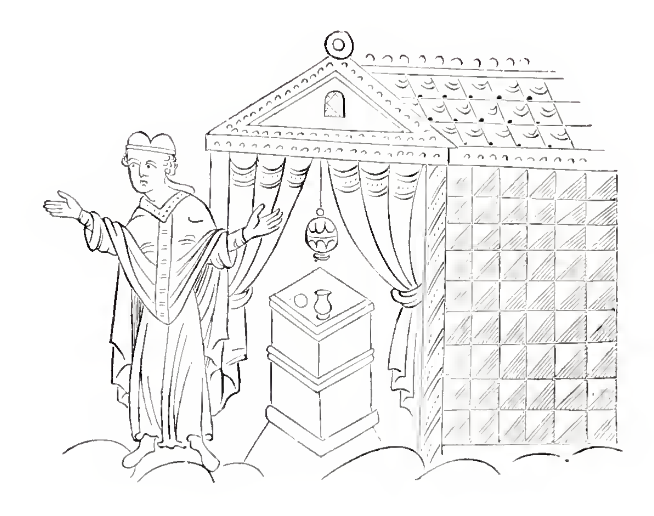
Aussi lui donne-t-on une double étole, dont les quatre bouts se voient au-dessus de ses pieds ; sur quoi je puis bien me contenter de renvoyer aux notes du savant Reiske, sur le cérémonial de Constantin Porphyrogénète (ed. Bonn., t. II, p. 657, sq.), autant que cela peut valoir en sujets ecclésiastiques de l'Occident.

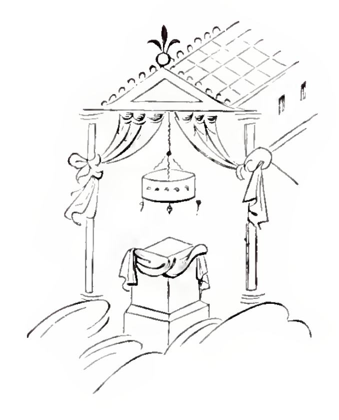
3. Près de sa tête et au-dessus de la grande voûte, on aperçoit ces mots qu'il faut réunir : *Præsul S. Herhardus.*

réduction une partie de la miniature bavaroise. On y verra un peu mieux que le maître autel (pour le moins) gardait parfois certaines indications du ministère auguste auquel il servait chaque jour. Couronne, lampe ou encensoir suspendus sur la table sainte distin-



guaient le sanctuaire comme un lieu privilégié. C'est ce que complétera au besoin ce renseignement. Voici, d'après le *Psautier saxon* du British Museum (Bodley, n° 603), deux autels plus ou moins accompagnés d'ornements semblables. Il ne faut pas objecter que ce ma-





nuscrit, quand il est question de sanctuaire, avait en vue le tabernacle hébreu ou le temple de Jérusalem. Tout le monde sait fort bien que les artistes du moyen âge ne se piquaient pas d'archéologie rétrospective, et prenaient leur modèle dans le présent. S'il


AGNUS DEI
RECTRIX
DOM A ABBA

en fallait des preuves, elles abonderaient, et je fais au lecteur l'honneur de croire qu'il m'en dispense; d'autant que j'en ai donné plus d'une indication dans le 3e volume des *Mélanges*, 1re série, p. 18-40.

Depuis une quinzaine d'années, des architectes distingués par leur talent et leurs connaissances, mais peut-être médiocrement chrétiens, nous ont fait en ce genre certaines restitutions archéologiques qui ne vont plus à nos mœurs. Que l'autel demeure entièrement vide après la célébration du saint sacrifice, nous le comprendrions absolument; mais il ne faudrait pas qu'on pût le confondre avec une sorte de crédence où l'on serait libre de déposer son chapeau, son parapluie, son paletot, etc., *ad libitum*.

Ce rôle de l'autel domine de haut toute l'archéologie du monde, et nous ferions bien de ne pas gâter (pour l'amour de l'archéologie) ce qui reste de foi au pauvre peuple chrétien de nos jours. Car l'art religieux doit être au service de la religion, ce semble; et comment voulez-vous que, sur une table dépouillée, on reconnaisse ce qui sert tous les matins à l'immolation de l'Agneau sans tache pour effacer les péchés du monde! Ne cherchons pas trop dans les récents décrets de la congrégation des rites, s'il faut laisser sur cette table auguste deux, quatre ou six chandeliers (pour les bouquets plus ou moins étagés, il n'en est pas question); laissez-nous quelque témoignage qui nous affirme que là Jésus-Christ est descendu des hauteurs du ciel, et que cette table est l'autel eucharistique. Il ne s'agit point absolument d'un ou de trois degrés (quoi qu'il en soit des rubriques légales), de quatre ou cinq colonnes (ou même d'une seule) sous la table de pierre qui sert au *Sacrifice selon l'ordre de Melchisédech;* faites-nous au moins comprendre que c'est quelque chose à part, et non pas un meuble quelconque dans le saint lieu. Sinon, vous pourrez dire que vous faites de l'archéologie; mais on vous répondra que la théologie vaut beaucoup mieux, et que vous changez les églises en musées. Le chrétien n'est pas tenu de reconnaître ces traces du vieux temps; ce qui lui importe avant tout, c'est de ne pas se voir dépaysé dans sa paroisse; épargnez ce qu'il a conservé de foi, et ne lui faites pas traiter le sacrement de nos autels comme un pain bénit qui se coupe dans la sacristie entre marguilliers et enfants de chœur causant ensemble durant la messe, pour abréger d'autant la durée de l'office divin.

Ainsi, tenons l'archéologie pour bonne, mais *avec un grain de sel;* ou plutôt étudions son esprit beaucoup plus que sa pratique extérieure, car elle ne vivait en son temps que par l'enseignement traditionnel qui se transmet dans le langage et non pas précisément dans les formes données à la pierre. En d'autres occurrences je pourrai sembler tenir un autre langage, mais on trouvera sans peine que je me place toujours au même point central : la doctrine avant tout, et les formes anciennes (si elles sont encore comprises), quand l'esprit moderne y peut voir le reflet du vieil enseignement, qui prime tout. Autrement l'Église toujours vivante serait transformée par les artistes en une curiosité d'antiquaire qui ne s'explique pas sans le livret des connaisseurs raffinés; or, ce n'était pas là ce qu'entendirent les apôtres quand Jésus-Christ leur disait (Math. xxviii, 19) : « Enseignez toutes les nations. » C'est-à-dire : Parlez la langue de tout climat et de toute époque; servez du grec à l'Hellène, du classique à qui en veut, du barbare à qui se voudra faire chrétien sans devenir Romain ou Grec pour cela; que chacun de vous sache se faire tout à tous, pour me faire des serviteurs de Dieu; et le reste importe médiocrement, dès qu'il y aura un seul bercail sous le souverain pasteur. Là est la grande affaire, l'unique dont je vous charge réellement pour le monde entier, tant qu'il durera. Aussi saint Paul,

cite-t-il des vers grecs antiques aux gens de l'Archipel et du Péloponèse; mais l'Ancien Testament et le Nouveau règnent sur le tout, et son Épître aux Hébreux ne leur demande pas de se faire Hellènes pour appartenir à l'Église. Toute forme est bonne si le cœur est édifié, mauvaise (fût-elle ancienne) si l'esprit du fidèle n'y reconnait pas l'enseignement fondamental.

Conséquemment, quoi qu'il en soit des appréciations personnelles d'un homme qui a été baptisé à Notre-Dame de Paris, le byzantin, le roman, le gothique, la renaissance ou la rocaille ne me passionnent qu'en tenant compte de l'effet produit par ces genres divers sur le spectateur pour le mener a Dieu. L'humanité se compose de races diverses auxquelles les siècles et les civilisations ont imposé un cachet spécial; et j'avoue, pour ma part, que certaines églises valaques me semblent grandement comprises. Je me souviens aussi que dans mon enfance je remarquai avec un certain plaisir patriotique la surprise religieuse qu'éprouvaient des officiers russes à leur entrée dans la cathédrale parisienne. Il paraît donc que l'habitude n'est pas tout, et que certaines formes ont un charme qui se fait sentir aux gens les moins habitués. Mais en somme chacun de nous aime ce qu'il a vu dès son enfance; laissons donc les hommes sous l'empire de ce qui parle à leurs cœurs, sans trop accorder à ce qui émeut le nôtre. Le secret de chacun, Dieu le sait; il suffit que le Grand Maître soit servi : l'art est chose secondaire dans la destinée immortelle de l'homme. Jésus-Christ et sa mission divine passent avant, de beaucoup.

Le fait est que nous avons à droite de S. Erhard un autel (page 32) paré de tapisseries byzantines où l'on aperçoit des chevaux de course qui, coiffés d'un petit drapeau, doivent être un souvenir des fêtes de l'Hippodrome. Le petit *ciborium*, surmonté d'une autre voûte où pend une seconde couronne d'or, rappelle la magnificence que les siècles passés prodignaient volontiers dans le sanctuaire pour attirer l'attention sur l'autel principal [1]. Il est donc clair que la grandeur du pontificat trouve sa source dans la célébration solennelle de la sainte Messe [2]; les autres attributs de cette dignité consistent à transmettre le pouvoir de continuer ce grand œuvre jusqu'à la fin du monde : c'est ce qui fait que le sacerdoce n'est entier que dans celui qui fait les prêtres. L'épiscopat interrompu, tout croulerait, parce que la succession s'arrêterait dans l'Église. C'est pourquoi S. Erhard revêt ici une sorte de *pallium* qui indique l'importance des évêques.

Cette espèce d'ornement trouvera son explication quand nous aurons à parler de plusieurs broderies conservées à Eichstædt. Contentons-nous aujourd'hui de faire observer que, d'une épaule à l'autre, est inscrit en grec le mot *Hierarchia*. La langue hellénique n'était pas seulement recommandée aux fidèles par les traces fréquentes que la théologie en conserve dans l'expression de la doctrine chrétienne; l'Allemagne du X[e] siècle et du XI[e] avait eu des relations nombreuses avec l'empire de Constantinople, surtout lorsque l'empereur saxon Othon II épousa la princesse Théophanie (ou Théophano). Alors bien des artistes orientaux suivirent dans l'Occident la fortune de cette femme distinguée. L'art germanique en montre beaucoup de traces; les empereurs iconoclastes d'Orient avaient

1. Il en a été question très-suffisamment dans les *Mélanges d'archéologie*, 1[re] série, t. III, p. 12-39; et l'on aurait pu y citer bien d'autres textes, sans compter les monuments qui développeraient le témoignage de l'importance qu'on attachait au lieu où s'offrait solennellement le saint sacrifice. En outre, l'institution d'une solennité spéciale pour le sacrement de nos autels (au XIII[e] siècle) valait aussi quelque chose en cette affaire.

2. C'était le souvenir de ce que dit Notre-Seigneur aux apôtres, quand il institue l'eucharistie; comme parle le canon de la Messe : « Hæc quotiescumque feceritis, in » mei memoriam facietis. »

découragé pour longtemps les peintres de leur pays, qui devaient se porter avec joie vers des nations neuves et simples où l'on ne se chamaillait pas sur la pointe d'une aiguille, et qui ne possédaient plus guère qu'un art demeuré dans les langes. L'invasion magyare, après les dévastations normandes, interrompit tellement les traditions carlovingiennes, que nous nous trouvions réduits alors aux bégaiements de l'enfance. Aussi les Grecs, avec leur traditions de procédés techniques et artistiques, étaient-ils sûrs de rencontrer bon accueil en Allemagne. Ils poussèrent plus tard jusqu'en France, au moins par leurs élèves ; et nos provinces de l'Est montrent encore des vestiges remarquables de ce que cette école savait faire dans la décoration monumentale [1]. Qui dira ce que nos contrées du Midi leur doivent ? Là les vaisseaux du commerce les portaient sans peine, et ces exilés y rencontraient un ciel plus clément que celui de l'Allemagne. Il est à peu près certain que le bassin du Rhône en aura gardé une empreinte éclatante ; si bien que, malgré l'éloignement de l'Église grecque pour le haut-relief, Arles, Saint-Gilles, et la Bourgogne proprement dite, produisent vers ce temps-là des sculptures que l'on croirait nées sans père ni mère (*prolem sine matre creatam*). La véritable mère paraît bien avoir été la Grèce chrétienne, qui n'était pas encore éloignée de nous par les tristes conséquences du schisme de Photius. Nous avions, de part et d'autre, beaucoup à nous prêter mutuellement ; pourquoi des fautes réciproques ont-elles interrompu cette entente où l'on avait tous deux à gagner !

Du reste, l'art grec proprement dit, mais surtout la liturgie grecque, n'entre ici pour presque rien. L'espèce d'ornement qui se superpose à la chasuble de S. Erhard peut être pris comme une sorte de signe abstrait qui désigne la dignité pastorale. Aussi peut-on y lire diverses paroles qui indiquent les priviléges et la fonction de l'épiscopat. C'est, sur la poitrine, *Sacer principatus* ; de la poitrine aux pieds, *Ordo sanctorum* ; pour nous faire voir que les dignités ecclésiastiques sont établies en faveur du peuple chrétien. Saint Paul l'avait dit (*Ephes.* IV, 1-14) : « Je vous conjure, mes frères, de marcher chacun dans la route que sa vocation lui trace... Gardons tous l'unité du Saint-Esprit, dans les liens de la paix. Il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême... Mais Jésus-Christ a varié les dons... Il a fait les uns apôtres, les autres prophètes, d'autres pasteurs et docteurs. Tout cela pour faire de nous tous un seul ensemble qui est Jésus-Christ lui-même, et qui conduira l'Église à l'âge parfait, exempt des enfantillages, de la malice humaine, des erreurs et de la ruse. »

Je ne cherche point par le menu ce que disent tous les mots tracés sur cet ornement épiscopal. Ils peuvent être beaucoup plus clairs dans l'original de Munich, mais je ne suis pas toujours sûr de m'en rendre compte exactement au moyen de la copie ; et il suffira probablement au lecteur d'en interpréter le sens général [2].

1. Je me rappelle que M. Hippolyte Flandrin, à qui je montrais des calques à peine passables de l'art grec du XI[e] siècle, sans trop espérer qu'il y prendrait goût, déclarait trouver dans ces silhouettes vigoureuses un merveilleux sentiment de l'antique. Aussi accepta-t-il avec joie les copies que je lui en offrais. Malgré bien des affaiblissements qui signalent plusieurs degrés de baisse dans l'art grec depuis le X[e] siècle, qui fut une de ses belles époques, la peinture y a maintenu des lignes qui parlent encore à l'esprit, même sous la main de bien des artistes maladroits.

2. On pourrait demander ce que signifie un triangle d'or qui se voit sur le front de l'évêque. Ce peut être le souvenir de la tiare que portait Aaron (*Exod.* XXVIII, 36-38 ; *Levit.* VIII, 9), et qui nous montre le sacerdoce chrétien substitué à celui de l'ancienne loi. En mémoire de ce rite mosaïque, les vieilles légendes prétendent que S. Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, portait sur son front une lame d'or. On suppose qu'il voulait se montrer ainsi comme le véritable remplaçant de l'ancien sacerdoce, et quelque vieille estampe s'y conforme.

Sur la concavité de la grande voûte qui domine à la fois le sanctuaire et la figure de S. Erhard, on aperçoit principalement le mot XPISTUS, souvenir du monogramme qui désignait le Verbe incarné durant les siècles où l'arianisme lui faisait la guerre[1]. Ce signe persista longtemps par quelques-uns de ses vestiges, surtout dans l'orthographe des livres ecclésiastiques les plus ordinaires. Mais il s'effaça progressivement pour faire place enfin au monogramme nouveau du nom de Jésus vers le XVI[e] siècle[2]. Ici nous en avons un simple avant-coureur sous la forme IESVS qui croise XPISTVS, de manière à tracer une croix dont les quatre branches sont égales. Sous ces lettres moitié grecques, moitié latines, on aperçoit la bonne volonté de réunir aux usages modernes les souvenirs anciens; et quelque pédantisme peut bien y avoir pris place, sans nous faire méconnaître ce qu'il y a de solide au fond.

Le petit arc qui se courbe au-dessus du sanctuaire porte ce titre : *Sancta sanctorum* (le saint des saints). Le long de la grande voûte, on peut lire sans peine cet enseignement : « Il nourrit ici les siens de son corps par la foi; et dans le ciel il nous repaîtra de sa beauté, parmi les anges[3]. » C'est encore une allusion à l'eucharistie, que ces quatre mots qui forment une croix en sautoir avec le nom de Jésus-Christ, et dont chacun se complète par l'*S* centrale qu'il rencontre : *Panis verus veniens de cœlis*. Ce vrai pain descendu des cieux se trouve mentionné de la sorte avec un artifice qui sent le *jeu de patience ;* mais il faut savoir gré à l'artiste d'avoir rencontré cette combinaison ingénieuse où la forme traditionnelle du chrisme grec se conserve comme pragmatique respectable, et s'enrichit d'une leçon édifiante[4]. On voit ainsi que le Fils de Dieu a voulu perpétuer sur la terre la mémoire vivante de son incarnation en donnant aux prêtres l'ordre de renouveler chaque jour l'immolation du Calvaire, et d'en faire aussi un festin pour le simple fidèle. D'ailleurs l'Évangile de saint Jean (VI, 31-59) dit en termes fort clairs, comme l'Église, que l'eucharistie est un gage de la vie éternelle.

Au sommet de toute la composition, l'Agneau de Dieu ouvre un livre dont le texte semble destiné aux religieuses du Niedermuenster. Aussi l'Agneau divin tourne-t-il ses regards à droite vers Madame l'abbesse (*Domna abbatissa*), qui s'incline pieusement devant lui. Le livre dit, sans trop de compliments pour la dignité abbatiale : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, etc. » (Math. XI, 29.) Je suppose que cela ne regarde pas seulement les simples religieuses, mais aussi leur supérieure ; car l'inscription extérieure du cadre, qui part de la bouche de Jésus-Christ, dit qu'il l'a chargée de ses *brebiettes*[5]. Lui-même, du reste, s'annonce comme l'époux des vierges (*Sponsus virginum*), afin de mieux recommander le petit troupeau confié à la garde d'Utha.

1. Nous consacrerons un article rapide à ce sujet dans la suite de ces *Mélanges*.

2. Il en a été question dans mes *Caractéristiques des saints*, sous le titre *Auréole*, à propos du nom de Jésus; et nous y reviendrons, comme je viens de le dire.

3. « Hic pascit Ecclesiam suam corpore suo per fidem in terris, »

« Qui per speciem suam angelos pascit in cœlis. »

4. Ces pieux casse-tête occupaient innocemment les copistes du moyen âge. On connaît les tours de force exécutés par Raban Maur (et même par Fortunat) sur la croix, sur les divers noms du Sauveur, etc., au moyen d'inscriptions qui s'enchevêtrent dans tous les sens.

5. Voici tout au long les vers que la miniature fait prononcer par Notre-Seigneur :

« Rectrix agnarum, Christus tecum loquor Agnus ;
Ut vicibus junctis studeas virtutibus istis
Quo se nec pietas penitus nisi (*nec?*) norma reclamet. »

Pas plus ici que dans d'autres compositions du *scriptorium* de Ratisbonne, il ne s'agit de vanter une limpidité irréprochable comme l'attribut de cette épigraphie. Elle a du moins sa gravité magistrale, et renferme des enseignements qui ne sont pas sans valeur.

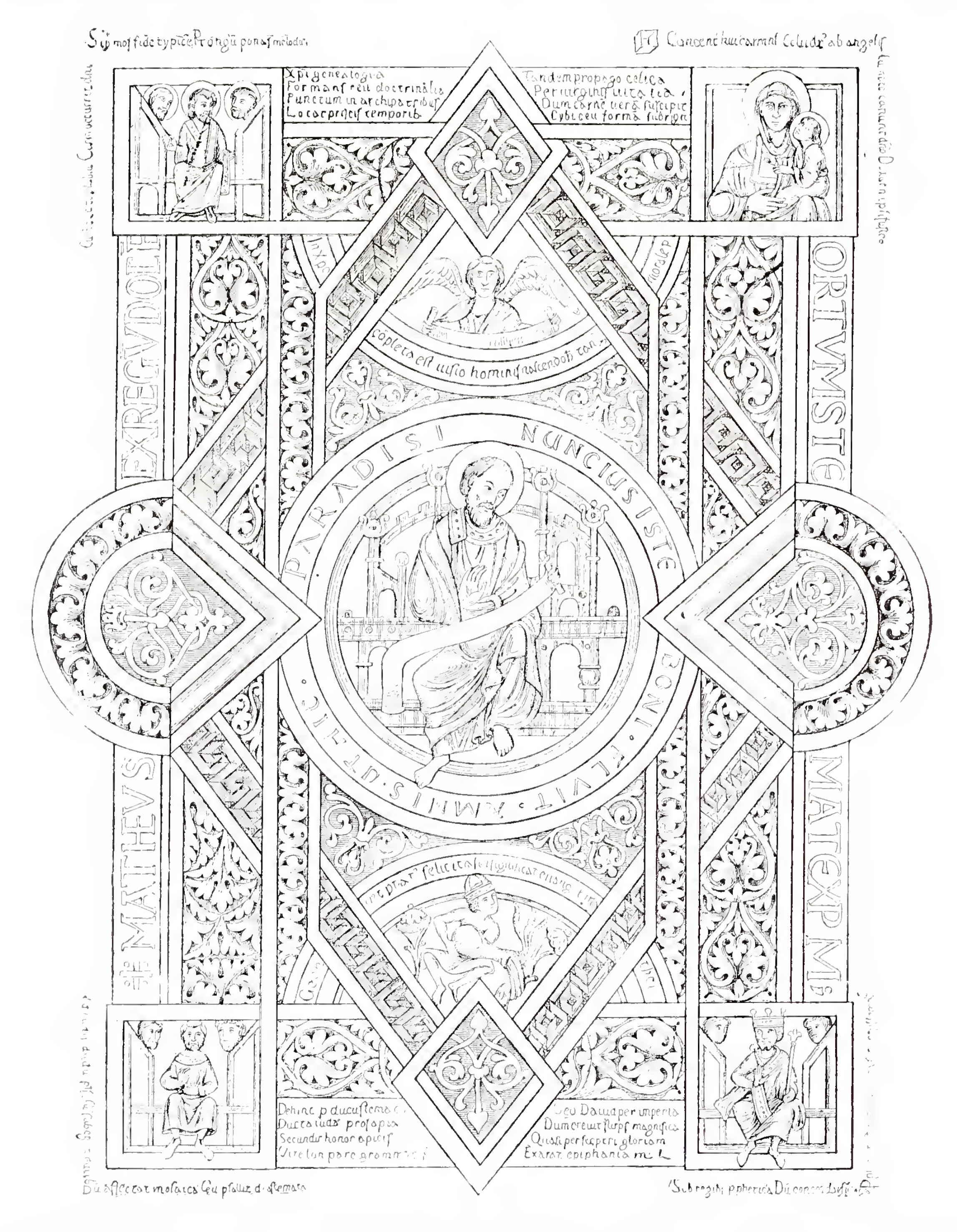
Le maître souverain montre ses leçons pour la direction d'un monastère. dans les trois autres petits cadres qui occupent les coins du grand carré formé par toute la miniature. C'est, en face de l'abbesse, la Piété qui médite l'Évangile et la règle. Sous ses pieds, on personnifie le maintien de la discipline (*Districtionis rigor*). Cette figure tient le livre ouvert où la règle monastique doit demeurer devant tous les yeux; et la main qu'elle porte à ses lèvres avec un air de commandement annonce que le silence est la grande garantie du recueillement et de l'ordre quotidien dans une communauté [1]. Vis-à-vis de cette seconde personnification, une autre assez curieuse exprime ce qu'il faut avoir d'habileté pour appliquer aux diverses occurrences la sévérité ou la douceur (*Discretionis temperamentum*). C'est une mère près de laquelle se groupent trois enfants: mais elle n'est pas uniquement mère; elle est reine, comme le montre sa couronne (autant que j'en puis juger sur le dessin), et doit être maîtresse d'elle-même comme des autres. Deux de ses enfants sont assis sur son bras gauche et sur son genou droit. Un autre, debout près d'elle, indique sans doute ceux qui sont déjà grandelets; et chez lesquels il faut prêter aide à la raison qui point. En conséquence la mère se tourne vers cet aîné, brandissant de la droite une verge qui doit brider les fantaisies du jeune âge lorsque le discernement se fait jour dans les petites cervelles. A vrai dire, ce n'est guère qu'une menace; car sous cette même main s'aperçoit un plateau chargé de fruits. L'enfant choisira donc entre la récompense et la peine, selon qu'il voudra écouter sa conscience naissante ou ses fâcheux instincts; à lui de se faire son propre sort, même dans la famille. Le monde, communément, mais l'éternité surtout, n'est qu'à ce prix; et chacun doit prendre l'habitude de se tracer la route d'après la loi, plutôt que d'après l'impulsion naturelle. Ainsi se forment peu à peu les bonnes coutumes; qui gouverne, doit cultiver cette éducation de l'âme dans ceux qu'il a charge de préparer à la pratique de la vie.

Il y aurait assurément à développer maint autre détail d'antiquités ou de leçons morales, d'art même, soit dans cette planche, soit dans celles qui l'ont précédée ou la suivront; mais vouloir tout dire est souvent la recette la plus sûre pour devenir ennuyeux. Arrêtons-nous, il en est peut-être plus que temps: mieux vaut être jugé trop concis que trop diffus. Si quelque occasion ultérieure se rencontre naturellement de revenir sur des particularités curieuses que nous aurions omises pour abréger, nous nous réservons le droit de retourner en arrière; sinon c'est déjà un service passable rendu aux antiquaires et aux artistes que de leur avoir ouvert cette mine presque fermée à la plupart d'entre eux jusqu'à ce que le P. Arth. Martin se chargeât de graver lui-même des pages si importantes. Un employé de la bibliothèque bavaroise ne cachait pas sa mauvaise humeur en voyant cette fougue d'un Français qui écrémait le dépôt dû aux rois Maximilien et Louis. Plus de vingt ans se sont écoulés depuis lors, et l'Allemagne s'est-elle beaucoup occupée de mettre à profit nos délais, en prenant les devants sur nous?

1. Aussi les vieux coutumiers de Cluny nous ont-ils conservé une sorte de répertoire pour les gestes qui devaient seuls suppléer à la parole pendant tout le temps où le silence était de rigueur. Si quelque nécessité demandait que l'on se fît l'un à l'autre une question ou une réponse urgente, il y avait tout un système de communication silencieuse qu'on apprenait dès le noviciat pour ces cas extraordinaires.

V. — L'ÉVANGÉLISTE SAINT MATHIEU.

Le livre de l'abbesse Utha (Outha, etc.) étant un *Evangéliaire*, il était bien juste que



les quatre évangélistes y eussent leur place marquée. Nous les verrons, en effet, tous quatre l'un après l'autre, ayant chacun une page de frontispice aussi développée que les planches indiquées sous les numéros précédents.

Cette fois, S. Mathieu est assis au centre d'un grand losange orné, et surmonté de son attribut ordinaire (l'homme ailé, qu'on appelle souvent un ange). Cet emblème, ou *animal évangélique*, lui est attribué dès l'origine de l'art chrétien; et l'on s'accorde à dire que le commencement de l'Évangile selon saint Mathieu trouve là son expression saillante. C'est qu'il débute par la génération humaine de Notre-Seigneur, comme Fils de David et d'Abraham[1]. Nous verrons pour les trois autres, qu'on a fixé de même la signification des symboles évangéliques en raison des premières paroles qui commencent chaque Évangile. Ici nous avons en outre, sous les pieds de S. Mathieu, un petit personnage semi-classique tenant sur son giron une énorme dame-jeanne, en manière de l'*urne penchante* qui endort le Rhin près du *mont Adule*, chez Boileau. Pour plus de souvenirs gréco-romains, cette personnification a la tête cornue; forme qui se retrouve surtout chez les poëtes dans la peinture d'un fleuve. Voulait-on jadis exprimer ainsi la lutte d'un courant d'eau douce contre la mer quand il y verse ses eaux grossies dans un long cours; ou bien cela signifiait-il les déchirements farouches que les rivières puissantes exercent sur leurs rivages, et les ramifications qui divisent souvent leurs embouchures quand elles ne sont pas maîtrisées par une longue et puissante industrie? Je m'en rapporte aux commentateurs, et constate uniquement le fait.

Nous avons donc là un fleuve, et l'inscription du cercle où siége saint Mathieu le dit assez clairement d'ailleurs[2]. L'ancien symbolisme, que nous avons presque laissé tomber en oubli, comparait volontiers les quatre évangélistes aux quatre fleuves du paradis terrestre (*Gen.* II, 10-14). De même que les quatre courants indiqués dans la Genèse étaient censés porter la richesse et l'abondance au loin, les secrétaires privilégiés de la Bonne Nouvelle ont répandu par le monde l'enseignement du Fils de Dieu pour éclairer et sanctifier tous les hommes. Le Géhon (ou Gihon) est attribué à notre évangéliste; et la bande de pourpre qui court sur la tête de ce fleuve porte en lettres d'or l'indication suivante : « Le nom du Géhon signifie *félicité*, c'est pourquoi il désigne l'Évangile de saint Mathieu[3]. »

Nous verrons ailleurs le motif ou le prétexte, en vertu de quoi chaque fleuve du Paradis est censé se rattacher à l'un des évangélistes en particulier. L'art primitif du christianisme n'y cherche pas ces détails si minutieux[4].

Les quatre petits carrés qui occupent les coins de la page s'expliquent par l'intention de mettre surtout en saillie la généalogie du Fils de Dieu selon la chair. C'est ce qu'annonce l'inscription en grandes lettres carrées, qui se lit verticalement à droite et à gauche :

« Matheus (*sic*) ex regum docet ortum stemmate Christum. »

D'autres textes, en minuscules, pourraient donner matière à des longueurs dont on

1. Sous l'ange (ou l'homme ailé), afin qu'on ne s'y trompe pas, est tracée l'explication de ce symbole : « In » Christo completa est visio hominis, etc. » (Cf. Ezech. I, 5-22; *Apoc.* IV, 6-9; etc.)

2. « Nuntius iste boni fluit amnis ut hic paradisi. »

3. « Geon (*sic*) interpretatur felicitas, et significat evan- » gelium Matthei. »

4. Dans mes *Caractéristiques des saints*, les titres *Agneau* et *Phénix* montrent Notre-Seigneur parlant du haut d'une colline d'où s'échappent quatre ruisseaux. C'est là ordinairement toute l'allusion faite à la propagation du christianisme par le livre des quatre Évangiles, dans ces monuments antiques. Il est vrai que la sculpture doit s'imposer un langage bref, et que les écrivains ecclésiastiques se sont donné carrière dans la suite à qui mieux mieux sur les développements de cette figure. Mais prenons-la dans sa simplicité, sans y chercher tant de finesses, tout en expliquant ce qui nous tombe sous la main.

ne me saurait pas bon gré. Contentons-nous de faire observer qu'on y voit les rois et les patriarches, dont la descendance est enfin couronnée par la maternité de la très-sainte Vierge. Les autres évangélistes, moins chargés d'inscriptions, n'en seront que plus clairs. Laissons donc déchiffrer, par qui voudra examiner de près la page actuelle, tout ce qui ne va pas droit au but.

VI. — SAINT MARC.

(Pl. IV.)

On sait que tout le monde s'accorde depuis des siècles à reconnaître l'Évangile de saint Marc dans le symbole du lion. Pour plusieurs écrivains ecclésiastiques, cet attribut désignerait l'introduction du livre de cet évangéliste; parce que le lion, étant l'animal qui domine le désert[1], indique assez naturellement la solitude. Or, notre écrivain sacré débute à peu près par la mission de saint Jean-Baptiste (Marc. I, 2-14) : « Voix de celui qui crie dans le désert, etc.[2] » Mais l'artiste de Ratisbonne, avec divers docteurs, cherche encore une autre raison à cet emblème. Le lion, d'après les anciens auteurs (même les classiques), passait pour n'avoir d'abord que des petits qui venaient au monde sans apparence de vivre. Au bout de trois jours, le père venait souffler sur leur face, et leur donnait le mouvement tout de bon[3]. Cela était devenu le signe de la résurrection de Notre-Seigneur sorti du tombeau après trois jours; et l'on peut dire que les fidèles en avaient un assez beau prétexte dans le psaume (CXXXVIII, 1-18) auquel l'Église emprunte l'introït du grand jour de Pâques. Aussi, sur notre page, le lion qui tient son livre ouvert est quasi entouré de l'inscription suivante : « La vision du lion (Ezech. I, 4-25, etc.) s'accomplit en Notre-Seigneur quand il ressuscite; parce que c'est là le triomphe du lion de Juda, dont David[4] est la tige (*Apoc.* IV, 7, etc.; V, 5; — *Gen.* XLIX, 9). »

Si les autres évangélistes n'avaient pas autour du cou à peu près le même ornement qu'on voit ici sur la robe de saint Marc, je pourrais y chercher l'indice de la dignité patriarcale qu'il occupa dans l'Église d'Alexandrie. Mais cette remarque perdrait toute valeur par la comparaison avec les figures voisines, qui ne prêtent plus au même motif,

1. Bien entendu qu'il ne s'agit pas d'un immense désert comme le Sahara. La Palestine a de petites solitudes disséminées çà et là, qui nourrissent quelque bétail. L'homme n'y habite guère, mais le lion peut y trouver des bestiaux à sa convenance.

2. La religieuse du Niedermuenster ne s'en écarte que timidement; ou, du moins, elle respecte cette interprétation dans le vers léonin qui court verticalement à droite et à gauche du cadre principal, en lettres carrées :

« Est leo signatus heremi memoramine Marcus. »

3. J'en ai parlé plus au long, peut-être, que certains amateurs délicats ne l'auraient voulu, dans les *Vitraux de Bourges* (pl. I, § XIII, p. 77-82). Il n'est donc pas besoin de reproduire ces citations, qui avaient leur excuse il y a trente ans, lorsque ces recherches étaient encore neuves.

4. « In Christo completur (*ou* complebitur) visio leonis, » resurgendo : quia *vicit leo de tribu Juda, radix David.* »

N'ayant pas vu le manuscrit original, je ne saurais dire si le P. Arthur Martin ne s'est point fatigué de reproduire minutieusement les couleurs de son modèle après en avoir copié avec scrupule cinq ou six feuilles. Le fait est qu'à partir de saint Marc, il ne m'a plus laissé qu'une espèce de grisaille. Cependant divers signes indiquent qu'il voulait compléter plus tard son travail. Le dessin conserve toute la fierté que mon ancien collaborateur appréciait si bien dans le moyen âge ; mais aucune note n'annonce s'il avait eu dès lors sous les yeux une peinture véritable, ou seulement un camaïeu. Avec la tâche robuste qu'il acceptait sans balancer, la plupart du temps, et avec une santé qui semblait promettre de plus longs jours, il confiait souvent à sa mémoire beaucoup de souvenirs dont le dépôt ne m'est pas resté après sa mort.


MEMORAT MI
NE·MARCUS:

quoique décorées d'un insigne tout semblable. Ainsi ne cherchons pas matière à des observations insubsistantes.

Le vers qui entoure la représentation de notre écrivain sacré établit comme précédemment la relation entre l'évangéliste et l'un des fleuves du paradis[1]. Le Tigre, à cause du nom qu'il partage avec une bête impétueuse, n'aura-t-il pas été assimilé à l'emblème ordinaire de saint Marc en raison d'un jeu de mots quelque peu enfantin? Je ne le nierais pas. Lion et tigre, animaux si voisins pour des peuples qui ne connaissaient guère ni l'un ni l'autre, permettaient bien à des Allemandes de les tenir comme symboles légitimement échangeables.

Les quatre peintures renfermées dans de petits cercles, aux angles de la page, rappellent le symbolisme de la résurrection adapté au sens du lion de saint Marc. Nous avons à gauche (du spectateur), au sommet, les saintes femmes, qui vont acheter d'avance des parfums pour embaumer le corps de Notre-Seigneur dans le sépulcre après le repos du sabbat : on voit le marchand qui fait les honneurs de son comptoir; et s'offre, d'un air engageant, à toute espèce de livraison. En face, Marie-Madeleine et sa compagne arrivent au saint sépulcre dès que le point du jour s'est levé; aussi aperçoit-on le disque du soleil, qui n'est pas encore émergé complétement du cercle horizontal. L'ange, assis près du tombeau, accueille ces visiteuses diligentes, et les charge d'annoncer aux apôtres la résurrection du Seigneur[2]. C'est le ministère que les deux saintes femmes accomplissent dans le médaillon inférieur. Là, pour mieux faire comprendre ce dont il s'agit, saint Pierre est passablement reconnaissable, sur la gauche du médaillon de droite, à la tonsure qui couronne sa tête[3]. L'Évangile de saint Marc (XVI, 1-19) donne en effet tout ce détail; et les textes en écriture cursive qui sont joints à chacun des petits médaillons circulaires sont empruntés au récit de l'évangéliste.

Le quatrième médaillon complète cet ensemble. On y voit l'apparition de Jésus-Christ aux disciples, selon la promesse adressée par l'ange aux saintes femmes.

Faisons observer que le saint sépulcre (dans le médaillon supérieur de droite) est conçu d'après un système que j'ai signalé précédemment au sujet d'un émail conservé alors chez le prince Soltykoff[4]. Je laisse au lecteur le soin d'apprécier ce qu'il y a d'ornementation originale dans cette page comparée à celles des trois autres évangélistes. Quant à l'air de *plafonner*, qui ferait croire que ces sujets auront préparé ou copié une peinture horizontale, c'est le résultat ordinaire des combinaisons géométriques qui associent les sujets historiques à des jeux de lignes droites diversement inclinées en un même plan.

1. « Hic fluit ut Tigris, rationis (?) dogmate velox. »

Ordinairement ici, comme sur les sceaux du moyen âge, les inscriptions commencent près de la tête du personnage principal, et courent de droite à gauche sur la bordure d'encadrement.

2. Pour moins gêner l'aspect du tombeau de Jésus-Christ, que notre artiste plaçait sous un édifice à coupole, une ou deux colonnes sont supprimées par la miniature. La voûte semble ainsi fort compromise dans sa solidité, mais le pinceau s'embarrassait peu d'un tel souci.

3. Cette tonsure, apparente presque tout entière sur le devant de la tête, n'est pas celle que le moyen âge prêtait à saint Pierre, et qui serait plutôt la tonsure monastique. Mais, malgré le blâme exprimé par certains conciles et canonistes anciens, les monuments du XIe siècle et du XIIe montrent souvent le clergé (séculier surtout) tonsuré comme ici. On dirait qu'après de longues discussions opiniâtres, ç'aura été une sorte de compromis entre la tonsure irlandaise et celle de Rome. Ceux qui connaissent l'histoire primitive de l'Église dans les îles Britanniques, savent ce que je veux dire ; les autres ne pourraient être mis au courant de ces controverses sans un épisode qui exigerait plusieurs pages.

4. Cf. *Mélanges d'archéologie*, 1re série, t. III, p. 31; et t. II, p. 71, sv.

VII. — SAINT LUC.

(Pl. V.)

La disposition générale et les grandes lignes sont ici à peu près les mêmes que dans la page consacrée à saint Mathieu; tout comme saint Jean sera presque calqué sur saint Marc, pour le tracé principal.

Le bœuf (ou, pour mieux dire, le veau), animal du sacrifice ancien (Ps. L., 20; etc.), désigne l'écrivain sacré qui, dans le Nouveau Testament, nous montre Jésus-Christ surtout comme victime[1]. D'ailleurs son livre commence par l'apparition de l'ange Gabriel au prêtre Zacharie, lorsque celui-ci va remplir ses fonctions sacerdotales dans le temple, près de l'autel des parfums [2]. Aussi la peinture de Ratisbonne annonce-t-elle que le veau désigne l'immolation [3]. C'est le sens du vers léonin qui occupe les deux bandes extrêmes de droite et de gauche :

« Luca bovem similas, quia pontificalia tractas. »

Comme pour les autres évangélistes, nous avons encore un des fleuves du paradis terrestre épanchant son urne (si urne il y a). C'est l'Euphrate, et l'inscription nous dit qu'il s'applique à saint Luc. Les quatre petites peintures carrées qui occupent les angles de la page rappellent la naissance de Notre-Seigneur. Nous avons au sommet, d'abord (à gauche) le greffier, qui écrit sur son genou l'édit d'Auguste pour enregistrer toute la population de l'empire, ou celui qui inscrit les noms du recensement ; ce qui devint précisément l'occasion de constater que l'enfant Jésus appartenait à la race de David, et d'accomplir la prophétie qui donnait Bethléem comme le lieu de sa naissance. Vis-à-vis, la sainte Vierge est couchée dans l'étable, et le Fils de Dieu incarné est réchauffé par le souffle de l'âne et du bœuf. En bas, c'est le chant des anges entendu par les pasteurs, et l'avis qu'on leur donne de se rendre auprès du nouveau-né. Tout cela s'explique, en outre, par les textes de l'évangéliste, qui accompagnent ces accessoires (Luc. II, 1-15).

VIII. — SAINT JEAN.

(Page 43.)

Le disciple que Jésus aimait, paraît ici sous l'aspect d'un vieillard; forme beaucoup plus usitée chez les Grecs que parmi nous. L'Orient avait conservé plus que les Latins le souvenir de ce dernier survivant des apôtres, et les deux petites épîtres qui nous restent de lui nous le montrent prenant ce titre de vétéran des temps apostoliques [4]. L'Occident semble avoir été plus frappé du rôle que remplissait saint Jean au temps de Notre-Seigneur, et nos artistes le représentent volontiers comme le plus jeune

1. Cf. *Vitraux de Bourges*, pl. VI; texte n° 106 (p. 191, note 2).

2. Luc. I, 5-25.

3. Quoique ce prétendu veau ait ici les formes bien prononcées d'un bison (*buffalo*, comme on s'exprime aux États-Unis).

4. Joann. epist. II et III : « Senior Electæ dominæ. — » Senior Gaïo carissimo. »


LVCABOVĒ SIMILAS ::
QVAPONTE F
CALATRACES·

des apôtres. Mais il ne faut pas oublier que nos peintures latines du haut moyen âge, surtout en Allemagne, puisaient fréquemment à des sources byzantines. Aussi voyons-



Saint Jean.

nous dans ces pages bien des ornements qui rappellent la Grèce, même ancienne; quoique pourtant les constructions romaines aient pu laisser en Gaule et en Germanie

bien des motifs sculptés ou peints, où les calligraphes trouvaient à copier leur système décoratif.

Le saint évangéliste est surmonté de son aigle, pour lequel on semble avoir copié tellement quellement un pigeon agrandi, tout en cherchant à lui donner un certain air majestueux. Le vers léonin qui court en grandes capitales à droite et à gauche du cadre dit en style un peu tendu que Jean est le confident spécial de Jésus-Christ; et à ce titre, caractérisé par l'aigle :

« Fert aquilæ facies Domini symmysta Johannes. »

Comme pour les autres, quatre petits médaillons occupent les angles, et retracent les premiers chapitres de saint Jean. Au sommet, la petite composition de gauche représente le Verbe de Dieu en figure humaine; et la droite divine (du Père éternel) saisit le nimbe, comme pour montrer l'union du Père et du Fils. Le Saint-Esprit n'y paraît point, parce qu'il s'agissait de rappeler les premières paroles de l'Évangile selon saint Jean, où il est précisément question de la génération éternelle du Fils de Dieu. Pour marquer que tout a été fait par lui, la cour céleste l'entoure; les astres sont immédiatement au-dessous de lui, et la terre avec la mer paraît au bas de la composition. Ces personnifications ne doivent pas nous occuper beaucoup ici, après les détails qui ont été donnés à ce sujet dans la Ire série de nos *Mélanges* [1]. Là les dimensions étaient beaucoup plus fortes, et divers monuments prêtaient à expliquer les variétés de ce type. A droite, c'est le précurseur recevant de Dieu sa mission pour annoncer l'accomplissement des promesses. Une banderole qu'il tient à la main, en s'adressant à ses auditeurs, signifie probablement l'objet principal de sa prédication [2].

Au-dessous, c'est la naissance temporelle du Fils de Dieu [3]; et du côté gauche, la transfiguration montre la grandeur de celui qui est né dans une étable [4]. C'est que sur le Thabor, comme aux rives du Jourdain, la voix du Ciel proclama la divinité de Jésus-Christ. Saint Jean l'évangéliste était l'un des témoins de la glorification, et semble bien rappeler ce grand fait lorsqu'il dit (Joann. I, 14) : « Nous avons vu sa gloire, celle de Fils unique du Père. »

IX. — CANONS DES ÉVANGILES.

Le même manuscrit de Ratisbonne, comme tous les grands évangéliaires du moyen âge, renferme ce qu'on appelle les *canons d'Eusèbe*; c'est-à-dire la note détaillée de tout ce qui est commun aux divers évangélistes, et de ce qui est spécial à chacun d'eux. Certains critiques modernes semblent croire qu'on avait attendu leur époque pour examiner avec soin les détails du Nouveau Testament, ou pour peser tout de bon ce qui remontait aux temps apostoliques. L'Église prit de fort bonne heure cette tâche au sérieux; et ceux qui paraissent l'ignorer n'avaient pas à dépenser beaucoup de science pour s'en convaincre.

1. Cf. *Mélanges d'archéologie*, t. II (1851), p. 59-68; etc.

2. Joann. I, 6-8, 15, 23, 25-27 : « Ego vox clamantis in » deserto : Dirigite viam Domini, etc. »

3. Joann. I, 10-14 : « Et Verbum caro factum est, etc. »

4. Pour les formes diverses employées par l'art chrétien dans la peinture de la Transfiguration, et sur l'importance de ce fait évangélique aux yeux des fidèles du moyen âge, voyez ce qui sera dit ultérieurement d'une plaque d'ivoire sculptée à sujet chrétien.

Mais quant à ce qui s'appelle les canons d'Eusèbe, il ne s'agit que de la comparaison très-précise des quatre évangélistes. On y détermine dans des tables synoptiques chaque fait et chaque enseignement de Notre-Seigneur, avec le témoignage qui nous en reste chez saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.

Celui qui n'aurait pas l'occasion de voir dans les manuscrits ce résumé scientifique réduit aux chiffres des chapitres, peut du moins consulter les œuvres de saint Jérôme en tête du Nouveau Testament [1]. Dans les évangéliaires ornés, cela occupe les entre-colonnements d'une sorte de portique où le miniaturiste décore avec une richesse particulière cette espèce de pronaos. Voici la distribution de ce résumé. Un premier canon expose par les chiffres des chapitres tous les points où les quatre évangélistes s'accordent presque entièrement (*Canon I in quo quatuor*). Les trois tableaux suivants, sur trois bandes, exposent la concordance des évangélistes trois à trois [2]. Cinq autres établissent l'accord, deux à deux [3]. Enfin, le dixième marque par ordre ce qui est exclusivement propre à chacun de ces auteurs inspirés [4].

Pour nos éditions manuelles de la Vulgate, cela est presque toujours remplacé par des notes marginales qui courent le long du texte ; indiquant à chaque passage les références qui donneront ailleurs des variétés ou similitudes d'après d'autres parties de l'Écriture sainte. Le partage moderne du texte en versets rend beaucoup plus facile que jadis la vérification de ces renvois. Les dessins recueillis à Munich par le P. Martin se limitent à l'objet des derniers canons ; et je ne saurais dire si les premiers ont reçu quelque ornement semblable dans le manuscrit du Niedermuenster, ou s'ils n'auront pas semblé dignes d'être donnés comme spécimen des miniatures. Même parmi celles qu'il avait copiées, j'ai fait un choix ; il ne s'agissait que de montrer comment l'artiste bavaroise avait personnifié un sujet où d'autres se sont bornés à de simples paroles écrites.



Nous avons donc (A) saint Marc, qui s'entend avec saint Jean, sous le titre : *Concordia Marci et Johannis*. Puis (B), c'est saint Jean tout seul, avec ces paroles : *Hic Johannes solus meditatur propria*.

1. Cf. *Hieronymi Opp.*, ed. Martianay, t. I, p. 1425-1440.

2. « Canon II in quo tres : *Matthæus, Marcus, Lucas.* — Canon III in quo tres : *Matthæus, Lucas, Johannes.* — Canon IV in quo tres : *Matthæus, Marcus, Johannes.* »

3. « Canon V in quo duo : *Matthæus, Lucas.* — Canon VI in quo duo : *Matthæus, Marcus.* — Canon VII in quo duo : *Matthæus, Johannes.* — Canon VIII in quo duo : *Lucas, Marcus.* — Canon IX in quo duo : *Lucas, Johannes.* »

4. « Canon X in quo Matthæus proprie ; *item*, in quo Marcus proprie ; *item*, in quo Lucas proprie ; *item*, in quo Johannes proprie. »

Ailleurs (C), saint Jean se met d'accord avec saint Mathieu (*Hic concordant ohannes et Matthæus*), et (D) saint Luc avec saint Mathieu (*Concordia Lucæ cum Matthæo*). La concordance de saint Luc avec saint Jean (E), et celle du même (F) avec saint Marc, continuent le même genre d'exposition. Terminons par saint Luc tout seul (G).

D



E





G



Il est facile de voir, d'après ces échantillons, que le programme consistait à mettre chaque fois en évidence l'Évangile auquel on en compare un autre. Celui qui est la base du parallèle figure en personne avec son attribut; et l'autre n'est représenté que par l'attribut tout seul. La marche générale peut donc être appréciée par ces simples extraits; et si l'on rencontrait ailleurs des représentations analogues, nul ne sera fort embarrassé de s'y reconnaître [1].

1. Le *Spicilegium solesmense* (t. III, p. 407, sq.) donne une analyse plus ou moins rhythmée des canons d'Eusèbe, qui montre que l'on tenait à se rappeler (à mnémoniser même) cette concordance des évangélistes.

Depuis longtemps, d'ailleurs, on a pris soin, sous diverses formes, de rendre sensible aux esprits les moins appliqués ce parallélisme ou ces divergences des Évangiles dans leurs récits. Tout récemment encore, il vient d'en être publié un exposé par le menu, et sans nul renvoi, sous le titre : *Vita Jesus Christi Salvatoris, sive Monotessaron catholicum*, etc. (Wiesbadæ, 1869, in-4°). Seulement on y aurait bien pu, sans allonger beaucoup le volume, accorder quelque mention aux travaux précédents, mais très-particulièrement à l'*Analysis biblica* du P. Kilber, qui mérite d'être mieux connu, et dont il a été fait une édition importante chez nous en 1856.

MINIATURES IMPÉRIALES

Je parlerai plus tard, un peu au long, des calligraphes et des miniaturistes du moyen âge, sans présenter une seule grande page qui montre leurs œuvres ; il est donc juste d'en exposer d'avance plusieurs exemples. Et pour qu'ils puissent être acceptés comme modèles, puisons dès maintenant à diverses sources, mais surtout parmi les œuvres évidemment destinées à faire honneur au *scriptorium* qui les avait produites. Une autre fois nous en donnerons encore certains échantillons, afin qu'on ait du moins sous les yeux quelques traits qui ne laissent pas trop l'esprit dans le vague. De plus habiles connaisseurs ont publié des volumes entiers sur les miniatures (M. Waagen, par exemple), en ne les accompagnant d'aucun *spécimen*. Si nos commentaires ne valent pas les leurs, ils vaudront du moins par un peu plus de facilité offerte au lecteur qui veut savoir à quoi s'en tenir et ne pas juger aveuglément sur le dire d'autrui.

COUR DES EMPEREURS FRANCS ET GERMANIQUES.

I. — CHARLES LE CHAUVE.

(Pl. VI.)

Charles le Chauve paraît avoir vu avec plaisir que ses traits fussent conservés à la postérité. Nous avons donné déjà de lui un petit portrait dans la Ire série de ces *Mélanges* (t. I, p. 211), où on le voit prosterné devant le crucifix [1]. La célèbre Bible du comte Vivien représente ce prince avec les moines de Saint-Martin de Tours, qui lui offrent le précieux livre exécuté dans leur abbaye [2]. Ailleurs on lui prête aussi une grande miniature où le savant Eckhart ne veut voir que Carloman [3]. Quant à l'évangéliaire dont nous donnons un spécimen (pl. VI), il fut déposé d'abord à l'abbaye de Saint-Denis en France par Charles le Chauve lui-même, et passa plus tard au monastère de Saint-Emmeran à Ratisbonne. La bibliothèque de Munich le possède aujourd'hui ; et c'est là que le P. A. Martin l'a copié de nouveau, en réduisant la dimension dans sa gravure [4].

1. Je cite ce manuscrit d'après l'estimation des bibliothécaires bavarois ; tout en soupçonnant fort que le crucifix, du moins, n'est pas d'époque carlovingienne.

2. Cf. Waagen, *England und Paris*, t. III, p. 246, sv. ; et 252.— D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. VII, p. 314, svv. — Montfaucon, *Monuments de la monarchie franç.*, t. I, p. 303. — Aug. de Bastard, *Bulletin du Comité...*, t. IV, p. 880, svv. ; 875, svv.— J. Georg. ab Eckhart, *Comment. de rebus Franciæ orient.*, t. II, p. 410. — Duchemin de Villiers, *Essais histor. sur la ville et le pays de Laval.* — Etc.

3. Eckhart, *ibid.*, t. II, p. 623, sqq. Cf. Daniel, *Hist. de France*, t. II, p. 512.

4. Elle était gravée déjà dans Eckhart, *op. cit.*, t. II, p. 562-564.

Le prince trône sous un *tholus* ou espèce de *ciborium*, et prend des airs de communications avec le Ciel. Aussi une main divine donne à croire que Dieu lui parle quasi-familièrement, et deux anges semblent prêts à veiller sur lui sans cesse ou à lui transmettre les ordres d'en haut [1]. Conformément au style de cour mis en vogue par l'empire romain, et dont les traditions subsistent entières chez les jurisconsultes, tout prend ici un air presque sacré. Des couronnes de lumières pendent aux voûtes [2], comme s'il s'agissait du lieu où s'offre le saint sacrifice. Les inscriptions s'accordent de leur mieux avec cette pompe auguste :

« Hic residet Karolus, divino munere fultus,
Ornat quem pietas et bonitatis amor.
Hludwig justus erat quo rex non justior alter,
Qui genuit prolem hanc [3] tribuente Deo.
Alma viro peperit Judith de sanguine claro,
Cum genitor regnis jura dabat propriis.
Hic nomen magni Karoli de nomine sumpsit,
Nomen et indicium ; sceptra tenendo sua.
Hic David vario fulgescit stemmate regis,
Atque salomonica jura docentis habet.
Istius imperio hic codex resplendet et auro,
Qui bona construxit multa, favente Deo. »

Qui ne comprendra pas très-bien tous ces éloges, n'y perdra qu'un peu d'amphigouri ; et l'amphigouri de cour se ressemble plus ou moins de siècle en siècle. Ici, comme ce sont des moines qui parlent, le prince est comparé aux grands rois de la Bible. Voilà toute la différence qui s'aperçoive entre les apothéoses anciennes et modernes.

Si l'on veut comparer cette espèce de salle du trône carlovingienne avec l'aspect donné par d'autres peintres à la cour impériale, on peut consulter, soit les gravures citées précédemment, soit celles que nous allons publier tout à l'heure, soit la Bible de Saint-Paul (de saint Calixte), dont parle d'Agincourt [4], soit les diptyques qui rappellent le luxe des grands magistrats romains au temps de la décadence. Le trône byzantin était sans doute jalousé par les empereurs d'Occident [5], ainsi que le costume chargé d'or et de broderies ; d'autant que les souverains de Constantinople accordaient volontiers les ornements consulaires aux princes qui avaient la bonté d'y tenir [6].

A droite et à gauche de l'empereur, se tiennent les grands écuyers, qui sont là pour lui

1. Les grandes baguettes données aux anges assez fréquemment seraient-elles un emprunt fait à la cour byzantine (huissiers de la chambre, huissiers à verge, etc.)? — Cf. *Ad Constantin. Porphyrogen. Commentar.* — *Caractéristiques des saints*, p. 107, 126, etc.

2. Sur les couronnes de lumières et les lampes suspendues dans les palais carlovingiens, on peut consulter la Ire série de ces *Mélanges*, t. III, p. 12-34.

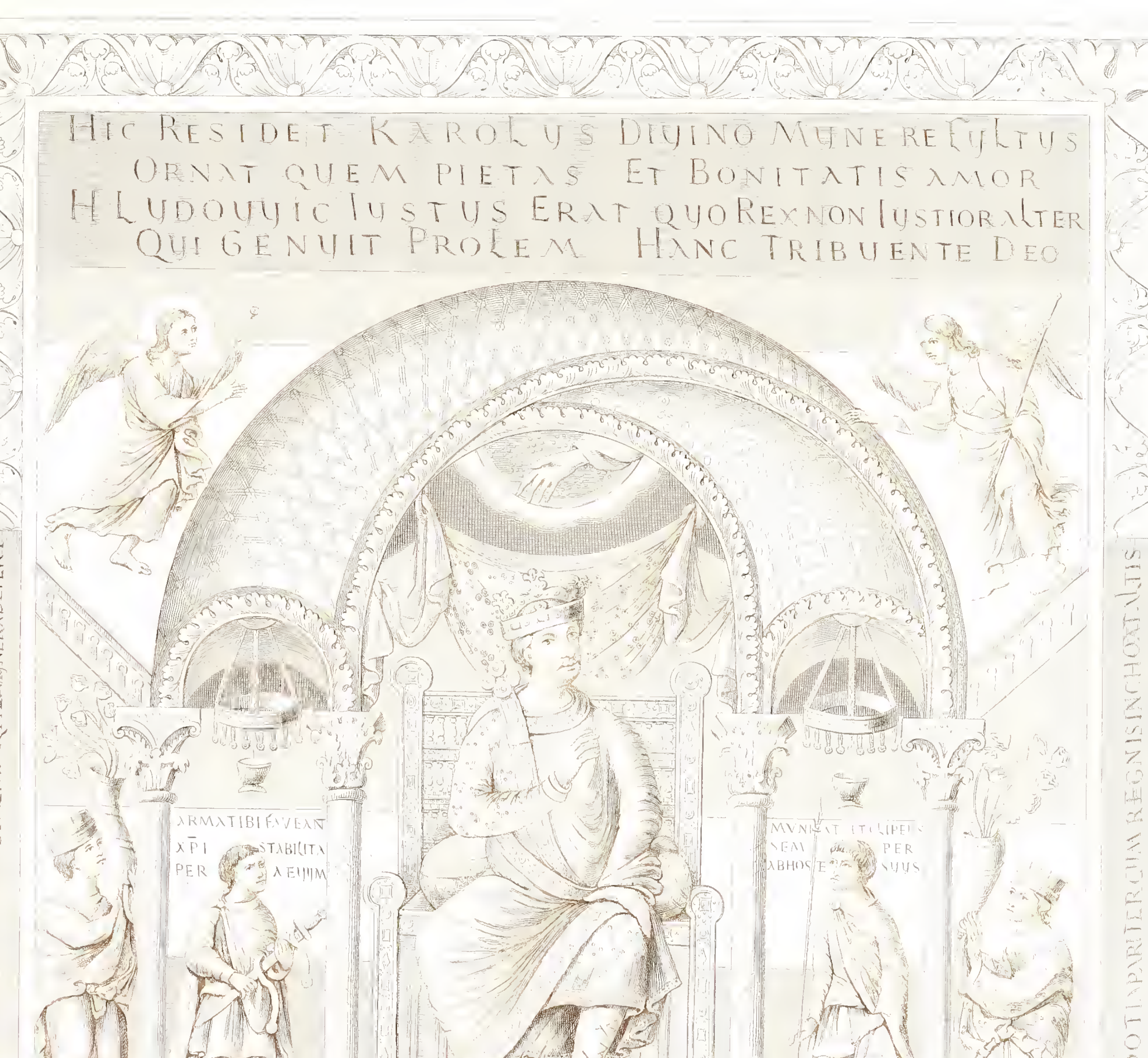
3. On pourrait absolument se méprendre sur l'objet véritable de ce pronom démonstratif, si l'on ne fait pas attention au souvenir de Louis le Débonnaire et de Judith qui s'intercalent après le premier distique. Il n'y a donc pas à chercher près du trône la descendance de Charles le Chauve ; c'est lui-même et lui seul qu'on nous montre comme rejeton du mariage de Judith de Bavière avec le fils de Charlemagne.

Peut-être que la mémoire de la princesse bavaroise (*de sanguine claro*) aura occasionné le voyage de ce ms. français à Ratisbonne et sa perte pour nous depuis dix siècles.

4. *Peinture*, pl. XL, sv. — Cf. Willemin et Pottier, *Monuments français inédits*, t. I, pl. 6-15.

5. La description du luxe qui environnait Justin le Jeune mérite d'être lue dans Corippus, *De laudibus Justini*, lib. III, v. 157-259 ; et lib. IV, v. 90-165 ; etc. — Reiske, *Ad Const. Porphyr.* (ed. Bonn), t. II, p. 202, 224, sq.; 247.

6. Reiske, *ibid.*, t. II, p. 105-107, et 158.


HIC RESIDET KAROLUS DIUINO MUNERE FULTUS
ORNAT QUEM PIETAS ET BONITATIS AMOR
HLUDOUUIC IUSTUS ERAT QUO REX NON IUSTIOR ALTER
QUI GENUIT PROLEM HANC TRIBUENTE DEO
FRANCIA GRATANTER TIBI REX INCLITE MUNERA DEFERT
GOTIA PARITER CUM REGNIS INCHOATA TIS
ARMA TIBI FUVEANT XPI STABILITA PER AEUUM
MUNIAT ET CLIPEUS NEMPER ABHOSTE SUUS
ALMA UIRO PEPERIT IUDITH DE SANGUINE CLARO
CUM GENITOR REGNIS IURA DABAT PROPRIIS
HIC NOMEN MAGNI KAROLI DE NOMINE SUMPSIT
NOMEN ET INDICIUM SCEPTRA TENENDO SUA
HIC DAUID UARIO FULGESCIT STEMMATE REGIS
ATQUE SALOMONICA IURA DOCENTIS HABET
ISTIUS IMPERIO HIC CODEX RESPLENDIT ET AURO
QUI BONA CONSTRUXIT MULTA FAUENTE D̄O

remettre ses armes au besoin. Là encore une espèce d'acclamation en un distique rappelle les chants byzantins qui saluaient le prince aux grands jours. C'est de droite à gauche, en commençant par le porte-épée (*spatharius*) :

« Arma tibi faveant Christi stabilita per ævum,
Muniat et clipeus (*sic*) semper ab hoste suus[1]. »

Quant au prince, tout est à peu près civil dans son costume. Il porte, par exemple, des jambières (*campagia*, *gambalia?*) rouges, comme celles dont parle longuement Reiske dans ses notes sur le cérémonial de Constantin Porphyrogénète[2] ; et qui, réservées alors aux plus grands seigneurs, devinrent ensuite communes même aux manants pour la chasse et les voyages. Ces bas de chausses et la chaussure proprement dite sont expliqués aussi avec quelques détails un peu mêlés, par Dempster, toujours à propos des Byzantins[3].

La tunique de Charles le Chauve est bleue avec semis de points d'or ; quoique le blanc fût une couleur bien portée à la cour byzantine[4]. Mais, par compensation, nous voyons le manteau blanc et le surtout de même couleur revêtant les épaules de l'écuyer et des deux femmes dont nous allons bientôt expliquer la présence.

La chlamyde impériale, qu'on pourrait bien appeler un grand manteau, est de couleur pourpre, et bordée d'une bande que surchargent des pierreries nombreuses. La réunion de la partie antérieure à celle qui couvre le dos est formée par une grosse fibule où notre goût actuel trouverait un aspect bien lourd. Mais c'était la mode, et tout ce qui est à la mode est censé beau, au risque de faire rire la postérité. Nous voyons, du reste, que les Carlovingiens n'avaient pas inventé cette bizarrerie. Plusieurs fibules laissées par les Gallo-Romains sont tellement étranges et massives, que des antiquaires du temps passé ont cru y reconnaître un stylet à écrire ; tant l'aiguille (ou broche) en est forte et longue[5]. Cela se portait à droite ou à gauche, selon l'époque ou le goût personnel des élégants[6].

Les deux femmes qui portent des cornes d'abondance et des couronnes, de chaque côté du *tholus*, sont des personnifications où le miniateur ne nous permet point d'embarras. Elles sont l'une et l'autre désignées par deux vers de droite à gauche, qui montrent leur signification en même temps que leur ordre hiérarchique :

« Francia grata tibi, rex inclite (*sic*), munera defert.
Gotia (*sic*) te pariter cum regnis inchoat altis. »

Ne querellons pas le calligraphe sur des mots amenés par son langage poétique (ou du moins versifié) ; il est clair, à travers les paroles sonores puisées au répertoire des pané-

1. Puisque ceci se rédige dans la rue Lhomond, faisons observer que la règle du bonhomme sur le *son, sa, ses*, donnerait tort au *poeta cesareo* du IXe siècle. Mais Virgile du moins plaiderait la circonstance atténuante avec son :

« . . . . nutricem affata Sichæi
Namque suam antiqua patria cinis ater habebat. »

Les Italiens en ont gardé la trace dans l'axiome machiavélique : « Chi non ha vergogna, tutto il mondo è suo. »

2. Ed. Bonn., t. II, p. 419, sqq., et 869. Mais je crois qu'il confond un peu trop cette espèce de guêtres avec les *hosæ* ou χαμποτοῦβα, et avec les *tzangæ*, qui étaient autre chose. (Cf. *Mélanges*, 1re série, t. I, p. 36.)

3. Cf. *Corporis hist. byzant. nova Appendix*. Romæ, 1777, in-f°, p. 454, sq.

4. Reiske, *ibid.*, t. II, p. 680, sq.

5. Ainsi on confondait une agrafe avec un *graphium*, quoique les collecteurs du XVIIe siècle et du XVIIIe connussent assez bien le grec et le latin, en général ; qualité qui n'est pas toujours le partage de leurs successeurs.

6. Cf. Reiske, *ibid.*, p. 65, 531, sq.; 827, sq.

gyristes emphatiques, que nous avons là deux provinces; et que la Gothie se donne comme contrée montagneuse.

Quiconque s'est un peu familiarisé avec les personnifications si fréquentes dans l'art antique, sait très-bien que les provinces et même les villes y prenaient l'aspect de femmes différenciées entre elles par quelque attribut particulier (autant que possible) qui spécifiait les produits locaux. Ainsi la Palestine ou la Phénicie avec son palmier; l'Afrique avec une tête d'éléphant pour coiffure, ou une couronne d'épis; Rome avec son casque et le costume d'Amazone, etc. La poésie se mettait à l'avenant de l'art. Claudien nous peint l'Afrique troublée par la guerre de Gildon [1] et venant se plaindre dans l'Olympe [2] :

> « Et contusa genas, mediis apparet in astris
> Africa : rescissæ vestes, et spicea passim
> Serta jacent; lacero crinales vertice dentes,
> Effractum pendebat ebur, etc. »

Ou (*De laudib. Stilichonis,* II, 256) :

> « Tum spicis et dente comas illustris eburno,
> Et calido rubicunda die, sic Africa fatur, etc. »

Corippus, dans sa *Johannide*, n'a pas eu le loisir ou l'habileté de nous faire des prosopopées aussi plastiques; mais Mme la princesse de Belgiojoso, alors Christine Trivulzio, a dessiné pour l'édition de Mazzuchelli une pierre gravée où l'Afrique couronne l'un de ses libérateurs [3], et porte la coiffure convenue.

Quand les artistes de la décadence comprirent que l'appauvrissement de verve et de main ne leur permettait plus d'individualiser vigoureusement les personnifications où l'art grec avait prodigué tant d'attributs souvent choisis avec une rare finesse et traités avec goût, ils se contentèrent de deux ou trois lieux communs. Les têtes demeurent couronnées de quelque chose comme des créneaux ou des tours; les autres emblèmes deviennent ce qu'ils peuvent, vaille que vaille [4]; et ce qu'on maintient le plus fidèlement, c'est surtout le plateau plein de monnaies, qui constate les inextinguibles injonctions

1. *De bell. Gildonic.*, v. 135, etc.

2. Ailleurs (*De laud. Stilichonis*, II, 241), c'est la Gaule belliqueuse et opiniâtre dont la blonde chevelure se redresse sous le peigne, ou se roidit malgré les artifices de coiffure; et dont le cou porte son vieil insigne militaire des temps celtiques :

> « . . . . tum flava repexo
> Gallia crine ferox, evinctaque torque decoro,
> Binaque gæsa tenens, animoso pectore fatur. Etc. »



C'est aussi l'Espagne avec son diadème de feuilles d'olivier, et montrant dans les pans de sa robe les riches produits de ses nombreuses mines. (*Ibid.*, II, 228-230. — *Laus Serenæ*, 54. — Etc.) La Grande-Bretagne tatouée, drapée du manteau barbare que lui forme la dépouille du phoque, du morse ou de la baleine (*De laudib. Stilichonis*, II, 247); comme dans certaine pierre gravée où l'on n'a voulu voir qu'un pêcheur quelconque, car à semblable toilette il fallait un homme qui portât cet *habit en queue de morue* :

> « Inde caledonio velata Britannia monstro,
> Ferro picta genas, etc. »

Cf. C. Cávedoni, *Memorie di Religione*, etc. (Modena), serie IIa, t. XVI (1843), p. 280-286; 289, sg.; et t. XV, p. 100. — Eckhel, et E. Q. Visconti, *passim*. — *Museo borbonico*, t. III, tav. 57, sg.; t. IV, tav. 38.

3. Milan, 1820, frontispice, et p. lv, sqq.

4. La couronne tourrelée y devient souvent un appendice inexplicable, où l'on croirait deviner je ne sais quel enjolivement de coiffure qui surmontait le front des demoiselles de Saint-Cyr dans la pragmatique fixée par Mme de Maintenon. (Cf. *Magasin pittoresque*, 1842, p. 57.)

A la page 52 nous allons trouver mieux que cela, mais on semble y avoir cru que les tours désignaient particulièrement un pays frontière (l'Esclavonie).

du fisc. Telles sont les villes ou provinces qui se rencontrent à satiété dans la *Notitia dignitatum* [1] ou dans les diptyques (pour Rome et Carthage), et dans l'étoffe de Gunther à Bamberg [2], que publiait le P. Arthur Martin, en 1851, à son dernier retour d'Allemagne. Nous en reverrons encore d'autres exemples dans la suite de ce mémoire, pour les cours d'Othon et de saint Henri.

Auprès de Charles le Chauve, il est facile de comprendre que la France occupe la droite; mais il n'est pas clair du tout que ce soit la France des Capétiens (l'Ile-de-France). Les Carlovingiens s'appuyaient volontiers sur la France orientale (Austrasie), et cependant on peut bien croire qu'ici la *Francia* comprend toute la France mérovingienne ou à peu près.

Quant à la Gothie, que le docte Eckhart expliquait par l'Aquitaine, ce serait tout au plus l'Aquitaine de Toulouse; c'est-à-dire le bas Languedoc avec le Gévaudan (*partes Gothorum*), ou pour mieux dire, la province de Narbonne [3]. C'était ce que les Anglais appellent une *terre batable*, souvent tiraillée entre les Goths, ou même les Sarrasins, et la monarchie française. Aussi voit-on un marquis de Gothie, dont le fief était probablement à cheval sur les Pyrénées [4]; et les Sarrasins ne laissaient pas que d'y faire des pointes de temps en temps, au moins avant la dynastie carlovingienne qui leur donna quelques rudes leçons.

J'oubliais de faire observer que les deux bandes supérieure et inférieure de notre tableau, aussi bien que les deux petites traverses latérales qui renferment l'inscription des provinces, sont teintes en pourpre, ou du moins en violet rosâtre. Ce genre de luxe impérial était fort goûté à Constantinople [5], et le psautier de Charles le Chauve à Paris en montre l'emploi fréquent chez nous, à l'époque de notre miniature [6].

II. — OTHON III (?).

(Pages 52 et 53.)

M. Ch. Lenormant, auquel les copies exécutées à Munich par le P. Arthur Martin avaient été communiquées dès 1849, a déjà parlé de ces pages [7]. Mais il n'en reproduisait qu'un fragment, à propos des trônes du moyen âge. Le *spécimen* qu'il en donnait alors (cf. page 55, ci-dessous) a du moins cet avantage, qu'on y reconnaît la dimension véritable du dessin original; tandis que le P. Martin a réduit sensiblement les deux miniatures, pour qu'elles pussent être publiées vis-à-vis l'une de l'autre dans notre format sans prétention.

Mais nous avons perdu à cette occasion le catalogue officiel de Munich, rapporté de Bavière par mon ancien collaborateur, dont les souvenirs ne peuvent plus m'aider à fixer la date bien nette du manuscrit. J'accepte donc, sous bénéfice d'inventaire, les conclusions

1. Ed. Bœcking, t. I (*Oriens*), p. 13, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 110; t. II (*Occidens*), titre, p. 9, 61, 67, 69, 71, 123, etc.

2. *Mélanges d'archéol.*, Ire série, t. II, p. 251-256.

3. Cf. Würdtwein, *Nov. subsid. dipl.*, t. XIII, p. 152, sqq. — Troya, *Storia d'Italia...*, t. I, p. 995, 997, 1001; t. II, p. 846, sg.

4. Cf. Mabillon, *De re diplomat.*, libr. VI, n° 89. — *Hist. de l'Église gallic.* (in-4°), t. IV, p. 247; 320, sv.; 355, 401, 538. — G. Pâris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 442. — *Revue des deux mondes* (1851), t. XI, p. 280, sv.

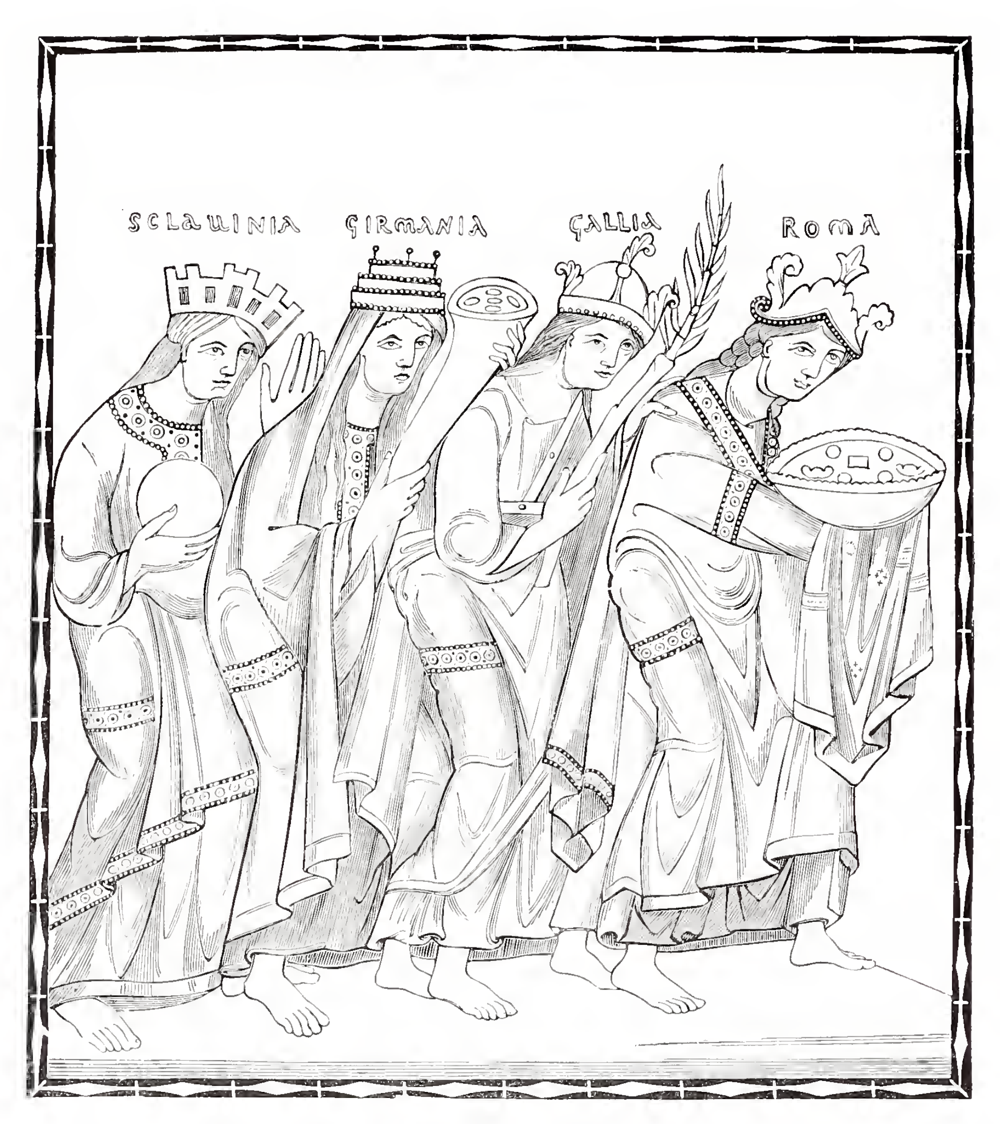
C'était à peu près la Novempopulanie, Septimanie, etc.

5. Cf. Reiske, *Ad Constant. Porphyrog.*, t. II, p. 830.

6. Cf. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 27, svv. — Silvestre, *Paléographie universelle*.

7. *Mélanges...*, ibid., t. I, p. 185-190.

prises par l'habile (mais un peu hardi) académicien qui parlait de ces miniatures il y a vingt ans ; et dont la spécialité n'était pas le moyen âge, quoiqu'il s'y soit aventuré en certaines occasions avec plus ou moins de bonheur. Mettons, si l'on veut, qu'il s'agisse d'Othon III,

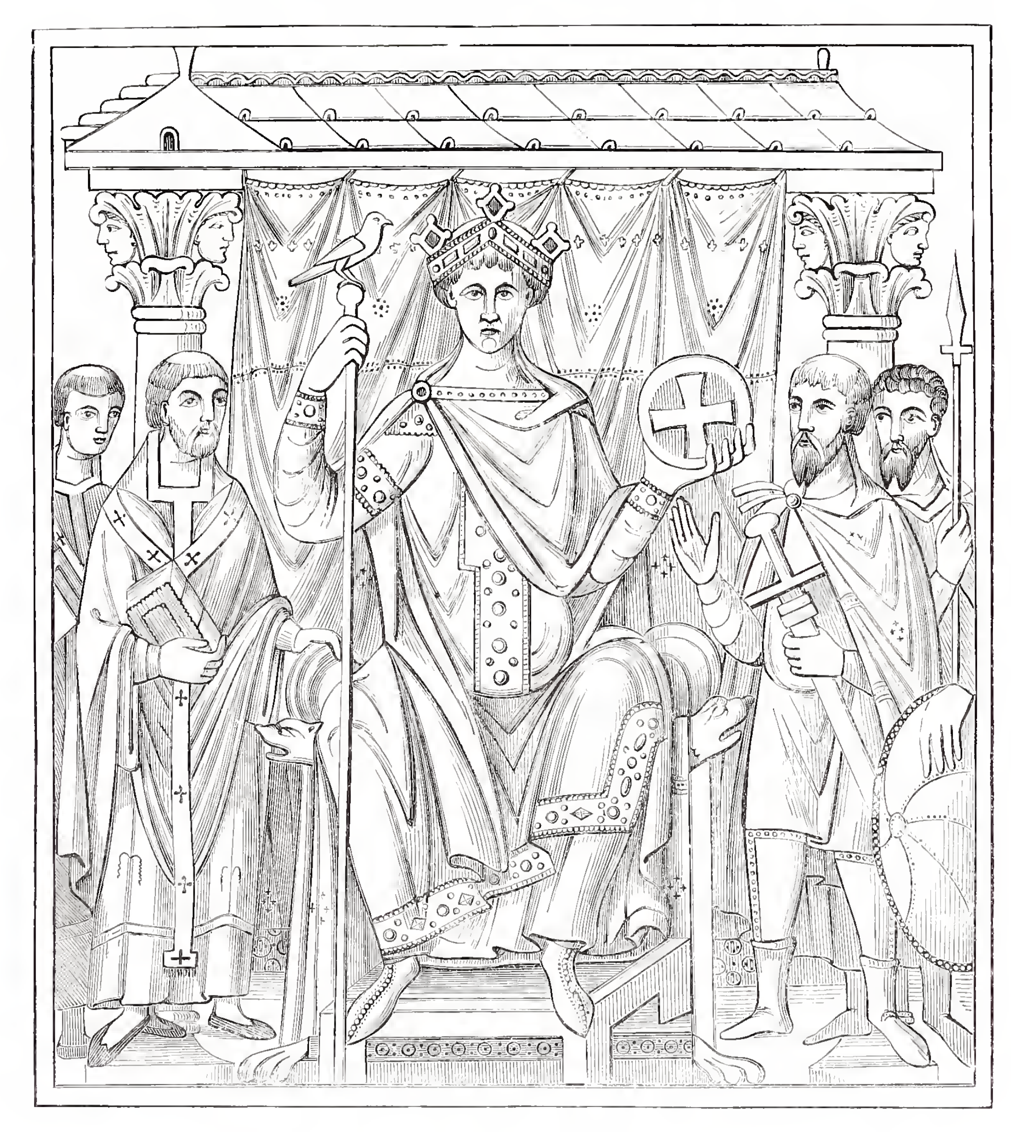


Manuscrit d'Othon.

exclusivement à tout autre empereur de la maison saxonne. Presque tous les Othons pouvaient se donner ces grands airs de domination et de majesté qu'affiche ici le miniateur germanique pour celui qui avait commandé son évangéliaire. Ils entendaient bien succéder à Charlemagne, avec encore plus d'ampleur peut-être que n'en avait prétendu celui-ci dans ses attributions impériales [1].

1. Sur je ne sais quelle inspiration où l'on serait tenté de reconnaître le ressort de certains pamphlets rédigés par les complaisants (républicains convertis) de Napoléon Ier, on a publié récemment un extrait du vieux numismatiste Leblanc contre la suprématie des papes à Rome. Celui qui lançait ce brûlot politique — et assez peu scientifique — doit être un homme d'esprit, car il a très-bien vu qu'on ne devait pas mettre son nom à un mauvais livre ; et son livre est précisément mauvais de tout point. Mais pourquoi ne pas donner suite à ce premier mouvement de conscience qui lui faisait adopter l'anonyme, et manquer une si belle occasion d'employer plus honorablement ses

Le fondateur de l'empire latin [1] savait fort bien que l'appui prêté à l'Église romaine par sa famille et par lui-même n'avait pas nui à son couronnement dans Rome ; mais que pourtant c'était le successeur de saint Pierre qui lui avait bel et bien transmis cette dignité oubliée



Othon III (?). — Cf. page 55.

par les Latins trop longtemps asservis aux prétentions byzantines [2]. Après lui et ses premiers successeurs gâtés par des charges plus fortes que leurs épaules, mais où il

loisirs? Peut-être visait-on un ruban vert qui aura semblé valoir cette preuve de zèle. Simple supposition que je ne garantis nullement, mais qui ne manque pas de probabilité.

1. Qui étudiera Charlemagne, sans même tenir compte de ses pères, verra qu'il ressemblait assez peu au César moderne qui a bien voulu l'appeler *notre auguste prédécesseur*. Si germanique encore que fût le grand empereur du IXe siècle, on ne voit pas d'arrière-pensée dans son enthousiasme vraiment français pour la chaire apostolique ; et nos trouvères du haut moyen âge ne se sont trompés qu'à demi, quand ils en ont fait l'initiateur des croisades.

Austrasienne, soit ! Cette race était française tout de bon. Nous ne la répudions pas, malgré la triste figure qu'ont faite ses héritiers en face des Norrains. Aussi voyez les peines que nos ancêtres ont prises pour lui rattacher la dynastie capétienne ! Ces funérailles-là font honneur aux morts, et en même temps à la nation qui s'y cramponne durant des siècles, en dépit de titres bien clairs.

2. L'empire, comme l'entendait l'Église, avait surtout pour charge de refouler ou de convertir les ennemis de la

leur plaisait de ne voir que des honneurs dus à ce rang suprême, une race neuve obtenait le premier rôle dans l'Europe germanisée. Mais, à la façon de l'*ours* que la Fontaine met au service d'un amateur de jardins, les princes saxons protégèrent si lourdement la papauté, que peu s'en fallut qu'ils ne l'écrasassent.

Au cas où nous aurions vraiment Othon III dans cette miniature, et quand même ce serait Othon II, ce peut être le fameux Gerbert (Silvestre II) qui figure en façon de chancelier à droite du prince. Son pallium rappelle-t-il le siége métropolitain de la province rémoise, ou la dignité d'archevêque de Ravenne? S'il s'agit vraiment d'un chancelier, cet office ne lui appartenait que pour la couronne de France; mais il était bien homme à en conserver les insignes, tout en passant au service de la cour germanique. Du reste, quoi qu'on ait dit de ce prélat, l'époque n'était pas commode pour fixer les consciences en fait de légitimité. La maison de France (capétienne) ne faisait guère que débuter au premier rang, et les empereurs germaniques pouvaient se donner comme successeurs de Charlemagne. Dans les compétitions qui résultaient du nouvel état de choses, un Auvergnat n'était pas tenu à voir clair en loyauté politique comme l'eussent exigé Richelieu ou Louvois (rudes casuistes) sept siècles plus tard.

En somme, nous voyons ici les gens d'église occuper le premier rang au palais, tandis que les deux écuyers (*spatharius* et *scutifer*) sont relégués à la gauche du souverain. Malgré ce qu'il devait y avoir de particulièrement byzantin chez les Othons, à cause de la princesse Théophano, le costume impérial n'est plus celui que portait Charles le Chauve. Le trône s'écarte de la forme usitée dans les dyptiques et ressemble beaucoup plus à ce que nous avons depuis dans un grand nombre de sceaux latins. Il rappelle un peu les pliants analogues à la *sella* ou *subsellium* des anciens [1]. Le sceptre aussi a l'air d'indiquer un retour aux coutumes romaines [2]; sauf que l'oiseau qui surmonte la hampe a beaucoup plus la mine d'un épervier que d'un aigle. Je ne pense pas néanmoins que le césar germanique ait le moins du monde voulu constater ainsi sa parenté avec Henri l'Oiseleur. La couronne qu'il porte semble carrée, avec charnières; comme celles des rois mages dans un manuscrit de Brême à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ou ce que l'on montre encore à Namur en bon souvenir du comte Baudouin devenu empereur de Constantinople. Resterait à prouver que cette forme ait duré plusieurs siècles. Le disque ou globe soutenu par la main gauche est marqué d'une croix, signe que nous n'avions pas vu dans la miniature de Charles le Chauve; quoique la croix [3] depuis Constantin figurât dans les ornements de la dignité souveraine. Ce disque crucigère ne paraît pas devoir être confondu

foi; à la façon de l'ancien Ordre Teutonique. Citons le missel romain (*Feria VI, in Parasceve*) pour qu'on ne nous prête pas des théories personnelles nées d'hier :

« ... Deus in cujus manu sunt omnium potestates..., »respice ad romanum benignus imperium; ut gentes quæ » in sua feritate confidunt, potentiæ tuæ dextera comprimantur; etc. »

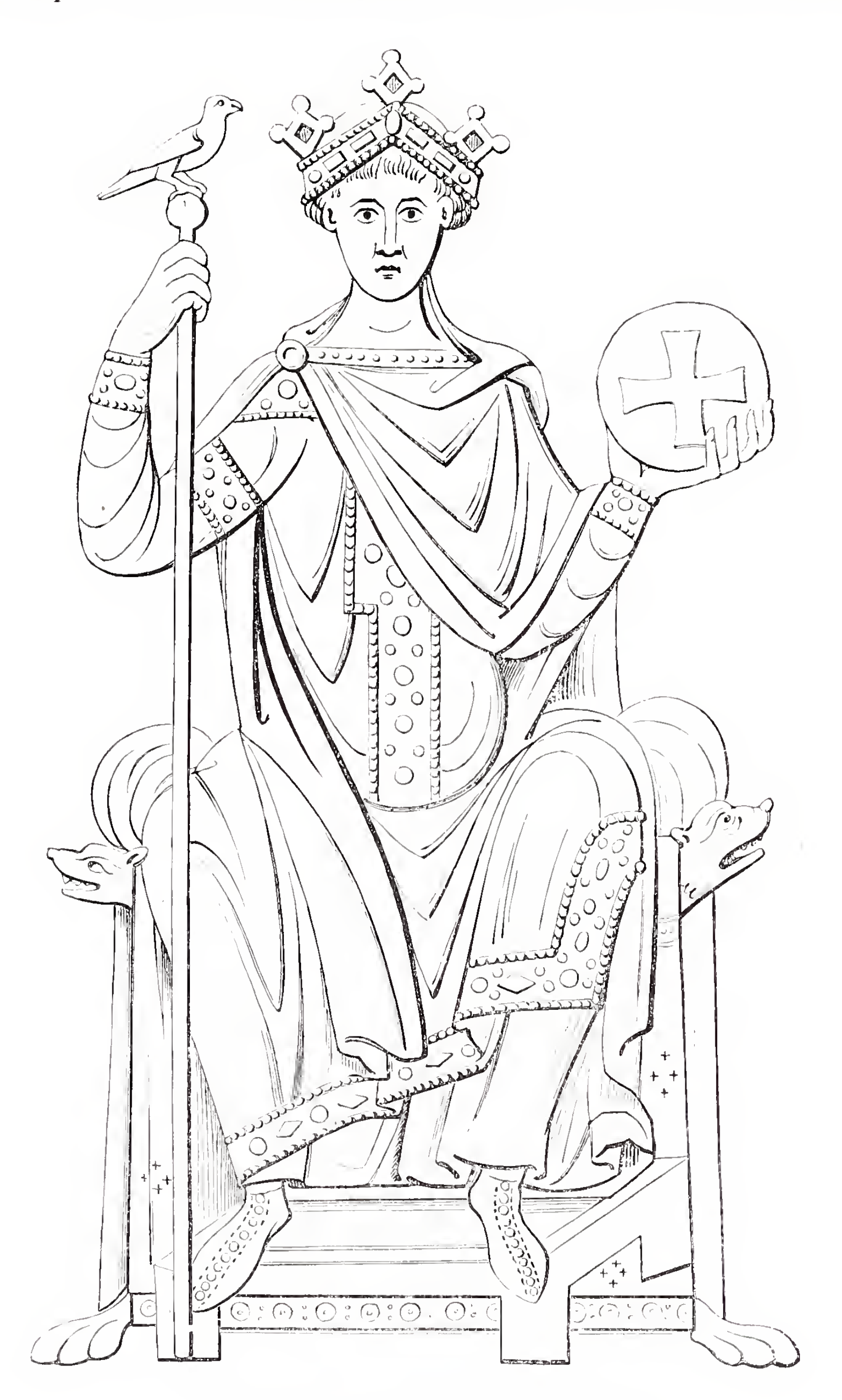
Il faut avouer que depuis longtemps cette mission n'était guère accomplie; et ne nous étonnons pas, en conséquence, si le *saint-empire romain* a disparu au commencement de ce siècle. Ce n'est pourtant pas que le pape (Pie VII, surtout) se soit beaucoup mêlé de cette suppression.

1. Divers détails curieux à ce sujet ont été donnés par M. Ch. Lenormant, dans la I[re] série de nos *Mélanges*, t. I, p. 157-190; et 239-244. Mais cela demande à être complété par un mémoire de M. Henri de Longpérier (*Revue archéologique*, juillet, août, etc., 1868; p. 63-92, et 101, svv.; etc.). Les recherches fines et nettes de ce jeune antiquaire, sur divers points, montrent suffisamment ce qu'il resterait encore à faire pour donner enfin une bonne édition de la *Notitia dignitatum*.

2. *Mélanges*, ibid., p. 205.— Cf. Edél. du Méril, *Études... d'archéologie*, etc., p. 424, sv.; 411.

3. Cf. Arevalo, *Ad Prudent.*, p. 740, t. II, nott. 48

avec le globe surmonté d'une croix, et souvent coupé en trois parties par un diamètre sur lequel s'abaisse verticalement un rayon (pour la perspective, du moins).



L'empereur Othon, grandeur de la miniature.

Là on peut supposer l'intention de rappeler les trois parties du monde seules connues jadis ; et cette attribution s'accorde assez avec le vers consacré dans les protocoles impériaux :

« Roma caput mundi regit orbis frœna rotundi. »

Au résumé, ce semble bien être un disque, qui figurait primitivement comme sym-

bole d'autorité, en souvenir peut-être du monogramme constantinien dont la forme se perdit peu à peu au moyen âge [1].

La chaussure d'Othon a l'air d'un soulier de femme qui embrasserait exactement le pied jusqu'à la cheville ; et n'est plus ce morceau de cuir sans couture que nous avons vu dans le portrait de Charles le Chauve [2]. La tunique de cérémonie que porte l'empereur sous son manteau est relevée de broderies où des perles et des pierreries semblent avoir été fixées en grand nombre.

Reste à parler des provinces qui viennent s'incliner profondément devant le prince germanique. Comme le saint-empire entendait bien être romain, c'est Rome naturellement qui ouvre la marche en présentant ses hommages avec des trésors dont je ne me rends pas bien compte. On est libre d'y reconnaître des monnaies, peut-être même quelque lingot ; je ne sais si le reste indique des bijoux ou quelques fruits bizarres. Rome, à cause de sa vieille réputation, porte un casque dont les enjolivements baroques forment quasi-diadème, et permettraient d'hésiter sur l'intention de l'artiste. La Gaule, qui fait un peu moins de prostration, est casquée aussi ; et m'a bien l'air de porter une palme, comme emblème de victoire sans doute. Quelle était cette Gaule, qu'un Othon faisait ranger parmi ses clients ou serviteurs ? Ce sera, si l'on veut, les Bourgognes (royaume, duché, comté) et la Lorraine (avec le Lothier) qui faisaient bande à part du côté germanique [3] ; et pour succéder à Charlemagne, il fallait bien que l'on eût dans sa cour quelque représentant de la France. De plus, il était assez permis de revendiquer mainte province de l'ancienne Gaule, pendant que les premiers Capétiens se renforçaient à petit bruit autour de la cité parisienne.

Après avoir donné le pas à ces deux personnages importants pour la glorification impériale, on admet en troisième ligne la Germanie (*Girmania*). Celle-ci s'avance avec un air de pudeur virginale, la tête voilée, mais coiffée d'une sorte de couronne à trois étages [4] marqués par des cercles de perles. Ses mains portent une corne d'abondance pleine de monnaies, et qui semble devoir être fort pesante, à la façon dont elle est soutenue. S'agit-il des mines du Harz et de l'Erzgebirge? pour mieux appuyer sur les ressources du sol saxon.

En dernier lieu, et avec une couronne crénelée, paraît la *Sclavinia*, dont il n'est pas facile de trouver la vraie place sur une carte d'Europe. M. Ch. Lenormant [5], qui plaide pour Othon III, est obligé de convenir que toute cette dynastie eut maille à partir avec des slaves quelconques. Or, de ce qu'un empereur ou roi s'attribue les hommages d'une contrée [6], il ne faut pas conclure toujours à l'assujettissement effectif du peuple

1. Cf. C. Cavedoni, *Memorie di Modena*, serie III^a, t. V, p. 23, sg. — Ciampini, *Vet. monim.*, t. I, cap. XIX, p. 179. — Costadoni, *Osservazioni intorno alla chiesa di Torcello*, ap. Calogerà, *Opusc.*, t. XLIII, p. 327. — Anguissola, *Ephemer*, 1836, p. 20, sgg.; et 1813, p. 31, sgg.

2. En attendant quelques détails au sujet de divers vêtements ecclésiastiques, nous donnerons bientôt la coupe un peu singulière de ces chaussures repliées sur le cou-de-pied par un cordon.

3. On peut voir d'ailleurs dans Richer (ap. Pertz, *Monum. german. historica*, scriptt., t. III, p. 591, sqq.; *Hist.*, libr. II et III) les contestations que la France eut avec la maison de Saxe. Là Gerbert pouvait pêcher en eau trouble.

4. Des couronnes presque entièrement semblables se voient sur la tête des rois mages dans le ms. 37 de Munich, dont nous allons parler tout à l'heure ; et au recto du feuillet 2, ce sont les provinces du second ordre qui sont coiffées ainsi, mais seulement avec deux étages de couronnes, et un petit fleuron dominant le tout. (Cf. *AA. SS.*, Jul., t. III, p. 784.)

5. *Ubi suprà*, p. 187.

6. Exemple, les trois ou quatre rois de Chypre et de Jérusalem que comptait l'Italie à elle toute seule, sur la fin du XVIIIe siècle (Naples, Venise, Sardaigne, Autriche). L'Angleterre aussi a réclamé longtemps la couronne de France, et la mentionnait çà et là dans ses titres.

en question. Nous n'avons donc pas à préciser une date bien claire au moyen de ce personnage allégorique. Othon Ier lui-même, comme duc de Saxe, avait affaire à des tribus slaves dans son propre État patrimonial; et l'on sait de reste que la haute et basse Saxe conservent encore des traces évidentes du long séjour des Esclavons [1] (à prendre ce mot dans un sens qui n'est plus tout à fait celui d'aujourd'hui). Peut-être aussi triomphait-on à la cour germanique pour l'écrasement des Slaves du midi par les Magyars, et pour les cris de désespoir que le vaincu adressait aux Allemands. La *Sclavinia* que l'on nous montre ici ne fait pas mine d'avoir pris en coutume le rôle de solliciteuse ou de tributaire. Son geste de la main gauche ressemble un peu à cette admiration du doge de Gênes obligé de visiter Versailles, et n'y trouvant rien de si curieux que sa propre présence. Que tient-elle de sa main droite? Je n'oserais point gager que ce ne soit pas un fromage ; et que cette pauvre province incapable de payer en espèces, n'apportât son tribut en nature, comme il convient à toute population qui n'a guère dépassé l'âge pastoral.

M. Ch. Lenormant [2] croyait trouver une certaine ressemblance entre cette miniature et le feuillet d'un manuscrit d'Epternach [3], où l'empereur figure en manière d'apothéose, entouré de l'auréole en amande. Il se scandalisait beaucoup de voir la transfiguration de Notre-Seigneur mise quasi au compte d'un prince saxon. Pour moi, qui n'ai aucune raison de glorifier ou d'abaisser particulièrement la dynastie saxonne, j'imagine tout bonnement que le grand méfait appartient à un pauvre artiste monastique dont le crime se réduirait à ceci. Ne se sentant pas très-fort sur la composition, et voulant néanmoins que son frontispice eût un caractère quelque peu grandiose, il aura métamorphosé de son mieux en glorification impériale quelque scène sacrée dont il avait le modèle sous la main. Je n'affirmerais pas que ce fût une transfiguration proprement dite; cela se peut, mais n'aurait-ce pas été plutôt ce que j'appelle le Christ législateur? sujet fréquemment représenté dans le tympan des églises romanes et sur des couvertures d'évangéliaires d'ivoire ou d'orfévrerie.

A mon avis, la transfiguration est bien réellement et tout autrement peinte sur le feuillet 13 du manuscrit de M. de Horsbach, qui (comme le chapitre IX de saint Luc) associe ce miracle à la multiplication des pains.

N'allons donc pas porter une querelle d'Allemand dans un pays où nous pourrions nous faire appliquer le proverbe ancien : *Spéculer sur les chouettes à Athènes.* Nous trouverons du reste tout à l'heure (page 61) que même un saint se laissait introduire tout vivant dans la cour céleste.

III. — S. HENRI II.

(Page 58.)

Voici de nouveau une preuve du peu de scrupule que se faisaient les miniateurs allemands, lorsqu'il fallait exécuter quelque bel œuvre dont ils trouvaient le modèle

1. Le nom même de Leipzig n'a de sens qu'en slave.

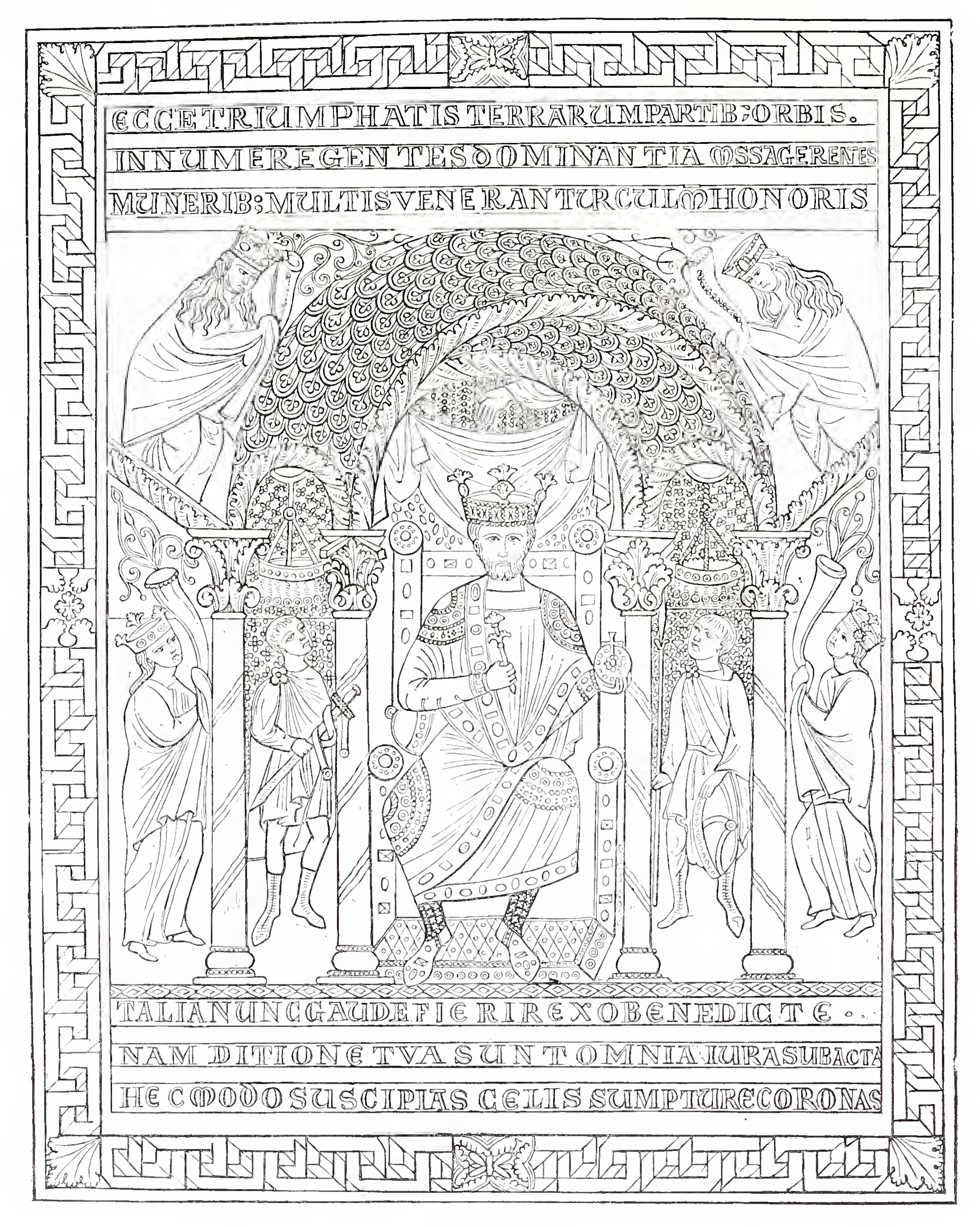
2. *Ubi suprà*, p. 186, sv.

3. Copié à Aix-la-Chapelle par le P. A. Martin, et portant ces deux vers :

« Hoc, Auguste, libro tibi cor Deus induat, Otto,
Quem de Liuthario te suscepisse memento. »

Ce semble être la page publiée par le *Moyen âge et la Renaissance*, t. II, *Miniatures*, pl. F.

tout tracé par leurs devanciers. Il ne faut pas grande réflexion pour reconnaître que cette page (11 v°) du ms. n° 40, à Munich, est à peu près calquée sur la cour de



S. Henri II.

Charles le Chauve représentée en tête de ce mémoire (pl. VI). Déposé à la cathédrale de Bamberg par le grand bienfaiteur de l'évêché, ce livre doit avoir été peint dans la

Bavière danubienne, patrimoine de notre saint; et le donateur primitif y aura peut-être fait copier le manuscrit de Ratisbonne qui provenait de Saint-Denis en France. Quelques détails d'ornementation surtout y furent modifiés, améliorés même; et pour n'avoir pas l'air de ne rien inventer en fait de figures, on changea les deux anges du sommet en deux nouvelles provinces qui viennent par les airs apporter aussi leurs cornes d'abondance à la façon de la France et de la Gothie demeurées sur le sol (mais sans désignation).

C'était bien la moindre chose que l'inscription fût nouvelle; mais on s'y pique de ne pas être inférieur aux louanges que les Français avaient données à Charles le Chauve. Saint Henri est donc invité à se réjouir des hommages qu'on lui apporte avec empressement; et ce qui fut beaucoup plus justifié que bon nombre de félicitations analogues, on lui promet une couronne éternelle dans l'autre vie. Tout cela est dit en six vers partagés entre le haut et le bas de la page.

« Ecce, triumphatis terrarum partibus orbis,
Innumeræ gentes dominantia missa (*jussa?*) gerentes,
Muneribus multis, venerantur culmen honoris.
Talia nunc gaude fieri, rex o benedicte;
Nam ditione tua sunt omnia jura subacta.
Hæc modo suscipias, cælis sumpture coronas. »

Pour ce souverain, on n'était pas mal fondé à vanter ses victoires. Il était un peu de ces princes qui, comme saint Louis, savaient prendre l'épée au poing et pousser vigoureusement ceux qui ne se rangeaient pas sous leur sceptre. Il avait même une certaine impétuosité d'humeur qui précédait parfois trop vite le jugement calme. Accessible aux premières impressions et peu endurant, il avait du moins le courage de se déjuger et de revenir sur ses rancunes trop promptes, quand on lui ouvrait les yeux. Somme toute, il donna bien à comprendre qu'un prince chrétien n'est pas nécessairement un souverain débonnaire, et montra çà et là aux esprits remuants, chrétiens ou païens, que l'empire n'avait pas en lui un simple chef nominal.

Charles le Chauve, sur l'original porté de chez nous à Ratisbonne, n'avait ni la barbe, ni le disque ou globe, ni le sceptre; et son manteau ou sa tunique ne montrait ni les épaulières, ni les genouillères que nous avons ici. Toutefois il n'y a pas moyen de comparer l'ornement qui couvre les épaules de saint Henri avec son célèbre manteau de Bamberg, publié par les Bollandistes [1], et annoté plus tard à Ingolstadt par le P. Henri Schüz [2].

Les provinces quelconques dont on avait ici doublé le nombre en remplaçant les deux anges, ne sont pas beaucoup plus clairement individualisées, quoique bien plus nombreuses, au folio 2 r° de ce même manuscrit. Le P. Arthur Martin n'a pas gravé cette miniature, probablement parce que les Bollandistes en avaient donné une réduction [3]. Là, sous un premier étage où saint Henri et sainte Cunégonde sont couronnés par Notre-Seigneur, paraissent en pied trois personnifications dominantes dont rien n'indique les vrais noms. Six petites figures rangées sur un second plan moins élevé,

1. *AA. SS.*, Jul., *ibid.*, p. 782, sq.
2. *Mantum Bambergense S. Henrici cæsaris, notis illustratum.*
3. *AA. SS.*, ibid., p. 784. L'inscription en l'honneur des saints Pierre et Paul qui présentent les deux époux, est donnée par les Bollandistes à la page 785.

ne sont vues qu'en buste, et apportent leur offrande. Tout l'éclaircissement qu'on nous y donne, c'est l'inscription suivante :

« Solvimus ecce tibi, rex, censum jure perenni.
Clemens esto tuis, nos reddimus ista, quotannis. »

Comme qui dirait :

« Protégez-nous, si vous prétendez voir la rentrée des impôts. »

Quelqu'un qui sera de loisir pour comparer la manière de ces miniateurs avec la ciselure du même temps, peut examiner le grand retable de Bâle (en or repoussé), qu'on voit maintenant au musée parisien de Cluny [1].

Mais passons à la page où notre saint empereur est couronné par Jésus-Christ lui-même, auquel le présentent deux saints (page 61).

Cette fois encore nous avions été prévenus par les Bollandistes [2], qui ont consacré une grande gravure au trésor de Bamberg. La miniature d'un missel de saint Henri que nous avons à expliquer, y occupe un petit coin qui n'est pas tout à fait digne du livre, car la réduction donne à peine 15 centimètres de hauteur au sujet; tandis que l'original, y compris les bordures ornementées, en a réellement 24 de haut. Notre bois gravé, quoique réduit un tant soit peu, se rapproche davantage du modèle.

Avec un peu de mauvaise humeur, on pourrait absolument reconnaître encore ici quelque transfiguration adaptée à la louange du césar. Mais je n'éprouve pas le besoin de gronder celui qui a peint cette composition vraiment remarquable, à tout prendre. Le saint est couronné par Notre-Seigneur assis dans l'*amande* [3]; et ses bras sont soutenus par deux grands protecteurs de la Bavière : S. Ulrich et S. Emmeran. Leurs noms ne sont pas douteux, puisqu'à droite et à gauche on lit ces deux vers :

« Hujus Uodalricus cor regis signet et actus,
Emmeranus ei faveat solamine dulci. »

Il y avait bien à Ratisbonne une église sous l'invocation de saint Ulrich, puisqu'on voit ses biens incorporés aux prébendes de la cathédrale [4] par l'évêque Léon en 1263; mais peut-être ce saint ne figure-t-il ici que comme l'honneur de la nation bavaroise [5]. Quant à saint Emmeran, tout honoré qu'il fût à Ratisbonne, il était Français de naissance; et sa représentation ici paraît indiquer que le manuscrit avait été exécuté dans le

1. Le premier acquéreur qui promena par l'Europe ce grand ouvrage d'orfévrerie publiait en même temps quelques pages pour l'expliquer. Il était facile de reconnaître dans son texte un peu d'inexpérience; mais cela ne fait rien au monument lui-même, qui est d'une véritable valeur.

2. *A.A. SS.*, Jul., *ibid.*, p. 784.

3. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 27-29. Cette amande n'est pas plus ici une *vesica piscis* que dans la prétendue transfiguration du ms. de M. de Horsbach.

Du reste, même dans les cas où cette désignation est mieux appliquée par quelques antiquaires, elle me répugne très-particulièrement.

4. Cf. Th. Ried, *Codex... diplomatic. episcopat., Ratisbon.*, t. I, p. 468, sq.

5. On discute la question de savoir s'il était Bavarois ou Souabe (Cf. *A.A. SS.*, Jul., t. II, p. 74); mais il était certainement un des grands évêques de la Bavière, et sa canonisation était toute récente. Elle devait, du reste, avoir fait d'autant plus de bruit sur le haut Danube, qu'elle passe pour la première qui ait été l'objet d'une bulle bien authentique. (Cf. *ibid.*, p. 79, sq.)

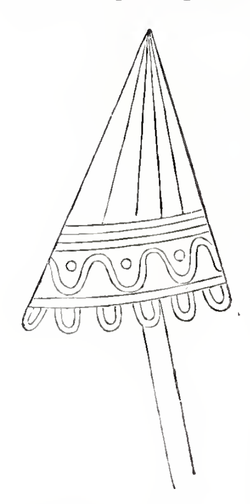
célèbre monastère qui portait son nom. Nulle merveille alors si les moines de cette grande abbaye ont profité (pour la page précédente) du manuscrit de Charles le Chauve qui



S. Henri II présenté à N.-S. J. C. par deux saints évêques.

leur appartenait depuis la fin du IX[e] siècle. On comprend aussi pourquoi les deux anges qui accompagnaient la main divine au-dessus du trône de l'empereur carlovin-

gien, ont été changés en deux figures de provinces, afin de ne pas trop calquer. Les deux anges ont été réservés pour cette fois, et se présentent dans une autre attitude. Ils se précipitent la tête en avant, pour armer le prince que Jésus-Christ couronne.



Celui qui occupe la droite de Notre-Seigneur apporte une espèce de croix dont la hampe n'est qu'ébranchée, et dont le pommeau est orné de quelque chose comme le *velum* des crosses germaniques [1], ou de ce que les Romains nomment *ombrellino* (sorte de petit dais en parasol). S'il s'agissait à coup sûr de ce baldaquin à hampe unique, ou *pavillon* (*padiglione*, comme qui dirait *tente*), qui est le propre des basiliques romaines et de certains dignitaires, nous pourrions rappeler que ce mot figurait déjà dans l'étiquette impériale avant Constantin [2]; et le verbeux Moroni [3] fournirait à cette occasion quelques données utiles. En ce cas, pour valoir autant que de raison, il y aurait lieu de s'étendre sur cet autre gonfalon que le P. Arthur Martin avait gravé d'après je ne sais plus quel monument. L'auteur de la miniature germanique a bien l'air de vouloir nous ôter ce souci. D'après lui, c'est à une lance que nous avons affaire; et pour que nul ne prétexte cause d'ignorance, l'inscription est formelle sur ce point :

« Propulsans curam tibi (*sibi?*) confert angelus hastam. »

Les *Klenodia imperii* (insignes impériaux) comptaient au moins quatre lances plus ou moins authentiques : celles du Calvaire (ou de saint Longin), de saint Maurice, de Constantin et de Charlemagne [4]. La nôtre sera donc n'importe laquelle. De l'autre côté, c'est l'épée avec le ceinturon enroulé autour du fourreau; et l'épaisse gaîne incrustée de pierres précieuses ne gâte rien dans la cérémonie, car l'ange tient l'arme tellement passée entre ses cheveux et son cou, que l'on serait inquiet pour le résultat, si la lame était nue. L'inscription dit :

« Aptat et hic ensem cui (?) præsignando timorem. »

Il ne faut pas épiloguer sur ces vers léonins dès que les deux rimes nécessaires occupent leur place, et que le tout a un sens. Je crois pourtant qu'on peut jusqu'à un certain point prêter à l'artiste l'intention de rappeler saint Paul, quand il recommandait la soumission aux puissances [5], et intimait aux princes qu'ils sont les ministres de la justice divine; bien que ce puisse être aussi l'emblème du droit de la guerre.

Quelques auteurs ont cru que tout cet appareil céleste ne saurait s'expliquer si l'on ne supposait que saint Henri fût canonisé déjà lorsqu'on l'entourait d'une pompe si auguste. Les Bollandistes [6] ne sont pas convaincus de cette nécessité. D'ailleurs la miniature ne donne point de nimbe à l'empereur; et très-probablement, s'il se fût

1. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 296-298; etc.

2. Reiske, *Ad Constant. Porphyrog.*, éd. cit., p. 416, sq.

3. *Dizionario di erudizione*, passim. Cf. Paciaudi, σκιαδοφορημα. — C. Cavedoni, *Numismatica biblica*, p. 59, et tavola annessa.

4. Cf. Jac. Gretzer, *Syntagma de sacri rom. imperii sacrosanct. reliquiis et regalib. monum.*, etc., 1618, in-4°. Il se pourrait donc que l'ombrelle annexée à cette hampe quelconque indiquât un objet offert à la vénération publique; un symbole de pouvoir sanctifié, plutôt qu'un véritable instrument de combat.

5. *Rom.* XIII, 1-7 : « ... time, non enim sine causa gla- » dium portat, etc. »

6. *AA. SS.*, Jul., t. III, p. 785.

agi d'introduire solennellement saint Henri dans le ciel (c'est-à-dire vers le milieu du XII[e] siècle), saint Wolfgang, précepteur du souverain, lui eût été associé dans son triomphe. Saint Ulrich aurait sans doute cédé sa place en pareille occasion. Les vers qui entourent le monarque prêtent bien à quelque embarras quand ils disent :

« Ecce coronatur divinitus atque beatur
Rex pius Heinricus proavorum stirpe polosus. »

Cependant le pathos semi-classique que l'on puisait dans Lucain, Claudien, Silius Italicus, et dans les fragments du droit romain, explique suffisamment ces mots ampoulés, si l'on se borne à n'y voir que l'accession de saint Henri à l'empire. En outre, la prière qui court le long de l'amande où trône Notre-Seigneur ne semble pas indiquer autre chose que des vœux pour un prince vivant encore sur la terre :

« Clemens, XPE, tuo longum da vivere XPICto,
Ut tibi devotus non perdat temporis usus. »

Le Christ qui protége son *christ*, ce sont paroles qui se rencontrent à chaque pas dans l'Ecriture sainte. Expliquons-les néanmoins pour certaines gens qui se piquent d'avoir étudié la Bible. Le Christ (χρίστος, *unctus*) est surtout Celui dont l'humanité se trouve élevée à la dignité divine par son union personnelle avec le Verbe et par la plénitude des dons du Saint-Esprit [1]. Mais il y avait aussi l'onction solennelle chez les Juifs, qui faisait, du grand prêtre et du chef populaire, des hommes à part [2]. Le roi d'Israël s'appelait l'oint du Seigneur [3], ou tout simplement le *christ* [4]. Ce renseignement si simple n'a pas besoin qu'on l'appuie sur les commentateurs ecclésiastiques qui ne manqueraient guère, le contexte de l'Ancien Testament tout seul y suffit de reste. Comment donc s'expliquer qu'à propos d'un livre sur l'*art judaïque*, on nous ait donné récemment ce singulier aperçu : « David, en apprenant la mort de Saül sur la montagne de Gilboâ, composa une cantilène..... Nous y lisons : Montagnes de Gilboâ! Ni rosée, ni pluie sur vous..., car là fut insulté le bouclier... de Saül, comme s'il n'avait pas été oint d'huile..... Puisque ce bouclier était oint d'huile, c'est qu'il était recouvert de cuir; cela est indubitable [5]. » Il n'est pas absolument *indubitable*, après pareille preuve, que ce bouclier ne fût renforcé par des lames de fer [6]; mais il l'est sans contredit pour qui connaît un peu le langage de David [7], que ce qui nous est donné comme *oint d'huile* dans la *cantilène*, c'est le prince et non pas son bouclier.

Pour revenir à saint Henri, n'oublions pas que Notre-Seigneur le bénit à la façon de l'Église grecque [8]. Faut-il en déduire que le peintre fût Grec? La conclusion serait

1. Dan. IX, 25, sq. — *N. T.*, passim. — Is. XI, 2, sqq.
2. *Exod.* XXIX, 7 ; etc. — *Judic.* IX, 8. — I *Reg.* IX, 16 ; X, 1 : etc.
3. II *Reg.* I, 21.
4. I *Reg.* II, 10; XII, 3; etc. — II *Reg.* I, 14; etc. — *Paralip.* XVI, 22; etc., etc.
5. Le lecteur voudra bien croire que je n'altère en rien le texte. Je me suis contenté de le resserrer pour écarter ce qui n'allait pas droit au but. En tout cas, on peut consulter l'*Histoire de l'art judaïque* (1858), p. 114-115.
6. Il est vrai que, selon le même auteur (p. 102, svv.), les Hébreux pourraient bien avoir à peine su forger le fer; ce qui veut dire dans le fait que les Philistins, vers cette époque, avaient replié sur leurs terres, autant que possible, tous les forgerons, pour désarmer leurs ennemis vaincus (cf. I *Reg.* XIII, 19). Or, peu après, et même déjà bien avant (*Judic.* XVII, 4; *Exod.* XXXI, etc.), nous voyons que les fils d'Israël avaient des orfèvres.
7. Cf. I *Reg.* XXVI, 9; etc. — Ps. LXXXIII, 10; etc.
8. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 130, sv.; etc.

un peu hâtée. Car plusieurs monuments anciens permettent de croire que cette forme liturgique à laquelle on tient beaucoup chez les Slaves, par exemple, appartenait jadis même aux contrées latines. D'ailleurs les artistes byzantins qui étaient venus à la cour des Othons pouvaient bien avoir laissé des modèles que l'on suivait en Allemagne comme souvenirs respectables. Au fond, il n'est point clair du tout que cette page ne soit pas l'œuvre d'une main bavaroise; et l'on ne saurait s'empêcher d'en faire compliment à l'abbaye de Ratisbonne, si cela sort de son *scriptorium*.

Les Bollandistes [1] ont publié la couronne conservée à Bamberg comme ayant appartenu au saint empereur; mais si l'on a voulu la copier dans notre miniature, on ne s'est pas imposé une fidélité servile. La simplicité sévère des ornements employés par le miniateur pour ce diadème vaut bien les recherches de bijouterie et de joaillerie qui surchargent celui du trésor bambergois.

Nombre d'autres observations trouveraient place utilement à la suite de celles que nous avons exposées, s'il fallait s'appesantir sur tout ce qui différencie nos palais francs et germaniques, ou sur le système décoratif et le savoir-faire des artistes. Mais la moisson doit laisser charitablement quelque récolte aux glaneurs, sans trop lésiner, ni jalouser ceux qui ne viennent qu'en seconde ou troisième ligne, sous prétexte de sauvegarder sévèrement le droit de faucille et de champart, ou de mainmise.

1. *A.A. SS.*, Jul., t. III, p. 718.

BOUCLIER COMMÉMORATIF D'ALMENDRALEJO

(Pl. VII.)

Les sujets qui viennent d'occuper nos lecteurs dans le mémoire sur les miniatures impériales appelaient le monument dont il va être question. De Charles le Chauve à saint Henri, nous avons descendu le moyen âge comme on suivrait la pente d'un fleuve. Après avoir ainsi visité les cours de trois dynasties germaniques, et constaté (d'après leurs contemporains) ce qu'elles avaient de similitudes ou de différences, on éprouve le besoin de rechercher en quoi elles retraçaient l'ancien cérémonial de Rome, de Constantinople, de Milan, ou de Ravenne. Les diptyques y peuvent aider, et le P. Arth. Martin rêvait d'en publier une collection nouvelle après le *Thesaurus* de Gori, que les trouvailles modernes ont rendu incomplet. Comment n'aurait-il pas saisi avidement les résultats d'une vieille cachette espagnole mise au jour [1] par des fouilles contemporaines? qui nous reportaient pour le moins à l'âge de la *Notitia dignitatum* [2].

Avant de partir pour son voyage d'Italie, d'où il ne revint pas, il avait rédigé ou compilé un long mémoire que je m'étais proposé d'abord de donner tel quel. Mais j'aime à croire qu'il eût pris le parti d'y faire bien des retouches, des suppressions surtout, avant de le livrer aux imprimeurs. Je connaissais assez, du reste, mon collaborateur de quinze ou dix-sept années, pour savoir que quand il envoyait de la *copie* au typographe, ce n'était même pas alors pour lui une rédaction définitive. A l'instant de paraître devant le public, il se trouvait parfois assailli de scrupules archéologiques et littéraires qui ne lui avaient causé nul souci jusque-là ; en sorte que le cadre de ses notices en subissait des rétrécissements ou des dilatations imprévues. Comme je n'avais plus guère voix au chapitre, lorsqu'il s'agissait de corriger les dernières épreuves, nous adoptâmes de bonne heure que la responsabilité de chacun

1. S'il eût assez vécu pour connaître le résultat des trouvailles faites à *la fuente de Guarrazar*, dont un échantillon existe au musée de Cluny, elles auraient pu lui donner lieu de faire observer au public qu'on y avait assez peu tenu compte des nombreuses couronnes suspendues signalées par nos *Mélanges* (t. III, p. 24-35, etc.) dès 1853; c'est-à-dire plus de huit ans avant cette découverte de couronnes wisigothiques. Pour moi, le procédé n'est pas neuf, et je m'y résignai en citant les moyens d'information qui facilitent un travail ultérieur.

2. Ayant eu à citer plus d'une fois cet antique *Almanach de la cour* (ou plutôt *de l'empire*), je ne puis contenir mon regret sur le sort d'un si important ouvrage. Que l'édition de Bonn, donnée par M. Ed. Bœcking (1834-1853), ait ajouté aux éclaircissements dont ce livre avait besoin, nous en conviendrons volontiers ; mais l'association de plusieurs hommes très-habiles eût été indispensable pour sonder les divers problèmes qui s'y présentent presque à chaque page. Comment la direction supérieure de l'œuvre n'a-t-elle pas compris cela ?

serait couverte par les signatures. Cette fois, ne pouvant apposer la sienne, puisque je ne suis pas sûr d'avoir son dernier mot, je me bornerai à une sorte d'analyse qui puisse faire comprendre le monument d'après les recherches déjà publiées en Espagne et en Autriche.

Ce grand disque d'argent fut déterré dans l'Estremadure (*tierra de Barros*) en 1847, et fait partie du cabinet de l'Académie royale de Madrid. Publié d'abord par M. A. Delgado (Madrid, 1849), il ne tarda pas à fixer l'attention d'autres antiquaires qui ont débattu quelqu'un des problèmes tranchés tout d'abord avec trop d'assurance. On peut donc espérer que les conclusions actuelles subsisteront désormais sans modification importante [1].

Le diamètre de la pièce mesure environ 75 centimètres. L'ancien possesseur, voleur peut-être, qui le cachait en terre il y a bien des siècles, l'a plié en deux ; et fort heureusement pour nous, il a pris soin de rapprocher les deux parties ciselées. Grâce à cette précaution de l'enfouisseur, la cachette a fort bien conservé son dépôt, rendu au jour enfin sans autre détérioration que les brisures causées par le pli oblique.

I. — DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Cet énorme médaillon nous offre deux scènes superposées. Dans la partie principale, un portique tétrastyle, surmonté d'un tympan que coupe une arcade en plein cintre, abrite trois princes assis de face sur des trônes à pieds droits. Au centre, le personnage dominant remet un livre à un homme de petite taille, qui s'approche de lui par la droite.

Cette stature inférieure comme indice de moindre dignité, ou même de sujétion, est un parti pris que l'art de diverses époques a maintes fois employé. Il n'y a donc pas lieu de nous en occuper davantage.

La tunique de l'empereur (puisque l'inscription annonce qu'il est question de Théodose) a des manches longues et étroites ornées de broderies à l'épaule et au poignet. Une chlamyde ample et longue (manteau impérial) cache son bras et sa main gauches. Des deux princes assis près de l'empereur, le plus âgé, mais encore jeune, est à droite. Sa main gauche porte un long sceptre qu'il appuie peut-être sur son genou, et qui se termine en haut par un nœud recourbé à la manière du *pedum* (bâton pastoral) ou du *lituus* des augures. Sa main droite tient un globe, ou disque, divisé en quatre parties à angles droits (du moins peu s'en faut). Le plus jeune porte également un disque du même genre, mais point de sceptre. Les trois princes ont la tête diadémée et nimbée [2] ; tous les trois aussi ont sur le devant du manteau, ou de la chlamyde, un large ornement carré qui drape le genou droit. Je donne (page 67), pour plus de clarté, la figure isolée du prince qui est à gauche du spectateur. Elle est à peu près de gran-

1. Une autre réduction du même monument, d'après la gravure publiée à Madrid, se trouve déjà dans les *Annales archéologiques* (t. XXI, p. 311) à propos du palais impérial de Constantinople décrit par M. J. Labarte.

2. Que n'a-t-on pas dit sur le nimbe et sur son origine ? Mais il y faudrait du définitif, et ce n'est pas ici le lieu d'introduire un mémoire à ce sujet. Par le fait, un nimbe n'est pas plus incongru en cet endroit que ne l'était antérieurement le diadème radié des premiers césars (ou de Romulus lui-même, à ce qu'on prétend).


D N THEODOSIVS PERPET AVG
OB DIEM

deur d'exécution, et fera mieux juger des divers détails de sa toilette; particulièrement de la parure accessoire qui couvre le genou. On en pourrait quasi faire, à première vue, l'analogue du grémial des évêques latins.



Plus tard cette espèce de broderie plaquée remonte vers la poitrine, surtout dans les ornements byzantins, et paraît toujours y désigner un personnage de haute condition [1]. Les chlamydes ici sont toutes rattachées sur l'épaule droite au moyen d'une espèce de bijou accompagné de passementeries à gland; et, sur la poitrine des deux jeunes princes, on voit descendre des broderies qui semblent rappeler les courroies ou bretelles passant sur l'épaule pour réunir les deux pièces de la cuirasse destinées à couvrir le torse par devant et par derrière.

Vers les extrémités du portique, des gardes se tiennent debout : deux à droite et deux à gauche. Tous sont sans barbe, aussi bien que les princes, et leur tête est découverte. Leurs cheveux, longs et lisses, sont coupés horizontalement sur le front; de grands boucliers ovales permettent à peine de distinguer les armures ou broderies qui recouvrent leurs vêtements. L'équipement de ces guerriers est partie romain, partie bas-empire : la lance s'arme d'un fer large et long; une tunique plus ou moins rembourrée se substitue à la cuirasse, à moins que les deux plus rapprochés des colonnes ne portent un corselet imitant les écailles de poisson ou de serpent. On dirait qu'ils ont en outre un collier à plusieurs chaînes, insigne qui rappelait souvent quelque action d'éclat dans la guerre. Mais, à l'époque qui nous occupe, il était donné généralement aux officiers supérieurs et aux gardes du corps (*palatini*, *domestici*, *protectores*).

La coupe des cheveux de ces quatre soldats, si différente des anciennes habitudes militaires à Rome, pourrait bien indiquer un corps d'élite barbare attaché au service personnel de l'empereur. Il y aurait d'autant plus lieu de le soupçonner, que, sous ce prince, nous voyons un Franc (Ricomer) commander les gardes du corps, et que nul indice bien clair de christianisme ne s'aperçoit ici dans les armures [2]. Cependant il se pourrait que les deux gardes placés en arrière eussent sur leurs boucliers une altération du chrisme constantinien se résolvant en une sorte d'étoile à six ou huit rais [3];

1. Cf. *Caractéristiques des saints* dans *l'Art populaire*, p. 712 et 717 ; à propos de David et d'Ezéchias, sur les anciennes portes de Saint-Paul à Rome.

2. Voyez les *protectores*, ou *domestici*, dans la mosaïque de Saint-Vital à Ravenne (*Revue archéologique*, VII[e] année, 1850, p. 352 ; et pl. 145).

3. Cette forme n'est guère adoptée sous le grand Théodose par les médailles, mais elle ne devait pas être tout à fait inusitée alors ; car on n'a pas besoin d'une grande sagacité pour l'apercevoir dans la *Notitia dignitatum*, sur le bouclier des *braccati* (ou *brachiati*) *juniores* en Orient, ou sur ceux des *Britannici*, *lancearii* et *armigeri* d'Occi-

dégénérescence qui se montre souvent au ve siècle, et dont nous aurons à donner plus tard quelque exemple dans un autre volume.

Le petit personnage qui s'approche du trône principal pour recevoir un livre, donne lieu de conjecturer que nous assistons à la nomination de quelque magistrat qui va prendre le commandement d'une province. D'après la *Notitia dignitatum*, un livre était l'insigne des préfets du prétoire, des vicaires et des *præsides*. C'était le recueil des lois et décrets (*leges salutares*, ou *salubres ;* comme s'il s'agissait d'un *codex* pharmaceutique). Cela indiquant, et la conduite à suivre dans l'administration, et les formules ou protocoles de chancellerie à conserver dans les actes officiels, et la garantie de la nomination souveraine, se plaçait avec l'image impériale dans le palais où résidait le magistrat. Exposés à la vue, ces insignes civils étaient accompagnés de candélabres qui portaient des flambeaux de cire ; et les vieilles peintures donnent à cette exhibition solennelle l'aspect d'un autel avec retable [1].

Sous le portique, en manière d'exergue, une femme à demi drapée repose au milieu d'un champ couvert d'épis. Sa tête s'appuie sur le bras droit, comme si elle se réveillait pour écouter la parole du souverain. Une corne d'abondance pose sur son sein et dépasse son épaule ; une couronne de laurier ou d'olivier ombrage son front. On pourrait prétendre y voir l'Espagne ; mais ce n'est pas mon avis.

Deux petits génies dans le tympan du fronton, et trois autres auprès de la femme couchée, semblent apporter en hâte des fleurs ou des fruits aux princes.

On lit autour de la scène principale :

D. N. THEODOSIUS. PERPET. AUG. OB. DIEM. FELICISSIMUM X.

Les lettres, gravées en creux et entourées de points, conservent des traces de dorures.

Au revers, nul ornement ; mais seulement une attache large et saillante, qui devait être destinée à fixer le disque sur un soutien pour l'exposer aux regards. On y lit assez difficilement une courte inscription gravée en points, qui importe peu à des recherches aussi sommaires que les nôtres [2].

dent. Je suppose que l'on voudra bien consulter à ce sujet les diverses éditions importantes avant de me donner tort. Quant aux manuscrits, j'avoue ne les avoir plus examinés depuis vingt ans.

1. L'Église aurait-elle été prêteuse ou emprunteuse, dans l'échange qui s'est fait de cet appareil (*abacus*) entre le palais et le sanctuaire ? C'est ce qu'il ne faut pas trancher sans informations préalables, non plus que toute autre question d'histoire ou de droit.

Le père A. Martin écrivait ici sur son brouillon une phrase que je me garderai bien de contredire en thèse générale : « La *seconde majesté* n'abandonnait pas assez, sous le christianisme, son ancienne tendance à se mettre au même rang que *la première;* et la parole du prince s'attribuait sans gêne, comme de plein droit, les honneurs rendus par tout bon chrétien à celle de Dieu. »

Je n'ai guère parlé autrement du style officiel de Justinien dans les *Souvenirs de l'ancienne Église d'Afrique* (p. 70, 226, 229-238). Mais, pour la question présente, je doute que mon ancien collaborateur entendît attribuer aux autels des premiers siècles chrétiens le retable avec gradin garni de chandeliers. Quoi qu'il en soit, la lecture quelque peu attentive des *Scriptores historiæ augustæ*, ou du cérémonial antique, fait reconnaître que plus d'une étiquette de la cour papale a ses précédents incontestables dans la pragmatique du *Sacré palais* des césars païens. Je ne m'en plains pas, ni ne le critique ; je le signale tout bonnement. Si l'on tient à le constater, ce qui n'est pas l'objet de cette note, il suffit de recourir aux sources dont je ne fais pas mystère.

2. Il se peut que ce fût un signe conventionnel exprimant, soit l'atelier ou l'artiste, soit quelque indication cryptographique réservée aux gens d'affaires pour prévenir des abus : par exemple, afin qu'on ne fît pas payer ce médaillon officiel au delà de sa valeur. Car nous avons des lois de l'époque théodosienne contre divers genres d'exaction, mais surtout pour réprimer les exigences des courriers qui apportaient d'heureuses nouvelles. On y voit particulière-

Il y a en outre, sous le petit génie du fronton, à gauche du spectateur, une indication formée de deux ou trois lettres omises dans notre gravure, et où l'on a voulu voir l'abrégé du nom de la ville pour laquelle était destiné cet exemplaire.

L'épaisseur de certaines parties du disque porterait à croire qu'il a d'abord été fondu, puis retouché au ciselet avec grand soin, et terminé au moyen de poinçons. Probablement que le modèle devait être reproduit à plusieurs exemplaires, en sorte qu'un même moule facilitait le travail qu'on avait à répéter.

Sous le rapport de l'exécution, il est facile de reconnaître un art qui décline déjà beaucoup, mais qui conserve des traditions fort passables encore. Les petits ornements sont traités avec soin, et ne manquent pas de grâce; les silhouettes de figures nues sont tracées avec une certaine élégance; mais le visage humain, cette première réalité qui échappe au crayon et à l'outil des maladroits, tombe dans le vague et atteint presque le niais sous sa forme commune.

Ce ne devait pas être pourtant un travail abandonné au premier venu. Un grand officier préposé aux distributions impériales (*comes sacrarum largitionum*) inspectait sans doute sur l'exécution et l'expédition de disques tels que le nôtre. Il lui appartenait de veiller à ce que les images *sacrées* fussent aussi fidèles que possible, et traitées selon que prétendait le souverain. On voulait apparemment que les portraits du prince eussent un certain caractère d'authenticité, pour authentiquer eux-mêmes en quelque façon la légitimité du magistrat supérieur qui les exposait comme garantie de son mandat.

Qui s'étonnera du petit nombre de monuments pareils venus jusqu'à nous, ferait preuve d'une grande bonhomie, le prix même de la matière conspirant toujours contre la conservation de ces objets trop enviables; et l'on sait que, même chez les modernes, certains cadeaux officiels distribués avec largesse disparaissent presque tous avant un siècle, par suite de la convoitise qui les a fait promptement dénaturer. Aussi connais-je un artiste habile qui ne se soucie pas de ciseler l'or ou l'argent. La mode, dit-il, change les appréciations du public en bien peu d'années; et ce qui n'est plus goûté comme façon, va au creuset presque inévitablement. De là vient que nous n'avons guère plus de souvenirs authentiques des grands orfèvres ou des statuaires qui ont eu l'imprudence de travailler en métaux précieux.

Ce que nous voyons encore de monuments pareils en matières de prix n'est arrivé dans nos cabinets que par suite d'accidents qui les ont dérobés aux regards durant des siècles. Celui-ci aura pu être enlevé à Mérida en un moment de trouble, puis caché dans les collines où s'éleva plus tard Almendralejo. On avait compté sans doute sur une occasion propice pour venir reprendre ce dépôt, et cette opportunité n'est pas arrivée pour l'enfouisseur.

ment que les effigies impériales étaient payées au fisc par celui qui avait l'honneur de les recevoir; ou qu'en tout cas le porteur entendait se faire bien défrayer, quand il arrivait avec cette pièce auguste. Une marque frappée en haut lieu pouvait donc être fort utile afin d'empêcher que l'on ne rançonnât trop durement le magistrat, qui ne pouvait refuser cet insigne de son propre ministère. Mais cette transmission avait entraîné maintes injustices auxquelles il fallait couper court. — Cf. *Cod. Justin.*, libr. XII, tit. 63 (64) : *Publicæ lætitiæ*. L'article mérite d'être lu, et l'on y verra qu'il est précisément contemporain de notre bouclier votif.

Peut-être aussi faut-il ne voir dans ces signes qu'un contrôle déclaré après vérification du titre et réception de la livraison faite par le ciseleur. Toute autre conjecture serait bien glissante, car on sait ce qu'il a fallu de temps et de discussions pour fixer, en numismatique, le sens des abréviations employées par les monétaires. Encore ne s'est-on pas toujours mis d'accord unanimement sur la vraie solution de ces énigmes.

II. — INSCRIPTION DU BOUCLIER.

Que le prince dont il s'agit sur notre disque soit le grand Théodose, on n'en saurait douter, puisqu'à l'avénement de Théodose le Jeune, l'Espagne était entièrement occupée par les Barbares. Après Théodose I[er], l'Orient et l'Occident ne furent plus réunis sous un même sceptre, si ce n'est de manière purement nominale. L'Espagne, tant qu'il gouverna, obéit d'abord à Gratien, neveu de Valens; puis à Maxime et à Valentinien II. Mais Valentinien mort, elle obéit à Théodose directement (de 392 à 395).

L'abréviation D. N., pour *Dominus noster*, rappelle le style de palais promptement reçu sous les Césars. On supposera, si l'on veut, que le titre de Maître universel dut s'enraciner malaisément chez un peuple qui avait imposé ses lois au monde; nous voyons pourtant que ce compliment servile fut adressé de bonne heure aux successeurs d'Auguste, qui faisait encore mine de s'en défendre. Tibère affectait bien de dire qu'il était le commandant (empereur) de l'armée, le chef (le premier, *princeps*) des citoyens; mais le maître, seulement pour ses esclaves [1]. Nous ne sommes pas bien sûrs toutefois de ce qu'il en pensait au fond, vu que l'histoire ne lui a pas laissé une grande réputation de franchise.

Le fait est que Trajan lui-même ne se montrait plus guère scandalisé si on le traitait de maître. Tout le monde avait pris son pli, à plus forte raison cette parole adulatrice était-elle entièrement reçue au temps de Dioclétien. Celui-ci, en sus, trouvant que la dignité impériale perdait un peu de son prestige après être demeurée à la merci des soldats, voulut la relever par des titres divins dès son vivant, sans attendre l'apothéose. Il se fit donc appeler *Jovius;* et dès lors, sur bon nombre de monnaies, ainsi qu'en tête des lois, les signes D. N. (*Dominus noster*) précèdent le nom du prince. Quelques rois goths ont eu soin de se conserver cet usage.

Le titre d'*æternus* marchait à l'avenant, et ne manqua pas d'effacer les qualifications trop simples de *pius* et de *felix*. Quant au mot de *perpetuus*, il n'est pas clair qu'on ait voulu lui faire dire autre chose, sinon l'inamissibilité de la puissance impériale; tandis que les dignités consulaires, tribunitiennes, etc., continuaient de se renouveler tellement quellement à certaines époques, pour ne pas trop heurter les vieilles coutumes.

Le principal intérêt de l'inscription se concentre sur les mots suivants : *ob diem felicissimum* X [2]. Nous avons ici de quoi trouver l'origine de notre monument; il ne s'agit plus que de déterminer l'époque ou même l'espèce de la fête. M. Delgado ne doute point que ce ne soit une des fêtes *lustrales* de Théodose; mais il essaye ensuite d'établir que le jour dont il s'agit est celui des quindécennales; assertion beaucoup plus contestable. Un mot d'abord sur ce genre de fêtes.

1. « Esse se dominum servorum, imperatorem militum, » principem ceterorum. »

2. L'X est chargé d'un petit appendice qui semble un trait oblique dans notre gravure, mais où M. Delgado paraît avoir lu quelque chose comme V. Nous aurons occasion d'en reparler à plus d'une reprise.

III. — DES FÈTES LUSTRALES.

Ces solennités périodiques commencèrent avec l'empire, l'an 727 de Rome, où Octavien César fut honoré du surnom d'Auguste. Il n'accepta du sénat le pouvoir que pour dix ans. Les dix ans accomplis, son autorité fut prorogée pour cinq autres années, et ainsi de suite jusqu'à sa mort. C'est Dion Cassius qui nous l'apprend [1]. Bien qu'après Auguste le pouvoir cessât d'accepter l'apparence d'une délégation temporaire, on continua de célébrer les mêmes fêtes à l'expiration de chaque lustre, moins sans doute pour conserver un masque d'élection que pour consacrer de plus en plus l'empire au moyen de réjouissances dont ces fêtes étaient l'occasion inextinguible (à ce que l'on croyait), en renouvelant sans cesse l'enthousiasme populaire pour ses maîtres.

Le P. Pagi a montré [2] que depuis Auguste jusqu'à Anastase, pendant plus de cinq cents ans, les quinquennales se sont succédé sans interruption : à partir, pour chaque prince, du jour de son acclamation ou à l'expiration des cinq premières années de son règne. Ainsi Constantin fut proclamé empereur le 8 des calendes d'août (25 juillet 306), jour où mourut son père Constance Chlore; ce fut à pareil jour, l'an 335, qu'il célébra ses *tricennales*. D'après les fastes d'Idace [3], Arcade fut fait Auguste le 17 des calendes de février; et il célébra ses *quinquennales* le même jour, l'an 387, selon les mêmes fastes.

Ce n'est pas que quand les empereurs admettaient un associé à l'empire, ils n'anticipassent sur l'époque ordinaire, soit afin de réunir deux fêtes en une, soit d'après tout autre motif. Pour être moins fréquentes, ces solennités n'en jetaient que plus d'éclat, et l'on épargnait au peuple les impôts qu'il fallait prélever à leur occasion.

Avant l'empereur Commode, on nommait ces fêtes *decennalia* I, II, ou III, etc.; et il ne paraît pas qu'on se servît, du moins ordinairement, d'une autre expression. Depuis Commode, on voit prévaloir les mots *quinquennales*, *décennales*, *quindécennales*, etc. Souvent aussi, sous le Bas-Empire, on les appela *quinquennalia* I, II, III, etc.; jusqu'au nombre VIII, atteint par quelques empereurs. Les panégyristes et les poëtes préféraient le nom de lustres, comme allusion aux anciennes cérémonies lustrales séparées par le même nombre d'années [4]. C'est ainsi que le *chrysargyrum*, impôt spécial exigé de certaines classes du peuple à cette occasion, recevait le titre de lustral; et que diverses lois du Code de Théodose, relatives au même tribut, étaient intitulées *de lustrali conlatione*.

C'était l'usage, dans les quinquennales de chaque règne, de formuler des vœux pour le salut de l'empereur et la prospérité de l'État durant le *decennium* suivant;

1. *Hist. rom.*, libr. LIII, 13 et 16. On y voit la finesse d'Auguste, qui veut toujours avoir l'air d'être forcé à conserver encore quelque temps son pouvoir absolu, attendu que le besoin s'en fait généralement sentir aux têtes fortes de l'État. Sur la prière qui lui en était adressée par les sénateurs, il voulait bien céder à l'intérêt public.

2. *Dissertat. hypatica seu de consul. cæsareis.*

3. Idace n'est pas toujours d'accord avec Pagi; et le P. J. M. Garzon, sur d'assez bons motifs, donne raison à son compatriote, dans ces dissentiments. (Cf. *Idatii Chronicon*. Bruxellis, 1845.)

4. Eumen. *Gratiarum actio Constantino*, c. XIII : « Quinque annorum nobis reliqua remisisti, o lustrum omnibus lustris felicius ! »

au milieu de cet espace de temps, les vœux se renouvelaient pour les cinq dernières années.

A Rome, ces vœux étaient offerts devant l'autel de Jupiter Capitolin; et dans les provinces, les soldats et le peuple se rassemblaient également devant les autels pour prononcer les prières dont on a gardé les formules [1].

Le christianisme modifia tout simplement la coutume établie, en faisant adresser au vrai Dieu des vœux qui précédemment étaient censés monter vers l'Olympe [2].

Quand l'empereur assistait à ces cérémonies, il revêtait, comme l'a remarqué Pagi, la trabée consulaire [3] pour indiquer qu'il recevait du sénat le proconsulat des provinces en même temps que le commandement des armées; c'est-à-dire la plénitude du gouvernement civil et militaire, quoi qu'il en fût du mode habituel de transmission. En effet, Claude, créé empereur l'an 41 de notre ère, fut fait consul à l'époque de ses décennales en 51; Constantin devint consul à l'époque de ses vicennales ainsi qu'à celle de ses tricennales, en 335. Valentinien, parvenu à l'empire en 364, se fit donner le consulat l'an 369, époque de ses quinquennales [4]. C'est pourquoi Sidoine Apollinaire, offrant ses vœux à Majorien, lui disait [5] :

« Multos purpura vestiat per annos;
Sic lustro imperii perennis acto,
Quinquennalia fascibus dicentur. »

Le but de ces solennités étant primitivement la prorogation du pouvoir impérial, on y répétait les cérémonies de l'inauguration; c'est-à-dire que l'on offrait des couronnes à l'empereur au nom des provinces et que l'on jetait des fleurs sur son passage [6]. Les princes, de leur côté, accordaient au peuple les mêmes faveurs qu'au jour de leur prise de possession du pouvoir suprême; ils faisaient grâce à divers criminels et relâchaient les débiteurs du fisc [7], coutume gracieuse que les rois de l'Europe moderne ont maintenue longtemps pour l'anniversaire de leur naissance ou la fête de leur patron.

1. Plin. lib. X., epist. 44 : « Solennia vota pro incolu- » mitate tua, qua publica salus continetur, et suscepimus, » Domine, pariter et solvimus; precati Deos ut velint ea » semper solvi, semperque signari. » — (Epist. 101) : « Vota, » Domine, priorum annorum nuncupata alacres, lætique » persolvimus; novaque rursus, curante commilitonum » et provincialium pietate, suscepimus : precati deos ut » te remque publicam florentem et incolumem ea beni- » gnitate servarent, quam super magnas plurimasque » virtutes, præcipua sanctitate consequi Deorum honore » meruisti. »

Suétone (v. *Aug.*, c. 97) dit également : « Vota quæ in » proximum lustrum suscipi mos est, collegam tuum Tibe- » rium nuncupare jussit. Nam se negavit suscepturum quæ » non esset soluturus. » On voit sur les monnaies, que les actions de grâces aux dieux s'appelaient VOTA SOLUTA DECENN., et les vœux pour les années suivantes : VOTA SUSCEPTA DECENN.

La formule officielle a été recueillie par le savant cardinal Norris (*Diss. de votis decenn.*, c. 1) : « Preces posco, Jupiter, » uti sies volens propitius in decennium N. Augusto; quod si » faxis, tunc tibi votum bove aurato vovemus esse futurum, » ludis circensibus vovemus esse futurum, ludis gladiatoriis » vovemus esse futurum. »

2. Euseb., *Vita Constantin.*, I, 41.

3. Cette trabée, soit consulaire, soit triomphale, qu'était-elle bien au juste dans les temps de la république, et que devint-elle depuis? Elle semble avoir été primitivement une toge peu embarrassée de plis; et je crois bien qu'on en retrouve la trace, au moins intentionnelle, dans le manteau des empereurs byzantins, comme sur les épaules de nos trois princes du bouclier d'Almendralejo.

4. Aussi les empereurs se transféraient-ils le consulat (lors même qu'il eût été destiné à d'autres) pour les calendes de janvier qui approchaient de leur élévation à l'empire. Ne pas le faire, était se dessaisir de son droit, et sujet de louanges toutes spéciales. (Cf. Plin., *Panegyr.* 57, sq. — Themist. Or. XVI.)

5. Pagi, *loc. cit.*, p. 87.

6. Herodian., *in Commod.* « : Talem igitur imperatorem » faustis omnibus acclamationibusque et coronarum, flo- » rumque sparsionibus exceperunt. »

7. Cf. Euseb., *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. XXII. — *Chronic. alexandrin.*, A. 325.

C'était aussi pour ces grands jours que l'on réservait la dédicace des temples, et la publication des édits religieux, d'abord en faveur du paganisme, et plus tard au profit de l'Évangile. Ainsi Aurélien, célébrant ses quinquennales en 274, au moment où il se préparait à la guerre d'Orient, fonda le même jour le temple du Soleil[1]; et les dates des décrets de persécution contre les chrétiens signés par Sévère, Dioclétien et Maximien, indiquent l'époque des mêmes fêtes[2]. Ce fut aussi dans ses tricennales, que Constantin dédia la basilique de Jérusalem; et l'église d'Antioche fut consacrée pendant les quinquennales de son fils Constance[3].

Rien n'était épargné dans ces solennités pour ajouter à l'éclat des cérémonies. Outre de pompeux sacrifices dans le temple de Jupiter Capitolin sous les empereurs païens, et les actions de grâces publiques dans les basiliques impériales sous les empereurs chrétiens, on procédait à la dédicace des statues, des colonnes, des édifices d'utilité publique; on multipliait les jeux du cirque, des théâtres et des amphithéâtres, etc. Le peuple était convié à des banquets publics, et il recevait d'abondantes distributions de blé à Rome et à Constantinople[4]. Dans les armées, les largesses étaient si considérables, qu'elles montèrent plusieurs fois à dix pièces d'or par individu[5].

Dion raconte de Septime Sévère qu'à l'approche de ses décennales, il fit donner aux soldats prétoriens autant de pièces d'or qu'il comptait d'années de règne: libéralité jusqu'alors sans exemple. Eusèbe dit de Constantin, que dans ces vicennales il étendit le *congiarium* à tous les habitants de l'empire[6]. Ceci nous fait comprendre la popularité dont jouissaient ces fêtes dans les armées et les capitales, et comment elles ont pu survivre à l'empire. On voit en effet que Théodoric voulut, en cela comme en tant d'autres choses, copier les empereurs. Dans ses décennales, célébrées à Rome, il donna au peuple des jeux du cirque, distribua beaucoup de présents, et décréta que le fisc donnerait chaque année cent vingt mille boisseaux de blé aux pauvres[7]. Les monnaies distribuées au peuple dans ces circonstances étaient frappées exprès et portaient l'indication de la fête. Rien de plus commun que les médailles votives où se lit: VOTA V, VOTA X, VOTA XV, VOTA XX, etc.; c'est-à-dire: *vota quinquennalia, decennalia, quindecennalia, vicennalia*[8], etc. Une monnaie d'or assez rare de Licinius porte au revers, pour exergue, la formule très-semblable à notre inscription :

LICINIUS. AUG. OB. D. V. FILII SUI

c'est-à-dire, *ob diem quinquennalem*.

1. Vopisc., *in Aurel.*, 35.

2. Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. 2.— Pagi, *loc. cit.*, p. 111.

3. Euseb., *Vita Constantini*, lib. VI, c. 47. — Socrat., libr. II, cap. 8.

4. Pagi, *loc. cit.* — Trebellius Pollion dit, sur les décennales de Gallien : « Convocatis Patribus, decennia celebravit » novo genere ludorum, nova specie pomparum, exquisito » genere voluptatum. Jam primum inter togatos Patres et » Equestrem ordinem albatos milites, etc., etc. »

5. D'après Libanius, l'usage ordinaire était de donner une pièce d'or à chaque soldat; mais certains princes se piquaient de faire mieux que leurs prédécesseurs.

6. Euseb., lib. III, cap. 21.

Cela montre aussi que le peuple en payait les frais largement, et que le fisc avait besoin de se remplir par toute sorte de moyens; ce à quoi ne manquaient pas les officiers impériaux, détestés comme sangsues toujours en appétit.

7. Anonym. Vales. (à la suite d'Ammien Marcellin) « Per decennalem triumphans.... Donavitque populo ro» mano et pauperibus annonas, singulis annis, centum » viginti millia modios. »

8. Eckhel, *Doctrina numm. vet.*, t. VIII, cap. 14 : « Obser» vandus etiam varius hæc in numis vota scribendi enun» ciandique modus : VOTIS DECENNALIBUS, vel VOT. X, etc. »

Outre les monnaies répandues parmi les soldats et le peuple, le prince réservait pour ses amis et envoyait aux premiers magistrats provinciaux des présents commémoratifs ; mais en particulier des images impériales telles que la nôtre. La destination de celle-ci, par exemple, ne saurait être douteuse d'après l'inscription. Le mot *felix*, consacré pour exprimer les souhaits du sénat, des troupes et du peuple, ainsi qu'on peut le voir sur les monnaies de Trajan et de Constance [1], indique assez une des fêtes lustrales de Théodose, et le chiffre doit préciser l'époque de cette fête ; il ne s'agit plus que d'en déterminer la valeur.

IV. — ÉPOQUE RÉELLE DE LA FÊTE INDIQUÉE SUR NOTRE DISQUE.

Assurément la lecture la plus naturelle de la lettre X est celle de *diem decennalem*. Il était d'usage, pour distinguer les lettres numérales, de les surmonter d'un trait ; et le point que nous apercevons pourrait en faire l'office sans rien d'invraisemblable ni même de trop insolite. Cependant M. Delgado rejette entièrement cette explication, et croit indubitable qu'il faille lire ici : *diem quindecennalem*. Nous avons d'abord à recueillir ses motifs ; puis à voir si son opinion, en répondant à quelques difficultés, n'en fait pas naître de plus graves.

D'abord il lui semble impossible qu'il s'agisse des décennales célébrées, comme nous l'apprend Idace, en 387. Quel était alors, en effet, l'état des choses ? Valentinien II avait succédé en Occident à son frère Gratien, assassiné par les partisans de Maxime (*Magnus Maximus*) en 383. Ce même Maxime s'était fait proclamer empereur dans les Gaules et en Espagne ; et Théodose, trop occupé en Orient pour se donner au loin des embarras nouveaux, avait consenti à laisser l'usurpateur dans sa situation acquise, pourvu que le jeune Valentinien fût respecté. Mais l'Espagne avait suivi le sort de la Gaule ; Théodose ne pouvait donc pas y envoyer ses images comme empereur, nous dit-on. Il le pouvait d'autant moins, selon M. Delgado, qu'en janvier 387, Maxime se préparait à braver son rival suprême en attaquant le jeune Valentinien ; et que l'anticipation du temps des décennales (qui n'auraient dû avoir lieu que l'année suivante, puisque Théodose avait été proclamé en janvier 379) eut peut-être pour unique motif la guerre imminente contre Maxime [2].

Aux quindécennales (c'est-à-dire en 393), au contraire, l'envoi du disque en Espagne s'expliquerait sans peine, assure-t-on encore. C'est que Maxime n'était plus depuis le 27 août 388 ; et le jeune Valentinien, qui avait recouvré tout l'héritage de son frère Gratien à la mort de son rival, venait de périr par la main d'Arbogaste en 392. Le meurtrier opposait bien à Théodose, en Occident, un fantôme d'empereur dans le

1. On lit sur les premières : CÆS. DECENNALIA. FEL., et sur les secondes : FELICIA. DECENNALIA. (Eckhel, *loc. cit.*, p. 477). Non-seulement la fête, mais chacune des années du lustre accompli ou prêt à commencer, s'appelait heureuse. Elle l'était du moins dans les acclamations et les vœux. Reste à savoir ce qu'en pensait le contribuable qui devait fournir aux dépenses de ce prétendu bonheur. Les fainéants favorisés pouvaient trouver cela fort beau ; mais que disait le pauvre paysan, qui ne jouissait pas même du spectacle des solennités payées aux grandes villes avec le fruit de ses sueurs ?

2. Du reste les fêtes lustrales se célébraient, soit après les cinq ans révolus, soit au commencement de la cinquième année, pour laisser de la marge aux volontés souveraines. Le droit disait : *Annus* (*dies*, etc.) *inceptus*, *pro finito est*.

rhéteur Eugène; mais celui-ci n'avait pas encore pu étendre son autorité au delà de son camp, et ne pouvait songer à s'emparer de l'Espagne au moment où il avait à recueillir ses forces contre la prochaine attaque de Théodose. Héritier de Valentinien, Théodose possédait donc l'Espagne, sa patrie. Comment douter qu'il se soit hâté d'en prendre possession; et que dans ses quindécennales qui eurent lieu cinq mois seulement après la mort de l'usurpateur, c'est-à-dire en janvier 393, il ait expédié en Espagne et en Lusitanie ses images et celles de ses enfants pour faire reconnaître son autorité? D'où M. Delgado conclut que notre disque aura été envoyé dans cette circonstance à Mérida, résidence du consulaire gouverneur de la Lusitanie.

Il y a plus, suivant le même auteur : la scène représentée parlerait d'elle-même et déterminerait cette date encore plus sûrement. Le jeune Honorius n'a-t-il pas la tête ornée du diadème et du nimbe ; ne porte-t-il pas le globe comme son frère? Or, c'étaient là, dit-il, des insignes de la dignité souveraine. Arcadius était auguste depuis les quinquennales de son père, en 383. Honorius ne le devint que l'année des quindécennales (ou même en 394) ; ce serait donc à l'occasion de cette fête que le disque aura été ciselé. Voilà pourquoi l'antiquaire espagnol s'efforce de donner la valeur XV au X surmonté d'un *apex*.

Cependant ne peut-on pas accepter le chiffre dans sa valeur la plus simple? Il est vrai qu'alors nous serions reportés à l'année 387; et que Théodose n'était pas maître de l'Espagne en ce moment. Mais Orose le donnait pourtant comme véritable empereur d'Occident depuis la mort de Gratien. Cela peut bien n'être qu'une allusion louangeuse à la puissance supérieure du prince espagnol, et à la protection paternelle dont il entoura Valentinien II, trop jeune et trop faible pour conserver lui-même un pouvoir menacé [1]. De fait, si Théodose ne pouvait pas alors envoyer ses images en Espagne à titre d'empereur d'Occident, il le pouvait au moins comme allié (collègue même) de Maxime avant la rupture définitive qui leur fit tirer le glaive l'un contre l'autre; et peut-être surtout comme dernière démarche en faveur de la paix, pour faire voir dans sa propre patrie qu'il professait véritable réconciliation avec le nouveau maître de l'Espagne [2].

Que les empereurs se fissent entre eux des présents de ce genre et que les images de l'un pussent être exposées dans les États de l'autre, ce n'est pas seulement supposition probable; nous savons qu'il en fut ainsi, précisément au siècle où s'exécutait le disque d'Almendralejo. Cinq ans avant la campagne qui amena la défaite et la mort de Maxime, cet usurpateur envoyait une ambassade à Théodose pour s'excuser du meurtre de Gratien, et promettre qu'il laisserait Valentinien régner en paix sur l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique. En acceptant ces explications pour suspendre les hostilités, l'empereur se reconnaissait un nouveau collègue dans l'Occident, et voulut

1. Themistius dit aussi de son côté, en style de panégyriste, si l'on veut, que Théodose était le mainteneur de la sécurité dans l'Occident (cf. Tillemont, *Théodose*, art. XIV). Or le fait montra que ce n'étaient pas là des phrases toutes pures.

2. Il le pouvait surtout, le devait même, comme ami et parent lointain qui n'aura pas voulu, aux jours les plus solennels de son règne, oublier les compagnons de son enfance et les témoins de son amertume, lorsqu'il s'était retiré en Espagne après la mort funeste de son père (376). Si les consuls distribuaient des diptyques sculptés en ivoire, un empereur avait bien le droit d'envoyer en cadeaux diverses épreuves d'un même moulage, qui n'entraînaient plus que les frais du métal et de la ciselure, mais qui devenaient de chers souvenirs dans une famille. Et qui s'étonnera d'une si mince largesse faite par l'empereur à ceux dont le sang était le sien! Cela répond à plusieurs données qui se peuvent proposer à ce sujet.

le notifier aux Orientaux [1]. Il ordonna donc bientôt à Cynégius d'exposer l'image de Maxime dans Alexandrie, et de le faire proclamer auguste en Égypte [2].

Du reste, sans même supposer un envoi direct que Théodose aurait fait de sa propre image dans les États soumis immédiatement à un autre, la rencontre de notre monument en Estremadure s'expliquerait encore d'une manière assez naturelle. Espagnol lui-même, et lié avec les plus grandes familles de la contrée, Théodose ouvrit probablement sa cour et donna sans doute quelque grande magistrature à des compatriotes. Il est donc simple de penser qu'à l'époque des décennales un disque comme le nôtre aura été envoyé à quelque grand officier d'Orient qui était originaire ou même natif d'Espagne ; et il n'est pas plus malaisé de croire qu'à la mort de ce personnage ou en toute autre circonstance (retraite, disgrâce postérieure, etc.), la famille, retournant dans sa patrie, ait emporté un témoignage si honorable de son illustration. Loin de contrarier cette hypothèse, l'histoire la confirmerait plutôt au sujet de ce Cynégius que nous citions il n'y a qu'un instant. Tillemont soupçonne que l'Espagne était sa patrie ; mais, en tout cas, sa femme était Espagnole [3]. Il arriva par divers degrés à être, vers 384, le premier magistrat de l'Orient, sous le titre de préfet du prétoire ; charge dont il fut revêtu jusqu'à sa mort, qui arriva un an après les décennales de Théodose. A l'époque de cette fête, il parcourait la Syrie et l'Égypte pour y faire disparaître les derniers vestiges publics de l'idolâtrie ; mais ce voyage, dû à une commission de confiance, ne l'empêcha probablement pas de recevoir alors des présents tels que notre bouclier commémoratif, soit à cause de ses fonctions, soit comme témoignage de l'amitié du prince. Or, quand il mourut, nous voyons sa femme Achantia retourner dans sa patrie avec le corps du défunt [4]. Comment douter qu'avec les restes de Cynégius, elle ait emporté aussi les témoignages de sa grandeur passée?

En outre, sans exiger l'intervention d'un grand dignitaire de l'État, serait-il surprenant que ce cadeau eût été fait à quelque parent de Théodose qui aurait séjourné en Andalousie (à Italica, par exemple) ou dans l'Estremadure, qui en est si voisine? Sans compter que la cachette d'Almendralejo peut bien être due à des fuyards qui emportaient leurs richesses plus ou moins bien acquises.

L'aspect du monument ne donne pas de raison plus démonstrative pour attribuer sa date à une autre année que celle des décennales. En signalant le nimbe, le diadème (ou disque princier) dans la représentation d'Honorius [5], l'antiquaire de Madrid oublie de faire observer qu'il ne porte pas un sceptre comme Arcadius. Il ne fallait donc pas se hâter de dire que les deux frères nous sont montrés ici comme augustes ; il y avait bien plutôt lieu de reconnaître que l'aîné (à droite de Théodose) semble supérieur en dignité, puisqu'il est distingué par un insigne que l'autre n'a pas. Nimbe, diadème et globe (ou disque croisé), peuvent bien n'être que la marque de famille impériale [6]. Le sceptre quelconque est plus significatif ; et Honorius, qui ne le porte pas, doit figurer

1. La division de l'empire entre deux cours n'empêchait pas qu'on ne persistât à y voir une certaine unité morale qui importait à la paix du monde romain ; et les témoignages de bonne entente mutuelle étaient bien vus par tout le monde, comme garantie de relations paisibles entre sujets liés par des intérêts nombreux, malgré la diversité des maîtres.

2. Cf. Tillemont, *ibid.* Maxime n'avait-il pas un motif encore plus sérieux de notifier officiellement, pour sa part, aux compatriotes de Théodose, que celui-ci reconnaissait l'autorité nouvelle, en dépit de l'origine d'un tel pouvoir

3. Tillemont, *ibid.*, art. XVII.

4. Idat., A, 388.

5. Cf. *suprà*, p. 54-57.

6. Servius dit bien que le nimbe se donnait aux empereurs ; mais il faudrait montrer que cette exclusion est

ici comme formellement inférieur à son aîné. Aux décennales, Arcadius était auguste, et son cadet ne l'était pas encore. N'est-ce pas précisément ce qu'on nous montre ici? Que s'il s'agissait des quindécennales, pourquoi l'artiste eût-il refusé au second fils de l'empereur un signe d'égalité avec son frère, lorsqu'il venait d'être élevé au même rang?

Ainsi M. Delgado n'avait pas besoin de s'attaquer à Pétau, Tillemont et autres sur la promotion du jeune prince à la dignité d'auguste vers l'époque des quindécennales de Théodose [1]. Privé de sceptre, Honorius nous est montré comme acceptant un rang inférieur dans la famille ; nulle nécessité par conséquent de supposer que X surmonté d'un point triangulaire veuille dire XV. Des usages paléographiques d'Espagne [2] ne peuvent être cités à bon droit, sous prétexte que le lieu de trouvaille est espagnol; c'est de pragmatique byzantine qu'il s'agit, le vrai point de départ étant Constantinople.

L'*apex*, accent ou point qui surmonte l'X, a pourtant quelques motifs, sans doute ; mais l'épigraphie donnerait absolument le moyen de lui attribuer une fonction raisonnable. D'après Marini et Morcelli, les lettres faisant office de signes numériques se distinguaient généralement des autres au moyen d'un trait horizontal superposé. Mais ici la bordure, serrée de trop près, ne permettait pas de tracer cet appendice au sommet des lettres faisant office de chiffres. On l'aura donc marqué obliquement dans l'espace demeuré libre par l'évasement supérieur de l'X. Il se sera même trouvé réduit de la sorte à quelque chose comme un point oblong, et nous donnerait simplement l'expression accoutumée des décennales.

On pourrait objecter l'âge apparent d'Honorius sur notre disque [3]. Mais donner à un enfant les traits de l'adolescence, ce ne serait, après tout, qu'appliquer le principe fréquemment admis par l'art avant et depuis l'époque qui nous occupe : la grandeur morale exprimée par la grandeur physique relative. Ici même ne voit-on pas un autre exemple de ce parti pris dans le magistrat qui aborde Théodose? De même que le ministre est démesurément rapetissé, pour rendre plus sensible chez l'empereur l'élévation du rang suprême, l'auguste et le césar sont montrés à l'empire comme des êtres supérieurs à leur âge (presque à l'humanité). Honorius, du droit de sa dignité, n'est plus un jeune homme ; beaucoup moins encore un enfant. Les exagérations, surtout quand il s'agit du pouvoir politique, ne doivent pas trop étonner à Constantinople. Puis, un peu d'emphase ne démentait point la race chez un prince compatriote de Sénèque et de Lucain ; le style de sa chancellerie nous en montre bien quelque chose. On sait aussi que Théodose fut particulièrement jaloux de relever la dignité des siens. Arrivé au trône après des malheurs de famille, et voyant tomber la dynastie de Valentinien II, il avait de bonnes raisons pour s'efforcer d'affermir la sienne.

péremptoire en fait de monuments, et que les grammairiens sont des autorités incontestables pour l'archéologie. Les ouvriers au service de la cour ne se croyaient probablement pas tenus aux scrupules des écoles de grammaire. Convenons qu'alors érudition et grammaire marchaient de conserve. J. C. Scaliger entendit bien qu'il en fût de même au XVIe siècle, du moins pour lui (et avec infaillibilité, ou peu s'en faut) ; mais n'exagérons pas outre mesure la valeur des gens les plus qualifiés en maîtrise ès arts.

1. Socrate, généralement exact, peut s'expliquer sans beaucoup d'entorse dans le texte que M. Delgado réclame comme inattaquable ; et Tillemont ne voit pas que l'autorité de cet historien soit énormément diminuée, si l'on ne l'accepte que sous bénéfice d'inventaire pour cette fois.

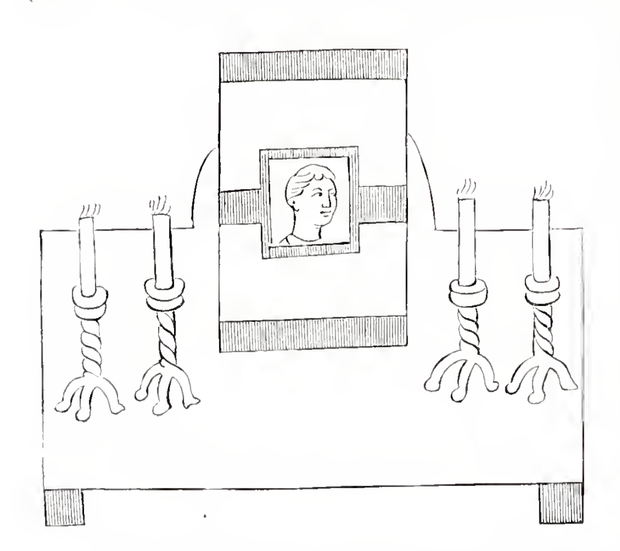
2. Cf. *Nouveau Traité de diplomatique*, t. III, p. 487, et p. 521. — *Item, ibid.*, t. II, p. 669.

3. Ce prince n'avait que dix ans lorsque son père le fit reconnaître pour auguste en 394. Cf. Claudian., *IV Cons. Honor.*

V. — DÉTAILS SUR LES BAS-RELIEFS DU BOUCLIER D'ALMENDRALEJO.

Lorsqu'on accordera définitivement à la *Notitia dignitatum imperii* les honneurs du commentaire archéologique qu'elle réclame encore après le travail de ses derniers éditeurs, bien des obstacles seront levés devant la question de l'emploi précis destiné officiellement à notre bouclier commémoratif. Jusque-là les plus doctes élucubrations (mais non pas infaillibles) de Pancirole attendent la pierre de touche des fouilles et des dissertations produites par trois siècles qui n'ont pas chômé en fait de recherches; et l'on ne nous saurait pas gré d'entasser à nouveau toutes les généralités *græviennes* ou *gronoviennes* (fort estimables en leur temps) qui se pourraient grouper sous les titres : *clipeus* (ou *clypeus*), *clipeum*, *imagines clipeatæ*, *thorax*, *vultus*, *protome*, etc. Ce serait actuellement besogne de troisième ou quatrième main, dont l'indélicatesse se pouvait déguiser ou même excuser encore un peu, il y a soixante ans, par le défaut de recueils élémentaires qui expliquassent passablement tout cela en langues vivantes. Aujourd'hui, chacun peut recourir à des répertoires abordables, quant aux grandes lignes de ces problèmes; mais, pour se mettre au courant de la science et surtout pour la faire avancer, il faut presque toute une vie donnée à ce genre d'études. Bornons-nous donc aux points qui pourront satisfaire la légitime curiosité d'un lecteur peu exigeant, mais désireux de comprendre au moins en gros ce qu'on lui montre.

Voici tout d'abord, suivant les copies quelconques de la *Notitia dignitatum*, une des formes sous lesquelles se présente l'image impériale avec apparence de culte religieux[1]. Tibère avait bien fait mine de refuser que son effigie prît place parmi celles des dieux[2], voulant qu'elle n'entrât dans les temples que comme un des ornements de l'édifice; mais il tenait pourtant, ce semble, à ce que nul temple n'en manquât, puisque nous voyons Pilate s'efforcer d'en introduire une dans celui de Jérusalem[3] Trajan n'y voyait plus si grande difficulté; car Pline lui raconte, comme chose qui ne saurait lui être désagréable, que la foule venait vénérer l'effigie auguste à l'égal des idoles ou peu s'en faut[4]. Sous les premiers empereurs chrétiens, on peut supposer que le portrait du prince aura figuré dans l'église, peut-être comme protecteur de la religion si longtemps persécutée.

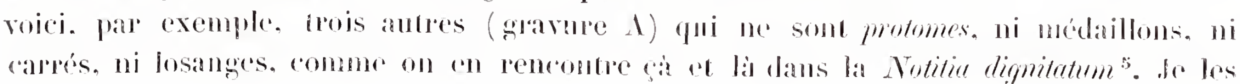


Mais il en faudrait donner une preuve concluante, d'abord; et quand le président Rosas, à Buenos-Ayres, voulut faire placer son image sur l'autel, c'était le cas de

1. Cf. *Notit.*, ed. Bœcking, t. I, p. 12; t. II, p. 8, etc.
2. Cf. Sueton., *Tiber.* XXVI : « ... Statuas atque imagines... permisit, ea sola conditione ne inter simulacra deorum, sed inter ornamenta ædium ponerentur. »
3. Joseph., *Bell. judaic.*
4. Plin. *Epist.*, x, 97. Il s'agit de ceux qu'on soupçonnait d'être chrétiens, et que l'on mettait à l'épreuve au moyen des idoles et de l'image de César.

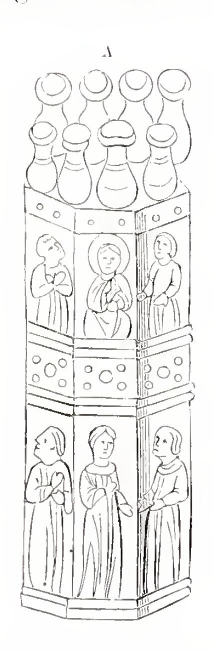
commander une dissertation rétrospective dont on aurait tiré parti à l'occasion présente. Ce qui est sûr, c'est qu'une loi de Théodose II et de Valentinien III défend de rendre aux portraits des princes aucun honneur qui sente l'adoration [1]. Peut-être devons-nous à cette loi, ou aux mœurs qui la dictèrent plus tard, ces autels sans chandeliers ni cierges qui sont les plus nombreux dans la *Notitia dignitatum* [2]; ou même cette autre sorte d'exposition qui présente un trépied supportant je ne sais quoi, comme des effigies (d'Arcadius et Honorius?) que l'on croirait implantées dans une espèce d'urne ou de corbeille en forme d'entonnoir [3].

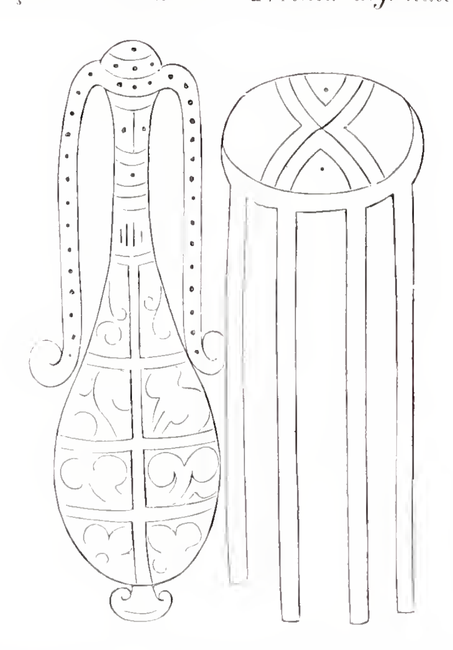
Nous n'avons pas à nous étendre sur les *protomes* qui ornaient les enseignes militaires [4]. Mais des miniatures copiées par Bœcking (t. I, p. 115, etc.) semblent rappeler d'un peu plus près le disque d'Almendralejo. Une sorte de bouclier à buste nimbé occupe le sommet d'un fronton où il paraît maintenu par deux génies; et, à la page 45, deux petits génies ailés soutiennent encore un buste en médaillon à la partie supérieure des boucliers de la cavalerie. Il ne faut pas croire non plus que le disque trouvé en Espagne nous donne exactement la forme constante que prenaient ces images impériales commémoratives. En



voici, par exemple, trois autres (gravure A) qui ne sont *protomes*, ni médaillons, ni carrés, ni losanges, comme on en rencontre çà et là dans la *Notitia dignitatum* [5]. Je les

A





interprète à tout hasard, car elles appartiennent au *primicerius sacri cubiculi* ou au *castrensis*, qui n'ont communément pas l'effigie impériale dans les attributs de leur charge. On y voit, en même temps, de petits vases qui semblent caractériser le *mundus*

1. *Cod. Justin.*, lib. I, tit. 24, *De statuis et imaginibus*: Imp. Theodosius .. Aëtio pf. pr.

2. *Notitia*, t. I, p. 29, 33, 37, 40, 45, 57, etc.; t. II, p. 15, 42, etc.

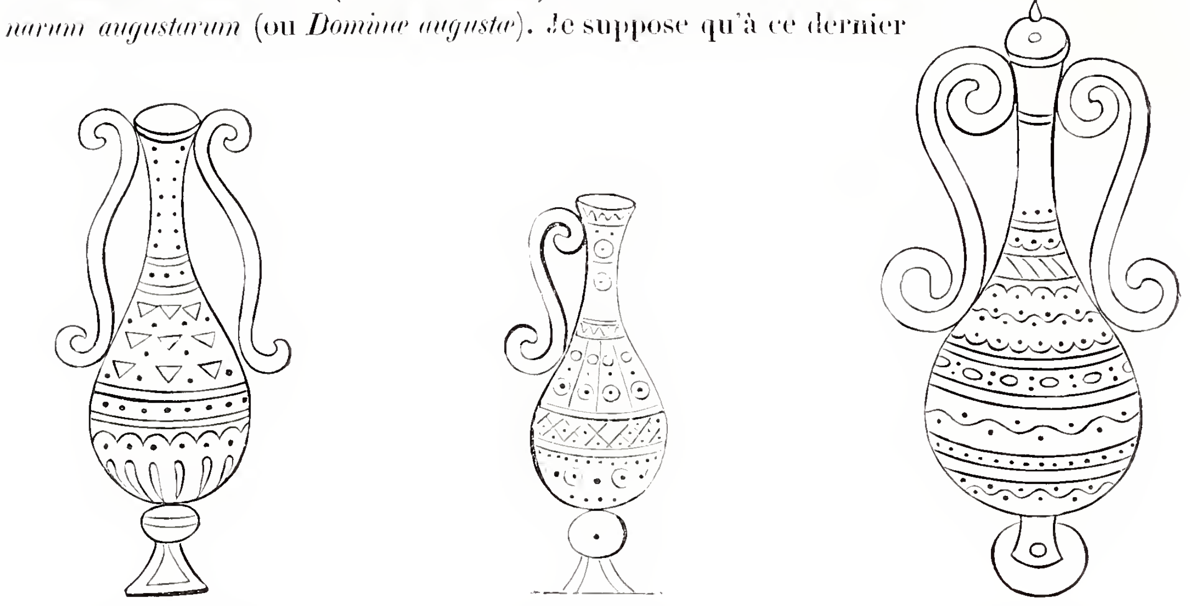
3. Cf. *ibid.*, t. I, p. 53, 57, 59, 110; t. II, p. 15, 127, etc. Les deux bois gravés que nous donnons plus bas paraissent empruntés à l'édition de la *Notitia* donnée par Froben (Bâle, 1551).

4. Cf. Euseb., *Vit. Constantini*, lib. I. — Eckhel., *Observ. gen.*, c. XV, *De legion. et cohort.* — Etc.

5. *Ibid.*, t. I, p. 17, 21, 25, 29, 33, 37, 43, 45, 55, 57, etc.; t. II, 52, etc.

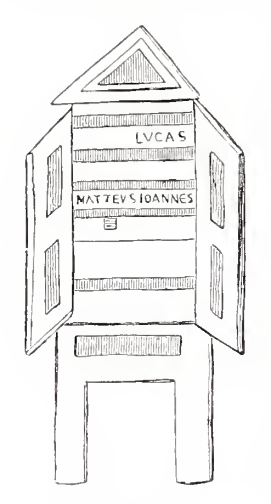
muliebris des princesses (*Dominæ augustæ*) ; et l'étage inférieur de ce prisme étrange (armoire en boîte, probablement, comme une *cave à liqueurs* portative) peut représenter les provinces qui fournissaient des cosmétiques, des cordiaux ou des étoffes précieuses à la toilette de l'impératrice. Il ne serait pourtant pas impossible qu'on y eût figuré les *dames d'atour*, ou même les trois Grâces un peu plus vêtues que dans le monde antique.

Nous voyons que, parmi les attributions du *castrensis*, se trouve *Curæ palatiorum*, le *Tabularium Dominorum* (ou *Dominicum*), et le *Tabularium Dominarum augustarum* (ou *Dominæ augustæ*). Je suppose qu'à ce dernier



département (dépôt, fournitures, garde-robe, magasins, etc., de l'impératrice) se réfèrent les représentations B (page 79), et celles-ci, qui peuvent être des vases pour parfums, électuaires, etc., réservés au service des princesses impériales.

Bref, pour en venir tout de bon à notre bouclier espagnol, il serait absolument acceptable que le portique sous lequel sont assis les trois princes fût la basilique où s'accomplissaient les grandes cérémonies impériales : le palais nommé *hebdomon*, ou le *pronaos* de l'église dédiée à saint Jean-Baptiste par Théodose près de cette résidence; car nous savons qu'Arcade fut proclamé auguste à l'hebdomon.



Quel est le personnage qui reçoit un livre donné par Théodose? Serait-ce un préfet du prétoire, ou un questeur, ou un duc, etc.? Le préfet, grand juge, avait besoin d'un répertoire de la jurisprudence, en attendant les compilations de Tribonien. Le questeur, de son côté, devait faire croire au public que tous les tributs étaient pour le mieux et très-fondés en droit ou raison. Aussi les insignes de son office [1] montrent constamment une espèce d'armoire close (cf. page 81) qui prétend rassembler tous édits fiscaux allégeables en cas litigieux, et fort semblable à cet autre *armarium* des monuments chrétiens qui montre les livres de l'Écriture sainte [2].

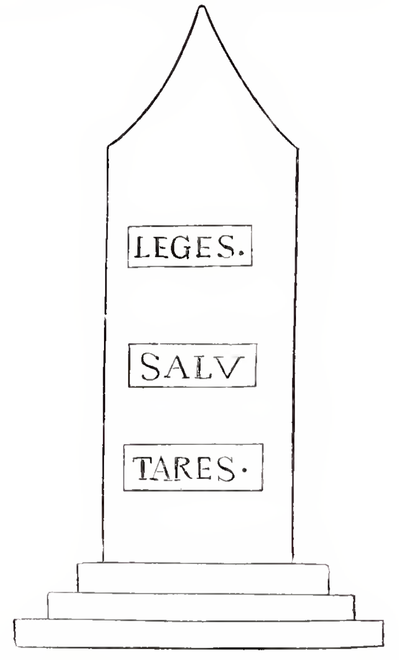
Ailleurs, c'est un seul livre dont la couverture porte l'effigie impériale, ou tout

1. *Notitia.*, t. I, p. 40 ; t. II, p. 45.

2. Cf. Garrucci, *Vetri*, tav. v. — Etc.

simplement une inscription sur laquelle il y a matière à controverse. Il semble pourtant qu'on y puisse lire, entre autres, ou *Jussa dominorum*, ou le fameux CONOB. (*Civitates omnes nostræ obediant benerationi*, si c'est bien le sens réel) [1].

Verra qui voudra dans notre officier un *primicerius notariorum*, recevant du prince ou lui remettant le *laterculum majus* ou *minus*, c'est-à-dire le recueil des nominations ou des décrets impériaux [2]. Ce personnage, en sortant de charge, passait d'emblée égal aux proconsuls, et supérieur aux vicaires.



Tabularium d'un questeur (cf. p. 80).

Le manteau quasi impérial que porte le dignitaire qui prend les ordres du prince, ou lui remet les mémoriaux du *sacré consistoire*, n'est pas tout à fait celui que Lydus attribue au préfet du prétoire ou au maître de la cavalerie [3]. Cependant il est orné des ταβλία, qui doivent être sans doute distingués de la broderie large portée par les trois princes sur le genou [4].

Arcadius doit être celui qui tient le sceptre, ou, si l'on veut, la férule; signe, à mes yeux, de sa supériorité sur son frère, c'est-à-dire de sa dignité d'auguste. Honorius, comme nous l'avons dit, ne fut déclaré auguste qu'en 394, lorsque Théodose quittait Constantinople pour marcher contre Arbogaste et Maxime.

Le globe (ou disque) porté par les princes dans la main gauche a été l'objet d'une étude importante publiée par le savant abbé C. Cavedoni [5] dans les *Annales* et le *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome* (t. XI, ann. 1839, p. 299; *Bullet.*, *ibid.*, p. 156. — Cf. *Bulletino arch. Napol.*, ann. VI, p. 36). Nous avons eu précédemment plusieurs exemples de cet insigne modifié en diverses façons, dans la planche VI et aux pages 53, 55, 58, 66.

Ce serait une mauvaise plaisanterie de prétendre (et cela s'est pourtant imprimé)

1. *Notit. dignit.*, t. I, p. 59; 520, sqq., etc.; t. II, p. 57, 60, 67, 127, etc.

2. Cf. Bœcking, *op. cit.*, t. I, p. 48 et 268, sq. C'était donc comme qui dirait chez nous le *Bulletin des lois*. — Cf. Novell. 17, 24, 25, 27.

3. J. L. Lyd., *De magistratibus*, ed. Fuss., p. 114, sqq.

4. Lydus (*loc. cit.*) peut servir à expliquer cette différence; mais, à défaut de monuments bien décisifs, on risque beaucoup de faire parler arbitrairement un texte qui pouvait être fort clair chez les contemporains de l'auteur. Nous n'insisterons donc pas davantage sur plusieurs autres singularités, qui auraient toutefois leur importance si l'on parvenait à les déterminer sûrement. Encore y faudrait-il, néanmoins, exposer et débattre maintes citations qui conduiraient à publier un volume de grosseur et de pesanteur abusives.

5. Je prends la liberté de retrancher ici, surtout, bien des pages de mon ancien collaborateur, qui formaient un épisode menaçant pour les proportions de ce paragraphe, et dont rien ne sera perdu, d'ailleurs, pour qui voudra recourir aux antiquaires du temps passé (Grævius, Gronovius et les savants de la Renaissance, dont les travaux ont été réunis par ces compilateurs). Laissons aux doctes travailleurs d'autrefois la gloire, comme l'ennui, des recherches qu'ils grossissaient infatigablement avec un dédain magnifique des impatiences du lecteur indigne qui ne voit pas toujours pourquoi il faut remonter jusqu'aux Pélopides afin de faire bien les choses.

Quant à moi, un des titres signalés du docte E. Q. Visconti me paraît être d'avoir inauguré en pleine Italie l'abandon de l'érudition encombrante, toutes les fois qu'une question n'est pas absolument neuve. En cela, sauf la plus grande durée de sa réforme, on serait autorisé à dire qu'il fut pour le bagage archéologique ce qu'a été Gribeauval pour l'artillerie.

Ne rien citer, ou citer tout, ce sont deux fléaux de l'archéologie; et si le premier n'a jamais d'excuse, le second n'est supportable que quand il faut rompre une glace trop massive. Mais alors même le texte courant peut presque toujours être débarrassé de ces commentaires; réservés pour les notes, ils ne s'y réclameraient que des juges compétents et des amateurs qui ont du loisir.

que le plus jeune prince bénisse les assistants, mais surtout que cela voulût dire Rome (l'Occident) qui était son partage. A qui fera-t-on croire que Théodose ait voulu poser son fils en face du pape comme une espèce d'évêque, lui aussi! Plus d'une fois déjà, dans la Ire série de ces *Mélanges*, et dans les *Caractéristiques des saints* (à propos de la *main divine*), il a été montré que ce geste de la main droite impose silence aux spectateurs en annonçant un discours qui va commencer. Rien ne serait donc plus simple que d'y reconnaître le signe d'une allocution faite par le jeune auguste au moment où son père l'associe à la dignité suprême.

Un mot seulement sur la femme couchée au milieu d'un champ, et sur les petits génies qui portent des fleurs près d'elle. Ce ne semble pas être simplement une province. Je crois y voir la terre elle-même; c'est-à-dire l'empire que réjouit l'aspect de ses maîtres, et comme fertilisé par leur présence. Le printemps a semé autour d'elle ses fleurs; l'été a gonflé et doré les épis du blé à distribuer au peuple; l'automne a rempli sa corne de fruits tesuspendu des grappes à sa couronne. Quant aux cinq petits génies, leur nombre, leur attitude, leurs fleurs, semblent autoriser à y voir le symbole des années du nouveau lustre qui s'ouvre.

VI. — APPENDICE.

Si l'on avait à faire un grand travail sur les boucliers votifs, ce qui n'est pas dans la spécialité de ces *Mélanges*, où le moyen âge (et le moyen âge ecclésiastique surtout) est notre objet principal, il y aurait beaucoup à recueillir dans les mémoires publiés à ce sujet depuis le XVIIIe siècle. L'abbé Massieu s'en occupait déjà dans le Ier volume de l'*Académie des inscriptions* [1]; et pouvait dès lors citer des prédécesseurs en pareilles recherches. Montfaucon n'était pas le premier non plus à expliquer le bouclier d'argent trouvé dans l'Arve en 1721 [2]; et celui qu'on a si bénignement donné à Scipion, quand il fut pêché dans le Rhône en 1656 [3]. Après ces savants, des travaux semblables ont paru sur des monuments du même genre; et chacun s'est évertué à tirer parti des élucubrations antérieures en y ajoutant plus ou moins de nouveau. Voici, par exemple (p. 83, A), le disque de Pérouse, où l'on a cru reconnaître Constantin victorieux de Maxence et du paganisme [4], et que Fontanini expliquait par une dissertation un peu prolixe, quoique pas très-longue. On pourrait en rapprocher aussi ce que disait Passeri, si je ne me trompe (*Thes. gemm.*, t. II, p. 289), de la pierre gravée suivante (p. 83, B). On n'est pas d'accord sur le prince que l'artiste y avait en vue; et ce peut être Constantin tel que nous le représente Eusèbe (*Hist. eccles.*, III, 3), comme triomphant de l'idolâtrie. Mais au même titre, comme dans la figure C (même page), rien n'empêche d'y voir aussi Théodose le Grand.

Ne nous écartons pas davantage de notre objet principal. Sans remonter jusqu'aux textes qui montrent surabondamment que ces images officielles sous différentes formes (bustes ou masques de cire, effigies en relief quelconque ou en ronde bosse) datent des plus hautes époques historiques, il est aisé de comprendre que ces boucliers commémoratifs n'étaient pas exclusivement réservés à la cour, ou même à de hauts fonction-

1. Pages 177-190.
2. *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée*, t. IV, p. 51-65.
3. *Antiq. expliquée*, t. IV, p. 54-57.
4. Cf. J. Fontanini, *Disc. argent... vett. christ.* Rome, 1727. — Passeri, t. II, p. 289.

naires, comme témoignages de leur magistrature. Les diptyques suffiraient à faire voir

A

que la dignité consulaire avait encore assez de prestige sous l'empire pour autoriser



les grandes familles à consacrer la mémoire de cette distinction accordée aux membres

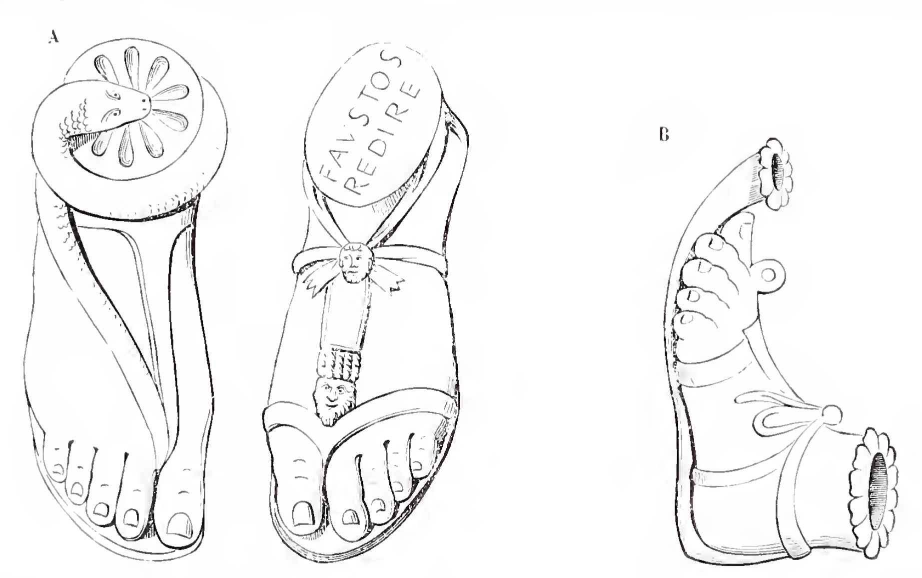
de l'ancienne aristocratie; d'autant que le fisc n'entrait pour rien dans les dépenses faites à ce sujet, lesquelles n'étaient probablement destinées qu'à des souvenirs domestiques. Tel est, sans doute, le *clypeus* (ou *clypeum*) où Aspar se voit accompagné de son fils déjà préteur [1].

On en pourrait citer quelque autre encore, quoique la matière trop facilement transformable de ces monuments anciens nous en ait apparemment fait perdre une quantité; sort presque assuré à tous les ouvrages d'art exécutés en métaux précieux. On les dénature dès que le goût change, ou lorsqu'ils tombent dans des mains avides qui ont intérêt à faire oublier l'origine d'une possession malhonnête. Quant à nous, il ne s'agissait pas de former ici une collection d'effigies illustres; qu'il suffise d'avoir rapproché le moyen âge de ses origines les moins éloignées, mais encore empreintes de la civilisation gréco-latine dont il tenait à hériter de son mieux.

1. Voyez le mémoire *ad hoc*, publié par Domenico Bracci. Lucques, 1771.

CHAUSSURES ANCIENNES D'APPARAT.

Le disque d'Almendralejo, et les miniatures impériales qui le précédaient, montrent suffisamment que les costumes de cour se transmirent longtemps d'un siècle à l'autre en n'éprouvant que des modifications presque insensibles. Sans vouloir donner le détail de ces changements progressifs, disons au moins quelques mots de la chaussure, d'autant que cela nous conduira vers les détails d'ornements ecclésiastiques qui auront leur place plus d'une fois dans la suite de ces recherches. On a largement exploité la question des chaussures antiques, soit dans les traités *ad hoc*, soit dans les dictionnaires d'antiquité, sous les mots *calceus*, *caligæ*, *cothurnus*, *crepidæ*, *soccus*, etc., etc. La sandale des Indiens malabares, si dure d'abord aux missionnaires européens, qui ne s'accoutumaient pas aisément à retenir la semelle de bois entre deux orteils au moyen d'une cheville, ne paraît pas avoir été en usage dans les pays grecs et romains. De bonne heure on voit dans les monuments la fonction de cette cheville remplie par des courroies qui suivaient le cou-de-pied pour se rattacher à un cordon passant au-dessus des malléoles.



Telles sont les figures antiques copiées ici sous les lettres A et B. La gravure B représente une lampe où l'huile se versait par l'ouverture supérieure, et la mèche brûlait à l'extrémité de la semelle, qui se relève en manière de souliers à la poulaine [1].

1. La petite anse placée sur le gros orteil de ce pied gauche en ferait supposer une autre près de la plus grande ouverture ; et alors une chaîne correspondante à ces deux moyens de suspension pouvait tenir le tout en équilibre. Mais plus d'une fois les graveurs ont pris pour chaîne de suspension ce qui n'était que l'attache du crochet des-

Les deux pieds droit et gauche, gravés sous la lettre A, appartiennent à ces monuments votifs qui paraissent avoir été faits pour des voyageurs, et qui se rencontrent fréquemment dans les collections[1]. Le capricorne qui se voit sur la courroie du pied gauche (dans l'original) pourrait indiquer qu'on recommandait au Ciel une entreprise commencée pendant la mauvaise saison. Quant au serpent, ce peut être une allusion au culte d'Esculape qu'on aura invoqué pour le salut des voyageurs.

Nous avons encore, dans l'Europe méridionale, des paysans qui se chaussent sans consulter l'art des cordonniers actuels : ils coupent un morceau de cuir, d'après un *patron* traditionnel admis dans la famille, et en relèvent les extrémités sur le cou-de-pied au moyen d'oreillettes ou d'œillets que rapprochent des cordons ou même des ficelles passées dans ces ouvertures. Sur ce plan, que sa simplicité permet de tenir pour très-ancien, il restait à établir une proportion convenable entre l'usure produite sous la plante des pieds et celle de la partie qui représente ce que nous appelons aujourd'hui l'empeigne. Le progrès fut donc d'ajouter une semelle plus résistante sous cet appareil un peu trop primitif et mal équilibré au point de vue économique. N'ayant nulle qualité pour entreprendre l'histoire de la cordonnerie, je ne me charge point de déterminer à quelle époque fut accompli ce pas en avant[2]. Mais nous en avons la trace historique, ou du moins le souvenir, dans la chaussure ornée dont voici (page 87) les trois aspects : A, partie inférieure, ou semelle; supérieure rabattue, et B, profil dans l'état de redressement qui la prépare à envelopper le pied.

C'est un soulier de cérémonie porté par saint Bernward, évêque d'Hildesheim, au commencement du XI[e] siècle. Il est orné, comme la chose était trop juste, puisqu'il servait pour l'office divin; aussi les lacets brun foncé qui s'y croisent, en passementerie décorative, sont piqués en or; je suppose même qu'on a employé des perles. Mais on a évidemment voulu maintenir une forme générale quelque peu archaïque. Les trois petites pattes (languettes, si l'on veut) taillées dans la pièce d'enveloppe et destinées à rejoindre le sommet de cette chaussure par-dessus les malléoles, sont repliées sur elles-mêmes et cousues au retour pour former autant de boucles (*coulants*) par où s'introduisait apparemment une ganse (ou cordon à glands) qui partait de derrière la jambe et allait sans doute se nouer sur le devant. Si cela ne se prêtait pas à prendre la forme du pied d'une façon absolument élégante, ce ne laissait pas d'avoir assez bon aspect, à cause des ornements et de la simplicité même d'une coupe franche.

Je ne connais point le genre de chaussures usité jadis dans les pays de marais; mais l'ouverture ménagée ici pour faire place à la cheville du pied aurait très-bien permis à l'eau de sortir à peu près comme elle était entrée[3].

tiné à tirer la mèche en avant, lorsqu'elle commençait à être trop carbonisée. Il faisait aussi fonction de mouchettes.

1. Grævius (ou du moins ceux qu'il rassemble), Muratori, Boldetti, Lupi, etc., ont souvent retrouvé ce signe dans divers monuments, même chrétiens, où il semble jouer le rôle de souhaits pour la réussite d'une entreprise. Saint Augustin paraît avoir été familiarisé avec cette expression dans le sens que j'indique, quand il tance un grammairien idolâtre qui se moquait du nom peu classique de l'illustre martyr africain saint Namphamon.

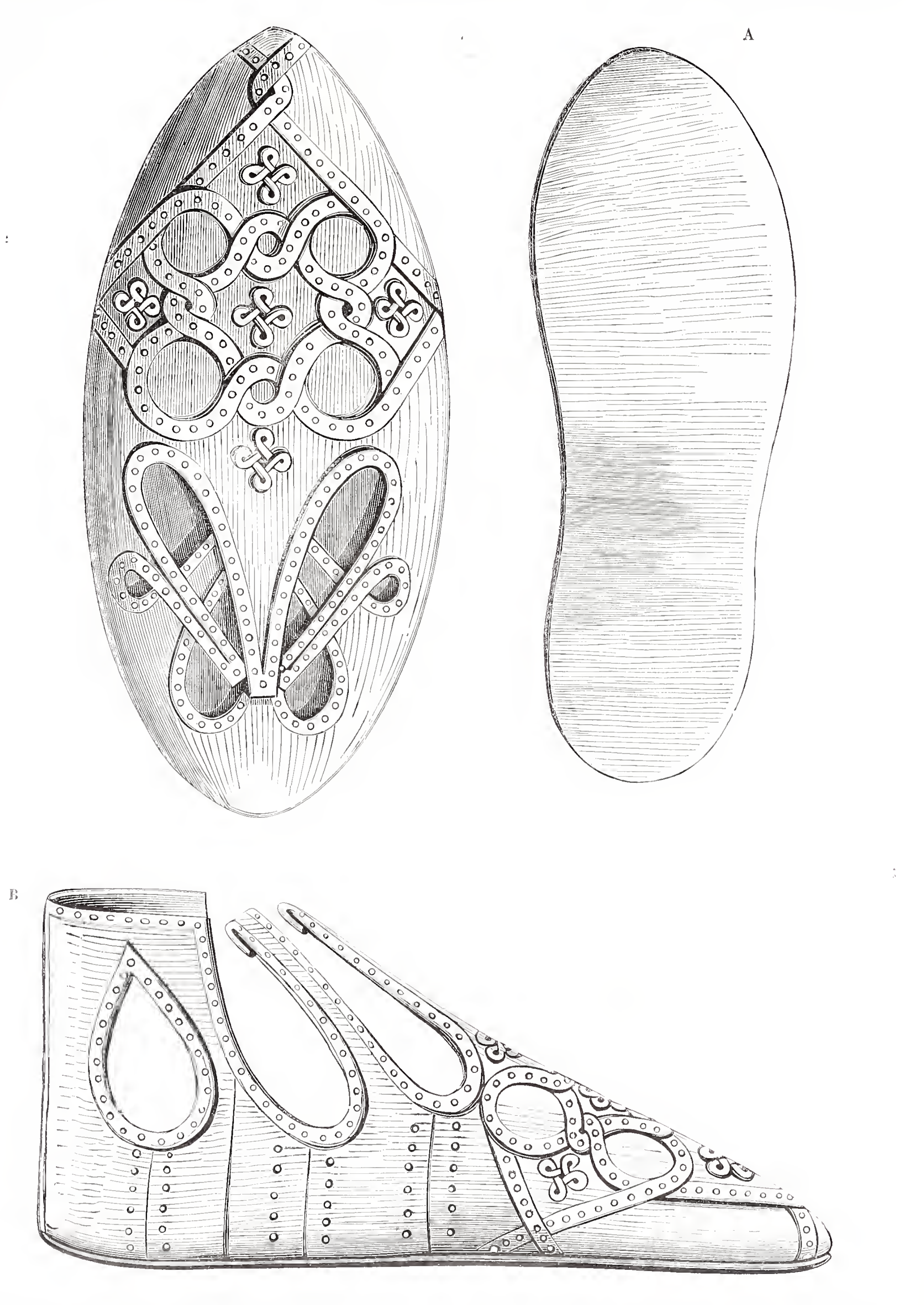
Cf. *Souvenirs de l'ancienne Église d'Afrique*, p. 264, sv.

2. De nombreux détails à ce sujet se trouvent réunis dans l'*Histoire des cordonniers*, par MM. P. Lacroix, Alph. Duchesne et F. Séré; surtout p. 1-44.

3. Ce pourrait bien être ce que Durand de Mende appelle *corium fenestratum*, avec tout le symbolisme désirable appliqué à cette forme et à d'autres encore. Pour l'usage de ceux qui croient qu'on trouve beaucoup d'antiquités importantes dans le *Rationale divinorum officiorum*, cf. *ibid.*, libr. III, cap. VIII (*De caligis et sandaliis*).

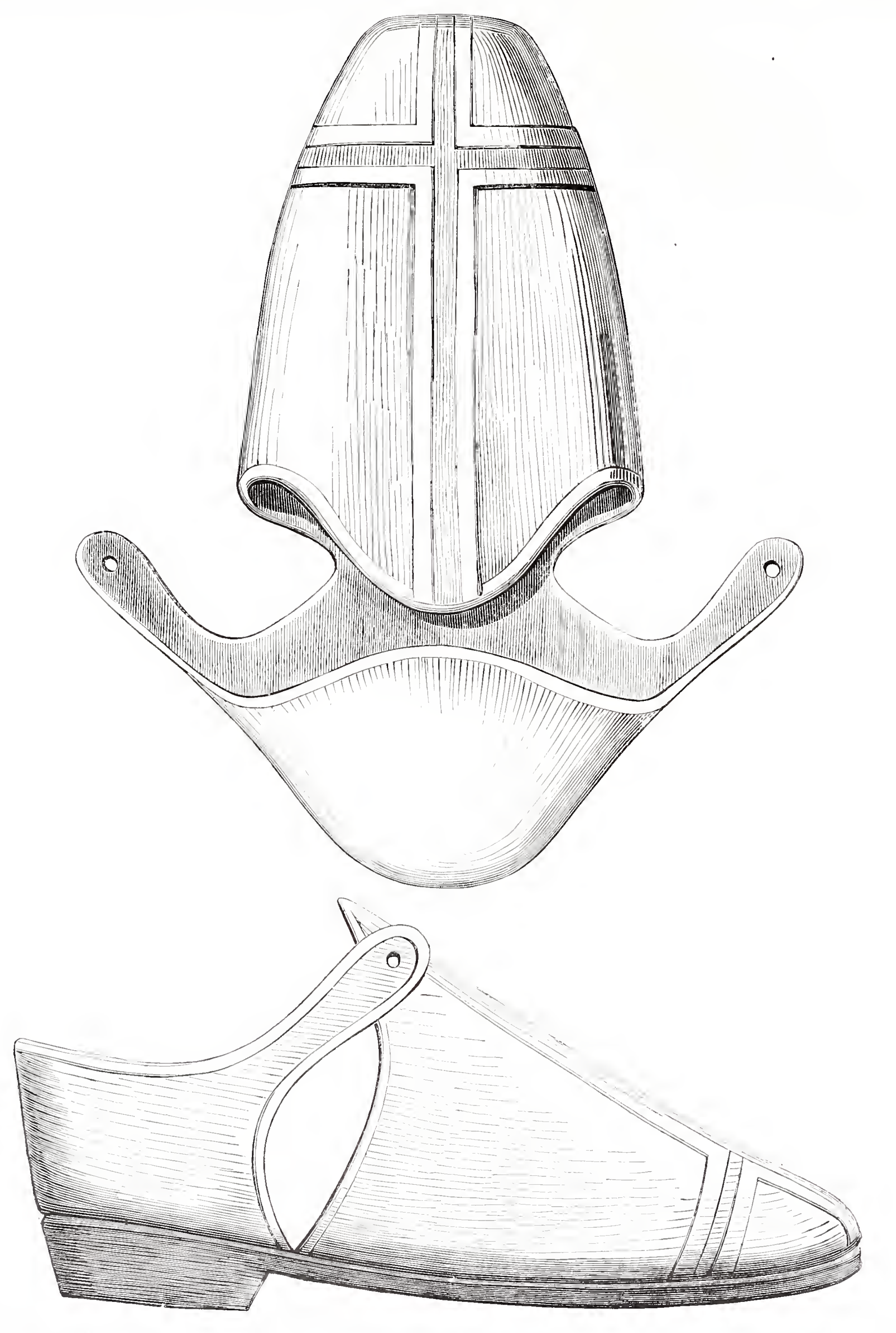
On y verra sans doute plus d'une chose utile, mais aussi tout ce qu'on voudra; ressource extrêmement commode pour les divers desseins qu'on peut se proposer.

Ces brodequins ne laissaient pas de s'appeler sandales en style ecclésiastique, quoique



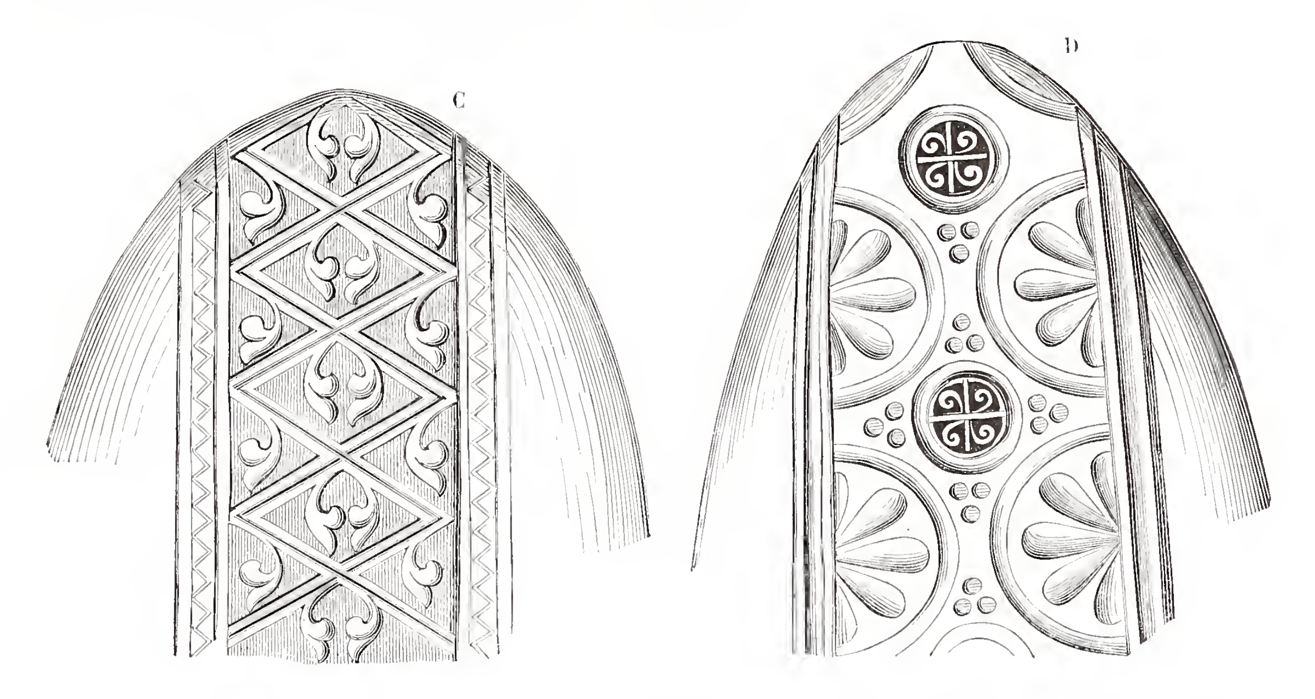
nous ayons l'habitude de donner ce nom à une simple semelle rattachée sur le pied, n'im-

porte comment; mais d'ordinaire la sandale est censée ne couvrir le pied que très-impar-



faitement. Aussi plus d'un auteur, au moyen âge, se sert du nom moins précis de *calceus*.

On a publié, dans la *Revue archéologique* (xII[e] année, p. 603-610), deux sandales de sainte Bathilde conservées à Chelles, qui donnèrent à M. Grésy l'occasion d'en citer d'autres. Elles sont encore plus simples (pour la coupe) que celles de saint Bernward, n'ayant nul besoin de lacets ou ganses, puisque les languettes destinées à enfiler deux œillets y font partie du cordonan qui enveloppe tout le pied. Montrons encore quelque chose de plus semblable à nos souliers proprement dits. Ce sont les deux dessins A et B de la page 88, copiés par le P. A. Martin dans l'église de Saint-Godehard d'Hildesheim, mais de velours rouge avec galons de soie jaune. Le quartier ne se rattache à l'empeigne que par deux pattes percées chacune d'un œillet destiné à se rabattre sur deux autres [1] qui s'ouvrent dans l'empeigne sur le cou-de-pied. Le tout se réunissait et se serrait au moyen d'un cordon, très-probablement.



Mon ancien collaborateur, qui recherchait les vestiges de la broderie jusque dans la statuaire, a copié je ne sais où les deux pointes de chaussures gravées sous les lettres C et D dans cette page-ci. Mais avec des fragments si tronqués, on ne saurait dire quelle était la coupe du soulier que le sculpteur avait en vue.

A ces données, si l'on ajoute trois dessins de sandales attribuées à des papes et publiées par Rocca [2], puis les indications données par M. Fr. Bock [3] ou par le *Glossary of ecclesiastical Ornament*, on ne manquera pas de renseignements passables pour se guider dans la question des chaussures liturgiques. Elles ne répètent pas absolument toutes celles des cours, mais s'y rattachent cependant au point d'avoir fait dire par le moyen âge que les sandales ecclésiastiques étaient une concession de Constantin.

Si peu que ce soit, nous aurons indiqué de la sorte une certaine transition incon-

1. Ces deux derniers ont été oubliés par le P. A. Martin dans la gravure, mais ils étaient fort reconnaissables sur son dessin pris en Hanovre.

2. *Thesaurus... sacrarum... antiquitatum*, tome II (1745), p. 379.

3. *Geschichte der liturgischen Gewænder*, cap. v, p. 10, svv.

Voyez aussi *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III, planche du *Cérémonial*, qui est censée ne renfermer que les vêtements impériaux de Charlemagne.

testable entre les monuments qui précédaient cette notice et l'une des parties du vêtement ecclésiastique. On pourra du reste en trouver d'autres encore dans la *Revue de l'art chrétien* (t. VI. p. 337, svv.; 531, svv.; 561, svv.; et 617, svv.).

Nos planches VI et VII, avec les bois gravés des pages 53, 55, 58 et 61, offrent plusieurs variantes curieuses. Mais la chaussure liturgique, dès les hautes époques, affecte assez généralement de tracer une ou plusieurs croix (à angles droits ou obliques) sur l'empeigne; sorte de compromis entre l'ancienne pragmatique impériale et le sentiment moderne, qui répugna de bonne heure au baisement des pieds, si la foi ne s'y mêlait de manière à relever une prostration trop servile dans sa forme abjecte, pour en faire oublier l'origine asiatique. En baisant une croix, il y avait lieu de songer qu'un hommage si humble s'adresse au représentant de Jésus-Christ; et alors ce devient tout autre chose qu'une platitude, parce que *servir Dieu est fonction royale*. La même persuasion amena cette coutume, passée en droit, que les souverains présentassent l'étrier au Pape montant sur sa mule.

RELIQUAIRE DE TONGRES

(Pl. VIII, etc.)

Le reliquaire à volets que reproduiront ici deux gravures, offrirait divers sujets d'étude à celui qui voudrait tirer de ce monument tout le parti possible. La ville de Tongres (dans le Limbourg belge) y possède un titre historique qui constate sa *maternité* déclarée par la ville même de Liége, où se continue aujourd'hui la série des évêques de Tongres et de Maestricht. On sait que le siége épiscopal de saint Servais fut transféré à Maestricht après les ravages exercés dans la seconde Germanie par les guerres du v[e] siècle; et que plus tard Liége, succédant à ces deux cités, devint la résidence et le titre des pasteurs qui perpétuent encore la mission de saint Servais. Or, d'après l'inscription principale que porte la planche VIII autour du cadre central masqué par les deux volets, notre reliquaire se présente comme un *aveu* de la ville de Liége : reconnaissant que son titre épiscopal moderne repose sur l'ancienne *possession* de Tongres, qui ne l'a perdu que par ses malheurs. Et pour donner acte du titre primitif à la ville dépossédée, Liége y fait profession de compléter la série ascendante de ses évêques par ceux qui ont siégé à Tongres. En témoignage de sa filiation, l'héritière offre à l'église du siége primitif un fragment considérable de la vraie croix, entouré des bustes (niellés ou en émail) de ceux qui ont occupé la chaire épiscopale à Tongres, et qui sont déclarés véritables prédécesseurs des évêques de Liége. C'est ce qu'indiquent ces quatre vers léonins :

> « Hoc Salvatoris tibi, Tongris (*sic*), pignus amoris
> Legia dat lignum, cunctis venerabile signum.
> — Pontifices meruit hos inclyta Tungris [1] habere,
> Donec eam potuit Hunnorum gens abolere. »

Les dix médaillons d'évêques qui alternent avec un nombre égal de petites scènes empruntées à l'Écriture sainte ou à l'histoire générale de l'Église forment-ils une série complète et bien exacte des évêques de Tongres? Ce n'est pas ce que nous prétendons rechercher à Paris. Les savants belges sont libres de s'étendre sur cette thèse d'histoire locale, dont le débat pourrait bien n'émouvoir guère nos lecteurs; et nous sommes trop heureux d'avoir indiqué notre monument et communiqué une de nos planches aux pères Bollandistes de Bruxelles, comme pièce à l'appui de leurs recherches hagio-

1. *Tungris* (ou *Tongris*), comme *Parisius* (*Ambianis* même), étaient ordinairement indéclinables au moyen âge.

graphiques. Ils ont pu constater ainsi que l'épiscopat de saint Florentin, écarté d'une façon un peu tranchante par des critiques modernes (Hontheim, etc.), était admis au XIII[e] siècle dans les deux villes les plus intéressées à conserver exactement le souvenir des successeurs qu'avait eus saint Servais [1].

Saint Materne figure au sommet de la série (dans l'angle supérieur de gauche), parce que Tongres le regarde comme ayant érigé la première église qu'ait possédée cette ville ; et à ce titre il est compté comme prédécesseur de saint Servais, bien qu'il fût réellement évêque de Cologne, dont le diocèse renfermait alors la ville de Tongres. Du reste, il était passé en usage de lui attribuer l'épiscopat de ces deux cités conjointement; et même de celle de Trèves, qu'il administra aussi pendant quelques années. On le tenait, en outre, pour envoyé immédiat de saint Pierre.

Mais laissons tous les détails historiques locaux à ceux qui auront le loisir de dépouiller les archives de Tongres et de Liége. Il nous suffit de faire observer que le style de ce morceau d'orfévrerie lui assigne pour date le commencement du XIII[e] siècle; et cela dit, bornons-nous à expliquer le sens des figures gravées dans le cuivre.

On reconnaît aisément de prime abord que les deux anges placés au centre, en face l'un de l'autre, sur les volets fermés, sont là pour nous faire comprendre, par l'encensoir qu'ils tiennent en leurs mains, la sainteté de l'objet qui s'offrira aux yeux lorsque cette espèce de porte sera ouverte. Car nul sujet de leurs hommages ne se présentant d'abord aux regards, l'esprit est porté tout naturellement à conclure que le premier coup d'œil ne lui a pas tout dit, et qu'il faut chercher plus avant. Quant aux petites scènes historiques qui alternent avec les bustes d'évêques, énumérons-les toutes dès maintenant pour qu'on les retrouve sans peine dans l'explication. A droite du portrait quelconque de saint Materne, les deux petits tableaux séparés par un buste représentent l'immolation de l'agneau pascal en Égypte, et les portes marquées de son sang (*Exod.* XII, 1-14) ; au-dessous de saint Materne, deux tableaux, séparés de même, sont consacrés au serpent d'airain dressé dans le désert (*Num.* XXI, 5-9); et plus bas c'est Abraham sur le point d'immoler Isaac (*Gen.* XXII, 1-18). Dans la bande inférieure, deux compartiments, comme au sommet, ne forment qu'une seule et même scène : Elie rencontrant la veuve de Sarepta (III *Reg.* XVII, 8-16). En remontant la bande verticale à droite du spectateur, on trouvera la grappe de la Terre promise (*Deuteron.* I, 22-25); puis Héraclius et Chosroès, et enfin l'apparition de la croix à Constantin.

Pour peu que l'on connaisse l'histoire de l'Église, on a pu juger immédiatement par ces deux derniers sujets, que l'ensemble se rapporte à la croix de Jésus-Christ; et si l'on a en outre quelque habitude des monuments du moyen âge, on aura reconnu sans peine que les faits de l'histoire sainte rassemblés ici sont de ceux où nos pères voyaient des prophéties de la Rédemption, et des *figures* prophétiques de l'instrument [2] par lequel devait être opéré notre salut sur le Calvaire.

1. *AA. SS.*, Octobr., t. VIII, p. 36. Il y avait pourtant à profiter mieux de l'appui prêté aux vieilles traditions par un instrument de cette notoriété.

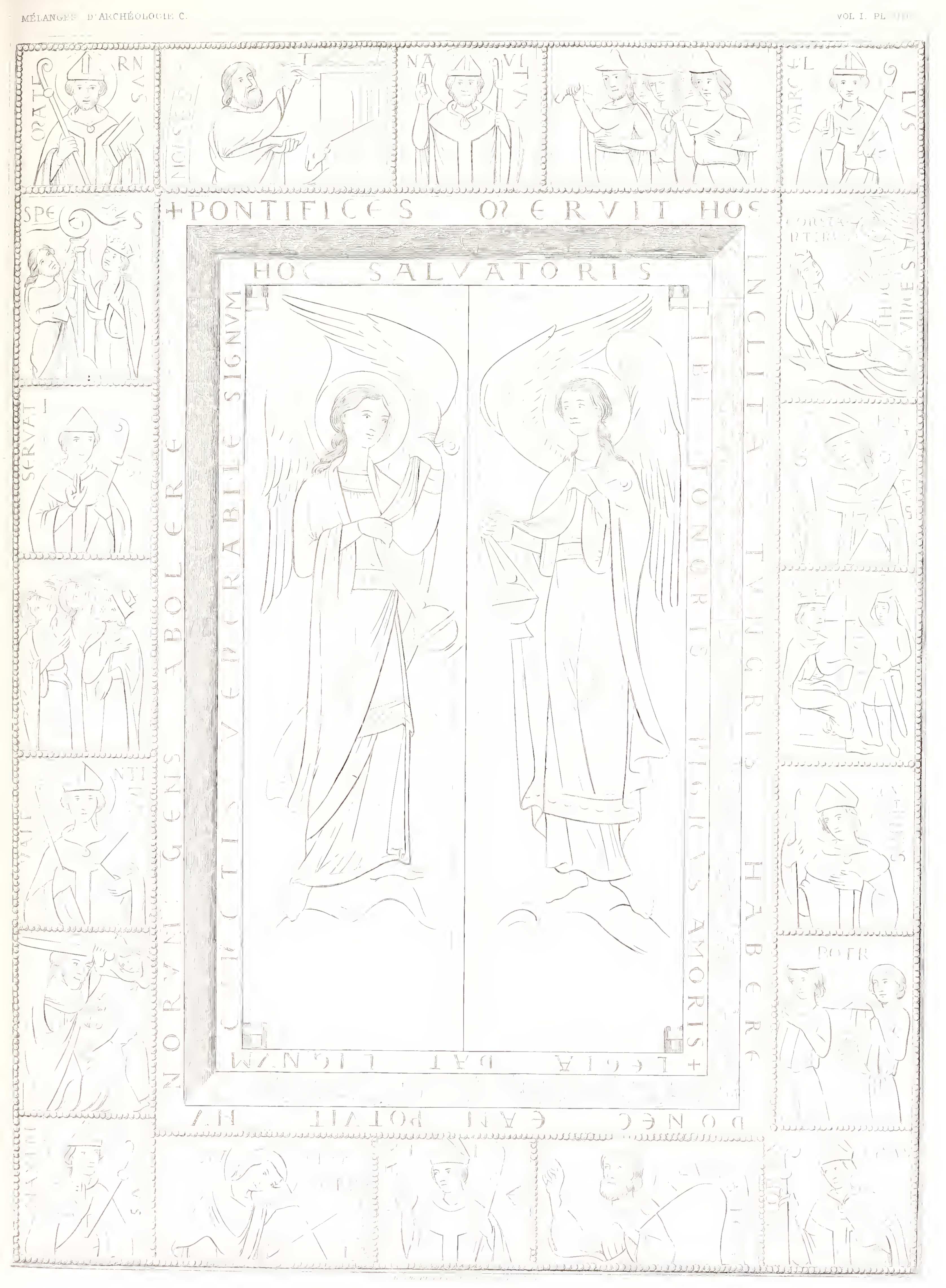
2. Pour n'en citer ici que quelques témoignages entre plusieurs, empruntons à M. Jules Labarte les principaux traits d'un monument signalé par lui dans sa *Description.... de la collection Debruge* (p. 640, svv.). Cf. *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 1, svv. — Autour de Jésus-Christ se voient les représentations et les inscriptions suivantes :

Isaac portant sur ses épaules le bois qui doit lui servir de bûcher :

« Sic crucis es, Christe, ceu ligni portitor iste. »

Noé tenant l'arche :

« Arca superflua, dux, sunt Christi fons sacer et crux. »



RELIQUAIRE DE LA VRAIE CROIX

Reprenons-les rapidement une à une, pour en rappeler le sens à ceux qui n'auraient pas saisi du premier coup d'œil la portée qu'y voyait le moyen âge après les docteurs ecclésiastiques. Isaac sur le bûcher qu'il vient de porter lui-même, et prêt à se laisser immoler par son père, c'est un *type* (comme parle la science théologique) trop transparent pour qu'il faille employer beaucoup de paroles à y faire apercevoir le Fils de Dieu montré par avance [1]. Quant au serpent du désert, Notre-Seigneur lui-même nous apprend à y reconnaître son crucifiement [2], d'où découle le salut pour tous

Jacob croisant ses mains pour bénir les deux fils de Joseph:

« Transversæ palmæ recitant speciem crucis almæ. »

Le sang de l'agneau pascal servant à marquer les portes des Hébreux pour écarter l'ange exterminateur :

« Sanguis in hoc poste populum tutatur ab hoste »

Moïse frappant le rocher de sa baguette, pour en faire couler le ruisseau qui abreuvera le peuple d'Israël :

« Fons silicis solidi, cruor est salvans Crucifixi. »

Moïse montrant le serpent d'airain arboré pour sauver les Israélites de la mort :

« Aspice serpentem typicum, populos redimentem. »

La grappe monstrueuse de la Terre promise, que deux hommes portent suspendue à un bâton :

« Vecte crucem, Christum botro dic in cruce fixum. »

Le signe mystérieux (*T*) marqué sur le front des élus, par un envoyé divin (Ezech. IX, 3-6) :

« Mors devitatur per Tau, dum fronte notatur. »

La veuve de Sarepta tenant croisés deux morceaux de bois qu'elle vient de ramasser :

« Lecta duo ligna, crucis edunt mystica signa. »

Il ne faut pas, on le voit bien, un grand effort d'esprit pour reconnaître là le même ordre d'idées qui dirigeait l'orfèvre liégeois dans l'exécution du reliquaire de Tongres, et qui avait présidé ailleurs à tant d'autres : comme la croix de saint Bertin (*Vitraux de Bourges*, étude I, D), et diverses verrières de Bourges, de Chartres, du Mans, de Rouen, de Saint-Denis et de Tours (*ibid.*, pl. I; études I, II, VI, VII, XII). On retrouverait encore les mêmes leçons présentées au peuple par l'ancien peintre-verrier de Cantorbéry (*Hints of glass painting...*, Oxford, 1847, t. I, p. 350, svv. ; *Fenestra* XII) :

« Christus portat crucem ; — Isaac, ligna ; — Mulier colligit ligna.

Ligna puer gestat, crucis typum manifestat ;
Fert, crucis in signum, duplex muliercula lignum.

Christus suspenditur in ligno ; — Serpens æneus elevatur in columna ; — Vacca rufa comburitur.

Mors est exsanguis, dum cernitur æreus anguis ;
Sic Deus in ligno nos salvat ab hoste maligno.
Ut Moyses jussit, vitulam rufam rogus ussit ;
Sic tua, Christe, caro crucis igne crematur amaro.

Dominus deponitur de ligno ; — Abel occiditur ; — Elisæus expandit se super puerum.

Nos a morte Deus revocavit, et hunc Elisæus ;
Signat Abel Christi pia funera, funere tristi.

Moses (*sic*) scribit Thau in frontibus in porta (*sic*) de sanguine agni ; — Dominus in sepulcro ; — Samson dormit cum amica sua ; — Jonas in ventre ceti.

Frontibus infixum Thau, præcinuit Crucifixum.
Ut Samson typice causa dormivit amicæ,
Ecclesiæ causa Christi caro marmore clausa.
Dum jacet absorptus Jonas, sol triplicat ortus ;
Sic Deus arctatur tumulo, triduoque moratur.

Dominus ligans diabolum, spoliavit infernum ; — David eripuit oves ; — Samson [*discerpsit leonem*] et tulit portas.

Salvat ovem David, sic Christum significavit.
Est Samson fortis qui rupit vincula mortis,
Instar Samsonis frangit Deus ossa Leonis ;
Dum Satan stravit Christus, regulum jugulavit.

Surgit Dominus de sepulcro ; — Jonas ejicitur de pisce ; — David emissus per fenestram.

Redditur ut salvus quem ceti clauserat alvus,
Sic redit illæsus a mortis carcere Jesus.
Hinc abit illæsus David; sic invida Jesus
Agmina conturbat, ut victa morte resurgat.

Angelus alloquitur Mariam ad sepulcrum ; — Joseph extrahitur e carcere ; — et leo suscitat filium.

Ad vitam Christum Deus, ut leo suscitat istum.
Te signat, Christe, Joseph ; te, mors, locus iste. »

J'ai voulu donner toute la description de cette verrière, quoique le but du peintre n'y fût pas exactement le même que celui de l'orfèvre liégeois. Mais on en peut tirer des inductions utiles pour l'intelligence complète des divers monuments qui viennent d'être indiqués dans les *Vitraux de Bourges*, et qui ont incontestablement une parenté étroite avec le reliquaire de Tongres.

1. Sans renvoyer à ce que nous en avons dit ailleurs, montrons, dans un *Manuel* rédigé en France au moyen âge, comment les moindres circonstances de ce fait étaient expliquées en vue de Jésus-Christ. Voici l'interprétation populaire donnée par Pierre de Riga, qui ne fait que résumer les grands écrivains ecclésiastiques :

« Imperat heic Abrahæ Deus ut sibi victimet Isac ;
Christus homo patitur, Patre jubente, crucem.
Nil Isaac patitur, aries fit victima ; Christi
Nil patitur deitas, quum moriatur homo.
Exspectant Abraham pueri quos ille reliquit (v. 5)
Servantes asinum qui comes unus erat ;
Stultus stultitiam Synagogæ signat asellus,
Quæ nunc exspectans, nescit adesse Deum. »

2. Joann. III, 14. Cf. *ibid.*, VIII, 28 ; XII, 32-34. Augustin. *in Joann.*, Tractat. t. XII, § 11 (*opp.* III, 387,

ceux qui élèvent vers lui un regard animé par la foi. L'Évangile suppose comme point de départ incontestable, que les rites prescrits pour l'immolation de l'agneau pascal peignaient d'avance la passion et la mort de Jésus-Christ [1]. Quant au sang de cette victime employé pour marquer les portes des Israélites, cette cérémonie, pratiquée dès l'institution de la pâque, est attribuée ici à Moïse comme s'il en avait été le ministre unique; mais c'est une façon de rappeler qu'il en fut le promulgateur inspiré. Les Juifs qui se voient près de là portent tous le bonnet pointu que le moyen âge leur donne ordinairement [2], et que nous retrouverons encore dans d'autres parties de ce reliquaire. Cette singularité, qui ne se retrouve pas dans la représentation du serpent d'airain, semble déterminée par les prescriptions divines au sujet de la pâque. L'orfèvre aura voulu marquer ainsi que les Juifs devaient être en costume de voyage pour manger l'agneau; et les membres de la victime qui sont entre les mains des personnages indiquent sans doute aussi que ce repas était fait comme à la hâte, en manière de gens qui vont immédiatement se mettre en marche et qui ne prennent pas même le temps de s'asseoir (*Exod.* XII, 11). D'ailleurs il ne fallait pas que rien demeurât de ce mets mystérieux (*ibid.*, 4-10); aussi était-il ordonné que le nombre des convives fût assez grand pour tout consommer avant la fin de la nuit. La lettre T (*thau* ou *signe*), tracée en manière de modèle près de la main qui va marquer la porte avec le sang, représente la croix de Jésus-Christ inscrite sur le front des fidèles dans le baptême et la confirmation [3]. Le moyen âge répète cela volontiers [4].

Des deux hommes qui portent la grappe de Palestine, un seul est coiffé du bonnet pointu qui caractérisait jadis les Juifs; et l'on se tromperait en imaginant que ce fût là un détail sans portée. Les écrivains ecclésiastiques les plus anciens, avec cet amour empressé du symbolisme qui leur fait voir la croix figurée presque partout où le mot *bois* (*lignum*) se lit dans l'Écriture sainte, ont admis assez généralement que cette grappe suspendue à un bâton représentait le Fils de Dieu crucifié [5]. Mais une nuance de plus est marquée ici : c'est celle que saint Isidore a transmise au moyen âge et que l'on a souvent reproduite après lui. Le personnage placé en avant, et qui tourne le dos à la grappe, représente l'ancien peuple de Dieu : sous la législation de Moïse,

sqq.) : « *Nemo ascendit in cœlum nisi qui de cœlo descen-* » *dit;* descendit enim et mortuus est, et ipsa morte liberavit » nos a morte. Morte occisus, mortem occidit.... Mortem » suscepit, et mortem suspendit in cruce; de ipsa morte » liberantur mortales.... Quis est serpens exaltatus? Mors » Domini in cruce. Quia enim a serpente mors, per serpentis » effigiem figurata est mors. Morsus serpentum lethalis, » mors Domini vitalis. Attenditur serpens, ut nihil valeat » serpens. Quid est hoc? Attenditur mors, ut nihil valeat » mors. Sed cujus mors? Mors vitæ. Nonne vita Christus? » et tamen mortuus est Christus.

» Interim modo, fratres, ut a peccato sanemur, Christum » crucifixum intueamur... Quo modo qui intuebantur illum » serpentem, non peribant morsibus serpentum; sic qui » intuentur fide mortem Christi, sanantur a morsibus pec- » catorum. Sed illi sanabantur a morte ad vitam tempo- » ralem; hic autem ait, *ut habeant vitam æternam.* Hoc enim » interest inter figuratam imaginem et rem ipsam : figura » præstabat vitam temporalem; res ipsa, cujus illa figura » erat, præstat vitam æternam. »

It. id. in psalm. LXXIII, § 5 (*Opp.* t. IV, 771, sq.) : « Sanari » a serpente, magnum sacramentum. Quid est, intuendo » serpentem sanari a serpente? Credendo in mortuum » salvari a morte, etc. »

1. Joann. XIX, 31-36.

2. Cf. *Vitraux de Bourges*, études IX (antéchrist) et XII. — *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 58.

3. *Vitraux de Bourges*, n° 25 (p. 35-38), et p. 67, notes. — Études I, VI, etc.

4. Dans les scènes indiquées par M. J. Labarte (comme à Saint-Denis, parmi les verrières de Suger), on a rendu ce symbolisme plus saillant par une allusion à la vision d'Ézéchiel, où le *Thau* est tracé sur le front des élus; et l'inscription est celle-ci :

« Mors devitatur per *Tau*, dum fronte notatur. »

5. Petr. de Riga :

« In ligno pendet botrus; depingitur istic
Christi pendentis in cruce sancta caro. »

il a été comme le ministre ou l'instrument de rites, d'événements et de prédictions qui prophétisaient le Rédempteur; mais il en perçait à peine le voile, et tourna le dos à la réalisation lorsque le Messie s'est manifesté. Le second porteur qui marche les yeux constamment dirigés vers son précieux fardeau, c'est le peuple des Gentils venu après l'autre, et plus heureux par la foi qui lui a été transférée [1] au détriment des fils d'Abraham. Le graveur avait évidemment cela en vue quand il différenciait, à l'aide du chapeau, les deux hommes de sa petite scène [2].

1. *Vitraux de Bourges*, § 31 (p. 50, sv.).

Isidor. *in Numer.*, cap. XV (ed. Arevalo, t. V, 441, sq.) : « Duodecim exploratores mittuntur ad terram sanctam. » Botrus refertur in ligno, et Christi passio demonstratur... » Ille autem botrus uvæ, quem in ligno pensilem medio duo » adduxere vectores, quid significat? Botrus iste pendens e » ligno, utique Christus ex ligno crucis promissus Gentibus » salutaris... Duo bajuli qui sub onere botri illius incede- » bant, populus est uterque; cujus prior judaicus, cæcus et » aversus, ignarus pendentis gratiæ, et pressus onere sus- » pensi... Qui vero posterior veniebat, populi Gentium » gerebat figuram : qui credens, et Christum ante oculos » habens, semper eum portans videt; et quasi servus domi- » num, et discipulus magistrum, sequitur. Etc. »

2. Ayant montré comme à satiété, dans l'explication des *Vitraux de Bourges* (surtout p. 19-127), l'habitude qu'on avait au moyen âge de se rappeler tous ces enseignements des saints Pères, je n'ai voulu ni répéter ici les nombreuses citations faites à ce sujet, ni en ajouter de nouvelles dans une question hors de toute controverse ; mais, pour ceux qui n'auraient pas à leur disposition cette espèce de répertoire, voici encore le témoignage d'un compilateur trop peu connu (Honorius d'Autun ou d'Augsbourg, *Specul. Ecclesiæ*, 1531, fol. 96, sqq.) :

« Istis diebus, carissimi,
Recolimus passionem Domini
Qua nos ab æternæ mortis cruciatu et potestate diaboli liberavit;
Et ideo, Patri nos reconcilians, pereuni gloria ditavit.
. . . .
. . . .
Hoc multis figuris olim præcessit,
Hoc propheticus sermo multifarie expressit.
. . . .
Abel agnum Deo in sacrificium obtulit,
A fratre innocens occisus occubuit;
Sed sanguis ejus de terra clamorem extulit.
Ita Christus corpus suum Deo Patri in sacrificium obtulit,
A judaico populo, suo fratre, innocens pro nobis occisus occubuit.
Cujus sanguis de terra clamat;
Quia Ecclesia, suscepto ejus sanguine, laudes Deo resonat.
. . . .
. . . .
Abraham ex præcepto Domini filium suum in sacrificium offerens,
Duos servos cum asino in civitate (*convalle?*) reliquit;
Ipse cum filio montem ascendens,
Constructo altari [ligna superstruxit?],
Et Isaac desuper ligatum posuit.
Qui (*quem?*) arrepto gladio mactare voluit,
Sed angelus de cœlo clamans parcere jussit;
Abraham, respiciens, arietem inter vepres cornibus hærentem [vidit;
Hunc in sacrificio obtulit,
Ipse cum filio abiit.
Abraham, qui Isaac sacrificavit,
Est Deus Pater qui Filium suum pro nobis immolavit.
Omne sæculum figuras præcedentium miretur,
Dum tam certa significatio sequentium in eis expressa comprobatur.
Eodem namque loco quo Abraham altare construxit,
Eodem post Salomon templum constituit;
Et eo loco quo aries cornibus inter vepres hæsit,
Eo crux Christi fixa stetit,
In cujus cornibus ipse inter Judæos, ut inter vepres, hæsit.
Duo servi qui cum asino exspectant,
Sunt duo populi (ex regnis Israel et Juda) qui in stultitia adhuc [perseverant;
Porro verus Isaac pro nobis jam est immolatus,
Jam in dextera Dei exaltatus;
Judaicus vero populus, cum asino stultitiæ exspectans, hoc salu- [tari sacrificio est privatus.
. . . .
. . . .
Populus in Ægypto a Pharaone affligitur,
Et Moses ad liberandum eum mittitur.
Hic jussit agnum immaculatum decima die primi mensis includi,
Et XIV die ad vesperam a populo immolari;
Cujus sanguine ostia domorum in modum crucis signarent,
Dum eum... in utroque poste ponerent.
Hoc signo viso angelus pertransiens, primogenita Ægyptiorum [percussit,
Et Dominus populum suum... in lætitia et exultatione eduxit.
. . . .
. . . .
Aquam de petra bis percussa eis produxit (*Moses*),
Quæ eis usque ad terram promissam comitata profluxit.
Quidam eorum contra tot beneficia ingrati murmuraverunt,
Et ab ignitis serpentibus perierunt.
Quam ob rem populo clamante,
Et Mose ad Dominum orante,
Jussit Dominus ut æreus serpens suspenderetur
Quem percussi a serpentibus inspicientes, a morte criperentur.
Terræ autem appropinquantes
Duodecim exploratores miserunt;
Qui, totam terram lustrantes,
Ad indicium optimæ terræ, de fructu ejus ad multitudinem detu- [lerunt.
Nam botrum præciderunt,
Quem duo viri in vecte portaverunt.
. . . .
. . . .
Hoc totum sic nobis exponitur :
Populus [electorum?] in hoc mundo opprimitur,
Et Christus ad liberandum eum a Patre mittitur.

La veuve de Sarepta, que le prophète Élie rencontre, et qui le nourrit malgré la famine, est encore présentée par les saints Pères et l'Évangile comme l'un des types du succès de la prédication apostolique chez les Gentils, lorsque la postérité d'Abraham repousserait Notre-Seigneur [1]. Afin de mettre plus en relief ce fait prophétique, les artistes du moyen âge aiment à lui faire figurer une croix avec ces deux bois qu'elle recueillait pour cuire son petit reste de farine comme dernière ressource.

A qui tiendrait toute cette mystagogie comme assez étrange, faute d'avoir étudié la tradition ecclésiastique sur l'accord des livres saints (Ancien et Nouveau Testament) au sujet de Jésus-Christ, pierre angulaire des deux édifices faits pour se raccorder en un seul (*Ps.* CXVII, 21; — Matth. VI, 5; — *Act.* IV, 11; — I Petr. II, 7; — etc.), mettons-lui sous les yeux (page 97) un des monuments sans nombre où le symbolisme de la croix est exposé par nos artistes latins du moyen âge. Pour des textes, on en trouvera plus que suffisamment parmi les notes qui escortent l'explication des *Vitraux de Bourges* (pl. I; et p. 1-127, etc.); puisqu'il s'est rencontré des critiques pour y blâmer la surabondance des citations, comme si l'on avait épuisé la matière! Mon dessein était plutôt de montrer qu'on peut la tenir pour inépuisable; et je persiste à le faire voir dans l'occasion, en alléguant de nouveaux témoignages complétement d'accord avec les autres.

. . . .
Ipse etiam agnus absque macula erat
Quia peccatum non fecerat;
De hoc dicitur : *Ecce agnus Dei,*
Ecce qui tollit peccata mundi.
Hic, sicut ovis, ductus ad occisionem occubuit;
Dum, bonus pastor, animam suam pro ovibus posuit.
. . . .
Cujus sanguine fores quadripartito signantur,
Dum, in fide passionis Christi, corpora nostra, in modum crucis, [baptismate consecrantur.
Agnus in domo assus comeditur,
Dum fidelis populus, in catholica Ecclesia, carne passi Christi [vescitur.
Primogenita Ægypti percutiuntur,
Dum, cruore agni, pœnæ æternæ mortis destruuntur.
. . . .
. . . .
Mare Rubrum est baptismus,
Sanguine Christi rubicundus;
In quo hostes, scilicet peccata, subiguntur;
Fideles a timore pœnarum eruuntur.
. . . .
. . . .
Aqua eis de petra bis percussa elicitur,
Quia evangelica doctrina de Christo, in duobus crucis lignis extenso, [educitur.
. . . .
Ingrati, contra beneficia murmurantes, a serpentibus percunt;
. . . .
Æneus serpens suspensus,
In cujus aspectu populus a morsu serpentium est salvatus,
Est Christus in cruce extensus,
In cujus fide populus... est liberatus.
Æneus serpens caret veneno,
Ita et Christus peccato.
. . . .
Botrus qui vecte portatur,
Est Christus qui in cruce pependisse prædicatur;
Hunc duo portant,
Quia passionem ejus propheticus ordo et apostolicus mundo annun- [tiant. Etc., etc. »

Id., *De inventione s. crucis* (fol. 129, sqq.) :

« Hoc (*signum*) etiam per litteram T est expressum
Dum in modum crucis est jam olim formatum;
Sicut per Ezechielem est prænuntiatum
. . . .
. . . .
Vir lineis indutus, Dei jussu, per Hierusalem transit,
Dolentium atque gementium frontibus T litteram inscribit,
Quia sacerdotalis ordo ex imperio Domini per Ecclesiam discurrit,
Frontibus pœnitentium
Et ad fidem [se ?] convertentium
Signum sanctæ crucis illinit.
Sequentes vero (Ezech. IX, 5-8), non signatos trucidant;
Quia dæmones crucis signaculo minime munitos in anima ene- [cant. Etc. »

Le même auteur revient avec plaisir en d'autres endroits sur la plupart de ces figures prophétiques. Son symbolisme était l'enseignement général et quasi journalier; on le popularisait en mille manières. C'est toujours la doctrine exprimée par ce vers d'un poëme attribué à Tertullien :

« Omnia de Christo, per Christum cuncta loquuntur. »

Cf. *Tertulliani opp.* (ed. Le Prieur, p. 633, sq.).— Sedul. *Elogia* (ed. Arevalo, p. 36, sqq.).— Rustic. Helpid. *Historia Testamenti Veteris et Novi* (Collect. Pisaurensis, t. VI, p. 77, sq.). — Etc.

1. Luc. IV, 21-27. — Petr. de Riga :

« Mittitur ad viduam vir prudens, audit ab illa :
Ante meam mortem colligo ligna duo.
Nomine non solo ligni signata, sed ipso
Lignorum numero, ligna fuere crucis. »

Cf. *Vitraux de Bourges*, § 26, sv. (p. 38, svv.).

Mais, enfin, la vue étant un moyen privilégié de persuasion, un vitrail du Mans peut nous prêter bonne aide. Il n'est pas entièrement conforme au reliquaire de Tongres, et son témoignage n'en a que plus de valeur : à titre de parenté, mais non pas de copie. Les prophéties historiques (*types*, comme parlent l'école et l'Église) s'y groupent autour de leur réalisation en Notre-Seigneur; et quand je dis qu'elles s'y groupent, c'est en tenant compte d'un état primitif qui aura été brouillé après coup par des vitriers inintelligents chargés de nettoyer ou de réparer la verrière. Ces remaniements fâcheux ne sont pas rares, et bien des vitraux en ont pâti. Voici donc, sauf erreur, ce qui semble être la série ancienne des médaillons relatifs à l'histoire du peuple de Dieu ou aux figures quelconques de Jésus-Christ puisées dans l'Ancien Testament. Commençons par la base, comme l'indique l'ordre des scènes centrales.

1 et 2 (aujourd'hui brisés). La grappe portée par les explorateurs de la Palestine, et le jeune Isaac portant le bois sur lequel il doit être offert en holocauste.

3 et 4. La veuve de Sarepta, et l'immolation de l'agneau pascal en Égypte.

5 et 6 (près du Sauveur mourant). La source qui sort de la roche frappée par Moïse, et le serpent d'airain.

7 et 8 (*ibid.*). Jacob bénissant les deux fils de Joseph sans tenir compte du droit d'aînesse, et Caïn tuant son frère Abel.

9 et 10 (sous la résurrection de Jésus-Christ). L'enfant rendu à la vie par le prophète Élisée, et Jonas rejeté sur la plage par le monstre marin.

11 et 12 (au-dessus). David avec le phénix et le palmier; puis le lion faisant revivre ses petits, trois jours après leur naissance.

13, etc. (au sommet du vitrail). La croix glorifiée devant tous les hommes au jour du jugement dernier (Matth. XXIV, 30): « Alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel. »



Pas une de ces indications ou restitutions qui ne soit justifiée par les commentaires et estampes accessoires réunis autour de la planche Ire (Nouvelle alliance) des *Vitraux de Bourges*. Inutile donc d'insister sur les détails par des redites. Il peut être bon, cependant, de reproduire quelques-unes des interprétations rapides inscrites parfois près de ces figures par le moyen âge dans ses manuels de symbolisme. (Cf. Gust. Heider, *Beitræge zur christlichen Typologie... des Mittelalters*.)

1. « Flumen transitur, et patria mellis aditur.
— Duo populi erant qui Jesum ad interficiendum eduxerunt :
Judæi qui corde, et Gentiles qui opere, hoc fecerunt. Etc. (Cf. *ibid.*, p. 53.)

2. Ligna ferens, Christe, præsignat te puer iste.
— Signantem Christum, puerum pater immolat istum.

3. Mystica signa crucis sunt hæc viduæ duo ligna.

5. Est sacramentum Christi, dans petra fluentum.

6. Læsi curantur, serpentem dum speculantur.

10. De tumulo, Christe, surgentem denotat iste. Etc. »

La vision de Constantin couronne, pour ainsi dire, tout ce qui précède dans le reliquaire de Tongres, bien qu'il faille assurément tenir compte des tableaux que découvrira l'ouverture des volets. Mais, lorsqu'en 312 la croix est montrée dans le ciel au jeune prince qui va tenir sous sa main tout l'empire, c'est comme la chute définitive de l'idolâtrie sur la terre, et le triomphe de Jésus-Christ par la cessation du paganisme officiel. Aussi, sur la fin de ce siècle, lorsque des patriciens attardés prétendirent relever les autels de l'idole de la Victoire, le poëte Prudence insistait sur le caractère définitif du grand acte par lequel la croix avait été arborée[1] comme étendard souverain. Nous pourrions ici chercher ce qu'il y a de sentiment historique, pour ainsi dire, dans la forme donnée par notre artiste à la représentation de ce fait, et comparer son tableau avec le récit d'Eusèbe ; mais ce serait prêter à l'orfévre une préoccupation qui ne l'a sûrement pas obsédé. Car, à vrai dire, c'est en histoire que le moyen âge raffine le moins. L'écrivain, comme le peintre ou le sculpteur, s'y enquiert avec probité du fait qu'il veut retracer aux yeux ; mais sa bonhomie en ce genre est si confiante et si peu inquiète, que tant pis pour l'auteur des renseignements au cas où ils se trouveraient entachés de quelque inexactitude! Ainsi, dans le fait qui nous arrête en cet instant, Prudence est probablement devenu la cause innocente d'un *quiproquo* fort bien accueilli, sur la défaite du tyran Maxence. Le poëte.

1. *Contra Symmach.*, I, 464, sqq. (ed. Arevalo, p. 737, sq.; t. II) :

« Agnoscas, regina (*Roma*), libens mea signa necesse est;
In quibus effigies crucis aut gemmata refulget,
Aut longis solido ex auro præfertur in hastis.
Hoc signo invictus, transmissis Alpibus ultor,
Servitium solvit miserabile Constantinus.
Quum te pestifera premeret Maxentius aula,
Lugebas longo damnatos carcere centum
Ut scis, ipsa, Patres. . . . .
. . . .
Testis christicolæ ducis adventantis in urbem
Milvius, exceptum tiberina in stagna tyrannum
Præcipitans, quanam victricia viderit arma
Majestate regi, quod signum dextera vindex
Prætulerit, quali radiarint stemmate pila.
Christus purpureum, gemmanti textus in auro,
Signabat labarum ; clypeorum insignia Christus
Scripserat, ardebat summis crux addita cristis.
. . . .
. . . . Tunc ille senatus
Militiæ ultricis titulum, Christique verendum
Nomen, adoravit quod collucebat in armis.
Ergo, cave, etc. »

parlant aux Romains, pour lesquels le pont *Milvius* était à peu près ce que serait pour nous le Pont-Neuf, n'imagina pas qu'on pût se méprendre sur la chute du vaincu dans les eaux du Tibre (*tiberina in stagna*). Mais les écoles de la Germanie, beaucoup plus au fait du texte de Prudence que de la topographie romaine, semblent avoir conclu que Constantin gagnait ce jour-là une sorte de bataille navale [1]. Il ne faut pourtant pas trop nous émouvoir de cette naïveté, nous verrons mieux encore.

Héraclius donnant la mort à Chosroès ne doit être pris que comme un souvenir de ce que l'Église appelle *exaltation de la sainte croix*, c'est-à-dire restitution du bois de la vraie croix après la retraite des Perses, qui l'avaient emportée chez eux. Voici ce que l'histoire nous en apprend. Chosroès II, qui avait des obligations à l'empereur Maurice, trouva généreux et utile de se porter vengeur du prince grec mis à mort par Phocas. En conséquence, il précipita sur l'empire ses armées, qui ravagèrent l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte et jusqu'à l'Afrique. Dans ces courses, Jérusalem fut dépouillée de la vraie croix en 612. La chute de Phocas et le couronnement d'Héraclius ne firent point poser les armes aux Perses, qui se gorgeaient de sang et de pillage sous le beau prétexte de reconnaître les services rendus par Maurice à leur souverain. Héraclius, à qui on refusait la paix, sut la conquérir. De 622 à 626, il fit reculer ces dévastateurs jusqu'au delà de leurs anciennes limites. Au milieu de ses désastres, Chosroès, malade et voyant ses peuples mécontents, imagina d'apaiser la révolte en cédant le trône à Médarrès, l'un de ses fils. Mais l'aîné, Siroès, se vengea de ce passe-droit en s'emparant de son compétiteur, qu'il mit à mort, et de son père, qui mourut de faim ou de désespoir en 628. Siroès, pour être tranquille du côté des Romains, fit la paix avec Héraclius; et rendit, entre autres proies, la sainte croix, qui avait été quatorze ans entre les mains des infidèles.

Le moyen âge jugea plus chevaleresque de mettre Héraclius aux prises avec Chosroès en personne, et d'attribuer la mort du prince sassanide au prosélytisme de l'empereur [2].

1. C'est ce qui paraît guider l'auteur d'un prolongement ajouté à la prose *Laudes crucis attollamus*, où sont groupés les *types* prophétiques de la croix (*Vitraux de Bourges*, note de la page 107). Quelques missels du XVI[e] siècle (ceux de Salzbourg, d'Utrecht, etc.) la terminent par ces strophes :

« In scripturis, sub figuris
Ista latent ; sed jam patent
Crucis beneficia.
Reges credunt, hostes cedunt ;
Sola cruce Christo (*Christi ?*) duce
Pauci fugant millia.
Roma naves universas
In profundum vidit mersas
Una cum Maxentio.
Fusi Thraces, cæsi Persæ ;
Cedit (*sed et ?*) partis dux adversæ
Victus ab Heraclio.
Ista suos fortiores
Semper facit, et victores. Etc. »

La victoire sur les Thraces doit être du règne de Constantin. Théophane en parle comme d'une ou deux grandes batailles livrées près du Danube, et qui arrêtèrent les Goths unis aux Sarmates. Mais il faut tenir compte des légendaires grecs du moyen âge, chez lesquels nos hymnographes auront puisé.

Cf. Falcon., *Ad tabulas capponianas commentarius*, p. 7.

2. Ce récit fut longtemps en faveur dans l'Occident, mais la *Légende dorée* le corrige fort bien. Quant à Vincent de Beauvais, et à l'auteur d'une homélie publiée sous le nom de *Raban-Maur* (*Opp.* t. V, 625), ils s'accordent à mettre aux prises les adversaires sur un pont du Danube d'abord, et à faire tuer Chosroès sur son trône, de la main d'Héraclius (devenu *Grachus* dans l'édition de Colvener). Pour la curiosité, je citerai ce qu'en dit Honorius d'Autun (fol. 184) précisément sur la fête de la sainte croix :

« Quæ autem sit hodierna festivitas,
Scire debet vestra fraternitas.
Cosdras (*sic*), rex Persarum, Judæam despoliavit,
Crucem sanctam ab Hierosolymis in terram suam asportavit ;
Ibique argenteam turrim pro cælo construxit,
In quo similitudinem solis et lunæ, stellarumque fixi
Quæ turris quodam artificio movebatur,
Et mugitum tonitruorum imitabatur.
Aqua quoque per fistulas occultas ascendebat,
Et per quasdam cavernulas pro pluvia descendebat.
In hac turri crucem pro Filio fixerat,

Les historiens contemporains parlent d'un riche palais de Chosroès [1], à Gazac, où le trône de ce fier monarque était entouré de tout le faste asiatique. A la profusion des métaux précieux et des pierreries, se joignaient des mécanismes plus ou moins ingénieux dans le goût de ce que firent exécuter plus tard les grands Mogols et les empereurs byzantins eux-mêmes. Sur cette donnée et sur l'animosité bien connue de Chosroès contre le christianisme, on aura construit un récit d'apothéose qu'il se serait faite à lui-même, et de persiflage contre la foi chrétienne. Puis, pour que le châtiment fût exemplaire, on aura trouvé convenable que le *päien* pérît sur ce trône même, de la main du *chevaleureux* Héraclius.



Voici la rencontre des deux combattants d'après un émail du Louvre, déjà publié par M. Adr. de Longpérier (*Revue archéol.*, VI[e] année, 1849, page 99). Théophane, Cedrenus et Zonaras ne parlent pas du tout de cette espèce de Trinité figurée dans la salle du trône de Chosroès, comme le disent résolûment nos historiens latins du moyen âge. Mais ils s'accordent en ceci, que les trésors recueillis par Héraclius après sa victoire étaient énormes, et l'on décrit même la magnificence du trône de Chosroès comme quelque chose d'éblouissant. Les coûteuses fantaisies

A sinistris autem gallum pro Spiritu Sancto posuerat;
In medio ipse, in throno residens, se ut Deum Patrem coli jusserat,
Ad quem Eraclius, Romanorum imperator, cum exercitu venit;
Eique filius Cosdræ cum manu valida ad Danubium occurrit.
Placuitque populo ut principes singuli duellum in ponte inirent,
Victorique omnes obedirent.
Quo facto, Eraclius victoriam obtinuit,
Omnisque exercitus ei paruit.
Qui regnum Cosdræ sibi subjugans, in cælum ipsius cum paucis [ascendit;
Tyrannum in solio reperit,
Si velit baptizari interrogat,
Renuenti caput amputat;
Filiumque ejus adhuc puerum (!), omnemque exercitum baptizari [imperat,
Quem ipse de fonte elevat;
Tradito regno, in solio patris collocat.
Ablata cruce, cum gaudio Hierosolymam properat. »

Après ces détails, Honorius ne fait plus guère qu'embellir assez discrètement la véritable histoire du retour de la croix; mais écoutons-le jusqu'au bout :

« Qui de monte Oliveti, imperialibus insigniis phalerato equo vehitur;
Sed porta civitatis ante eum conjuncto muro obstruitur.
Et ecce sancta crux nimio fulgore in cælis resplenduit,
Quam angelus Domini, super portam stans, manu tenuit.
Quando, inquit, Rex cælorum per has portas, passurus, est ingressus,
Non purpura nec diademate nitens, [neque?] equo superbo,
Sed vilis aselli dorso
Est invectus.
His dictis, angelus recipitur in cælis;
Imperator autem, depositis ornamentis,
Crucem manu bajulat;
Hymnum Domino cum omni populo jubilat.
Cui mox porta reseratur,
Cruxque sancta in loco sibi præparato venerabiliter exaltatur.
Eodem die, per *crucem* gloriosam,
Recepit mortuus vitam;
Quatuor paralytici adepti sunt sanitatem;
Quindecim cæci, luminis claritatem;
Plurimi a dæmonibus liberati,
Quamplures a variis languoribus curati. Etc. »

Je n'ai pas à raconter les détails authentiques de cette translation; quelques circonstances seulement ont été poussées au merveilleux par Honorius un peu gratuitement, et le fond est tout à fait conforme aux témoignages historiques.

L'exaltation de la sainte croix se célébrait déjà en Orient avant ce triomphe d'Héraclius, mais c'est depuis lors qu'elle a été adoptée par toute l'Église.

1. L'orfévre liégeois écrivait *Cosproès*, ou *Cosdroès*; comme Honorius d'Autun disait *Cosdras*. Le nom *Grachus* qu'on a cru lire dans certains manuscrits est bien autrement loin de l'origine persane. Mais les noms asiatiques ont eu de ces fortunes-là chez les écrivains d'Europe, ou même chez les Hébreux.

que se passèrent plus tard en ce genre les Byzantins du moyen âge et les Mogols de l'Hindoustan font assez voir que ces profusions sont tout à fait dans le goût asiatique.

Quant à prêter au conquérant perse le désir d'imiter les cieux, on en aperçoit quelque trace dans un coin de notre émail; et le style de chancellerie orientale montre que les princes s'y réclament volontiers de quelque parenté avec les astres. Mais que les Sassanides fussent positivement idolâtres ou adorateurs du ciel étoilé (ce qui eût mieux convenu aux Assyriens ou aux Chaldéens), cela ne gênait pas plus nos pères que de prêter des idoles à l'islamisme et de lui faire adorer Mahomet. On connaissait à peu près les Juifs par la Bible, et pour les avoir coudoyés sur la place publique; tout autre infidèle était classé *in globo* dans le paganisme. N'en rions pas trop fort: Rome, aux siècles d'Auguste et de Tacite, n'était guère mieux renseignée sur le judaïsme et le christianisme, qui pourtant vivaient dans ses murs.

De fait, la grande tour de Borsippa (complétée par Nabuchodonosor et détruite par Xercès), à Babylone, contenait une représentation du firmament dans son principal sanctuaire, outre les édicules des sept grandes planètes qui la couronnaient. Un souvenir quelconque de ce sabéisme grandiose aura jeté ses reflets sur les Sassanides.

INTÉRIEUR DU RELIQUAIRE.

(Page 102.)

A l'ouverture des volets, la relique de la vraie croix se présente enchâssée dans un fond constellé d'étoiles à quatre rayons (mais tronquées çà et là). Les quatre coins sont occupés par les symboles évangéliques distribués conformément à l'ordonnance qu'on peut regarder comme constante au moyen âge. Au-dessus de la croix apparaît le buste de Jésus-Christ, dans la forme que j'appelle le *Christ législateur* [1]. A droite et à gauche de la croix se tiennent debout la très-sainte Vierge et saint Jean, de même que dans les représentations du Calvaire. Plus bas, à peu près comme dans un ivoire de Cividale del Friuli, publié par Gori [2], l'Église et la Synagogue sont bien reconnaissables à leurs attributs les plus ordinaires [3], car la tête d'agneau ou de chevreau que tient ici la Synagogue, et qui rappelle probablement la pâque [4], se retrouve dans plusieurs monuments. Ainsi, toute cette pièce centrale n'offre rien qui puisse arrêter un observateur quelque peu initié à la connaissance du moyen âge. Cependant la Synagogue, découronnée en face de l'Église, me paraît donner lieu à interpréter une figure de reine qui se tient près du serpent d'airain. Je serais porté à croire que c'est encore la Synagogue, mais dans sa gloire, avant qu'elle eût été rejetée pour être remplacée par l'Église [5]. Les deux revers des volets demandent quelque explication. C'est la légende de la découverte de la vraie croix par sainte Hélène; grand événement dont la mémoire est encore célébrée dans l'Église par la

1. Cf. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 81, 84, sv.
2. *Thesaur. diptychor.*, t. III, pl. XVI.
3. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 50, svv.
4. A l'agneau pascal on pouvait substituer un chevreau. Cf. *Exod.* XII, 5.
5. Augustin. *loc. cit.* (*in psalm.* LXXIII, 2): « *Memento congregationis tuæ quam possedisti ab initio.* Numquid ista » potest esse vox Gentium? Numquid Gentes possedit ab » initio? Sed possedit semen Abrahæ, populum Israel, » etiam secundum carnem natum de patriarchis, patribus » nostris; quorum nos filii facti sumus : non veniendo de » carne, sed imitando fidem, etc., etc. »



Intérieur du reliquaire (à l'ouverture des volets).

fête de l'*Invention de la sainte croix*. Mais les circonstances adoptées par notre artiste n'ont pas une garantie suffisamment sûre; d'autant plus que le décret du pape saint Gélase sur les livres apocryphes signale précisément un livre sur ce sujet, où le moyen âge latin pourrait bien avoir puisé de confiance. Quoi qu'il en soit, la narration suivie par l'orfévre de Liége semble être celle que reproduisent Sichard de Crémone et la *Légende dorée*, sans la donner pour très-authentique[1]. Le tout se compose

1. Sichardi *Mitrale*, libr. IX, cap. 22 (ed. Migne, p. 413). Voici le récit développé qu'en donne Honorius d'Autun (fol. 133, sq.) :

« Quia hodie, charissimi, inventionem sanctæ crucis celebramus,
Justum est ut qualiter inventa sit, vestræ charitati referamus.
Postquam Judæi consilium Dei, quod manus ejus decrevit facere, [perfecerunt,
Quod scilicet Dominum gloriæ cum latronibus, pro salute omnium, [crucifixerunt,
Crucem adorandam,
Crucem vivificam,
Cum crucibus latronum terræ infodientes in loco Calvariæ abscon- [derunt.
. . . .
. . . .
Tranquillitas pacis mundo infunditur.
Navis Ecclesiæ, jam plus ducentis latitans annis,
Emersa de abditis,
Fidelibus redditur.
Constantinus itaque.... illo tempore monarchiam tenuit,
Quem divina pietas.... sibi appropinquare compulit.
. . . .
Hic a Sylvestro papa, ad fidem conversus, baptizatur.
. . . .
Pax et gaudium universæ Ecclesiæ per eum roboratur ;
Helena, mater Augusti, percepta fide, salutari lavacro intingitur,
Maxima multitudo Judæorum et Gentilium fide et baptismate im- [buitur.
. . . .
Unde Helena,
Sanctæ crucis amore succensa,
Hierosolymam properat ;
Convocatis Judæis, locum Calvariæ sibi demonstrari postulat,
Quem tunc densitas veprium atque virgultorum operuerat ;
Et ideo incognitus erat.
Nam transactis de (*a* ?) Passione Domini quadraginta annis.
Romani Hierosolymam funditus destruxerant,
Et aliam civitatem Ælius Adrianus
Post longum tempus
Construxerat ;
Quam suo nomine Æliam appellaverat.
Dominus enim extra portam passus et sepultus legitur,
Qui uterque locus in ea quæ nunc est Hierusalem hodie ab omnibus [cernitur.
Regina itaque proponit Judæis præmium
Si locum crucis monstraverint ;
Supplicium,
Si negaverint.
Illis affirmantibus sibi locum esse incognitum,
Jubentur omnes tradi flammis ignium.
Qui perterriti, quemdam, Judam nomine, produxerunt ;
Huic cuncta nota esse adstruxerunt.
Qui, quum se scire negaret, in lacum mittitur,
In quo famis et sitis inedia afficitur ;
Postquam spondet se locum demonstraturum, educitur.
Regina ergo, populo comitante, ad locum pergit,
Preces flexis genibus fundit ;
Locus contremuit,
Fumus cocciomatis (*caumatis* ?) de terra ascendit.
Mox terram rastris aperiunt,
Tres cruces inveniunt ;
Mortuus apportatur,
Cruci Christi impositus resuscitatur ;
Virtutemque sanctæ crucis sua ressurrectione et voce protestatur.
Tunc etiam clavos splendentes invenerunt
Quibus Judæi manus Domini et pedes foderunt ;
Et gratias omnium bonorum largitori Deo retulerunt.
Judas, cum omnibus Judæis, Christo credens baptizatur ;
Postea Hierosolymorum ecclesiæ episcopus levatur,
Atque pro ecclesia sibi commissa illustre martyrium pertulisse [memoratur.
Inventa namque cruce, diabolus cum diro ejulatu apparuit,
Omne suum jus per hoc lignum sibi ablatum asseruit.
Judas, inquit, *Dominum suum prodidit* (tradidit ?).
Et ad mortem deduxit,
Nunc alter Judas omnia secreta mea prodidit ;
Omnes artes meas ad nihilum deduxit,
Quum hoc lignum in medium produxit.
Julianus autem, meus familiaris cito rex erit ;
Ex quo tua proditio præmium habebit.
Quod et ita postmodum contigit :
Nam Julianus apostata eumdem Judam, tunc episcopum,
Nomine Quiriacum,
Exquisitis suppliciis affecit.
Helena vero ecclesiam magnifico sumptu ibi construxit ;
Partem crucis in ea erexit,
Partem in civitatem filii sui, Constantinopolim, vexit. Etc. »

Sur la légende de ce Judas, devenu évêque, on peut voir Sichard, Jacques de Varazze, Vincent de Beauvais (*Spec. hist.* XIII, 94, sq. ; XIV, 40, sq.), Baronius (ad d. 4 maii ; et A. 361); et mes *Caractéristiques des saints*, aux noms *Cyriaque d'Ancône* et *Hélène*.

Voici, du reste, des fragments de l'ancien office; je les prends dans un antiphonaire de Beauvais (fin du XIII[e] siècle, manuscrit de Sainte-Geneviève $\frac{BBl}{22}$) : « Helena Constantini » mater Iherosolimam petiit... Tunc præcepit omnes igne » cremari; at illi tenentes, tradiderunt Judam. — Helena » sancta dixit ad Judam : Comple desiderium meum, et » vive super terram; ut ostendas michi qui dicitur Cal- » varie locus ubi absconditum est preciosum lignum domi- » nicum. — Orabat Judas : Deus, Deus meus, ostende michi » lignum sancte crucis. — Cum orasset Judas, commotus » est locus ille in quo sancta crux jacebat. » Peu importe en ce moment que l'on ait confondu les époques de sainte Hélène et de Julien l'Apostat, dans quelques détails.

de deux scènes formées chacune par la réunion des deux tableaux qui se font face à droite et à gauche de la plaque centrale. Au sommet, sainte Hélène (à gauche du spectateur) menace les Juifs de les faire brûler s'ils ne lui indiquent pas le lieu où la croix a été enfouie[1]. Ceux-ci lui amènent un des leurs, nommé Judas, qui sait l'endroit précis où se devra trouver ce trésor que cherche l'impératrice; et le nouveau venu, après quelque résistance, se laisse amener à dévoiler le secret des siens. De là, le second rang (ou registre) de tableaux qui montrent l'impératrice (à droite du spectateur) présidant aux fouilles que dirige Judas. Mais ce dernier n'y est plus coiffé du bonnet juif, sans doute pour annoncer qu'il se fit chrétien à la vue des miracles opérés en cette circonstance.

Dans l'ordre historique, ces représentations auraient demandé à être exposées avant les victoires d'Héraclius sur Chosroès ; ce qui paraissait importer davantage, c'était que le lecteur fût facilement dirigé par le spectacle lui-même, à mesure qu'il se présentait aux regards. Il n'est sûrement personne qui, maintenant, ne résume sans peine la pensée de l'artiste. Autour de la relique, est groupé tout ce qui peut en donner l'idée la plus haute. L'Ancien Testament est invoqué pour rappeler au chrétien que la croix, associée par Dieu au grand dessein de la Rédemption, a mérité d'être présentée aux hommes dès longtemps, comme l'instrument de leur salut. Dieu l'a glorifiée quand l'heure de sa providence est venue; et après avoir partagé les ignominies du Calvaire, elle a eu part aux triomphes de Notre-Seigneur. On aurait pu couronner cet ensemble en nous la montrant arborée au ciel pour le jour des justices (Matth. XXIV, 30) ; l'auteur de ce reliquaire ne l'a pas fait, et pourtant son œuvre, avec toutes ses maladresses d'exécution, ne manque pas de grandeur parce que sa conception est prise de haut. Pour arriver à cette pensée majestueuse, il n'a fait que consulter à peu près le catéchisme tel qu'on l'entendait alors. Qu'on imagine seulement une mise en œuvre plus habile, on atteindra, ce me semble, ce qui peut se réaliser de plus désirable pour la grandeur de l'art et la solidité de l'instruction : de grandes idées accessibles à tous, et servies par un art digne d'elles.

Puisque l'opportunité s'est offerte de rappeler ce grand parallélisme de l'Ancien Testament et du Nouveau, si cher au moyen âge comme à tous les SS. PP.[2], il n'y a pas moyen de laisser passer comme inaperçue cette phrase surprenante du *Correspondant* (juillet 1868, p. 185) au sujet des peintures d'Hipp. Flandrin, dans la nef de Saint-Germain des Prés : « Qu'il y a loin..., dans la conception laborieuse et mystiquement compassée de cette histoire en partie double de la Rédemption.... au glorieux poëme du triomphe de la foi, que déroule la frise de Saint-Vincent de Paul ! »

Que la santé fort compromise de M. Hippolyte Flandrin ait nui à l'exécution en plus d'un tableau, soit. Mais, 1° il ne s'agissait point du tout, à Saint-Vincent de Paul, du triomphe de la foi ; le peintre n'y songeait pas même, j'en sais quelque chose, et nous avons ri ensemble des hautes conceptions qui lui étaient prêtées (ou à nous deux) pour ce programme. 2° La prétendue histoire *en partie double* de la Rédemption

1. L'inscription liégeoise (à gauche du spectateur), lui fait tenir à peu près le même langage que l'antiphonaire contemporain.

2. Pour ne pas revenir sur tout ce qui en a été dit dans les *Vitraux de Bourges* à diverses occasions (et surtout à propos de la planche Ire), citons au moins cette inscription d'un calice roman de Willen en Tyrol :

« In Testamento veteri, quasi sub tegumento,
Clausa latet nova Lex, novus in cruce quam reserat Rex. »

n'a nul besoin d'être laborieusement compassée. Elle existe toute faite, non-seulement dans les Livres saints, mais dans notre tradition retracée par les écrivains ecclésiastiques et par l'art chrétien de plusieurs siècles[1]. La mysticité dont il est fait honneur (si ce n'est honte) au peintre, n'est pas son fait ni celui de son temps, et l'on n'a peut-être pas même soupçonné à quels hommes on jetait la pierre par une censure si étourdie. Ce n'est évidemment pas de moi que je parle : mais du *torrent des docteurs*, comme s'exprime l'École. Car, s'il ne s'agissait que de mon avis, ce me serait commode d'empocher ma part des compliments que l'on adresse à la frise de Saint-Vincent de Paul (au moins pour la pensée). Ayant dicté l'un et l'autre programme, je pourrais me consoler de ce que l'on critique chez l'un, en songeant que l'on veut bien exalter l'autre. Au fond, c'étaient deux monuments où divers desseins étaient de mise, chacun pour la place qu'il occupe : à Saint-Vincent de Paul, il fallait que la nef se mît d'accord avec l'abside[2], où M. Picot voulait retracer l'entrée du saint patron dans le ciel (l'*apothéose*, comme on dit en style classique) ; à Saint-Germain des Prés, le symbolisme christologique du moyen âge trouvait son développement fort à propos dans une basilique bénédictine qui était censée remonter aux plus hautes époques de notre histoire du Paris chrétien, et qui avait reçu jadis le vocable de la Sainte-Croix.

1. Cf. Elpid. (*Bibl. PP.*, t. IX, 462, sq). — Ermold (sur l'église d'Ingelheim), ap. Muratori, *Rerum italic. Scriptt.*, t. II, P. II, p. 65, sq. — Petri Damiani *Preces et carmina*, nos 9-21 ; 131-145 (Bassano, in-4°, t. III, p. 9 ; 43, sq). — *Ad Sulpit. Sever. opp.* append. I (ed. Hier. de Prato, t. I, p. 387, sqq.). — Paulin. Nolan., *De S. Felic. natal.* IX, 580, sqq. (ed. Lebrun, t. I, P. II, p. 157, sqq.). — *Speculum humanæ Salvationis*, et *Biblia pauperum*, passim. — Tapisseries de la Chaise-Dieu (Jubinal, *Anciennes tapisseries historiées*). — *Annales archéologiques*, t. X, p. 249, svv. ; 313, svv. ; et t. XI, p. 157, svv. — Suger, ap. Duchesne, *Hist. Francorum Scriptt.*, t. IV, p. 346, 348, sqq. — Puricelli, *De SS. martyribus Nazar. et Cels.*, p. 285, 286. — Etc., etc.

A Saint-Jean de Latran, quoique postérieurement à la Renaissance, ces traditions dominent tout le programme tracé aux artistes romains ; et je ne suis pas de ceux qui en feraient un reproche à l'auteur. On y reconnaît d'autant le caractère auguste d'une basilique où se lisait la fière inscription que voici, en manière officielle :

> « Dogmate papali datur, ac simul imperiali,
> Ut sim cunctarum [*mundi?*] caput Ecclesiarum. »

Cf. Gerardi, *Basilica lateranense*, t. I, p. 62 ; et pl. XXXIX, sgg.

2. Cela était particulièrement de haute convenance pour une église où M. Picot avait d'abord été chargé seul de toute la décoration. Lorsqu'il se contenta ensuite du sanctuaire, son jeune collègue devait d'autant plus tenir à ne pas se séparer du vieux maître. Une déférence trop juste, aussi bien que l'unité de l'ensemble, commandaient ce parti ; c'est pourquoi j'indiquai tout d'abord l'idée de peindre la cour céleste accueillant son nouvel hôte.

DU BESTIAIRE

ET DE QUELQUES QUESTIONS QUI S'Y RATTACHENT.

(Pl. IX-XI, etc.)

Lorsqu'en 1841, à propos des *Vitraux de Bourges* (pl. Ire et Étude VIII, n° 44, sv.; 52, 70, svv.; p. 77, sv.; 99, svv.; 128, svv.), je me trouvai conduit à chercher l'origine des faits de zoologie mystique qui inspirèrent maintes fois l'art du moyen âge, on put s'apercevoir que cela remontait aux premiers temps de l'Église. Après avoir abordé les traductions latines du *Bestiaire* qui datent pour le moins du IXe siècle[1], il avait semblé utile de publier aussi des versions françaises (soit en simple prose, soit en rimes), pour montrer que nos ancêtres connaissaient assez généralement ce recueil singulier. Cela étant, des architectes même laïques avaient pu en suivre les enseignements dans plusieurs sculptures et peintures qui seraient lettre close faute de ce guide quelconque[2].

Cependant il importait encore de remonter jusqu'aux sources, c'est-à-dire d'atteindre l'original grec, qui était évidemment le point de départ; car je ne courais pas du tout des aventures sur quoi nos neveux eussent à se prononcer avec le temps. J'avais transcrit déjà en ce genre huit ou dix manuscrits de la Bibliothèque royale (1846); et la nécessité de recourir aux bibliothèques d'Italie ajournait l'établissement définitif d'un texte ancien qui pût compter[3] après de premières reconnaissances poussées sur le terrain moderne (une douzaine de manuscrits français et latins, copiés à Berne, à Bruxelles et à Paris). J'en ai eu d'autres encore à ma disposition depuis lors, mais je ne croyais pas qu'il fût opportun de trop servir une nourriture si peu savoureuse.

Tandis que je passais vingt mois hors de France, le *Spicilegium Solesmense* a donné le texte grec d'après les matériaux parisiens[4]. C'est autant de déblayé pour les recherches à venir (cf. *Spicil.*, *l. c.*, t. III, p. 48, 351, 355, 358, 360, 372), quoique nous n'ayons pas encore ainsi la vraie base du collationnement critique auquel on pouvait prétendre dans une édition *princeps* publiée de nos jours, où nous sommes devenus particulièrement difficiles en ce genre.

1. On y voit fréquemment que l'usage de la Vulgate n'avait pas encore pris le dessus dans l'Église; et les hérétiques que l'on y anathématise (dans l'article de la *Fourmi*, par exemple) sont principalement ceux qui avaient occupé la controverse depuis Constantin jusqu'au grand Théodose. Il est vrai que celui qui rédigeait cette addition à la moralité de la fourmi ne semble pas être très au courant des disputes orientales : comme quand il fait d'Arius la source où Sabellius et autres auraient puisé. Mais si l'on suppose que la version ait été faite dans les Gaules, nos pères n'y prenaient guère souci de toutes les disputes qui animaient les Grecs d'Asie et d'Europe. Il est même très-permis de croire que l'interpolateur catholique aura tout bonnement transcrit le nom de quelques-unes des sectes énumérées dans le code Théodosien (libr. XVI, tit. V, *passim*). Cf. C. Troya, *Storia d'Italia del med. evo*, t. II, p. 396, sg.

2. La Ire série de nos *Mélanges* (t. II, p. 106-228, et t. III, p. 203-283, etc.) n'a reproduit que les miniatures qui accompagnaient le texte du *Bestiaire*, dans divers mss. Nous nous réservions d'en appliquer la doctrine à plusieurs monuments qui sont inexplicables sans cette espèce de clef. Il s'agit de le faire un tant soit peu désormais, après avoir dit quelques mots sur les jugements positifs ou négatifs occasionnés par cette publication.

3. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 100. C'était assez clair, mais tout le monde ne s'en est pas aperçu.

4. *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 338-393.

Parmi ces documents il en est plus d'un auquel je n'aurais pas octroyé l'honneur de la publication *in extenso;* pure affaire de goût, dont on n'est justiciable que devant les connaisseurs. Je m'en rapporte à qui de droit, sans vouloir envenimer la polémique.

Tatien, que j'avais mis en avant [1], sans le panégyriser beaucoup, a dû paraître à peu près indigne de toute discussion et recension à tête froide [2]; d'autant qu'il arrivait comme en concurrence avec la *Clef de Méliton* et autres formulaires qui étaient censés ouvrir des points de vue énormes sur le symbolisme chrétien [3]. En conséquence le *Bestiaire* a été fort censuré dans les prolégomènes [4] où, par compensation, son introducteur est complimenté assez gracieusement. Je n'y ai pas néanmoins de quoi m'en faire accroire : tout mon mérite étant d'avoir déclaré vers 1853 que je ne pouvais prétendre à nul droit de propriété sur des manuscrits copiés par moi, il est vrai, depuis plusieurs années, mais dont l'original appartenait à un dépôt public. Je l'avais écrit et ne m'en défends pas; mais je demandais en même temps que, si l'on voulait terminer cette besogne sans moi, on voulût bien accepter la tâche de vider nettement une question où j'avais jalonné la route avec quelque soin dès l'abord. Comptant y revenir, je ne disais pas tout; mais les réserves étaient passablement intelligibles et motivées à plus d'une reprise, comme pierres d'attente (amorces) qui veulent s'adapter aux constructions futures. Il n'était guère malaisé de le voir.

Quand l'avocat se désintéresse à ce point (puisqu'on suppose que je me suis bel et bien désisté), il n'en est que plus libre pour défendre d'autant mieux son client écarté de haute lutte, et pour plaider à tout le moins quelque bénéfice de circonstances atténuantes. Voyons donc quelles sont les charges articulées par l'instruction du procès; car c'est un véritable procès qu'on intente à ce triste et délaissé Bestiaire, au lieu d'en tracer tout uniment l'histoire, qui eût été bien plus utile.

S'il ne s'agissait que de savoir qui a mis décidément le *Physiologus* en pleine lumière au XIX[e] siècle, ce serait question personnelle où quelque amour-propre peut se mêler aisément; mais nous n'en sommes pas là, et le public est tout à fait en droit de n'y prendre

1. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 87.

2. M. C. Hippeau, sans connaître nos *Mélanges*, publiait le *Bestiaire divin* (rimé) dans les *Mémoires... des antiquaires de Normandie*, vers 1851. Il ne tenait donc pas plus que moi cet ouvrage pour absolument méprisable, tout en l'étudiant sous une de ses formes les moins anciennes. Il en a même repris en sous-œuvre plusieurs chapitres dans la *Revue de l'art chrétien* depuis quelques années. Son tiré à part du *Bestiaire divin* ne semble pas lui avoir laissé l'idée que j'eusse employé une très-mauvaise méthode, puisqu'il paraît laisser entendre que sa publication eût été ajournée s'il avait connu plus tôt la mienne. Cf. *ibid.*, Caen, 1852, p. 41, 68, 84, etc.

3. Du *Méliton* je ne veux presque rien dire aujourd'hui, pour ne pas emmêler des affaires qui ne sont pas liées nécessairement l'une à l'autre. Toutefois on pourrait citer telle ou telle discussion où il a été apporté plus tard en débat symbolique comme pièce probante, sans prouver autre chose que la bonhomie de certains lecteurs qui comptent imperturbablement sur les répertoires alphabétiques tout faits. Encore faudrait-il savoir comment ils ont été faits, et quelles amplifications les auront grossis à la longue. Méliton (quel qu'il soit) et l'usage qu'on en faisait dès le temps d'Origène, semblait déjà quelque peu abusif au docte Alexandrin, dont plusieurs font trop bon marché afin de se dispenser d'y regarder de près. Qui nous dira bien les alluvions dont se sera augmenté ce noyau de vieille date (et Dieu sait laquelle!), durant des siècles?

L'autorité des formulaires devrait avoir pour base une authenticité bien claire dès l'origine, puis une certaine ubiquité d'usage qui montrât que l'opinion publique leur conférait un rôle grave pour l'interprétation. Je ne vois pas que l'on possède ces recommandations importantes pour le livre qui est censé confondre le mien comme à tout jamais.

Le *Physiologus* peut alléguer au contraire ces titres presque sans contredit : 1° Pour l'*antiquité*, elle est parfaitement claire, puisqu'il est fort probable, sinon moralement certain, que Tatien est son auteur. Je l'ai dit et le montrerai encore suffisamment pour ce qui me reste de place dans cette controverse. Révoquât-on en doute (et je ne vois pas bien sur quel motif solide) la paternité de Tatien, l'ancienneté incontestable de cet opuscule n'en est pas moins un fait acquis par les citations des écrivains ecclésiastiques du IV[e] siècle et même du III[e]. — 2° L'*ubiquité* n'est pas douteuse non plus, comme le montrent les témoignages nombreux de l'Église orientale et de l'Occident. J'en citerai plus loin un certain nombre, après l'avoir montré de reste dans les *Vitraux de Bourges*, lorsque nulle discussion n'était encore ouverte à ce sujet. Pour le volume actuel il m'a fallu me réduire beaucoup, afin de ne pas traîner en longueur une thèse peu goûtée de nos contemporains. Mais on se tromperait étrangement à supposer que je fusse à court. Y a-t-il aujourd'hui bon nombre de gens qui sachent même que ce nom *mélitonien* arboré si haut dans la dédicace au comte de Montalembert avait déjà servi à couvrir des productions légendaires peu admissibles en qualité de titres valables?

4. *Spicileg.*, *ibid.*, p. xlvij, sqq.

qu'un intérêt fort calme. Tout premier éditeur doit s'attendre à défrayer les critiques, ce serait même son désir s'il se propose l'acheminement de l'œuvre qu'il a prise à cœur et portée entre ses bras avec une sollicitude quasi paternelle [1].

Oublions donc toute question qui puisse ressembler à querelles sur menues préoccupations propres à laisser l'auditoire assez tranquille. Mais un autre aspect réclame plus d'attention encore. Ce livre, bizarre tant qu'on le voudra, a-t-il quelque valeur (historique, symbolique, archéologique ou toute autre)? Voilà qui ne laisse point de prêter à discussion, et même qui s'impose; or je ne m'aperçois pas qu'elle ait obtenu l'examen suffisant. Quels sont les motifs allégués pour mettre cet opuscule hors de cause, comme incapable d'être admis à faire valoir ses droits de légitime défense dans une controverse régulière [2]?

1° Le *Bestiaire*, nous dit-on, *serait une sorte de peste pour le symbolisme chrétien* [3], et il n'aurait pas tenu à ce vilain livre que formulaires [4] et liturgie perdissent tout leur bon effet dans l'Église.

Qui donc avait dit que tout le symbolisme chrétien fût dans le Bestiaire, ou même que tout le Bestiaire fût un modèle de symbolisme pratique? Il n'est pas de symbolisme qui ne puisse être tourné en abus par des esprits exagérés, et lorsque manque le lest du bon sens. Le texte des *Vitraux de Bourges* ou des *Mélanges d'archéologie* signale fréquemment ce péril, même pour la christologie typique, où la tradition des saints Pères est cependant unanime sur les grandes voies. D'ailleurs, nul artifice n'a été mis en œuvre pour pallier

1. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*; et p. lxviij, liv, lxxiij, etc.

2. Il eût donc pu paraître bon de l'enterrer une bonne fois, avec tout ce que je lui avais concédé de préparatifs pour avancer la solution par mes premières étapes, vers le point dominant de cette campagne.

3. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. lxiij, sq.

4. *Formulaire* signifie à peu près *manuel* ou répertoire quotidien, à la façon des recueils de protocoles pour le notariat et les chancelleries. Nous en avons, de fait, pour le symbolisme, c'est vrai; mais, reste à savoir quelle est la valeur réelle de ce qu'on enregistre, et partant aussi du régistrateur. L'appréciateur attentif ne perdrait point sa peine à rechercher si par hasard ce n'étaient pas des ébauches destinées à plus mûre révision, ou des recueils sommaires interpolés après coup par un zèle maladroit; et même des matériaux rassemblés vaille que vaille, pour être en ensuite mis en état présentable par gens de loisir qui auraient à vérifier attentivement chaque assertion.

Quant à moi, j'éprouve peu de regrets pour la perte des grands formulaires symboliques dont on nous parle, tant qu'il ne sera pas mis au jour un filon de minerai bien supérieur à ce qui existe généralement aujourd'hui. Mais enfin puisque liturgie et formulaires il y a, notre *Physiologus* pouvait bien réclamer le droit de bénéficier aussi du crédit qu'on leur accorde libéralement, pour quelques emprunts qui lui sont faits par ces manuels soi-disant si précieux.

Dans ces manuels donc, y compris le problématique S. Méliton, si Méliton a vraiment cité le *Bestiaire* (article *Lion* infra, p. 118, note 1), il serait assez bien établi que mon infortuné *Physiologus* ne laissait pas d'avoir un certain cours dans la chrétienté avant la fin du IIe siècle de l'Église. — *Item*, d'anciennes litanies de Lorette appelaient la Très-Sainte Vierge *Calandra sancta*. Cf. Trombelli *De vita et cultu B. M. V.*, t. V, p. 375. — Pour l'ancienne hymne du temps pascal à Laudes.

« .... Quo Christus invictus Leo ;
Dracone surgens obruto. »

n'aurais-je pas quelque droit d'y signaler un souvenir du *lion*, de la *panthère* ou de l'*enhydris* d'après le *Physiologus?* On cherche d'autres références qui ne valent certainement pas cette conjecture. L'hostilité entre le *Bestiaire* et la liturgie ne paraît pas avoir été soupçonnée non plus par celui qui dirigeait l'exécution d'un disque aujourd'hui conservé à Kremsmünster. On y lit encore, près de la Résurrection et de l'Ascension (accompagnées du lion et de l'aigle) :

« Mysticus ecce leo surgit, baratro populato.
Quid *leo* vel *catulus* signent, vix exprimat ullus.
— Hic volucrem mersum sapias super æthera versum.
Hic *aquilæ* gestus Ihu typus est manifestus. »

Cf. A. Darcel, *les Arts industriels du moyen âge en Allemagne* (1873), p. 34.

L'Anshelmus (ou *Petrus Anselmi*), de l'*Hortus deliciarum* (alias *Petrus pictor*), disait aussi (*De sacramento novi sacrificii*) dans son poëme reproduit plus d'une fois :

« Ara, crucis lignum; signatque calix monu- } mentum.
Hic obit, hic dormit Christus, dat utrumque me- }
AGNUS in hac, LEO fortis in hoc surrexit et a- } les. »
Astra petens, *aquilas* trahit ad se spiritua- }

Les liturgistes avaient donc cru pouvoir vivre en assez bonne intelligence avec *lion* et *calandre*, admis déjà (comme *licorne*, *aigle*, etc.) dans un vitrail de la cathédrale de Lyon. Cf. *Vitraux de Bourges*, n° 71. — *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 129, svv.

Et le *pélican* de saint Thomas d'Aquin (dans l'*Adoro te supplex*), après les peintures ou sculptures ecclésiastiques (cf. *Vitraux de Bourges*, n° 52, sv.)? On y reviendra, du reste quelque peu, dans les pages suivantes.

l'origine hétérodoxe du *Physiologus* et sa condamnation par saint Gélase [1]. Qu'il renferme des passages bizarres, et que surtout au début il se soit trouvé plus ou moins farci d'enseignements hérétiques, on ne l'avait pas dissimulé non plus. Mais aussi quel est le genre de symbolisme qui n'ait pas ses écueils, même sous la main des hommes les plus respectables? Saint Bernard, cité plusieurs fois comme symboliste par le *Spicilegium* [2], serait-il vraiment un témoin tout à fait sûr pour le maintien du symbolisme traditionnel, quand on étudie de près ses interprétations allégoriques ou autres? Je ne vois pas matière à *note théologique* pour celui qui dirait qu'il innove plutôt, et prête à déviation en quelques points.

Le *Physiologus* a été corrigé après ses premières mésaventures; et, d'ailleurs, on sait qu'un livre, pour être déclaré apocryphe, n'est pas réprouvé par le seul fait. — Saint Grégoire le Grand lui aurait, dit-on, valu quelque crédit [3]. Cela n'est pas extrêmement clair; mais il est certain que le vénérable Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, n'a pas cru déroger en nous gratifiant d'une édition latine versifiée de presque tout ce livre, qu'on nous donne comme si fâcheux [4]. En outre, plus d'une église conserve encore les traces du crédit qu'avait obtenu le Bestiaire, même dans les lieux saints [5]. Or un manuel commode et sûr du symbolisme employé par le moyen âge fuit toujours devant les enquêtes. Il faut donc en prendre les glanures où elles se rencontrent, et ne rien mépriser de ce qui peut nous renseigner en sujet si complexe. Veut-on que ce soit toute la valeur du *Physiologus?* je n'y contredirais pas opiniâtrément, mais c'est bien par là qu'il vaut.

L'histoire littéraire aussi aurait lieu de s'en occuper pour expliquer les diverses fortunes d'un si drôle de livre : sujet assez ingrat; mais en donnant les diverses tables des manuscrits latins et français, nous avions cru indiquer la voie des recherches à poursuivre sur les remaniements subis par cet opuscule qui a la vie encore dure, malgré ses détracteurs.

2° *Les moralisations sont postérieures à la rédaction des propriétés* (natures) *d'animaux, etc.; et tout cela remonte aux païens, aux Juifs, aux Alexandrins, etc.* [6].

Nul doute qu'un texte doive préexister à son commentaire, et qu'il ait fallu quelque

1. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 87, sv.

2. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. vij, et xxix-xxxj.

3 *Ibid.*, p. lxix. Ce ne serait déjà pas un grand motif d'exclusion, surtout s'il s'agit de popularité ; et contrebalancerait d'autant les blâmes cisterciens du xiie siècle, si véhéments qu'ils soient.

4. Cf. Beaugendre, *Venerabilis Hildeberti opera*, p. 1173, sqq. Que cet homme distingué passe pour avoir été formé à Cluny, je n'y trouverais pas grief à sa charge ; S. Hugues et Pierre le Vénérable ne laissaient pas d'être gens à former des disciples très-utiles pour l'Église, quoique le Bestiaire paraisse avoir été peint ou sculpté dans les abbayes de cet ordre, au grand déplaisir de S. Bernard, dont les enfants ne furent pas longtemps si exclusifs.

Quant à Hildebert de Lavardin, M. C. Hippeau va un peu vite (*le Bestiaire divin*, introduction, p. 23), lorsqu'il accuse D. Beaugendre de s'être lourdement trompé en publiant les vers latins du Bestiaire sous le nom d'un évêque du Mans. Puisque le manuscrit latin de Berne (en prose), dont je me servais dès 1842, se donne au viie siècle ou au ixe comme dû à un évêque Thibaud (de Plaisance?), la critique de M. Hippeau tourne à chicane. Ce Thibaud quel qu'il soit, ayant la réputation (certainement usurpée) d'être l'auteur du *Physiologus*, pourquoi l'évêque Hildebert n'aurait-il pas déclaré qu'il l'avait tout bonnement mis en vers? *Metra Thibaldi* ne veut pas dire autre chose.

Bref, les xie et xiie siècles latins, qui n'ont pas pris en dédain le *Physiologus*, n'étaient pas eux-mêmes si fort à mépriser. Je me trouve donc avoir dans ma clientèle l'histoire littéraire de l'Orient grec et des premiers écrivains ecclésiastiques, avec celle de la France (sans parler de l'Italie et de ses saints que je pourrais appeler à rescousse); et l'on voudrait que j'abandonnasse pareille cause à vau-l'eau, pour le mince accueil qui m'a été fait !

5. Je prouverais sans peine que bon nombre de ces attributions curieuses (et souvent avec le symbolisme adjoint aux *propriétés* des animaux) ont subsisté jusqu'au xvie siècle et par deçà. Mais il ne faut pas abuser de ses avantages. Je me contenterai de quelques mots additionnels dans le peu de place que j'ai pu donner à un retour rapide sur les principaux points du Bestiaire. La traduction du *Physiologus* arménien servira comme de résumé à ces aperçus généraux que j'écourte nécessairement, pour ne pas rendre insupportable un tournoi mal conduit (par moi-même peut-être) dès l'entrée en lice.

6. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. liv, sqq.; etc.

M. Hippeau (*Revue de l'art chrétien*, t. V, p. 149) dit que le pape Gélase y reconnut une origine latine. Je ne vois pas pourquoi on fait ce tort à saint Gélase.

Dire que le côté hétérodoxe de cet ouvrage lui aura valu sa fortune chez les mahométans, c'est tout simplement faire entendre que le livre était fort répandu dans la Syrie

compilation de contes zoologiques antérieure à l'idée d'en tirer un enseignement moral. Cette idée, qui l'a eue le premier? Puis, quand et en quels lieux le recueil s'est-il augmenté de chapitres nouveaux, ou modifié dans sa tendance originelle? Cela pouvait bien être pris en considération et pesé, tandis que l'on maniait divers manuscrits. Car même entre ceux qui se ressemblent à l'ordinaire (sans se transcrire exactement les uns les autres), il était impossible de ne pas voir que tel ou tel avait quatre ou cinq lignes de plus que ses similaires [1]. C'est bien pis encore dans les versions ou éditions latines et françaises [2].

Le reste ne vaut guère la peine d'être redit : Bochart, Leemans, etc., nous avaient renseigné bien passablement sur les origines de cette zoologie; et ce n'était pas pour rien que les *Mélanges* avaient ajouté à chaque article des *observations* dont l'objet ordinaire est de faire voir que les auteurs chrétiens ne portent point la responsabilité de ces historiettes, presque toutes transmises par l'antiquité classique. Restait donc à serrer la solution de plus près, au lieu de l'embrouiller dans des citations épisodiques qui n'avancent à rien.

Les Juifs, y compris les Septante [3] si l'on veut, auront aidé à gonfler cette histoire soi-disant naturelle; parce que l'Écriture sainte leur en offrait le prétexte. Ce n'est pas d'eux cependant que seront venues des interprétations qui se piquent plus d'une fois de puiser dans l'Évangile, et d'invoquer Jésus-Christ comme garantie de leur *morale* (ἑρμηνεια) !

Quant aux Alexandrins, il est entendu que leur ville a été le rendez-vous de civilisations diverses; d'où l'on a beau jeu pour aboutir à toute sorte de conclusions, lorsqu'il ne se rencontre pas de textes bien décisifs. Sur quoi je n'ai pas à m'étendre ici, pour ne pas être soupçonné de vouloir éviter la simple défensive : rôle auquel je me tiendrai bonnement si l'on ne me pousse pas trop; car autrement, je saurais encore quoi dire. Au fond, Alexandrie a bien la mine d'intervenir dans l'affaire actuelle pour cantonner notre *Physiologus* en un coin suspect de l'ancien monde, où il sera tenu comme au lazaret. Ce n'était donc pas assez que l'origine hétérodoxe de ce livre fût avouée bien franchement, il fallait en reléguer l'usage dans l'Égypte grecque et dans ses dépendances littéraires ! Alors c'est Origène qui servira de bouc émissaire, parce que sa réputation débattue prête aux assertions vagues de quiconque cherche une terre peu explorée pour y déporter les condamnés gênants. Qu'y gagne-t-on, par le fait, au profit de la question actuelle? Si l'Afrique latine paraît éprise du symbolisme que répandait le Bestiaire, on dira que c'est à cause du voisinage d'Alexandrie [4]. Cela passerait encore au sujet de la Cyrénaïque : mais Carthage avec sa province proconsulaire, et surtout la Numidie, étaient moralement à une distance incalculable de l'Egypte. Mœurs, langage, relations, n'avaient presque rien de commun entre ces deux

grecque, qui confinait aux Arabes. Je n'avais nullement prétendu le contraire, tant s'en faut ! et ne vois pas que le Bestiaire soit plus déplorable pour pareil accident.

1. Il est même des articles entiers qui surviennent on ne sait d'où, chez plusieurs exemplaires, et sans analogues dans les manuscrits antérieurs.

2. Outre une analyse des fables débitées sur le pélican (*Vitraux de Bourges*, n° 53), nos *Mélanges* n'étaient pas faits pour nuire à la réalisation de cette tâche, quand ils s'imposaient de réunir au moins trois formes de rédaction occidentale (latin, picard en prose et normand en rime) avec variantes pour chacun des titres, lorsque les mss. le permettaient. L'absence d'un ou deux articles parmi les plus anciens prêtait déjà au soupçon de surcharges très-modernes; et l'on n'avait pas besoin d'une grande attention pour voir que je m'en étais fort bien aperçu. Mais les conclusions dernières ne pouvaient être mûries, ou du moins présentées que plus tard ; attendu que le dépouillement des textes grecs devait avancer bien autrement les informations et donner lieu à plus d'une conclusion utile qu'il eût été bon de mettre d'abord en évidence. C'était pour arriver là que je différais le complément (*Mélanges*, t. II, p. 100): et l'on pouvait absolument me faire l'honneur d'étudier mon projet, puisque c'était la clause ajoutée à mon abdication quelconque.

3. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. lxij, etc.

Ce rôle singulier de guides malencontreux, qu'on paraît infliger aux Septante (et dont l'Église grecque ne se doute guère), leur serait épargné si l'on voulait bien reconnaître avec moi que le *Physiologus* pivote sur un fonds d'idées persanes ou mésopotamiennes.

4. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. lxviij, lv, li ; etc.

grandes contrées où tous précédents étaient si divers. Elles ne partageaient même pas alors ce nom d'Afrique qui semble *aujourd'hui* les réunir, et qui les relie en effet jusqu'à un certain point par le mahométisme. D'ailleurs, quel piége on se tend à soi-même aussi bien qu'aux autres par cette assimilation insoutenable pour les premiers siècles chrétiens! Voici que saint Augustin se trouvera empêtré (par hypothèse) dans l'école d'Alexandrie et dans la queue d'Origène. De quel droit? je le demande, et avec quelle utilité pour ce triage sommaire que l'on prétendait instituer entre les docteurs ecclésiastiques? Une fois que saint Augustin se trouvera englobé par ce coup de main prestigieux dans le groupe origéniste ou à peu près, mesurez un instant les conséquences de cette classification singulière. Saint Isidore de Séville, le vénérable Bède, et les innombrables copistes ou imitateurs du grand évêque d'Hippone viendront reverser son enseignement sur tout le moyen âge latin. Dès lors la belle avance d'avoir cru confiner le *Physiologus* à l'embouchure du Nil! Que fera-t-on encore de saint Maxime de Turin, par exemple, de saint Jérôme, qui ne passe pas pour aveuglément épris de saint Augustin, etc.? Quant aux Grecs d'Asie ou d'Europe qui s'aviseront de puiser au Bestiaire, ce seront des *græculi* [1]; comme qui dirait une espèce de pédants faméliques prêts à tout dire et soutenir pour gagner leur pitance quotidienne.

Que saint Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Grégoire de Nysse aient su à peu près se garer des écueils du Bestiaire [2], laissons prononcer de si grandes exclusions sans y regarder trop en détail. Mais, tout de bon, qu'est-ce à dire en somme? Il n'y a vraiment pas grand mal à ce que par réaction contre certains adversaires modernes des études classiques on fasse ressortir la valeur des Pères grecs qui n'ont certes pas nui à l'Église, quoiqu'ils eussent reçu l'instruction dans des écoles publiques presque païennes; mais hors de ceux-là, n'y a-t-il point de salut? Il ne faut certes faire fi d'aucun des grands défenseurs que Dieu a donnés à son Église en divers temps. Seulement, prenons chacun d'eux pour la part qu'il a reçue; et non pas comme expression absolue de la tradition chrétienne. Ceux-ci étaient orateurs et théologiens de haut vol, à la bonne heure; et encore ils se sont tenus aux besoins de leur époque et au goût du milieu où ils vivaient. D'autres seraient-ils à rejeter pour n'avoir pas suivi exactement la même voie, dans des conditions souvent différentes et avec d'autres dons? Je ne sais ce qui me retient d'établir une bonne fois à ce propos ce qu'il y a de diversité trop peu comprise par certains érudits entre les docteurs ecclésiastiques; car Dieu n'a pas fait tous ses interprètes sur un *patron* invariable, comme disait déjà saint Paul au Ier siècle de l'Église (I Cor. VII, 7; XII, 4-30, etc.). Ils peuvent être partagés en deux ou trois classes bien distinctes [3], ce qui n'ôte à nul d'entre eux son véritable mérite, mais assigne à chacun d'eux un rôle particulier en fait de symbolisme et de tradition doctrinale. Bien que cette classification vaille la peine d'être développée, elle ne serait évidemment pas ici à sa place; j'y reviendrai. Une affaire plus pressée en ce moment veut que nous poursuivions la série des griefs avancés avec plus ou moins de bonheur contre le livre que nous avions patronné jusqu'à un certain point [4].

1. *Ibid.*, p. lxj, sq.; et lxiij. Eusèbe, compris dans cette catégorie, n'est sûrement pas un ange, mais pourquoi est-il un *græculus*? Uniquement, ce semble, à cause de ces alexandrins et de ces soi-disant *græculi* que j'indiquerai bientôt; plusieurs écrivains ecclésiastiques ayant fait un certain cas du Bestiaire. Mais il y aurait bien d'autres choses allégables, si les questions n'avaient pas été rendues fastidieuses par tant de longueurs qui ne concluent pas.

2. *Ibid.*, p. lxv. Avait-on prétendu que le *Physiologus* fût transcrit intégralement par tous les docteurs de l'Église, ou que tous en eussent fait usage habituel?

3. On doit surtout tenir compte de la préparation (études qui avaient précédé leur vie ecclésiastique) et de la destination (polémique, ascétisme, etc.) que les circonstances imprimèrent à leur activité. Tous ne se sont pas occupés de tout, et c'est bien fait à eux; c'eût été le moyen de ne rien écrire ou dire qui méritât durée.

4. Tout jésuite que je suis, je n'abonde pas dans le sens

3° *Le Bestiaire n'est pas de Tatien, toutefois il est bien décidément gnostique* [1].

Je n'ai voué aucune affection particulière à Tatien, quoiqu'il soit disciple de saint Justin le martyr, et lui-même un des premiers apologistes publics du christianisme avant de s'être ouvertement agrégé aux novateurs. Je confesse néanmoins que j'éprouve un faible pour l'histoire littéraire des livres qui ont perdu leur nom d'auteur. Les grands écrivains de l'Église, y compris la séquelle plus ou moins légitime d'écrits qu'ils ont traînés longtemps après eux, n'ont pas toujours été traités par leurs éditeurs avec l'attention ou le tact désirables. Que de fois on a rejeté plusieurs travaux de leurs mains dans la classe des *spuria*, sans examen suffisant! Comme il n'a pas laissé d'être fait d'assez bonnes recherches, en somme, sur le gros de leurs ouvrages, il me semble que le temps serait venu d'opérer une recension exacte parmi ce qu'avaient écarté nos prédécesseurs avec le titre de *dubia*, *suppositilia*, etc., etc. N'y trouvât-on pas les véritables œuvres de quelque grand homme, ce qui n'est pas clair, on pourrait y rencontrer des personnages qui ont dû faire quelque figure dans le monde, puisque leurs écrits se sont faufilés sous un nom illustre. Si usurpée que soit cette place *à la suite*, il y aurait lieu d'en chercher l'explication : hasard parfois, similitude de style ou de doctrine dans d'autres cas; motif en somme, ou prétexte, sur quoi la postérité peut s'enquérir à bon droit auprès d'un éditeur titré.

Pour moi, qui voyais un *Physiologus* cité par les Pères grecs à plusieurs reprises dès le commencement du IIIe siècle, et qui trouvais un écrivain grec antérieur se vantant d'avoir fait un livre sur ce sujet, n'avais-je pas quelque raison d'indiquer celui-ci comme l'auteur extrêmement probable du traité inédit qui répondait aux pensées de cet ordre? Ayant commencé par établir que le moyen âge avait fait usage de ce livre, je ne m'étais pas fait faute d'indiquer que les vieilles versions latines calquaient évidemment un original grec [2], et annonçais le dessein de préparer plus tard un bon texte grec sur des matériaux rassemblés au loin [3]. Je prétendais recourir aux grandes bibliothèques italiennes, ou autres, ne me croyant pas assez en mesure avec nos mss. parisiens. On aurait pu alors comparer absolument le style de cette rédaction avec celui de Tatien, ce qui ne laisse pas d'être toujours un peu chanceux. Jusque-là j'avais cependant signalé certaines preuves plus ou moins décisives, qui pouvaient mériter la peine d'une réfutation motivée.

Si la Gnose semble écarter Tatien, je ne l'aperçois pas clairement; ayant écrit *ex informata conscientia*, que manichéens et gnostiques, sous divers noms, sont oiseaux de même nichée primitive. Qu'on y distingue des variétés utiles pour l'histoire, soit! mais doctrinalement elles se tiennent de près [4], et leurs nuances ne sont plus guère faciles à saisir

du *Journal de Trévoux*, qui demandait à quoi pouvait servir la publication de J. Alb. Fabricius sur les évangiles apocryphes. Elle peut servir, ne fût-ce autre chose, à rendre raison de quelques passages du Coran et même de mainte phrase des saints Pères. Thilo l'a bien montré depuis; et M. Tischendorfe qui reprenait en sous-œuvre le travail de ses devanciers, n'a pas remplacé entièrement son prédécesseur immédiat sous le rapport de l'érudition ecclésiastique. Le grec tout pur ne supplée pas à tout.

1. *Ibid.*, p. lxiij, lxviij et 338.

2. Cela saute aux yeux dans certains mots qui n'auraient pas l'ombre du bon sens, s'ils n'étaient ramenés du latin au grec. Rappelons seulement ce que j'en disais à l'occasion des vipères (*Mélanges*, Ire série, t. II, p. 135; notes 15 et 28) ou sur la fourmi (*ibid.*, p. 189, sv.). On y reconnaît d'ailleurs fréquemment l'usage du texte des Septante; et je l'avais indiqué plus d'une fois. Malgré cela, il importait de faire voir que notre moyen âge avait prisé ce livre.

3. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 100.

On ne pourra donc pas prétendre que j'aie masqué toutes mes batteries avec une ruse presque perfide. Il y avait bien çà et là des silences passablement insidieux qui réservaient l'avenir; mais je ne m'étais pas si déguisé que de laisser croire aux bons observateurs que mon dernier mot fût dit, et je ne le prononce même pas encore cette fois. Est-il nécessaire de rabattre son jeu avant partie achevée!

4. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 135-141. Des recherches antérieures faites par plus d'un homme sérieux ne me donnent point tort dans une assertion que je n'avais pas écrite au courant de la plume, et qu'on me trouvera prêt à soutenir encore si Dieu m'accorde vie.

aujourd'hui. Cependant, puisque Tatien nous dit qu'il a fait un livre sur les animaux [1], et comme nous trouvons précisément un opuscule grec sur ce sujet, connu dès les premiers siècles de l'Église [2], il n'est pas du tout nécessaire de recourir à quelque hypothèse branlante pour déposséder celui qui réclame prescription. Presque toutes les traces d'hérésie qui se peuvent reconnaître dans les plus anciens manuscrits du *Physiologus* conviennent assez exactement aux détails que nous avons sur les erreurs de Tatien, quoique nous ne puissions plus en parler d'après les pièces originales ; mais les témoignages contemporains, ou à peu près, subsistent encore.

Pour la descente de Jésus-Christ sur la terre et pour son ascension (dans le chapitre du *Lion*), chaque ordre céleste est censé lui prêter quelque chose [3], et plusieurs anges ont peine à le reconnaître. Cela sent bien le πληρωμα, ou les éons des novateurs asiatiques et l'incarnation dérobée à la connaissance des anges [4].

Notre-Seigneur, dans le même chapitre, est ressuscité par son Père, et non par sa propre vertu ; indice d'une tendance à rabaisser le Fils de Dieu au rang de simple créature, ou peu s'en faut [5].

— Ève est tentée par Adam [6], ou du moins l'origine du péché est attribuée à la convoitise de la chair. — Dans la troisième nature du *Serpent* [7], la moralité renferme un texte de saint Paul qui était le grand recours des sectaires, pour excuser leurs déportements et le mystère de leur conduite [8].

— L'article *Castor* [9] expose avec des airs de simplicité insidieuse un enseignement

1. *Ibid.*, t. II, p. 88. Tatien (*Contra Græcos*, ed. W. Worth, nº 24, p. 57), quand il parle de son livre, s'y donne précisément comme moralisateur, et prétend élever l'homme à l'intelligence du monde spirituel.

2. On fait valoir quelques prétentions en faveur de Philon de Carpathos, d'après les Arméniens (*Spic. Sol.*, *ibid.*, p. lxiv, lxvj, etc.). Mais puisque le *Physiologus* était cité avant la naissance de cet écrivain, il faudra bien convenir que sa collaboration compterait tout au plus comme remaniement. De même pour saint Épiphane, qui pourrait bien n'être intervenu que comme épurateur (s'il y a travaillé, comme on le dit) : comprenant sans doute que ce livre était trop répandu pour être supprimé, et qu'il fallait se contenter de lui enlever son venin. Aussi le décret de saint Gélase prête-t-il à conclure que le *Bestiaire* se lisait en beaucoup de provinces, et passait pour écrit éditiant.

Eh bien ! tout cela ne méritait-il pas quelque discussion, avec examen des motifs à l'encontre ou à l'appui ?

3. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 109.

On peut voir dans les *Philosophumena* attribués à Origène (ed. Em. Miller, Oxford, 1851, p. 273) quelques lignes de Tatien. Du reste, ce n'est pas le seul renseignement qui nous soit parvenu au sujet de cet hérésiarque.

4. Il y en a trace encore dans le texte picard de l'*Aimant* (*Mélanges*, *ibid.*, t. IV, p. 65), en dépit d'un mot de saint Paul, qui regarde au moins la résurrection de Jésus-Christ (*Hebr.* I, 6). Mais je ne l'ai remarquée dans aucun des mss. grecs que j'avais copiés dès 1848, à la Bibliothèque du roi.

N'est-ce pas le χριστος dépouillant les sphères qu'il traverse de la portion de lumière qui résidait en chacune d'elles, pour amener ce renfort à la ψυχη qu'il s'agissait d'affranchir ? C'est là une doctrine valentinienne, et l'on sait que Tatien avait fait plus d'un emprunt à Valentin. Selon Valentin encore, une espèce de cotisation aurait été combinée entre les éons et l'Esprit-Saint qui conspiraient pour former Jésus-Christ. — Cf. Iren., libr. I, cap. II, nº 6.

Il me sera permis sans doute à cette occasion, de signaler le *Scandalum pharisaicum* (si ce n'est *Scandalum puerorum*) d'un docteur allemand qui jugeait intolérable la liberté prise par moi de citer çà et là saint Irénée en latin, dans les *Vitraux de Bourges*. Ce critique montrait fort innocemment qu'il ignorait l'état où nous sont parvenues les œuvres du grand évêque de Lyon. Il fallait donc même qu'il n'eût pas lu à ce sujet les simples histoires littéraires qui nous en parlent en gros. Mais aussi comment se refuser la consolation de dire (surtout devant ceux qui n'y entendent rien) que l'érudition n'est pas comprise en France ! Si ce docteur m'avait adressé cette critique, par écrit ou de vive voix, je suppose qu'il n'aurait pas pris goût à la répéter comme il l'a peut-être fait depuis en digne *Franzosenfresser*.

5. Cf. Thomassin, *De incarnatione*, libr. VIII, cap. XI ; et libr. X, cap. XI, sq. — Schweitzer, *Thesaur. Eccl.*, v. Αυτοθεος et Αναστασις (c'est notre *Deum verum de Deo vero*). — Pétau, *De incarnat.*, libr. XI, cap. V ; et libr. XIII, cap. XVII ; etc. On peut voir aussi *Rom.* VI, 6 ; II *Cor.* XIII, 4 ; *Act.* I, 13 ; *Apoc.* I, 8 ; etc., etc. ; et le sermon de Bourdaloue pour Pâques, sur le texte *Surrexit, non est hic*.

6. *Mélanges d'archéologie, ibid.* (*Eléphant*), t. IV, p. 58, sv. Tatien niait le salut d'Adam. — Cf. Suarez, *De op. sex dier.*, libr. IV, cap. IX, nos 7 et 10. — *Philosophumena*, VIII, 16.

7. *Mélanges, ibid.*, t. IV, p. 68, sv.

8. Aussi cela est-il atténué dans l'édition attribuée à saint Epiphane.

9. *Mélanges, ibid.*, t. II, p. 229, sv. Cf. Neander, *Allgem. Geschichte d. christl. Kirche*, t. I, II Theil, p. 731. On pour-

que nous savons avoir été plein de piéges entre les mains des sectaires orientaux[1]. — A propos de la *Fourmi*[2], il est parlé des deux Testaments comme de livres à bien distinguer l'un de l'autre, et l'on sait que l'école de Valentin était fort peu respectueuse pour le *Pentateuque*. Au même endroit, le titre d'*hommes intelligents* (spirituels, νοεροι) est aussi une des distinctions que la secte maintenait soigneusement; quoique, à vrai dire, ce ne soit pas une preuve irrésistible d'hétérodoxie. — L'orge encore, à éviter (*ibid.*), rappelle un symbole nuptial qui subsiste jusqu'aujourd'hui en Orient; et les Encratites condamnaient le mariage. A la vérité, il se rencontre un anathème contre les Manichéens au milieu de ces passages suspects; mais tous les manuscrits ne renferment pas cette réprobation, qui supposerait au moins le IIIe siècle.

— L'*Æsura* (σαυρα), *lézard solaire* ou *serpent*, regarde vers l'Orient pour renouveler sa peau, etc.[3]. Nous avons là plusieurs indications qu'il ne faut pas prendre nécessairement en mauvaise part, mais qui sont au moins louches, d'après les renseignements que donnent les SS. Pères.

— La moralité (interprétation parénétique) de l'*Aigle*[4] annonce une époque où bon nombre de lecteurs devaient être encore païens, ce qui ne convient pas trop mal au temps où Tatien vivait et enseignait. Ne dissimulons pas, toutefois, que des chrétiens édifiants du IVe siècle différèrent assez souvent le baptême jusqu'à leurs derniers jours.

Toutes ces allégations n'établissent pas strictement l'intervention certaine de Tatien comme auteur du *Physiologus*, et je m'abstiens de pousser aux dernières extrémités les indices quelconques qui confirmeraient plus ou moins cet aperçu[5]. Un peu de brièveté ne gâte rien, et c'est pourquoi ce qui vient d'être dit sur la doctrine des Encratites n'est pas accompagné de recours aux citations qui les appuieraient utilement. Ceux qui ne connaissent point l'histoire des hérésies ou les œuvres de saint Irénée, peuvent recourir à des renseignements fort abordables[6], qui donneront des indications suffisantes. Au fond, Tatien n'aurait-il point été mis hors du débat, de peur que son opuscule ne pût venir de Rome, où le novateur enseigna quelque temps (avant ou après son hétérodoxie)? Voilà peut-être le principal motif pour mettre en cause les Alexandrins; comme si des livres grecs et des enseignements douteux n'eussent jamais réussi à se faire accueillir sur le sol de la Rome chrétienne des premiers siècles! Prenons donc les choses comme Dieu les fait ou les a laissé faire.

Cela dit, afin d'éviter plus tard des renvois sans nombre, nous donnerons en français la traduction d'un texte ancien du *Bestiaire*, qui puisse servir immédiatement aux diverses notes utiles pour l'application pratique. Voici, avant tout, d'après M. de Saulcy[7], des

rait soupçonner quelque arrière-pensée semblable dans l'article *Renard* (*Mélanges*, *ibid.*, p. 208, sv.); mais contentons-nous de ce qui est tout à fait clair, il s'en trouvera suffisamment.

1. Carpocrate tirait le même parti du texte évangélique (Matth. V, 15) : « Esto consentiens adversario tuo, etc. » Et c'est toujours à peu près l'école qui nous occupe. Vices qui étaient censés apaiser la passion intérieure, pratiques qui démentaient en apparence la doctrine secrète, désaveux même avec parjure, tout y passait pour justifié par le motif.

2. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 189, svv.

3. *Ibid.*, p. 218, sv.

4. *Ibid.*, p. 165, sv.

5. Ainsi les noms d'Ambroise et d'Epiphane, que portent certains exemplaires, pourraient bien avoir désigné des chefs gnostiques.—Cf. Neander, *Allgem. Geschichte....*, t. I, p. 635. — Matter, *Hist. du gnosticisme*, t. II, p. 193, 184, 100.

6. Cf. Neander, *Op. cit.*, *ibid.*, p. 786-790; et *Genet. Entwickelung d. vornehmst. gnostisch. System.* — Mœhler, *Patrologie* (Regensburg, 1840), t. I, p. 254-266. — D. Ceillier, Pluquet, Matter même (qui n'est pas à dédaigner, quoiqu'il traite saint Irénée un peu trop sans façon); etc.

7. *Les Templiers de Metz* (*Revue archéologique*, 5e année, 1849, p. 605-617).

Dans l'état où ce monument nous apparaît, cherchera qui voudra le sens particulier de l'ensemble et de tous ses

peintures *physiologiques* relevées à Metz dans la maison des Templiers, qui n'existe peut-être plus.

Ce défilé baroque peut égayer la matière, à défaut de ce qui nous aurait manqué en joyeusetés jusqu'à présent, et servira pour quelques applications ultérieures. Il prouvera d'ailleurs que notre *Physiologus* n'était pas absolument lettre close pour le populaire.

M. de Saulcy, qui ne se pique pas d'y avoir regardé de très-près, n'y voit qu'une procession comique d'animaux, et la décrit ainsi [1] : « Les deux premiers sont un chat et un veau (peut-être), dressés sur leurs pattes de derrière. Le troisième semble un



énorme verrat moucheté de noir, mais à la tête tout à fait fantastique. Vient ensuite une autruche, puis un renard dressé sur ses pieds de derrière, marchant à la suite d'un coq (*ou le guettant*) ; devant celui-ci paraissent trois animaux dressés sur leurs pattes, et que je ne reconnais pas. Celui du milieu, qui se distingue par une queue monstrueuse, semble jouer avec un bâton. Ce groupe est précédé par un lièvre (*âne?*) qui porte un triangle (ou *une harpe, asinus ad lyram?*) entre ses pattes de devant, puis (à la seconde ligne) par un griffon tenant un objet carré indéterminé entre ses griffes. Les deux animaux suivants sont fort effacés; on reconnaît cependant au premier (*un bouc?*) des cornes énormes, et le second semble jouer des cymbales (ou du *tambourin*); vient ensuite une licorne portant un paquet (*une cornemuse?*) sous la patte droite de devant... Un singe marche devant elle, et jette en l'air un bâton qu'il s'apprête à rattraper (*en manière de tambour-major, posant pour une foule ébahie*) ; puis paraît un renard qui tient un livre ouvert, et un veau tenant un objet méconnaissable (*une feuille de parchemin?*). En avant se voit un ours, qui semble écouter avec attention un renard tourné de son côté et gesticulant dans une sorte de chaire à prêcher. Un autre animal (*un loup?*) adossé à ce renard, est aussi placé dans une chaire et lève les pattes vers un animal fantastique (*un cerf?*), moitié lièvre, moitié daim, qui s'appuie sur un long bâton et

détails. Nous n'avons à ce sujet aucune donnée sur l'intention de l'artiste ou de celui qui dictait son œuvre. Ce que je prétends y montrer, sans plus, c'est une réunion d'animaux où plusieurs conservent des attributs qui rappellent le *Bestiaire*. On peut, j'en conviens, expliquer cette marche comico-solennelle par quelque chose comme le pèlerinage d'Isengrin dans *Reinardus vulpes* (ed. Mone, p. 139, sqq.). Mais là aussi diverses traces de *Physiologus* se font jour assez nettement, comme par exemple dans ces vers (p. 167) :

« Ha ! quotiens *cervus* pulsans, benedicite clamat.
Explora, frater, quid ferat iste calix. »

Même jusque dans le *Renard ou le Procès des bêtes* (Bruxelles, 1743, p. 64), on retrouve un vague souvenir de la merveilleuse odeur répandue par la panthère ; puisque le prétendu miroir encadré dans un os de cet animal rassemblait inévitablement tous les petits oiseaux.

1. J'y insère quelques détails lorsqu'il y a lieu de douter.

porte de la patte droite un calice élevé. Un renard, debout derrière celui-ci, semble le tenir avec une double corde. Plus loin (à la troisième ligne des gravures) paraît, dans une tente et sur un lit de repos, un veau nonchalamment appuyé sur les pattes de devant, dont il se fait un oreiller; puis un léopard (*panthère?*) qui semble adresser la bienvenue à un énorme chien (*renard* ou *loup*) s'appuyant sur un bâton de voyage (*bourdon?*) et portant son paquet sur le dos. Vient ensuite un animal marchant aussi à l'aide d'un bâton, et entraînant derrière lui avec une corde (?) un porc, qui semble faire les plus grands efforts pour résister et pour s'accrocher aux pattes d'un autre animal bizarre (à tête de griffon), qui paraît vouloir le retenir. Vient enfin un sanglier enchaîné à une espèce de poteau (à moins que ce ne soit une massue attachée autour du corps de la bête par une chaîne, comme l'est un glaive par le ceinturon ou le baudrier). De l'animal suivant on n'aperçoit que la queue et deux pattes. »

Il y a là certainement du burlesque, mais où l'on reconnaît plus d'une trace du *Physiologus*, avec ce qui s'y rattache inévitablement dans la littérature populaire, comme on le verra bientôt par la continuation de ces recherches. D'ailleurs, un calligraphe du *British Museum*, auquel nous avons fait plusieurs emprunts dans nos *Mélanges*, à propos du *Physiologus*, paraît avoir eu l'idée de quelque parodie analogue. Au folio 11, sous le titre *Satiri*, il dessinait une sorte de singe à longue queue et à crinière épaisse, qui a l'air de porter à sa bouche un calice. Devant lui se tient une espèce de cynocéphale à formes sensiblement humaines, élevant avec gravité bouffonne une croix processionnelle dans un disque emmanché de hampe, si ce n'est le *flabellum* en manière de cocarde plissée. Car plusieurs monuments, sans compter le célèbre éventail liturgique de Tournus, indiquent cet instrument dans les cérémonies ecclésiastiques, et Paciaudi en donne quelque exemple dans son opuscule *De umbellarum gestatione* (σκιαδοφορημα).

Si peu que je puisse dire jusqu'à l'avénement d'un vrai texte grec bien établi sur les sources accessibles hors de France, et dont je ne jouirai sans doute pas, il semble bon de préparer quelques matériaux pour ceux qui voudront enfin revenir une bonne fois sur des recherches trop écourtées jusqu'à présent. Et puisque je n'ai nulle part donné le *Bestiaire* en langage d'aujourd'hui, prenons au moins comme base provisoire une version du *Physiologus* arménien qui n'a paru qu'en texte asiatique dans le Spicilége de Solesme [1]. M. le comte Ch. de Lescalopier, si curieux d'antiquités chrétiennes, s'en était procuré une traduction que je tiens de sa bienveillance spontanée, et que plus d'un lecteur sera heureux de lui devoir [2]. Je me permettrai à peine certaines modifications aux phrases françaises rédigées par un Arménien, d'après un texte qui est pour moi lettre close, mais qui peut bien ne pas avoir été traduit

1. Tome III, p. 374-390. M. Hippeau (*Revue de l'art chrétien*, t. V, p. 149) doit en avoir vu un texte latin du IXe siècle à la Bibliothèque impériale. J'avoue que ce manuscrit avait échappé à mes recherches.

2. Il est rare qu'un ms. du *Physiologus* reproduise tout à fait exactement ses congénères les plus caractérisés. Celui-ci peut donc passer pour une variété qui donnera l'idée du genre, ou de l'espèce; mais qui ne doit pas être prise comme donnant le dernier mot sur le type fondamental. Aussi ne le présenté-je qu'à ce titre, sans prétendre qu'il renferme toutes les curiosités énumérées par les leçons quelconques, grecques, latines, allemandes, picardes, normandes, etc.; car il s'en faut de beaucoup.

En outre, je ne produis vraiment cette traduction qu'afin de ne pas laisser trop de lecteurs sans quelque information sur le procès qui revient si disgracieusement en appel pour la troisième instance. Des œuvres si peu analogues à notre civilisation actuelle font assez singulière figure sous la forme du français moderne. Laissons toutefois imprimer une rédaction qui a ses côtés utiles.

conformément à toutes les exigences de notre langue ou de la critique scrupuleuse. L'interprète complaisant n'était pas obligé de savoir : 1° qu'on publierait un jour sa version sans qu'il l'eût revue ; 2° qu'on lui mettait entre les mains un livre très-sujet à caution, et justiciable de plusieurs sciences assez peu répandues dans le grand public. Combien de gens ignorent que posséder passablement deux idiomes, ne suffit pas toujours au rôle de traducteur! Il y faut en outre connaître plus qu'un premier venu les matières traitées par l'écrit dont on se fait le trucheman.

LE MORALISTE [1].

Ce livre examine et décrit les mœurs de tous les animaux [2] ; il démontre de différentes manières comment les uns excellent (*se distinguent entre tous?*) par leur analogie avec les êtres célestes, et comment les autres sont avilis (*abaissés au-dessous de leurs congénères*) par leur ressemblance avec les esprits infernaux [3].

I. — LE LION [4].

Le lion a trois natures : 1° Lorsqu'il marche, il sent les chasseurs par son odorat,

1. Il était donc bien clair pour le rédacteur arménien, que nous avions là un Bestiaire moralisé, mais nullement un livre qui annonçât des prétentions zoologiques. On puisait dans le domaine commun des récits acceptés une matière à leçons religieuses, qui étaient le véritable objet de l'auteur, et comme son estampille de provenance. Je ne disais pas autre chose de Tatien (*Mélanges*, t. II, p. 88, sv.), tout en conservant le mot *Physiologus*, qui pouvait désigner originairement un livre d'histoire naturelle antérieur à la moralisation chrétienne.

2. *Tous* est trop dire. On a pourtant gardé cet idéal prétentieux dans les rallonges que le *Physiologus* subissait de siècle en siècle, avec adjonctions successives du fourmilion, de l'hirondelle, du corbeau, de la mésange, de la grenouille, de l'abeille, etc., etc.

Adjonction n'empêchait pas diminution ; en sorte qu'il faut savoir s'orienter entre les textes surchargés d'articles adventices et ceux qui écartent ou conservent les données antiques. Il semble que, même avec les seuls manuscrits grecs de la Bibliothèque du roi, quelque chose se pouvait déjà distinguer en ce genre.

3. Ce partage entre les animaux mondes ou immondes (symbolisant les tendances supérieures ou inférieures de l'humanité) a tellement préoccupé certains arrangeurs du *Bestiaire*, qu'ils ont cru devoir y introduire une classification établie sur cette base qui n'était nullement celle du compilateur primitif. D'autres, venus avec de nouvelles prétentions méthodiques, ont partagé l'ouvrage en bestiaire, volucraire, lapidaire; systèmes d'aménagement très-peu conformes à l'esprit asiatique.

Mais le haut moyen âge s'y reconnaissait sans subdivisions si artificielles, et voyait fort bien que le *Physiologus* admettait un peu de mélange où il ne s'agit que de se reconnaître à l'aide du simple bon sens. Si je ne me trompe, c'était là encore l'objet principal des peintures messines (rappelées tout à l'heure), où l'on voit le cerf porter un calice (page 115). Peu à peu les remaniements se succédèrent en altérant de plus en plus la forme primitive qui rappelait davantage une origine persane.

Or, j'ai fait observer que Tatien était venu de la Perse dans l'empire romain pour y étudier les connaissances et la religion des Occidentaux. C'est ce qui me fera citer de temps à autre certaines singularités que conserve encore la littérature persane sur les animaux.

Quant aux Arméniens, on sait qu'ils ont souvent puisé dans la littérature syriaque ; et le *Physiologus syrus* publié par Tychsen montre bien que la Syrie grecque ne fut pas seule en possession du vieux Bestiaire plus ou moins modifié. En passant par différentes mains, le manuscrit primitif peut avoir reçu progressivement de nouvelles empreintes. C'est pourquoi il conviendrait de chercher attentivement et sans hâte un texte aussi voisin de l'original que faire se pourra. « Sat cito, qui sat bene. »

4. Cf. *Mélanges, ibid.*, t. II, p. 106, sv. — *Spicil. Solesm., ibid.*, p. 338, sqq.; 374, sq.; 56, sq. — Petr. Damian., *De bono religiosi status*, cap. III. — Zenon. Veron. (1739), p. 248.

Le *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius d'Autun (ou d'Augsbourg) en parle dans plus d'un endroit, comme si son symbolisme n'était pas bien fixé. Je me borne donc à ce qu'il dit pour le jour de Pâques, après diverses figures de la résurrection du Sauveur (Joseph, Samson, etc.) :

« Horum figura
Est nobis quoque expressa in animalium natura.
Nam fertur quod leo apertis oculis dormiat,
Et cauda sua vestigia deleat
Ne a venatoribus inveniri queat.

et au moyen de sa queue il cache la trace de ses pas, afin que ceux qui le poursuivent ne puissent pas le surprendre dans son antre en suivant sa piste[1].

De même, le lion invincible envoyé par Dieu, issu de la race de Juda et de Jessé, subjugua le monde. Il fut caché et déguisa son chemin invisible, mais intelligible (*spirituel, mystique*), c'est-à-dire sa divinité. Il se montra ange avec les anges[2], roi avec les rois (*trône avec les trônes ?*), puissant (*puissance?*) avec les puissances, jusqu'au moment où il fut vivifié (*incarné?*). Car il descendit au sein de la Vierge pour sauver le genre humain : « Le Verbe s'est fait chair », et les anges du ciel ne le connurent point. Il fut pour (*dans ?*) le monde, et l'on disait de lui : « Qui est ce roi entouré de gloire ? » et le Saint-Esprit (*la cour des esprits célestes ?*) disait : « C'est le roi plein de gloires. »

2° Lorsque le lion dort, ses yeux veillent et ne sont pas fermés. Ainsi nous voyons dans le Cantique des cantiques : « Je dors, mais mon cœur veille toujours. »

Quoique son corps (*de Jésus-Christ*) reposât (*dans le tombeau*), sa divinité veillait toujours, et n'avait point de repos. C'est pourquoi la sainte Ecriture nous dit : « Le gardien d'Israël ne se repose jamais. »

3° Lorsque la lionne met bas, ses lionceaux naissent morts; jusqu'à ce que vers le troisième jour, le lion arrive; et soufflant à leur jeune front (*sur la face des nouveau-nés*), il les ressuscite.

De même le Tout-Puissant ressuscita son Fils unique, N.-S. Jésus-Christ. Jacob dit donc avec raison : « Judas le lionceau. »

II. — L'HYDROPPE[3].

A ceux qui ne pratiquent pas la vertu jusqu'à la fin.

Il existe sur la terre un animal nommé hydroppe, animal terrible que les chas-

Ita Dominus Jesus, leo de tribu Juda, dormivit
Et somnum mortis cepit
In humanitate ;
Sed vigilavit divinitate.
Mysterium nostræ reparationis sic celavit;
Quod a dæmonibus, vel persecutoribus, indagari non valuit.
Dicitur etiam quod leæna catulum suum mortuum fundat,
Et ipse ad vocem rugientis patris die tertia surgat.
Sic Christus, qui triduo in sepulcro jacuit mortuus,
Die tertia surrexit expergefactus voce Patris ; sicut olim de eo prædixit Jacob patriarcha præcipuus :
. . . .
Dominus de tribu Juda, ut catulus leonis dormivit ;
Quum tres dies in morte de (*sine ?*) virtute jacuit,
Quem Pater in die tertia suscitavit. Etc. »

Quand je citerai, pour l'acquit de ma conscience, divers écrivains ecclésiastiques où l'influence du *Physiologus* est bien reconnaissable, qu'on ne prenne pas ces indications comme résultat d'un dépouillement achevé. Ce n'est que jalons posés pour qui voudrait passer outre.

1. Pour un bas-relief du Puy en Velay qui a causé plusieurs discussions assez vives, on a voulu prouver que Jésus-Christ était figuré par n'importe quel animal à forme léonine. Le mot *cauda*, pris chez quelque dépeceur du *Physiologus*, a paru signifier l'incarnation. Mais le lion sculpté au Puy relève sa queue (terminée en tête de serpent, qui pis est), et celui du *Bestiaire* doit évidemment la traîner sur le sol, puisqu'il veut dérober sa piste aux yeux des veneurs. Cf. Fr. Mandet, *N. D. du Puy*, p. 86, svv.

N'usons donc des *formules* et des menus extraits que sous bénéfice de recours au contexte chez l'auteur primitif. La glose interlinéaire de la Bible a surtout le grand avantage d'être un commentaire courant, qui accompagne toujours le texte fondamental ; et Méliton ou n'importe quels autres faiseurs de répertoires visaient probablement à ce but. Mais la réalisation même du programme dans la *Glose* ne saurait dispenser de recourir aux sources, soit pour vérifier ou apprécier la provenance, soit pour peser l'à-propos de telle ou telle application.

2. Voici le πλήρωμα, les éons, etc.; et autres traces d'hétérodoxie que nous signalions tout à l'heure (page 113), en cherchant les vestiges de Tatien.

3. Ailleurs on l'appelle *Hydrippus*, ὕδρωψ, ουρος, etc., etc. Le premier nom serait d'autant moins acceptable, qu'il semble synonyme d'hippopotame ; et notre animal ne va qu'au bord de l'eau. Aussi est-il indiqué comme bête terrestre dans la rédaction arménienne. — Cf. *Mélanges, ibid.*,

seurs ne peuvent saisir. Ses longues cornes, semblables à des scies, séparent de son tronc l'arbre le plus robuste. Lorsqu'il a soif, il va à la rivière d'Aradzane [1]. Il y trouve des forêts (*des fourrés ?*) à petites branches, qui s'appellent vespertines [2], et l'animal commence, au moyen de ses cornes, à se battre avec ces arbres (*à se débattre dans*). Mais les branches, s'entremêlant avec ses cornes, l'arrêtent dans sa fureur, et ne lui permettent point de s'échapper. Il pousse des cris affreux, ses hurlements frappent l'oreille du chasseur; celui-ci accourt, et l'étend à terre d'un coup de sa lance [3].

Et toi aussi, prêtre ou religieux, lorsque tu te confiais en tes cornes, des paroles vaines inondaient (*se répandaient*) de ta bouche, ta main amassait de l'or, ton cœur aspirait au monde, tu tombais dans les piéges que te tendait le démon. Maintenant (*tandis*) que les anges se réjouissent avec toi, prends garde de trop te confier à tes deux cornes, c'est-à-dire les deux Testaments [4]. Il peut arriver que tu t'amuses à pénétrer dans des forêts touffues, que tu te joues avec un vêtement, avec quelques pièces d'argent, ou tout autre désir; qui t'arrêtent dans la route que t'a ouverte ton Seigneur, et qui te lient avec les esprits infernaux. Evite le démon, ce chasseur des plus habiles; s'il t'atteint, il te serre dans ses griffes, et une triste mort va terminer ta carrière. O homme aimé de Dieu, éloigne-toi du vin et de la femme.

III. — DES CAILLOUX QUI FONT JAILLIR LE FEU [5].

Il existe dans la nature des pierres mâles et des pierres femelles qui sont propres à produire du feu [6]. Séparées, elles n'en produisent pas; mais si elles se rencontrent, un feu s'allume qui brûle à l'environ.

O toi, homme vertueux (*religieux ?*), dont le cœur est animé de bonnes résolutions, apprends que Joseph et Samson étaient justes, mais qu'ils furent tentés à l'occasion d'une femme.

t. II, p. 117, svv. — *Spic. Sol.*, *ibid.*, p. 341; et 534, sq. — S. Petri Damiani *Opp.* t. III, p. 807, sq. (Bassano, 1783).

1. Aradzani est le nom arménien du haut Euphrate méridional, et tous les anciens textes occidentaux du *Bestiaire* conduisent en effet l'hydrops (ou antalops) sur les bords de ce fleuve. Nouvelle probabilité pour l'origine mésopotamienne (ou assyrienne) que j'attribue au *Physiologus*.

2. Vespertine ici, érécine (ou héricine) ailleurs. Il doit y avoir en ce point quelque *imbroglio* entre l'expression grecque et l'arménienne, où mon défaut de compétence m'empêche de proposer un dernier mot. — Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 116, note 4; et p. 117, note 14. — *Spicileg. Solesm.*, *loc. cit.*, p. 341, note 1; etc.

3. Certains symbolistes ont prétendu que la licorne aussi devient la proie des chasseurs lorsque sa corne a donné contre un certain arbrisseau; mais c'est presque évidemment un emprunt fait à l'histoire de l'*Antalops* (*Antelops*, *autalops*), qui est l'hydroppe du texte arménien (cf. Aug. de Bastard, *Mémoire sur les crosses*, p. 763). Cela conduirait à faire de l'*Antalops* (ou *Urus*) un symbole de Notre-Seigneur mort en priant pour nous *cum clamore valido et lacrymis* (*Hebr.* v, 7). Or un animal représentant à la fois Jésus-Christ et l'homme perdu par le péché produirait du symbolisme trop confus, qui n'est pas dans les habitudes des Bestiaires primitifs.

4. Le texte arménien, beaucoup plus clairement que le grec, s'adresse ici et ailleurs aux religieux qui font profession d'études théologiques. Saint Pierre Damien, quand il arrangeait le *Bestiaire*, intitulait aussi son opuscule *De bono religiosi status*. Mais le vieux *Physiologus* ne semble pas avoir restreint si fort la portée de tous ses articles.

5. Cf. *Mélanges d'archéologie*, *ibid.*, t. II, p. 126. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 341. — Petri Damiani *Opusc.* LII (*Opp.* t. III, p. 808, sq.).

6. Dans les miniatures ou dessins à la plume du ms. de Bruxelles (Cf. *Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 128, et pl. XXIV), l'anneau que tient un moine en sa main droite près de la pierre qui flambe à gauche, fait aisément songer à un briquet ou *fusil* (au sens du vieux mot qui fit nommer les mousquets à pyrite ou à silex). Cela rappelle l'opinion de Nonnus (*Dionysiacor.*, II, 93, sq.), sur le principe sexuel qui lui semble expliquer l'ignition en pareil cas. Or Nonnus était Égyptien de naissance, et Asiatique d'autant.

IV. — DE LA BÊTE NOMMÉE SCIE [1].

Dans la mer se trouve un être appelé la scie. Il a de longues ailes. Lorsqu'il aperçoit un vaisseau dont les voiles sont enflées par le vent, il rivalise avec lui, semblable aux matelots (*sic*), et parcourt trente ou quarante lieues. Alors, fatigué, il laisse tomber ses ailes, et on le saisit (*il est repris par les flots ?*) pour le reporter (*qui le ramènent ?*) où il était.

La mer, c'est le monde ; le vaisseau figure les saints prophètes [2], qui rencontrèrent les périls du monde, comme le navire rencontre souvent des tempêtes et des orages. Quant à la scie qui ne peut soutenir sa lutte avec le vaisseau, elle est l'image de ceux qui commencent à pratiquer la vertu, mais manquent d'énergie pour soutenir leur effort jusqu'au bout ; ne pouvant tenir bon contre les flots de l'avarice, de l'orgueil, de la luxure, de la fornication et de tant d'autres vices.

V. — LE CHARATRIUS, ESPÈCE DE HIBOU [3].

Il est un oiseau qu'on nomme charatrius. Moïse en parle dans le *Deutéronome*. Il est entièrement blanc, aucune tache ne s'aperçoit sur ses ailes (*sur son manteau ?*).

1. C'est bien le même sens que pour la *Serra* des mss. latins, et le πριων des mss. grecs. — Cf. *Mélanges, ibid.*, t. II, p. 122, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 342, et 535.— Petri Damiani *Opp.* t. III, p. 813.

Cependant il semble qu'on en ait fait aussi un composé de la sirène et du typhon antiques. Cf. Cel. Cavedoni, *Memorie di religione*, etc. (Modena), série II, t. XVII, p. 191. Les Harpies de la Grèce ne semblent être pour rien en tout cela.

Ailleurs on trouverait matière à conclure que ce soit l'énorme cétacé des livres chinois qui est censé se transformer en oiseau gigantesque (rokh, griffon, *Æpyornis*, etc.). — Cf. Pauthier, *le Livre de Marco Polo*, p. 681 ; et *Introduction*, p. lxxiv, sv.

Pourquoi ne pas faire observer, en outre, qu'une propriété bien réelle pourrait avoir donné lieu à ces inventions singulières ? La scie (*Pristis*) est connue pour son antipathie agressive contre les grands cétacés, au point de se précipiter parfois sur la carène d'un navire qu'elle prend apparemment pour baleine. Dans ces fureurs du squale, qui le font bondir au-dessus des eaux, on aura sans doute remarqué l'ampleur de ses nageoires pectorales ; ainsi la voie s'ouvrait à l'imagination de matelots peu naturalistes, pour supposer que la scie prétend masquer les voiles du vaisseau poursuivi.

2. Le grec disait *Apôtres et martyrs*. Ceci appartiendrait-il à un texte qui se rapprochait davantage de l'original ? La gnose considérait volontiers les prophètes comme en lutte habituelle contre l'Ancien Testament, et comme ligués pour sa déchéance. D'ailleurs on s'expliquera sans peine qu'à l'époque de Tatien, vu le peu de temps encore traversé par l'Église, les modèles aient été cherchés parmi les fondateurs du christianisme et dans l'ancienne loi. Le latin, qui ne parle ici que de justes, appuierait peut-être cette conjecture d'une variante où les Arméniens auront puisé leur version.

3. Je suis très-porté à croire que cette addition au titre est entièrement le fait du traducteur, qui aura pensé devoir expliquer un mot obscur. — Cf. *Mélanges, ibid.*, t. II, p. 130, svv. — Petri Damiani *Opp.* t. III, p. 811, sq.

Voici comment la calandre figure dans le *Speculum Ecclesiæ* pour l'Ascension (édition de 1531, fol. 144) :

« Est avis, albicolor... quæ caradrius vocatur,
Per quam æger utrum evadere possit probatur.
Adducta enim ad ægrum, si moriturus erit,
Faciem ab eo avertit ;
Si vero victurus, visum in eum fortiter infigit,
Hianti ore ægritudinem ab eo ebibit,
In altum contra radium solis volat ;
Infirmitas hausta de ea exsudat,
Æger sospitate exultat.
Caradrius albus
Est Christus de Virgine natus,
Hic ad ægrum adducitur
Dum a Patre ad infirmum genus humanum mittitur.
Qui faciem suam a Judæis avertit,
Eosque in morte reliquit ;
Ad nos autem vultum convertens, a morte revocavit,
Et infirmitates nostras, crucem subiens, ipse portavit ;
Sudorque sanguinis de eo manavit.
Deinde in alta cælorum cum carne nostra ad Patrem volavit,
Et perpetuam salutem omnibus fidelibus donavit. »

L'excrément de ses entrailles[1] guérit les yeux fermés à la lumière[2]. Il se trouve quelquefois à la cour des rois. Lorsqu'un homme est attaqué de maladie mortelle, si le charatrius détourne de lui son regard, signe funeste! La mort va s'emparer du patient. Mais si celui-ci doit après son mal voir des jours heureux, l'oiseau le regarde, absorbe son infirmité, et le mal est guéri.

Le charatrius est l'image de la belle figure (*est le type d'une belle réalité?*). Car Notre-Seigneur est sans tache, comme il le dit lui-même : « Le prince de ce monde viendra ; mais ne pourra me rien reprocher. » Il (N. S.) est venu du ciel vers les Juifs, mais ceux-ci ne voulurent pas voir leur médecin ; il alla donc aux Gentils, et guérit leurs maladies et leurs douleurs. Crucifié, « il réduisit l'esclavage en servitude », vainquit le démon, détruisit le péché. « Venu dans son héritage, il n'a pas été accueilli par les siens. »

VI. — LE PÉLICAN[3].

David a dit : « J'ai été comme le pélican. »

Le Physiologue enseigne que cet oiseau aime tendrement ses petits ; mais que ceux-ci, quand ils sont devenus grands, frappent leur père et leur mère. Leurs parents alors les frappent à leur tour, jusqu'à les tuer. Puis cette colère une fois apaisée, ils s'affligent et déplorent la perte de leurs enfants. Vers le troisième jour[4], le père, déchirant son côté, verse son sang sur ses petits et les ressuscite.

Ainsi, Notre-Seigneur dit par la bouche d'Isaïe : « J'ai donné le jour à des fils, je les ai nourris, et ils m'ont méprisé. » Le Créateur nous a mis au monde, et nous l'avons frappé ; car nous avons adoré la créature au lieu du Créateur. Il est venu se faire crucifier, versa son sang pour nous faire goûter (*retrouver?*) la vie, et l'eau par le baptême lumineux (*qui transforme nos âmes*, φωτισμα), et pour le pardon des péchés.

1. C'est parler comme les textes latins et grecs.

2. La jaunisse aura semblé aux Arméniens être une simple maladie des yeux ; supposé qu'ils aient songé ici à la jaunisse, comme paraît l'avoir fait le moyen âge. Ceci, du reste, a l'air de n'être que l'indication d'une propriété (*nature*) qui n'occupe guère le moraliste (*Physiologus*) dans ses applications instructives pour les chrétiens.

3. *Mélanges d'archéologie*, *ibid.*, t. II, p. 137, sv.— *Spicil. Solesm.*, *loc. cit.*, p. 343, sq. — Augustin., *in psalm.* CI. — Petri Damiani, *loc. cit.*, cap. 15 (*Opp.* t. III, p. 815).— Paulini *Epist.* (*Bibl. PP.*, t. VI, p. 208).— Eucherii *Formul.* (*ibid.*, p. 831). — Ælred., *in Isai.* XVI (*ibid.*, XXIII, p. 68). Mais j'en ai cité bien d'autres, et souvent plus anciens, en expliquant la première planche des *Vitraux de Bourges* (§ 52, sv.). J'y indiquais en outre les variations multiples par lesquelles passe cette légende sans dévier d'un thème général longtemps reconnaissable ; et la même histoire se pourrait reconstruire pour d'autres enseignements du *Bestiaire*.

Le *Speculum Ecclesiæ* ne manque pas d'accorder une place à notre merveilleux oiseau dans l'homélie pour le jour de Pâques (fol. 122, v°) :

« Fertur etiam quod PELLICANUS in tantum pullos suos diligat,
Ut eos unguibus interimat.
Tertia vero die per dolorem seipsum lacerat ;
Et sanguis de latere ejus, super pullos distillans, eos a morte exeitat.
Pellicanus significat Deum, qui sic dilexit mundum
Ut pro eo daret Filium suum unigenitum ;
Quem tertia die victorem mortis excitavit,
Et super omne nomen exaltavit. »

Il est facile de reconnaître qu'Honorius se met à l'aise avec le symbolisme ancien ; mais il le suit toutefois dans les grands traits figuratifs. Sous cette forme remaniée, il n'a pas dû nuire à la fortune du *Bestiaire*, car nous trouvons ses discours au nombre des modèles employés dans la rédaction de l'*Hortus deliciarum* due à l'abbesse Herrade. En quoi je n'ai pas l'intention de décider si le livre d'Odilienberg est l'ouvrage d'Herrade personnellement, ou si elle n'a fait que présider à l'exécution de ce travail comme abbesse d'Hohenbourg, ayant des chapelains disponibles pour une besogne commandée par elle.

Ce fameux manuscrit d'Oditienberg est probablement brûlé aujourd'hui par les bombes allemandes (septembre, 1870).

4. Ceci ne s'éloigne guère du grec et du latin, quoique menant à peu de chose pour la moralité.

VII. — LE HIBOU [1].

On dit que le hibou aime la nuit plus que le jour.

Et Notre-Seigneur Jésus-Christ nous aima, nous qui étions dans les ténèbres, et qui demeurions à l'ombre de la mort [2]. Il aima le peuple des Gentils plus que le peuple des Juifs, auxquels appartenait le droit d'adoption, et le roi que les prophètes avaient annoncé. C'est pourquoi le Rédempteur a dit : « Petit troupeau, ne crains rien. » Mais on me répondra : Le hibou lui-même étant profane (*impur?*) dans la loi, comment pouvez-vous le comparer au Christ? Je montrerai le passage de l'Apôtre où il est dit : « Celui qui ne connaissait pas le péché, a pris le péché sur lui et s'est anéanti. »

VIII. — L'AIGLE [3].

David a dit : « Sa jeunesse va reprendre (*se renouveler*) comme celle de l'aigle. »

Le Physiologue dit que quand l'aigle devient vieux, ses ailes s'alourdissent et sa vue s'obscurcit. Alors, planant dans les airs, il cherche des fontaines et des fleuves ; et bientôt la chaleur du soleil échauffe ses ailes et ses yeux s'éclairent. Puis, descendant près d'une source, il s'y baigne trois fois ; et rajeunissant, il redevient aiglon [4].

Et toi aussi tu rajeuniras (*tu peux rajeunir?*) ; mais pourvu que tu portes en toi les principes anciens [5]. Si tes yeux sont obscurcis, cherche la source qui a dit : « Ils m'ont abandonné, moi la source éternelle » ; c'est Jésus-Christ. Alors le Seigneur arrachera les vêtements dont t'a couvert le démon [6], et tu n'entendras plus ces pa-

1. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 169. — *Spic. Sol.*, *ibid.*, p. 344. — *Bibl. PP.* Lugdun., t. XIII, p. 26; et t. VI, p. 832, 208, sq.

Le *Mantic uttaïr* (traduction française par M. Garcin de Tassy, p. 54) donnerait à penser que les Persans avaient entendu parler de notre comparaison chrétienne entre les Juifs et le hibou ; mais il n'appuie sur ce rapprochement qu'à propos de l'avarice (usure, et thésaurisation dans l'ombre).

Notez encore le nom de *chouette* donné aux Juifs en Portugal et à Majorque. Les lois mêmes défendaient d'appliquer ce sobriquet aux Juifs convertis, ou à leurs descendants. — Cf. Alban Butler, *Invention de saint Etienne* (3 août). — Villanueva, *Viage literario*, t. XXI, p. 300-304 ; et XXII, p. 253 ; 258-264 ; 314, 317 ; 227, sgg. ; etc. Il existe une lettre de saint Sévère, évêque de Minorque (vers 418), sur la conversion des Juifs dans ces parages.

J'ai vu quelques natifs des îles Baléares, qui ne connaissaient même plus d'autre sens au mot *Chueta* que celui d'Israélite.

2. Ceci est conforme à plusieurs mss. grecs, mais contraire à quelques mss. latins (comme aux sculptures du moyen âge où le hibou représente les Juifs, et nullement Notre-Seigneur). Du reste, les textes arméniens et grecs font voir qu'ils ont bien senti cette singularité de prendre un animal impur pour symbole de Jésus-Christ. Ils s'en excusent donc de leur mieux.

3. *Mélanges*, *ibid.*, p. 165, sv. — *Spic. Solesm.*, p. 344, sq. — Augustin., *Opp.* t. X, p. 201; et t. IV, p. 663. — Petr. Damian., cap. XVI et XXIII (*Opp.* t. III, p. 815 et 822). — *Bibl. PP.*, t. XVIII, p. 245, 338 ; XVII, 123 ; IX, 320.

Le *Speculum Ecclesiæ* arrange sans gêne ce symbolisme, à propos de l'Ascension, et pour la Sexagésime. Il ne laisse pourtant pas de nous faire comprendre sous ces modifications, que les *motifs* principaux du *Bestiaire* persistaient encore de son temps, et requéraient un commentaire quelconque ; tant on était accoutumé à les voir pris pour base d'enseignement utile !

4. Le moyen âge germanique aime à placer, près du baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, le cerf qui se désaltère à la source d'eau vive et l'aigle qui se plonge dans la fontaine. On y joint ce distique :

> « Cervus aquas sumit frigidas, viresque resumit.
> Sic aquilam senem fons mutat in juvenem. »

5. Pourvu que tu dépouilles (?) le vieil homme qui est en toi. — Interprétation au moins probable.

6. Ce démon a bien l'air d'être le démiurge de la gnose, qui avait cherché des interprétations alambiquées aux premiers chapitres de la Genèse, et qui prétendait faire l'homme plus exclusivement spirituel que Dieu ne l'a voulu. Le Nouveau Testament relève çà et là le mariage, tout en recommandant la continence ; mais sans prêter jamais au mépris du premier état, où il nous indique au

roles : « Vieilli dans les jours de la perversité », comme on le disait de tes ancêtres (*aux anciens ?*). Tu rajeuniras (*tu renaîtras ?*) si tu es plongé dans la source éternelle (vivifiante pour toujours?) au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » ; si tu jettes hors de toi l'humanité païenne par tes bonnes œuvres, et si tu te couvres « de ces nouveaux vêtements faits à l'image de Dieu ».

IX. — LE PHÉNIX [1].

Le Seigneur a dit : « Je peux conserver ma vie ou la détruire (*déposer ?*) à mon gré ».

Il est un oiseau nommé phénix. Tous les cinq cents ans il va aux cèdres du Liban, et remplit ses ailes d'encens (d'*aromates ?*) ; puis au mois de Barémote ou Parmoude (*Pharmouthi*), c'est-à-dire au mois d'Arèque (*Ariéki ?*), il va porter des nouvelles (*s'annonce*, σημαίνει) au prêtre de la ville d'Arèque (Arouat). Le prêtre alors vient lui présenter (*lui apporte*) des sarments de vigne que l'oiseau prend dans ses griffes ; en s'envolant, il quitte la ville pour se rendre sur l'autel, où il met lui-même le feu aux branches et se consume. Le jour suivant, le prêtre qui s'est rendu là cherche dans les cendres et trouve un ver; lequel, après un jour, prenant des ailes, devient petit oiseau. Le troisième jour, il laisse là le prêtre, et se rend à sa demeure ordinaire.

Que si l'oiseau a le pouvoir de se tuer (*de se survivre ?*), ô insensés, comment reprochez-vous au Christ d'avoir dit : « Je peux reprendre ma vie, aussi bien que la déposer. » Le phénix est l'image du Christ; car il est venu du ciel, ses deux ailes remplies des parfums odoriférants de la vertu (*sainteté ?*) et des dons célestes. Levons nos bras vers le ciel, et répandons par nos œuvres la bonne odeur (*l'encens ?*) de la vertu [2].

X. — LE VANNEAU [3].

Il est un oiseau appelé vanneau (*huppe*). Lorsque ses petits voient leur père ou leur mère vieillis, et que leur vue s'est obscurcie, ils se mettent à leur arracher les plumes,

contraire de grands secrets divins qui se dévoileront mieux dans un ordre supérieur. Déjà l'Ancien Testament (*Cantique*) et les commentateurs chrétiens ouvrent de hauts aperçus que je ne puis pas développer en quelques lignes.

1. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, p. 183, sv. — *Spic. Solesm.*, *ibid.*, p. 345, sq. — Petr. Damian., *ibid.*, cap. XI (*Opp.* t. III, p. 812, sq.) — Zenon. Veron., *Serm. de resurrect.* (1739, p. 129; et *Bibl. PP.*, t. III, p. 413). — Cyrill. Hierosol. *Cateches.* XVIII, 8 (*ibid.*, t. IV, p. 532). — Petr. Vener., *Contra Petrobrusian.* (*ibid.*, t. XXII, p. 1062).

Le *Speculum Ecclesiæ* ne se fait pas faute de rappeler notre indestructible oiseau, à l'occasion du jour de Pâques (fol. 122). Mais quant aux origines reculées de ce symbole étrange, le Wennou des Égyptiens a été mis récemment en lumière par M. E. de Rougé (cf. *Nouv. Revue archéol.*), qui nous y fait voir Osiris-soleil, ne devant sa naissance qu'à lui-même. A ce titre, l'oiseau Wennou figure dans les peintures funéraires comme symbole du renouvellement des existences.

Le phénix du *Mantic uttaïr* (trad. française, p. 126) est relégué dans l'Inde par les Persans, et gratifié de nouvelles prérogatives inconnues aux anciens. Mais comme signification, il ne figure plus que le mépris de la vie et de la mort.

Je ne me rends pas bien compte de ce que prétendait le chroniqueur syriaque Michel (traduit de l'arménien par M.V. Langlois, p. 60), lorsqu'il fait reprocher par Salomon, à la reine du Midi (de Saba), l'adoration du phénix.

2. Cette addition, un peu hétérogène, se retrouve dans quelques mss. grecs.

3. Ce nom donné à la huppe des Bestiaires n'est probablement dû qu'au traducteur rencontré par M. le comte Charles de l'Escalopier dans le collége Mourad, et qui n'était pas tenu de savoir tout ce que recèle de piéges un texte du *Physiologus*. N'y voyant, peut-être, qu'affaire de version d'une langue à l'autre, il a pu se fier à quelque vocabulaire ; et Dieu sait où l'on peut être conduit par un lexique, comme par les formulaires, quand on s'y aban-

à leur lécher les yeux, à les couvrir et à les réchauffer avec leurs ailes. Ils les nourrissent eux-mêmes, et leur disent ces paroles [1] : « Comme vous nous avez échauffés pendant que nous étions emprisonnés dans l'œuf, nous vous échaufferons à notre tour maintenant que notre aide vous est devenue nécessaire. »

Comment donc, doué d'intelligence, l'homme peut-il dédaigner son père et sa mère !

XI. — L'ONAGRE [2].

Il est écrit : « Laissez l'onagre en liberté. »

De l'onagre on raconte que quand la femelle met bas ses petits, le père vient et mâche leurs nécessaires (*τα αναγκαια των αρρηνων*), afin qu'ils ne prennent pas force (*sic*) sur leurs parents.

L'Apôtre exerça les enfants de l'Église dans la continence selon la doctrine céleste; et comme dit le Livre (l'*Écriture*) : « Réjouis-toi, stérile, qui n'a pas engendré », et il y en a qui promettent accroissement à l'Ancien Testament [3].

XII. — LA VIPÈRE [4].

L'Évangile dit aux pharisiens : « Race de vipères ! »

On dit de la vipère que quand le mâle approche la femelle, celle-ci conçoit par la bouche ; et quand elle a reçu la semence, elle coupe les nécessaires (*τα αναγκαια*) du mâle et les garde chez elle (*les avale*). Et comme le mâle sait que quand il aura approché la femelle, il mourra, souvent il s'enfuit. Le ventre de la femelle est mer-

donne avec trop de confiance ! De fait, huppe et vanneau huppé (*Vanellus cristatus*) sont deux; bien que la huppe ait quelque analogie de port et de mœurs avec une bécasse.

Quant à l'εποψ véritable (εποψ, *hupupa*, ou même cigogne, etc.) des anciens, cf. *Antichità d'Ercolano*, Lucerne, p. 64, note 5; et p. 168, note 4. — *Mélanges d'archéologie*, *ibid.*, t. II, p. 178, sq. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 346. — Petri Damiani opusc. LII, cap. 16 (*Opp.* t. III, p. 815). — Hesych. *in Levitic.* (*Bibl. PP.*, t. XII, p. 94).

Honorius d'Autun (*Dominica* II *quadragesimæ*) met cette propriété au compte de la mésange (*merops*), ou (qui pis est) de la cigogne ; et s'en sert pour exposer les soins dus par le peuple fidèle aux vétérans du ministère ecclésiastique (édition de 1531, fol. 75, v°). La mésange n'entrait pour rien dans le Bestiaire originel, et les mss. français ne la confondaient nullement avec la huppe (cf. *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 265, sv.). Mais ce sont là des distinctions dont il faut m'abstenir, maintenant que la question du *Physiologus* a été aggravée de détails déjà peu appétissants; et qui néanmoins ne mènent pas au terme du débat dont il était trop juste de réclamer la conclusion auprès du dernier venu. Tant de lenteurs étouffent et ajournent indéfiniment une besogne, au lieu de la conclure. Pourquoi donc l'éterniser, avec des ennuis qui la gâtent *ad multos annos*, puisqu'on prétendait la reprendre sous œuvre et quasi l'achever? Ce n'est pas ainsi qu'on mène un travail à terme, et je demandais que l'on en finît une bonne fois, si c'en valait la peine ; ou que l'on attendît, du moins, jusqu'à maturité du fruit, pour ne pas le donner en dégoût.

1. Presque nul mésaccord sur le langage de ces petites bêtes, dans les anciens mss. du *Bestiaire;* mais on y oublie de nous avertir que c'est *en leur patois.*

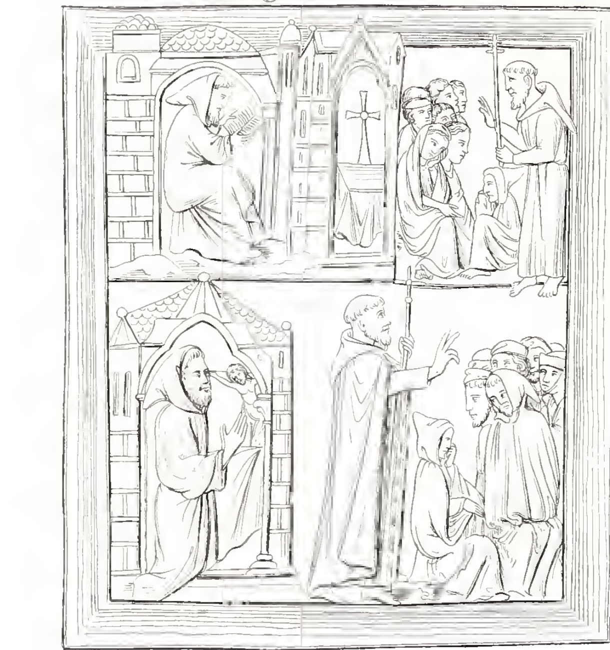
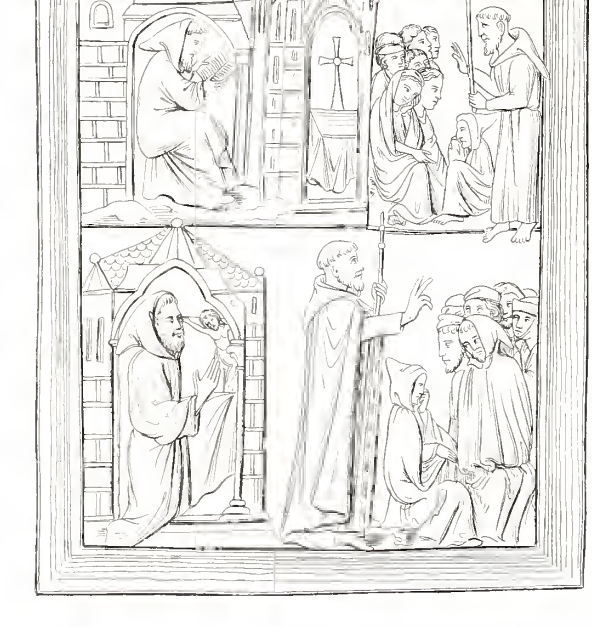
L'Arménien ne garantit pas non plus que les vieux parents soient habituellement remis tout à fait en jeunesse à l'aide de cette piété filiale, comme l'affirment plusieurs versions en autres langues.

2. Cf. *Mélanges d'archéologie*, etc., *ibid.*, t. III, p. 225, sv. — *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 386, sq. — Petr. Damian., cap. 23 (*Opp.* t. III, p. 822). — *Biblioth. PP.*, t. XXIV, p. 1439 ; t. VI, p. 832 ; et t. XVIII, p. 248. Voyez aussi la planche IX, qui appartient à un ms. français du moyen âge, où la moralité s'appelle *Sarmun* (sermon).

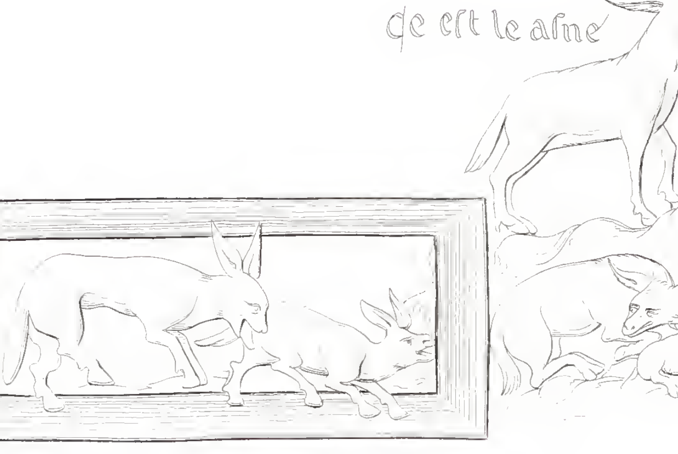
3. Cela semble vouloir dire : La procréation était bénie dans l'Ancien Testament, mais elle n'a plus le même rang dans la loi nouvelle. Autre trace du blâme des gnostiques (y compris Tatien) contre le mariage.

4. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 134, sv. — *Spic. Sol.*, *ibid.*, p. 347. — Petr. Damiani *Serm.* VII ; et opusc. LII, cap. 22 (*Opp.* t. II, p. 37 ; et t. III, p. 822). — Gregor. *Moral. in Job*, libr. XV, c. 15. — *Bibl. PP.*, t. XV, p. 97. — Lambeck, *Biblioth. Vindobon.* (2e édition), t. VI (1780), p. 442, sq.; avec gravure (p. 436). — Petr. Chrysolog. *Serm.* CXXXVI, précisément à l'occasion de saint Jean-Baptiste.

ceſt le sermon de la Singe







MANUSCRITS

BESTIAIRE

veilleux, qui porte en lui le fils du dragon [1]. Quand les petits prennent croissance, ils percent les flancs de leur mère pour venir au jour, en sorte qu'ils naissent mangeurs de leur père et assassins de leur mère.

De même les pharisiens ont tué leur père Jésus-Christ [2]. Comment donc peuvent-ils éviter la colère qui doit survenir [3], puisqu'il vit pour l'éternité !

XIII. — LE SERPENT [4].

Le Seigneur a dit : « Soyez aussi fins que le serpent. »

Le moraliste nous enseigne qu'il a trois natures : 1° Le serpent, devenu vieux, ne peut plus voir. Voulant alors rajeunir, il prend courage (*il s'ingénie*) ; il ne mange rien pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu'à ce que sa peau s'amollisse ; puis, quand il a trouvé quelque fente étroite dans une pierre, il y pénètre, laissant derrière lui la peau qui le couvrait.

Comme le dit l'Évangile : « La porte du paradis est étroite, mais combien est large la route qui conduit à la perte ! »

2° Le serpent dépose son liquide venimeux dans une grotte, ou dans un trou quelconque, lorsqu'il veut boire à l'eau d'une source [5], pour y apaiser sa soif.

De même si nous voulons nous désaltérer à la source éternelle, ou quand nous allons à l'assemblée de l'Église pour écouter les divins cantiques, il nous faut abandonner toute passion profane et empoisonnée [6].

3° Lorsque le serpent voit un homme nu, il désire le mordre ; mais il le craint. Si au contraire, il le voit habillé, il se précipite sur lui.

Que cela nous rappelle les choses invisibles (*spirituelles*, *mystiques*, *νοητα*) ; car lorsque Adam était dans le paradis terrestre, le démon ne put s'élancer sur lui [7].

1. L'Arménien, qui va souvent au plus court, allonge plutôt ici ; et la phrase actuelle peut être un souvenir de la prétendue ressemblance entre la vipère et l'homme par le haut du corps. Cette bizarrerie se rencontre dans cinq mss. grecs pour le moins parmi ceux que j'ai consultés.

2. Nulle question, ici, de la mère ; quoique les textes grecs en parlent dans la moralité aussi bien que dans l'exposition de la *nature*.

3. Allusion au langage de saint Jean-Baptiste (Matth. III, 7-9), dont il n'est dit rien directement dans le texte.

4. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 144 et 218 ; t. IV, p. 68, sv.—*Spic. Sol.*, t. III, p. 347, sq., et 360, sq.— Petr. Dam. *Epistol.*, libr. I, 15 ; et opusc. LII, cap. 22 (*Opp.* t. I, p. 25 ; t. III, p. 821). — *Bibl. PP.*, t. XIV, p. 498 ; t. XXVI, 727 ; et t. VI, p. 833.

Sur le rôle attribué au serpent dans l'antiquité, et les divers motifs qu'on en donne, cf. Matter, *Hist. du gnosticisme* (2e édit.), t. I, p. 181, svv. ; et 147.

Honorius d'Autun en parle de la sorte à propos de l'Épiphanie (1531, f° 39) :

« Per bestias etiam informamur
Ut veterem hominem deponentes, novo induamur.
. . . .
. . . .
Serpens quoque jam senex, per angustum petræ foramen se con-[torquens, vetustis exuviis exuitur ;
Et novis rursus induitur.
Per serpentem quilibet peccator designatur
Qui in multis vitiis inveteratur.
Hunc (*sic*) oportet ut ad petram, Christum, quantocius veniat,
Angustam viam quæ ducit ad vitam arripiat,
Veteri tunica vitiorum exspolietur,
Nova veste circumdetur. »

Cf. Augustin., *in psalm.* LVII (*Opp.* t. IV, p. 548).

5. Saint Basile (*in Hexaemer.* homil. VII ; *Opp.*, éd. J. Garnier, t. I, p. 68) attribue ce soin à la vipère quand elle veut s'approcher de son conjoint ; ce qui, selon le *Physiologus*, ne pourrait être qu'une dissimulation perfide. Mais peut-être supposait-on que le mâle seul avait cette délicatesse, et devenait ainsi victime de ses bons procédés.

6. Cette nature du serpent (qui est la quatrième ailleurs) semble avoir été présente à la mémoire de saint Gaudence, quand il prononçait son sermon XVIII (éd. Galeardi, Augsb., 1751, p. 185, sq.).

7. Autre vestige des interprétations gnostiques sur les premiers chapitres de la *Genèse*.

XIV. — LA FOURMI [1].

Salomon a dit : « Allez à la fourmi pour prendre ses leçons. »

Le moraliste enseigne qu'elle a trois natures : 1° Quand les fourmis vont en troupe, chacune traîne avec sa bouche ce qu'elle a trouvé sur sa route, et celles qui n'ont rien rencontré n'en demandent pas à leurs sœurs. Elles n'en sont pas même jalouses; heureuses, si elles ont été actives.

De même les vierges sages; mais malheur à celles qui n'ont pas été vigilantes (qui ont été imprévoyantes)!

2° Lorsque les fourmis chargées de grains les portent dans leurs cellules, elles les partagent en deux, afin que l'hiver ou la pluie venant à les surprendre, ne puissent faire germer le blé, ce qui les exposerait à mourir de faim.

Vous aussi, entendez spirituellement les préceptes de l'ancienne loi; parce que « la lettre tue, tandis que l'esprit vivifie ». La loi de l'Esprit nous a sauvés, et les lois sont spirituelles; mais les Juifs, n'ayant pas vu l'esprit dans la loi, sont morts sans y avoir puisé d'aliments, et ont mis à mort le Saint.

3° Quand la fourmi parcourt les champs pour monter sur l'épi et en détacher les grains, elle juge par son odorat, avant de grimper, si l'épi est orge ou blé. Au cas où ce serait de l'orge, elle poursuivra sa route; si au contraire c'est du froment, elle y monte, se dirigeant vers le grain. Car l'orge est nourriture des bêtes [2], selon cette parole de l'Ecriture : « Que la terre, au lieu de blé, ne produise que de l'orge. »

Et vous aussi, gardez-vous de tous ceux qui sont devenus des brutes pour (*par?*) toutes sortes d'enseignements.

XV. — LA SIRÈNE [3].

Isaïe a dit : « Que les sirènes fassent leur demeure, que les démons (*onocentauri*) bondissent; que les porcs-épics (*hérissons?*) mettent bas. »

Le moraliste enseigne que les sirènes sont cruelles [4]; qu'elles habitent la mer, que

1. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 188, svv. — *Spic. Sol.*, t. III, p. 349. — Augustin., *in psalm.*, passim (*Opp.* t. IV, p. 364, 657). — Petr. Damian. opusc. cit., cap. 23 (*Opp.* t. III, p. 822, sq.). — *Bibl. PP.*, t. XII, p. 331. — Hug. a S. Victore (?), *De Best.*, libr. II, cap. 29 (*Opp.* t. II, p. 429, sq.). Saint Basile (*in Hexaemer.* homil. IX, t. I, p. 83) décrit à peu près la fourmi comme le font nos Bestiaires; mais peu enclin à l'allégorie (cf. *ibid.*, p. 80), il n'insiste pas sur les moralités que préconise le *Physiologus*.

2. Un célèbre moine d'Orient (Apollonius ou Macedonius), au VIe siècle, était surnommé *Crithophage*, parce qu'il ne mangeait que du pain d'orge, chose énorme chez les Asiatiques, et qui fut considérée comme indice de mortification inouïe. C'est peut-être par horreur d'un tel régime, même mitigé, que les lois égyptiennes déclaraient infâme celui qui mêlait l'orge au froment dans sa nourriture. — Cf. Herodot. libr. II, cap. 36.

Réduire des soldats à manger de l'orge, était une peine infamante dans l'armée romaine. Cela équivalait à être mis au rang des brutes par l'ordre du jour.

3. Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 173, svv.—*Spicil. Solesm.*, p. 350. — *Bibl. PP.*, t. VI, p. 856. — Maxim. Taurin. *Homil.* XLIX (Rome, 1784, p. 151-154).

La sirène, quelle qu'elle soit, demeura dans la littérature syriaque (y compris Aboulfaradj) comme un animal carnassier qui n'ose pas s'attaquer de haute lutte à la proie qu'elle convoite, mais qui n'en est pas moins dangereux.

Le moyen âge en fait une femme marine, tantôt occupée de sa toilette (avec le peigne et le miroir), tantôt appelant le navigateur par l'attrait de la pêche ou des aventures. Ce dernier type est celui d'un carrelage que j'ai publié dans la IIe série de nos *Mélanges* (pl. CCXI), ou dont l'élément figure ici avec le texte. D'autres formes paraîtront plus tard, selon l'opportunité qui les amènera. — Cf. *Revue archéol.*, 5e année, 1849, p. 565.

4. L'antiquité identifiait déjà les sirènes et les harpies;



le sermun de la Serene



le sermun del ybex

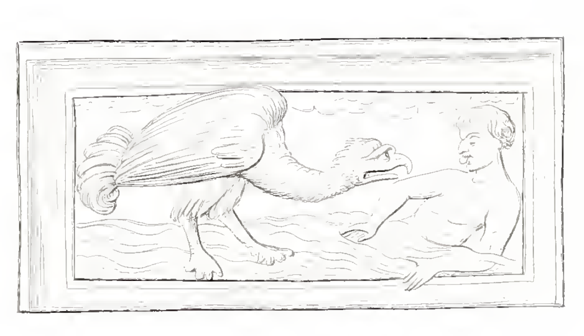






Ce est la Serene

ce est le ybex



les accents de leurs voix sont mélodieux; et que les voyageurs en sont épris au point de se précipiter dans la mer, où ils se perdent. Le corps de ces enchanteresses est celui d'une femme, jusqu'aux mamelles; le reste tient de l'oiseau, ou de l'âne, ou du taureau [1].



De même (tels sont, etc.) ceux qui ont deux manières d'agir sont inconstants (*sic*). Il est des gens qui fréquentent les églises sans s'éloigner du péché. Ils ont l'apparence de la vérité (*droiture?*), mais sont bien loin de ce qu'ils semblent être. Lorsqu'ils entrent dans l'église, ils ont l'air de chanteuses [2]; puis, mêlés à la foule (*dans la ville?*), ils ressemblent à des brutes. Ces sortes de gens tiennent du dragon et de la sirène; ils ont le pouvoir séducteur des hérésiarques, qui entraînent le cœur des innocents (*imprévoyants*) et des faibles. Isaïe dit : « Les paroles dangereuses gâtent la douce (*faible?*) nature (*perdunt incautos*). »

XVI. — LE PORC-ÉPIC [3].

Il est un reptile (*sic*) nommé porc-épic, qui a la forme d'une boule, et son dos est couvert de piquants qui ressemblent aux épines des reptiles marins [4]. A sa marche, on le prendrait pour un rat. Grimpé sur la vigne, il en fait tomber les raisins; puis, se roulant sur les grappes qu'il a jetées à terre, il lui arrive que les raisins se fixent sur les piquants qui couvrent son corps; si bien qu'il les porte tous à ses petits, ne laissant que les menues branches (*que les branches dépouillées?*).

Et toi maintenant, ô fidèle gardien du vignoble des âmes, dont les fruits mûrs doivent être vendangés pour le cellier royal, toi qui, déjà près de l'éternité, a passé tes jours dans la voie de la vertu, comment souffres-tu que ce porc-épic monte dans ta vigne pour la meurtrir misérablement, et triomphe de ta constance! L'Écriture sainte nous apprend donc fort à propos les propriétés de chaque animal.

XVII. — LE RENARD [5].

Le moraliste enseigne que le renard est très-fin et très-rusé. Lorsque, affamé, il ne trouve pas de proie, il s'en va chercher un lieu couvert de paille, ou bien se roule

aussi les unes et les autres symbolisaient-elles la mort. — Cf. *Elite des monuments céramographiques*, t. I, p. 237. — *Revue archéol.*, t. XII (1860), t. II, p. 367, svv.; 378; 1864, p. 282, svv.; et t. II, p. 366-370; etc. Ici, pl. X.

1. Cette adjonction curieuse paraît due au texte grec qui parlait en même temps des *onocentauri*, ou *onotauri*. Comment n'est-il pas même parlé d'une queue de poisson? puisqu'elles habitent la mer.

2. J'ai grand'peine à ne pas soupçonner que le traducteur ait mis ici un peu du sien. Voulait-on dire *dévotes?*

3. Grec et latin disent *hérisson*; et de fait, s'il a l'air d'un rat, comme l'Arménien va le dire, ce n'est pas l'aspect saillant du porc-épic. Passerait pour le blaireau (cf. pl. X). Il est pourtant telle variété de rongeurs épineux au sujet de laquelle plus d'un naturaliste hésite entre le porc-épic et le rat.

Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 198, sv. — *Spic. Sol.*, t. III, p. 350, sq. — Petr. Damian., cap. 6 (*Opp.* t. III, p. 809).

4. Je ne sais si l'auteur ou le traducteur avait en vue les oursins ou les acanthoptérygiens. Mais Tatien, revenant au monde, ou tout autre Persan du second siècle de l'ère chrétienne, pourrait bien être fort égayé des préoccupations modernes qui nous embarrassent dans ces données d'un autre âge où l'on n'y regardait pas de si près.

5. Comme les auteurs primitifs du *Bestiaire* sont orientaux, ils pouvaient bien avoir en vue le chacal; mais les deux animaux se touchent d'assez près pour être confondus.

Cf. *Mélanges*, *ibid.*, t. II, p. 208, svv. — *Spic. Sol.*, t. III, p. 351. — Petr. Dam., *loc. cit.*, cap. 7 (*Opp.* t. III, p. 809, sq.). — Cyrill. Alexandrin. *in psalm.* LXXII, 2 (apud Maï, *Nov. PP. Biblioth.*, t. III, P. I, p. 370). — *Bibl. PP.*, Lugd., t. VI, p. 83; et t. XIV, p. 121.

dans de la cendre (*poussière?*), et s'étend à terre sur le dos. Il ne regarde plus autour de lui; et, retenant sa respiration, il s'enfle. Les oiseaux le croient mort, et descendent sur lui pour déchirer ce cadavre; mais c'est le renard, au contraire, qui les dévore, et se régale ainsi de ses ennemis [1].

Ainsi l'instrument du diable est son ventre [2], et celui qui s'en approche meurt. L'avarice et la luxure forment ce ventre; aussi Jésus-Christ a dit d'Hérode qu'il ressemblait au renard, et au scribe (γραμματευς) que les renards avaient des tanières. Nous trouvons dans le Cantique des cantiques : « Chassez ces petits renards qui gâtent les vignobles »; et David dit : « Ils seront la proie des renards. »

XVIII. — LA PANTHÈRE [3].

Le prophète a dit : « Que la maison de Juda soit comme le lion, et la maison d'Ephraïm comme la panthère. »

Le moraliste enseigne que la panthère est chérie de tous les animaux, mais détestée de tous les serpents. Elle est bigarrée (*rayée?*) comme la robe de Joseph, elle est noble et ornée comme une reine, ainsi que parle la sainte Écriture : « La reine se tiendra à sa droite [... *circumdata varietate?*]. Cet animal est paisible et très-intelligent (*speciosum et mansuetum*); lorsqu'il a assouvi sa faim, il se repose pendant trois jours, et au bout de ce temps il se lève (*se réveille?*).

De même Notre-Seigneur est ressuscité après trois jours.

Quand la panthère s'éveille, elle pousse un cri de toute la force de ses poumons; et de sa bouche sort un souffle odoriférant [4]. Les bêtes voisines et les animaux éloignés se rendent vers le lieu d'où part le son et d'où arrive ce doux parfum.

C'est ainsi que le Christ étant ressuscité, fit sentir un doux parfum « et à ceux qui étaient près de lui, et à ceux qui étaient éloignés », et répandit la paix sur la terre comme au ciel. L'Apôtre dit (*ainsi que dit l'Apôtre?*): La paix, la sagesse, la bénignité et la patience de Notre-Seigneur sont riches en variétés, comme l'est la panthère, au dire du moraliste. Car les Écritures ne mentionnent pas les animaux sans quelque mystère.

1. On a pu remarquer cela dans les gravures qui accompagnaient mes Bestiaires dans la I[re] série des *Mélanges*; et cette ruse est en effet l'une de celles que les romans du moyen âge ont prêtée à Renard pour manger la corneille ou la pie.

2. S'il n'y a pas là quelque méprise du traducteur, ce pourrait être une bévue du rédacteur arménien, qui aura prétendu donner la version quelconque de σαρξ (*Opera carnis*). — Cf. Gal. V, 16-21.

3. Cf. *Mélanges, ibid.*, t. III, p. 238-242. — *Spic. Sol.*, t. III, p. 351, sq. — Petr. Dam., *ibid.*, cap. 20 (*Opp.*, t. III, p. 819). — Hug. a S. Victore (?), *De Best.*, libr. II, cap. 23 (t. II, p. 426.) Ni Arménien, ni Grec ne parlent du dragon.

Le *Speculum Ecclesiæ*, pour le second dimanche de Carême, arrange ainsi le symbolisme de la panthère :

« Est enim bestia panthera
Variis coloribus decora.
Hæc silvam ingreditur,
Diversis herbis vescitur;
Deinde in petra stans, vocem emittit,
Et omnis turba bestiarum in circuitu accurrit;
Solus draco fugit.
Tunc suavem odorem herbarum eructat,
Et omnes languoris (*sic*) sanat.
Per hanc bestiam significantur sacerdotes
Multis virtutibus discolores;
Quos convenit silvam Scripturarum ingredi,
Variis sententiis ut herbis repleri;
Deinde in petra, Christo, stare,
Populum undique prædicando convocare,
Et tunc salubrem Scripturæ odorem efflare;
Et ægros moribus, linguæ medicamine curare;
Et draconem, diabolum, ab eis effugare. »

4. J'ai exposé ailleurs un doute timide sur l'orifice qui servait de passage à ce souffle enchanteur (cf. *Mélanges, ibid.*, p. 246); et l'opinion émise par de Pauw semblerait s'accorder passablement avec le récit de Solin, qui disait que la panthère cache sa tête parce que son aspect ferait peur aux animaux.

XIX. — LA TORTUE A BOUCLIER [1].

Le moraliste enseigne qu'il existe dans la mer un être nommé tortue à bouclier, semblable au dragon ou à la baleine. Il se tient dans les lieux sablonneux, ressemble à une île [2] et ses cris sont désagréables [3]. Les matelots, le prenant pour une véritable île, y jettent l'ancre, et descendent sur le dos de l'animal pour allumer leur feu. L'animal, excité alors par la chaleur, plonge dans la mer, et entraîne au fond des eaux tout ce qui est sur lui.

Toi aussi, si tu te confies en Satan, il te précipitera au fond des enfers.

En outre, quand cet animal ouvre la bouche, un parfum s'en exhale; et les petits poissons pénètrent dans sa gueule, où ils sont dévorés.

Ces petits poissons sont les incrédules ; car ce terrible dragon ne trouve (*n'engloutit?*) aucun poisson grand et parfait, par cette raison (*la raison en est?*) que ceux-là seuls sont parfaits dont les pensées ne sont pas inconnues des autres (*cachées, fallacieuses, détournées?*), comme dit saint Paul. Et dans un autre passage, nous trouvons de lui (*il dit?*) : « La route qu'il a prise n'est pas bonne. » Quels sont donc les poissons parfaits? Moïse, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, et tous ceux qui évitent le terrible dragon ; comme Joseph a évité la femme, Susanne les vieillards, Thècle Thamyris [4], et Job ses ennemis (*amis?*).

XX. — LE VAUTOUR [5].

Il est un oiseau nommé vautour; il demeure ou au sommet des hautes montagnes, ou près de la source des torrents, ou encore dans les grottes profondes. Il va aux Indes quand la fantaisie lui en prend [6] et trouve une pierre au moyen de quoi la ponte lui est facilitée. Cette pierre a la forme d'une noix; quand on l'agite, une sorte de noyau qui est dans l'intérieur remue en produisant le son d'un grelot [7]. L'oiseau se pose dessus

1. C'est la baleine (ασπιδοχελωνη) de nos Bestiaires. L'Arménien calquait évidemment un texte grec, ne fût-ce que sur copie préexistante; car on sait que l'Arménie a dérivé de tout temps les sources diverses qui l'entouraient. Cette fois, le mot ασπις aura conduit en outre à l'idée d'un serpent aquatique, ou dragon de mer.

Quant aux rédactions plus ou moins conformes à celle-ci, cf. *Mélanges*, t. III, p. 253, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 352, et 525. — Petr. Damian., *loc. cit.*, cap. 30 (*Opp.* t. III, p. 829, sq.). — Etc.

Le *Mantic uttaïr* (traduction française, p. 229) indique chez les Persans quelque souvenir d'un grand poisson merveilleux qui attirerait tout à lui par sa respiration ou son expiration.

2. Saint Basile (*in Hexaemer.*, *loc. cit.*, p. 69) dit aussi que les grands cétacés de l'Atlantique ressemblent à une île, mais il n'ajoute rien de plus.

3. Cela ne rime à rien (sauf que la bête est censée ouvrir une large bouche); aussi ne le voit-on ni en latin, ni en grec dans les textes dont j'ai souvenance.

4. Pour ne pas écarter tout commentaire utile, disons qu'il s'agit de la légende prêtée à sainte Thècle d'Iconium. Thamyris ou Thamirides passait pour être le prétendant à la main de cette vierge célèbre. — Cf. *AA. SS.*, Septembr., t. VI, p. 549, 556. — Falcon., *ad Tabulas Capponianas*, p. 10.

5. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 146 ; t. IV, p. 80, sv. ; et 82, sv.; etc. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 352, sq. — Petr. Damian., *loc. cit.*, cap. 17 (*Opp.* t. III, p. 816).

Mais ce ne semble pas avoir fait partie intégrante du Bestiaire primitif.

6. Lisez probablement : quand il est pressé de mettre bas (εαν εγγυς γενεται).

7. Si peu que ce soit, il ne sera pas inutile de se référer à ce que j'ai dit ailleurs de cette pierre plus ou moins intéressante (cf. *Mélanges d'archéologie...*, *ibid.*, t. II, p. 128). Je ne me rappelle plus si quelque autre occasion m'aura donné lieu d'y revenir; mais le sujet n'en vaut guère la peine, surtout pour ce qu'il peut trouver d'applications dans l'art du moyen âge : objet que je m'étais fixé d'abord comme but principal dans la reconstruction du vrai *Physiologus* ancien.

quand les premières douleurs s'emparent de lui, et pond ainsi sans plus de souffrance.

Et toi, homme, lorsque le démon a déposé sa semence dans ton âme, mets en ton cœur la pierre spirituelle (mystique, νοερον λιθον) qui porte bonheur pour l'enfantement; c'est la sainte Vierge [1] qui porta dans son sein N. S. J. C., comme il est écrit : « La pierre méprisée par les constructeurs, etc. » Reçois en toi « cette pierre qui fut détachée sans l'effort d'aucune main » (Dan. II, 34); et crois qu'elle naquit de Marie pour délivrer l'homme perdu, et fut enveloppée de langes pour notre salut. Alors s'éloignera de toi tout sentiment de luxure et de fornication, pour faire place aux choses célestes (*au Verbe divin?*); selon cette parole d'Isaïe : « Nous sommes nés dans la crainte. »

XXI. — LA PERDRIX [2].

Le moraliste dit que la perdrix dérobe les œufs des autres oiseaux, et qu'ainsi elle fait éclore les poussins d'autrui; mais que sa chaleur ne pouvant suffire à cette quantité d'œufs qu'elle a réunis, elle assemble des ronces (*rameaux?*) et les amoncelle sur ces œufs pour les couvrir tous [3]. Mais quand les poussins, perçant la coquille, viennent au jour, ils s'en vont chacun vers sa vraie famille, abandonnant seule la méchante voleuse.

Semblable à la perdrix, le démon ravit les enfants des hommes. Mais lorsque ceux-ci, grandissant, ouvrent les yeux et reconnaissent leur père et leur mère célestes, c'est-à-dire Jésus-Christ et l'Église, ils quittent la perfide perdrix pour venir se mêler à l'assemblée de la sainte troupe des prophètes, des apôtres et des saints. Le Christ nous dit dans l'Évangile : « Malheur à celles qui, en ces jours-là, seront enceintes ou allaiteront! » Et David s'écrie : « J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché [4]. »

XXII. — LE FOURMILION [5].

Élie de Thesbé (c'est-à-dire *Éliphaz de Théman*, cf. Job, IV, 11; mais la Vulgate met :

1. Voilà qui ne sent pas du tout l'époque de Tatien. Aussi n'ai-je nul souvenir d'en avoir vu trace dans les vieux mss. grecs ou latins qu'il m'a été donné de parcourir à tête reposée. N'aura-t-on pas confondu l'ευτοκιον avec la solennelle expression θεοτόκος?

Si le vauteur (chose douteuse) est ancien dans les mss. du *Physiologus*, il aura été remanié avant d'atteindre l'état où nous le présente ce Bestiaire arménien. L'éditeur asiatique lui-même s'en est bien un peu aperçu (cf. *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 384), rendons-lui cette justice; quoique depuis lors, si je ne me trompe, il ait passé au service ecclésiastique de l'empire russe. En quoi on peut déjà suspecter une garantie assez médiocre pour son archéologie de 1855, sitôt suivie d'une apostasie intéressée. C'était surtout la *serra* (scie, πριων; *supra*, p. 120) qu'il lui aurait fallu étudier plus attentivement, puisqu'il nous donnait le Bestiaire conservé par ceux de ses compatriotes qui ont gardé l'ancienne foi malgré tant d'épreuves séculaires.

Quelques mots seulement encore. Qui est à vendre, que vaut son témoignage! Un acheteur opulent l'apprécie selon sa bourse, mais le public se fait sans retard un autre taux qui dure davantage sur la place; et le jugement définitif est affaire à Dieu, lequel sait mieux que nous tous ce que vaut notre pauvre cœur humain dans certaines épreuves de la conscience entre l'honneur et les honneurs.

2. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 248. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 353, sq. — Hippolyt., *De Antichristo*, ed. Fabric., t. I, p. 26, sq. — Augustin., *contra Faust.*, lib. XIII, cap. XII (*Opp.* t. VIII, p. 258, sq.); item, *Serm.* XLVI, cap. XII (*Opp.* t. V, p. 239, sq.). — Petr. Damian. *Epist.*, libr. V, 15 (*Opp.* t. I, p. 202). — *Bibl. PP.*, t. VI, p. 642 et 838.

D'après le *Mantic uttaïr* (trad. franç., p. 47, sv.), la perdrix aurait conservé chez les Persans cette réputation d'être voleuse : non pas d'œufs précisément, mais de pierres précieuses ou du moins de cailloux colorés (comme les chlamydères ou calodères de l'Australie). Chez nous, on prétend, sans plus, qu'elle trouve toujours moyen d'avoir dans son nid un petit morceau quelconque de fer.

3. Je ne vois ce procédé dans aucun de mes mss. grecs; et le fait est qu'il n'a aucune relation avec la *moralité*.

4. Ce sont là des textes singulièrement employés! tandis qu'on ne dit pas un mot de Jérémie, qui est cité fort explicitement par les mss. grecs ou latins.

5. Je n'ai rencontré cet animal dans aucun de mes mss.

tigris) a dit que « le fourmilion est mort faute de nourriture ». On raconte qu'il a (*que le père a*) la forme du lion, mais la mère a celle de la fourmi ; le père est carnivore, et la mère ne se nourrit que de végétaux. Lorsqu'elle met bas, elle produit un petit qui participe en même temps de la nature du lion et de celle de la fourmi. Aussi ne mange-t-il point de chair à cause de la nature de sa mère ; ni de végétaux, à cause de la nature de son père. De là vient qu'il n'y a pas d'animal qui égale son inconstance (*son embarras, sa perplexité?*).

Quant à toi, frère, ne marche point par deux routes ; on ne peut servir à la fois Dieu et l'argent (*Mammon*), ni avoir deux manières de penser ou deux langages.

XXIII. — LA BELETTE [1].

La Loi interdit la chair de la belette et de semblables animaux.

On dit de la belette qu'elle accueille par la bouche la rencontre du mâle, et enfante par les oreilles [2].

Le pain et le calice célestes (*la nourriture et le breuvage spirituels*), c'est-à-dire les commandements divins, on les reçoit par l'organe de la voix ; mais si l'on se soustrait à leur influence, on rejette par les oreilles les paroles reçues, et l'on devient « semblable à l'aspic qui a bouché ses oreilles afin de ne pas entendre la voix de l'enchanteur [3] ».

XXIV. — L'ENHYDRION [4].

« Ne mangez pas l'enhydrion, ni les animaux de son espèce. »

Cet animal se trouve dans le Nil, et il est pareil (*il tient tête?*) au crocodile. Pen-

latins ou français. Cependant plusieurs exemplaires grecs du *Physiologus* le renferment, et il se trouve dans une espèce d'*hexaemeron* qui portait à la Bibliothèque royale la cote *Manuscrits grecs*, 1612. On rencontre aussi un fourmilion dans Raban Maur (*Opp.* t. I, p. 130 et 133), mais c'est celui que nous connaissons tous. Quant au *Physiologus Syrus* publié par Tychsen (chap. XII, p. 8, 76-78), il s'accorde avec l'historiette grecque et arménienne (cf. *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 354 ; — Eustath. apud Tychsen, etc.). Saint Grégoire le Grand (*in Job.* IV, II) n'a pas donné dans le piége baroque des Orientaux.

1. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 149, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 354. — Petr. Damian., cap. 17 (*Opp.* t. III, p. 816, sq.). — *Bibl. PP.*, t. II, P. I, p. 471 ; t. VIII, p. 267 ; t. XIII, p. 28 ; t. XVIII, p. 168, 230 ; t. XIX, p. 383. — Barnab. *Epist.*, cap. 10 (apud Galland, t. I, p. 127).

2. C'est tout le contraire, selon d'autres. — Cf. *Mélanges*, t. II, p. 149, note 3, et 150, note 1. — Hippeau, *le Bestiaire divin*, p. 157, 58.

En somme, l'Arménien est ici d'accord avec les mss. grecs et français. Mais dans la moralité cela embarrasse beaucoup l'explication ; attendu qu'il est dit dans l'Écriture : *Fides ex auditu*, et non pas *ex loquela*.

3. On a vu dans le *Bestiaire* des *Mélanges*, que l'aspic ou le basilic se trouvent mêlés à l'histoire de la belette. L'Arménien aussi va nous donner un chapitre XXIV qui paraît faire double emploi avec son chapitre XXVII.

4. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 213, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 356 et 538. — Petr. Dam., cap. 9 (*Opp.* t. III, p. 811), etc.

Je crois que pour l'Arménien, l'enhydrion est le monstre que l'hydrocyon tue. La moralité semble suivre cette même route ; et l'ichneumon reviendra au chapitre XXVII ; le symbolisme alors y sera mieux entendu. Mais ces redites inintelligentes suffiraient à dénoncer un texte dont le caractère n'est pas primitif.

Quant au chien aquatique (*hydrocyon*), ne serait-ce pas le *canis paludis* qu'Aldrovandi tient pour désignation de la loutre chez les Arabes ? De fait, le traducteur du collége Mourad en a pris son parti sans nulle hésitation, comme si les Asiatiques étaient d'accord sur la nomenclature. Nouvel embarras pour ceux qui voudront identifier l'*hydris*, la mustoile (belette), le véritable ichneumon, etc., avec l'animal réel qui a donné lieu au symbolisme primitif transmis par ce chapitre. (Cf. *Mélanges d'archéologie...*, t. II, p. 153, sv. ; et t. III, p. 216.)

Le *Speculum Ecclesiæ* (édit. de 1531, fol. 124) parle ainsi du crocodile et de son ennemi le tupinambis (ou la mangouste), un squale même, si l'on veut :

« Est belua *crocodylus* (*sic*) nomine,
Vicenorum pedum in longitudine ;

dant que celui-ci sommeille, sa bouche est ouverte. Alors la loutre (ὑδροκυων) va se plonger dans de la boue; et quand le limon est desséché, elle pénètre dans les entrailles de l'animal, qu'elle déchire.

C'est ce qui arrive au démon ravisseur des hommes qu'il avait entraînés dans les enfers. Le Christ, à qui nous devons l'éternelle vie, s'est revêtu de notre corps terrestre; il délivra les morts d'autrefois (*les patriarches retenus aux limbes*), nous réjouit par sa résurrection et brisa l'aiguillon de Satan.

XXV. — LA LICORNE [1].

. . . .

Le moraliste nous apprend que c'est un petit animal semblable au chevreau; mais que, très-courageux et armé d'une corne sur le front, il ne craint pas la poursuite du chasseur. On dit que devant ce quadrupède on place une vierge; l'animal vient se jeter dans son giron, la vierge l'y réchauffe (*l'accueille avec caresses?*) et le mène au palais du roi.

De même le Christ a dit : « Moi et mon Père nous ne sommes qu'un. » Et ailleurs [*nous trouvons*] : « Il a suscité une corne de salut dans la maison de David son serviteur. » Lorsqu'il quitta le ciel, les anges et les puissances célestes ne purent l'arrêter; mais il s'est fait tout à tous, et vint au sein de la Vierge. « Et le Verbe, se faisant chair, habita parmi nous. »

XXVI. — LE CASTOR [2].

Il est un animal nommé castor, paisible et raisonnable (*sage, habile?*). Ses membres cachés (αιδοια) servent de remède; aussi le trouve-t-on dans le palais des rois [3]. Quand le chasseur se met à sa poursuite, l'animal coupe ses membres cachés, et les

Hæc in die in aquis;
Nocte vero moratur in terris.
Prætereuntes invadit, lacerat, devorat;
In sole, aperto ore, dormiens recubat.
Et est alia bestia, nomine enidrus (enhydros),
Spinis repleta velut ericius;
Hæc, luto se involvens, apertum os crocodyli ingreditur,
Moxque ab eo deglutitur.
Quæ cuncta interna ejus spinis terebrat;
Et, enecata belua, viva remeat.
Per crocodylum diabolus declaratur,
Qui ante Christi adventum
In fluxis cordibus Gentilium;
Nunc autem in aridis mentibus Judæorum,
Versatur.
Hic prætereuntes devorat, [rapiebat;
Quia cunctos ante Christi passionem abeuntes ad Tartara
Sed adhuc aperto ore fluenta Jordanis absorbere inhiat.
Quia avidus etiam baptizatos devorare festinat.
Bestiola vero spinosa
Est Christi caro, nostris miseriis ærumnosa.
Hæc se luto involvit,
Dum opprobriis mortis succubuit.
Beluæ os ingreditur,
Dum ab insatiabili inferno devoratur;
Sed interna beluæ eviscerat, et victrix egreditur;
Quia Christus infernum dispoliat et victor ad astra revertitur.
Charissimi, Mors suum furorem in Vitam effudit;
Sed Vita mors Mortis fuit;
Quia ei Mors victa succubuit.
Etc., etc. » Cf. *suprà*, p. 16, sv.

1. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 221, svv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 355, sq. — Petr. Damian., *loc. cit.*, cap. 23 (*Opp.* t. III, p. 822). — *Bibl. PP.*, t. VI, p. 832; t. XIX, p. 288, etc. — *Vitraux de Bourges*, n° 72.

2. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 229, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 356. — Petr. Damian., *loc. cit.*, cap. 5 (*Opp.* t. III, p. 808, sq.). — *Bibl. PP.*, t. XIII, p. 28. — *Caractéristiques des SS.*, p. 45, sv.

3. Cette petite addition semble prise à l'article de la licorne ou de la calandre, tout comme la licorne se trouvait surchargée d'un texte emprunté au cerf, et que j'ai remplacé pour cela par une ligne de points, l'interpolation étant évidente. Cf. *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 386, notes 1 et 3.

lui jette. Mais s'il est poursuivi par un autre, il lui fait voir ses membres coupés, en sorte qu'on ne l'inquiète plus.

Et toi, tu as affaire au démon; pourvu que tu abandonnes une fois au chasseur cruel ce qu'il requiert, il ne te poursuivra plus [1].

Ce chasseur est précisément le démon; comme il est écrit : « Payez à chacun ce qui lui est dû et le tribut à qui a droit de le lever. » Livrons à Satan ce qu'il désire avant tout, et par là nous aurons payé notre dette [2]. Pierre et Jean n'avaient ni or ni argent; mais ils firent marcher le boiteux. Le Christ leur avait recommandé : « Ne gardez ni or ni argent. »

XXVII. — L'ICHNEUMON [3].

Il est un être nommé ichneumon, c'est-à-dire dépisteur [4]; il est ennemi du dragon, quelque terrible que soit celui-ci. Il s'enveloppe de boue, puis va sans crainte attaquer son adversaire; et, durant la lutte, il se couvre la bouche avec sa queue [5].

De même notre Sauveur s'est fait homme, se couvrant d'un corps formé de la terre; il a

1. Leçon équivoque, dont pouvaient se prévaloir au besoin le parjure et l'immoralité. On en a fait souvent le reproche aux sectes gnostiques et manichéennes. Cf. Neander, *Allgmein. Geschichte*, t. I, p. 672, sv. — Matter, *Histoire du gnosticisme*, t. I, p. 394, sv.; et 404; *ibid*, t. II, p. 45, sv.; 57, 98, sv.; etc. — Il faut du reste tenir compte de cette ressource qu'offre la déloyauté presque inévitable à tout enseignement qui prétend ne se transmettre que dans l'ombre, et vivre de secret.

2. D'après la fin de cette prétendue moralité, il semblerait que cela voulût dire l'abandon de l'argent. L'Arménien, ou le texte qu'il suivait, aura prétendu corriger ainsi la tendance manichéenne de tout l'article.

3. J'en ai parlé précédemment sous le n° XXIV (p. 131, sv.). Il est bon de savoir que l'ichneumon et la belette sont fréquemment confondus dans les Bestiaires, de même que le basilic se trouve parfois échangé contre le crocodile. Voici comment parle le *Speculum Ecclesiæ* pour le dimanche des Rameaux, à l'occasion du psaume xc, 13 :

« Aspis est genus serpentis
Carmina incantantis fugientis.
Quum enim incantatur,
Unam aurem ad terram deprimere,
Cum cauda alteram obturare
Narratur;
Ne vocem se incantantis audiat
Et verbis ejus obediat.
Hæc fontes et arbores veneno inficit,
Et sic de eis gustantes interficit.
Hæc aspis peccatum figurat
Quæ (*quod*) nobis aures cordis, terrenis desideriis obturat
Ne monita Dei nostri audiamus
Et verbis ejus ad salutem nostram obediamus.
Fontem baptismatis et arborem crucis inficit,
Dum in fide Passionis Christi baptizatos flagitiis polluit;
Gustantes ex eis interimit,
Quia verbum vitæ et Christi sacramenta gustantes criminale peccatum perimit.
Basiliscus autem, qui et regulus, mortiferum animal legitur;
Cujus flatum omne quod hauserit, sine mora moritur.
. . . .
Hic pestifer, quum omnia mortificet;
A mustela superatus, morte tabescet.
Etc. »

Cela suffit de reste pour montrer que le *Bestiaire* subissait plus d'un remaniement dès l'époque d'Honorius, ou que les textes latins avaient déjà mainte variante dont chacun s'aidait à sa fantaisie. Chez Hugues de Saint-Victor (?) la mustoile et l'aspie ne forment qu'un seul chapitre dans le traité *Des bêtes* (libr. II, cap. XVIII; t. II, p. 424 et 44). Mais l'aspic s'y retrouve à part au chapitre XXX (*ibid.*, p. 430). Ce sont des glanures peu réjouissantes pour le lecteur assurément, aussi ne les multiplierai-je point; mais n'avais-je pas raison de désirer qu'un éditeur définitif s'en chargeât? Ainsi, et non autrement, résignai-je en 1849 la tâche de publier le texte grec du *Physiologus*.

Il y a, d'autre part, dans le *Speculum Ecclesiæ*, pour le jour de Pâques (édition de 1531, fol. 124), un *crocodylus* expliqué à peu près comme le font mes mss. latins (*Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 213, sv.). Puis, dans un faux symbolisme du lion, qui se trouve rapproché du basilic (à l'occasion du dimanche des Rameaux), les traces de la même confusion entre le dragon, le crocodile, etc., se retrouvent encore. Il n'y a donc pas merveille si les formes récentes du *Bestiaire* prêtent à quelque embarras sur des points mieux fixés dans les mss. primitifs. On pouvait se prévaloir de cette caractéristique pour déterminer l'âge des textes divers.

4. L'Arménien semble avoir fait ici de la philologie grecque, de manière à laisser reconnaître son point de départ.

5. Presque tous mes mss. grecs répètent cette singularité. Je ne me l'expliquerais que par une confusion de l'aspic avec la belette. — Cf. *Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 71, sv.; et p. 213, svv.

combattu et tué l'invisible dragon, le terrible Satan, qui disait au Christ : « Tu es un Dieu, je ne puis te résister.» Ainsi le plus grand se fit le plus petit, afin de nous sauver tous.



N. B. — Afin de rendre plus intelligibles les notes qui accompagnent cet article du *Bestiaire* arménien, je crois utile d'y reproduire deux miniatures d'un manuscrit anglais du XIII[e] siècle. On verra ainsi, sans abus de paroles, comment il a pu arriver que le symbolisme du crocodile et de l'ichneumon se confondît avec celui du basilic et de la belette ; ou même avec celui de l'aspic (Cf. *Mélanges*, I[re] série, t. II, p. 213; et p. 147). Ces divers reptiles, avec leur histoire plus ou moins fabuleuse, ont fini par formér un ensemble où le dragon s'est trouvé prendre aussi un rôle quelconque. On s'en aperçoit dans le texte même qui nous occupait en ce moment (p. 133, et 131).



XXVIII. — LE PÉRIDEXE [1].

Il est un arbre nommé péridexe, qui se trouve dans les Indes, et le fruit qu'il porte est le plus doux de la terre. Les colombes s'en nourrissent; mais les serpents (*les dragons?*) en évitent jusqu'à l'ombre, tant il leur est odieux. Ils ne peuvent s'en approcher, ni même de son ombre, pour saisir les colombes. Si cette ombre se projette à l'occident, les reptiles fuient vers l'orient; quand, au contraire, elle est projetée vers l'orient, ils se réfugient à l'occident. Mais si le serpent rencontre la colombe loin de l'arbre, il la tue.

1. Notre traducteur rétablit à peu près la forme donnée à ce nom par les textes grecs et latins. Quant au mot *perchison* et à sa traduction par *cuirasse* (*Spicil. Solesm.*, t. III, p. 387), ce n'est pas mon affaire. Des mss. français ou latins en ont bien fait *perexidion*, et même *perdicion*; quoique cet arbre représente Jésus-Christ. Παραδέξιον se comprenait un peu mieux, par le bon côté (Matth. xxv, 33) où le dragon n'a pas de prise sur les colombes fidèles à leur asile protecteur.— Cf. *Mélanges*, I[re] série, t. III, p. 284, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 356, sq. — Augustin. *Sermon.* LXIV (*Opp.* t. V, p. 367).—Petr. Damian. Opusc. LII, cap. 19 (*Opp.* t. III, p. 818). — Hug. a S. Victore (?), *De Bestiis*, libr. I, cap. I-II ; 20, 23-25 (*Opp.* t. II, p. 394-397, 399; 400, sq.); et libr. III, cap. XXXIX (*ibid.*, p. 443).

Cet arbre est l'image du Père [1]; les fruits et l'ombre représentent le Fils, selon ce que dit l'ange Gabriel : « L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous environnera de son ombre. » Le fruit est encore la sagesse du Saint-Esprit, et les colombes représentent ceux qui le reçoivent. Car ils prendront la forme (*les mœurs?*) de la colombe, tous ceux sur qui descend l'Esprit-Saint [2]..... Si, devenu colombe, tu t'éloignes de Dieu, le dragon se précipite sur toi et te mettra en pièces. Mais comme il ne peut approcher de l'arbre, ni même de son ombre, il ne te nuira pas si tu es protégé par l'aile tutélaire de Dieu.

XXIX. — LE CORBEAU (*la Corneille?*) [3].

Jérémie dit fort à propos : « Tu t'es retiré dans le désert comme le corbeau [4]. »

Il est, dit-on, une sorte de corbeau qui ressemble à la colombe. Si son compagnon meurt, il ne s'approche point d'un autre.

Le peuple hébreu (*la Synagogue?*) crucifia son Père Jésus-Christ, le Verbe céleste; dès lors il a cessé de pouvoir être nommé l'époux de Notre-Seigneur. Comme dit l'Apôtre : « Je vous ai présentés et fiancés à Jésus-Christ, comme une vierge pure [5]. »

Ainsi les Juifs abandonnèrent le Christ (*le Seigneur Dieu*) leur Créateur, pour adorer le bois et la pierre. Mais si le souvenir du Créateur reste toujours en notre mémoire, le misérable démon [6] s'éloignera de nous. Si, au contraire, la pensée du Christ n'occupe pas notre esprit, c'est Satan qui s'en empare. Reçois ardemment ton Sauveur, et prie-le qu'il ne dorme point, le gardien d'Israël, afin que les voleurs ne pénètrent pas dans ta maison invisible (*spirituelle?*).

XXX. — LA TOURTERELLE [7].

« La voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre pays. »

On dit que la tourterelle, quand elle a perdu son compagnon, se retire dans les lieux déserts, et n'aime plus que la solitude.

1. Ce symbolisme est bien à peu près celui de quelques mss. latins et grecs. Cependant nous aurons lieu de voir (à propos du psaume I, 3, sq.) que le véritable symbolisme des Pères de l'Église s'accorde à voir Notre-Seigneur dans l'arbre qui communique la vie aux croyants.

Du reste, la *moralité* de ce texte arménien ne manque pas d'embrouillements maladroits où l'on ne reconnaît guère une rédaction de première main, qui cheminerait droit devant elle sans tâtonner.

2. J'abrège, parce que tout ce symbolisme a un air de remaniement qui ne paraît point propre à nous mettre sur la trace d'un texte vraiment ancien.

3. Nous allons avoir tout à l'heure un article sur la TOURTERELLE (ou colombe). De fait, c'est le même fond ; et les textes grecs ont réellement substitué parfois la corneille à la tourterelle (cf. *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 357). D'autres mss. pouvaient ouvrir quelque jour sur l'oridine de cette confusion ; et voilà ce qu'il aurait fallu nous dire. Cf. pl. XI, ci-jointe (*Turtre*).

4. Je ne réussis pas à rencontrer cela dans Jérémie. Mais l'éditeur du *Spicilége de Solesmes* a déjà fait observer (*loc. cit.*) que l'on avait peut-être voulu indiquer un passage d'Isaïe.

5. Là et dans ce qui suit, on ne reconnaît guère un symbolisme du premier jet. Il semblerait que l'auteur eût accepté une gageure dont il se tirait de son mieux, pour l'acquit de sa conscience. Au fond, je n'y vois rien de primitif; sauf erreur, qui m'étonnerait fort si elle était bien prouvée. Jusque-là qu'on me permette de n'en croire pas un mot. Il me semble que l'Allemagne admet comme valables des conjectures *ex ingenio* qui ne sont pas supérieures à celle-ci (entre autres). Or, je crois avoir suffisamment étudié le *Physiologus*, quoiqu'il me semble bon de ne pas en fatiguer le lecteur outre mesure avec des preuves assommantes par leur multiplicité.

6. Le grec dit ὁ μοιχος διαβολος, comme précédemment τον ανδρα; alors l'interprétation maintient un peu mieux le souvenir de la fidélité conjugale.

7. A propos de l'article précédent, nous avons donné certaines indications qui valent pour celui-ci. Cependant

De même Notre-Seigneur, pour nous donner l'exemple, se retira dans la solitude et se livra à la prière. Et tandis qu'il était sur le mont Thabor [1], une voix sortit de la nuée, disant : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances, écoutez-le. »

La tourterelle se sépare volontiers de ses pareilles [2]; et vous aussi, enfants de l'Église, qui êtes revêtus des grâces du Christ, aimez à vous éloigner du démon.

XXXI. — L'HIRONDELLE [3].

Il est écrit : « J'ai crié comme l'hirondelle, j'ai gémi comme une colombe; car mes yeux affaiblis ne pouvaient plus rien voir. » Et ailleurs : « La tourterelle, l'hirondelle et tous les autres oiseaux savent leur moment [4]. »

On dit que l'hirondelle ne pond qu'une seule fois (*qu'un seul œuf?*).

De même Notre-Seigneur est né une seule fois [5], n'a été crucifié qu'une fois et n'est ressuscité qu'une fois. Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, un seul baptême, et un seul père pour nous tous.

XXXII. — LE CERF [6].

Le moraliste enseigne que le cerf est ennemi du serpent. Le serpent, pour l'éviter, va se cacher dans le trou d'une roche. Mais le cerf remplit d'eau sa bouche, et va dégorger dans la fente où s'est réfugié le reptile. Si le serpent, forcé dans sa retraite, vient à quitter son trou, aussitôt le cerf le met en pièces; s'il demeure, il n'échappe pas à la mort, car il est noyé [7].

il est bon de consulter les *Mélanges*, t. III, p. 263. — Item, *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 357, sq.—*Bibl. PP.*, t. V, p. 820; t. VI, p. 831; t. IX, p. 732; t. XIV, p. 111; t. XVIII, p. 217; t. XXI, p. 78. — Raban. Maur. *Opp.* t. I, p. 140.

Dans les *Antichità d'Ercolano* (Lucerne, t. I, p. 215), ce sont les pigeons qui apparaissent comme signe de concorde.

1. Le texte grec ne dit pas mieux; mais les mss. latins sont un peu plus sensés, et semblent bien être antérieurs (pour l'origine) à cette interprétation, qui n'a ni queue ni tête. J'ai tout lieu de croire que des textes grecs pris ailleurs qu'à Paris diraient autre chose.

2. On voit que l'auteur n'est pas satisfait de sa première interprétation, aussi en essaye-t-il une autre; mais il n'a pas la main heureuse.

3. Il y a bien une *aronde* dans les Bestiaires français (cf. *Mélanges*, t. II, p. 145), et Richard de Fournival en parle aussi dans son *Bestiaire d'amour*. Mais je ne me suis pas aperçu qu'il en fût question dans les Bestiaires latins un peu sérieux. Cependant les Grecs en ont dit quelque chose (cf. *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 358); et l'on en trouve trace dans les œuvres d'Hugues de Saint-Victor (t. II, p. 410).

4. L'arménien ne ressemble ici ni au grec ni au français, et pour tant faire que d'inventer, il y avait mieux à dire, soit dans l'exposition de la *nature*, soit dans la moralité qu'il en tire.

5. On pourrait croire qu'il s'agit de distinguer entre la génération éternelle du Verbe et la naissance temporelle de Jésus-Christ; mais ce n'est pas même cela. L'Arménien semble avoir compris que son texte grec avait peu d'autorité, aussi s'en écarte-t-il sans gêne, mais ne réussit pas toutefois à dire beaucoup mieux.

6. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 267, sv. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 358, sv. — Euseb., *in psalm.* XXVIII, 9-11; *in Isai.*, XXXV. — Cyrill. Alexandrin., *in psalm.* XVII, 34 (ap. Maï, *Nova PP. Biblioth.*, t. III, P. I, p. 203). — Augustin., *in ps.* XLI (*Opp.* t. IV, p. 355). — *Bibl. PP.*, t. XVI, p. 1008; t. XV, p. 429; t. XVIII, p. 248; t. XXI, p. 169. — Etc., etc.

Le *Speculum Ecclesiæ* n'oublie pas le cerf à propos du serpent :

« Fertur quod cervus postquam serpentem diglutiverit, ad aquam [currat,
Ut per haustum aquæ venenum ejiciat,
Et tunc cornua et pilos excutiat,
Et sic denuo nova recipiat.
Ita nos, carissimi, post peccatum debemus ad fontem lacrymarum [currere
Et venenum peccatorum a nobis expuere,
Et cornua superbiæ ac pilos mundanæ superfluitatis deponere,
Et cornua fortitudinis contra vitia, et pilos virtutum resumere. »

Cf. Augustin, *in psalm.* XLI, *loc. cit.*

7. L'Arménien semblerait avoir pris goût à ne pas suivre trop timidement le grec. Cette fois, pourtant, il ne change guère le fond.

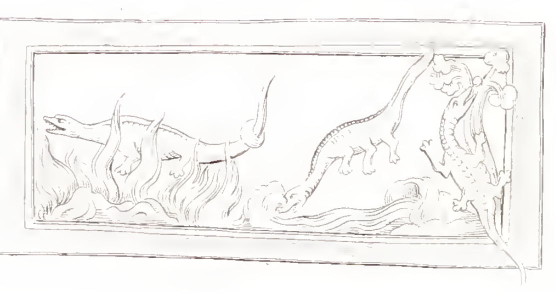


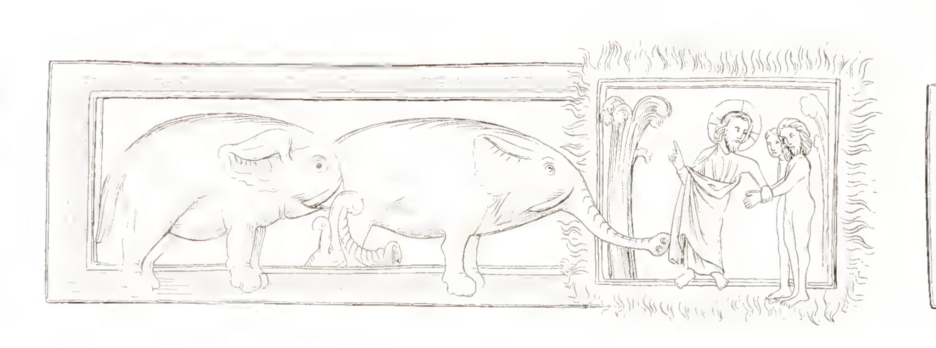
Ce est le sarmun del olifant



Ce est le sarmun de la turtre







Ce est la turtre.



De même notre Sauveur a tué le démon, le grand dragon, et par l'eau céleste qui avait sa source dans sa divine sagesse, et par son ineffable vertu. Le serpent invisible ne put tenir contre une eau de cette nature, mais périt sur-le-champ.

XXXIII. — LE GÉRAHAV (*l'oiseau actif*) [1].

Il est un oiseau nommé gérahav qui habite la mer. Il ne pond qu'avec grande douleur, et s'efforce que ses œufs soient aussi gros que possible. Il les cache au fond de l'Océan, et ne les quitte tout au plus qu'une ou deux fois, tant il craint [*pour eux?*] ses ennemis. Puis, s'élevant à fleur d'eau, et les yeux fixés sur les profondeurs de la mer, il couve de là (*de la sorte?*) ses œufs jusqu'à ce que le petit vienne à éclore. Alors, appelant un aide (?), il plonge jusqu'au fond, et amène ses petits au rivage, où il les nourrit [2].

Ainsi Dieu abaisse son regard sur les enfants de la terre, et du haut du ciel il les couve des yeux, jusqu'à ce que, sortant de cet abîme de malheurs, nous arrivions à la nouvelle Jérusalem, qui est la mère de tous les enfants (*sic*), et les nourrit d'un aliment céleste. Comme le gérahav s'élève à peine du (*ne quitte qu'avec peine le?*) fond de la mer, afin de couver ses petits et de les mettre au jour (*faire éclore*); de même Jésus-Christ nous retire avec grande peine de l'abîme du péché, pour nous soustraire aux mains de Satan et de ses compagnons infernaux.

XXXIV. — L'ABEILLE [3].

Il est un petit oiseau (*volatile?*) faible et innocent [4] (*qui ne fait de tort à personne?*). Il ne se repose jamais; et quand tu le crois endormi, tiens pour assuré qu'il veille et combine les cellules de sa ruche, qu'il construit en travaillant nuit et jour pour remplir ses magasins de l'extrait parfumé des fleurs diverses, Il sait qu'il ne travaille pas pour lui seul, mais qu'il sera utile à tout le genre humain. Ne le prends donc pas pour une bagatelle (*pour un animalcule de peu de valeur?*), il répand le jour sur le monde [5].

Quant à nous, qui sommes doués de l'intelligence, il nous faut imiter l'abeille.

1. Le texte imprimé portait (*Spicil. Solesm.*, t. III, p. 389) Zérahav. La nouvelle orthographe et l'explication du mot appartiennent au traducteur du collége Mourad. Ce que je connais de textes grecs n'en disent rien; et l'éditeur du *Spicilége* (*ibid.*, p. 359) déclarait n'en pas trouver trace hors des matériaux arméniens. J'en avais pourtant donné la miniature et l'exposé français (*Mélanges*, t. IV, p. 85, sv.); quoique sans titre, parce que le ms. de l'Arsenal ne nommait point cet oiseau. Resterait à savoir comment l'Arménie aura communiqué cette historiette à un Picard du moyen âge. Questions assez peu importantes en elles-mêmes, c'est vrai, mais qui ont leur valeur pour l'histoire du livre dont il s'agit de constater la vraie source et les affluents divers; sinon, comment se former un avis sur ses points de départ et d'arrivée, ou sur son état aux différentes modifications de sa course à travers une douzaine de siècles? Cf. *Spicil. Solesm.*, *ibid.*, p. 625.

2. Ni l'exposition (propriété ou *nature*), ni la moralité (interprétation parénétique), ne sont exactement conformes au dire du ms. picard de l'Arsenal. Mais, qui a dévié de l'original véritable? Bien que la source réelle me soit encore inconnue, je penche à croire que c'est l'Arménien qui invente, tant ses idées sont tirées de loin!

3. Je ne connais que trois mss. grecs du *Physiologus* qui donnent place à l'abeille, et le *Spicilége de Solesmes* (t. III) n'en fait mention qu'à la page 360. Quant aux textes français et latins, il ne me souvient pas de l'y avoir jamais vue.

4. La version latine jointe par extraordinaire à cet article et au suivant, dans le *Spicilége* (p. 390), disait ici : « Nemo eam comprehendere valet. »

5. Serait-ce une allusion au texte sur Jonathas (I *Reg.* XIV, 27)? « Convertit manum suam ad os suum, et illumi- » nati sunt oculi ejus. » D'ailleurs on me fait observer, au moment où je rédige ceci, que l'auteur quelconque

Recueillons donc toute sorte de parfums et de fleurs pour les assembler dans nos trésors, afin de recevoir pour les bonnes actions le salaire de Celui qui ne laisse rien sans récompense. Et avec les fleurs embaumées, recueillons-nous nous-mêmes, c'est-à-dire gardons en nos cœurs les paroles de Dieu.

XXXV. — LE TIGRE [1].

Il est un quadrupède semblable au lion, ayant le nez pointu (*recourbé?*) et long [2]. On le trouve dans les Indes, il s'appelle tigre; et l'on dit qu'il garde ses petits dans un globe de verre creux [3]. Aussi rapide que le vent, lorsqu'il s'aperçoit que ses petits ont été enlevés, il se précipite sur la trace des ravisseurs; et les atteint, quelle que soit la distance à franchir pour les rejoindre. Les chasseurs alors lui présentent son petit (*un de ses petits?*) enfermé dans le globe de verre; et le quadrupède, écumant (*inquiet, agité?*), tremble de le briser (*ce globe?*) et de blesser ainsi le jeune animal [4]. Il le ramène donc vers sa tanière en le roulant. On dit que, par artifice (*avec habileté?*), il le forme comme un lion [5].

APPLICATION

A DES MONUMENTS ECCLÉSIASTIQUES DU MOYEN AGE.

Le texte quelconque dont on vient de prendre lecture (je le suppose) pourra épargner, à ceux qui étudient le moyen âge, des recherches que plusieurs ne se soucient pas de faire par eux-mêmes. Quant à ceux qui ne reculent pas devant la peine, les renvois indiqués en note, à la tête de chaque article, leur traceront un peu le chemin. Avertissons-les cependant que la question n'est pas vidée pour cela, même

pourrait bien avoir songé à la cire qui sert pour l'éclairage, surtout dans les églises. Mais ce que je connais de manuscrits grecs à ce sujet ne renferme aucune des pauvretés qui abondent dans le texte arménien. Le grec servirait au contraire à montrer un sens primitif qui s'est altéré de plus en plus sous la main d'interprètes maladroits ou qui n'avaient à leur disposition que des copies suspectes.

1. Cela ne figure pas dans les vieux textes grecs et latins, quoiqu'il y en ait trace dans l'opuscule de saint Pierre Damien déjà cité (*Opp.* t. III, p. 814). Les additions aux œuvres d'Hugues de Saint-Victor (t. II, p. 433) en disent quelque chose, mais sans application morale. On peut voir un texte français un peu moins hétéroclite que l'article arménien, dans le tome II des *Mélanges*, p. 140, sv.

2. Ce portrait du tigre semble en faire quelque chose comme un griffon sans ailes, à la manière de cet animal fantastique mis en tête à tête avec un pourceau par les peintures messines (*suprà*, p. 115, ligne C). Dans le texte, page 116, je n'avais pas osé lui donner un nom. La pensée de l'artiste lorrain trouve peut-être ici sa détermination exacte, quoique je ne veuille pas en répondre.

3. Voilà du merveilleux bien voisin de la niaiserie! Il semble évident que cette invention inqualifiable est née de la *propriété* (nature) malentendue; savoir, la boule de verre où l'animal voit sa figure en petit, si ce n'est même un simple miroir plan qui l'arrête en lui donnant à considérer sa propre image dans la glace. Le *Museo Borbonico* et même le *Dictionnaire des antiquités* de Rich (vº Venabulum) ont publié une peinture romaine où la bête se livre étourdiment à l'épieu du chasseur, tandis qu'elle fixe ses yeux sur sa représentation que lui renvoie un miroir.

4. On se demandera peut-être comment ferait donc le tigre s'il n'avait pas affaire aux chasseurs, puisque sa manière accoutumée (*sa nature*) est d'avoir ainsi ses petits comme dans une bouteille. Je n'ai pas de réponse.

5. Qu'est-ce que cela veut dire? Le latin de la note jointe au texte arménien n'est pas beaucoup plus clair. Faut-il

après les observations rassemblées ici afin d'introduire encore une fois ce sujet [1]. Il s'agissait de renouveler les principaux souvenirs, pour aider à l'interprétation de quelques monuments où le *Bestiaire* a guidé les sculpteurs ou les peintres. D'abord pour les peintures messines, reproduites précédemment (page 115), il est aisé de voir que le *Physiologus* n'y est rappelé qu'assez librement, mais avec certains traits principaux qui peuvent absolument se reconnaître. D'ailleurs je n'ai pas vu l'original, qui pouvait être déjà peu distinct lorsque fut exécuté le croquis publié par la *Revue archéologique*, et dont il ne reste probablement rien aujourd'hui. Puis ces représentations n'étaient pas dans une chapelle, et pouvaient ne se proposer qu'une allusion vague au symbolisme du *Bestiaire*.

Pour l'intérieur des églises, ce doit être autre chose la plupart du temps; et les exemples ne nous manquent pas entre le XI[e] siècle et le XIV[e]. Disons toutefois quelques mots d'une série analogue à celle de Metz. Grandidier [2] assure qu'avant 1685, deux piliers de la cathédrale de Strasbourg montraient ce qu'on va lire d'après lui (*Essais...*, p. 265) : « Un ours dirigeant une procession, avec un bénitier dans une main et un aspersoir dans l'autre. Il était suivi d'un loup porte-croix, et celui-ci d'un lièvre céroféraire. — Cochons et boucs venaient après, portant un renard mort. Au bas du brancard, entre les jambes des porteurs, paraissait une chienne qui tirait le cochon par la queue. — En face se trouvait un autel. On y voyait un calice découvert, devant lequel un cerf semblait célébrer la messe. Un âne à longues oreilles chantait l'évangile dans un livre tenu par un chat qui l'appuyait contre son front [3]. »

entendre : « On dit que cela se raconte aussi du lion ? »

Cet article n'a pas d'interprétation morale, et ne semble pas appartenir aux vieux Bestiaires.

1. Le Bestiaire arménien, relativement à ce qu'on pourrait appeler le *type primitif* (dans l'état actuel de nos connaissances), a bien la mine d'être écourté d'une part, en même temps qu'allongé de l'autre; c'est-à-dire que divers articles fondamentaux y manquent, comme l'*ibis* (*Mélanges*, t. II, p. 203, sv.), et la *foulque* (*ibid.*, t. III, p. 209, sv.) ou le *héron*, l'*hyène* (*ibid.*, t. III, p. 204, sv.), l'*autruche* (*ibid.*, t. III, p. 258, svv.), la *salamandre* (*ibid.*, t. III, p. 272) ou les trois jeunes Hébreux de Babylone, l'*éléphant* (*ibid.*, t. IV, p. 57-59), etc. Cf. *suprà*, pl. XI (*Olifant*, etc.), p. 135.

Aussi se tromperait-on beaucoup à penser que pour un si mince extrait, j'eusse épuisé toutes les citations de SS. Pères qui attestent le crédit du *Physiologus* durant de longs siècles. Il ne s'agissait que de prescrire, par appel suffisamment valable, contre une prétendue sentence qui paraissait le reléguer entre les vieilleries purement baroques, et à peine dignes du nom de curiosité historique, si ce n'est comme danger pour le grand et vrai symbolisme.

Assurément le symbolisme a mieux à faire, mais il ne faut point prêter à croire que de grands écrivains ecclésiastiques ne soient pas en cause dans ce débat; que s'ils y ont pris part, tout n'était donc pas à mépriser en cela; et l'occasion ou l'histoire de leur entraînement valaient au moins la peine d'être étudiées.

2. Il est trop juste de déclarer avant tout que je n'ai jamais visité Strasbourg, et que Grandidier ne paraît point infaillible dans ses interprétations de la statuaire alsacienne. Mais il cite divers témoignages qu'on ne peut guère écarter.

3 Voici comment l'*Hortus deliciarum* (fol. 230, v°) distribue les qualités typiques parmi les animaux : Le char de l'Avarice est traîné par deux bêtes (Fraude et Ambition); ce sont le renard (*Fraus est vulpis*) et le lion (*Ambitio est leo*).

« Avaritia dicit :

« Lingo fraude, dolo; vel vi, sectans lucra, rodo. »

Autour de ce char, six bustes humains à tête d'animal sont expliqués ainsi : — Pourceau : « Sorditas est sus; male » vivit sordida cultu... avaritia. » — Vautour : « Philargy- » ria, id est incontinens appetitus acquirendi, est vultur; » gaudet de morte propinqui... avaritia. » — Chien : « Te- » nacitas latrans ut (*est?*) canis; male parta, tenax, male » servat... avaritia. » — Loup : « Rapacitas est lupus; rapit » omnia nec satiatur... avaritia. » — Ours : « Violentia est » ursus; terret clamore minisque... avaritia. » — Bœuf : « Fames acquirendi est bos; fœnum (*lucrum*) mundi vorat » ut bos... avaritia. » Un jeu de mots sur *fœnus* et *fœnum* paraît bien faire le fond de cette dernière allégorie.

Le char de la Miséricorde est traîné par :

Un agneau : « Carnem, lanam, res det »; et une colombe : « Condoleat gemitu mens. »

Chez Boèce (*De consolat.*, libr. IV, pros. 3), l'avarice est le *loup*, l'esprit de querelle est le *chien*, l'esprit de fraude le *renard*, la colère le *lion*, la timidité le *cerf*, la sottise l'*âne*, l'inconstance les *oiseaux*, l'impudicité le *porc*.

Le P. Arth. Martin en a publié d'autres du XV[e] siècle, dans les *Mélanges*, I[re] série, t. II, p. 21-33; et M[me] Félicie d'Ayzac s'était appliquée à des questions fort semblables avant que mon premier travail fût mis au jour. Mais tout cela se réclame de symbolismes plus ou moins individuels, comme la *Clef de Méliton*, ou ses prétendus commentaires

Voici qui est plus sérieux et provient, si je ne me trompe, de la cathédrale de Chartres [1].

Il ne faut pas grand effort d'imagination pour y reconnaître l'arbre *paradexion* [2],



ou *peridexion*, autour duquel se groupent les colombes bien avisées; tandis que le dragon infernal rôde et guette pour les trouver hors de l'abri qui lui est inaccessible. Les dragons sont à terre, et se tiennent dans une espèce de buisson dont les feuilles sont presque toutes assez différentes de celles qu'on voit sur les branches où perchent les colombes en se nourrissant du fruit de l'arbre.

Cette histoire des colombes d'Inde était déjà rapportée par saint Eustathe [3], et Philippe de Thaun [4] en parle dans son *Bestiaire* rimé. J'emprunterai à ce dernier quelques vers seulement, parce que son texte ne paraît pas très-bien établi; et d'ailleurs Guillaume le Normand peut le suppléer [5] :

« En Ynde uns arbres est
Dunt li fruiz si dulz est
Ke tut le vunt requere
Li colum de la terre.
. . . .

. . . .
Seignurs, ben nus gardum
Encunstre cest dragun;
Ensemble nus tenum,
Cest arbre cultivum.

Bon est a abiter
Ensembre pur urer;
Deu devum aurer
E forement mercier,
Etc. »

Pareille sculpture, avec l'interprétation qu'on vient de voir, ne convenait pas mal à une cathédrale. Je crois qu'il y a trace de ce symbolisme dans les émaux de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Le P. A. Martin les a publiés dans la Ire série des

qui ne se rejoignent avec lui qu'à force de battre les buissons au petit bonheur. Une base générale, et pour ainsi dire scientifique, exigeait quelque livre dont la notoriété fût établie durant plusieurs siècles pour diverses contrées.

1. Répétons, au besoin, qu'il est fort malaisé de constater sûrement les sources où le P. A. Martin avait puisé çà et là. Ses dessins ne relatent presque jamais l'origine d'une manière bien reconnaissable; et le plus souvent même nul signe ne met sur la trace. Il comptait sur je ne sais quelle puissance de souvenir que j'ai pourtant vue en défaut plus d'une fois, quand il était plein de vie et de santé. Que l'on juge ce qu'en peut dire, quatorze ans après sa mort, celui qui n'avait presque jamais accompagné des pérégrinations si variées et parfois très-lointaines !

2. Cf. *suprà*, h. t., p. 134; et *Mélanges*, t. III, p. 275-288.

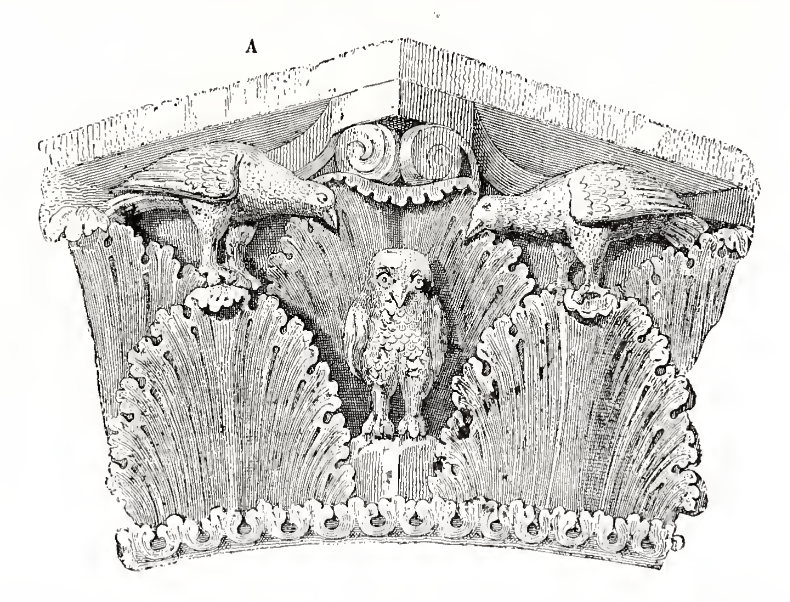
3. *In Hexaemer*. (*Bibl. PP.*, t. XXVII, p. 30).

4. Éd. Thomas Wright, p. 118.

5. *Mélanges, loc. cit.*, 285, 100.

Mélanges, t. I, pl. XLIII. Peut-être rencontrerait-on des faits analogues dans diverses églises; il suffit de mettre le lecteur sur la trace de ce symbolisme.

Voici (A) un chapiteau historié du Mans, dans la nef septentrionale, qui rappelle bien



la miniature publiée avec l'article du NYCTICORAX ou hibou (*Mélanges*, Ire série, t. I, p. 169). Les oiseaux de jour qui se moquent de lui[1] sont, comme on l'a vu, les nations insultant à l'aveuglement volontaire des Juifs. Philippe de Thaun en parle de la sorte :

« Oisel est nocturnals,
E cante cuntre mals ;
Fresaie l'apelum
En franceise raisun
. . . .
Fresaie signefie
Judeus en ceste vie :
Que quant li creaturs
Les volt mettre a luurs,
E il les volt salver
E de mort delivrer,
Ne l'voldrent recuillir,
Ne ses cumanz oïr.
Distrent ne aveient rei
Ne mais Cesar, en crai!
Pur ceo Deu les lassa
E a nus repaira.
. . . .
. . . .
Li Juev se esloignerent
Quant Deu crucifierent,
Nus sumes aprismed (*approchés*)
E cristien baptizet. Etc. »
(Cf. *suprà*, p. 122, § VII.)

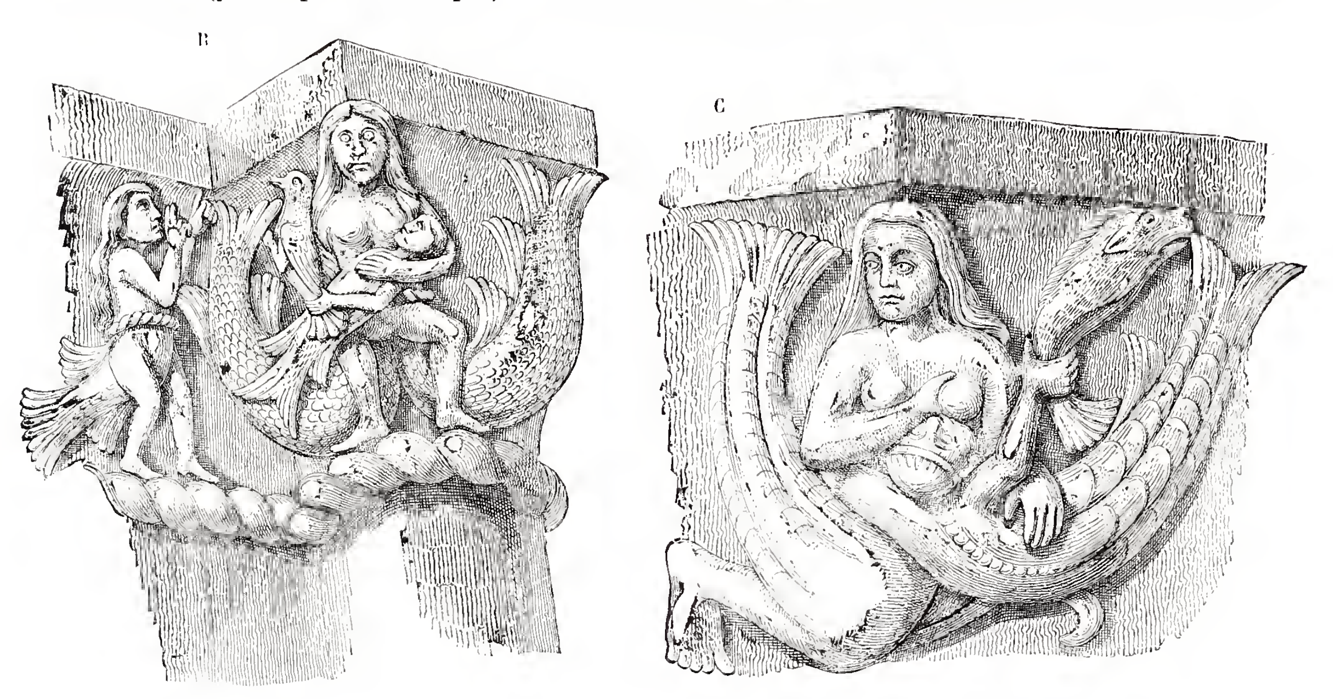
N'allez pas imaginer que le chapiteau gravé ici soit une curiosité quasi introuvable dans les églises; la chouette se rencontre assez fréquemment dans le sanctuaire même. Là, pour mieux édifier ceux qui douteraient que ce fût une représentation symbolique, elle est presque toujours placée du côté de l'épître, c'est-à-dire au midi des églises bien orientées. Or on sait que les leçons de l'Ancien Testament ne se lisent jamais à la messe que du côté de l'épître. Cette distinction est d'ailleurs marquée constamment dans la liturgie par la lecture de l'évangile du côté du nord (supposé, s'entend, l'orientation normale de l'édifice). Les vieux interprètes s'accordent à nous dire que cela signifie Notre-Seigneur laissant les Juifs à leur aveuglement volontaire; et transférant la lumière de la vraie foi aux nations qui avaient jusque-là vécu dans les ténèbres. Aussi, dans les offices solennels, le diacre portant l'évangéliaire (ou le missel) est accompagné de deux flambeaux, et se tourne directement vers le nord quand il chante l'évangile.

1. Vinc. Bellovac. *Spec. natural.*, XVI, 101 : « Nycticorax » dicitur noctis corvus. Lucifuga enim est, et nocte cibos » suos quærit ; nam si de die volaret, a ceteris avibus im- » peteretur. » Cela est d'ailleurs bien connu.

Pour plus de clarté, je remets sous les yeux du lecteur un dessin du *nycticorax* copié au *British Museum* (Harley., n° 4751) par le P. A. Martin. On y reconnaît mieux que dans notre chapiteau la passiveté malheureuse à laquelle se trouve réduit le hibou durant le jour, et la gaieté agressive des oisillons qui se rassemblent pour berner cette pauvre bête alors désarmée. Ce ne laisse pas d'être une peinture assez vraie des taquineries populaires contre les Juifs; sauf observations historiques, qui ne seraient point ici à leur place, sur les fureurs dont les Juifs furent plusieurs fois victimes pendant le moyen âge.



Sans prétendre faire un dépouillement considérable des matériaux que la sculpture ecclésiastique renferme pour constater l'usage du Bestiaire, il importe de citer plusieurs monuments afin d'encourager les recherches ultérieures. Voici deux sirènes sur des chapiteaux sculptés : l'un, B, dans la cathédrale de Fribourg en Brisgau; l'autre, C, à celle de Bâle. Convenons que leur rôle, leur forme même, n'y sont pas absolument ce que dit le *Physiologus*, ou ceux qui le suivent de près [1]. En somme, c'est l'animal redoutable (y compris la harpie) dont parlait si fréquemment l'antiquité, mais dont les



auteurs chrétiens avaient fait une application aux dangers de la vie du monde. Je pense qu'en cet endroit la signification de la sirène se restreint à une leçon générale un peu vague, mais non moins utile en soi, parce qu'elle se rapporte à tous les genres de séduction qui peuvent entraîner le cœur humain [2]. Dans ce *sirénean* allaité par sa mère,

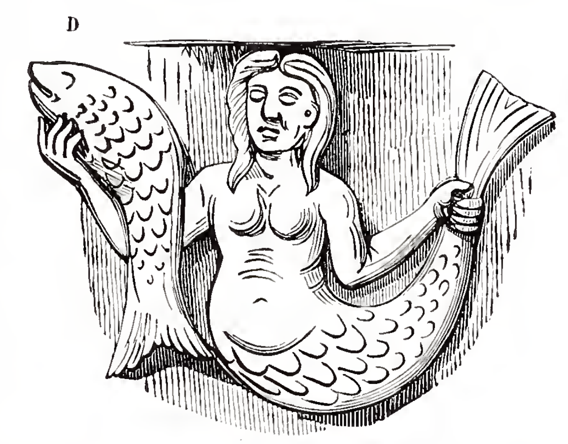
1. Cf. De Rossi, *Bolletino di archeologia cristiana*, 1863, n° 5. — *Spec. Eccles.*, fol. 46, v°, *in Septuagesima.*

2. Souvent la sirène du moyen âge tient miroir et peigne, comme pour s'armer de toutes ses ressources dans l'at-

et qui tient en main un poisson ou un oiseau, n'avait-on pas en vue les conseils du livre des *Proverbes* (I, 10, sqq.)? « *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.* » Et plus loin (VII, 23) : « *Velut si avis festinet ad laqueum, et nescit quòd de periculo animæ illius agitur* [1]. » Le poisson ou l'oiseau qui semble glisser dans la main pourrait bien annoncer la rapidité fugitive du plaisir, qui laisse l'homme dépourvu au bout d'un instant, sans autre reste que le remords et le péché. Car il ne paraît pas que le sculpteur ait voulu par là faire à la volupté quelque application de ce qui est dit dans les *Proverbes* encore, pour la responsabilité financière (*Prov.* VI, 5) : « Tire-toi vite du mauvais pas où tu t'es risqué.... Comme l'oiseau qui échappe au piége de l'oiseleur. » Évidemment ce n'est ni l'enfant, ni sa mère, qui prétendent nous donner ici des conseils directs ; leur intention est plutôt de machiner notre ruine.

Pour la sirène mâle ou femelle, avec deux queues, l'antiquité connaissait cela ; et paraît s'en être servie pour représenter *Glaucus* dans les médailles de Cumes [2]. On voit même Scylla tenant un poisson qui a l'air d'être le *glaucus* (squale, Rondelet?) ; soit à cause des pêches de Cumes et de Sorrente, soit pour exprimer ses amours mythologiques avec ce prétendu demi-dieu. Mais les sculpteurs de Bâle et de Fribourg en Brisgau ont ajouté deux jambes humaines aux deux queues de poisson ; à peu près comme certains monuments de l'ancienne Grèce nous montrent dans les Centaures un homme complet auquel on surajoute un arrière-train de cheval.

D



Du reste, nous avons un autre chapiteau (D) d'Arles (au cloître de Saint-Trophime), qui donne à la sirène sa tournure la plus ordinaire, celle qu'Horace lui reconnaît, par exemple, bien que les deux queues se retrouvent ailleurs encore. Ici, comme dans d'autres monuments, elle relève sa queue d'une main, de façon à faire suggérer parfois l'idée d'un éventail qu'elle agiterait coquettement. Quant au poisson, puisqu'il s'agit d'un habitant des eaux, pareilles prises ne sont que la conséquence d'une première hypothèse ; d'autant que plusieurs symbolistes voient dans les poissons de la mer une image des pécheurs [3]. C'est ainsi qu'on trouve la sirène dans un des carrelages recueillis par le P. Arthur Martin (*Mélanges d'archéol.*, IIe série, pl. CCXI ; et ci-dessus, p. 127). Mais nous aurons à revenir sur ce sujet.

taque. Aussi M. Paulin Pâris (*Mss. français de la Biblioth. du roi*, t. VII, p. 22) signale-t-il très-utilement une miniature du XIVe siècle, où le diable exhorte la femme à se peigner et mirer.

1. Dans le même chapitre aussi, le Saint-Esprit met la jeunesse en garde contre la femme folle : « Dic Sapientiæ, soror mea...; ut custodiat te a muliere extranea, et ab » aliena, quæ verba sua dulcia facit... Ecce occurrit... mu» lier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas; » garrula et vaga, quietis impatiens, nec valens in domo » consistere pedibus suis : nunc foris, nunc in plateis, » nunc juxta angulos insidians. Apprehensumque deosculatur juvenem et procaci vultu blanditur, dicens :... » Veni inebriemur uberibus... Irretivit eum multis ser» monibus, et blanditiis labiorum protraxit illum. Statim » eam sequitur quasi bos ductus ad victimam, et quasi » agnus lasciviens, et ignorans quòd ad vincula stultus » trahatur, donec transfigat sagitta jecur ejus. » (*Prov.*, VII, 4-23.)

Si la flèche ne paraît guère entre les mains de la sirène au moyen âge, elle a souvent un couteau, comme pour éventrer le poisson.

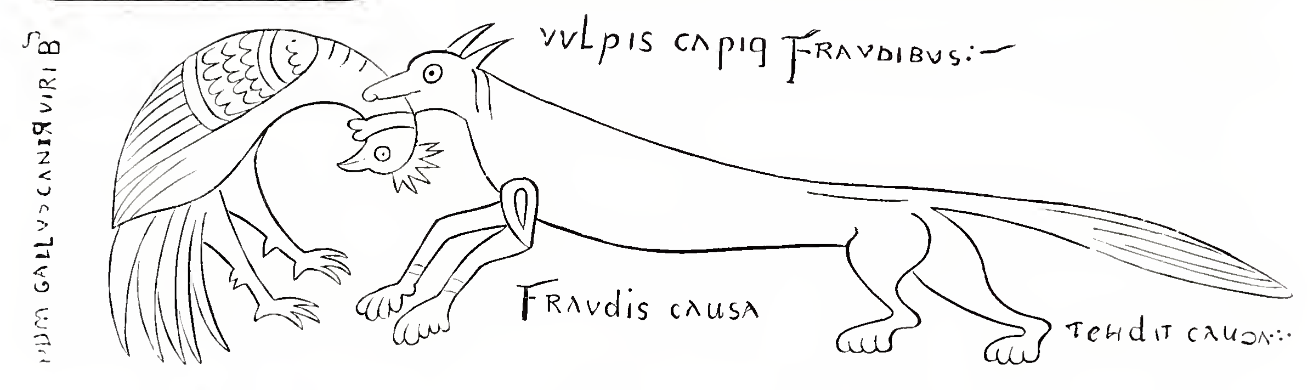
2. C'est du moins l'opinion du docte C. Cavedoni dans son *Spicilegio numismatico*, p. 14.

3. Cf. H. Laurete, *Sylva allegoriarum*. Disons à ce propos que Laurete a du bon, mais qu'une étude attentive des SS. Pères vaut encore mieux. Car recueillir les dépositions n'est pas toute la tâche, cet ensemble fût-il complet; res-

Le renard paraît, entre autres églises, dans un carrelage de Westminster, je crois.



L'ensemble de la composition se trouve dans la IIe série des *Mélanges*, pl. CXCIX; et l'on n'en verra ici qu'un élément qui suffit à faire comprendre l'intention de l'artiste. Le *Bestiaire* dit bien que *Golpiz* vit volontiers « de gelines et de chapons ». Cependant on ne lui prête pas le plus souvent d'être fatal aux coqs d'une façon particulière [1]. Les Anglais peuvent avoir pourtant appuyé de ce côté, par quelque malice contre la France (le coq gaulois). Une miniature aussi (mais espagnole)



du *British Museum* représente notre malin quadrupède étranglant le chef d'une basse-cour. Bien plus, pour qu'on ne s'y trompe pas, la légende dit :

« Dum gallus canit viribus,
Vulpis capitur fraudibus.
Fraudis causa tendit caudam. Etc. »

Je n'ai pas le reste du texte, mais évidemment il y avait là-dessus quelque petit poëme qui courait les écoles, au moins dans l'Espagne [2]. Suppléons-y jusqu'à un certain point par les œuvres poétiques d'Hildebert du Mans (*Opp.*, p. 175) :

« In terram, fusam se tendit atque supinam;
Et quasi mortua sit, flamina nulla trahit.
Cornix aut ater corvus putat esse cadaver;
Insidet ut comedat, morsibus excoriat.
Illa (*vulpes*) levis surgit, subitoque volatile sumit,
Dentibus; et tristem reddit, edendo, vicem.
Sic cum fraude viri sunt vulpis nomine digni,
Quales hoc plures tempore sunt homines. »

J'aurais pu donner, pour l'ibis [3] (cigoine, comme dit Philippe de Thaun), un cha-

terait encore à les classer, en pesant ce que vaut chaque témoin. Ce n'est pas simple calcul de majorité numérique.

1. Cf. *Bibl. de l'École des chartes*, 2e série, t. IV, p. 230, svv.

2. Le vieux manuscrit espagnol veut qu'on reconnaisse les hérétiques dans l'astuce pernicieuse de ce carnassier. « Simplex semper domum habitat; hæreticus vero in fovea » est tanquam fraudulenta vulpes, gallinæ illi evangelicæ » dolum semper intendens de qua scriptum est (Matth. XXIII, 37) : « Quoties volui, etc.» Alb. Dürer, dans les *Heures* de Maximilien, peint la tentation par un renard qui joue du flageolet devant le coq et ses poules.

3. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 201, 207. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 364. — Petr. Damian. opusc. LII, cap. 19 (*Opp.* t. III, p. 818, sq.).— *Bibl. PP.*, t. XII, p. 330.

Le Bestiaire arménien n'accorde aucune place à cet oiseau figuré dans notre planche X, ni à son contraire (pl. IX, *Oysel ke mangue le bon peisun*). Mais Hérodote et Strabon lui avaient donné une réputation d'ophioctone. Cf. *Revue Britannique*, août 1850, p. 452-455. — Etc.

Pierre de Riga, dans ses Suppléments au *Lévitique*, parle aussi de notre bête, lui donnant un symbolisme qui n'est pas celui du *Physiologus :*

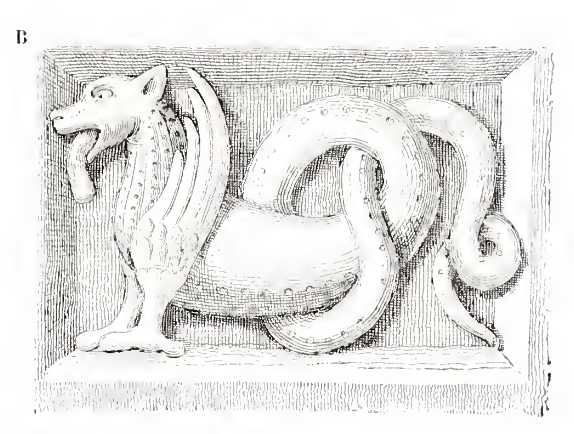
« Rostrum grande gerens, nulli volucrum nocet ybis;
Sed colubres rostro diripit, ore vorat.
Sic multi nolunt alios turbare, sed in se
Crudeles, mortis dira venena bibunt. »

piteau de l'église d'Avénières près de Laval (aujourd'hui annexée à la ville)[1]. Mais il a été gravé passablement dans le *Recueil des séances générales tenues à Lille, en 1845, par la Société française pour la conservation des monuments historiques* (Caen, 1846, p. 144). M. de Caumont, qui avait communiqué ce dessin à l'assemblée, déclare qu'il l'a retrouvé dans plusieurs églises romanes, et ne paraît pas soupçonner le sens de la sculpture, quoiqu'il la tienne pour probablement symbolique. Qui connaît le *Bestiaire*, n'hésitera pas à comprendre que c'est l'animal impur et paresseux, hors d'état de nager ou de voler habituellement. En conséquence, il ne se nourrit guère que de charogne échouée sur la plage ; et figure le mauvais chrétien qui vit des œuvres de la chair, au lieu des *esperitex viandes* qu'on trouve *ès hautes aighes*. A propos de quoi le *Physiologus* recommande aux fidèles la prière et les bonnes œuvres, sans lesquelles il n'est pas de vrai christianisme.

Les têtes de mort becquetées par l'oiseau sur le chapiteau d'Avénières correspondent assez bien au cadavre qui est son partage dans les miniatures (cf. *suprà*. pl. X), dont plusieurs ont été publiées déjà dans le 2e volume des *Mélanges*, Ire série. La gravure en question (vis-à-vis de la page 127) renferme aussi la sirène et le hérisson, tirés du même manuscrit.

Autres applications encore, sans préjudice pour l'avenir : c'est un abrégé du *Bestiaire*, sculpté à l'intérieur même de l'abside dans l'église de la Charité-sur-Loire ; comme si l'on avait voulu arborer cet enseignement aux yeux de tout le peuple pendant la célébration des offices. Afin de lui donner encore plus d'importance, on y a fait figurer l'Agneau triomphateur, qui occupe à peu près le centre. Je crois suivre la série des bas-reliefs, de gauche à droite.


A


B

Le premier animal (A), en dépit de l'aile qui surmonte son épaule, peut être le lion (si ce n'est la panthère). C'est par lui que débutent tous les vieux Bestiaires, et il

1. Au pourtour du chœur, du côté de l'épître. Cf. *Magasin pittoresque*, 1854, p. 384.

Voici quelque chose de ce qu'en dit Philippe de Thaun :

« Ibex d'oisel est nun
Que eigoine apelum ;
D'Égipte vint, del Nil,
Mult parest beste vil.
. . . .
Nen ose en eve entrer,
Ki ne set pas noer.
. . . .
Le mort peissun pullent,
Culovres et vermine,
Serpenz e salvagine,
De tel cose est sa vie.
Etc. »

Je pense voir aussi un ibis dans les émaux de la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle (*Mélanges*, Ire série, t. I, pl. XLIII). Du moins est-ce tout à fait l'aspect que donne à cet animal le manuscrit 193, *fonds N.-D*, à la Bibliothèque

se trouve à la Charité, en tête de la ligne à gauche. Au surplus, lion ou panthère figurent également Notre-Seigneur, et sont animaux bondissants.

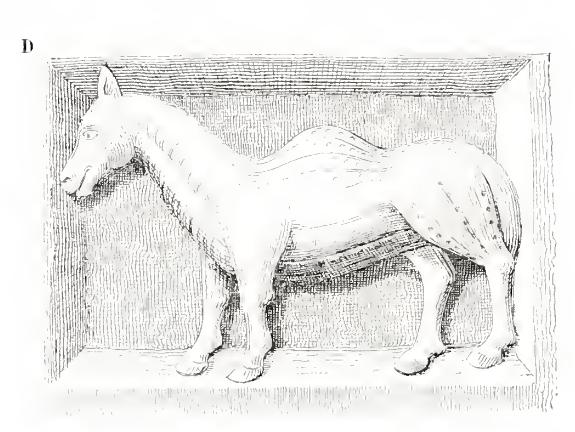
Celui qui vient après (B) a les formes fantastiques que le moyen âge donne parfois à des serpents de diverses espèces. Je n'oserais en faire un griffon, parce que les rédactions anciennes du *Physiologus* n'admettent guère ce monstre [1]. Pour basilic ou dragon analogues à ce que le moyen âge français appelle *cocatrix* ou *ichneumon*, ce pourrait bien l'être (cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, pl. XIX, fig. O; pl. XXI, fig. AT, et AV; pl. XXII, fig. BA et BI; pl. XXV, fig. CG, CH, CO, CQ, etc.). Si c'était le dragon, seul ennemi de la panthère, on comprendrait d'autant mieux pourquoi il lui fait face, et tire la langue en tordant sa queue repliée sur elle-même. Sachons que saint Grégoire le Grand dit du dragon : « Il rampe, marche, vole et nage. »

La bête à deux chefs (C) doit être, si je ne me trompe, l'hyène [2], qui, d'après le *Physiologus*, change de sexe, soit à volonté, soit à un certain moment de sa vie; ou

C



D



même réunit habituellement les deux sexes, comme un hermaphrodite. Aussi le *Bestiaire* lui applique-t-il ce texte de l'Écriture : « *Vir duplex inconstans est in omnibus viis suis* » ; et cet autre, « *Non potestis duobus dominis servire.* » Nous verrons bientôt e l'hyène se rencontre aussi sous une forme un peu différente.

La bête bossue (D) qui occupe le troisième rang suggère l'idée d'un chameau; mais le *Physiologus* n'accorde aucune place, que je sache, à cet animal. Ne serait-ce pas l'onagre qu'on a voulu nous représenter? Les riverains de la Loire ne pouvaient guère le copier d'après nature; et, comme pour plusieurs autres, il leur fallait s'aider de souvenirs quelconques et d'un peu de fantaisie. L'onagre ou âne sauvage était censé représenter le diable d'une part, et en même temps l'époque de la nouvelle loi [3], ou même l'approche du jugement dernier. Donnons un extrait de ce qu'en dit Philippe de Thaun (p. 106, sv.); tout en rappelant notre suite aux gravures déjà publiées dans la première série des *Mélanges*, et qui représente l'âne sauvage, le singe et l'ibex (*ibis*) ou héron (pl. XI) :

du roi, ancienne cote. Ce semble bien être le héron du *Mantic uttaïr* (traduction de M. Garcin, p. 53).

1. Cf. *Mélanges d'archéologie...*, Ire série, t. II, p. 226, sv. — Isidor. Hispal. *Opp.* t. IV, p. 55. — *Bibl. PP.*, t. XXIV, p. 1170, et 1283; t. XVII, p. 122; et t. XII, p. 329.

Le griffon, avec ou sans ailes, est facilement échangé contre le lion, surtout dans l'héraldique allemande.

2. *Mélanges*, *ibid.*, t. III, p. 203-207. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 361. — Petr. Damian. opusc. LII, cap. 19 (*Opp.* t. III, p. 819). — *Bibl. PP.*, t. III, p. 54. — *Museo Borbonico*, t. VII (pl. VIII, p. 7).

3. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 224-229. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 346, sq., et 379. — Petr. Damian. opusc. LII, cap. 23 (*Opp.* t. III, p. 822). — *Bibl. PP.*, t. XXIV, p. 1439; et t. VI, p. 832.

On peut voir aussi les diverses figures de ces animaux.

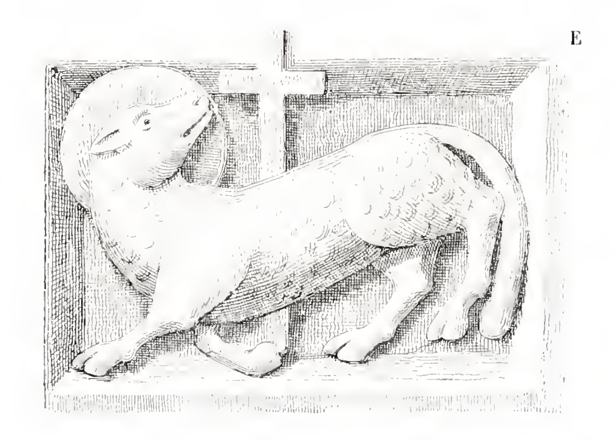
« Onager par raisun
Asne salvage ad nun,
D'icest en sun escrit
Physiologus dit :
Quant marz ad en sun curs
Parfait xx. e v. jurs,
Lors cel jur del meis
Rechane duze feiz,
E la nuit ensement;

Par cest ordenement
Que icele saisun
Est equinoctium.
. . . .
. . . .
Onager signefie
Diable en ceste vie
. . . .
. . . .

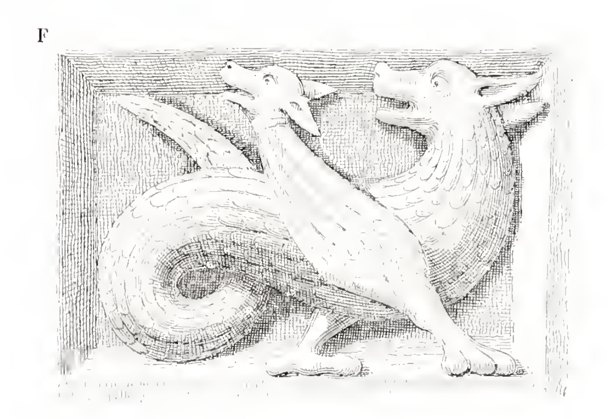
Bone gent par raisun
Ki en luur irunt
E od Deu regnerunt.
. . . .
. . . .
Et *equinoctium*
Ceo est de must reisun
Qu'aprof le jujement
Senz nul redutement. Etc. »

Si ce symbolisme paraît admissible dans l'œuvre du sculpteur de la Charité, il deviendra plus facile de comprendre pourquoi l'Agneau triomphateur vient après l'âne sauvage qui se plaint de voir arriver la pleine lumière de l'Évangile, ou le triomphe définitif de Notre-Seigneur avec ses saints dans l'éternité bienheureuse.

E



F



Que ferons-nous du reptile ailé (F) qui suit l'Agneau? Le *Bestiaire* nous laisse le choix entre la vipère (vuivre [1]), l'aspic ou le basilic [2], la salamandre et les serpents quelconques [3] (woutre, tiris, etc.). Car les divers manuscrits du *Physiologus* ont décomposé parfois en plusieurs articles les deux ou trois propriétés attribuées au serpent. En ce cas, pour ne pas rester à court d'inventions, les dessinateurs trouvent moyen de nous montrer des reptiles doués de pattes, d'ailes et autres appendices merveilleux [4].

L'oiseau qui semble becqueter à terre (G, p. 148) me paraît être la *fulica* [5], qui est tout

1. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 134-136; et *suprà*, h. t., p. 97 (serpent d'airain).

Les planches du tome II, dans la première série des *Mélanges*, feraient voir combien les diverses espèces de serpents s'accommodent, au moyen âge, des interprétations que nous proposons ici.

2. Cf. *Mélanges*, t. II, p. 147-155; et p. 213-215.

3. Cf. *ibid.*, p. 143-145; et 217-220; *ibid.*, t. IV, p. 68 et sv.

4. Cf. *ibid.*, t. II, pl. XIX, fig. G, H, O; pl. XXI, fig. AL, AN, AT, AV; pl. XXII, fig. BG; pl. XXV, fig. CG, CH, CL, CO, CQ, CR.

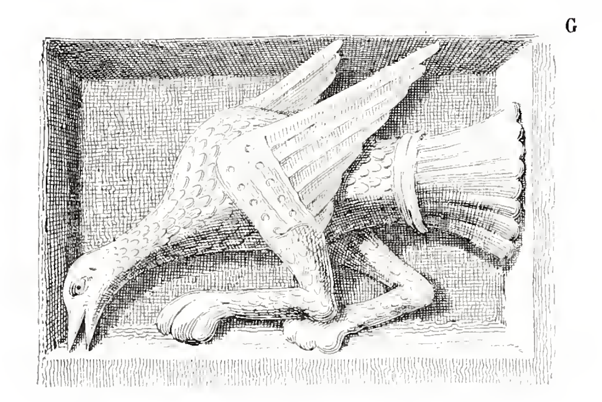
Il y a même mieux, puisque dans la planche XXVII on donne au *charadrius* et à la *serra* un aspect hybride où reptile et volatile sont fondus ensemble. Ainsi on ne doit pas s'attendre à des types bien nets ou fixés de commun accord entre les artistes. Le sculpteur surtout avait une excuse dans le désir de tourner ses animaux en motifs d'ornementation.

5. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 208-211. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 366. — Petr. Damian. opusc. cit., cap. 18 (*Opp.* t. III, p. 826; et 817, sq.)—*Bibl. PP.*, t. XVIII, p. 248. — Ildefons., *De itinere deserti*, cap. LIX (PP. toletanor. *Opp.*, t. I, p. 247).

Cet oiseau se trouve quelquefois nommé *herodius*, quoique les miniatures n'en fassent presque jamais un échassier, mais plutôt quelque chose comme un palmipède. La *fulica* est peut-être représentée dans le *Mantic uttaïr* par l'animal que M. Garcin de Tassy nomme canard (p. 46). Mais, supposé même que ce fût là un souvenir persan de l'antique *Bestiaire*, son symbolisme primitif se serait perdu dans la patrie de Tatien; car l'oiseau aquatique n'y est guère loué pour son genre de vie. Quant au héron, qui indique plutôt l'oiseau lâche et quasi fainéant, dont la vie se passe sur le bord des eaux où il n'entre qu'à mi-jambes,

l'opposé de l'ibis. Que ce soit un goëland, une mouette, un alcyon ou autre, ce n'est pas l'important. Il passe pour ne jamais goûter à nul aliment grossier, et pour se tenir retiré en des lieux tranquilles. Aussi en fait-on le modèle du chrétien qui évite

G



H



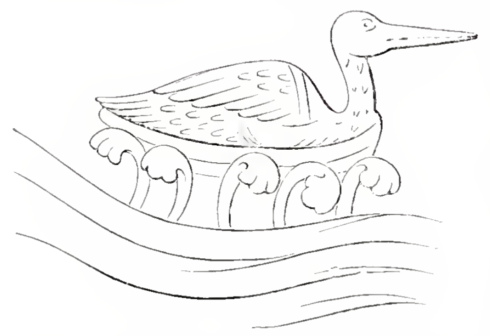
les enseignements dangereux et les distractions périlleuses, qui même se voue à une vie solitaire et mortifiée loin du monde (cf. *Mélanges*, I[re] série, t. III, p. 208, svv.; — *Spicil. Solesm.*, *loc. cit.*, p. 366).

Philippe de Thaun, dans son *Bestiaire* anglo-normand, le dépeint et l'explique en ces termes (éd. Th. Wright, p. 122, sv.) :

« Fullica est volable (*volatile*)
Et oisel entendable (*sensé*)
. . . .
De honeste pulture (pasture?),
De caruine (caroine?) n'ad cure;
E cel lui (liu?) volt maneir
U il pais pot aveir.
. . . .
. . . .

Oisel de tel baillie
Saint home signefie
Ki onestement vit,
. . . .
Ki carn laisse à mangier
Pur sa charn acastier;
E ki pur ben urer,
Sultivement volt ester.
Etc. »

J'en répète, à tout hasard, une miniature copiée au *British Museum;* en rappelant de nouveau que les types zoologiques étaient mal déterminés pour les dessinateurs du moyen âge.



M. Anatole Dauvergne, qui a beaucoup visité le Languedoc en artiste attentif, m'écrivait sur la fin de 1860, que les voussures du porche de Morlaas, en Béarn, représentent vingt-six oies ou canards (foulques?), au-dessous des vieillards de l'Apocalypse qui célèbrent le triomphe de l'Agneau dans le ciel. Ne serait-ce pas le fidèle qui, par une vie rangée, se prépare aux joies célestes? Sa lettre me faisait remarquer, en outre, que les

sa nourriture se compose surtout des restes abandonnés près du rivage, ou des animaux assez maladroits pour ne pas tenir le large. Aussi devient-il le symbole du chrétien sans énergie, qui se laisse gouverner par son entourage. L'Europe ne connaissant guère l'ibis, on s'expliquera sans peine que nos artistes du moyen âge aient remplacé cet oiseau du Nil par quelqu'un des grands échassiers qui fréquentent chez nous les marais, le bord des fleuves, des lacs ou de la mer (flamants, hérons, grues, cigognes, etc.). Cf. *Mélanges*, I[re] série, t. II, p. 201, svv. — *Spicileg. Solesm.*, *loc. cit.*, p. 364. — *Suprà*, h. tom., p. 145. Les Arméniens paraissent l'avoir supprimé tout simplement, dans ce que nous avons de leur Bestiaire, et ce n'est pas leur seule omission.

cagots du Béarn et de la Navarre furent longtemps astreints à porter une patte de canard ou d'oie sur leurs vêtements. Le docte Pierre de Marca dit à ce sujet des choses curieuses (*Hist. de Béarn*, liv. I, chap. XVI); mais il ne paraît pas évident que cela ait rien à faire avec le *Physiologus*. Cependant les *cagots* étaient exclus de la société, même à l'église; et passaient pour avoir une origine suspecte, quant à la foi. Leur patte de palmipède voulait-elle dire qu'ils étaient relégués à part, ou spécialement tenus à suivre les prescriptions de l'Église, à cause de la surveillance que tout le monde exerçait sur eux pour les empêcher de se soustraire aux pratiques chrétiennes?

Après cet oiseau dans l'abside de la Charité-sur-Loire, nous trouvons l'éléphant (H, p. 148). Qui refuserait de reconnaître ce grand pachyderme, serait peu fait aux descriptions du moyen âge. Le manuscrit français en prose de l'Arsenal dit positivement : « Ceste beste porte 1 boel par devant, dont il mangue »; et plusieurs miniatures changent réellement la trompe en un boyau rétractile qui sort de sa bouche et s'étend jusqu'à terre [1]. L'espèce de sangle qui lui ceint le ventre rappelle la tour qu'on lui fait porter dans plusieurs manuscrits [2]; et la plante qu'il accoste pourrait bien être, ou la mandragore, ou l'appui que cet animal est censé se donner pour dormir [3].

Indiquons ici encore notre suite aux miniatures moralisées qui ont déjà paru dans la I[re] série de ces *Mélanges*. Parmi les planches de ce volume, une seule page gravée réunit à l'éléphant la salamandre et la tourterelle (pl. XI, vis-à-vis de la page 135).

Pour ne pas répéter ce que j'ai publié moi-même ailleurs, recourons encore à Philippe de Thaun, qui est peut-être le plus ancien traducteur du *Bestiaire* en une langue latine moderne (vers le XII[e] siècle), mais qui ne laissait déjà pas que de remanier le texte à sa guise [4], surtout quant à l'ordre des matières :

1. Cf. *Mélanges*, t. II, pl. XXV, fig. CS.

2. *Ibid.*

3. Cf. *ibid.*, t. IV, p. 55-63.— *Spic. Solesm.*, t. III, p. 364, sqq.— *Bibl. PP.*, t. VI, p. 832; t. XIII, p. 29; t. XV, p. 1234; t. XX, p. 1188 et 1759.

Au moment où je rédigeais ces pages, j'ai trouvé une quasi répétition de ce Bestiaire abrégé, dans une église lombarde. M. le comte Édouard Mella voulut bien m'envoyer de Verceil la photographie d'un portail vendu par le gouvernement italien en 1868, au détriment de l'évêché de Casal. Des sculptures vigoureuses y décorent les chapiteaux et le tympan; et la voussure supérieure du porche semble inspirée par les idées que suivait le sculpteur de la Charité-sur-Loire. Notre Agneau central y est remplacé par une croix pattée et fichée; et les huit ou dix sujets qui l'escortent sont séparés par des entrelacs. Pour ce que la loupe me permet d'y apercevoir, on y reconnaît les principales bêtes dont je viens de rendre raison dans notre basilique française; mais la représentation que j'en possède est trop petite pour m'autoriser à beaucoup insister sur les détails.

L'époque de ces sculptures (à Santa-Fede di Cavagnolo, non loin de Verrue) ne me semble pas bien éloignée de celle où l'église de la Charité-sur-Loire fut construite.

4. On y aperçoit déjà l'intention d'afficher un perfectionnement arbitraire, dans le désir de plier l'ancien *Physiologus* à de nouvelles classifications soi-disant savantes; et qui ne réussit pas à déguiser l'impertinence de son plan si l'on y veut bien regarder de près. Ainsi, à la suite de l'aspic (éd. Th. Wright, p. 103) on lit :

« Hæc sunt animalia
Gentes designantia
Per eorum opera,
Et ut quæque propriam
Conservant manieriam ;
. . . .
Et sequentes bestiæ
Sub dæmonis specie
Referuntur congrue. »

Or, la fourmi, le cerf, l'ichneumon (*hydrus*), la panthère, la licorne, le lion, etc., qui avaient précédé l'aspic, ne désignaient sûrement pas les Gentils; ni le diable n'est figuré par l'aigle, le phénix, la calandre, le pélican, etc., qui viennent après.

Ce n'est pas tout encore. Philippe de Thaun se pique d'autres subdivisions, à la manière d'un naturaliste méthodique (p. 74); et il ne les observe à peu près nullement :

« Liber iste bestiarius dicitur
Quia in primis de bestiis loquitur,
Et secundario de avibus;
Ad ultimam autem de lapidibus. »

De ces prétentions à la méthode sont nés les Bestiaires, Volucraires et Lapidaires, qui brodent à leur fantaisie un vieux texte sans cesse altéré par soustractions, amplifications, modifications de toute espèce, dans les détails comme dans l'ensemble.

« Une beste truvum
Que elefant apelum;
D'icest en sun escrit
Phisiologus dit :
Ele est beste entendable,
Nent suvent foünable;
E quant cel tens vendrat
Que ele foünerat,
Dune vait en Orient.
Sa femele od sai prent,
Tresque al Paraïs
U hum fud prime mis.
Iloc uns arbres est,
Mandragora ceo est,
Del fruit primerement
La femele enprent,
Pur son mâle enginner,
E si l'en fait manger;
. . . .
. . . .
Bestes de tel baillie
Eve, Adam signefie
Ki el saint Paraïs
Terrestre furent mis;
U li serpent entrat
Ki primes les temptat,
Par le fruit del pumer
Que il leur fist manger.
. . . .
Primes Eve en mangat,
Puis ad Adam dunat.
. . . .
. . . .
Quant diables out fait
Que Adam fud sustrait
De sun saint Paraïs,
U ert furmé e mis,
. . . .
E pur ceo li Fiz Dé
Vint de sa majesté;
E pur home charn prist,
En grant peine se mist. Etc. »

Je ne dois pas me laisser induire en tentation d'épisode à propos de la mandragore (*mandegloire*, *main de gloire*, etc.), sur laquelle charlatans et naturalistes ont fait assaut de contes. Le P. A. Martin en avait gravé une planche au sujet de l'éléphant, d'après les miniatures moralisées (avec *sermon* accompagnant toujours la *nature*, dans un petit cartel voisin), et doit l'avoir détruit pour n'importe quel motif qui ne m'a pas été confié; d'autant que même pendant la publication des *Mélanges*, nous avons été séparés un peu plus de deux ans. Pourquoi néanmoins ne pas dire en passant que cette plante est suspecte d'avoir usurpé quelques propriétés (largement embellies) du gin-seng si estimé des Chinois (*Panax quinquefolium*), et bien connu dans l'Inde?

Une faiblesse en amène d'autres. Comment donc dire tout à fait adieu au *Physiologus* si longtemps et si laborieusement couvé, quand nul espoir n'apparaît que les monuments figurés le remettent à l'étude? Qu'on me permette, par conséquent, d'accorder au moins un petit souvenir à la *pierre d'Inde* qui était censée bonne contre l'hydropisie [1]. Elle rappelle singulièrement la *pierre de serpent* des Tonkinois, si l'on veut bien admettre le témoignage d'un missionnaire jésuite écrivant au P. Cibot (*Lettres édifiantes et curieuses*, édition de 1781, t. XVI; *Mémoires de la Chine*, p. 215, sv.); en tout cas elle ressemble quelque peu à la pierre artificielle employée par les Chinois pour le soulagement des hydropiques, selon le P. d'Entrecolles (*ibid.*, t. XXII, p. 209, svv.). Les récits où je prétends reconnaître Tatien ne seraient donc pas trop méprisables, sous quelque aspect qu'on les considère!

STRASBOURG.

On voit que, tout en ramenant le *Bestiaire* sous les yeux du public, je ne veux pas du tout vider les nombreuses questions accessoires qui s'y rattachent, et qui ne laissent pourtant pas d'avoisiner plus d'une observation utile pour l'histoire d'autrefois. Il s'agissait uniquement de montrer par quelques exemples l'influence du *Physiologus* sur les artistes qui ont orné nos vieilles églises, et même pas si vieilles.

Ici se présenterait un autre problème historique qui ne laisse pas d'avoir son im-

1. Cf. *Mélanges d'archéologie, etc.*, t. IV, p. 70. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 370. Ce sont données de vieille date.

portance. Il semble tout à fait reçu aujourd'hui que l'architecture ogivale est le résultat d'une école nouvelle (laïque, dit-on) qui aurait changé presque tout à coup les données romanes longtemps maintenues par les constructeurs ecclésiastiques. Cette découverte (si découverte il y a) remonte à un article de M. Ch. Magnin, publié dans la *Revue des deux mondes* en 1832. A propos de la reine Nantichilde et de sa statue, l'habile critique (très-neuf toutefois en fait du moyen âge) développa une théorie spécieuse de M. D. Ramée (volontiers affirmatif jusqu'au paradoxe), laquelle a fait son chemin depuis lors. On y rattache la franc-maçonnerie primitive ou secondaire au moyen d'une opposition entre les ouvriers des cathédrales et le clergé, qu'ils étaient censés ne servir qu'en sournois. Qui voudra y regarder bien attentivement, s'apercevrait sans peine qu'il y a là un mélange de faux et de vrai fort commode pour ceux qui se hâtent de conclure en sautant par-dessus les difficultés. En cette disposition d'esprit, on admet d'emblée ce qui plaît, et l'on écarte résolûment ce qui gêne; jusqu'à ce que la science boiteuse ait achevé ses lentes explorations.

Or l'affaire s'embrouille un peu davantage si l'on considère que le *Physiologus* a des origines fâcheuses, et qu'il se trouve précisément rappelé dans les églises du XIe siècle et du XIIe. Ce serait matière à dire que les artistes de cette époque étaient déjà en intelligence secrète avec le manichéisme, qui préparait dès lors l'explosion de l'hérésie albigeoise [1]. La preuve n'est pas décisive assurément, et il est permis de croire que le *Bestiaire* plus ou moins corrigé s'employait de bonne foi comme manuel utile. Plusieurs enseignements perfides y avaient été modifiés; d'autres étaient si loin de l'époque qui les avait jadis répandus, que les esprits n'en comprenaient plus le venin. Les vieux manuscrits de Berne qui nous ont servi à constituer le texte latin proviennent de Saint-Benoît-sur-Loire; et l'église de la Charité, qui place un résumé du Bestiaire dans son abside, appartenait aux bénédictins. C'est aux clunistes encore que saint Bernard reproche les représentations d'animaux multipliées dans le sanctuaire ou dans les cloîtres. Les chapitres ne faisaient pas mieux, comme on peut le voir dans les échantillons de cathédrales déjà donnés ou qui viendront incessamment.

Il y aurait donc à modifier l'histoire prétendue de la lutte entre les maçons ou tailleurs de pierre et le clergé, si l'on veut faire entrer en compte ces matériaux qui ont leur valeur. Comme ce serait de quoi rédiger plus d'un volume, on voudra bien m'excuser lorsque je me contente d'une indication sommaire en passant. Il en résulte au moins que le *Physiologus* confine à plus d'une considération historique et théologique qui n'a pas été suffisamment appréciée. C'est ce que je tenais surtout à mettre en saillie, pour montrer que je ne m'y étais pas laissé prendre à l'étourdie comme mouche en toile d'araignée.

Nous allons voir maintenant le sujet de ce livre mêlé à d'autres représentations plus ou moins claires qui compliquent un peu l'ensemble, et que l'on pourrait absolument appeler liturgiques, si cet adjectif convient à tout ce qui occupe un certain rang dans la célébration des divins offices. Apparemment l'église et sa décoration y comptent alors pour quelque chose.

1. Il a été dit quelque chose dans les *Mélanges* (Ire série, t. I, p. 135-146) sur les premières manifestations de cette secte dans le nord de l'Europe; et l'on trouvera aussi dans le tome IV (p. 109-114) quelques compléments à ce même aperçu. Il y aurait encore bien d'autres choses à mettre en lumière, si l'on écrivait un livre *ad hoc*, quoique ces données suffisent absolument pour une indication générale. C'est tout ce dont nous avons besoin aujourd'hui.

A la cathédrale de Strasbourg une grande frise extérieure du XIV[e] siècle existe encore assez bien conservée [1], mais elle a donné à maint antiquaire l'occasion de dire plus d'une pauvreté décidément fâcheuse. On l'a même désignée comme une *danse des sorcières*. Convenons aussi, pour l'excuse de ceux qui ont mal interprété cette série de sujets, que les groupes sont à une assez grande hauteur; et que personne n'en avait publié un dessin très-consciencieux. Le P. A. Martin, dont je donnerai ici les gravures, n'avait pu s'aider de la photographie qui a reproduit ces sculptures d'une façon très-satisfaisante depuis quelques années [2].

Je ne suis pas bien sûr d'observer la suite parfaitement exacte des scènes, mais il s'en faudra de fort peu.

Le sacrifice d'Abraham (p. 153, A) est bien reconnaissable à gauche. Isaac est prosterné sur son bûcher qui semble un autel, et l'ange apparaît au-dessus du buisson, où se reconnaît le bélier qui doit être la véritable victime. Nous verrons d'autres scènes encore empruntées à l'Ancien Testament, et ce mélange n'a rien qui doive surprendre. La plu-

1. Pendant que ceci s'imprime (octobre 1870), nous ignorons à Paris s'il subsiste des restes reconnaissables de la frise en question. Un bombardement où civilisation matérielle et barbarie furieuse se donnent la main pour être plus particulièrement atroces, ne permettra plus guère désormais de tant rappeler les ravages du Palatinat sous Louis XIV. Projectiles lancés sans notifications préalables, et en plein jour de fête; atteintes destinées surtout à la population civile, et prolongées jusqu'à ce qu'un cri de haro s'élevât trop hautement pour être étouffé devant l'Europe; ruines et mutilations à plaisir, puisqu'elles étaient militairement inutiles; plaisanteries de Kalmouk narquois, en outre, pour égayer ces vilenies féroces par une manière d'explications naïvement éhontées; enfin effondrement d'une cathédrale qui, bien plus que celle de Cologne, intéressait l'histoire de la prétendue *architecture allemande* (*deutsche Baukunst*) : est-ce assez ? Je n'ai dit pourtant rien des obus pleuvant sur hôpitaux et écoles (lycée, pensionnat de petites orphelines, etc.). Or, voilà une nation (la Prusse, comme on dit) qui ne se refusait pas le premier rang parmi les peuples européens, et se promettait l'*hégémonie* sur notre continent au moyen de si beaux procédés!

Ceux qui commandaient ces exécutions n'ont pas oublié qu'ils descendent des chevaliers teutoniques apostats de Marienwerder, ou qu'ils leur succèdent. Il leur importait apparemment d'abîmer une ville consacrée à l'ancienne patronne de l'ordre qui avait jadis introduit les Slaves de Prusse dans le giron de l'Église catholique, et les a livrés ensuite à Luther. Une cité dédiée à Marie, et dont les vieilles monnaies étaient frappées à l'effigie de la mère de Dieu, devait payer ce souvenir offensant pour les fils naturels des *hospitaliers* prussiens. Cela ne laisse pas de justifier assez bien l'antique haine de la Pologne, qui cependant les accepta pour vassaux quand ils apostasièrent; et puis du reste fut payée de cette triste protection, sans longs retards, en la manière que chacun sait.

A Strasbourg, on a presque d'abord anéanti des établissements luthériens, et l'une des bibliothèques les plus importantes pour l'histoire du luthéranisme. Donc, n'exagérons rien; et reconnaissons cette large impartialité, qui ne permet plus de soupçonner ici de simples fureurs religieuses comme dans la guerre de trente ans. Le monde progresse, selon un langage reçu; notre époque aura vu le fanatisme superbe, roide et serein de la *raison pure*, envenimé par la frénésie ardente des animosités de race, comme aux époques les moins civilisées. C'est qu'on avait trop compté sur l'instruction qui s'adresse à l'intelligence, et pas assez sur l'éducation qui forme le cœur. Aussi, sous un vernis de philosophisme déiste (au bas mot), on retourne à la nature toute crue; sauf que ce devient sauvagerie savamment outillée, au service de vengeances enragées à froid. Il est vrai que quand, de père en fils, on ne se confesse plus depuis trois siècles, l'homme court grand risque de croire sa conscience calme lorsqu'elle est tout simplement devenue muette.

2. J'ai reçu, en son temps, les vingt belles feuilles de photographie exécutées à Strasbourg par Ch. Winter d'après ce monument curieux; et mes recherches n'avaient pu aboutir à constater qui je devais remercier de cette bienveillante communication, dont je n'aurais probablement pas soupçonné même l'existence sans l'envoi spontané qui m'était ainsi fait comme en cachette. Il vient de m'arriver presque par hasard d'apprendre que ce cadeau si utile était dû à M. Klotz, architecte de la cathédrale. Je le prie de vouloir bien agréer ici l'expression de ma profonde gratitude (mes remercîments tardifs le trouveront-ils en vie ?); sans lui je n'aurais pu vérifier diverses variantes qui avaient leur valeur pour l'interprétation. Jusque-là je ne possédais que le calque d'un croquis dû à M. Tresch, alors chef d'atelier *de l'œuvre* à Notre-Dame de Strasbourg; et l'on ne s'y était évidemment proposé que de fixer les traits saillants des groupes. Le P. A. Martin était venu aussi à mon aide plus tard, vers 1845, avec son dessin rapide et généralement sûr, mais qui n'excluait pas toujours l'oubli de détails importants. Il m'en faudra citer quelque exemple à propos de cette frise, qu'il étudiait sans doute d'en bas et comme *à vue de clocher*. Ajoutons que la *Revue archéologique* (X[e] année, 1853) a publié des gravures et des explications de cette frise, qui ne sont pas à dédaigner. Elles m'ont servi à vérifier çà et là quelques groupes.

part des animaux qui rappelleront ici le *Physiologus*, ont dans la Bible quelque fondement du symbolisme qu'on leur attribue. Ainsi, l'aigle (*ibid.*, B) qui s'efforce de faire contempler le soleil par un de ses aiglons, peut à la rigueur être une allusion au cantique de Moïse (*Deuter.* XXXII, 11) : « Comme l'aigle qui encourage ses petits, etc. » Ce n'est pas du reste la propriété sur laquelle insistent les vieux Bestiaires, qui parlent surtout du moyen par lequel l'aigle est censé se remettre en jeunesse. Mais cela même s'accorde jusqu'à un certain point avec l'espèce d'apprentissage que l'oiseau impose à ses petits ; puisque avant de se plonger dans la fontaine, on prétend qu'il va brûler ses vieilles ailes dans la sphère du soleil. Que si pourtant cette éducation de l'aiglon manque dans les plus anciens textes [1], il faut se remettre en mémoire que la frise alsacienne est de la fin du moyen âge. Or, déjà Philippe de Thaun (p. 110, sv.) disait du roi des oiseaux :



« E quant li oiselet
Sunt el nid petitet
Entre ses pez les prent,
Porte les belement
Al soleil, quant est cler,
Si lur fait esguarder ;
E celui k'il verad
Ki plus dreit guarderat,
Cel tent de sun linage,
Guarde le, mult est sage ;
Al oisel fait grand lai
Ki n'esguarde le rai,
Ne l'tent de sun linage,
Ce lui le fait salvage,
Jà puis ne l'nurrirat ;
E grant essample i at.
. . . .
. . . .
Iceo que l'egles prent
Ses oisels belement,
E porte les en halt
Al soleil quant est cald,
Nus dune entendement,
Que li angle ensement
Deit noz anmes porter,
Devant Deu presenter ;
La digne recevrat.
Etc. »

L'homme qui lutte contre une licorne (*ibid.*, C) se rapporte sûrement à la scène que nous allons voir tout à l'heure.

Avant de montrer le symbolisme du lion vivifiant ses lionceaux (groupe F, p. 154), on représente une sorte de chasse (groupes D, E) qui exprime la grande force de cet animal redoutable. De même pour la scène suivante (G), on aura voulu faire entendre ce que disent presque tous les textes, savoir, que nulle force ne vient à bout de la licorne. Seule, une pucelle la fait reposer en son giron ; et les veneurs abusent de cette débonnaireté.

1. Voyez ce qui en était dit dans les *Vitraux de Bourges*, n° 70 (p. 127, sv.), à propos d'une verrière de Lyon (*Étude VIII*). — *Item* cf. Maxim. Taurin., *Homil.* LX (p. 188, sq.). — Petr. Chrysol., *Serm.* CLXX (ed. August., p. 236). — Gregor. M., *Homil.* XXIX, n° 10 (t. V, p. 285). — Gervaise publié par P. Meyer dans *Romania* (t. I, p. 437).

L'auteur quelconque du traité *De sacramentis novi sacrificii* (Biblioth. PP., t. XXIV, p. 1277), que le défunt *Hortu deliciarum* attribuait à *Petrus Anshelmi*, et dont la propriété littéraire est fort débattue sans avoir été bien éclaircie, dit dans son chapitre XXV :

Ara crucis lignum, signatque calix monum } entum
Hic obit, hic dormit Christus ; dat utrumque mom }
Agnus in hoc, leo fortis in hoc surrexit ; et } ales.
Astra petens, aquilas trahit ad se spiritu }

Selon J. Schweighæuser[1] et Grandidier[2], les trois groupes consacrés au lion signifieraient Daniel dans la fosse de Babylone. J'y admettrais tout au plus le souvenir de Samson et de David; pourvu que le lion du Bestiaire (groupe F) y eût aussi son rôle (cf. *supra*, p. 97, médaillon 12). Mais le lion étant donné comme symbole de Notre-Seigneur, ou de son Père qui le ressuscite, nous ne voyons pas le grand honneur qui serait revenu à Samson et à David pour avoir exterminé un animal de si haut rang dans le mysticisme.



Quant à la licorne attirée par une vierge (groupe G), nous en savons l'histoire et l'interprétation (cf. *supra*, p. 132; et *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, p. 45, sv.). — Jonas vient après (groupe H, p. 155); il est rejeté par le monstre marin, et c'est peut-être lui encore qui pénètre dans la petite tour destinée à représenter une porte de Ninive. — Le serpent du désert (groupe I) élevé par Moïse aux yeux du peuple israélite (Num. XXI, 9), est assez connu pour ne pas exiger de commentaire (cf. *supra*, h. t., p. 93, 95, 97). Ce sont des types bibliques destinés à montrer d'avance Notre-Seigneur, et qui rehaussent d'autant plus les emprunts faits à un livre (le Bestiaire) de valeur beaucoup moindre.— Le pélican *sur sa piété* (K) n'a pas besoin d'explication nouvelle, si l'on veut bien se référer à ce que nous en avons dit trois ou quatre fois précédemment[3] (cf. *supra*, p. 97, médaillon 11). — Le sens du phénix dans les flammes (L) n'est pas moins clair, après les détails tant de fois accordés à ce merveilleux animal[4]. N'écoutons pas les prétextes qui pousseraient à redites abusives, ou à montre de science plus encombrante qu'opportune.

Il manque vers cet endroit, dans les gravures du P. A. Martin, une scène qui correspond peut-être à ce que Jos. Schweighæuser et Grandidier[5] prenaient pour les ours du prophète Élisée (II Reg. II, 24). Pour moi, je ne réussis pas à y découvrir autre chose qu'une chasse à l'ours (ou à la licorne) et au sanglier. Si l'on prétendait que ce n'est plus là du symbolisme, ce serait bientôt dit; encore faudra-t-il le prouver. Qui n'a vu sur les vieux sarcophages chrétiens les nombreux bas-reliefs consacrés à des scènes de vénerie! Toutes n'avaient pas été sculptées sur la com-

1. *Description nouvelle de la cathédrale de Strasbourg* (1780), p. 98, sv.

2. *Essais historiques et topographiques sur l'église cathédrale de Strasbourg* (1782), p. 222.

3. Cf. *supra*, h. t., p. 121. On trouve une série passablement analogue à celle de Strasbourg, dans l'église des Cisterciens de Neuberg en Styrie (XVe siècle); mais en manière de consoles sous des retombées d'arceaux.

4. Cf. *supra*, h. t., p. 123; et nos *Mélanges*, Ire série, t. IV, p. 48, sv.

5. Ces deux auteurs ont bien l'air de répéter l'un après l'autre quelque leçon transmise de père en fils par des *ciceroni* ou suisses de la cathédrale, aux visiteurs bonnes personnes; et l'origine importe assez peu, si l'explication est évidemment fausse. Or, je ne saurais mettre en doute l'erreur du guide strasbourgeois, à la vue du dessin fait sur place avec une assez bonne lorgnette, ou de la photographie numérotée B 9 et B 10.

mande des fidèles, sans doute ; mais du moins leur choix fréquent dans les ateliers, donne à croire que le spectateur chrétien devait y trouver quelque chose de tolérable pour une assemblée dans l'église ou dans un cimetière bénit. Saint Jérôme disait déjà [1] que la chasse indique la poursuite des âmes : soit par les hommes apostoliques qui veulent les arracher au péché, soit par le tentateur qui prétend les dérober à Dieu. Au moyen âge, cela se retrouve encore dans des sens divers, mais surtout comme extermination des vices [2].



1. *Ad Damas.* (Opp., ed. Martianay, t. II, p. 569); et *in psalm.* XC (*ibid.*, Appendix, p. 362).

Saint Bernard blâme les représentations de chasses, mais en somme il les constate comme chose fréquente; c'est tout ce qu'il nous faut. D'ailleurs plus d'une abbaye cistercienne, même en France, paraît s'être départie des sévérités primitives affichées par le grand abbé de Clairvaux.

2. Dans l'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade (Alsacienne précisément), une miniature du fol. 35, v°, représente (ou représentait avant les Prussiens) Ésaü qui revient de la chasse en portant un lièvre pour se faire bénir par son père Isaac; et l'on a transcrit en face cette moralisation (*in sermone cujusdam doctoris*) :

« De venatione nostra Deo Patri cibos offerimus, scilicet exemplo bonæ conversa- » tionis vel prædicationis; quando mala pecora, id est malos homines, ad pœnitentiam » convertimus. Venatio igitur christianorum, conversio est peccatorum.

» Hi designantur per lepores, per capreolos, per apros, per cervos. Lepores signifi- » cant incontinentes : qui dicuntur fere singulis anni mensibus concipere et parere.

» Capreoli figurant elatos; duplici cornu scilicet : uno superbiæ, altero vanæ glo- » riæ munitos.

» Apri signant divites : dente cupiditatis et avaritiæ ceteros comprimentes; et » tanquam setis pungentes; sic (*sicut? scilicet?*) divitiis crescentibus, contra Deum » se erigentes.

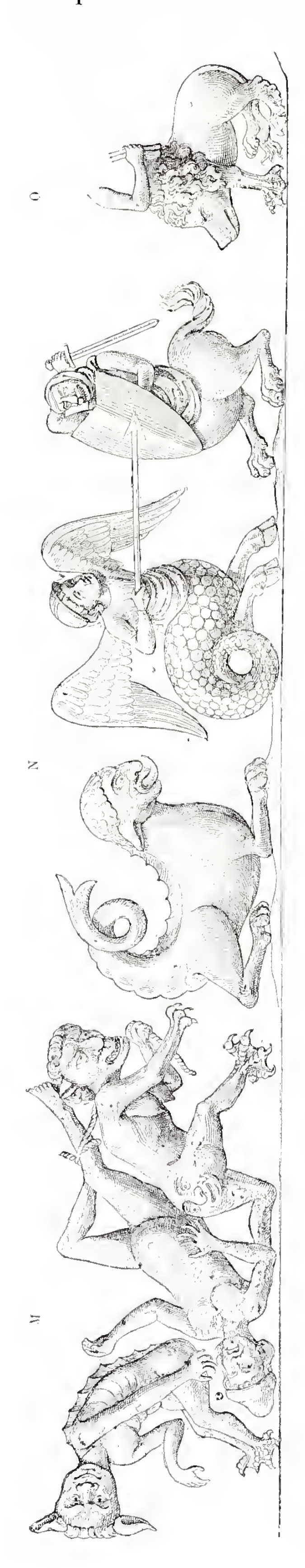
» Cervi designant sapientes : argumentorum multitudine, tanquam cornuum » protectione, se defendentes.

» Hæc itaque variorum animalium genera quatuor telis percutimus; quando per » exemplum continentiæ, humilitatis, paupertatis voluntariæ, caritatis perfectæ, illa » quatuor hominum genera convertimus; et a prioris vitæ consuetudine penitus » occidimus.

» Aliis enim sumus *odor vitæ ad vitam;* aliis, *odor mortis ad mortem.* Canibus » eos fugamus, quando voce prædicatorum eos terremus. Sic nimirum hæc ani- » malia vel verbis vel exemplis insequimur, cum canibus terremus, ad retia fidei et » ad cultum sacræ religionis deducimus. Et sic patrem nostrum Isaac, qui est *risus* » et *gaudium*, de venationis nostræ carnibus reficimus; ut ab ipso post modum » benedictionis gratiam consequamur. Etc., etc. »

Quoique j'aie cité d'abord saint Jérôme, il faut avouer que dans un autre endroit il ne se montre pas favorable aux chasseurs, n'en déplaise à Gaston Phœbus (Cf. *Revue britannique*, novembre 1854, p. 114); et Jean de Salisbury (*Policratic.*, libr. I, cap. IV) n'en pense pas mieux. Mais voici saint Augustin (*De utilit. jejunii*, cap. IX ; Opp. t. VI, p. 620, sq.) qui les réhabilite en nous y montrant le pouvoir coercitif de l'Église, soutenu même par le bras séculier : « Piscatores fuerunt apostoli, et Dominus dixit » eis (Matth. IV, 16) : Faciam vos piscatores hominum. Per prophetam autem dicitur » (Jerem. XVI, 16) quod Deus primo piscatores esset missurus, postea venatores. Primo » piscatores misit, postea venatores mittit. Quare piscatores, quare venatores? De » abysso et profundo maris superstitionis et idololatriæ, credentes piscati sunt retibus » fidei. Venatores autem quo missi sunt? Quum illi vagarentur per montes et colles, » id est per superbias hominum, per tumores terrarum. Mons unus, Donatus; et alius » mons, Arius; alter mons, Novatus : per istos montes errabant; venatoribus indigebat » error ipsorum. Ideo et distributa sunt officia piscatorum et venatorum, ne forte isti » dicant nobis : Quare apostoli neminem coegerunt, neminem impulerunt? Quia » piscator est, retia mittit in mare ; quod incurrerit, trahit. Venator autem silvas » cingit, sentes excutit, terroribus undique multiplicatis, cogit in retia. Ne hac eat, » ne illac eat. Inde occurre, inde cæde, inde terre; exeat, non effugiat... Nec at- » tendas quam illi sis molestus, sed quam tibi ille sit dilectus. Qualis pietas, si parcis » et moritur! »

Bref, cette chasse quelconque ne prélude pas mal aux sculptures qui vont suivre, et qui nous retracent la lutte que l'homme doit soutenir pour demeurer dans le service de Dieu. Si donc, par exemple, nous admettions avec le docteur d'Hohenbourg (Odilienberg), que le sanglier représente l'avarice, nous aurions lieu de croire que cet homme traîné la tête en bas par un diable (groupe M) est le mauvais riche; peut-être même Judas, le chef de file des avares. Je ne sais si ce ne serait pas s'avancer trop que de reconnaître la pendaison de l'apôtre infidèle dans la corde qui sert à l'emporter, quoiqu'elle soit ici attachée à sa jambe. Sa main droite appuyée sur le ventre rappelle aussi peut-être ce que saint Pierre dit de lui (Act. I, 18) : « *Suspensus crepuit medius.* » Quant au camouflet populacier que lui donne un autre démon plié à dessin vers le visage du patient, c'est une peine que le peintre-verrier de Bourges (pl. III, et *Étude X*, A) applique précisément aux thésauriseurs damnés, dont l'idéal (en fait de réprobation) s'est réalisé dans Judas. Tout cela convient donc très-particulièrement à celui que l'Église appelle *détestable trafiquant*, et peut être pris comme grossier indice du malheureux qui trahit son divin Maître par un baiser. Rappelons à ce sujet les matines du Jeudi saint (répons 4 et 5) : « *Amicus meus osculi me tradidit signo...., per osculum implevit homicidium.... — Judas mercator pessimus, osculo petiit Dominum, etc.* »



Voici venir maintenant, avec une espèce de dragon qui préside à la bataille (groupes N-P, p. 156-159), sirènes et centaures plus ou moins diaboliques entrant en lutte par la force ou la séduction (groupe N). Philippe de Thaun (ou de Thaon), dans sa description de l'écliptique (p. 43), disait :

« E ceo dit nostre armaires
Que Dés fit sagitaires,
Ke humaine figure
Ad tresque a la ceinture ;
Cheval est de derère.
Un arc tant arrère (*sic*)... »

puis il expliquait cela par l'infidélité des Juifs. Mais de fait, les écrivains ecclésiastiques voient communément dans le centaure l'homme animal. Aussi Giotto peignant à Assise l'obéissance de saint François, place à gauche un centaure qui semble prêt à se cabrer [1]; tant il comprend peu ce sacrifice d'une volonté qui s'abandonne à Dieu ! Pour les sirènes, nous savons de reste qu'elles symbolisent les désirs de la chair, et la perte de qui s'y laisse entraîner [2]. Nous pouvons donc nous attendre à voir défiler les diverses circonstances où l'homme s'assimile aux bêtes par ses passions.

1. Cf. *Vitraux de Bourges*, n° 25 (p. 216, sv.).
2. Hylas, noyé dans la fontaine par les naïades, est souvent chez les anciens un symbole du funeste amour des femmes.

L'espèce de sirène ailée qui court la lance en arrêt (N) sur un chevalier (ou moine), à croupe de quadrupède et à visage presque bestial (dans la photographie), ne peint-elle pas le moment où la passion sollicite un cœur qui ne se met en garde que sans véritable répugnance pour le mal, et comme par manière d'acquit? — La centauresse qui ne fait qu'un avec le corps d'une sorte de lion ou de pourceau (figure O)[1] semble s'intéresser aussi à l'action du groupe vers lequel elle se tourne. Là (groupe P, p. 159), l'homme qui chevauche un lion décoche une flèche contre la sirène qui porte entre ses bras son *siréneau*. Il serait permis d'y lire la tentation abordée imprudemment par le cœur qui devrait s'en garer, sous prétexte de lutte où l'on se fait fort de vaincre; tandis que tout à l'heure c'était l'attaque mal repoussée. Car toute cette série de hauts-reliefs qui fait suite aux prophéties historiques (*types*) de Notre-Seigneur et aux symboles les plus graves du Bestiaire, se propose sans contredit le péril quotidien de la vie sensuelle. En cela, chaque fidèle avisé doit savoir que le triomphe est pour qui sait fuir à propos. Assez de dangers entourent notre pauvre nature humaine dans la vie de tous les jours, sans qu'elle aille encore se jeter de gaieté de cœur au milieu du feu qui ne serait point sous ses pas.

Une sorte d'espièglerie quasi brutale, donnant la forme à ces doctrines sous la main des artistes du moyen âge, peut servir d'excuse acceptable aux spectateurs modernes qui se sont imaginé y voir un sabbat de sorcières[2]. Des Allemands surtout, et sous l'empire du luthéranisme, devaient chercher ce commentaire baroque pour des enseignements passés à l'état d'énigmes. Ayant perdu peu à peu la jovialité populaire dont s'accommodait la vieille foi (comme une bonne mère qui sait folâtrer avec ses petits enfants), et trop heureux de bafouer l'Église catholique sous prétexte de superstition papiste, les protestants auront trouvé bon de ridiculiser prêtres et évêques comme auteurs ou fauteurs de ces soi-disant farces ou exhibitions scandaleuses. Pour moi, sans avoir jamais lu ni même parcouru la *Notre-Dame de Paris* mise en roman par M. Victor Hugo, j'entends dire qu'il s'y rencontre telle et telle traduction de sculptures qui ne l'emporte guère sur le sens prêté par les Alsaciens du XVIIe siècle à leur frise.

Mais puisqu'une pause est intervenue dans l'énumération des parties successives de ces figures symboliques, ne laissons pas croire que leur bizarrerie apparente fût une innovation au XIVe siècle. Deux cents ans plus tôt, dans sa philippique contre Cluny[3], saint Bernard se scandalisait déjà des monstruosités qu'on voyait dans les cloîtres. Il les qualifie d'élégances

1. La gravure du P. A. Martin donne une crinière au quadrupède dont les pieds de devant indiqueraient quelque oiseau aquatique. Mais la photographie (A 2) représente plutôt une femme velue dont les longs poils tombent sur l'encolure de la bête quelconque qui la porte. De même, dans la photographie, cette femme paraît tenir une torche ou une branche garnie de rameaux à son extrémité supérieure. Il faudrait, pour se prononcer, savoir mieux que moi si plusieurs de ces sculptures n'ont pas été remaniées depuis l'époque où mon ancien collaborateur exécutait ses dessins à l'aide d'une *longue-vue*. D'autre part, le groupe précédent n'a pas la lance complète. Le seul fer se voit fixé sur le bouclier de l'homme, mais rien n'indique que son ennemie ait jamais porté un arc. Il ne s'agissait donc pas d'une flèche réellement, et le P. A Martin aura pu se croire le droit de compléter une lance en dessinant la hampe tout entière, depuis la main de l'assaillante jusqu'à l'écu du champion (ou soutenant).

2. Grandidier, *loc. cit.*, p. 222.

3. Apologia ad Guillelm. sancti Theoderici abbatem, c. XI : « In claustris coram legentibus fratribus quid facit » illa ridicula monstruositas, mira quædam deformis formositas, ac formosa deformitas ! Quid ibi immundæ simiæ? Quid feri leones? Quid monstruosi centauri? Quid » semihomines? Quid maculosæ tigrides? Quid milites » pugnantes? Quid venatores tubicinantes? Videas sub uno » capite multa corpora, et rursus in uno corpore capita » multa. Cernitur hinc in quadrupede cauda serpentis » illinc in pisce caput quadrupedis. Ibi bestia præfert » equum, capram trahens retro dimidiam; hic cornutum » animal, equum gestat posterius. Tam multa denique » tamque mira diversarum formarum ubique varietas

difformes, de difformités élégantes. Il nous y fait voir des singes immondes, des lions farouches, de monstrueux centaures demi-hommes, des chasseurs qui soufflent dans leurs trompes; des corps multiples à tête unique, et ailleurs plusieurs têtes sur un même corps; un quadrupède à queue de serpent, ou un poisson à tête de quadrupède, etc. Probablement qu'il ignorait le sens de toutes ces singularités; mais par le fait, il les aura rencontrées presque partout, puisque sa voix s'enfle si fort pour en blâmer l'usage. Ceux qui n'avaient pas comme lui enseveli leur jeunesse dans la solitude des bois, y comprenaient apparemment quelque chose de plus. A nous autres gens du XIX[e] siècle, qui n'avons aucun guide bien certain pour l'explication de tout cela, il semble impossible pourtant de mettre en doute qu'une sorte de symbolisme général en fût la loi commune. Aussi n'ai-je pas même pris la peine de relire depuis 1847 un mémoire de M[me] Félicie d'Ayzac, sur *Trente-deux statues symboliques.... de Saint-Denis*. Les interprétations y sont prises de tous côtés, quel que soit le lieu de provenance; et avec ce système on composerait, sans autres frais que de résignation patiente à une tâche de nègre (*lavoro di schiena*, comme disent les Italiens), une mosaïque bariolée, à mine docte et rébarbative, qui dirait n'importe quoi. Tel auteur, par exemple, voit dans le bœuf une image de l'avarice, ailleurs ce même animal signifiera la mansuétude; le bélier représentera l'esprit batailleur, et chez tel autre il deviendra la figure du maître qui conduit ses disciples dans la voie spirituelle; le lion sera Jésus-Christ, ou le diable, *ad libitum;* etc. Chacun, ayant ainsi le choix, pourra faire preuve d'érudition (si l'érudition ne se compose que de recherches laborieuses); tout en ne donnant rien de concluant pour l'intelligence pratique de ces énigmes. J'aurais mauvaise grâce à blâmer en général les citations, puisque d'aucuns les trouvent trop nombreuses chez moi; mais ne peut-on pas requérir qu'elles mènent à conclusion acceptable, et non à des tours de passe-passe? Car l'auteur que vous appeliez à votre aide en un cas, de quel droit sera-t-il écarté par vous dans une autre circonstance; et réciproquement! On gâterait de la sorte un métier où quelque dose d'esprit logique ne laisse pas d'être exigible en bonne recette. Le chiffonnier industrieux ne fait-il pas, après ses veilles, un certain triage de sa récolte, afin de l'utiliser tout de bon en ne prenant chaque partie que pour ce qu'elle peut valoir, si on la place convenablement ?

Comment ne devine-t-on pas tout d'abord qu'en telle absence d'appréciations indispensables, le témoignage si populaire jadis et si grave d'un saint Augustin balance à peine deux ou trois oracles risqués par de pieux écrivains dont l'influence n'a pas dépassé la cellule de leurs disciples les plus dociles, et qui ne prétendaient même aucunement faire école? Mais l'eussent-ils prétendu, que nous fait leur intention, si le résultat n'a point couronné ce bon vouloir! Nous sommes là en présence de quelque chose comme le suffrage universel moderne, où (supposé même le relevé consciencieux des votes) la voix d'un ivrogne, d'un contrebandier, d'une dupe, d'un niais, d'un habitué des bancs de

» apparet, ut magis libere libeat in marmoribus quam in » codicibus, totumque diem occupare singula ista mirando » quam in lege Dei meditando. Proh Deo! si non pudet » ineptiarum, cur vel non piget expensarum?» Saint Bernard semble faire pourtant quelque concession en ce genre pour les églises (car il venait de critiquer les *cloîtres* ou corridors des religieux), au moins quand ce ne sont pas des églises monastiques; en sorte que les tailleurs d'images de Strasbourg auraient pu obtenir de lui un laissez-passer. C'est déjà bien quelque chose, que cette tolérance accordée par un censeur si acerbe. Elle autorisera d'autant les pages que nous consacrons à légitimer la prétendue *ronde des sorcières*; attendu que plus d'un homme habile s'y était fourvoyé depuis longtemps, comme on voit.

la police correctionnelle, d'un bateleur, d'un songe-creux, d'un insouciant, pèse autant que celle du plus éminent jurisconsulte et d'un publiciste consommé. En somme, il doit être assez clair que nous n'avons pas besoin de transformer beaucoup la vieille formule d'Horace pour en déduire légitimement cette autre :

« *Quærendi* recte, SAPERE est et principium et fons. »



Désormais poursuivons le cours de nos groupes, en continuant à tâcher d'en saisir le sens moral, au moins approximativement. Un jeune semi-centaure s'exerce sur le luth ou la viole (groupe Q), en présence d'une semi-sirène qui semble lui faire la leçon et battre la mesure. La tenue de cette dernière est sensiblement irréprochable et n'annonce aucune coquetterie malséante. Je proposerais donc de voir ici les fréquentations dangereuses, lors même qu'elles n'ont rien de repoussant au premier aspect; leçon qui importait beaucoup sur l'une et l'autre rive du Rhin. Il est assez clair que la maîtresse de musique et son élève vont prendre bientôt goût à l'exercice qui les rassemble, et ne se borneront plus à un concert musical après quelque temps.

La femme *folle de son corps* (baladine, chanteuse ou danseuse publique) a sans doute quelque part aussi dans l'intention du statuaire. Prédicateurs et canonistes du moyen âge n'épargnent guère les anathèmes aux jongleurs, comme suppôts de Satan. La présence de jongleresses parmi les troupes ambulantes d'histrions doit avoir été pour beaucoup dans le reproche de leçons lascives qu'ils semaient sur leur passage. Déjà, le *Policraticus* (libr. I, cap. 8) trouve tout simple que les sacrements soient interdits aux gens de cette profession, par le fait même du métier qu'ils exercent. Jean de Salisbury ne veut pas tenir pour excusable celui qui paye de son argent le spectacle de ces vilenies, où les bateleurs ne se contentent plus d'occuper niaisement les oisifs. « Ils réunissent pour le regard, comme pour l'ouïe, dit-il, tout ce qui peut enflammer la luxure; n'oubliant rien pour exciter au vice. » Si la tolérance aveugle ou complaisante des magistrats civils acceptait ces insultes aux mœurs, il était bon du moins que le blâme en fût affiché à demeure sur les murailles de l'église épiscopale.

Plus loin (groupe R), les deux mêmes personnages semblent exécuter un duo, mandoline (ou *citole*) accompagnée par la flûte; entre les concertants, se voit sur le sol une espèce d'oiseau qui mord l'un des pieds de la flûteuse. En ce point, notre gravure et la photographie ne se mettent pas bien d'accord, de sorte que j'ai le champ un peu libre pour l'interprétation. Supposons donc que l'artiste songeait à l'aspic, qui sait se boucher

les oreilles pour éviter les charmes de l'enchanteur [1]. Cet animal, dans l'art du moyen âge, a plusieurs fois des ailes avec des pattes et un cou d'oiseau [2]. Mais figure-t-il réellement ici comme bouchant ses oreilles? Il semble que non; et ce serait une instruction pour le fidèle, qui doit savoir être sourd aux accents dangereux. D'ailleurs, l'Écriture parle souvent du funeste venin de l'aspic [3], et répète à diverses reprises qu'il y a des lèvres humaines aussi empoisonnées que celles du terrible reptile [4]. Avis au spectateur pour ne pas se laisser prendre par le chant des sirènes, et se tenir près du Maître souverain [5], qui seul nous fera fouler aux pieds aspic ou basilic (Ps. XC, 13).

Une distraction du P. Martin dans le groupe suivant (S, p. 159) a besoin d'être corrigée par la photographie (A 6). Entre ces deux hommes qui se prennent aux cheveux, il faut supposer un *tablier* de jeu ou échiquier, sur lequel trois dés annoncent qu'on avait débuté naguère comme d'assez bons amis. L'intérêt s'en mêlant, on en est venu à la colère et aux coups. La verrière de Bourges qui représente l'Enfant prodigue [6] nous montre ce malheureux jouant ses dernières hardes dans une cave ou taverne souterraine, précisément avec le costume simplifié de nos deux *partners* strasbourgeois; et des Allemands sont fort suspects d'avoir réuni en un même plaisir le tripot et les consolations du cabaret. Cela se traduirait donc par les mauvaises compagnies et la passion du gain dans les jeux de hasard; piéges qui se mêlent à ceux de la luxure vagabonde provoquant elle-même sa subversion par la recherche du péril.

Toutefois, comme le chemin le plus glissant est bien celui des relations entre les deux sexes, nous reverrons de plus belle les centauresses et les sirènes avec application indubitable à l'espèce humaine. On commence par le chien (groupe T, p. 161) que le tambourin fait danser quasi malgré lui. L'air piteux du pauvre danseur, et la corde qu'on lui tient passée au cou durant cet exercice agréable, font bien voir que sa volonté ne s'y porte qu'à demi; et la musicienne lui montre un visage qui signifie clairement qu'elle se sent maîtresse. Cela ne rappellerait-il pas la leçon des *Proverbes*, répétée par saint Pierre [7]? « Le pourceau lavé revient à sa souille, et le chien retourne à ce qu'il avait vomi; ainsi en est-il de l'écervelé qui renouvelle sa sottise. » — Puis-

1. Ps. LVII, 5, sq. « Furor illis secundum similitudinem » serpentis: sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas, » quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici » incantantis sapienter. »

2. Cf. *Mélanges*, 1re série, t. II, p. 71, sv. Dans les miniatures moralisées (avec *sermon*), l'aspic n'a pas d'ailes; mais il n'en vole pas moins, en vertu de je ne sais quelle propriété que lui accorde le peintre des *mustoiles*. Le P. A. Martin l'avait gravé, mais l'effaça ensuite pour faire place à d'autres planches.

3. Deuter. XXXII, 33: « Venenum aspidum insanabile. » Cf. Job. XX, 14. — Isai. LIX, 5; etc.

4. Ps. XIII, 3: « Venenum aspidum sub labiis eorum. » Cf. Ps. CXXXIX, 4; Rom. III, 13.

5. C'est pourquoi saint Augustin disait (*in psalm.* CXXIII; Opp. t. IV, p. 409): « Venantes erant persequentes, et » posuerunt escam in muscipula. Quam escam? Dulcedi- » nem vitæ hujus; ut unusquisque propter dulcedinem » hujus vitæ, mittat caput in nequitiam, et muscipula com- » primatur... Quia in ipsa anima Dominus erat; ideo sicut » passer eruta est anima de muscipula venantium. Quare » sicut passer? Quia incauta ceciderat sicut passer... O » passer instabilis, fige potius pedes in petra; noli ire ad » muscipulam. Caperis, consumeris, obtereris. Sit in te » Dominus, et de majoribus minis eruet te de muscipula » venantium. Quo modo si videas avem veluti jam cadere » in muscipulam, facis majorem strepitum ut volet de » muscipula; sic et martyres. Jam forte aliqui ipsorum in- » tendebant collum in dulcedinem vitæ hujus; Dominus, » qui erat in illis, fecit strepitum gehennarum; et erutus » est passer de muscipula venantium. »

6. *Vitraux de Bourges*, pl. IV. J'y faisais remarquer que les trois dés ne manquent presque jamais en pareil cas; et je ne suis pas beaucoup plus en mesure d'en donner le motif aujourd'hui que je ne l'étais alors en déclarant mon incompétence absolue dans toute question relative aux jeux ou aux affaires de toilette. En ce genre, ni les siècles passés, n le nôtre ne peuvent compter sur moi pour un éclaircissement qui vaille. Cf, Orell., *Inscriptt.*, t. II, p. 447, sq.

7. Prov. XXVI, 2; II *Petr.* II, 22.

sance, donc, d'une malheureuse habitude sur le cœur qui s'abandonne dans les voies de l'iniquité ; il ne viendra plus à bout de briser la chaîne qui lui fait honte ; ses os seront pénétrés par les vices auxquels il a livré sa jeunesse, et le conduiront jusqu'au sépulcre pour ne s'y assoupir qu'avec ses membres abandonnés par l'âme dans la poussière [1].

Puis une femme, quoique agenouillée devant l'homme entièrement nu, le saisit par la chevelure, et paraît assurée d'en faire tout ce qu'elle voudra (groupe U). Celui-ci a



beau tenir une grosse pierre sur son bras droit, comme pour montrer ce qu'il pourrait déployer de force redoutable, il est évidemment asservi par la prétendue suppliante. — Qui pis est, nous le trouvons ensuite s'agenouillant lui-même en présence de son tyran assis (groupe V); et réclamant comme faveur un pardon que la femme veut bien lui octroyer avec des gestes de clémence condescendante, dont il devra garder souvenir s'il lui prenait envie de se révolter jamais après cette victoire de l'ennemi, reconnue par traité en formes.

Avec un peu d'allusion à l'histoire de Samson et de Dalila (Judic. XIV-XVI), n'est-ce pas ce que reproduit sans cesse le monde? Corrompre autrui, et se laisser corrompre, est la vie de bon ton. Un sexe tend des embûches à l'autre ; mais la femme sans conscience est vingt fois plus habile à pervertir l'homme, que l'homme ne l'est pour débaucher une femme qui se garde. Tout en tenant compte du peu de liberté, ou d'attention, que l'Orient (même hébraïque) accorde au sexe faible, il est curieux d'observer combien la Bible est prodigue d'avertissements contre la femme [2]. Au contraire, celle-ci aurait l'air de pouvoir se garder toute seule (avec l'aide de Dieu, s'entend) si elle le veut bien, quand on considère ce qu'il lui est adressé d'avis dans l'Écriture sainte. Sa condition, il est vrai, la place presque toujours sous l'autorité d'autrui ; partant, sa responsabilité est fréquemment imputable à qui lui commande. Néanmoins l'espèce d'émancipation amenée par l'Évangile n'y a pas donné lieu à plus de préceptes que dans l'Ancien Testament, pour les périls qui sont propres aux femmes à travers la vie du monde [3].

Au fait, cette créature si faible (à ce que l'on prétend) est d'ordinaire plus dangereuse qu'elle n'est en danger ; c'est-à-dire peut exercer plus d'action qu'elle n'en subit, non pas qu'elle n'ait souvent à souffrir beaucoup pour demeurer ou redevenir bonne, dans

1. Prov. XXII, 6 ; Job, XX, 11.

2. Prov. II, 16; V, 2; VI, 24-35; VII, 4-17; XI, 22; XXX, 20; XXXI, 3. — Eccles. VII, 27-29. — Eccli. IX, 2-13; XIX, 2; XXV, 17-36; XXVI, 5-15; XXXVI, 23; XXI, 21, 25, 27; etc., etc.

3. Saint Augustin n'hésite pas à dire que la femme est cause de tous les maux sur la terre, quoique le crime de l'homme n'en soit guère amoindri ; mais que c'est elle qui donne au démon ses plus forts engins pour perdre les âmes. Cf. Augustin. *Opp.* t. V, p. 259; t. II, p. 31, 34 ; *in psalm.* XXIX, enarrat. II, n° 7.

le sens de la Sagesse (Prov. XVIII, 22; — Eccli. VII, 21; XXVI, 1-21; etc.); mais elle est plus puissante, en bien comme en mal, que ne l'imaginent les âmes désertées par la conscience. L'histoire du christianisme surtout en fait foi pour quiconque sait lire; et un coup d'œil attentif sur l'intérieur des familles l'apercevrait chaque jour. On y voit sans cesse quelque reflet de cette toute-puissance par sollicitation (*omnipotentia supplex*) que les SS. Pères reconnaissent à la Reine des Vierges. Ainsi notre ancien proverbe avait un sens plus profond que certains ne le soupçonnent, en disant : « Ce que femme veut, Dieu le veut ». Si en effet elle veut avec Celui qui doit régler nos volontés à nous tous, son atteinte est comme inévitable tôt ou tard. Et voilà pourquoi l'Esprit-Saint vante la femme forte (Prov. XXXI, 10), tout en regrettant qu'on ne la rencontre guère. Forte contre elle-même avant tout, elle vaincrait peu à peu n'importe quelle résistance. Ce qui la rend très-particulièrement périlleuse pour elle-même comme pour autrui, c'est qu'elle agit par une fascination dont l'ivresse entraîne trop de fois la charmeuse toute la première, en lui faisant prendre un goût égoïste et lâche à son rôle où du moyen on fait le but. En pareil cas, influence et perversion déshonorantes sont fort bien résumées par le nom de *maîtresse*, qui ruine et détruit l'esclave; précisément le contraire des fonctions d'une épouse, qui doit être aide, honneur et décharge quotidienne des sollicitudes domestiques (Gen. II, 18, 20; — Prov. XXXI, 25, et XIV, 1).

Toute cette suite d'enseignements se clôt par une rencontre armée entre l'homme et la femme (groupe X), sous forme de paladins semi-animaux [1]. L'homme porte des armes défensives et offensives; mais la femme n'a l'air de tenir qu'un petit bouclier [2], comme pour masquer son visage ou le montrer au besoin. Ses pattes sont celles d'une harpie, et sa queue annoncerait un quadrupède. C'est le cas de citer avec M. Hippeau [3], d'après M. Achille Jubinal, ces vers d'un jongleur que je puis bien transcrire, puisque j'ai fait précédemment mes réserves aux malédictions contre la descendance féminine d'Ève :

« Fame est serpens, por gramment poindre.
Fame est chevaus de grant ardure,
Fame est dragons d'autre nature.
Fame est gorpil, por tout deçoivre,
Fame est orse, por tout reçoivre.
Fame est rate, por tout confondre,
Fame est soris, por soi repondre,
Fame est le jor comme mauvis,
Fame est la nuit chauve-souris,
Fame est huans, fame est fresaie. »

Selon l'ordre adopté par le P. A. Martin, l'avant-dernier groupe Y serait la lutte de l'homme (centaure) avec un lion. Je me trompe fort si cela ne veut pas dire que

1. Les photographies de Ch. Winter intervertissent ici l'ordre suivi par le P. Martin; je suis très-porté à croire que celui-ci a dû voir mieux. La série des idées semble établie avec un ordre plus naturel dans la disposition de mes gravures.

2. La photographie (A 10), d'après l'édition strasbourgeoise de Ch. Winter, permet de supposer que la femme tient une lance ou un javelot, qui est peut-être perdu dans l'ombre sur l'arrière-plan.

3. Le *Bestiaire divin*, p. 53, sv.

toute l'énergie purement humaine ne suffit pas pour venir à bout de la séduction, malgré ce qu'elle trouve de ressource contre les attaques violentes. Elle résiste aux animaux les plus puissants, quand elle veut bien recourir à l'intelligence et à la vigueur qu'elle a reçues de la nature ; et se laisse enlacer comme sans défense dans les piéges de la convoitise.



Le tout se termine par un homme nu, livré à deux bêtes que je ne me chargerai pas de caractériser exactement (groupe Z). L'une lui croque le coude à belles dents ; et l'autre, qui le saisit de ses pattes, est si sûre de sa proie, qu'elle semble sourire en détournant la tête vers des objets qu'on ne nous montre pas.

En somme, Tatien (ou tout autre vieil auteur grec des premiers siècles du christianisme), avec une série d'apologues orientaux puisés dans l'histoire des bêtes, prétendait inculquer la vie chrétienne telle qu'il l'entendait. Notre moyen âge latino-germanique adopta ces leçons étroites pour les faire siennes; et brisant çà et là l'ancien cadre asiatique, il ne se refuse pas d'y mêler des instructions puisées à autre source. Marche ordinaire des choses humaines : l'antique y demeure à condition de se modifier, et les générations nouvelles ne se conforment pas aux précédents les plus vénérables sans y demander quelque dérogation qui les rajeunisse. Ni renonciation brusque au passé acceptable, ni parti pris de ne jamais se porter en avant, c'est vraie sagesse dans tout ordre de conduite.

Nous voilà bien loin du spectacle burlesque ou superstitieux qui aurait prétendu faire défiler sous nos regards un sabbat de sorcières. Cependant, pour amener l'ensemble de ces frises à des enseignements utiles et sérieux, ai-je eu besoin de forcer beaucoup l'interprétation, ou de faire intervenir des pensers médiocrement répandus dans le christianisme? Quelqu'un trouvera plutôt que je prêche beaucoup, qu'

« On ne s'attendait guère
A voir la *Bible* en cette affaire, » etc.

Je m'en rapporte à ce qui en est, comptant bien ne pas avoir fait subir des entorses à la valeur réelle des figures ; sans vouloir néanmoins affirmer que j'aie toujours visé au plus juste, et mis absolument le doigt sur les intentions précises de l'imagier.

Dans tous ces détails à bâtons rompus sur le *Bestiaire*, le sujet primitif se trouve plutôt éparpillé que condensé. C'est qu'il ne s'agissait pas, pour moi, de mettre la dernière main à une question si complexe. Nous avions surtout à montrer les applications

pratiques du *Physiologus*, dans l'art du moyen âge ; et signaler cette source d'interprétations importait enfin après les textes publiés jusqu'à présent [1]. Nous n'en donnons que certains exemples, qui ouvriront la voie pour les interprètes de la statuaire et de la peinture dans les églises ou les abbayes. Ainsi, du moins, le recueil des animaux symboliques sortira du rang de simple curiosité où il se trouvait relégué jusqu'à présent, sans que beaucoup de lecteurs vissent ce que l'on en pourrait faire dans la pratique. Le débat n'est donc point vidé, mais rappelé seulement pour qu'on ne le tienne pas comme prescrit ou mené à terme; il est tout simplement porté sur un terrain nouveau, en attendant les solutions fondamentales.

Il existe aussi d'autres sources pour l'entente des figures plus ou moins étranges qui nous sont restées du moyen âge. Sans prétendre les donner toutes, ni même expliquer d'une manière irréfragable celles que nous publierons, ce sera sans doute avoir rendu quelque service que de mettre sur la trace du sens qu'on y peut retrouver ; car nous prétendons bien nous employer quelquefois encore à cette œuvre de trucheman, pour le langage usité dans l'art de nos pères. Ainsi se pourront pratiquer certaines éclaircies utiles dans l'hiéroglyphique touffue des vieux artistes chrétiens.

P. S. du 17 juin 1871. — Je disais cela dans mon manuscrit, rédigé depuis longtemps, et je le laissais imprimer pendant que les Prussiens assiégeaient Paris. Mais je n'ose plus être si affirmatif depuis le règne de la Commune. Il me faudra constater patiemment après mon retour à domicile, si mes manuscrits et les gravures préparées comme preuves, se retrouveront quand j'aurai nettoyé les *écuries d'Augias* établies dans ma chambre par la visite révolutionnaire. Trois Pères de notre seule école Sainte-Geneviève (sans faire mention d'autres) ayant été passés par les armes des bandits, après une rude incarcération de deux mois, j'aurais mauvaise grâce en prenant un air trop piteux pour moi-même jusqu'à nouvel ordre. « Qui n'a pas le pire, n'a rien à dire. »

1. Ma santé, mon âge et l'état actuel de l'Italie ne m'autorisent guère à croire que je puisse jamais faire aboutir seul mon ancien projet sur la constitution définitive d'un bon texte grec qui déterminerait bien l'état primitif du *Bestiaire* au moment où il fut lancé dans le monde par Tatien (je ne m'en dédis pourtant pas absolument). Il reste toujours là-dessous une question d'histoire littéraire qui réclame des éléments non encore apportés à la discussion.

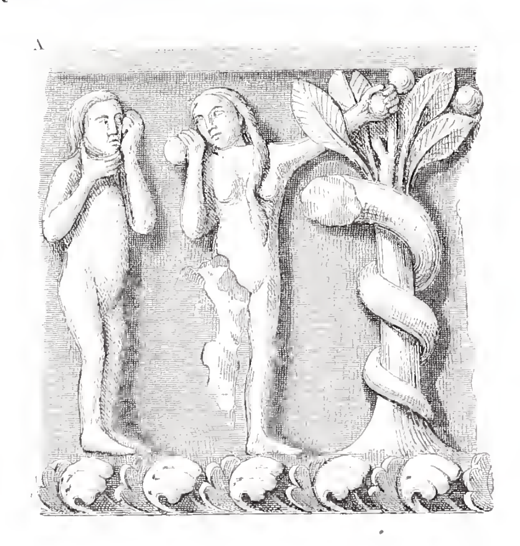
BAS-RELIEFS MYSTÉRIEUX

ÉTUDIÉS

DANS PLUSIEURS ÉGLISES D'ALLEMAGNE, DE FRANCE ET D'ITALIE.

I. — CATHÉDRALE DE BALE, FRIBOURG EN BRISGAU, ETC.

Si le P. Arth. Martin n'avait pris soin de dessiner à Bâle les deux chapiteaux qu'on va voir (A-D, E-H), chacun sous leurs quatre faces, j'aurais eu beaucoup de peine pour prêter un sens tolérable à des sculptures évidemment analogues qui se trouvent semées bien loin de là sans offrir la même simultanéité de faits convergents. Commençons donc par ce qui donne la clef d'une interprétation désormais acceptable pour cas similaires, où la partie symbolique trop isolée serait presque inintelligible. Dans le cas présent, la connexité de nos groupes conduit à des solutions que je ne craindrai pas d'appeler manifestes.


A


B

Adam et Ève succombent à la tentation du serpent, et mangent le fruit défendu (fig. A) ; Dieu les réprimande (fig. C, p. 166), et les fait chasser du paradis terrestre par l'ange qui en interdira l'entrée dorénavant (fig. D, *ibid.*).

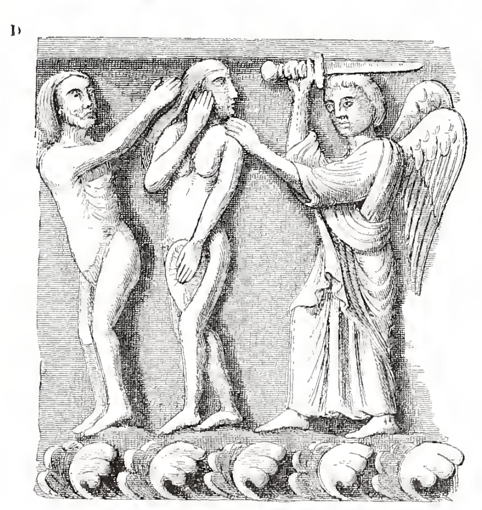
Tout à l'heure nous aurons Isaac sur son bûcher, où il est saisi par Abraham (fig. E),

dont l'épée est arrêtée par un ange. Le grand patriarche se voit encore assis sur un trône, et portant les âmes des fidèles dans son sein (fig. F) au moyen d'un grand

C



D



linge dont il y a de nombreux exemples ailleurs [1]. Jusque-là, donc, nulle difficulté. Mais que signifie sur le premier chapiteau, ce roi enlevé par des griffons, qui le portent

E



F



dans une espèce de cabas (fig. B, p. 165) auquel ils sont attelés par des chaînes? Pour plus d'embarras, ce roi tient à chaque main une sorte de lance terminée en ornement de fantaisie : palmette surmontée d'un fer de flèche à droite, étui de crosse [2] (qui est Bâle)

1. Cf. *Vitraux de Bourges*, pl. IX, etc.; *Étude IX*, fig. 4; et texte, n°s 141-143, (p. 236, svv.). — *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, p. 505.

2. Cela est bien connu en blason, et semble pourtant mal nommé. Il s'agit probablement du petit appendice qui s'ajoutait au nœud de la crosse sous la volute, pour

à gauche. On pourrait donc y supposer une allusion tout à fait locale, puisque les armoiries de la cité y sont mises en si grand honneur. Mais ce n'est plus cela sur une

G

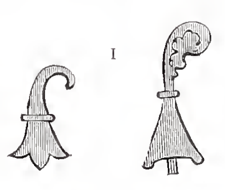


H



autre sculpture de Fribourg en Brisgau (p. 167, gravure K), où presque rien n'est changé, sauf la garniture des lances (ou hampes quelconques). De petits quadrupèdes y sont embrochés comme s'ils venaient d'être pris dans une cuisine. Par ce moyen, nous arrivons à quelque chose de satisfaisant; et je dois avouer que j'imaginais être à peu près le seul à déchiffrer une si singulière énigme. M. Julien Durand a pris le pas sur moi, pendant que je retardais, d'année en année, la publication de mes bas-reliefs gravés par le P. Arthur dès 1849; et en a donné une histoire intéressante dans le tome XXV[e] des *Annales archéologiques* (p. 141, svv.), à l'occasion d'une sculpture italienne. Car ces drôleries courraient l'Europe.

I



K



Le *Romans d'Alexandre* par Lambert li Tors[1] suffirait à faire retrouver la trace du fait qui inspira jadis les sculpteurs français, lombards

soutenir une draperie communément appelée *velum*. — Cf. gravure I (dans cette page), et *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, page 297. — Paquot, ad Molan., *Histor. ss. imaginum*, IV, 29 (Lovan. 1771, p. 557). — *Mélanges d'archéologie*, I[re] série, t. IV, page 253; etc.

1. Édition de Stuttgart (par M. Henri Michelant, 1846), p. 385, svv. — Cf. *Libro de Alexandre* (*Biblioteca de autores españoles*, t. LVII, p. 218, sg.), v., 2332, sgg.

et allemands. Il y est dit qu'Alexandre le Grand, ayant conquis presque toute la terre, voulut connaître aussi le ciel :

« En icelle contrée dont je fac mention,
Conversent I. oisiel c'on apiele grifon.
D'orible forme sunt, hisdeus comme dragon,
Manjuent à l'mangier cescuns I. grant moton.
Volentiers les regarde li rois et li baron,
Chevalier et serjant, escuier et garchon;
Plusiors en a en l'ost qu'en ont grant marison (*découragement*).
Li rois est mult pensis que fera, ne que non ;
Vers le ciel vint (*veut?*) monter, s'on le tient à raison,
Et de desor les nues se mettra à bandon;
Et s'il i fait trop caut, sentir en vint (*veut?*) l'arson.
Piecà c'a ce corage et ceste entention;
Bien pora acmplir son talent et son bon,
S'il en puet XX. avoir o lui en sa prison,
Que porter le peuisent au ciel, sans doutison.
Li rois en a o soi grant ire et grant tençon;
Ne laira ne l'essait por dit, ne por sermon,
Ne por trestout l'avoir de l'temple Salemon.
Li rois en a pensé o soi mult lonjement,
Puis dist à ses barons : « Dirai vus mon talent.
Je voel monter au ciel veoir le firmament,
Veoir voel les montagnes, en haut le comblement,
Le ciel et les planetes et tout l'estellement
Et tous les XII. signes ù li solaus descent,
Et comment par le mont corent li iiii. vent;
Et veoir voel le ciel si com li cius porprent. »
Si homme li ont dit : « Avez-vus mariment (*ennui*)?
N'est hom ki i montast por tout l'or d'Orient.
Que monter i vauroit, saciés a ancient,
Ains seroient passé iiii^xx an u C.
Comment i monteres? Dites l'engignement. »
Li rois en a sousris, respont par mautalent :
« Vées vus ces oisiaux qui sunt fort et pesan ;
Ils me porteront bien, foi que doit toute gent.
De moi et de mon fait et de mon hardement
Voel-jou que s'esmervellent à tous jors mais la gent.
La mer ai asaié desi au fondement[1].
. . . .
. . . .
De çou qu'a enpensé a lis rois en argu;
Carpentiers a mandé et il i sunt venu.
« Signor mestre, fait-il, si vus êtes mi dru (*mes féaux*),
Faites moi une cambre tout à votre séu;
Jamais ne soit si bones, n'onques tele ne fu.
De cuir envolepé, noviel soient et cru;
A claus et atacies et englues a glu ;
Et fenestres i faites quel part que me remu ;

1. D'après le même trouvère, Alexandre s'était donné le plaisir de visiter le fond de l'Océan. (Ed. Michelant, p. 262, svv.)

Que s'à besoing me vient, par çou n'aie perdu. »
« Entendes no, signor, — cil li ont respondu :
Si que le nos devise, l'a-on (*l'avons?*) bien entendu ;
Nous le ferons légier, fort et de grant vertu.
Mais mult somes dolent de çou et esperdu,
Que s'il te mésavient, que ne soiens pendu. »
— « Taisies, ce dist li rois, ne soies esmeu :
Jà mar ares paor, ne soies irascu. »
Cil l'ont si carpenté et le cuir estendu
Que tous en fu loés, et à son talent fu.
Li rois le fist porter loing de l'ost, en l'erbu;
Tost furent li oisiel et pris et retenu;
A l'engien les atakent li baron irascu;
Lor signor natural ont è l'camp porseu;
Mult sunt por la mervelle tout trespensé et mu.
   Liement est li rois dedens l'engien entrés,
Une lanee avoec lui et fresee car ases;
Et dist à ses barons : « Ne vus desconfortes;
Mais or me laisies seul et de loing m'esgardes. »
   Or s'entornent si homme, mult les a abosmés,
Quar se li rois i muert, çou est la vérités,
Tous ses homes aroit et mors et afolés;
Car tant gent le heent por çou qu'es a matés.
Estes vus des oisiaux iluec venus asses,
Sus et jus sunt asis et d'encoste et en lés,
Les cuirs qui cru estoient ont durement grevés;
Tou dis com il estoient fu li rois aprestés;
I. gans ot en sa main que il ne fust mostrés,
Et après les loiens lor a ès piés botés,
A mont è l'gros des cuises et a bons las fermés;
Ne sai u vii. u viii. en i a acouplés.
Quant cascuns d'aus se sent issi afineclés,
Il sacent (*tirent*) durement, li engiens est torblés;
Il et (*en?*) vist eoiement, si sunt en piés levés [1], etc. »

Bref, voici (à Bâle et à Fribourg) le roi de Macédoine allant faire sa visite des régions supérieures dans une cage de cuir solidement clouée, enduite de glu ou de colle et

1. Le poëme espagnol ne parle pas autrement. Cf. *Poemas anteriores al siglo* XV (*Alejandro,* copla 3332, sgg.), t. cit., p. 218, sg.

Alexandre, el bono podestat sen frontora,
Asmò una cosa yendo per la carrera,
Como aguisaria poyo, o como escalera
Por todol mundo como yaz o en qual manera.
Fizo prender dos grifones que son aves valientes,
Avezòlos a carnes saladas e recientes....
Fasta que se fezieron gordos e muy valientes.
Fizo fazer una capa de coyro muy sovado,
Quanto cobria un omne a anchura posado :
Iuntaronla los Griegos con un firme filado
Que non podria falsar por un omne pesado.
Fizoles el conducho por tres dias toller
Por amor que oviessen mas sabor de comer.
Fizosse ell mientre enno cuero coser
La cara descubierta que podiesse veer.
Tomò en una pertiga la carne espetada,
En medio de los grifos, pero bien alongada.
Ellos por prenderla dieron grant volada :
Cuydaronse sevar, mas no les valiò nada.
Quanto ellos volavan, él tanto se erguia;
El rey Alexandre todavia sobia....
Allà yvan los griffos do el rey queria
Coytavalos la fame que avien encargada,
Contendien por sevarse, no les valie nada;
Volavan todavie, complien su jornada
Era el rey traspuesto de la su albergada :
Alçavales la carne quando queria subir,
Y vala abaxando quando queria deçir;

pourvue de fenêtres. Il commande aux charpentiers qui l'ont construite, d'y atteler sept ou huit griffons : monstres qui déjeunent chaque jour d'un mouton et qui d'un coup d'aile franchissent d'incroyables distances. Alors le conquérant élève au-dessus de sa tête sa lance, longue d'une coudée, dont la pointe est garnie de chair. Les oiseaux, gueule béante, cherchent à l'atteindre, et emportent la machine dans les plus hautes régions de l'atmosphère. Mais la chaleur qui fait crisper le cuir effraye le roi. Il songe donc à redescendre sur la terre, dirige sa lance vers le sol, pour changer l'*objectif* des griffons ; et vient rassurer ses barons fort inquiets de son sort [1].

L'Allemagne du moyen âge a voulu avoir aussi son voyageur dans le pays des griffons (quoique non pas sur un char). Pour elle, c'est un Ernest, grand baron de l'Empire. Georges d'Eckart [2] voudrait bien nous expliquer comment les griffons aquatiques (c'est-à-dire *Drakkar* ou *Greifen*, nom d'un esquif) sont devenus de monstrueux oiseaux, adoptés ensuite par le blason pour *Greifswalde*, etc. Au fond, le poëte germanique n'est pas inventeur ; il avait été précédé depuis longtemps par le *Schah Nameh*, etc., qui nous donne l'itinéraire tout pareil du roi Roustrem, et autres. De même aussi les Grecs du moyen âge avaient répandu (traduit, probablement) quelque historiette semblable ; et les *Oiseaux* ou les *Nuées* d'Aristophane, avec la Vie d'Ésope, montrent également des hommes (Socrate, Euripide, etc.) qui se font voiturer dans l'air par des aigles, des coléoptères, ou autres volatiles quelconques, naturels ou fantastiques [3].

Je suppose que Sydney Smith, ou son père, avait puisé à ces sources indo-persanes l'idée du *Tantale* pour son cheval *Calamité* [4]. L'animal était tout particulièrement rétif et capricieux. Afin de l'obliger à courir en avant, l'original de sportsman, qui prétendait en venir à bout, avait agencé devant la bouche de sa bête vicieuse une espèce de crible (ou de vannette), dans lequel l'avoine sautillait sans cesse aux yeux de l'animal volontaire, pour exciter la convoitise du pauvre coursier, lequel n'arrivait jamais (bien entendu) à mettre les lèvres sur sa provende tant désirée, tout en poursuivant de plus en plus cette pitance fuyante. L'écurie seule, après la course bien et dûment exécutée, satisfaisait enfin le calamiteux solipède, ainsi leurré jusqu'à complément total de sa tâche. *Nil sub sole novum!* Les *excentriques* eux-mêmes sont donc suspects de plagiat, y compris Cyrano de Bergerac visitant la lune.

Do veyan la carne, allà yvan seguir;
No les reptò, ca la fame mala es de sofrir.
Tanto pudò el rey a las nuves poiar
Que vee montes e valles de iuso so si estar,
Veya todos los rios entrar en alta mar....
Luengo serie de todo quanto viò contar, etc.

1. Cf. E. Talbot, *Essai sur la légende d'Alexandre le Grand, dans les romans français du XII*e *siècle*, p. 160, svv.

Selon d'autres, Alexandre se sent pénétré par le froid que causait le battement des ailes de son attelage ; et comme il se met à redescendre, il aperçoit un gros serpent roulé autour d'un disque. C'est peut-être le sens d'une espèce de boudin qui, à Bâle, se trouve entortillé sous l'*étui de crosse* (p. 165, gravure B).

Un docte espiègle parisien, en novembre 1870, a prétendu que cette ruse d'Alexandre venait d'être réinventée pour conduire plus sûrement nos aérostats par-dessus les lignes prussiennes. Faute du griffon, que nous n'avons plus sous la main, on se rabattait sur l'aigle qui devait être moins apte à l'enharnachement. Cela montre que je me flattais en supposant que M. J. Durand et moi étions seuls capables d'expliquer les sculptures de Bâle, de Fribourg en Brisgau, du Mans, d'Urcel, etc. Leçon qui prêche la modestie à tous présents et futurs.

2. *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, t. II, p. 515, sqq. — Martène, *Thesaur. nov.*, t. III, p. 343, sqq. — Bartsch. *Herzog Ernest.*

3. Cf. Pseudo-Callisthen., libr. II, cap. XLI (à la suite d'Arrien, dans l'édition de Didot, p. 91, sq.). — Von der Hagen, *Abhandlungen der kœniglichen Akademie des Wissenschaften zu Berlin*, 1844 (IIe P., p. 293; et p. 28, sv.). Ajoutez-y même le Bellérophon des Grecs.

4. Cf. *Revue Britannique*, août 1857, p. 296, sv. Les traditions fabuleuses des Orientaux sur Alexandre le Grand sont dans le *Rosenœl* de Hammer, Ire P., p. 267.

Au fond, cela remonterait même jusqu'à Nemrod, selon les Arabes, si je ne me trompe ; et nos relations avec l'Asie, lors des croisades, avaient excité l'envie des poëtes occidentaux, qui prétendirent ne pas rester en arrière.

Avant de chercher ce qu'Alexandre venait faire auprès d'Adam et d'Ève, continuons notre tour d'Europe à la recherche du véhicule merveilleux (palanquin quelconque) que les sculpteurs ont imaginé pour ce singulier parcours des espaces aériens. Un tailleur de pierres de la cathédrale du Mans nous a laissé dans la nef le chapiteau que voici. Le prince macédonien s'y métamorphose en femme (Ève?) ; et le cabas, que



les artistes allemands avaient substitué à son wagon de cuir garni de fenêtres et portières vitrées(?), n'est plus qu'une natte qui soutient les pieds de notre exploratrice, en manière d'escarpolette périlleuse. Ses mains ne portent ni broches, ni lances, mais seulement des rameaux ou des fleurs. Les griffons, comme nous l'avons fait observer pour d'autres cas [1], se sont changés en lions (ou à peu près). L'un d'eux, à gauche du personnage, ne soutient la natte ou corde de jonc qu'au moyen de son pied droit; et l'extrémité supérieure semble retenue entre les dents d'une autre tête animale qui occupe le coin supérieur. On serait tenté d'appliquer à ce succédané des griffons, le vers de la chanson populaire :

« L'autre ne portait rien. »

Le lion placé à gauche des spectateurs assure un peu mieux la situation de notre voyageuse. La corde (ou natte) passe par sa gueule, et paraît traverser le cervelet

1. Les sceaux allemands offrent plus d'une fois des griffons sans ailes ; et, par cette concession, l'échange s'opère peu à peu entre le griffon et le lion. — Cf. *Monumenta boica*, t. IV, tab. I (p. 544), n° 5. — T. I, tab. VIII (p. 582), n° 44 ; et tab. IV (*ibid.*), n° 28, sq.; tab. II (*ibid.*), n° 9. — T. II, tab. II (p. 526), n° 13 ; tab. I (*ibid.*), n° 2-6 ; etc.

Négligeons, si l'on veut, l'*Æpyornis* de Madagascar et de l'île Bourbon, qui ne nous a laissé que des traces, appréciables pourtant, et dont la disparition ne semble pas remonter à deux siècles. (Cf. *Magasin pittoresque*, 1851, p. 159. — G. Bianconi, *Dello Æpyornis maximus menzionato da Marco Polo*... Bologna, 1862, etc.) Le *simorg* des Persans, roi des oiseaux, est censé avoir son domicile dans une île de la mer des Indes, quoique Attar paraisse le loger au Caucase (Cf. Garcin de Tassy, *La poésie philosophique et religieuse chez les Persans*, 1864, p. 33). Cette dernière indication peut avoir pour cause l'*habitat* des grands oiseaux rapaces, communément fixés dans les hautes chaînes de montagnes. Aussi le griffon symbolisait-il jadis les Hyperboréens. Cf. Dobeneck, *Des deutsch. Mittelalters Volksglauben*, t. II, p. 194, svv. — Troya, *Storia d'Italia*, t. I, P. I, p. 129, sg. ; 1260, 1262 ; et P. IV, p. 559. — Strabon, libr. VIII (éd. Janson, t. I, p. 528). — Hole, *Remarks on the Arabian Nights*, p. 48 et 144.

pour redescendre sur son épaule droite et renforcer le support qui assure tellement quellement les pieds de cette dame si hardie. Toutefois une autre tête, à gauche, fait mine d'affermir par la pression de ses mâchoires un bout de la corde tressée qui lui viendrait on ne sait d'où, derrière je ne sais quelle plante sans racine. Tenons pourtant compte au sculpteur de ses intentions décoratives, qui oubliaient un peu la statique et la dynamique dans ce cas soustrait aux données quotidiennes.

Avec pareilles variantes chez les artistes, qui oserait se charger de reconnaître l'intention première, si nous n'avions à Bâle et à Fribourg en Brisgau des jalons reconnaissables pour retrouver le chemin suivi par les vieux maîtres? Aussi n'est-il que sage de différer son appréciation d'un monument isolé, jusqu'à l'instant où plusieurs œuvres similaires (et d'époques assez voisines) viendront s'éclairer l'une par l'autre. Malgré son projet trop grandiose et presque inexécutable à un simple laïque, M. le comte A. de Bastard (dans le programme de ses *Peintures et ornements des mss* [1].) n'avait donc pas tort de vouloir quelques milliers de gravures sur bois pour son texte. quand serait venu le temps d'exposer les derniers résultats de tant d'investigations. Dites, si vous le voulez, que ce plan trop ambitieux eût entraîné de bien grands frais dans l'exécution totale, je n'y contredirai pas. Si pourtant le gouvernement français eût voulu encourager cet œuvre jusqu'au bout, il n'y avait pas vraiment beaucoup d'autres routes à suivre pour fonder les études symboliques sur notre moyen âge.

Supposons, par exemple, que le chapiteau de Fribourg ou celui du Mans nous soient montrés sans celui de Bâle ; qui voudrait se prononcer sur le véritable sens de la scène? Je ne parle que du sens historique, qui au Mans se trouve singulièrement obscurci. Le sculpteur lui-même y savait-il bien ce qu'il prétendait raconter? Convenons qu'il a une excuse, car dans la même nef nous voyons un autre chapiteau (p. 173, gravure A) qui complétait peut-être le premier, aux yeux d'un spectateur moins neuf que nous ne le sommes aujourd'hui en pareilles initiations. Ce sont deux griffons qui se préparent à dévorer une espèce de poulain [2], ou qui se le disputent. Rappelons-nous que plus d'une fois au moyen âge le griffon est nommé tout simplement *hostis equi* [3], comme si tout le monde devait le reconnaître à ce titre.

A Autun, selon une gravure que j'ai eue sous les yeux vers 1850 et qui m'avait

1. Cf. *Mémoire sur les crosses*, dans le *Bulletin du comité de la langue... et des arts de la France*, t. IV (1850), p. 900, svv.

2. N'oublions pas que les fioritures du ciseau ont pour but la décoration, qui ne voulait pas laisser trop sèche et vide la plate-bande après les principaux contours des figures animales.

Mon prétendu poulain n'a pas trop l'air d'un solipède, mais le sculpteur se rendait-il bien compte du *motif* qu'il retraçait d'après quelques indications générales? Les textes qu'on va voir nous guideront peut-être plus sûrement,

3. Cf. E. du Méril, *Poésies antérieures au* XIII[e] *siècle*, p. 428. — Hildebert. Cenoman., *De nummo* (ap. Otto, *Codd. giessenses*, p. 182) :

« In pennis aquilam similans, per membra leonem ;
Tunc non hostis equi, gryphis adest quadrupes. »

Dans un Bestiaire du *British Museum*, dont nous avons donné le spécimen ailleurs (*Mélanges*, série 1[re], t. II, p. 150), on lit :

« Grips vocatur quod sit animal pennatum et quadrupes.
» Hoc genus ferarum in hyperboreis nascitur locis vel mon-
» tibus; omni parte corporis leoni, alis et facie aquilis
» simile ; equis vehementer infestum. »

Pierre de Riga, dans son *Aurora*, à la suite du *Lévitique*, dit du griffon :

« Pennatum grippes animal, pedibusque quaternis
Innitens, omnes carpit, *abhorret equos*. »

Cela devait remonter jusqu'aux temps classiques, puisque Virgile (*Eclog*. VIII, v. 27) met au nombre des choses les plus impossibles la bonne entente de ces deux animaux :

« Jungentur jam gryphes equis ! »

La terrible puissance de cette bête fabuleuse avait peut-être inspiré aux Grecs l'idée d'en faire le ministre de Némésis, sans doute pour montrer que rien ne se dérobe à la colère du Ciel.

été communiquée par M. l'abbé Devoucoux (plus tard évêque d'Évreux), c'est encore Alexandre avec une sorte de pantalon qui ne manque pas de couleur locale (asiatique); mais affublé, du reste, d'un costume beaucoup moins oriental que celui du bas-relief de Venise expliqué par M. Julien Durand. Il est accosté de deux griffons


A

qui croisent leurs queues, peut-être pour lui servir de siége; car rien n'y indique un véhicule quelconque où seraient attelées les deux bêtes. En outre, l'explorateur du ciel élève deux baguettes terminées par des espèces de jambons (peut-être, dans l'intention de l'artiste), où l'on serait fort excusable de voir les fers larges et recourbés de deux pioches ou hoyaux. Nouvelle plaidoirie pour la nécessité de rapprocher plusieurs exemplaires d'un même motif avant de hasarder aucune explication.

Une quatrième forme de cette légende (ici, gravure B), d'après l'église d'Urcel, près de Laon, substitue des reptiles ailés aux griffons. En outre, leur manière servile de


B

s'accommoder à la fantaisie du conquérant ferait supposer qu'on voulait nous traduire le verset du Psalmiste (xc, 13) : «L'aide du Très-Haut te fera fouler aux pieds l'aspic et le basilic, le lion et le dragon.» Comment y retrouver une créature formidable dont l'homme ne viendrait à bout que par surprise? Trois autres dragons à face humaine assistent à ce spectacle, dont ils paraissent s'entretenir comme d'un fait étrange qui les amuse ou les préoccupe diversement.

Toutefois Adam et Ève sont près de là [1], comme pour mettre sur la route du sens primitif un spectateur quelque peu initié. On dirait que l'architecte ou son tailleur de pierres gardait à part soi la formule :

« A bon entendeur, demi-mot. »
— *Intelligenti, pauca.*

Sommes-nous bien assurés, pourtant, qu'il se comprît tout à fait lui-même ; et qu'il n'eût pas sous les yeux quelque *album*, ou résumé d'un tour d'Europe, analogue à celui qui nous est resté de Villard de Honnecourt ? Il y pourrait avoir vu en gros, écrit ou dessiné, que l'histoire du péché originel s'expliquait (ou se compliquait) au moyen d'un homme que flanquent ou soutiennent des monstres ailés. S'il n'en saisissait pas trop le sens, il n'était que moins gêné pour amplifier à sa guise l'exposé artistique. La leçon devenait donc ce qu'elle pouvait, aux yeux du peuple ; sauf je ne sais quel manuel qu'auraient possédé les abbayes. Quant à nous autres gens du XIX[e] siècle, ce serait lettre close, si nous n'avions pour refuge les quatre faces du chapiteau de Bâle ; et voilà comment une seule église détruite, ou *restaurée* avec outrecuidance, peut dévoyer irrémédiablement l'interprétation chez la postérité !

De ces comparaisons diverses continuées sur un type unique, il résulterait jusqu'à présent que l'Allemagne en avait particulièrement l'intelligence ; si ce n'est peut-être



que, faute d'en posséder l'explication facile dans sa littérature populaire [2], il lui aura fallu plus de clarté dans la représentation qu'à nous autres Français. Voici, d'après un dessin pris dans les provinces rhénanes par mon ancien collaborateur (à Remagen, ce semble), quelque chose de presque aussi net que le bas-relief de Fribourg en

1. On verra bientôt (dans la continuation de ce mémoire, § VI) le chapiteau correspondant, où Adam et Ève paraissent accomplissant leur pénitence ; et non plus au moment de la faute, de la réprimande ou de l'expulsion hors du paradis terrestre.

2. Le poëme d'*Alexandre* fut pourtant publié en Allemagne ; mais on sait fort bien aujourd'hui que c'était d'après un original français. Quoi qu'il en soit, poëmes et fabliaux se valaient bien. Or, avant moi on a déjà montré que les récits populaires étaient employés par la sculpture du moyen âge comme thème d'où pouvait se déduire une leçon utile. Cf. *Annales archéologiques*, t. VI, p. 145, svv. ; etc.

Pourquoi pas, en effet ? C'est méthode fort pratique, et qui

Brisgau. Seulement la tête des griffons y prend un certain air de cigogne, et ces bêtes n'annoncent plus toute la vigueur nécessaire pour enlever aisément le poids confié à leur cou. Le roi est singulièrement raccourci à partir du buste, et l'espèce de sébile qui lui sert de voiture aérienne ferait croire que nous voyons un malheureux cul-de-jatte traîné tellement quellement par ces deux animaux bizarres.

Sans désormais nous attarder davantage à la recherche de monuments plus ou moins bien écrits sous la même dictée, apportons enfin le contingent nécessaire au symbolisme d'Adam et d'Ève qui se trouve en si drôle compagnie.

Dans un manuscrit du XIVe siècle, au *British Museum* (Arundel, 83), les arbres des Vertus et des Vices sont représentés avec la généalogie de tout ce qui embellit nos âmes ou les salit. Sous le tronc des Vices est écrit *Radix vitiorum superbia;* et l'arbre est entouré par le serpent qui présente la pomme à Ève, pour qu'elle la passe ensuite à son mari. Sous le tronc des Vertus, on lit *Radix virtutum humilitas;* et l'envoyé céleste aborde la très-sainte Vierge avec les premières paroles de la salutation angélique.

Adam et Ève nous ont donc perdu par l'orgueil; et de fait, le serpent leur dit : « Vous deviendrez des dieux » (*Genes.* III, 5), comme il s'était dit à lui-même : « Je m'élèverai au-dessus des nuages et serai semblable au Très-Haut [1]. »

Cet ambitieux Alexandre à qui un seul monde ne suffisait pas :

« Unus Pellæo juveni non sufficit orbis, »

symbolise la triste prétention de nos premiers parents lorsqu'ils se décident à briser le joug des commandements divins [2]. Il y a quelque lieu de croire que ce rapprochement étrange était suffisamment compris par les bonnes gens du XIe siècle ou du XIIe, puisque nous voyons en diverses circonstances le voyage aérien d'Alexandre sculpté tout seul, sans que l'on supposât le besoin de quelque autre souvenir donné à l'arbre de la science du bien et du mal pour établir une sorte de pont sur l'abîme qui nous semble aujourd'hui séparer des leçons si distantes. Comment s'opérait cette transmission de paraboles à travers des contrées séparées par tant d'espace? Il y a bien d'autres embarras quand on veut expliquer la voie suivie par des contes populaires où l'Inde

sera toujours bonne, tant que l'homme demeurera dans sa condition présente, que de le prendre par ce qu'il sait ou ce qui l'amuse, pour le conduire à ce qu'il ignore ou à ce qui ne l'attire guère. L'incarnation du Fils de Dieu avait précisément ce but, comme dit l'Église : « Ut dum visibiliter » Deum cognoscimus, per Hunc in invisibilium amorem » rapiamur. »

1. Isaï. XIV, 14. C'est du moins l'application qui est faite de ce texte par bien des écrivains ecclésiastiques; et, dans un tympan du XIVe siècle à Fribourg en Brisgau (porte septentrionale), on voit Satan qui s'efforce de pousser Dieu hors de son trône afin de l'y remplacer. Comme pour mieux répondre au texte d'Isaïe (*super astra Dei exaltabo solium meum*, etc.), le diable porte une espèce de tabouret, et fait mine de vouloir le substituer au siége du Seigneur.

2. Le *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius entre bien dans la voie de cet enseignement, lorsqu'il dit des rois Mages (*in Epiphania*, folio 37, recto) :

« Magi in patriam redeunt per aliam semitam,
Quia... necesse est ut nos qui per superbiæ viam
Venimus in hujus exilii miseriam,
Per iter humilitatis revertamur ad paradisi patriam. »

De même dans son sermon sur la fête des Innocents (folio 31, recto) :

« Rex quippe angelorum
Indixit bellum adversus regem superbiæ filiorum;
Qui humilis et parvus civitatem... hujus mundi intravit,
Mox exercitum... parvulorum congregavit,
Quia venit humiles eligere
Atque, per eos, superbos dispergere.
Postquam autem ipse pugnando, regem superbiæ prostravit, etc. »

Puis encore, pour le jour de saint Michel (folio 189, verso), à propos de l'*Apocalypse* :

« De... dracone surgunt septem capita,
Quia de diabolo oriuntur septem principalia vitia.
Primum est superbia, quum homo cor suum exaltat
Et Domini Dei sui præcepta transgrediendo calcat. »

et la Grande-Bretagne du vieux temps ont tout l'air de se tendre la main par-dessus mers, fleuves, montagnes, idiomes, civilisations et races.

Le griffon groupait autour de lui des histoires sans nombre dans l'Orient, jusqu'au moyen âge. Les *Mille et une Nuits* ne manquent pas de lui faire un rôle curieux (sous le nom de rokh), et Benjamin de Tudèle [1] raconte sans sourciller que les navigateurs trouvaient moyen d'échapper aux typhons de Chine en se faisant porter à terre par cet énorme volatile dont ils se défaisaient ensuite à coups de poignard. Certains temples de l'Hindoustan septentrional montrent encore (en sculpture) un oiseau à huit jambes (pour quatre peut-être, par artifice de perspective asiatique), qui tient en chacune de ses serres un éléphant. Le griffon au poulain y est donc bien dépassé, tout comme dans les monstrueux oiseaux mentionnés par le *Talmud.* Les Grecs étaient déjà bien un peu sur la voie du griffon quand ils donnaient à l'autruche le nom d'oiseau-chameau (ou chameau ailé) *στρουθοκάμηλος*.

Il nous reste à rendre raison des singularités qui complètent le chapiteau d'Abraham (p. 166, sv.; grav. E-H). Qu'est-ce que ces deux serpents ailés qui semblent baiser l'homme assis, tout en lui bouchant les oreilles avec leurs pattes? Ce que le manuscrit d'Arundel disait de l'humilité comme base des vertus, nous pouvons bien le modifier en disant que c'est l'obéissance; et l'Annonciation qui est donnée comme type de cette vertu fondamentale par le miniateur du XIVe siècle est précisément expliquée par de graves Pères comme type d'obéissance [2]. Aussi ce que sainte Élisabeth préconise en Marie, c'est la docilité qui l'a élevée au rang de mère du Verbe [3]. De là était venue la fréquente insistance de maint écrivain ecclésiastique sur une soi-disant conception de Notre-Seigneur par l'oreille de la très-sainte Vierge [4]; expression qui surprendra moins, si l'on sait que l'ouïe symbolisait l'obéissance [5] (Rom. x, 17; Gal. III, 2; etc.).

D'autre part, c'est l'obéissance également que saint Augustin vante dans Abraham [6].

1. *Itinerarium*, ed. L'Empereur (1633), p. 110, sq.; et 217. — Cf J. P. Baratier, *in h. l.*, t. I, p. 213-216.

2. Pseudo-Augustin (Fulbert. ?), *Serm. de Annuntiat.* (*Opp.* t. V, append., p. 322, etc.). « Eva occidendo obfuit, » Maria vivificando profuit; illa percussit, ista sanavit. » Pro inobedientia enim obedientia commutatur; fides » pro perfidia compensatur... Circumdat virum Maria, An- » gelo fidem dando; quia Eva perdidit virum, serpenti » consentiendo... Illa dixit: *Ecce ancilla Domini, fiat mihi » secundum verbum tuum.* O felix obedientia, o insignis gra- » tia! quæ dum fidem humiliter dedit, cœli in se opificem » corporavit! Implevit in ea Dominus quod dudum præ- » dixerat: Obedientiam malo quam sacrificium. Etc. »

3. Luc. I, 45.

4. Le P. A. Martin en a cité plusieurs exemples dans un article publié après sa mort par la Société des antiquaires de France (t. XXIII, p. 857, svv.), *sur deux chapiteaux du prieuré de Cunault en Anjou.*

5. Cela se trouve déjà quelque peu expliqué dans les *Vitraux de Bourges*, à l'occasion du *Bon Samaritain*, pl. VI; et texte, n° 124 (p. 215, sv.). Sans qu'il y eût raison urgente pour revenir encore une fois sur ce symbolisme, le rappeler était au moins utile.

A la Bibliothèque du roi (Cf. Paulin Pâris, *Mss. françois...* t. VII, p. 22), des miniatures du XIVe siècle, accompagnant les prophéties relatives à Notre-Seigneur, peignent des docteurs auxquels le démon, sous figure de renard ou de loup, ferme les yeux et bouche les oreilles, pour qu'ils ne se rendent pas à la doctrine de l'Écriture sainte.

L'organe de l'ouïe figure donc, chez les interprètes des Livres saints, la docilité d'esprit et de cœur, partant la droite intelligence de ce que Dieu enseigne. C'est d'après ces données que saint Augustin explique (*in Joann.*, tractat. CXII) la mutilation et la guérison de Malchus (Joann. XVIII, 10; — Luc. XXII, 49-51): « ... Malchus interpretatur *regnaturus.* Quid ergo auris pro Domino amputata, et a Domino sanata, significat? nisi auditum, amputata vetustate » renovatum; ut sit in novitate spiritus, et non litteræ. » Quod cui præstitum fuerit a Christo, quis dubitet regna- » turum esse cum Christo? etc. »

D'autres veulent que ce serviteur du grand prêtre ait perdu l'oreille droite, et que ce soit symboliquement l'indice de la Synagogue perdant la droite intelligence des saintes Écritures. C'est toujours, quoi qu'il en soit, l'oreille prise pour figure d'obéissance ou de foi divine. Toute autre adhésion revêtue de ce nom de foi ne le porterait qu'abusivement, malgré les entorses que subit notre langue.

6 August. serm. II, *De tentatione Abrahæ* (*Opp.* t. V, p. 5, sq.): « Credidit nasciturum, et non plangit moritu- » rum. Ejus dextera eligitur ad sacrificium, ut *moreretur;* » cujus cor electum est ad fidem, ut nasceretur... Pius » ergo Abraham obtemperando, quid Deus, jubendo?.... sed

Le père des croyants nous est donc montré surtout comme merveilleusement docile à la voix céleste : soit quand il croit à la naissance future d'Isaac, soit quand il se met en devoir d'immoler ce fils dont on lui avait promis une innombrable postérité. D'ailleurs saint Paul exalte très-particulièrement ce grand patriarche comme modèle d'obéissance à Dieu [1]; et la foi, c'est l'obéissance. Le cœur y accepte, par soumission, des vérités que l'intelligence ne réussit pas à pénétrer; il se range docilement à la doctrine qui lui vient du dehors avec des caractères d'autorité irréfragable sans doute, mais non irrésistible, et qui ne rend pas ses comptes à l'esprit. Quels que soient les motifs de crédibilité qui précèdent l'acte de croire, et bien que la foi soit une vraie connaissance, elle n'est pas de ces sciences où l'homme peut se vanter d'avoir tout construit ou tout vérifié. C'est donc un savoir fort réel, puisqu'il s'appuie sur l'autorité la plus haute, mais un acte méritoire parce qu'il est l'œuvre de la volonté [2].

Dès lors cette obéissance et cette foi d'Abraham, dont nous devons tous hériter, n'ont pas de plus grand ennemi que l'esprit du mal, qui vient encore nous souffler comme au paradis terrestre (Genes. III, 1-5) : « N'écoutez pas ce qu'on vous a dit, j'ai à vous enseigner une science dont Dieu ne se soucie point; car il veut vous rabaisser. »

Ce n'est donc plus Abraham qui se laisse ainsi manier par le vieux serpent; c'est l'homme, qui ne suit pas la voie de ce grand modèle, et commence à douter quand Dieu affirme. Mais si le serpent ferme à Dieu les oreilles de l'homme, c'est pour y pénétrer lui-même, comme nous le voyons dans l'autre face du chapiteau (page 167, groupe II), où l'enseignement diabolique enlace et maîtrise celui qui a perdu la foi. Dès que la mauvaise doctrine s'est fait jour dans le cœur ou dans l'esprit, elle tourne au prosélytisme, et répand son venin au dehors. Puis les préceptes reçus et transmis à autrui amènent les mauvaises œuvres [3]. Aussi voyons-nous le reptile prendre possession de son homme par l'ouïe, s'emparer des lèvres, et enfin venir solliciter ou activer les plus mauvais penchants de notre nature. N'est-ce pas traduire comme mot à mot ce que saint Jacques nous dit du progrès de la tentation chez celui qui écoute le diable [4] ? Nous avons indiqué une doctrine semblable dans le Bestiaire arménien (ci-dessus, p. 131), à propos de la belette, et l'on peut se référer aux textes indiqués à cette occasion.

Ces oreilles, qui sont aussi le cœur dont il nous faut maintenir la fidélité malgré les suggestions du malin esprit ou de la chair, rappellent en même temps ce que dit saint Augustin dans son livre *De la continence* [5], au sujet du frein qu'il faut savoir mettre à son cœur, comme à ses oreilles, comme à sa langue.

» si placet qui obtemperabat, quomodo displiceat qui jube» bat? Quia si Abraham bene fecit obtemperando, etc. »

1. Rom. IV, 3, 9, 11, 16. — Hebr. XI, 17, etc. — Cf. Jacob. II, 17-24; etc.

2. Rom. X, 8, sqq. « Quid dicit Scriptura? Prope est verbum in ore tuo, et in corde tuo : hoc est verbum fidei » quod prædicamus... Corde enim creditur ad justitiam : » ore autem confessio fit ad salutem... Quomodo autem » audient sine prædicante?... Sed non omnes obediunt » Evangelio... Ergo fides ex auditu, auditus autem per » verbum Christi. »

3. I Cor. XV, 33, sqq. « Nolite seduci : Corrumpunt » mores bonos colloquia mala... ignorantiam Dei quidam » habent... Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et » immobiles. »

4. Jac. I, 12, sqq. « Unusquisque tentatur a concupis» centia sua abstractus et illectus. Deinde concupiscentia » quum conceperit, parit peccatum; peccatum vero quum » consummatum fuerit, generat mortem... Propter quod » abjicientes omnem immunditiam et abundantiam » malitiæ, in mansuetudine suscipite insitum verbum, » quod potest salvare animas vestras. Estote autem fac» tores verbi, et non auditores tantum, fallentes vosmet » ipsos. Etc. »

5. Opp. t. VI, p. 297, sqq. : « Ne in sola inferiorum par» tium carnis libidine continentia necessaria videretur a

Un autre chapiteau, à Bâle encore, a pour pendant la sirène [1]; de même qu'à Fribourg en Brisgau la sirène et le chariot aérien d'Alexandre se correspondent assez clairement dans la pensée de l'architecte [2]. On se proposerait donc d'y prévenir les spectateurs contre les causes d'infidélité au Maître souverain : fausse force qui prétend nous affranchir de Dieu, et lâcheté véritable qui nous asservit aux convoitises de l'esprit ou des sens. Révolte, en somme, qui abaisse l'humanité pour résultat réel, en nous rendant esclaves des créatures.



Ici (Bâle, toujours) les griffes des dragons séducteurs ne s'attaquent plus aux oreilles de l'homme tenté. Cette variante doit-elle être prise comme une licence du statuaire qui modifiait son programme, en homme préoccupé surtout de l'ornementation et d'un peu de nouveauté ? Il se pourrait qu'on eût plutôt voulu nous peindre un moment où la tentation

» Domino speranda, etiam in psalmo (CXL, 3) canitur : » *Pone, Domine, custodiam ori meo*... Parum quippe est os » corporis continere... Intus est enim os cordis... Multa » corporis ore non dicimus, et corde clamamus ; nullum » autem procedit rei alicujus ex ore corporis verbum, cu- » jus est in corde silentium. Inde igitur quod nen emanat, » foris non sonat; quod vero emanat inde, si malum est, » etsi non moveat linguam, inquinat animam. Etc.

» . ... Quum dixisset : *Pone, Domine, custodiam ori meo* » *et ostium continentiæ circum labia mea;* continuo sub- » didit : *Ne declines cor meum in verba maligna.* Declinatio » cordis quid est, nisi consensio ? Nondum enim dixit quis- » quis in corde occurrentibus suggestionibus... nulla cor- » dis declinatione consensit. Si autem consensit, jam corde » dixit, etiamsi ore non sonuit; etiamsi manu vel qualibet » corporis parte non fecit, fecit tamen quod cogitatione » faciendum sibi esse jam statuit : divinis legibus reus, » quamvis humanis sensibus absconditus ; verbo in corde » dicto, nullo facto per corpus admisso. Nequaquam vero » membrum foris movisset in facto, cujus facti initium » non præcessisset in verbo. Neque enim mendaciter scrip- » tum est : *Initium omnis operis verbum.* Multa quippe ho- » mines faciunt ore clauso, quieta lingua, voce frœnata ; » sed tamen nihil agunt corporis opere, quod non prius » dixerint corde. Etc.

» ..... Habet os interius homo interior, et hoc discernit » auris interior. Deinde jam relicto oris nomine, quod po- » test et de corpore intelligi, apertius quid dicat ostendit » (*Christus*) : *De corde exeunt*, inquit, *cogitationes malæ,* » *homicidia, adulteria, fornicationes, furta... hæc sunt quæ* » *coinquinant hominem*... Si enim quia potestas non datur » vacat manus ab hominis interfectione, numquid ideo » mundum est ab scelere cor homicidæ?... Aut si casta est » quam vult adulterare non castus, ideo eam non est in » corde mœchatus ? Etc.

» ..... Est ergo in nobis peccati concupiscentia quæ non » est permittenda regnare ; sunt ejus desideria quibus non » est obediendum, ne obedientibus regnet. Etc.

» Sunt ergo in nobis desideria mala, quibus non consen- » tiendo non vivimus male ; sunt in nobis concupiscentiæ » peccatorum, quibus non obediendo non perficimus ma- » lum... — Non sic fuimus in Adam antequam natura, » suo deceptore audito ac secuto, suum contemsisset atque » offendisset auctorem. Etc. »

Id. *in psalm.* XLVIII, serm. I, n° 6 : « Diabolus calcaneum » tuum observat... ut dejiciat te... Tu observa caput » illius. Quod est caput illius ? Initium malæ suggestionis. » Quando incipit mala suggerere, tunc repelle antequam » surgat delectatio, et sequatur consensio ; et tunc vitabis » caput ejus... Quare autem Evæ hoc dixit (Gen. III, 15)? » Quia per carnem labitur homo. Eva nobis interior, caro » nostra est... Quia ergo quo modo illum hominem Adam » per Evam supplantavit, sic diabolus per carnem vult nos » supplantare ; etc. »

Cf. Augustin. *in Joann.*, tractat. II, vers. fin. ; et *in ps.* CIII, serm. IV, n° 6 (Opp. t. III, P. II, p. 303 ; et t. IV, p. 1170, sq.). — Item, *De sermone... in monte*, libr. I, cap. CXII, n° 34 (t. III, P. II, p. 179, sq.). — Item, *in psalm.* XXXIII, enarr. I, n° 9 (t. IV, p. 213, sq.).

1. Cf. *supra*, h. t., p. 142, grav. B. — Maxim. taurinens. *Homil.* XLIX (Romæ, p. 151-154). — Gerboh. *in ps.* XXI, 8 ; etc.

2. Item *supra*, p. 167, fig. K ; et 142, fig. B ; etc.

atteint son dernier terme, qui est l'instant où la subversion de l'intelligence se traduit en triomphe des sens sur l'esprit; car certains monuments, même dans l'antiquité classique, ont bien l'apparence de représenter le menton barbu comme signe euphémique de luxure. Ces sujets plus ou moins priapiques étant fort peu dans l'ordre de mes études, lors même qu'ils sont voilés, on voudra bien me permettre de ne leur accorder qu'une mention passagère.



Cependant trois ou quatre têtes humaines qui se montrent dans les rinceaux de notre sculpture bâloise (page 178), avec un air de témoins non invités, pourraient être des surveillants mystérieux attendant l'effet de la lutte pour aller le redire à qui de droit. Je ne voudrais pas affirmer qu'on ait voulu nous retracer là un souvenir du texte de l'Évangile [1], où les actes les plus cachés sont avertis du grand jour qui les trahira tôt ou tard; quoique les *Gloses* ordinaire et interlinéaire prêtent à supposer cette intention chez celui qui dirigeait notre artiste [2].

Passons donc à une autre école, si tant est qu'il faille admettre pour le XIIe siècle et le XIIIe des écoles bien tranchées; sauf quant au style, qui se développait du reste comme progresse une plante à ses divers point d'accroissement et sous diverses latitudes ou altitudes.

Le portail septentrional de Notre-Dame de Chartres offre en soubassement d'une grande statue, ce jeune homme (ou cette femme) qui se laisse complaisamment aviser par le conseiller fort suspect que voici. J'ai passé trop peu de jours près de cette merveilleuse cathédrale pour me permettre quelque opinion arrêtée sur les innombrables sujets d'étude qu'y accumulent la statuaire et la peinture du moyen âge [3]. Mais M. l'abbé Bulteau, qui avait pu l'étudier à loisir, pense que la figure prin-

1. Matth. X, 26. — Luc. XII, 2. — Cf. Eccl. X, 20; etc.

2. *Gloss. ordinar., in Matth.* : « Veniet dies quum Deus » indicabit occulta hominum, ubi nequitia discooperie- » tur, etc. » — *Gloss. interlinear. in Luc.* : « Vestra inten- » tio, soli Deo cognita, omnibus patebit. »

3. Quand le P. Arth. Martin recueillait çà et là nos matériaux d'étude pour l'avenir, on pouvait croire encore que le gouvernement français conduirait à fin sa *Monographie de Chartres*, votée par les Chambres dès 1837, pour le moins. C'est pourquoi nous n'avons emprunté que certains échantillons à cette mine presque inépuisable, afin de ne pas mettre la faux dans le champ d'autrui. Notre délicatesse s'est trouvée trompée par l'événement, puisque les grands projets de M. Lassus semblent condamnés à une interruption sans espoir de reprise. Tout au plus nous fait-on espérer un texte bref en manière de table.

cipale représente Gédéon [1]. Partant de là comme d'une donnée sérieuse, ne peut-on pas supposer que ce personnage à demi dévoyé par son perfide souffleur est le chef même d'Israël contre les Madianites (Judic. VI-VIII). L'Écriture sainte nous dit bien qu'avant d'attaquer les infidèles, le fils de Joas renversa les signes de culte idolâtrique dans sa propre famille (ibid. VI, 1-32) ; ce qui lui valut même le nom de Jérobaal (*ennemi du faux dieu*). Nos livres saints ajoutent encore (ibid. VIII, 32) que ce vengeur du peuple de Dieu vécut honoré jusqu'à sa vieillesse. Toutefois la Bible ne dissimule pas qu'il manqua de prudence sur les plus grands intérêts des siens [2], et que le Ciel vengea cette grave bévue par l'extermination des nombreux enfants du grand homme. Son incontinence même suscita l'assassin [3] qui éteignit presque entièrement une famille si recommandable et plus florissante, en apparence, que celle d'aucun patriarche (ibid. VIII, 29-31 ; IX).

II. — CATHÉDRALE DU MANS (page 181, svv.).

Les chapiteaux de la nef, à Saint-Julien du Mans, nous ont déjà montré une forme abâtardie de la pérégrination d'Alexandre le Grand (ou d'Ève, peut-être) vers les astres [4], et des griffons emportant une espèce de poulain dans les airs [5]. Quatre autres bas-reliefs de la même école nous y remémorent le *Bestiaire*, ou peu s'en faut.

Le lièvre que poursuit un chien ou un loup (page 181, fig. A) peut bien n'être que l'expression vague de la chasse dont il a été parlé précédemment [6]. D'après la Vulgate, néanmoins, il serait permis de lui chercher un sens auquel je ne tiens guère ; parce que cet animal n'a point de place autorisée dans les anciens manuscrits du *Physiologus* [7].

Le chapiteau B représente, je crois, la vipère [8]. Les retours de la *corbeille* (si corbeille il y a) donnent souvent au sculpteur l'occasion de placer dans l'angle une tête qui se complète à droite et à gauche par un double corps présentant de part et d'autre

1. Bulteau, *Description de la cathédrale de Chartres* (1850), p. 74 et 76. Je ne me rappelle pas du tout avoir jamais dit à l'auteur que je dusse rédiger un mémoire sur le sujet de ce socle ; tout au plus aurai-je déclaré que j'en avais un dessin, dont je me proposais d'étudier le sens quand l'occasion s'en présenterait.

2. Judic. VIII, 24-35 ; IX, 1-57 : « ... Fecitque Gedeon... » ephod... Fornicatusque est omnis Israel in eo, et factum » est Gedeoni et omni domui ejus in ruinam, etc. — Post- » quam autem mortuus est... aversi sunt filii Israel...; nec » fecerunt misericordiam cum domo Jerobaal Gedeon, » juxta omnia bona quæ fecerat Israeli. Etc. »

3. Quoique plus d'un écrivain ecclésiastique ait voulu réhabiliter la mère d'Abimelech, Josèphe n'hésite pas à le déclarer bâtard. En quoi cet écrivain du Ier siècle vaut comme témoin de ce que pensaient les anciens Juifs, chez qui pourtant Gédéon devait bien compter pour héros national. Ils eussent donc été plutôt enclins à lui chercher une excuse qu'à prendre en mauvaise part ceux de ses actes qui se pouvaient pallier.

4. *Supra*, h. t., p. 171. — 5. Item, p. 173, groupe A.

6. Item, p. 154-156.

7. Il figure en vers grecs au *Spicilége de Solesmes* (t. III, p. 373), avec des propriétés et une interprétation baroques où les vieux textes n'ont à peu près que faire. Somme toute, on lui attribue cette leçon bonne pour l'homme, de savoir dépayser les chiens, c'est-à-dire le tentateur. Puis, comme il passait pour dormir les yeux ouverts, ce sera un modèle de vigilance, si le lecteur sait comprendre ces finesses et en faire son profit. Cf. Van den Steen, *in Proverb.* XXX, 26 (peut-être ne s'agit-il que de la Gerboise).

Citons néanmoins ce que dit la *glose ordinaire* : « Hæc est » plebs Ecclesiæ invalida : quia injurias suas ulcisci non » quærit ; et quia non suis viribus, sed Dei auxilio, sperare » salutem didicit. »

8. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 134-136 ; et pl. XIX, fig. G ; item, pl. XXV, fig. CQ ; etc. — Aug. de Bastard, *Mémoire sur les crosses* (*Bulletin du Comité de la langue... et des arts de la France*, t. IV, p. 665-671). On y verra que le type de la Vipère était un peu vague au moyen âge, en sorte que les artistes se mirent souvent fort à l'aise pour la représenter. J'en ai donné ailleurs plus d'un exemple.

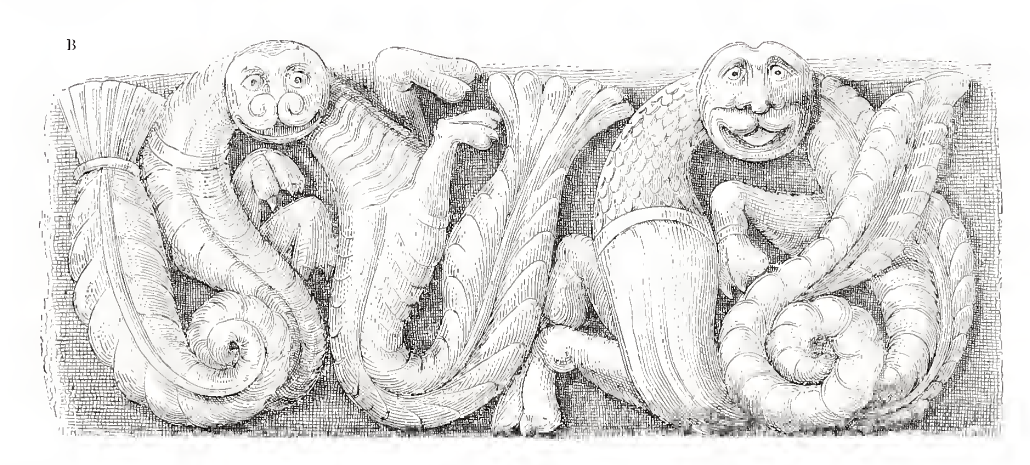
l'ensemble désirable, selon le point de vue. Mais, pour la vipère, il y avait une raison spéciale de donner deux corps à une seule tête ; puisque, d'après le *Bestiaire*, la tête

A



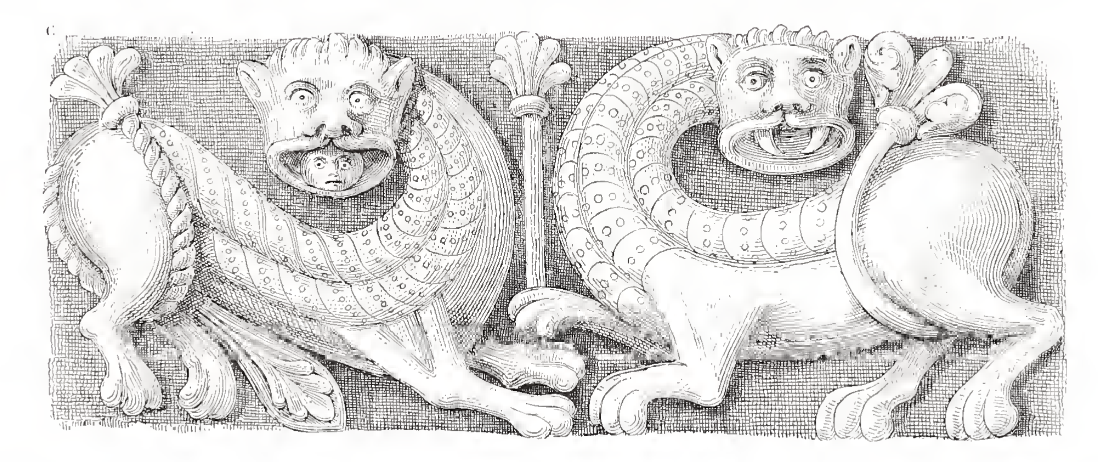
du mâle est dévorée par la femelle (Cf. *Mélanges*..., Iʳᵉ série, t. II, p. 134). Pour la punir, toujours selon les vieux textes, ses petits lui crèvent les entrailles lorsque

B



le moment est venu pour eux de voir le jour. En raison de quoi, on nous les donne comme naissant parricides et matricides. C'est le cas de traduire presque mot à mot

C



la vieille version latine : « Jean-Baptiste a donc bien comparé les Pharisiens (ailleurs, les *Juifs*) à la vipère ; parce que, comme cette race maudite tue son père et sa mère,

de même les autres ont mis à mort les prophètes et le Sauveur Jésus-Christ, avec leur mère terrestre, qui est Jérusalem. » C'est à peu près le langage des textes grecs et arméniens [1]. Voyez aussi Gervaise (*Romania*, t. I, p. 433), sous le mot *Vuivre*.

N'omettons pourtant pas ce qui n'est point du tout un hors-d'œuvre, comme on va le voir tout à l'heure. Quand Jésus-Christ répète aux Pharisiens les malédictions de Jean-Baptiste (Matth. XXIII, 13-37), il leur adresse en outre ce reproche : « Vous élevez des sépulcres aux prophètes, et vous ornez leurs monuments; comme pour protester contre les attentats de vos pères. Mais comblez vous-mêmes la mesure de leur iniquité. Car je vous enverrai des prophètes aussi, avec des docteurs; et vous les crucifierez, vous les chasserez... Ainsi retombera sur vos têtes le sang de tous les justes mis à mort depuis Abel, etc. »

Dès lors nous ne rencontrons plus de difficulté pour comprendre ce que vient faire le saint Précurseur au chapiteau C. C'était de lui qu'on s'autorisait pour interpréter le



sens spirituel de la wivre [2]. Il maudit les Pharisiens et leur annonce la vengeance céleste. Or, nous le trouvons ici baptisant Notre-Seigneur dans le Jourdain, et s'humiliant toutefois en présence de celui qui est proclamé Fils de Dieu par la voix d'en haut. Dans la scène voisine, du même chapiteau, il serait fort tolérable de voir accourir les pénitents qui viennent écouter Jean-Baptiste dans le désert. Je crois néanmoins qu'il s'agit plutôt d'une autre prédication faite par lui aux patriarches qui attendaient la venue de Jésus-Christ dans les limbes. Ainsi s'expliquerait mieux, si je ne me trompe, la croix que Jean-Baptiste arbore devant ses auditeurs. Elle voudrait dire : Le grand mystère de votre délivrance va s'effectuer prochainement, ou même est accompli déjà. Cette narration se trouve très-développée par l'Évangile apocryphe de Nicodème [3]. Les trois personnages qui entendent cette bonne nouvelle ont la tête

1. *Spic. Sol.*, t. III, p. 347 ; et 379, sq.— *Supra*, p. 124, sq.

2. Luc. III, 7-9 — Cf. Matth. XXIII, 27-39.

3. Cf. J. C. Thilo, *Cod. apocryph. Novi Testamenti*, p. 674-698 (*Evangel. Nicodemi*, cap. XVIII, sq.). Les notes du docte éditeur allemand méritent d'être consultées. Donnons un abrégé du récit développé un peu au long dans son pseudo-Évangile.

Une lumière merveilleuse pénètre dans les limbes à l'instant où le corps du Sauveur vient d'être déposé au tombeau. Isaïe reconnaît tout d'un coup que c'est l'accomplissement des paroles qui lui avaient été inspirées (Isai. IX, 2). Alors le vieillard Siméon s'empresse de raconter que lui-même a reçu entre ses bras et reconnu l'enfant béni qui doit éclairer toutes les nations (Luc. II, 27-32). Mais Jean-Baptiste s'approche et rappelle la descente du Saint-Esprit, qu'il a vu s'arrêter sur le Sauveur. Là-dessus Adam appelle son fils Seth, et lui fait redire la prophétie qui avait consolé les derniers moments de notre père à tous. Etc.

En conséquence, il serait permis de reconnaître Adam, Seth et Isaïe dans ceux qui écoutent Jean-Baptiste.

coiffée comme si l'on avait voulu y représenter des femmes. Cependant leur robe est courte, et cette coiffe peut être un artifice quelconque pour nous dire qu'ils sont morts et non encore arrivés à la résurrection. Car le moyen âge avait coutume d'ensevelir les cadavres la tête couverte, et même le visage totalement masqué parfois.

Il faut dire néanmoins que la tête du personnage qui me fait l'effet d'être Jean-Baptiste aux limbes, paraît entourée du nimbe des personnes divines; tandis que près du Jourdain, sur le même bas-relief, nous ne lui voyons pas même le nimbe simple qui caractérise ordinairement les saints. Alors nous aurions affaire aux chapitres suivants [1] du même livre, où l'auteur retrace l'effroi du prince des ténèbres qui se sent menacé d'une visite redoutable, et la libération des prisonniers par le vainqueur du trépas (*inter mortuos liber*). Ce dernier sens du bas-relief serait appuyé encore par sa comparaison avec d'autres chapiteaux du Vivarais et du Laonnais. Il en existe sûrement aussi plusieurs du même genre que nous n'avons pas recueillis, mais la légende attribuée à Nicodème méritait au moins une mention, et pourra s'appliquer à quelque monument de même famille [2].

Il n'est sûrement pas besoin de faire remarquer toutes les curiosités de la sculpture dans ce chapiteau naïf. Dès que l'on y reconnaît le sens général, tout peut être dit. L'homme ou l'ange qui tient si singulièrement la tunique de Notre-Seigneur pendant que le Fils de Dieu est plongé dans les eaux du Jourdain, se retrouve fréquemment ailleurs en pareil cas, quoique pas toujours avec une exécution aussi enfantine. J'ignore si l'on verrait également cette espèce d'ourceau dans la main du Précurseur, avec l'apparence d'administrer à Jésus-Christ une douche d'oreille; quoique, selon M. l'abbé Auber. le baptême ait dû être jadis symbolisé par une bouteille (!) flottant sur l'eau (*sic*).

C'est encore des Juifs qu'il s'agit dans le chapiteau D (page 181), à moins que je ne me trompe beaucoup ; mais les sujets du *Bestiaire*, réduits à la brièveté qu'ils prennent sous le ciseau inexpérimenté de notre tailleur de pierre, ne sauraient atteindre une clarté tout à fait éblouissante. Il faut donc nous aider le mieux possible par la comparaison de monuments à peu près contemporains. Selon moi, et sans croire trop subtiliser, nous avons affaire à la hyène [3], décrite ainsi par Philippe de Thaun (ou de Thaon) :

« Hyena est griu num,
Que nus beste apellum ;
Ceo est lucervere (*loup-cervier*).
. . . .
Nostre lai le defend
Qu'hom ne l'manjuce nent,
Ne chose à li semblable.
Orde est, nent cuvenable.

D'iceste en sun escrit
Jeremias nus dit :
Faite ert s'heredité
Cum la fosse en malté ;
Et Physiologus
De la beste dit plus,
Que male e femele est
Pur ceo orde beste est. Etc. »

Ce trouvère du XI[e] siècle n'interprète la *nature* de la hyène que par l'homme convoiteux. C'est qu'il se met parfois à l'aise avec les manuscrits antérieurs; et du reste le texte grec publié dans le *Spicilége de Solesmes* serait d'accord avec lui. Mais

1. Ibid., cap. XX-XXVI, p. 699-779.

2. Pour ne pas sortir entièrement de l'ordre d'idées qui me faisait voir la Synagogue dans trois de ces chapiteaux, faisons observer que le même Évangile apocryphe (cap. XX, p. 706, sq.) montre Satan heureux et fier d'avoir poussé les Juifs à faire mourir Jésus-Christ.

3. Cf. *Mélanges*, I[re] série, t. III, p. 203-207. — *Spicil. Solesm.* t. III, p. 361.— Gervaise (*Romania*, t. I, p. 430, sv.).

il n'en est pas ainsi d'anciennes versions latines et françaises, qui s'accordent à en faire la figure du peuple juif [1]. Les deux représentations de cette vilaine bête qu'offre notre chapiteau D (p. 181) semblent vouloir dire comme les textes, que la hyène est mâle ou femelle alternativement [2] dans un même individu; ce qui conduirait l'esprit à y voir un symbole des vices contre nature. En outre, nouvel emblème d'obscénité, la hyène est souvent peinte occupée à déterrer les cadavres et à les traîner hors du sépulcre pour en faire sa nourriture [3]; mais quand on veut recourir à une expression abrégée, on lui met tout simplement une tête d'homme dans la gueule [4]. C'est aussi ce qu'a maintenu le sculpteur du Mans pour l'une des faces du chapiteau; or nous avons fait observer (page 181) que Notre-Seigneur réprimandait les docteurs de la loi (Matth. XXIII, 28-31) sur leur hypocrite soin des tombeaux érigés aux prophètes, eux qui se préparaient à tremper bientôt leurs mains dans le sang du Fils de Dieu et de ses envoyés [5].

III. — CATHÉDRALES DU MANS ET DE SPIRE.

(Pl. XII.)

Nous publierons encore çà et là d'autres chapiteaux ou frises du Mans, et déjà nous avons eu l'occasion de leur emprunter ailleurs le hibou (p. 141, sv.). Cette fois il semble opportun de rapprocher des bas-reliefs qui se trouvent bien séparés dans l'espace, mais que paraît associer une pensée commune, et que rassemble ici la même planche. Celui du Mans (fig. A) nous montre sous chaque volute du chapiteau une tête de lion ou de léopard qui ouvre largement sa gueule sur un petit homme ou un enfant. Malgré cette situation quasi menaçante, la créature raisonnable n'a l'air nullement

1. Cf. Hippeau, *le Bestiaire divin*, p. 131-134, et 241-244.

2. Les auteurs cités précédemment à l'occasion du lièvre, lui prêtent quasi tous cette même propriété. Je n'ai pourtant aucune raison de croire qu'il figure à ce titre dans le chapiteau de cette même nef. C'est pourquoi je n'ai point mentionné sur cet animal une bizarrerie qui ne me paraissait pas avoir été présente à l'intention de l'artiste. Si quelqu'un tenait beaucoup à se renseigner sur ce point, il peut consulter l'article grec en vers, et les commentaires de C. Van den Steen au sujet du *lepusculus* (gerboise?) des *Proverbes*.

Sur le prétendu changement de sexe chez la hyène, on peut voir le *Museo Borbonico*, t. VII, explication de la planche VIII, p. 7.

Saint Jean Chrysostome (*Opp.* t. I, p. 590), parlant des chrétiens qui se laissent attirer aux fêtes bruyantes et scandaleuses de la Synagogue, leur dit qu'autant vaudrait entrer dans une maison de débauches; et que les prophètes (Jerem. III, VII, XII) ont bien comparé le Juif infidèle à une prostituée, à une bête luxurieuse (la hyène, dans les textes grecs). La doctrine du *Physiologus* n'est donc pas absolument inconnue aux saints Pères, encore une fois. — Cf. Levit. XVIII, 6-30. — IV Reg. XXIII, 7. Etc. — *Supra*, p. 146, grav. C.

D'autres affirmèrent en sus que cet animal portait dans sa tête (dans son œil même, disent quelques-uns) une pierre merveilleuse. Nouvelle façon d'associer la hyène aux bêtes immondes : dragon, vouivre, crapaud même. (Cf. *Mélang.*, Ire série, t. III, p. 24, note 3. — Aug. de Bastard, *Mémoire sur les crosses*, p. 648, 667.) Cependant on ne voit pas que la *moralité* primitive ait fait le moindre usage de cette propriété imaginaire, dont l'invention pourrait bien appartenir au moyen âge et à l'Europe latine.

3. Cf. *Mélanges*, t. II, pl. XXI, fig. AR; et pl. XXXI.

4. *Ibid.*, pl. XXV, fig. CF.

5. Je connais bien peu la littérature éthiopienne, sans quoi j'aurais voulu étudier un Bestiaire rapporté d'Abyssinie à notre Bibliothèque royale, par M. Rochet d'Héricourt (si je suis bien informé). Mais il me semble apercevoir une trace du *Physiologus* dans ces paroles d'un missionnaire français écrites en 1867 (*Annales de la propagation de la foi*, septembre 1868) : « Les Abyssins refuseront de manger la viande d'une brebis ou d'une vache égorgée par la hyène ou le léopard, attendu que ces deux animaux sont regardés comme musulmans; tandis qu'ils mangeront avec voracité un bœuf ou un mouton égorgé par le lion, qui est considéré comme l'animal des chrétiens. »

Notre *Bestiaire*, bien antérieur à Mahomet, n'avait évidemment rien à dire sur l'islamisme; mais il place toujours en tête le lion, symbole de Jésus-Christ. La hyène y figure le judaïsme arrêté dans sa marche normale. Quant au léopard, qui n'appartient pas aux textes primitifs, il est au moins considéré comme animal hybride, ce qui le rapprocherait de la hyène. Du reste, le léopard est parfois nommé pour la hyène ou la panthère.

A



B

SCULPTURE HISTORIÉE

A. CATH. DU MANS — B. CATH. DE SPIRE

intimidée. Elle donne même comme des poignées de main à la bête farouche. Ces gueules ouvertes ne songent donc qu'à offrir un baiser, ou à lécher par caresse. Pour plus de clarté encore sur la sécurité réelle qu'on a voulu peindre dans une scène en apparence si compromettante : aspic, scorpion ou basilic ne sont pas plus nuisibles ou pervers que le chien qui présente la patte avec familiarité affectueuse dans ses jeux de chaque jour chez le maître qui l'a nourri.

A Spire (fig. B), lion et lionne, serrant la queue

« ..... Comme un renard qu'une poule aurait pris, »

se laissent mettre bonnement les mains dans la gueule. Ils sont même chevauchés par de petits enfants; et ceux-ci n'en ont pas assez de la situation fâcheuse où paraît les mettre semblable monture, ils s'amusent encore à faire pénétrer leur poing entre les mâchoires de serpents qui descendent des arbres; et portent des espèces de palmes, comme signe de victoire assurée. Vers la gauche, je crois voir une sorte de guerrier qui a usé son harnais et brisé sa lance au métier de tueur d'hommes ou de chasseur. Le spectacle qu'il a sous les yeux lui cause sans doute une certaine surprise, mais le sculpteur ne se préoccupait pas de donner une grande expression aux visages de ses bonshommes.

Si rude que soit le ciseau d'où nous viennent ces bas-reliefs, sa maladresse a des ressources qui laissent apercevoir un sentiment d'artiste; et la pensée, de part et d'autre, doit être la même malgré les formes diverses. Nous venons de voir la Synagogue (p. 180-184) sous les symboles qui montrent son infidélité, c'est maintenant le christianisme avec ses bienfaits. S'il n'a pas entièrement banni de la terre les monstres malfaisants, il produit des saints qui ont commandé à la nature[1]. Surtout il assujettit le démon à l'homme, par la grâce qui habite dans nos cœurs, et multiplie les triomphes de la conscience sur le péché. Comparativement à l'état où vivait le monde sous l'empire de l'idolâtrie, un spectateur contemporain du paganisme aurait bien eu le droit de regarder notre temps (et surtout le moyen âge) comme une époque privilégiée. C'est ce qui faisait dire à Isaïe, annonçant l'incarnation du Fils de Dieu (XI, sq.) : « Une tige sortira du tronc de Jessé, une fleur s'élèvera sur sa racine, et l'Esprit de Dieu reposera sur Lui (*le personnage figuré par ce couronnement divin de la tige*).... Il jugera les pauvres avec justice et prendra sévèrement le parti des gens débonnaires..... Alors le loup habitera avec l'agneau, et le léopard se couchera près du chevreau ; veau, lion et brebis demeureront ensemble, et un enfant les mènera..... L'enfant à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic ; et, à peine sevré, il mettra sa main dans le repaire du basilic. On ne se nuira plus, on ne se tuera plus sur ma sainte montagne, parce que la science de Dieu s'est répandue sur la terre ; etc., » Théodulfe d'Orléans, pour sa part, n'hésite pas à voir dans le sacrement du baptême l'empire donné à l'homme sur les bêtes malfaisantes[2] ; c'est-à-dire sur ses passions.

1. Albert Dürer, dans les *Heures* de Maximilien, ayant à tracer un dessin marginal sous le psaume VIII, choisit le verset « *Constituisti eum super opera manuum tuarum* », et il le traduit par un moine qui s'approche d'un lion, en prenant pour toute escorte deux joueurs de chalumeau ou de cornemuse. Au vrai, si la légende ne se refuse pas des histoires de ce genre qui manquent d'authenticité, il en est qui sont assez bien établies. Cf. *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, V. *Lion*.

2. Theodulf., *Capitul.* XIII, *De sacramento baptismi* (apud Sirmond. *Opp.*, ed. Venet., t. II, p. 687, sq.) : « ... Spiritum » erroris destruimus... si consepulti sumus Christo... se» cundum illud quod ipse dicit (Luc. x, 19) : *Ecce dedi* » *vobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones, et* » *super omnem virtutem inimici.* » — Cf. *Mélanges*..., I[re] série, t. IV, p. 207.

Avec une teinte de millénarisme moins dogmatique néanmoins, d'anciens Pères semblent prendre au pied de la lettre les merveilles promises par le prophète; et les livres sibyllins [1] ne doutent pas que la parole d'Isaïe ne doive rencontrer un entier accomplissement lorsque Jésus-Christ régnera. Tertullien s'en prévaut également pour montrer que Dieu sait triompher du diable et rendre l'homme guérissable[2]; mais, si Africain qu'il soit, il ne donne pas les figures orientales de la Bible comme devant se réaliser à la lettre.

Isaïe disait encore, toujours en annonçant le règne du Messie (II, 3-6) : « Les peuples forgeront des socs avec leurs glaives et des faulx avec leurs lances; une nation ne tirera plus l'épée contre l'autre, et l'on ne se formera plus au combat. » Ce peut avoir été le souvenir qu'avait en vue le vieux sculpteur du Palatinat, lorsqu'il plaçait au coin de son bas-relief le soudard (Lanzknecht) licencié. Si le fer de sa lance n'a pas été cassé postérieurement (et la gravure du P. Martin n'en indique pas trace), cette hampe inoffensive pourrait bien être une traduction littérale du prophète qui voyait les armes abandonnées par suite d'une paix générale. Peut-être même ces genoux du guerrier en retrait d'emploi, qui se mettent comme à la fenêtre par les trous de sa tunique, annoncent-ils que notre homme s'est mis depuis longtemps à prier au lieu de persister à se battre contre tout venant pour gagner sa solde.

A prendre littéralement cette promesse de bonheur universel, plusieurs y virent une chute totale de la puissance des démons et une rénovation complète de la nature elle-même. De là ces beaux plans tracés par l'imagination des millénaires qui s'appuyaient sur le chapitre xx[e] de l'Apocalypse et autres endroits de l'Écriture sainte[3]. Papias semble avoir beaucoup prêté à cette opinion qui prit faveur et fut suivie, au moins en quelque chose, par des écrivains d'un grand poids. Malgré les exagérations qui s'y mêlèrent bien vite, cela fit fortune[4]; et sans croire encourir aucune note théologique, plus d'un

1. *Orac. Sibyll.*, libr. III (apud Galland., Biblioth. PP., t. I, p. 367-369) :

« ..... Tibi gaudia semper
Duratura dedit cæli terræque creator,
In te habitaturus.....
Cumque lupis agni per montes gramina carpent,
. . . .
Et pueri infantes captas in vincula mittent
Terrebuntque feras. . . . .
Cum pueris capient somnos in nocte dracones,
Nec lædent; quoniam Domini manus obtegit illos; etc. »

Peu m'importe aujourd'hui ce que la critique a dit sur les livres sibyllins de l'époque chrétienne; ils nous sont à tout le moins l'écho des premiers siècles de l'Église parmi certaines classes de fidèles, et je ne leur en demande pas davantage pour la question présente.

2. Tertull. *adv. Hermogen.*, § XI : « Tunc erit mali finis... quum restituta innocentia et integritate conditionis, pe» cora condixerint bestiis, et parvuli de serpentibus luse» rint. »

3. Selon quelques-uns, les mille ans devaient être comptés à partir de N.-S.; et le monde eût été destiné à finir dix siècles après l'Incarnation. C'est là-dessus que l'on a fondé le prétendu découragement qui se serait emparé de l'Église latine à la fin du x[e] siècle, et l'élan qui aurait caractérisé le xi[e] siècle dès qu'on s'aperçut que l'on avait encore à vivre. Si nos neveux trouvent trace de certains bruits qui ont couru dans notre siècle, par exemple sur l'an 40, quelqu'un rêvera peut-être que c'est 1841 qui nous a communiqué la fièvre des églises gothiques et romanes; car voilà comme on écrit l'histoire!

Je ne sais plus où j'ai rencontré un article de M. l'abbé Auber, chanoine de Poitiers, réfutant la prétendue démoralisation des chrétiens occidentaux qui traversèrent le x[e] siècle. On pourrait ajouter bien des preuves à celles qu'il donne pour montrer combien s'en faut que nos pères de cette époque se soient quasi couchés alors dans leurs bières en attendant le Jugement dernier. Mais ce qu'il en dit dans son ouvrage sur le Symbolisme (t. III, p. 18, svv.) peut suffire aux gens qui ne se bouchent pas les yeux; et je le cite d'autant plus volontiers que sa manière ailleurs n'est pas la mienne, ni ne me tente communément. Ce témoignage d'adhésion dans le cas actuel n'est donc point ici une obséquiosité que dicterait l'esprit de corps, ou connivence quelconque. Car sur maintes ques-[illegible]s nous ne sommes aucunement de même avis ou méthode. Il a été le premier à le faire entendre, et je ne veux pas lui laisser croire qu'il m'ait converti à ses doctrines habituellement trop aventureuses pour le bien d'études qui n'ont d'avenir que si elles se résignent à demeurer modestes et sévères. Empressement et facilité d'affirmation doivent en être bannis, sous peine de compromettre beaucoup la science même qu'on aura voulu faire cheminer trop vite par zèle malencontreux.

4. Cf. Lactant., *Divin. institut.*, lib. VII, cap. XIV (Opp.,

docteur moderne se permet encore de penser que le jugement général sera suivi (si ce n'est précédé) d'un certain séjour des bienheureux sur la terre où se vérifieraient les promesses d'Isaïe et de saint Jean[1]. D'autres ne recourent pas à des explications si lointaines et si littérales; ils se contentent de voir dans ces mille ans l'époque circonscrite entre Charlemagne et l'empire de Napoléon Ier (qui appelait l'autre : *mon auguste prédécesseur*). Avec du haut et du bas, sans doute, ils trouvent qu'au résumé l'Église a dirigé les principales nations durant ces dix siècles. De fait, on peut absolument dire que pendant cette période historique, il fut reçu en principe que force devait rester à justice; maintenant, autre axiome qui se dégageait peu à peu et s'affiche enfin sans vergogne : La force prime le droit. Au moins, cela ne se formulait pas si ouvertement chez nos pères. Puis, à tout prendre, l'Église dominait le mouvement européen[2]. La morale évangélique s'imposait aux souverains eux-mêmes avec une force presque irrésistible, l'obéissance était embellie par le respect et l'affection; et l'autorité la plus pesante se corrigeait par l'hommage de tous à une foi commune. L'épée se vouait au redressement des torts, par la chevalerie; et cette institution ne fût-elle qu'une forme un peu théorique sujette à maint écart, qui ne réalisait pas constamment l'idéal, elle arborait en somme un noble drapeau qui rallia dans la pratique bien de nobles âmes[3].

Aucun point d'honneur ne m'oblige ou ne me pousse à être le soutenant de cette thèse, puisque les vieux artistes rhénans et manceaux n'ont pas pris mes conseils pour l'afficher, ni même adopté une forme assez fascinatrice pour faire de moi leur champion aveugle. Quand je l'exhibe toutefois, après sept ou huit siècles, il n'est pas non plus dans mon intention de la persifler le moins du monde. Voici donc, sans raffiner ou quintessencier beaucoup, mon apologie pour ceux qui ont imaginé (à leurs risques et périls) le mil-

ed. Lebrun, t. I, p. 556; et 698, sq.). — D. Winckler, *Philologemata Lactantiana*, p. 304; et 468, sqq.; etc.

Saint Justin qui semble favoriser ce système, avoue que c'est opinion grave, mais non pas dogme. Athénagore nie positivement le sens terrestre du règne de Jésus-Christ (*Legat.*, c. XXXI). C'était, comme on voit, beaucoup de liberté sur un point de doctrine que d'autres affirmaient carrément.

1. Voyez, par exemple, l'opinion du dominicain H. Hintz, professeur d'Écriture sainte à Cagliari, vers le commencement de notre siècle (Cf. Martini, *Biografia sarda*, t. I, p. 72-74). La haute Italie a fait accueil ensuite à cette doctrine, surtout en Piémont, où l'on avait du loisir théologique sous Victor-Emmanuel Ier et Charles-Félix, en attendant l'occasion de rompre en visière au Pape sans les vieilles cérémonies diplomatiques du temps passé, qui ne laissaient pourtant pas que de couvrir bien des misères peu avouables.

2. On ne songe pas assez à ce que devaient avoir de sanction pour la loi divine les repentirs (tardifs, si l'on veut, mais publics) de princes comme Henri II d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion et autres; les vertus de rois comme saint Henri II d'Allemagne, saint Louis de France, saint Ferdinand de Castille, saint Étienne de Hongrie; l'influence et les prodiges des grands évêques et des fondateurs d'ordres. Nulle profession qui n'eût son modèle de sainteté, nul village qui ne possédât son église avec son autel, sa chaire, et tous les moyens d'entretenir la vie chrétienne; nulle famille qui osât se soustraire publiquement aux obligations fondamentales de l'Évangile.

3. Il faudrait bien peu connaître le moyen âge pour se figurer que l'idéal chevaleresque fût aujourd'hui pure poésie rétrospective, transfigurant le passé à loisir. La fondation des ordres militaires n'était que le fruit de cet idéal déjà puissant, mais elle entraîna bientôt dans la chevalerie même séculière une émulation nouvelle qui en fit quelque chose d'analogue aux tiers ordres. Que l'on voie comment la profession militaire est traitée par Jean de Salisbury, dans son *Policraticus* (libr. VI, cap. VIII et X), malgré les souvenirs classiques qui poussent presque toujours l'auteur à chercher ses leçons et ses modèles dans l'antiquité grecque ou latine.

L'auteur anglais des *Mores catholici* et du *Compitum*, Mr. K. H. Digby, a très-bien su trouver dans le moyen âge une glorification générale des maximes de l'Évangile; et quant au sujet spécial de cette note, je m'en rapporte à son *Broadstone of honour* (Godefridus, Tancredus and Morus). Je ne veux pas dire que le compilateur de ces importants ouvrages ait toujours réussi à communiquer l'entraînement qu'il avait ressenti lui-même dès le début de sa tâche. Mais qui sait beaucoup mieux que moi combien sont distantes l'érudition et la véhémence, ou même le charme gracieux! Cependant le lecteur doit bien aussi parfois battre sa poitrine quand il s'est détourné d'un livre généreux, pour ne s'y être pas senti bercé par des chants de nourrice ou n'avoir pas eu l'oreille caressée par des voix de femme quelconques.

lénaire du moyen âge, quoique je ne prétende nullement établir leur système comme inattaquable. Je l'expose, ni plus ni moins, comme une des productions du temps que mes lecteurs et moi étudions ensemble, et je la couvre contre un blâme préconçu qui voudrait prononcer avant tout examen.

Autre théorie postérieure, qui veut que les protestants (pourquoi pas les Hussites?) aient clos le millénaire. Nous aurions donc à peu près la période historique comprise entre Justinien et Charles-Quint. Pour ceux qui rêvent une société en équilibre stable sur la base du christianisme (même, bien entendu, sans tenir compte de mille défaillances individuelles), encore ne faudrait-il pas dans ce nouveau calcul, faire abstraction de Mahomet et des califes; tandis que luthériens et calvinistes jusque vers la fin du XVIIIe siècle se piquaient assez généralement d'admettre la divinité de Jésus-Christ. Je n'ai pas à prendre parti en cette affaire, puisqu'il s'agit ici des idées du haut moyen âge où Luther, Jean Huss et Wiclef n'entraient pour rien. Tout au plus certaines branches occidentales du manichéisme commençaient-elles à bourgeonner, ou à *tracer* sous terre çà et là. Gardons tout bonnement notre terrain primitif du XIIe siècle et du XIe; je tâche d'expliquer des monuments, donc aussi les pensers généraux qui pouvaient diriger les artistes d'alors. Mais il ne s'agit aucunement de ce qu'il me plairait d'affirmer pour mon propre compte. Tout au plus me permettrai-je de chercher à faire bien comprendre mes clients, devant un public qui n'est plus celui auquel ils s'adressaient, et qui entend mal les expressions du temps passé.

Que le vice et l'impiété ne puissent nulle part affronter longtemps un sens commun de foi, de pudeur et de droiture bien promulguées, n'est-ce pas état de choses qui mérite qu'on le prise? Nos dix siècles sont plus ou moins de cette sorte. On y voit sans contredit la majorité des Occidentaux reconnaître Notre-Seigneur Jésus-Christ pour modèle et loi vivante, les rapports de l'homme avec Dieu hautement proclamés comme affaire principale de la vie et de la société[1]; les paroles ou actions du Sauveur sans cesse données pour guide universel, et fréquemment recommandées à la face du monde par d'éclatants exemples; le pouvoir toujours rapporté à sa vraie source, et partant à ses limites comme à son droit; l'autorité publique de la conscience passant à l'état de règle souveraine, qui doit retrouver son empire même ici-bas un jour ou l'autre, par quelque protestation ou réparation solennelle. Car, ni le titre de *chrétienté* donné aux peuples unis par la même foi, ni la proclamation quotidienne des monnaies : *Christus regnat*, *vincit, imperat*, n'étaient mots creux et sonores en pure perte, comme mainte autre formule criée si haut depuis 89; c'étaient points de mire ou de ralliement, réclamés et maintenus par une opinion publique impérieuse qui ne désarmait guère.

Toute déviation ou corruption alléguable, et la primitive Église en eut sa part aussi, ne saurait faire méconnaître que préceptes et pratique de l'Évangile demeuraient promulgués chaque jour, sanctionnés habituellement dans une observation persistante; en un mot, le règne de Dieu et sa justice montrés incessamment par-dessus tout autre but dans l'existence humaine. La société nourrie de cette moelle des lions fut au fond saine et forte, aimante, compatissante (quoique peu sentimentale, j'en conviens); joyeuse même, quoi qu'on puisse dire de ses douleurs, et la moins égoïste qui ait jamais couvert des espaces aussi étendus. On y savait, non moins que le Mutius Scævola de Tite-Live, souffrir ou agir

(1) Cf. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 80-85. Ces vieilles choses peuvent se relire utilement.

grandement (mais sans emphase), selon l'opportunité que Dieu départait. Tout cela, qui n'atteignait point l'absolu de perfection désirable (même sur cette terre, peut-être), ne laisse pas de représenter une marche de croissance et de félicité relatives inconnues à pareille circonscription chronologique et topographique de l'histoire humaine dans le passé de notre monde sublunaire.

D'ailleurs (honni soit qui mal y pense !) le pouvoir constant des grandes abbayes, de ces simples et vigoureux évêques qui construisirent la monarchie française comme les abeilles construisent une ruche, enfin la prépotence incontestable du grand saint Grégoire VII et de sa pléiade de papes, antérieurs ou postérieurs, font assez voir ce qu'il y avait de profond dans la prophétie évangélique (Matth. v, 4) : « Les doux posséderont la terre. » Le traité de Lunéville, entre autres, a changé tout cela, et depuis lors surtout on a pu constater si la possession pacifique était un titre. La guerre même de trente ans peut ne passer que pour un essai du droit autorisé désormais; et l'Église, par la voix d'Innocent X, eut soin de protester contre le traité de Westphalie, où la France de Louis XIV prétendait pacifier l'Europe en renversant ce vieux principe acclamé par l'ancienne Maison d'Autriche (après Charles-Quint, mais avant Joseph II) : *Fiat justicia, percat mundus !* Nous avons pu voir dès 1813 combien le nouveau droit profitait à la ci-devant *fille aînée de l'Église* (Shakspeare disait *soldat de Dieu*), pour s'être faite distributrice d'évêchés et d'abbayes entre nos bons amis d'outre-Rhin, qui venaient nous mendier quasi à genoux cette largesse révolutionnaire lorsque nous étions les plus forts. « *Et nunc... erudimini qui judicatis terram !* » Donc, la force n'est pas le dernier mot, et n'a qu'un temps. Puis c'est au neveu de Napoléon Ier que ces suppliants de 1801-1806 sont venus requérir militairement et avec nombreuse artillerie l'Alsace et la Lorraine comme leur bien mal détenu par nous depuis Louis XIV. Or notez bien en sus que les Habsbourg-Lorraine n'avaient même plus voix dans cette revendication du soi-disant empire germanique.

En outre, car il convient que je retourne sans délai à mon moyen âge, les âmes indécises ou débiles, avec leur existence réglée par des idées simples et justes, étaient alors presque inévitablement conduites sur la voie du salut éternel; tandis qu'à cette heure l'entraînement général les pousse plutôt à l'égoïsme et à l'oubli des principaux devoirs. Or, les âmes sans initiative sont le grand nombre, et elles se trouvaient alors comme emportées par le tourbillon de leur entourage dans l'état social. La chance était donc généralement avantageuse pour une immense majorité du genre humain. C'est bien quelque avantage pour le monde, que l'entrée du ciel presque tout ouverte.

Je ne veux pas médire du futur, auquel nos penseurs actuels promettent l'exclusion de toute lutte sanglante; et qui s'annonce si favorablement, comme chacun peut s'en convaincre, par l'exemple de cette année philanthropique dont nous avons mesuré le cours avec une édification progressive entre juillet 1870 et juin 1871. Ma tâche était simplement de plaider la circonstance atténuante pour ces pauvres artistes de Spire et du Maine, dont la cause m'est déférée d'office par le temps passé des vieux jours, sans les commettre le moins du monde avec la susceptibilité chatouilleuse de notre siècle des lumières; lequel, d'ailleurs, a été nommé aussi par quelques-uns *siècle des avortements.* Le vengera ou le justifiera qui voudra, d'autant qu'il vit encore pour s'amender; pour moi, mon affaire est ailleurs quant à ces pages.

Jadis la doctrine de Jésus-Christ réglait toute loi humaine, et par conséquent dominait en général l'opinion publique. Aussi, chose que ne sauraient assez regretter bien des

cœurs faibles, il fallait alors de l'audace pour braver longtemps les préceptes divins; tandis qu'il faut souvent beaucoup de courage aujourd'hui pour les pratiquer. Combien d'âmes sans énergie auront à bénir éternellement ce régime ancien qui les a jetées au port en dépit de leur nature inconsistante! Certains mauvais plaisants qui ne comprennent même pas le langage de l'Évangile, rient de la béatitude proclamée par Notre-Seigneur pour les *pauvres d'esprit*. Hélas! le sort des pauvres de cœur est beaucoup moins compris, quoique ce soit l'intérêt du grand nombre. Or cet intérêt se trouvait presque mis à l'abri par la société du moyen âge, pour peu qu'on eût le bonheur d'éviter une mort subite. Si donc la félicité sans fin est la grande fin (*finis consummans*) de l'homme, les prophètes pouvaient assurément bénir d'avance un état social qui l'assurait à la majorité du peuple chrétien.

Ceux qui jugeraient que, malgré tout mon dire précédent, ces siècles ne laissent pas de prêter à la critique, auront mal saisi l'intention générale qui seule me guidait; et pourraient bien s'attirer la riposte du comte Joseph de Maistre : « Les myopes ne doivent pas lire l'histoire. » Il faut saisir l'ensemble, et la vérité est dans ce total donné par un coup d'œil qui domine de haut. On a bien laissé passer au XVIIe siècle et au XVIIIe, sans grandes réclamations, ces panégyristes continuels de la primitive Église, comme le *judicieux* Fleury, Mamachi, et divers échos jansénistes des protestants. Faut-il croire avec ces écrivains, que le premier âge du christianisme fut exempt de toute tache, même parmi les fidèles qui n'étaient pourtant pas en majorité dans l'univers? Un dominicain du siècle dernier[1] prouvait fort bien que les trois premiers siècles de l'Église n'étaient pas précisément un âge d'or, à la façon des poëtes, ni les trois suivants un âge d'argent; et l'on ajouterait sans peine de nouvelles citations aux autorités qu'il invoque. Ne demandons pas, en conséquence, que les mille années inaugurées par le règne de Charlemagne soient tout à fait sans tache; et rapportons-nous-en aux spectateurs du moyen âge qui ne se trouvaient pas trop flattés dans le portrait qu'on faisait de leur époque dans ces sculptures inspirées de la Bible.

IV. — CATHÉDRALE DE CHARTRES[2].

Une légère clarté, même fugitive, peut mettre le pilote en sa route quand il navigue sous des cieux sans étoiles; cependant brumes ou ténèbres lui doivent être comptées comme excuse lorsqu'il a dévié du mouillage qu'il se proposait pour but en partant. Sur la voie des aventures où nous entraînent les sculpteurs du moyen âge, il se peut que çà et là des feux follets me dévoyent au lieu de marquer un bon point de mire; que sera-ce donc s'il faut parfois atterrir les yeux bandés ou éblouis? Les lueurs même deviennent perfides à certains moments; et il n'y a pas toujours moyen de s'amarrer jusqu'à l'éclaircie, lorsque les gravures de mon ancien collaborateur m'attendent depuis douze ou quinze longues années.

1. S. S. Capsoni, *Memorie istoriche... di Pavia*, t. II, p. 175, sgg. Je le cite surtout parce qu'il ne se gêne pas pour dire que son confrère et contemporain Mamachi abonde beaucoup trop dans l'éloge exclusif des premiers chrétiens, comme si rien de blâmable n'avait trouvé place chez eux. — Cf. *Souvenirs de l'ancienne église d'Afrique*, p. 382, svv.; 359, sv. — *Vitraux de Bourges*, n° 36, sv. (p. 59-65). On en pourrait dire bien d'autres sur ce sujet.

2. Les notes de voyage du P. Martin me donnent cette indication; mais dire en quel lieu doivent être cherchées ces figures (chapiteaux ou frise), je n'y réussissais point, jusqu'à ce qu'on m'eût affirmé qu'elles appartiennent à des chapiteaux aujourd'hui situés sous l'une des tours (celle du clocher neuf), et qui doivent y avoir pris place dans des constructions postérieures à l'époque du vieux statuaire, dont elles nous gardent l'œuvre

A défaut d'interprétation concluante dans notre texte, le lecteur aura du moins les pièces du procès qu'il pourra instruire de nouveau sur plus ample informé. Je ne lui



Cathédrale de Chartres, façade occidentale.

cacherai nullement que, surtout à partir d'ici, une révision me paraît opportune. C'est le vrai qu'il nous faut, remercions d'avance celui qui nous l'apportera. « *Veniat qui proderit.* »

Hasardons-nous donc un peu plus qu'auparavant à la poursuite des énigmes que le moyen âge comprenait sans doute, mais qu'il nous faut étudier péniblement aujourd'hui comme on épelle un texte retrouvé dans des inscriptions en langage perdu. Parmi les interprétations que je viens de proposer, presque toutes me semblent devoir être reçues comme définitives, et s'imposer à qui en aura sondé les bases. Pour la continuation de ce chapitre, ma confiance est amoindrie, et il me faut être modeste sous peine d'improbité. Que l'on prenne donc comme hypothèses provisoires, ou présomptions pures et simples, bien des solutions offertes faute de mieux jusqu'à preuve contraire. Quand les textes manquent, il faut recourir à l'analogie pour amener quelque conclusion plausible, et l'imagination peut en ce cas prendre une part dangereuse pour le résultat des recherches.



Avant tout, pour ces bas-reliefs de Chartres, ne laissons pas induire en erreur les gens qui ont peu observé nos églises du moyen âge. J'ai lu quelque part que M. Henri Martin, dans son *admirable Histoire de France*, donne l'*absence de mouvement* et *l'immobilité* comme caractère de l'art au XIe siècle et au XIIe. S'il ne l'avait pas dit, ce ne sera pas ma faute de le lui avoir imputé. S'il l'a dit, cela ne change absolument rien aux faits; et l'on en pourra juger, soit ici même, soit par des chapiteaux de Cantorbéry et de Vézelay que nous publierons bientôt. Pour moi, j'avais cru remarquer que c'était souvent tout le contraire; sauf dans les constructions en pierre réfractaire au ciseau, ou dans celles qui sont l'ouvrage de quelque maçon prétendant à la statuaire. Encore même voit-on parfois un effort consciencieux pour arriver au mouvement, sans craindre de verser dans l'exagération. Si l'on nous disait qu'à cette époque, dans les villages surtout, la sculpture est fréquemment inexpérimentée, il n'y aurait rien à répondre; mais qu'elle se caractérise par l'immobilité! pareille assertion n'est pas supportable pour qui sera sorti de son cabinet. Cette fois, que l'on jette seulement les yeux sur les trois bas-reliefs de Chartres, et que l'on voie si c'est bien l'absence de mouvement qui paraît avoir été cherchée par l'artiste.

Observons aussi ce qu'il y a d'empreinte quasi babylonienne ou chaldéenne dans

plusieurs procédés de cette statuaire. Serait-ce un souvenir d'inspirations puisées en Orient par ceux qui avaient visité la Terre-Sainte, ou l'esprit humain traverse-t-il nécessairement certains périodes inévitables quand il recommence la marche de l'art? Affaire d'esthétique bien informée, que je n'ai pas le temps de creuser aujourd'hui. Ce qu'il nous faudrait plutôt, c'est la pensée qui dictait ce symbolisme.

La scène C (page 192) nous montre un cavalier qui a mis pied à terre pour s'élancer sur le lion déjà occupé à mettre en pièces un poulain[1] (veau peut-être, ou chevreuil). L'homme oppose son bouclier aux terribles griffes de la bête farouche, et va la percer de son esponton. L'issue du combat ne semble pas douteuse. C'est le guerrier qui l'emportera; il n'a pas même besoin de sa monture, qui considère la lutte avec une certaine assurance pour son maître.



A Sienne (ap. Cicognara, t. I, tavola XIII), une sculpture de Nicolas de Pise représente un lion gigantesque dévorant un cheval. A Chartres (*supra*, p. 192), nous avons, sinon un poulain tué par l'animal farouche, comme dans ce dessin anglais (ci-dessus) du XIIIe siècle (?), du moins un cheval harnaché qui, grâce à son cavalier, n'a rien à craindre. N'est-ce pas la symbolisation du diable telle que nous la donne saint Pierre (I Petr. V, 8-10)? Ce prince des apôtres se connaissait en fait de tentation, pour ne s'en être pas suffisamment défié lui-même; et il nous avertit que le démon, notre adversaire, nous guette comme un lion rugissant qui cherche sa pâture. Pour en venir à bout, il nous faut vigilance, sobriété, foi solide; moyennant quoi, celui qui nous appelle et ne demande pas mieux que de nous secourir, se chargera de nous couronner. Le cheval libre, c'est la fougue sans règle; avec le harnais et la sagesse de celui qui le monte, c'est la force disciplinée qui couronne ses propres ressources par celles d'une nature supérieure à la sienne. Saint Augustin semble avoir écrit en faveur de cette interprétation,

1. Notez qu'un poulain sans queue n'est pas nécessairement relégué parmi les êtres imaginaires.

lorsqu'il parle des animaux que l'homme parvient à se soumettre, et qui doivent nous faire comprendre ce que nous gagnerions nous-mêmes à nous laisser guider par Dieu[1].

N'oublions pas que le lion et le griffon s'échangent l'un contre l'autre dans l'art (*supra*, p. 171, note 1); et les bas-reliefs chartrains pouvaient d'autant plus employer ici cette substitution, que les griffons (ou dragons) interviennent dans une sculpture voisine[2]. Quant au griffon, dragon ou lion, comme symboles du diable, c'est ce que l'Écriture sainte nous met fréquemment sous les yeux; saint Augustin et bien d'autres à sa suite y voient les différentes attaques que l'enfer peut diriger contre nous[3].

L'homme donc est figuré par l'animal déraisonnable qui doit savoir se soumettre à la raison de celui qui le veut dompter. Ailleurs nous voyons l'homme lui-même, que son intelligence met en état de lutter contre le griffon. Tel est ce chapiteau de la cathédrale d'Autun (p. 195), qui est reproduit presque exactement sur l'un des portails de Bourges[4]. Là ce n'est plus l'animal dompté par une main ferme et intelligente, c'est l'homme lui-même, armé, exercé au combat et sachant manier le glaive. Aussi vient-il à bout du formidable adversaire qui dépasse en force tous les rapaces connus. N'est-ce pas une expression empruntée à l'art pour rappeler aux yeux ce que saint Paul disait à l'esprit[5] : que nous pouvons être invincibles même en nous mesurant contre les puissances des

1. Augustin. *Serm.* LV, alias IV *de verbis Domini* (Opp., t. V, p. 321, sq.) : « Attendite similitudinem ab ipsis bestiis » quas domamus. Equus non se domat..., elephantus non » se domat..., leo non se domat; sic et homo non se » domat. Sed ut dometur equus, bos, camelus, elephan- » tus, leo, aspis, quæritur homo. Ergo Deus quæratur, » ut dometur homo.... Domuisti leonem, quem non » fecisti; non domat te qui fecit te? Unde enim bestias » tam immanes domare potuisti? Numquid eis æquaris » viribus corporis ?... Fremit leo, quis non timeat? Et » tamen unde te intelligis fortiorem? Non corporis virtute, » sed mentis ratione interiore.... Imago Dei domat feram, » et non domat Deus imaginem suam!

» In illo spes est, ei nos subdamus, et misericordiam » precemur. In illo spem nostram ponamus; et domemur » et perdomemur, idest perficiamur, domitorem feramus... » Domas equum tuum; quid daturus es equo tuo quum » te cœperit portare mansuetus..., esse jumentum, hoc » est adjumentum infirmitatis tuæ?.... Domito tibi Deus » hæreditatem servat, quod est ipse Deus.... Constituet te » cum angelis in æternum, ubi jam non indigeas do- » mari, sed tantummodo a piissimo possideri. » — Item, *in Psalm.* CXXIII (Opp., t. IV, p. 1406) : « Imperatorem talem » (*Christum*) portas et vinceris! Nonne ille est quem por- » tas, qui dixit (Joann. XVI, 33) : Ego vici sæculum? » Nonne prior, moriens, vicit diabolum?... Quare vicit, » nisi ut te doceret cum diabolo dimicare? Et tamen, jam » doctus, nisi in te sit ille qui prior tibi vicit, vinceris. » — Idem, *in Ps.* XXXI, 9 (Opp., t. IV, p. 183-186): « *Nolite » esse sicut equus et mulus quibus non est intellectus...* » Indomitum animal esse cupiebat; domatur frœno et » flagello; atque utinam perdometur! Verendum est enim » ne nimium resistendo, indomitum relinqui mereatur; » et ire in suam vagam licentiam... Si carueris isto sessore, » tu cades; non ille... Inter rectum cor et pravum cor, » hoc interest : quisquis homo quidquid patitur præter » voluntatem... non tribuit nisi voluntati Dei justæ..., ipse » est rectus corde... Rectus est Deus, et ideo distortum » cor illi non adquiescit. Etc. »

2. Pierre de Riga, qui a voulu compléter le Lévitique par un petit traité sur les divers animaux, n'y suit pas toujours les données du *Physiologus*; mais enfin voici ce qu'il dit du griffon, rappelons-le une autre fois :

« Pennatum gryppes animal, pedibusque quaternis
Innitens; homines carpit, abhorret equos. Etc. »

3. Augustin. *in Joann.*, tract. X (Opp., t. III, P. II, p. 368): « Non.... cessat inimicus persequi; et si non aperte sævit, » insidiis agit... Inde dictus est leo et draco.... Leo propter » apertam iram, draco propter occultas insidias.... Non » tibi sævitiam suam perdidisse diabolus videatur: quando » blanditur, tunc magis cavendus est. » — Item *in Ps.* XC, Serm. II (Opp. t. IV, p. 978, sq.) : « Quis sit serpens, » nostis; quomodo super illum calcet Ecclesia quæ non » vincitur, quia cavet astutias ipsius. Quemadmodum » autem sit leo et draco, puto et hoc nosse charitatem » vestram. Leo aperte sævit, draco occulte insidiatur; » utramque vim et potestatem habet diabolus. Quando » martyres occidebantur, leo erat sæviens; quando hære- » tici insidiantur, draco est subrepens. Vicisti leonem, » vince et draconem; non te fregit leo, non te decipiat » draco.... Aperte sæviens leo, quærebat quem devoraret; » draco quomodo insidiatur? Per hæreticos. Tales timens » Paulus ne ab illis corrumperetur Ecclesia a virginitate » fidei quam gestat in corde, ait:... *Timeo ne sicut serpens » Evam seduxit astutia sua, ita et mentes vestræ corrum- » pantur a castitate quæ est in Christo....* Quid autem...: » *Super aspidem et basiliscum, ambulabis?* Rex est ser- » pentium basiliscus, sicut diabolus rex est dæmonio- » rum. Etc. »

4. Le P. Arth. Martin l'a déjà publié dans la Ire série des *Mélanges*, t. III, p. 100.

5. Eph. VI, 10-17. Cf. Ps. XC, 13. — Etc.

ténèbres, moyennant les secours que nous pouvons emprunter du Ciel? Aussi nous dit-il à tous : « Revêtez-vous de l'armure divine, car nous avons affaire à des ennemis puissants, à celui qui s'est attaqué à Dieu même. Ceignez donc vos reins, et portez la cuirasse de justice. Tenez constamment le bouclier de la foi pour repousser les traits enflammés du malin; couvrez-vous du casque salutaire, et saisissez le glaive spirituel, qui est la parole de Dieu [1]. »



Ce griffon a tout l'air de rappeler l'*hostis equi*, dont je parlais à propos du cheval qui est est sauvé du lion par son cavalier. Ce surnom donné au diable par le moyen âge était passé tellement en pratique, que tout le monde alors semblait devoir le comprendre à demi-mot. Aujourd'hui que les traditions sont demeurées longtemps interrompues, d'habiles gens n'en saisissent plus la signification. M. Edelestand du Méril, par exemple, s'étonne fort de trouver ces mots dans le célèbre cantique sur sainte Eulalie [2] :

« Hanc puellam nam juventæ sub tempore
Nondum thoris maritalibus habilem,
Hostis equi flammis ignis implicuit. Etc. »

Cet *ennemi du cheval* lui fait l'effet d'une faute certaine chez le copiste; et il ne parvient pas même à se tirer d'embarras en recourant au poëme d'Hildebert, où l'*hostis equi* est pré-

1. Ce langage passa chez tous les auteurs ecclésiastiques, pour exprimer le soin que doit prendre le fidèle, d'être sans cesse armé contre les assauts de l'enfer. On en retrouverait donc l'expression partout ; et une seule indication doit suffire. Dans la vie de saint Willibald, publiée par H. Canisius (*Thesaur. monument.*, ed. Basnage, t. III, p. 17), on lit : « Sumebat quotidie miles Christi fortissimus arma » cælestia, et cristato vertice galeam salutis æternæ ; in » stadio contra hostem antiquum præsentis vitæ acriter » pugnaturus, Spiritus sancti machæra fulgebat aucta » (*acuta?*). »

2. *Poésies... latines antérieures au* XII[e] *siècle*, p. 428.

Si, comme je le soupçonne, c'est réellement un poulain qui gît inanimé devant le lion de Chartres, la leçon ne serait que plus accentuée. La fougue de jeunesse sans règle court à une perte certaine ; tandis que le coursier bridé se trouve sauvé par son maître, pour lui avoir abandonné docilement la direction de ses allures.

cisément appelé griffon, et symbolise assurément l'ange déchu qui travaille à perdre l'homme. C'est un adversaire doué de puissance redoutable avec laquelle il ne faut pas nous promettre bon marché, sans résistance qui s'appuie sur l'aide d'en haut.

Aussi, lorsque le symbolisme se rapetisse en sortant de l'Église, on voit encore persister la figure du griffon pour indiquer *force majeure;* si bien qu'au xv[e] siècle, il y a trace d'une décoration (insigne chevaleresque) aragonaise de ce nom, par laquelle on s'obligeait à tenir ferme contre les plus fiers assauts. Je puis bien me borner, en pareil épisode, à renvoyer au *Viage litterario*... de J. Villanueva (t. XVIII, p. 185-194; et p. 307, sgg.), où l'on verra deux diplômes de cet Ordre qui en expliquent tellement quellement les insignes et le but primitif.

Cela dit, passons au bas-relief qui fait face à celui du lion, dans la même cathédrale (*supra*, p. 191, fig. B). C'est la jeune fille qu'une espèce de satyre[1] a poursuivie dans la forêt, et dont il a saisi déjà la chevelure. La femme fait assez mine de résister et semble se cramponner à un arbre; mais, de l'autre côté, arrive un centaure armé d'un arc, qui décoche sa flèche sur elle à bout portant. Entre ces deux adversaires, on voit qu'elle ne tiendra pas longtemps, et que les poursuivants étaient sans doute d'accord pour rabattre ce gibier.

Nous avons trouvé à Strasbourg les sirènes qui attirent par leur musique l'imprudent voyageur (*supra*, p. 159, svv.). Cette fois, c'est l'homme sauvage et la passion fougueuse qui se précipitent sur la proie compromise sans défense. Rappelons-nous que Dante, dans son *Enfer*, livre les violents aux centaures[2]; et que saint Léandre, voulant former sa sœur à la chasteté parfaite, lui parle tout aussi bien des flèches rapides de Satan que de la séduction insensible des sirènes[3].

Que faut-il penser de ce petit garçon qui chevauche le centaure et tient une oie qu'il semble étrangler avec bonheur, ou emporter captive pour en faire ce qu'il voudra? C'est, si je ne me trompe, un Cupidon du moyen âge, et son oiseau est le signe de la lubricité qui s'abandonne sans grande défense. M. le baron Walckenaer, que j'avais consulté (en 1846) sur ce symbole curieux, parce qu'il connaissait tout autrement que moi nos vieux récits, voulut bien me répondre dans les termes que je transcrirai presque entièrement ici : « La *petite oie*, selon le grand *Dictionnaire des précieuses*, avait un sens qui s'est altéré peu à peu dans le Dictionnaire de l'Académie. Molière, dans sa comédie des *Précieuses ridicules* (sc. IX), fait bien voir que c'était une toilette galante pour attirer les yeux sur la poitrine; et les rôtisseurs ou marchands de volaille avaient une expression semblable, afin de signifier la *réjouissance* (style de boucherie) qui était destinée à fixer le regard du passant vers leur étalage (voy. Richelet, 1679), pour allécher les gourmands peu en fonds.

1. Les fragments du *Physiologus* mis en vers grecs (*Spicil. solesm.*, t. III, p. 371, sq.) donnent au satyre des pieds de bouc et des ailes, comme l'a fait notre sculpteur. Mais, au lieu de deux cornes, l'artiste chartrain n'en admet qu'une au milieu du front.

2. *Inferno*, XII, v. 55, sgg. :

« E trà il piè della ripa et essa, in traccia
Correan Centauri armati di saette,
Come solean nel mondo andare a caccia. Etc. »

Ibid., XXV, v. 17, sgg. :

« Et io vidi un Centauro pien di rabbia
Venir gridando ... Etc. »

Cf. *supra*, h. t., p. 156, etc.

3. S. Leandri, *De institutione virginum* (cf. apud Cod. regular. monastic., ed. Brockie, Augsb., 1759, t. I, p. 411, sq.) : « Precor te, soror Florentina, ut feminæ quæ tecum » non tenent professionem unam, ad tuam non accedant » societatem.... Organum Satanæ tibi canet quod illecebris » sæculi moveat.... Fuge sirenum cantus....., soror; ne » dum prurientibus auribus oblectamenta delectaris au- » dire terrena, avertaris a recto itinere.... Muni cor tuum » scuto fidei, dum tui propositi disparem videris; et fron- » tem tuam trophæo arma crucis, contra eam quæ profes- » sioni tuæ dispar est.... Intrat Satanæ sagitta usque ad » intimum cordis per januas oculorum. »

« Le conte de Boccace (IV, 1), dont la Fontaine a fait *les Oies du frère Philippe*, prouve que la métaphore des oies pour désigner les femmes devait être fréquente dès le XIII[e] siècle [1].

« Déjà chez les anciens, l'oie passait pour un emblème de l'impudicité. *Anseris medulla mollior*, était une manière de parler proverbiale qui désigne la mollesse et la lubricité. » (Catull. *Carm.* XXV. — *Priapeor.* carm. LXIV.)

Aussi l'antiquité nous a-t-elle transmis plus d'un monument comme celui que voilà, peint à Herculanum, où l'oiseau (oie ou cygne) ne semble pas avoir le rôle d'un simple jouet d'enfant [2]. Ces volatiles ne seraient pas d'ordinaire si endurants ni si désarmés aux mains d'un jeune garçon à l'*âge sans pitié*, que beaucoup de pères et mères laissassent volontiers leurs enfants s'amuser avec pareil joujou. Les artistes anciens y auront moins vu un sujet de récréation fréquente dans la vie de famille, qu'une fantaisie mythologique pour peindre des *amorini* maniant à leur gré le cœur des jeunes filles. C'est pourquoi sans doute on ne citerait guère de compositions semblables qui appartinssent aux temps bien sérieux de l'art.



A ces indications s'en pourraient ajouter d'autres, si l'érudition spéciale du feu baron Walckenaer n'y suffisait abondamment [3]. Peut-être que saint Isidore de Séville aura contribué à faire adopter cette signification par le moyen âge, quand il écrivait [4] que l'oie est surtout remarquable pour l'instinct qui lui fait deviner le voisinage de l'homme et crier à son approche (soit par contentement, soit par toute autre cause); de quoi il cite un exemple célèbre dans les oies du Capitole, qui firent reconnaître l'assaut nocturne donné par les Gaulois.

Le fait est que, dans l'Europe septentrionale, on trouve bien des traces de l'assimilation d'une jeune fille à l'oie [5]. Je ne saurais dire si c'est à raison de la blancheur communément caractéristique de cet oiseau, ou parce qu'il revient chaque année dans les régions du Nord, annonçant toujours l'arrivée de la saison qui ramène plaisirs et activité par toutes les campagnes [6].

N'oublions pas non plus qu'avec les différentes expressions employées par les artistes du moyen âge pour rendre un même enseignement, il y a moyen de se retrouver (comme aussi de s'égarer beaucoup, j'en conviens), si l'on se dirige vers la voie sûre. Or, le vieux ms. de Bruxelles, qui nous a servi vers 1844 à constituer le texte latin du Bestiaire dans l'une de ses plus anciennes formes, montre le centaure (ou *onocentaurus*) comme adonné principalement à la chasse du lièvre [7]. Quel mince gibier pour un tel chasseur! et pourquoi pas daim, chevreuil ou cerf? C'est que la stature du monstre n'est point l'objet véritable

1. M. de Reiffenberg, dans un article sur la *légende de Barlaam et de Josaphat* (*Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, t. X, n° 10), donne lieu de croire que ce récit avait ses racines en Orient. Mais sa science curieuse n'est pas toujours infaillible, tant s'en faut.

2. Sur des lampes, pareil groupe pourrait indiquer la saison aux longues nuits (l'hiver); comme je l'ai fait observer dans les *Caractéristiques des SS.*, p. 584. Je m'y réfère à plus d'un monument romain.

3. L'oie, chez les Romains, était immolée à Priape.

Cf. Petron., *Satyricon*, 137 (et *Commentar. in h. l.*), ap. *Antichità d'Ercolano*, Pitture, t. IV, p. 13, note 6.

4. *Etymolog.*, libr. XII, 52 (ed. Arevalo, t. IV, p. 98) : « Nullum autem animal ita odorem hominis sentit.... »

5. Cf. Léouzon-le-Duc, le *Kalevala*, passim.—Coremans, *l'Année de l'ancienne Belgique*, p. 90 (n[os] 10, 18, 25, 30). La démarche un peu incertaine (progression oscillante horizontalement) de la plupart des femmes n'a pas dû nuire à l'effet de cette comparaison.

6. Cf. *Caractéristiques des SS.* dans l'*Art populaire*, V. *Oie*, passim (p. 578-586).

7. *Mélanges d'archéologie*, etc., I[re] série, t. II, pl. XXIII, fig. BX.

du symbolisme. On vise à la signification de la figure, qui doit indiquer *l'homme animal* (I Cor. II, 14. — Jud. 19) avec ses convoitises sans frein. Mais l'appétit d'un estomac bestial ou même un peu sauvage encore, quoique réellement humain, n'a que faire avec la leçon dictée à l'artiste. Il avait à nous montrer que la luxure est le grand piége tendu aux hommes qui ne se surveillent pas eux-mêmes sans cesse; et le lièvre ou le lapin est précisément indice de lubricité. Je l'ai dit ailleurs[1], et le rappelais encore précédemment d'après l'*Hortus deliciarum*[2] alsacien qui a disparu sous les bombes germaniques.

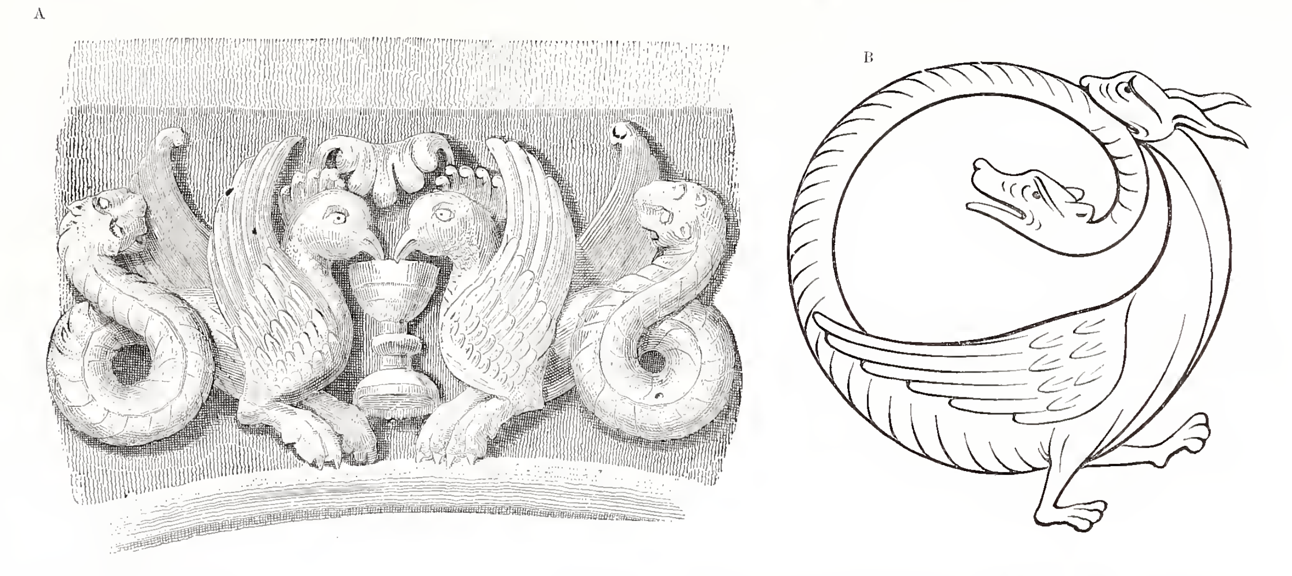
La frise de Strasbourg, à la face méridionale de la cathédrale, nous a fait voir l'homme habituellement conduit au péché par la femme (*supra*, p. 156, svv.); il importait que la femme ne se crût pas trop à l'abri de toute intrigue qu'elle n'aurait point brassée elle-même. La voici donc qui s'est engagée dans la forêt. Elle devait s'attendre à trouver là des piéges. Qu'elle sache donc se garder toute la première, car elle n'est pas seulement dangereuse, elle est elle-même en danger.

Le bas-relief A (*supra*, p. 197) nous représente deux serpents ou dragons[3] (griffons[4] même, si l'on veut) qui boivent dans une coupe. Quoi qu'on puisse dire des colombes souvent représentées ainsi dans les monuments primitifs du christianisme, ou des deux oiseaux qui accostent un calice dans les armoiries des Camaldules[5], je crois que la forme adoptée à Chartres nous vient de l'Orient. Sculptures et broderies y montrent çà et là des tigres, lions, griffons, dragons, etc., qui avancent la tête sur un pyrée[6] comme pour en lécher la flamme ou s'enivrer de la liqueur qui l'entretient. C'est le suc fermenté d'une asclépiade. Mais le pyrée lui-même, tout comme ses deux assistants, subit aussi des modifications nombreuses sous la main des artistes. Je n'excepterai pas les formes qui lui furent données lorsqu'on savait apparemment à quoi s'en tenir, puisque le culte mazdéen était encore public sur une vaste étendue de territoire. Parfois bûcher, ailleurs simple flamme, ou cône qui surmonte un récipient formé en godet, cet autel du feu est remplacé, dans certaines représentations, par la plante qui fournissait l'aliment premier du foyer religieux[7].

Ce dut être bien plus de complications lorsque la religion de Zoroastre se trouva reléguée dans l'ombre par des souverains étrangers (Assyriens, Mèdes, Macédoniens, etc.), ou même poursuivie par le pouvoir mahométan après la chute des Sassanides, qui l'avaient relevée. Soit mystère pour se dérober à la persécution, soit inintelligence de superstition patriotique qui ne savait plus guère ce qu'elle avait à copier, soit fantaisie d'artistes qui aiment à varier le motif d'ornementation, le pyrée devint un bouquet, une colonne couronnée de n'importe quel appendice ornemental, un arbuste, une coupe à tige élevée, etc. Telle est la forme que nous trouvons à Chartres (*supra*, p. 191, fig. A), et dans un autre chapiteau du Mans que voici (page 199, A).

1. *Caractéristiques des SS.*, p. 46.
2. *Supra*, h. t., p. 155, note 2.
3. J'ai fait remarquer plusieurs fois, en renvoyant aux miniatures qui accompagnent le Bestiaire, que le serpent (le dragon surtout) a souvent des ailes au moyen âge. Pour deux pieds, cela se voit aussi. Quant au bec d'oiseau, les artistes en gratifiaient fréquemment le basilic entre autres.
4. Dans cette hypothèse, on pourrait expliquer ainsi les tissus *cum gryphis* que mentionne le biographe des papes (*Anastas.*, ed. Bianchini, t. I, p. 337); et de fait il y a quelque chose de semblable dans un tissu trouvé par le P. Arth. Martin à Ratisbonne (*Mélanges*, Ire série, t. II, pl. XVI). On y voit aussi quatre lions qui font songer à ce que dit le poëme d'Alexandre (édit. cit., p. 403) :
« Qu'il li donna C. pales trestous pains en lions. »
5. *Caractéristiques des SS.*, p. 84.
6. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. III, p. 117-141; et t. II pl. XXXIX.
7. Ces variantes sautent aux yeux dans les pages qui viennent d'être citées, et j'en reproduirai quelqu'une plus tard pour rendre plus intelligible la parenté persane de quelques figures usitées en Occident durant le moyen âge.

Ce sujet une fois répandu et recommandé par son origine persane, il ne s'agissait plus que de lui trouver un sens. Avec les sources variées où puisait le moyen âge on ne manquait pas d'expédients. Le Bestiaire[1] disait, entre autres *natures* du serpent, que cet animal prend soin de déposer son liquide venimeux dans quelque cachette lorsqu'il veut boire à une source d'eau vive. L'Ἑρμηνεία enseigne à ce propos que nous devons abandonner toute passion profane quand nous nous rendons à l'église, c'est-à-dire pour participer aux sacrements, aussi bien que pour entendre la parole de Dieu[2]. D'autre part, nous avons dans l'Office des Apôtres[3] que ces fondateurs de la foi (assimilés au serpent, comme à la colombe) ont bu le calice du Seigneur, méritant ainsi son amitié



spéciale. Je crois bien que dans la liturgie, comme dans l'Évangile (Math. xx, 22, sq.; — Marc. x, 39, sq.), ce calice est le signe du martyre; comme il l'est ailleurs de la Passion (Math. xxvi, 39, 42; — Marc. xiv, 36; — Luc. xxii, 42; — Joann. xviii, 11). Il reste en somme, de quoi trouver quelque enseignement utile dans la sculpture ou peinture de ce sujet présenté aux yeux des fidèles, et je n'ose pas me prononcer pour celui que les prédicateurs y exposaient à leur auditoire. Car il ne semble pas douteux que ces énigmes, aujourd'hui obscures, aient jadis été mises à la portée des bonnes gens qui avaient donné du leur pour la construction et l'ornementation de l'église.

Quant à chercher une signification particulièrement importante ou très-secrète dans les queues de ces dragons (ou serpents) terminées en têtes qui se replient volontiers contre l'avant-train de l'animal, ce n'est pas de quoi se mettre en peine. Diverses planches publiées avec les textes latins ou français du Bestiaire (*Mélanges*..., 1re série, t. II, pl. XXV, etc.) suffiraient à faire voir que le moyen âge se donnait carte blanche pour la

1. Cf. *supra*, h. t., p. 125; et citations indiquées.

2. Le ms. 10074, de Bruxelles, que j'ai désigné par la lettre A en publiant le *Physiologus* latin, s'exprime ainsi : « Secunda natura ejus est : quum venerit bibere aquam ad » flumen, non portat venenum suum ; sed in foveam suam » deponit illud.

Debemus autem, quum in collectam venemus (*sic*), » aquam vivam et sempiternam haurientes, audire divi- » num sermonem et cœlestem in ecclesia ; abicere (*sic*) » a nobis venenum, hoc est terrestres et malas concupi- » scentias. Multi enim insipientes non venerunt in spiri- » tuali cœna (Luc. xiv, 16-24) ; alii quinque juga boum » quærentes, alii mulierem ducentes. Etc. »

3. *Ad matut.* responsor. vij : « Isti sunt qui, viventes in » carne, plantaverunt Ecclesiam sanguine suo. Calicem » Domini biberunt, et amici Dei facti sunt. » Puis *ibid.*, resp. i : « Estote ergo prudentes sicut serpentes et sim- » plices sicut columbæ. »

peinture des reptiles, entre autres licences accordées à l'histoire naturelle de ce temps-là qui jouissait du bénéfice de sa naïveté. On me permettra donc probablement de n'en reproduire qu'un seul serpent à double tête (ci-dessus, fig. B), pour toute preuve. Il est emprunté à des miniatures du *British Museum*[1]; et bien d'autres existent dans les bibliothèques, même sans compter l'*amphisbœna*, dont tête et queue se ressemblaient si fort, que le voyageur avait à se garer de l'une comme de l'autre. Voici d'ailleurs dans des chapiteaux du Mans : 1° (à droite) un dragon ou serpent, chez lequel on voit la queue





se bifurquer en dard et en tête dévorante; 2° une centauresse (si ce n'est par hasard un centaure) bipède, dont la queue retroussée se termine en face d'animal zoologiquement inqualifiable, mais qui se redresse avec fureur contre la chevelure ou coiffure du chef humain. Ce sont indices de bêtes qui portent la discorde en elles-mêmes et qui répugnent à tout frein.

V. — CHAPITEAUX DE VÉZELAY[2].

Nous aurons encore cette fois l'occasion de vérifier si vraiment l'art du XIe siècle et du XIIe se caractérisaient par l'immobilité (Cf. *supra*, h. t., p. 192). Dans l'un de ces bas-reliefs surtout (page 201), ni personnages, ni végétaux, n'ont l'air de fuir le mouvement; et la figure B elle-même (page 203) ne laisse pas d'avoir aussi une tendance au tourmenté, plutôt qu'à rien qui affecte le calme.

Commençons par ce chapiteau A, qui appartient à la nef. L'homme qui se tord en enfonçant avec furie un glaive dans son propre ventre, porte un appendice bestial au bas de son échine. Si peu que l'on ait examiné les œuvres de nos vieux artistes, on reconnaîtra tout d'abord une représentation de la colère poussée jusqu'au désespoir qui engendre le suicide. Mais le vis-à-vis qu'on lui donne annonce que l'appétit concupiscible exalte aisément l'appétit irascible, ainsi que parle la morale de saint Thomas. Voyez comme

1. Cf. *Mélanges d'archéologie*, etc., t. II, p. 153.
Quant aux serpents (ou dragons) doués d'ailes, on sait probablement que nos régiments de dragons modernes ont été nommés ainsi à cause de la double destination qui leur était assignée : de combattre soit comme cavaliers, soit comme fantassins, selon l'occurrence. Aussi, certains Allemands espiègles ont-ils qualifié la prose poétique du nom de *Dragonerprose*, parce qu'elle est moitié infanterie (*sermo pedestris*), moitié cavalerie (langage ailé) ; à prétentions équestre et pédestre simultanées.

2. Deux autres chapiteaux de la même église ont déjà paru dans la Ire série de ces *Mélanges* (t. I, pl. XXV *bis*). Ils ne laissaient pas d'affecter quelque mystère, au moins pour les esprits de notre temps. Mais j'aime à croire que le XIIe siècle ne présentait pas ces curiosités aux spectateurs sans en expliquer la signification de temps à autre. Aujourd'hui, nous ne parvenons plus à les éclaircir sans nous donner quelque peine.

saint Augustin constate la parenté qui lie le vice vainqueur avec le désespoir[1], et s'efforce

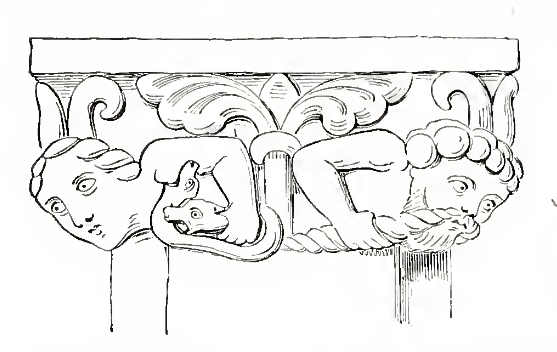


Église abbatiale de Vézelay, chapiteau A (de ce mémoire).

1. Augustin. *in Ps.* L, enarr. V (Opp. t. IV, p. 464) : « Peccatum cum desperatione, certa mors. Nemo ergo » dicat : Si jam aliquid mali feci, jam damnandus sum ; » Deus malis talibus non ignoscit, cur non addo peccata » peccatis? Fruar hoc sæculo in voluptate, in lascivia, in » cupiditate nefaria ; jam perdita spe reparationis, vel hoc » habeam quod video, si non possum habere quod credo. » Quisquis peccasti et dubitas agere pœnitentiam pro pec-

de faire comprendre à l'homme que si le péché est un malheur, c'est pis encore de renoncer à la miséricorde divine.

La femme, échevelée aussi, et les seins pendants[1], semble s'abandonner à une sorte d'ivresse brutale qui oublie entièrement la rage désolée de son complice. Un serpent s'enlace entre ses jambes, et se glisse comme tentateur peut-être, ou plutôt comme vengeur de la luxure assouvie. C'est, en attendant les peines éternelles du pécheur sans repentir, une tyrannie d'habitude impérieuse et des soucis cuisants pour chaque jour de cette dégradante captivité[2].



Des sculptures de divers endroits nous ramèneront le même sujet; pour le moment, rappelons un chapiteau de Frisingue publié par le P. Arth. Martin (*Mélanges*, Ire série, t. III, p. 69 et 113). On y voit la femme aux serpents et l'homme qui caresse sa barbe, ou du moins sa moustache; en quoi se retrouve le geste euphémique que nous avons signalé précédemment (p. 178, sv.). Reproduisons-le ici pour qu'on nous comprenne sans trop d'hésitation.

» cato tuo, desperando salutem tuam, audi David gemen- » tem. Ad te Nathan propheta non est missus, ipse David » ad te missus est. Audi eum clamantem, et simul clama; » audi gementem, et congemisce; audi correctum, et » condelectare. Si tibi non potuit intercludi peccatum, » spes veniæ non intercludatur. »

1. L'un est brisé aujourd'hui, comme la main gauche. L'intention, du reste, n'est pas douteuse. Cf. Prov. VII, 18; et VI, 24-33.

2. Cf. Prov. XXIII, 27-35. Saint Augustin (*in Ps.* LVII, 9; t. IV, p. 552) montre que le crime n'attend pas les feux à venir pour commencer la torture du coupable : « *Sicut* » *cera*, inquit, *liquefacta auferentur*... Concupiscentia » mala quasi ardor est ignis. Ignis consumit vestem, libido » adulterii non consumit animum? Gestas in sinu prunas, » perforatur tunica; gestas in cogitatione adulterium, et » integra est anima!... *Tradidit illos Deus in concupiscentias* » *cordis eorum*, ut faciant quæ non conveniunt; repletos » omni iniquitate. Et enumerat multa quæ peccata sunt, » et pœnas dicit esse peccatorum. Nam dicit primam pœ- » nam superbiam; imo non pœnam, sed primum pecca- » tum. Primum peccatum superbia est, ultima pœna est » ignis æternus... Inter illud primum peccatum et hanc » ultimam pœnam, media quæ sunt, et peccata sunt et » pœnæ... Ut adulter sit, jam pœna est; ut mendax, ut » avarus, ut fraudulentus, ut homicida, jam pœnæ sunt. » Cujus peccati pœnæ? Prioris apostasiæ, illius superbiæ. » Initium peccati hominis apostatare a Deo, et initium » omnis peccati superbia... Obscuratio cordis, excæcatio » mentis parva est pœna?... Oculum cordis amisit, et ei » pepercisse putatur Deus! *Sicut cera liquefacta aufe-* » *rentur.* »

« *Supercecidit ignis et non viderunt solem.* Videtis quomodo » dicit quamdam pœnam obscurationis. Ignis superceci- » dit : ignis superbiæ, ignis fumosus; ignis concupiscentiæ, » ignis iracundiæ. Quantus ignis est! Super quem ceciderit, » non videbit solem... Quem solem? Non istum quem te- » cum vident et pecora et muscæ, et boni et mali.... Sed » est alius sol de quo dicturi sunt illi : *Et sol non ortus est* » *nobis*, transierunt omnia illa tanquam umbra; *ergo* » *erravimus a via veritatis*, et justitiæ lumen non luxit » nobis, *et sol non ortus est nobis*, etc. »

On voit que *la superbe* est bien pour le saint docteur le premier péché du monde, comme l'entendaient nos artistes en représentant Alexandre qui veut dépasser la condition humaine (*supra*, p. 165-175).

Cet aperçu des ressorts qui font mouvoir l'humanité mérite absolument d'être mis en lumière pour nos contemporains trop peu occupés des théories fondamentales auxquelles se complaisaient leurs pères. Extrayons, du moins, quelques passages d'un vieux livre qui n'est guère lu aujourd'hui (Nic. Caussin, *la Cour sainte*, tr. III), et que je ne suis pas fâché d'indiquer à bien des âmes chrétiennes désireuses de lectures solides : « L'homme, mitoyen entre l'ange et l'animal, participe à la chair et à l'esprit par une admirable liaison, laquelle fait naître en lui une guerre continuelle des passions, qui sont proprement des émotions de la nature animale et sensitive, causées par l'imagination du bien et du mal, avec quelque altération du corps. Elles prennent leur origine de deux appétits, desquels le concupiscible fait l'amour, la joie et la tristesse; l'irascible cause l'espérance, le désespoir, la hardiesse, la crainte et la colère... — Dans le monde civil, l'amour fait deux villes (au rapport de saint Augustin) qui sont bien diverses : s'il est bon, il fait une cité de paix, où règnent les chastes amitiés, et avec elles la vérité, la foi, l'honneur, les vertus, les contentements, les délices; s'il est mauvais, il fait la Babylone pleine de confusion, où habitent les soucis, les craintes, les douleurs, la guerre, les inimitiés, les impudicités, les adultères, les incestes, les sacriléges, le sang, le meurtre, le poison, et tout ce qui a coutume de naître de cette peste fatale...— La haine étant proprement une hostilité de l'appétit contre les choses qu'il se figure contraires à son contentement, elle a bien quelque rapport avec la colère... — La définition du désespoir est, selon saint Thomas, un éloignement d'un bien impossible ou que l'on se

Le chapiteau B (page 203) ne paraît point ici par ma faute. Lorsque le P. Arth. Martin



Église abbatiale de Vézelay, chapiteau B (de ce mémoire).

figure ne pouvoir jamais arriver... — La colère est proprement un ardent appétit de vengeance, causé par le sentiment du mépris et des injures. Or, cette opinion de mépris s'enfante aux uns pour n'être pas estimés, et pour être oubliés et négligés de ceux chez qui ils pensent devoir être en considération ; aux autres pour être traversés en ce qu'ils désirent le plus : comme en leur profession, leur ambition, et nommément leurs amours ; aux autres pour être ravalés en ce où ils pensent exceller, et principalement devant ceux dont ils se persuadent être aimés et honorés. Etc. »

Ces analyses psychologiques de la morale, plus voisines de la pratique chrétienne qu'on ne le pense communément, aideront à voir combien la représentation des vertus et des vices dans nos vieilles églises pouvait prêter à réflexions et instructions fort utiles pour la vie de chaque jour.

dessina deux autres chapiteaux de la même église[1] sur ma demande (*Mélanges*, I[re] série, t. I[re], pl. XXV *bis*, et p. 150-156), il y ajouta celui-ci de son plein gré, sans prendre mon avis. En voyant plus tard la gravure, je lui déclarai que je ne promettais pas du tout d'en rendre bon compte; et je ne me sens guère plus de hardiesse aujourd'hui. Puisque enfin ce monument bizarre est sous les yeux du lecteur, tirons-en ce qu'il nous sera possible d'en dire sans prétendre clore le débat.

D'abord ce petit homme qui chevauche un dragon (ou basilic) rappelle la vision du moine italien en qui l'on a voulu voir un prédécesseur de la *Divina Commedia*. Sa description de l'autre monde[2] nous parle d'une campagne couverte d'épines, où l'on ne pouvait mettre le pied sans ressentir de vives piqûres. Là un énorme dragon sert de monture au diable qui fouette les condamnés avec le serpent, en guise d'étrivières.

Ce semble être une forme du purgatoire où les âmes expient les dernières fautes qui s'opposent à leur entrée dans le ciel. Mais nous ne nous en trouvons pas beaucoup plus avancés pour l'entente complète de la scène sculptée à Vézelay. Dans un manuscrit de saint Grégoire à la bibliothèque de Douai (n° 342, miniature 214), on a représenté une lutte contre le diable qui tient un globe. Serait-ce la tentation des ambitieux, auxquels Satan dit (Matth. IV, 9) : « Adore-moi, et je te donnerai le monde »? Fréquemment aussi les psautiers à images nous montrent le fou se mettant en devoir d'avaler le monde sous forme d'un petit globe; manière d'exprimer le mot du psaume (Ps. XIII, 1) : « L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu. » Le problème de la création ne le gène point; notre homme est de ceux qui, comme parle saint Paul (Rom. I, 19-32), « n'ont pas su reconnaître Dieu dans ses œuvres ». Notre petit cavalier a bien plutôt l'air de vouloir jeter son globe comme un projectile menaçant à la tête du sphinx[3] (si sphinx il y a). La femme couronnée et munie de quatre pattes fait mine d'attendre son adversaire avec beaucoup de calme, et de lui opposer en manière de talisman quelque chose qui ressemble à un œuf.

Saint Grégoire le Grand, avec son symbolisme quelconque, nous avait servi (en désespoir de cause) pour expliquer le chapiteau de la sauterelle dans la même nef de Vézelay[4]. Au cas présent, il n'offre pas grand'chose qui éclaircisse notre énigme. Tout en parlant des œufs du basilic ou de l'aspic, qu'il prend pour figure de la tentation admise dans le cœur malavisé, il ne nous donne aucune ouverture sur le rôle du sphinx[5]. Il indique aussi la vipère comme causant une mort lente, par opposition à la subversion subite que l'aspic représenterait. Si l'on veut se référer au dire de certains bestiaires[6], la vipère aurait forme humaine jusqu'au nombril, et le reste de son corps serait celui d'un crocodile. Il y aurait donc

1. Il y avait là un moulin où j'ai montré (*Mélanges*, I[re] série, t. I, p. 150, svv.) saint Paul, d'après des vers latins de Suger, à Saint-Denis. Depuis lors j'ai eu occasion de revoir ce symbolisme sur un écriteau que tient saint Paul, au portail de Saint-Trophime d'Arles :

« Lex Moïsi celat quæ Pauli sermo revelat,
Nam data grana Sina, per eum sunt facta farina. »

2. Ap. Cancellieri...., *sopra l'originalità..... di Dante*, p. 176 : «... in quo campo draco erat immanissimus quem » diabolus sella et frœno aptans, magnumque serpentem » manu tenens, in specie militis super eum equitabat. Etc.»

3. Synesius (*De regno, ad Arcadium*; et *De providentia*, I; *Opp.* ed. Petau, 1612. p. 7 et 101) dit à plus d'une reprise que le sphinx des Égyptiens signifiait la force du corps et la finesse de l'esprit rassemblées dans un seul être; mais cet auteur ne doit pas avoir exercé grande action sur le moyen âge. Il faut donc chercher ailleurs le sens que l'artiste devait avoir en vue. Dans des bas-reliefs de Saumur, des cavaliers, montés à peu près comme le nôtre, présentent aussi un problème quelque peu embrouillé. Nous ne pouvons donc nous en servir comme moyen d'explication.

4. *Mélanges*, loc. cit., t. I, p. 153, svv.

5. Gregor., *Moral. in Job*, libr. XV, cap. XVIII (Opp. ed. Gallicciolí, t. II, p. 115, sq.) : «Consilium maligni spiritus » quod corde tegitur, ad plenam iniquitatem nutritur. » Regulus namque serpentum rex dicitur... *Quod* ergo » *confotum fuerit* (Is. LIX, 5) *erumpet in regulum*; quia is » qui in se enutrienda aspidis consilia recipit, membrum » iniqui capitis factus, in corpus Antichristi accrescit. Etc.»

6. Cf. *Mélanges*, I[re] série, t. II, p. 134, sv.

absolument moyen de voir une vipère femelle dans ce qui nous a semblé un sphinx.

A propos d'œufs glanera encore qui voudra quelques textes de saint Grégoire[1], si l'on y tient beaucoup; mais c'est de l'autruche qu'il s'agit là, et il ne semble pas en être question le moins du monde pour notre affaire actuelle.

La monture extraordinaire qui porte notre assaillant (si c'est un assaillant), et le talisman qu'on lui oppose, seraient-ils par hasard le souvenir confus de Persée ou de Bellérophon? En ce cas, le sphinx présenterait peut-être un miroir, comme les anciens racontent que l'aspect de Méduse ne nuisait point à celui qui n'en voyait que l'image[2]. Qui voudrait s'emparer de cette ressource, à laquelle je ne crois guère pour le cas présent, s'aiderait au besoin d'un article qui se rencontre dans la chronique d'Adon[3]. Sous l'année 3797, il raconte à la fois les fables de Triptolème chevauchant des serpents ailés, des hippocentaures, de Phryxus et d'Hellé traversant les airs sur le dos d'un bélier, de la Gorgone dont la vue pétrifiait les gens, de Bellérophon transporté par Pégase, etc. Tout cela s'est-il réuni dans la tête d'un symboliste qui aura dirigé le sculpteur bourguignon? Je n'ose le croire, et tenterai seulement un dernier moyen de sauvetage pour l'acquit de ma conscience[4].

Une histoire que raconte saint Isidore, d'après Pline et Dion revus et augmentés[5], nous montre l'empereur Tibère punissant de mort un habile ouvrier qui lui avait présenté du verre malléable. Le *Violier des histoires romaines*[6], qui moralisait toutes sortes de récits du moyen âge, dit : « L'empereur print son voirre, puis le gecta contre la muraille... » L'interprétation édifiante voit dans cet acte de Tibère « que les honneurs muent les

1. Greg. M. *ibid.*, libr. XXX, cap. IX; et libr. XXXI, cap. XX-XXIII (Opp. t. III, p. 272, sqq.; et 283-285). — Cf. Hieronym. *In Isai.* LIX (Opp. ed. Martianay, t. III, p. 438).

2. Cf. *Violier des histoires romaines*, éd. G. Brunet, p. 310, sv. Cependant ce préservatif contre le regard du basilic n'aura probablement pas été rappelé deux fois en une même église; et nous l'y avons déjà vu, ou peu s'en faut, dans la I[re] série de ces *Mélanges*.

3. Adon. *Chronic.*, ætas III (*Bibl. PP.*, t. XVI, p. 773).

4. Certaines expressions du *Policraticus* (libr. II, ed. Giles, t. I, p. 136-150; 155, sq.; et 285, sq.) sur la magie et les devins, prêteraient à soupçonner qu'on aura voulu ici mettre les spectateurs en garde contre les sorciers. Ce serait pourtant là encore une interprétation bien tirée par les cheveux; et puis, quelle apparence que Jean de Salisbury ait exercé grande action à Vézelay !

5. Isid. *Etymolog.*, libr. XVI, cap. XVI (Opp. ed. Arevalo, t. IV, p. 285): « Ferunt autem, sub Tiberio Cæsare quem-» dam artificem excogitasse vitri temperamentum, ut » flexibile esset et ductile. Qui dum admissus fuisset ad » Cæsarem, porrexit phialam Cæsari; quam ille indigna-» tus in pavimentum projecit. Artifex autem sustulit » phialam e pavimento, quæ complicaverat se tanquam » vas æreum; deinde martulum de sinu protulit et phia-» lam correxit. Hoc facto, Cæsar dixit artifici : Numquid » alius scit hanc condituram vitrorum? Postquam ille » jurans negavit..., jussit illum Cæsar decollari; ne.... » aurum pro luto haberetur, et omnium metallorum » pretia abstraherentur. Etc. »

6. Ed. G. Brunet (1858), chap. XLIII, p. 104, sv. Pour ne pas laisser croire à quelque lecteur novice que la compilation du *Violier* soit œuvre personnelle qui n'aurait ni tenants ni aboutissants, empruntons encore une forme ancienne de cette anecdote au poëme d'Hildebert du Mans, contre l'envie (ap. Otto, *Codices... biblioth. gissensis*, p. 171, sq.). C'est même récit et même moralité :

« Quid loquar invidiam, furia quæ sævior omni
Spirat Letiferum viperea sanie.
Solis læta malis, hæc uritur igne doloris
Audierit si quem prosperitate frui.
. . . .
Artes, heu! multæ penitus jacuere sepultæ,
Quum virtus furiæ cesserit invidiæ.
Livor edax! jocunda tuo dictante veneno,
Vitri flexibilis ars homini periit.
Livor livori collisa, velut petra petræ;
Ars mors auctori quod fuit, auctor eras.
Quidam tunc solus, primus, sed postea nullus,
Vitri naturam flexerat arte nova;
Cederet ut flexu sinuoso, more metalli,
Quod modo percussum dissilit ut glacies;
Quaslibet ut formas imbutum mente magistri,
Susciperet, docti pollicis arbitrio.
Quid sibi pauper homo promittet tempore longo,
Incertus certum quid sibi mundus habet!
Auctor hic ut summus . . . .
Tunc procuranti publica Tiberio,
Magnus ut magno, pro magnis magna volende,
Ejusdem vitri detulerat phialam.
. . . .
Quum perspexisset Cæsar quod mox retulisset
Auctor cum vitro laudis hic hoc pretii;

» mœurs : *Homo quum in honore esset, non intellexit.* » Ce prince « estoit en son adolescence » moult sage, clerc en langaige, etc. »; et « l'ouvrier qui apporte le voirre fait subtilement, » est le povre, lequel au riche presente ce qu'il a; mais si le don ne luy plaist, le degecte » rudement, et par adventure le fait mourir. »

Grâce à ces données du vieux temps, s'il y a moyen d'y faire cadrer notre bas-relief, le sphinx sera l'homme intelligent qui vient offrir l'échantillon de son savoir. Le petit bonhomme qui chevauche un dragon, et qui semble lancer un globe avec fureur, serait Tibère devenu « cruel et mauvais après qu'il fut aux honneurs imperiaulx promeu et eslevé ». Quant à la leçon définitive, elle se rapporterait au « péché d'envie » ou d'enflure (*elatio*) et aux gens « de basse condition, lesquelz, devant qu'ilz soyent à quelques » dignitez promeuz, sont humbles et patiens; mais après sont pompeux, orgueilleux et » superbes, tout à l'opposite ». C'est ce qu'avait en vue le proverbe populaire anglais : « Mettez le rustre sur un cheval, et il partira au galop[1]. »

Nous aurions donc l'oppression du pauvre industrieux, que le parvenu écrase par sa prépotence insolente et malavisée. (Cf. Eccles. x, 5-7; 10, 16. — Eccli. x, 1-8; etc.)

C'est, à peu de chose près, la moralité que Marie de France tirait de sa fable sur le loup et la cigogne (Cf. B. de Roquefort, *Poésies de Marie de France*, t. II, p. 85) :

« Autresi est dou mal Seigneur,
Se povres hum li fet henur
Et puis demant la guerredun,
Ja n'en aura se maugrei nun;
Por tant k'il soit en sa baillie,
Mercier le deit de sa vie. »

Si le moyen âge sentait cela (ou l'exprimait) plus que nous, ne serait-ce pas à cause du sentiment chrétien qui lui faisait éprouver une répulsion particulière contre le défaut de cœur et de droiture? Depuis 89, comme on dit, nous n'avons pas manqué précisément

Invento tali decuit quem lætificari,
Mentis inops duplici fluctuat invidia....
Hinc malus artifici titulos inviderat artis
Quos sibi divinum contulit ingenium.
Hinc vindex auri, cui semper habet famulari
Sævum funestæ pectus avaritiæ,
Invidit vitro; quia (*quod?*) jam præponderet auro,
Addas si tantum vim sibi flexibilem.
Demum, sive sagax artis promissa probando,
Sive magis domina jussus ab invidia;
Ecce novam vitri vibrans insigne scelesta
Mente, pavimento projicit incutiens.
Allisum silici vitrum non frangitur, imo
Flexum se plicuit qua silicem tetigit.
Mox insperatæ præsens artis medicina
Solerti vitrum pollice restituit.
Hoc genus ingenii miser (*stupet?*) expallendo tyrannus;
Corde venenato consulit artificem
Hic (*si?*) calleret adhuc hoc artis solus, an alter;
Alter scu didicit, sive sciens docuit.
Solum quum primum se testatur, capitali
Damnatus pœna, scire suum tulerat.
Amisit sic scire sciens, nolendo docere;
Livor livori sic fuit interitus.
Sic fore perdebat solus qui noluit, alter
Invidia regis sic perit artificis;
Causa sic auri vitrum pretiosius auro
Delevit livor mixtus avaritiæ. Etc. »

On voit donc qu'il y a jalousie des deux parts : l'artisan ne veut pas communiquer son secret; l'empereur craint la dépréciation de ses monnaies.

1. C'est à peu près aussi ce que vers la même époque exprimait le poëte primitif ou l'amplificateur du *Reinardus vulpes* (ed. Fr.-J. Mone, p. 142, sq.):

« Job si vera docet, nunquam fit hypocrita felix,
. . . .
Pauper nescit opes moderari, nescit honorem;
Subtrahe, confer opes, pauper utroque perit.
Pauper honore dato tumet, intabescit ademto;
. . . .
Optima sors misero est nunquam feliciter esse,
Directo teritur semita nota gradu.
. . . .
At dives quem plena animis prudentia firmat,
Perdere tam suffert quam sapienter habet;
Collegasque domi, collegas diligit extra;
Aufer honestatem, probra merentur opes. »

Cf. Gualter. Mapes, *De nugis curialium*, dist. 1, cap. 10 (ed. Th. Wright, p. 8, sq.). Ce semble donc bien avoir eu cours au temps qui nous occupe.

de prépotences; mais nous nous en sommes vengés de temps à autre par des révolutions, au lieu de nous borner à des malices littéraires ou artistiques placées sous la protection de l'Église, afin que les délinquants fissent leur examen de conscience devant Dieu ou que le pauvre lésé se consolât à voir les principes arborés du moins en théorie surhumaine.

VI. — ÉGLISE D'URCEL PRÈS LAON.

Nous avons déjà vu (page 173, fig. B) un autre chapiteau de cette même église, à propos du voyage aérien d'Alexandre; nous voici maintenant (p. 208, fig. A) aux suites du péché d'Adam. Deux monstres que je ne me charge pas de qualifier zoologiquement peuvent être un rappel des griffons déjà bien altérés dans d'autres exemplaires de la légende merveilleuse, et devenant lions, dragons, etc. S'il en est ainsi, ces animaux seraient là comme considérant les effets de l'orgueil humain qui avait prétendu s'égaler à Dieu. Examinons donc comme eux, ce qui se passe après la chute. A droite (du spectateur), Adam pousse de la main et du pied la bêche qui rappelle l'anathème divin (Genes. III, 17-19) : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, etc. » Derrière lui Ève file pour habiller sa famille. De l'autre côté, les premiers humains sont retirés des limbes par Notre-Seigneur (cf. *supra*, p. 182). Il importait de rappeler aux fidèles que la chute de l'humanité n'est pas sans retour[1]; mais surtout de montrer que la mort nous est venue par le premier Adam et la vraie vie par le second[2]. Le premier s'est perdu par l'orgueil de sa désobéissance, le second nous relève par l'humilité de sa profonde soumission (Philip. II, 5-11).

En même temps, comme dans les sculptures d'une porte septentrionale à Fribourg en Brisgau (si je ne me trompe), le chrétien peut se souvenir que la révolte de Satan n'a pas eu de pardon, tandis que la nôtre a trouvé un réparateur par qui la rançon est abondante (Ps. CXXIX, 7). Mais le statuaire allemand du XIVe siècle semblait se proposer surtout ce mot de l'Ecriture sainte (Sap. II, 24) : « C'est la jalousie du diable qui a introduit la mort dans le monde. »

Ce n'est pas la mort seulement qui a suivi la faute de nos premiers pères, c'est le péché aussi, chez tous leurs descendants : soit comme tache originelle que chacun apporte avec

1. L'histoire d'Adam inhumé dans le lieu même où devait couler le sang de J. C. est répétée par un grand nombre de SS. Pères; et nous avons eu occasion de la rappeler à propos des *Vitraux de Bourges*. Vraie ou non, elle indiquait la croyance générale du salut de nos premiers parents, après une longue pénitence et une attente de plusieurs siècles.

Divers martyrologes mentionnent Adam et Ève comme saints, sans guère s'accorder sur le jour qui les fêterait. Cf. *AA. SS.*, Aug., t. IV, p. 551; et Mart., t. III, p. 541, sq.

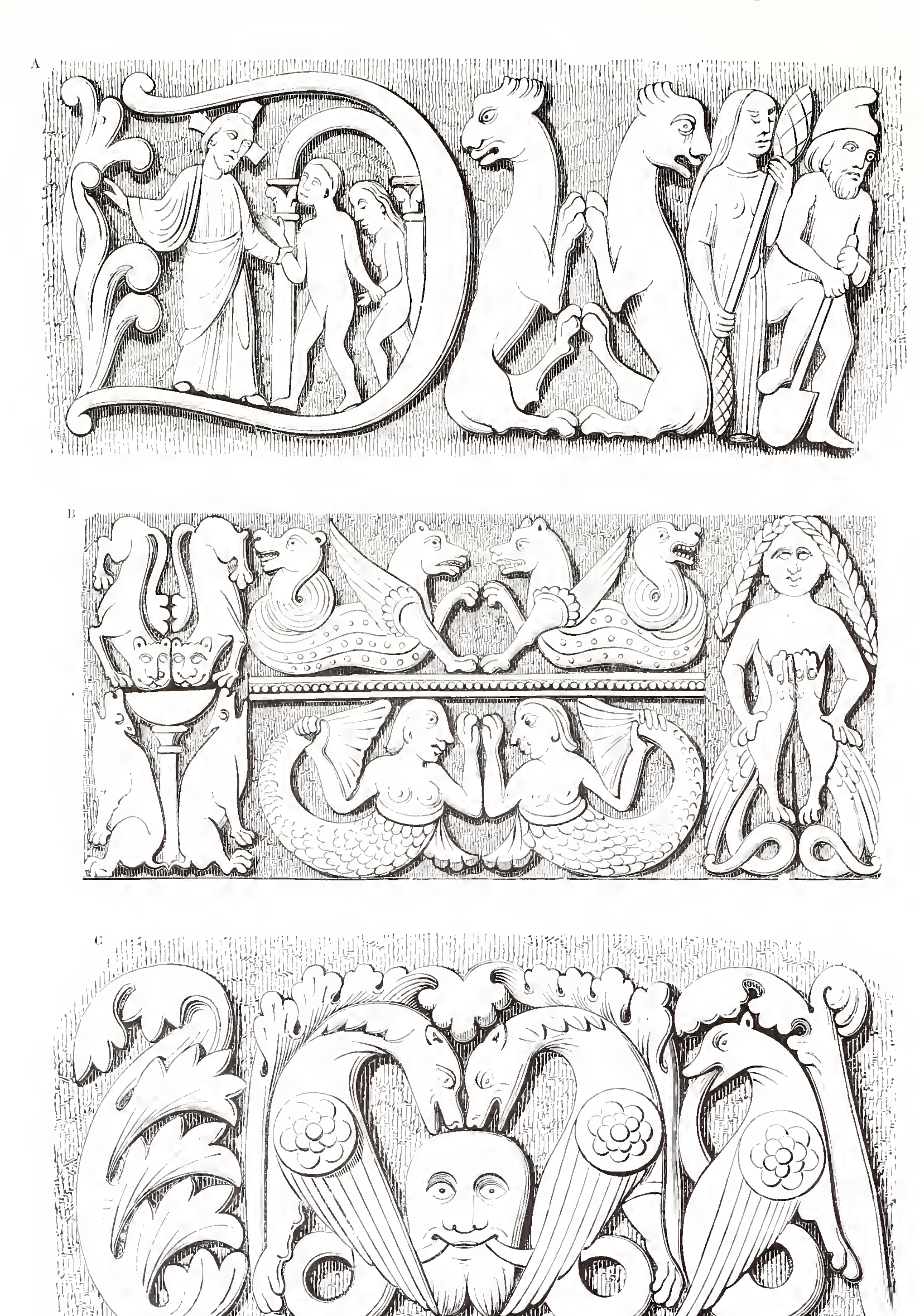
2. La doctrine des deux Adam est fort clairement exposée par S. Paul (I Cor. XV, 22-45), et S. Augustin la développe à bien des reprises; par exemple, *in Joann.* tract. III : « Homo et homo. Sed ille nonnisi homo, iste Deus et » homo. Ille homo peccati, iste homo justitiæ. Mortuus es » in Adam, resurge in Christum; nam utrumque debetur » tibi. Jam credidisti in Christum, reddes tamen quod » debes de Adam. Sed non te in æternum tenebit vinculum peccati, quia mortem tuam æternam occidit mors » temporalis Domini tui. »

Du reste, le *cycle des deux Adam* occupe une partie du texte consacré à la parabole du bon Samaritain, dans les *Vitraux de Bourges*.

Ajoutons que, dans une société où la subordination s'échelonnait de classe en classe avec une hiérarchie si puissante, le moyen âge devait inspirer aux pauvres manants le souvenir de l'égalité primitive constatée par notre descendance commune d'un même père et d'une même mère. C'est ce qu'exprimait je ne sais quel chansonnier :

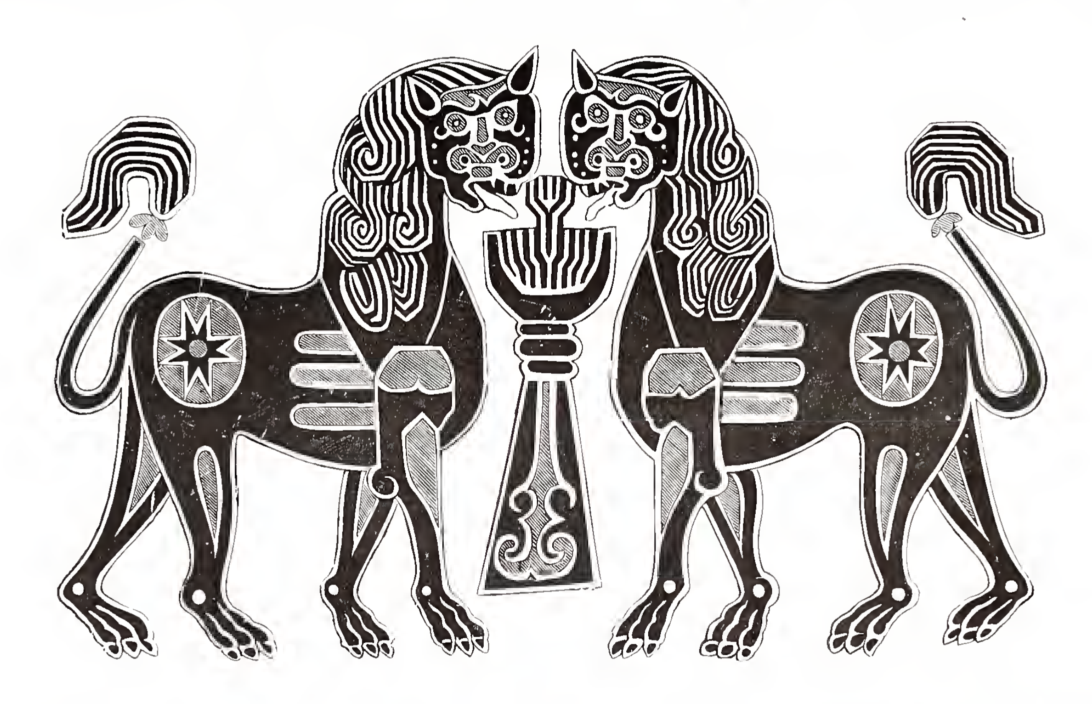
« D'Adam nous sommes tous enfants,
La chose est bien connue.
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue.
Mais. . . . . . .
L'un a dételé le matin,
L'autre l'apres-dînée. »

la naissance, soit comme assaut quotidien qui menace et entraîne souvent notre cœur. Aussi le chapiteau B nous présente-t-il de nouveau la femme aux reptiles et les sirènes,



c'est-à-dire la luxure. Nous y avons aussi deux lions qui boivent dans la coupe, à la manière des monuments sassanides que rappelle une étoffe du Mans dont voici l'échan-

tillon[1]. Au-dessous de ces lions ou tigres (à Urcel, p. 208, fig. B), on aperçoit deux pourceaux qui semblent vouloir aborder le même breuvage et n'ont pas l'air d'y réussir. Serait-ce la pensée de saint Paul (I Cor. x, 16-21, etc.) : « Je ne veux pas que vous soyez associés aux démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à celle des démons. »



Là aussi se voient les deux serpents ou dragons à têtes caudales, dont il vient d'être parlé à l'occasion des bas-reliefs de Chartres (p. 199). Ce n'est pourtant plus au calice qu'ils ont affaire, ils semblent tenir conseil entre eux, et je ne saurais dire si c'est dans de bonnes intentions, car leur rôle est un peu vague dans la symbolique des sculpteurs.

Au chapiteau C (p. 208), on pourrait croire que ces deux autres reptiles ailés qui portent leurs lèvres sur une tête d'homme rappellent vaguement l'ibis que nous avons cité d'après un chapiteau d'Avenières près Laval (*supra*, p. 144, sv.). Mais l'artiste d'Urcel a bien l'air de suivre le programme des chapiteaux de Bâle, tout en l'abrégeant plus que de raison. Il y a donc lieu de croire que nous avons ici une reproduction variée de l'homme sollicité par le tentateur (*supra*, p. 167 A; et 178). Au lieu de lui parler à l'oreille et de passer leurs têtes par sa bouche, c'est au sommet du front qu'ils appliquent leurs gueules, et leurs queues pénètrent entre ses dents. Cela n'est guère plus dévié de l'enseignement complet dont nous avons vu la forme primitive, que les autres expressions abrégées où l'on reconnaîtra, je crois, la même doctrine. Ce sont des altérations presque inévitables pour un enseignement qui s'éloigne de sa source et où chacun voulait mettre du sien dans la forme décorative. On recevait un programme, sans renoncer à quelque part d'invention.

1. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. III, p. 123, etc. — *Supra*, h. t., p. 198.

Si l'on suppose, ce qui est assez probable, qu'à force de faire du chemin, la leçon devenait de moins en moins comprise par ceux qui se chargeaient de la retracer, on imaginera sans peine que les formes s'altèrent peu à peu. La prétention, d'ailleurs, devait s'en mêler; en sorte que les expressions déjà données à ces symboles ne semblaient plus de mise probablement, pour un nouvel éditeur qui prétendait les marquer de son empreinte. On ne voulait plus être simple imitateur; et l'on réussissait surtout à devenir incompréhensible, par envie d'être un peu neuf. La littérature, comme les arts, n'en fait pas d'autres; et c'est ce qui s'appelle souvent le progrès. A vrai dire, c'est bien des fois la décadence sous prétexte de changement : car changer et améliorer sont choses assez différentes.

VII. — CHAPITEAUX DE SAINT-DENIS A AMBOISE.

Une partie de ces bas-reliefs a déjà paru dans la *Revue archéologique*[1], mais en proportions beaucoup plus réduites que la gravure du P. Arth. Martin. M. E. Cartier, qui publiait et expliquait ces fragments, se montre d'une modestie et d'une sobriété beaucoup trop grandes dans l'interprétation; il se plaint, d'ailleurs, du badigeon et des mutilations modernes qui ne lui ont pas toujours permis de bien apprécier le vrai sujet des sculptures. Ce sera en même temps une excuse pour les variantes qu'offre le dessin exécuté sur les lieux, avec plus de loisir, par mon ancien collaborateur. Les chapiteaux qui portent l'indication A et B (p. 211) représentent, sans contredit, le massacre des Innocents. Si l'on s'en tenait à un seul fragment, on pourrait croire d'abord qu'il s'agit du jugement de Salomon, puisqu'on voit une femme ayant l'air de présenter son enfant au roi; et de l'autre côté un écuyer (*armiger*) qui semble tenir son glaive à la disposition du prince. J'ai vu en Belgique (à Huy, ce me semble) ce même fait expliqué réellement par des gens du pays, comme étant le prononcé du fils de David entre les deux mères; et à Chartres, pour un sujet tout pareil, le peuple s'en va répétant de nos jours une sottise encore plus lourde[2].

Mais, à consulter la suite des scènes, on s'apercevra bientôt que la femme assise près d'Hérode lui demande plutôt grâce pour le petit malheureux, en tâchant d'émouvoir le tyran. C'est à peu près ce qu'exprime un sermon attribué à saint Augustin, qui se lit encore dans l'Office pour l'octave des Saints Innocents[3]. La continuation des sculptures ne laisse aucun doute sur le véritable sens total, quand on voit la lance et l'épée passées au travers du corps des petits martyrs.

Au-dessus des bourreaux, la moulure sculptée présente un chameau ou dromadaire, et des sirènes. Pour le chameau, nous pouvons bien y voir le passage d'Isaïe[4] dont l'Église se sert comme d'épître à la fête des Rois. Il s'agit de montrer les prémices des nations venant au berceau de l'enfant Jésus, pour annoncer la gloire et la suprématie qui lui seront déférées dans le monde. Les Mages, qu'ils vinssent de la Perse ou de l'Éthiopie, comme le disent plusieurs, ou même de l'Arabie encore, ne sont pas mal caractérisés par le coursier du désert qui désigne les caravanes de l'Orient. D'ailleurs, plusieurs écrivains ecclésiastiques voient dans le chameau une figure des Gentils qui devaient se soumettre docilement

1. 3e année, 1re partie (1846), p. 106, svv.

2. M. l'abbé Bulteau, dans sa *Description de la cathédrale de Chartres* (1850, p. 53), dit : « Par une inattention inexplicable, la plupart des Chartrains voient dans ce massacre des Innocents une scène d'adultère ; les trois personnages qu'ils font remarquer à tous les étrangers sont simplement une pauvre mère qui embrasse son enfant qu'un soldat vient de couper en deux avec son glaive... — Il est des gens à qui semble fort piquant de pouvoir montrer *un adultère* parmi les sculptures de la cathédrale. » Fiez-vous aux *ciceroni* locaux !

D'après la gravure de M. Cartier, quelqu'un de la même école pourrait voir aussi une gaillardise de ce genre à Saint-Denis d'Amboise; parce que la stature des enfants est presque toujours égale à celle des mères et des soldats. La planche du P. Martin prête un peu moins à cette confusion ; mais ceux qui aiment le scandale trouveraient encore à en tirer parti. On y verrait, pour le besoin de la cause, des femmes assaillies par une soldatesque brutale qui veut les déshonorer.

3. Pseudo-Augustin., *Serm.* CCXIX (Opp. t. V, *appendix*, p. 362) : « Pugnabat mater et carnifex... Ad carnificem » mater clamabat :... Caute portavi quem a te video manu » crudeli jactari... Si culpa est, mea est. Si non est crimen, » junge mortem; et libera matrem. Etc., etc. »

4. Isai. LX, 1-7, etc. : « Tunc videbis et afflues ..., » quando conversa fuerit ad te multitudo maris... Inun- » datio camelorum operiet te, dromedarii Madian et Epha ; » omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes. Etc. » — « Me enim insulæ expectant, et naves maris in prin- » cipio; ut adducam filios tuos de longe ; argentum eorum » et aurum eorum cum eis. Etc. »

à la loi de l'Évangile; n'en déplaise à M. l'abbé Auber, lequel, sur une phrase presque incidente de saint Grégoire, accepterait volontiers le chameau pour symbole du Sauveur



A Saint-Denis d'Amboise.

(cela est-il supportable, décidément!). Jacotot avait oublié d'étendre au symbolisme ecclésiastique sa formule magistrale : « Tout est dans tout. »

Quant aux sirènes, il ne serait pas impossible qu'elles désignassent ici la mer. On n'a pas

coutume de faire venir les Mages en vaisseau ; mais Isaïe nous parle des îles qui attendent la bonne nouvelle, et des navires qui apporteront des pèlerins à la Jérusalem transformée par Jésus-Christ. D'ailleurs, un portail de la cathédrale d'Amiens montre un esquif qui doit avoir servi aux trois Rois, et qu'on dirait livré aux flammes pour dérober la trace du chemin pris par eux en quittant Bethléem. On ne voit pas grande trace, que je sache, de ce trajet maritime dans les écrivains ; si ce n'est que saint Mathieu dit (II, 12) : « Ils revinrent dans leur pays par une autre route. » Mais Honorius d'Autun[1] semble croire qu'ils avaient pris le chemin de Tharse (ou de Tarse) ; et l'on aura pu songer que, comme Jonas (Jon. I, 3, sqq.), ils avaient pris un navire à Joppé pour gagner *incognito* la côte cilicienne, qui était grand pays de caravanes au moyen âge arménien des croisades.

Cependant, avec le rôle que les bestiaires (après l'antiquité) donnent aux sirènes, on avait quelque droit de les sculpter ici comme figure de la fausseté diplomatique employée par le roi Hérode en cette occasion. A vrai dire, cette finesse perfide est symbolisée beaucoup plus visiblement dans le corps du chapiteau lui-même par ces deux pèlerins, renards ou loups (p. 211, fig. B), qui s'acheminent pieusement au terme de leur voyage. Les artistes du temps n'étaient pas obligés de savoir bien au juste la chronologie des Hérode ; de là, peut-être, notre ancienne expression *Vieux comme Hérode*, parce qu'on retrouvait ce nom, durant beaucoup trop d'années pour laisser voir clair aux historiens qui ne prenaient point les besicles de la chronologie et de la numismatique suffisamment combinées. La dynastie iduméenne se résolvait assez naturellement en un seul homme, pour les bonnes gens. L'Évangile parle d'abord de celui qui voulait perdre l'enfant Jésus ; puis ailleurs d'un prince de même nom que Jésus-Christ traite de renard[2]. Or, cette qualification s'appliquait fort bien à celui qui prétendait se servir des rois mages pour se débarrasser à coup sûr du nouveau roi que le Ciel les envoyait adorer.

C'est peut-être aussi par une nouvelle confusion d'Hérode l'Ascalonite avec Hérode Antipas, que le sculpteur d'Amboise aura prétendu rappeler la mort de saint Jean-Baptiste. Dans la même église, un bas-relief que nous donnerons incessamment (bande E, p. 217), représente une danseuse qui exécute des tours de force au son de la

1. *Specul. Eccles.* (Coloniæ, 1531, f° 28), Serm. de Innocentibus :

« Magos rogat sibi locum pueri renuntiare,
Dicens se etiam velle adorare ;
Crudelis et impius, disponens callide illum mortificare
Qui venit cunctos vivificare.
Illi vero ab angelo in somnis adorsi (?),
Per aliam viam sunt in patriam reversi.
Quos Herodes metuens, ad rebellandum sibi puero adducere manum [militiæ,
Persecutus est eos usque in Tharsum Ciliciæ. »

2. Luc. XIII, 31-33 : « Accesserunt quidam pharisæorum, » dicentes illi : Exi et vade hinc, quia Herodes vult te occi- » dere. Et ait illis : Ite et dicite vulpi illi... Quia non capit » prophetam perire extra Jerusalem. »

A propos de la fourberie du prince contre le nouveau-né de Bethléem, il n'est presque pas de saint Père qui ne jette l'anathème à ce menteur prétendant se faire informer par les Mages eux-mêmes (Matth. II, 1-9) : « Et » mittens illos in Bethleem, dixit : Ite et interrogate dili- » genter de puero : et quum inveneritis, renuntiate mihi : » ut et ego, veniens, adorem eum. » S. Fulgence, cité par le Bréviaire (*Infra Oct. Epiph.*, die VI, lect. VI), dit : « Cujus times infantiam nascentis, magis timere debes » omnipotentiam judicantis... Time infidelitatis tuæ justis- » simum damnatorem... O calliditas ficta, o incredulitas » impia, o nequitia fraudulenta ! Etc. » Cf. Pseudo-Augustin. (Euseb. ?), *Serm.* CCXVIII (Opp. t. V, *Appendix*, p. 361, sq.).

A l'occasion de l'autre Hérode et du mot de Notre-Seigneur, S. Pierre Chrysologue (*Serm.* XIX) s'exprime ainsi, non sans prêter au soupçon d'anachronisme : « Vulpes » viribus infirma, calliditate potens, inventrix doli, fraudis » artifex, simulationis magistra, simplicitatis vacua, plena » strophis, avium domesticarum prædo, tectis familiaribus » inimica. Merito Christus in typum format Herodis princi- » pis Judæorum, qui pristinæ libertatis oblitus, sub romana » potestate consistens, dominabatur arte, calliditate regna- » bat, imperabat fraude, præsidebat dolis, simulatione » pollebat ; et quia ab exteris gentibus non valebat referre » prædam, familiarem plebem, vernaculos populos velut » aves domesticas devorabat.... Vere vulpes, qui regnum » dolis rapit quod nec nascendo meruit, nec vivendo. Etc. » Tout cela ne semble pas extrêmement alambiqué.

cornemuse soufflée par un bouc. N'est-ce pas la fille d'Hérodiade qui, en rémunération de sa danse devant le roi, demanda la tête de saint Jean-Baptiste (Matth. XIV, 3-11; — Marc. VI, 17-28)? Ces cabrioles risquées de la part d'une sorte de princesse, et en plein dîner de cour, ne doivent pas nous surprendre au moyen âge. Il semble qu'alors une danseuse fût une jongleresse; verrières et sculptures sans nombre ne donnent pas d'autres prétentions à la jeune fille qui enthousiasma si fort le prince iduméen. (Voyez par exemple, dans les *Vitraux de Bourges*, la planche XVI, fig. C.)

Puisque nous nous sommes écartés quelque peu de la suite des scènes, profitons de cette coupure pour proposer une explication complète de la bande A (p. 211). Ces deux personnages (au centre) dont le plus âgé est porté sur les épaules de l'autre, ne seraient-ils point par hasard le prophète Jérémie se hissant sur le dos de saint Mathieu? On trouve dans les vitraux de Chartres, sous la grande rose méridionale, les quatre évangélistes portés au contraire par les grands prophètes[1]. Mais ici, sans prétendre tout à fait décider l'intention du sculpteur, il y a certainement moyen d'associer Jérémie à saint Mathieu. C'est ce dernier qui, à l'occasion du massacre des Innocents (Matth. II, 17-19), dit : « Alors s'accomplit la parole du prophète Jérémie : Une voix s'est fait entendre dans Rama, accompagnée de pleurs et de cris; Rachel pleurait ses fils et ne voulait pas se consoler de leur perte. » Or quand Jérémie s'exprime de la sorte, il ajoute (XXXI, 15, 21, 29) : « Monte à la découverte »; puis : « Une femme portera un homme en son sein. » Nous pouvons donc supposer qu'il se dresse ici du fond de l'ancienne loi pour montrer d'avance et la naissance du Messie enfanté par la Vierge, et les persécutions qui viendront l'assaillir dès son berceau[2].

A l'extrémité gauche de la même gravure, est un homme que deux animaux dévorent chacun de son mieux. La jambe droite du patient disparaît déjà dans la gueule de l'un, et sa hanche gauche est entamée par les mâchoires de l'autre. Si l'on ne me trouve pas trop hardi de vouloir rattacher ces groupes au fait évangélique qui domine les bas-reliefs A et B, je proposerais d'y reconnaître la punition du tyran. Hérode l'Ascalonite mourut rongé de vers, ou de maladie pédiculaire selon d'autres[3]; en somme, on peut dire qu'il fut dévoré par les bêtes, et le statuaire aurait son excuse en ce qu'il s'est tout simplement accordé un droit de traduction. Surtout il lui était assurément permis de prendre cette funeste fin comme prélude

1. Cf. *Caractéristiques des SS.*, p. 397. Mais là, c'est Jérémie qui porte saint Luc (et non pas saint Mathieu).

2. Hieron. *In Jerem.* (Opp. ed. Martianay, t. III, p. 679, sqq) : « Plorare desiste, priora enim opera tua respexit Domi- » nus... Melius autem de parvulis intelligimus, quod mer- » cedem habeant effusi sanguinis pro Christo; et pro terra » Herodis inimici, teneant regna cælorum... *Statue tibi spe-* » *culas*, sive *speculatores*, qui tibi prænuntient tantam re- » rum omnium felicitatem... Respice quid dicturus sum, » et unde tibi tanta beatitudo expectanda sit, diligenter » attende. Audi quod nunquam ante cognoveras. Novam » rem creavit Dominus super terram. Absque viri semine, » absque ullo coitu atque conceptu, *fœmina circumdabit* » *virum* gremio uteri sui; qui juxta incrementa quidem » ætatis, per vagitus et infantiam proficere videbitur sa- » pientia et ætate : sed perfectus vir in ventre fœmineo » solitis mensibus continebitur. »

Le sens *obvie* (comme parle l'école) que le prophète avait en vue, s'applique-t-il d'abord à l'extermination presque entière des Benjamites, pour expier le scandale donné par Gabaa (Judic. XIX, sq.) C'est ce que pense Honorius d'Autun (*Specul. Ecclesiæ*, loc. cit.); mais saint Jérôme et les commentateurs modernes résument d'autres opinions encore. De fait, l'évangéliste applique ce texte au massacre de Bethléem sans balancer.

3. Adon. *Chronic.*, VI ætas (*Bibl. PP.*, t. XVI, p. 787) : « Herodes patrator scelerum, et interfector pro Christo » innocentium parvulorum, morbo intercutis aquæ et » scatentibus toto corpore vermibus, miserabiliter digne » moritur. » Cf. Chronic. Alexandrin., *Olymp.* CXLV (*ibid.*, t. XII, p. 925). — Petr. Chrysol., *Serm.* CLVIII : « Vult mentiri (Herodes), sed non potest; veniet ut ad tormenta curvetur, ad supplicia jaciatur, sternatur ad pœnam, qui » adorare finxerat ut sæviret. »

du châtiment immortel que l'enfer garde au perfide. Aussi paraît-il le donner en proie aux renards, comme s'il avait voulu faire allusion au psautier (*Ps.* LXII, 11). En cela il ne ferait que suivre saint Augustin imité par bien d'autres[1].

Cela nous ramène tellement quellement au pèlerinage du renard dont nous avions interrompu l'interprétation. M. Duchalais[2] a cru y voir le loup et sa femme *Hersent* qui s'en vont demander justice à la cour du lion contre le renard. C'était du moins deviner que les vieux romans du renard avaient ici quelque chose à faire; et je crois qu'il faut y puiser d'autres applications. Le contexte, pour ainsi dire, de nos sculptures annonce presque indubitablement qu'on ne va pas demander justice à un roi quelconque; et que c'est au contraire le roi Hérode qui est figuré par le *goupil* dont le nom lui est donné par Notre-Seigneur lui-même[3]. La pérégrination du renard se trouve dans presque toutes les branches du *Reinardus Vulpes* en diverses langues[4]. Ailleurs c'est le loup *Ysengrin* qui se met en route pour se rendre à quelque saint lieu, ou qui prend l'habit de moine[5]. On voit encore le *goupil* se confessant[6]. Comme cette vieille composition a couru l'Europe en prenant diverses formes, le type fondamental demeurait dans la pensée populaire et pouvait y recevoir toutes sortes de transmutations. On n'aurait donc pas droit de chicaner sur la compagnie que l'animal perfide prend pour son voyage. Les divers récits de cette satire montrent presque toujours la méchante bête associant quelque autre animal à ses expéditions, pour se couvrir au besoin et se distraire par la perte ou les mésaventures de sa dupe. Le XIVe siècle en développa l'histoire malicieuse contre les gens du roi et d'église, la représentant même au vif dans les fêtes populaires[7].

Resterait à rendre raison des trois grands chapiteaux qui forment la bande C (p. 215). Là il n'est plus question de faits historiques, mais de symbolisme seulement. Au milieu, l'on peut bien mettre en doute la signification de cet homme qui pose le pied sur deux dragons et enfonce une lance (ou un bâton) dans la gorge de celui de droite, tandis qu'il saisit une aile de l'autre. Cela ne laisse pas d'autoriser quelque hésitation

1. Augustin. *in Ps.* LXII, (Opp. t. IV, p. 617) : « *Tradentur in manus gladii.* Re vera sic illis (*Judæis*), visibiliter » contigit, expugnati sunt irruentibus hostibus. *Partes* » *vulpium erunt.* Vulpes dicit reges sæculi qui tunc fuerunt » quando debellata est Judæa. Audite ut noveritis, et » intelligatis quia ipsos dicit vulpes. Herodem regem ipse » Dominus vulpem appellavit... Christum regem habere » noluerunt, et partes vulpium facti sunt; etc. *Rex vero* ideo » ita positum est, quia illi vulpem elegerunt, regem vero » noluerunt. » Cf. Gerhoh. Reichersperg. (apud. D. Pez, *Thesaur.* t. V, p. 1141, sq.). — Hilar. Pictav. in h. l. (Opp. ed. Veron. t. I, p. 176) : « Terræ autem inferiora introibunt, » quia chao invio separantur a sanctis; et in manus gladii » tradentur; quia secundum divitem potestas pœnæ, quæ in » ore gladii significatur, in impios exseretur. Partes etiam » vulpium erunt, fallacium bestiolarum sortem adepturi : » quia Herodes est vulpes, et vineam sponsi exterminant » vulpes; et foveam sibi, filio hominis caput suum nusquam » reclinante, in impiorum cordibus condiderunt; et dæmonum in his significatas esse nequitias non dubium est, quibus cum principe eorum præparatus ignis gehennæ est. »

2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. IV, p. 230, 232.

3. N'oublions pas que les deux Hérodes pour le moins, ont été confondus en une seule personne, même avant le moyen âge.

4. A. Rothe, *les Romans du renard examinés*, etc., p. 170, sv. ; 185, sv.; 477; 501, sv.

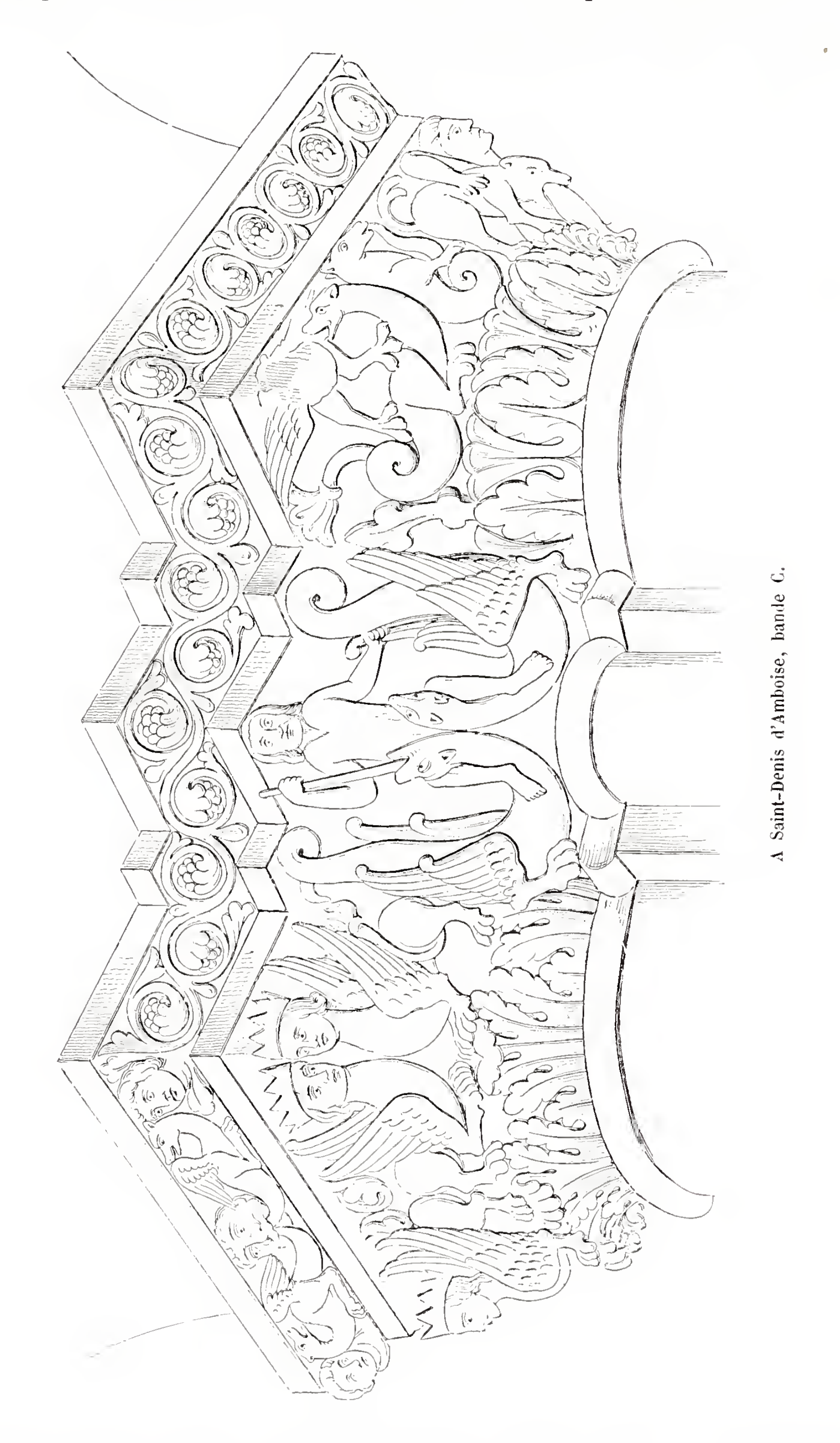
5. F.-J. Mone, *Reinardus Vulpes*, p. 22, 139, 199, 221. — *Mélanges*, Ire série, t. I, pl. XXIV.

6. Cf. Rothe, *ibid*, p. 169, 186, 246. — Paulin Pâris, *les Manuscrits françois*, t. VI, p. 406. — *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. II, p. 207, note 1.

7. La *procession du renard* est mentionnée parmi des réjouissances publiques de Paris sous Philippe le Bel. Cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, t. V, p. 105.

La dynastie capétienne du XIVe siècle put y voir une arme utile contre la noblesse et le clergé, sans deviner qu'elle minait ainsi les bases du trône lui-même dont les étais allaient craquant chaque jour. Notre tiers état ne s'est pas montré plus intelligent, quand il a fait le vide autour de lui durant quatre-vingts années avec tout autant d'imprévoyance. Nous sommes donc bien les fils de nos pères, sauf que nous allons un peu plus vite en besogne et dépassons de beaucoup leur étourderie.

prudente. Ne serait-ce pas une variation nouvelle qu'il faudrait enregistrer à la suite de celles que nous avons vues déjà exécutées sur le thème d'Alexandre (*supra*, p. 165, svv.) visitant les espaces célestes? S'il en était ainsi, le sculpteur n'aurait rien à reprocher



A Saint-Denis d'Amboise, bande C.

aux bas-reliefs les plus drôles qui ont prétendu répéter cette légende sans trop savoir ce qu'ils voulaient dire, grâce à l'initiative privée chez les sous-ordres.

Veut-on une autre interprétation, car il y a place pour plusieurs? Le P. Arth. Martin

a publié (*Mélanges*, t. IV, pl. XXXII et XXXIII; et p. 279, svv.) le magnifique chandelier de Glocester. A diverses faces, la base montre un homme ou une femme dont l'attitude est fort semblable à celle de notre personnage[1]. D'après les vers inscrits autour de la coupe du candélabre :

« Lucis onus, virtutis opus, doctrina refulgens
Prædicat ut vitio non tenebretur homo... »

l'intention de l'artiste était de montrer les combats entre la lumière de l'Évangile (*lumen Christi*) et l'esprit de ténèbres qui obscurcit le cœur humain. C'était encore évidemment la doctrine que prêchait le grand candélabre de Saint-Remi à Reims (*Mélanges*, t. IV, p. 276-278). A Glocester, les évangélistes étaient au milieu de la lutte et de la guerre que se livrent les vices dans le désordre de ce monde. Hommes, sirènes, centaures, dragons, etc., s'enroulent autour du fût; et la paix ne commence à fleurir qu'au pied du cierge. Sur la base, c'est un désordre savant où semble se développer toute l'influence du malin esprit. L'homme et la femme entourés de monstres, leur sont comme livrés en proie; et les trois chapiteaux d'Amboise ont l'air de copier plusieurs parties de cette mêlée[2]. Les deux sphinx couronnés rappellent l'étoffe d'Autun publiée jadis par le P. Martin dans le IIe volume des *Mélanges* (Ire série), pl. XXXVIII; et j'en pourrais citer d'autres qui nous touchent de plus près. Un de mes condisciples de Saint-Acheul, dont le nombre s'éclaircit chaque jour, me communiquait récemment le dessin de trois figures pareilles sculptées à Saint-Étienne de Beauvais dans le tympan d'une petite porte qui donne accès au bas côté nord. Comme je demeure toujours persuadé que le côté septentrional des vieilles églises indique la voie de perdition, ou retour par amende honorable après le péché (Cf. *Mélanges*, A, t. I, p. 74-90), il me semble que ces trois sphinx (continuons l'usage de ce mot) de Beauvais doivent signifier quelque chose comme les trois convoitises qui assiégent l'homme. Mais ce n'est pas mon affaire précisément aujourd'hui.

Le reste pourrait prêter à quelques détails, mais qui risqueraient de fatiguer le lecteur, en raison des probabilités qu'il nous faudrait substituer à la certitude; car exprimer une opinion est tout autre chose que donner une solution définitive : ce à

1. Avec ce chandelier de bronze exécuté au commencement du XIIe siècle, aussi bien que sur nos chapiteaux et modillons d'Amboise, qui se douterait d'avoir affaire à une école de sculpture qu'on nous donne comme caractérisée par l'*absence de mouvement?* De même encore pour les fragments de candélabre copiés à Reims par le P. Arthur Martin (*Mélanges*..., t. IV, pl. XXX et XXXI), et pour plusieurs autres échantillons de sculpture expliqués tout récemment ou qui le seront dans la suite de cette troisième série. Est-ce que l'historien lauréat de la France n'aurait pas confondu la règle avec l'exception? Sans doute, un statuaire de village ou même quelque homme plus habile, travaillant une matière rebelle au ciseau, expédiait sa besogne par la voie la plus courte. Les maîtres aussi, lorsqu'il s'agissait de grandes figures destinées aux parties fondamentales de l'ornementation, auront compris qu'il fallait là surtout de la majesté calme. D'ordinaire ils suivent une loi fort différente.

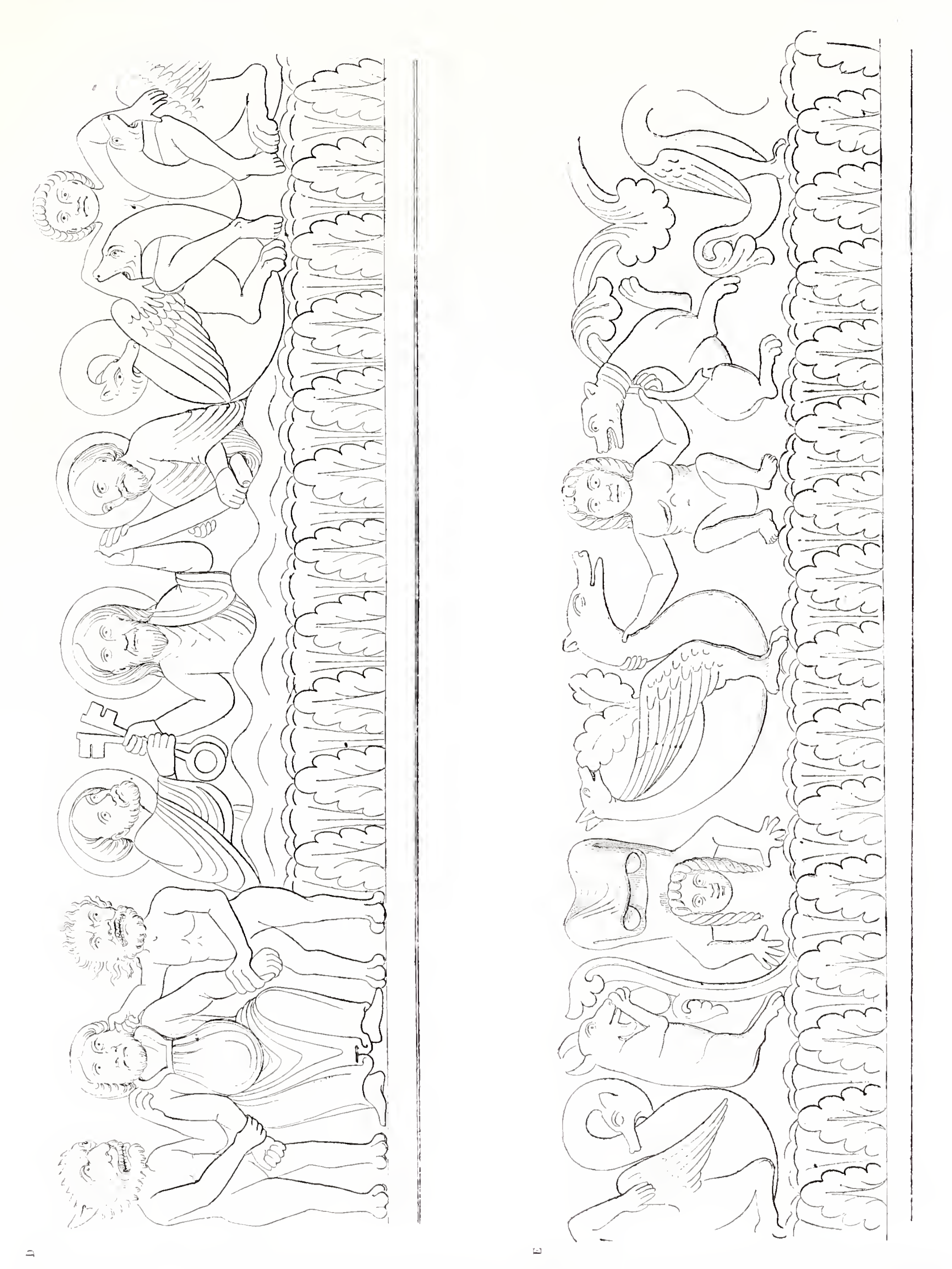
D'ailleurs, il n'est presque pas une forme de l'art, pour peu qu'elle ait eu le temps de se développer jusqu'au bout, qui n'ait trouvé son *rococo*. Ce mot, que nous n'appliquons guère qu'à la forme *rocaille* qui domina au XVIIIe siècle, pourrait tout aussi bien convenir à certaines époques de l'antiquité ou du moyen âge, s'il signifiait les efforts d'une école qui s'agite pour se renouveler.

Seulement, presque toujours on pourrait dire alors cet adage des Italiens : « Il se remue pour qu'on ne voie » pas qu'il est mort. » Car le genre tourmenté n'est que trop souvent un symptôme de décadence.

Vitruve déjà se plaignait d'un *rococo* architectural qui ressemblait assez à des révolutions de l'art fréquemment répétées depuis lors (*De architectur.*, libr. VII, cap. v); et Cassiodore exprimait un blâme tout pareil, sans que ni l'un ni l'autre aient guéri l'humanité.

2. Un candélabre de Prague, à la cathédrale, semble conçu d'après les mêmes données. Cf. G. Heider, etc., *Mittelalterliche Kunstdenkmale des Oesterreichischen Kaiserstaates*, t. I, p. 198, sqq.; et pl. 35.

quoi ne réfléchissent pas toujours suffisamment ceux qui s'emparent du premier texte



venu pour pénétrer le symbolisme de nos ancêtres, à peu près comme on perce

lestement les vitres avec une poignée de cailloux lancés en toute hâte au passage. Ou bien nous aurions à revenir, avec débats plus ou moins concluants, sur des symboles déjà expliqués. Il vaut donc mieux aborder la suite des sujets curieux que nous présente la même église.

L'homme dévoré par deux quadrupèdes se voit à demi dans la bande C (p. 215), à droite du spectateur; et fait reconnaître que la bande A vient à la suite, pour celui qui visite l'église. Je ne retrouve pas aussi facilement la situation des scènes qui nous restent à considérer pour mettre à profit les dessins de mon ancien collaborateur, et qui appartiennent probablement à un autre ordre de colonnes. A commencer par la bande D (p. 217), nous voyons Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre, et un *volumen* à saint Paul (apparemment). Il est du moins très-fréquent que ces deux chefs du collége apostolique, en pareil cas, soient désignés, l'un par l'autorité suprême dans l'Église, et l'autre par la science [1]. Tout près de là, derrière le prince des apôtres, se voit un homme saisi par deux diables, et qui porte une grosse bourse pendue à son cou [2]. Il n'est presque pas douteux que ce ne soit Judas Iscariote. Nul besoin de recourir à l'explication du psaume CVIII par saint Augustin [3] faisant observer que Judas et saint Pierre (c'est-à-dire l'Église) s'y trouvent rappelés. Nous avons dans le bas-relief les deux plus grands apôtres, et le disciple apostat qui perdit son ministère (Act. I, 16-26) par amour de l'or. Les SS. Pères, comme la liturgie, ne manquent pas de maudire ce traître et le motif qui le livra aux mains de Satan [4]. Voici donc l'avarice qui précipite au fond de l'enfer un membre du collége apostolique. A l'autre extrémité, ne seraient-ce pas les mauvaises œuvres qui sont indiquées par cet homme autour duquel s'enroulent des serpents pour lui dévorer les deux bras. N'importe de quel péché il s'agit; le cœur, une fois gâté, ne manque guère d'amener les actions perverses.

Les raccordements quelconques du dessin montrent que la bande E continue cette suite de sujets et nous conduisent au bouc (p. 217) jouant de la cornemuse pour faire danser la femme impudique. J'ai dit que ce pourrait bien être la fille d'Hérodiade exécutant des tours de

1. Saint Pierre déclare franchement que son grand collègue a reçu un don particulier de science, au point même, dit-il, d'être quelquefois dangereux pour les faibles d'esprit (II Petr. III, 15, sq.) : « Carissimus frater noster Paulus, » secundum datam sibi sapientiam, scripsit vobis sicut et » in omnibus epistolis... in quibus sunt quædam difficilia » intellectu quæ indocti et instabiles depravant, sicut et » cæteras scripturas, ad suam ipsorum perditionem. Etc. »

Le *Messager des sciences historiques* de Belgique (Gand, 1855, p. 189) cite un plat de volume de cuivre où Notre-Seigneur est entre les deux apôtres; et sur la tête de saint Pierre on lit : *Janitor cœli;* sur celle de saint Paul est écrit : *Doctor orbis.*

2. Cette façon de porter un sac d'argent reparaît en divers lieux, sculptée ou peinte, quand le moyen âge veut représenter la punition des vices dans l'enfer.

L'antiquité connaissait l'usage de porter du numéraire dans une sacoche suspendue au cou, mais peut-être en bandoulière (Cf. Plaut., *Trucul.* III, sc. I; et *Asin.* III, sc. III). Placée sur la poitrine, cette bourse fait plutôt songer à l'exposition publique d'un coupable, et le *corps du délit* explique sa condamnation. Une peinture de Pierre Breughel (*Museo Borbonico*, t. XV, tav. I) montre ce symbole persistant encore après la renaissance. Mais nous l'avons déjà signalé (p. 156) dans la frise de Strasbourg.

3. Opp. t. IV, p. 1215, sqq.

4. Breviar. *Feria V in cœna Domini*, resp. V : « Judas mercator pessimus osculo petiit Dominum... Denariorum » numero Christum Judæis tradidit... » — Augustin, *in Joann.* XIII, 2 (Opp. t. III, P. II, p. 654) : « Factum ergo » jam fuerat in corde Judæ per immissionem diabolicam, » ut traderet discipulus magistrum... Jam talis venerat » ad convivium, explorator pastoris, insidiator salvatoris, » venditor redemptoris. » — Ibid. XIII, 27 (p. 669) : « Cogitavit pecuniæ lucrum, et invenit animæ detrimentum... Tradidit Judas Christum, tradidit Christus seipsum; ille agebat negotium suæ venditionis, iste nostræ » redemptionis. » — Petr. Chrysolog. *Serm.* XXIX : « Auri » furor... crudelitatis dominus, sævus hostis, amando » lædit, nudat ditando; ipsum etiam captivat aspectum, » fidem frangit, violat affectum, vulnerat charitatem, » turbat quietem, adimit innocentiam, etc... Hoc est quod » Judam fecit esse proditorem : ut hominem cogeret » Deum negare..., distrahere conditorem; et ipsum sanguinem taxare pretio, quem sponte Dominus erat nos» trum largiturus in pretium. »

force de voltige au festin d'Hérode; mais il ne serait pas invraisemblable qu'on y voulût tout simplement caractériser la luxure et les moyens qu'elle emploie pour attirer l'homme dans ses filets (cf. *supra*, p. 159). En ce cas, le sculpteur, ou celui qui le dirigeait, aura voulu montrer les trois convoitises qui assiégent le cœur humain et menacent de le perdre[1]. La superbe avec l'ambition, serait bien symbolisée dans Hérode qui veut garder son trône à tout prix; la luxure, c'est le bouc et la danseuse dont le diable se sert comme d'hameçon[2]. La concupiscence des yeux, qui est la curiosité, n'est pas sans parenté avec l'avarice qui jouit du seul plaisir de voir son or; mais elle se rapporte aussi aux imprudences de la pensée qui court à la recherche du nouveau, sans s'occuper des risques de son enquête. Si c'était là vraiment le but de l'artiste, l'imprudence d'un esprit qui se livre à l'inconnu quelconque (sciences occultes, spectacles dangereux, etc.), nous pouvons en reconnaître une autre forme dans ce petit homme accroupi qui se laisse raconter n'importe quoi par un serpent d'une part et un quadrupède de l'autre (bande E, p. 217). Ne sommes-nous pas en droit d'y voir ces mots du Psalmiste[3]: « Les méchants m'ont fait quantité de contes... Peu s'en est fallu qu'ils ne m'abattissent... Les pécheurs m'ont guetté pour me perdre... Ils m'ont tendu des filets; etc. » Cf. *supra*, p. 167, 176-179, etc.

Cette ligne de sculptures se continue par deux oiseaux qui allongent leurs cous, en ouvrant le bec (p. 220) sur une grosse ampoule, à la manière de celle que tient saint Jean-Baptiste dans les chapiteaux du Mans; je ne puis pas me résigner à y voir un symbole du baptême (cf. *supra*, p. 183). Mais ce pourrait bien être un succédané populaire de la coupe où boivent les dragons de Chartres (*supra*, p. 191; et 198, sv.) et les quadrupèdes des étoffes à la manière persane. S'il en était ainsi, nous n'aurions pas à en donner une explication nouvelle; et l'on a déjà vu plus d'une fois que les programmes primitifs se modifient souvent de manière à ne plus être reconnaissables quand ils ont fait beaucoup de chemin. Ce qui leur reste d'affinité à si grandes distances, devrait plutôt nous surprendre.

Ce peut être aussi le cas pour le bas-relief suivant (fig. G). On serait en droit d'y reconnaître quelque chose comme les deux serpents qui parlent à l'oreille d'un homme sur les chapiteaux de Bâle et d'Urcel, ou dans un socle de statue à Chartres[4]. Mais à Saint-Denis

1. I Joann. II, 16 : « Omne quod est in mundo, concu- » piscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et su- » perbia vitæ. »

2. Peu importe absolument si le sculpteur voulait montrer ici la fille de l'incestueuse Hérodiade, ou une femme quelconque sans vergogne. Danseuse publique, mime, ou toute autre espèce de baladine, étaient pour le moyen âge des prostituées. Les invectives des Pères de l'Église contre le théâtre de Rome ou de Byzance n'étaient que trop fondées certainement, et nos ancêtres pouvaient bien savoir à quoi s'en tenir sur les jongleresses leurs contemporaines. Cf. *Romania*, 1872, p. 443 (V. *Tumeresse*). Quant à moi, je suis très-porté à croire qu'il s'agit vraiment du festin d'Hérode. Beaucoup d'autres sculptures ou peintures confirmeraient au besoin mon opinion, à laquelle je ne tiens pas d'ailleurs plus que de raison.

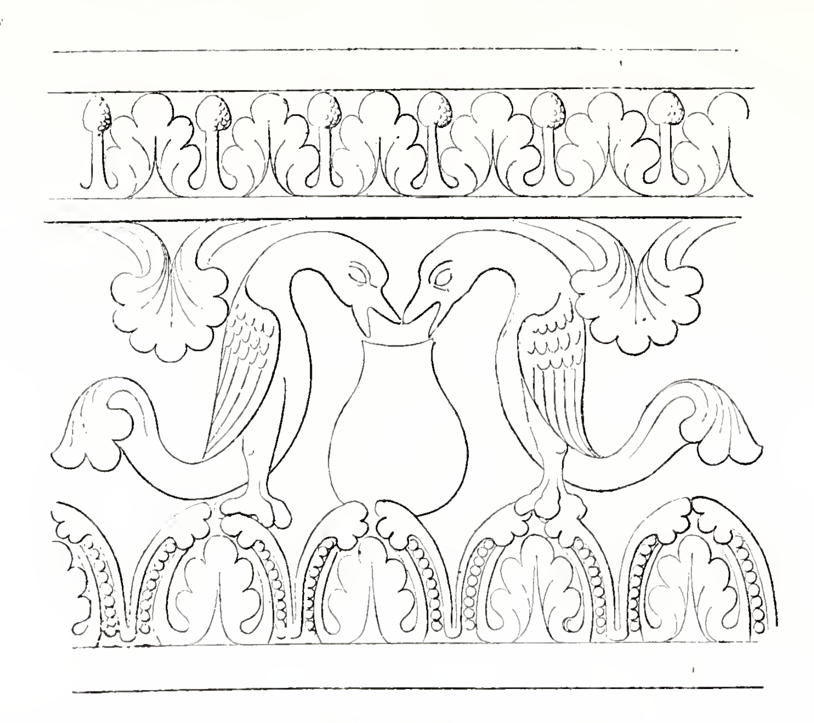
3. Ps. CXVIII, 85 : « Narraverunt mihi iniqui fabulationes, etc. »

Dans la sculpture d'un pendentif du dortoir de l'abbaye de Saint-Matthias, à Trèves, un buste flanqué de deux oiseaux qui lui parlent à l'oreille, me semble inspiré par le symbolisme que nous expliquons en ce moment. On a voulu y voir la foi en la sainte Trinité, parce que deux ou trois trèfles paraissent figurer la profession de croire aux trois personnes divines. Mais ces prétendus trèfles pourraient bien n'être que des rameaux qui s'accordent assez bien avec la représentation des deux volatiles. Les divers monuments rassemblés dans ce mémoire ont bien plutôt l'air d'autoriser l'interprète qui prétendra y reconnaître une tentation cherchant à se glisser, par l'esprit, dans le cœur de l'homme mal en garde contre les suggestions diaboliques. Si l'ennemi ne prend pas des apparences de monstre dévorant, il n'en est que plus dangereux, à vrai dire.

4. Cf. *supra*, p. 167, 178, 179 et 208. Un groupe conçu dans le même ordre d'idées existe aussi à Wetzlar, en manière de console sous une colonne du côté de l'épître; et le chapiteau vis-à-vis représente les quatre fleuves du paradis terrestre. J'en ai eu le dessin par la complaisance du commandant Stengel, qui ne vit peut-être plus pour recevoir le témoignage de ma gratitude.

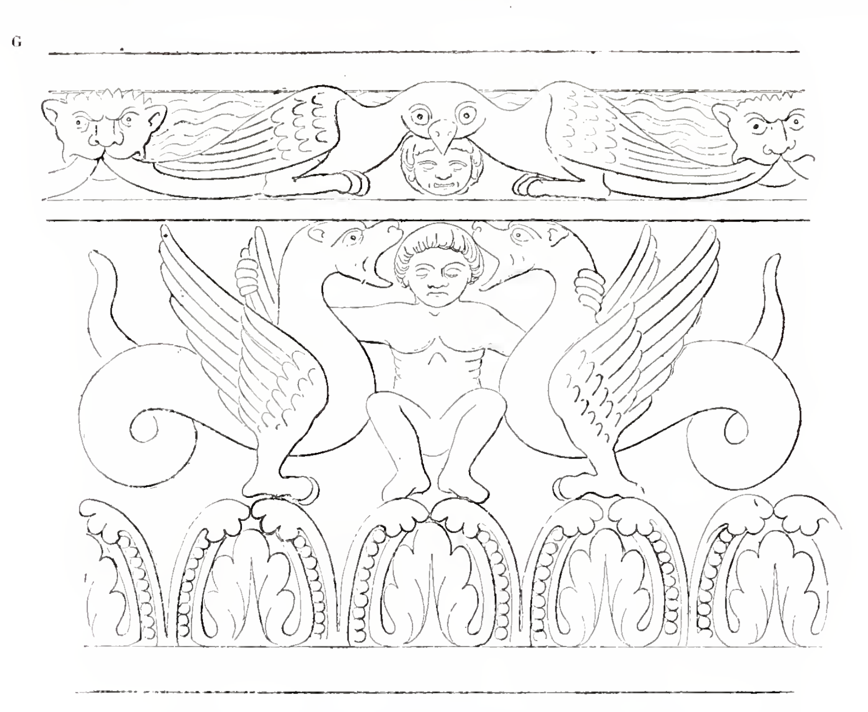
d'Amboise, les gueules de ces animaux s'ouvrent plutôt pour dévorer que pour insinuer un conseil. Un autre chapiteau de Boscherville, avec un groupe fort semblable, est encore

F



bien plus menaçant[1]. Les deux monstres serrent de près la victime, et son visage est entamé par des mâchoires dévorantes. En même temps les jambes du malheureux sont

G



assujetties par un nœud puissant que forment les queues des deux bêtes. Il n'y a guère moyen de douter qu'elles sont maîtresses de leur proie, sans prétendre la ménager le moins

1. Je crois qu'il a été publié par M. Taylor, dans quelque vignette des *Voyages en France* (in-folio).

du monde. D'ailleurs, dans l'église d'Amboise, nous avons rencontré déjà la danseuse accompagnée d'une musique de bas étage; et à Boscherville encore on voyait la baladine exécutant ses tours de force, quoique au son d'un orchestre presque entier[1]. Malgré la différence d'accompagnement, c'était néanmoins le même sujet, et nous avons quelque droit de rechercher une parenté entre les pensers qui inspiraient le maître de l'œuvre dans chacune de ces deux églises.

Cela étant, il y a peut-être moyen de s'éclaircir sur l'intention du sculpteur, quand nous voyons à Amboise, dans la moulure, cet oiseau (fig. G) qui fouille la cervelle d'une tête détachée. Pour nous faire comprendre qu'il s'agit d'un animal aquatique, on a tracé des ondes derrière lui. Ce doit donc être quelque chose comme l'ibis du Bestiaire dont nous avons signalé un exemple plus haut (*supra*, p. 147, sv.; et planche X, p. 127, *Ybex*). C'est la bête rapace qui ne sait pas pousser au large, et attend sur le bord de l'eau les charognes rejetées par la vague. L'homme qui aura suivi par lâcheté ce vilain régime deviendra lui-même la proie des démons. Philippe de Thaun, avec beaucoup de longueurs, exposait cela comme les autres versions du *Physiologus* :

« Or oez, hom de Dé,
Ki en baptesme es né:
Entre en eve entendable,
En mer espiritable;
Par eve entent saveir,
Iceo sacez pur veir;
Par mer, Saint Escripture,
. . . .
Li saveirs est viande
Que saint hume demande;
E la Saint Escripture
Est a l'anme pulture.
. . . .
E hom ki le n'entent,
. . . .
Cil blasme ceo dit,
Cumme cigonie vit.
E ki ceo ne ferat,
Mais defors volerat,
De caruine vivrat
E fruit de charn avrat.
Fruit de charn par raisun,
Par fornicatiun,
Usure u malveis vice,
Perjurie, avarice;
Ceo funt li carnel, etc.
Hom ki volt surmunter,
Ses eles deit lever;
Li home dous mains unt,
Ki pur eles lur sunt;
Ses mains deit hum lever
Al cel Deu aurer[2]
Ke del cel vint vertut
Dunt Satan fud vencud;
E par *signum crucis*,
Ceo entendum tut dis. Etc.
Issi deit hum noer (*nager*),
Ses mains ver Deu lever;
Ceo est Dés deprier,
De la croiz sei seigner.
E ki ceo ne ferat,
E carnalment vivrat,
En sun peché murat,
A diable en irat. Etc. »

La moralité de cet oiseau est donc que le chrétien qui n'exerce pas son âme par la prière prendra inévitablement goût aux œuvres charnelles et sera livré aux supplices sans fin, après avoir plus ou moins joui des plaisirs de ce monde durant quelques courtes années. Comme dit un saint Père : A quelques moments de plaisir succéderont des tour-

1. Cela, s'il m'en souvient, a paru dans les *Instructions du comité des arts et monuments* pour la musique, pl. VI.

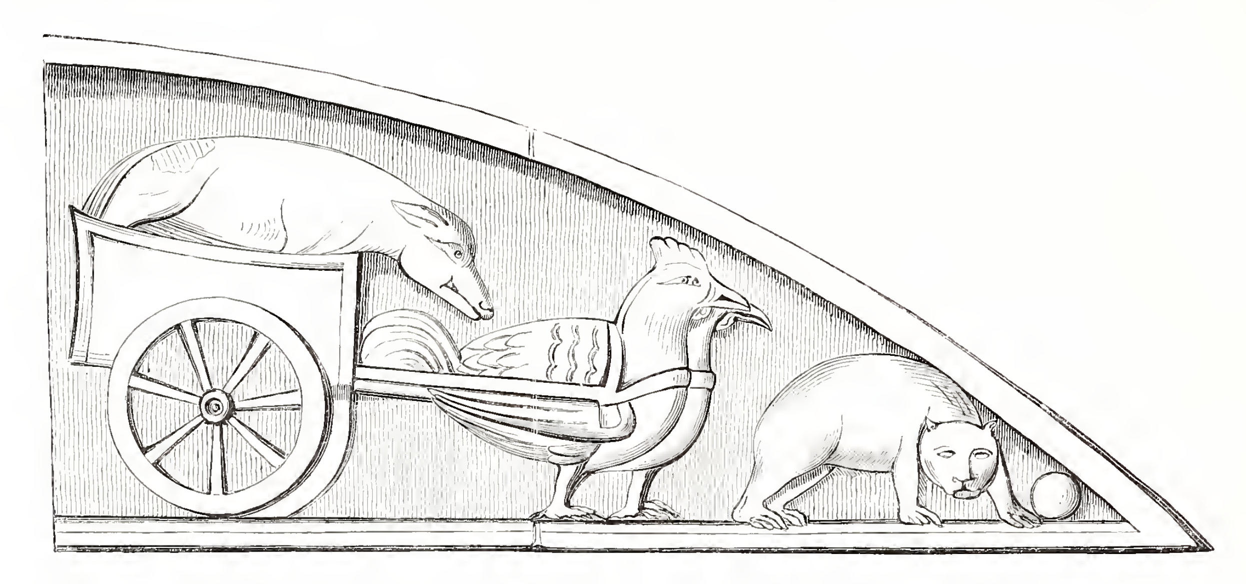
2. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 201-207. La prière avec bras étendus rappelle les *Orantes* des Catacombes, et par conséquent les premiers siècles comme époque du Bestiaire grec (de Tatien), car j'y persiste. Aux citations de Pères que j'ai données déjà sur cette attitude, on pourrait ajouter ce que dit Muratori dans son édition de S. Paulin de Nole : *Natal.* XI, v. 613; et nott. 245, 246, 248, *in Poem. XVI ad Nicet.*

ments éternels. En sens inverse, et non moins à propos, le prince des apôtres (I Petr. v, 10) disait aux pasteurs du peuple chrétien : « Celui qui nous appelle à son éternelle gloire pourra nous laisser souffrir un peu; mais il nous affermira, etc. »

Aussi les miniatures moralisées (avec peinture du sermon) nous font-elles voir (pl. IX et X, vis-à-vis des pages 124 et 127) l'opposition entre la vie claustrale et les mœurs trop faciles du monde; puis le résultat de ce régime trop libre, lorsque l'enfer a surpris l'homme sans repentir.

VIII. — BOURGES.

Je dois à M. l'abbé de Champgrand le dessin du monument que voici. C'est un bas-relief conservé encore à Bourges dans le tympan d'une porte qui appartenait jadis à la vieille collégiale Saint-Ursin et qui se dresse encore aujourd'hui près de la grille Saint-Michel,



au voisinage de la place Séraucourt. D'autres sculptures plus ou moins singulières font partie de cet ensemble; et, s'il m'en souvient, ceci n'est pas le seul fabliau dont la trace y subsiste. Mais le rôle attribué à maître renard dans les sculptures d'Amboise (p. 211, 214) pourra donner un nouvel intérêt à cette curiosité du XIIe siècle (si ce n'est même du XIe).

Un petit chariot traîné par *Canteclair* le coq, assisté sans doute par une de ses femmes dans ce ministère peu douloureux, et précédé par *Brun* l'ours[1], qui semble mener le deuil avec la contenance affligée que requiert une telle cérémonie. Je ne prétends pas dire que l'animal épais soit vraiment consterné pour la mort du prétendu ami qui lui a joué plus d'un mauvais tour en son vivant; et je ne saurais bien rendre raison du globe qu'on aperçoit dans un coin, comme si l'ours le poussait avec sa patte en manière de clochette

1. Dans le *Roman du Renard*, tous les animaux mis en scène reçoivent un nom pris de leur aspect ou des mœurs qu'ils représentent; et ces qualifications sont ordinairement de source à peu près française (wallone ou artésienne). Cependant, pour ne pas éconduire déloyalement toute autre opinion, citons M. Octave Delepierre (*le Roman du Renard*, p. 46, svv.) qui soutient l'origine flamande. L'auteur aurait pu dire, s'il n'avait eu son parti pris patriotique, que certains noms plus ou moins allemands s'expliquent par l'antiquité du langage (XIIe siècle, ou XIe); surtout si l'on songe que le pays de Liége, et la Hesbaie particulièrement, auront pris part à la satire du célèbre Reinhart. Cf. A. Rothe, *les Romans du Renard*, p. 39; 61, svv.; et 453, sv. Mais le critique danois paraît connaître assez peu nos dialectes picard et rouchi. Je ne m'en vais pas introduire ici une polémique abusive sur ce point.

funèbre. Du reste j'entends dire qu'avec ce joujou on amuse les ours captifs, qui se passent leur mauvaise humeur par ce moyen dans leur cage. Peut-être ici ne faut-il y voir qu'une ressource d'ornementation, pour recevoir la retombée de l'arc qui amortit le tympan; afin de sauver à l'œil la rencontre disgracieuse d'une ligne courbe et d'une ligne droite sous un angle très-aigu[1]. Quant à la signification générale, elle me semble indiquée par cette parodie que je me permets sur une entrée en matière où se reconnaît notre grand fabuliste champenois sans qu'on le nomme :

« *Renard* s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte.
Canteclair s'en allait gaiement
Enterrer son mort au plus vite.
Notre défunt était en carrosse porté,
Bien et dûment empaqueté;
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière :
Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère. »

A ces dernières rimes, la Fontaine ne peut plus nous servir, quoique *Brun* l'ours puisse absolument, pour cet enterrement civil ou animal, faire fonction du curé :

« Messire Jean Chouart couvant des yeux son mort,
Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor. »

En l'état où nous voyons le malin qui n'a pas intention d'être mis au cimetière, il a bien la mine d'avoir eu pour tout cercueil son char funèbre. D'ailleurs, suivant l'histoire, la bête scélérate venait d'être pendue ou suppliciée de façon quelconque pour plus d'un méfait criant[2]; et ses funérailles avaient dû être lestement menées, sans soins de luxe, si ce n'était la vengeance des animaux les plus maltraités par elle et qui se promettaient de rire à son enterrement. Elle aura donc été mise sans trop de cérémonie sur le corbillard à deux roues (tombereau, à vrai dire), et acheminée de la sorte vers la fosse. Durant ce trajet, le méchant si coutumier de faire le mort[3] se sera redressé tout doucement sur ses pattes, et déjà il se prépare à dévorer son attelage qui chemine tête haute, se disant :

« Monsieur le mort, laissez-nous faire. »

L'ours, si peu malin que le fasse la légende populaire, paraît n'être pas sans défiance;

1. Quelqu'un pourrait imaginer qu'au lieu de l'ours, nous aurions là un tigre avec son *globe de verre*. Cf. *supra*, p. 138, etc. Toutefois ni les fables sur le renard, ni l'intention présumable de l'artiste ici, autant que j'en puisse juger, n'autorisent à supposer un animal asiatique dans notre bas-relief. Sauf le lion, roi des bêtes, on ne voit guère figurer ordinairement aux aventures de maître renard que la faune de nos climats occidentaux.

2. Mon opinion n'est pas absolument conforme à tous les arrêts de la science, et je ne veux point écarter plus que de droit les conclusions prises par M. A. Rothe dans son examen, analyse et comparaison des *Romans du Renard* (p. 193, svv.; et 258, svv.). Mais il se peut très-bien que notre exemplaire du *Golpis* de Bourges soit quasi *avant la lettre*, c'est-à-dire de première main; plus populaire que littéraire, et déterré tardivement par les rhapsodes.

3. Cf. *supra*, p. 127, sv.; et 144; *item*, 1re série, t. II, pl. XXI, figure AI; et pl. XXX, *le Gopil*. Mais à la page 144 ci-dessus, il s'agissait particulièrement d'une méchanceté faite au coq par maître renard, tandis que ce chanteur ferme les yeux pour jouir lui-même de sa mélodie. Cf. Rothe, *les Romans du Renard*, p. 48, 89, 93, 255.

Cette épée de chevet prêtée à notre héros par tous les bestiaires n'est citée dans le poëme que comme en passant. Mais l'auteur s'y appesantit avec une diffusion presque abusive, même pour l'époque. Citons un extrait publié par M. Chabaille (*le Roman du Renard*, supplément, p. 249, svv.) :

« Or est Renars dessus le fain (*foin*),
Si prie Dieu et sainct Germain
Que il li envoit à mengier

et l'on dirait que du coin de l'œil il veut s'assurer si son perfide ami a bien décidément terminé sa carrière de mauvais plaisant. Peut-être aussi que voyant déjà tourner la chance, il étend sournoisement la patte vers un projectile à sa portée. Coq et poule sont plus exposés que lui au premier moment, et une lutte de force ne sera pas très-redoutable après la satisfaction du premier appétit chez le ressuscité.

Avouons que notre sculpteur n'a pas saisi sur le vif la physionomie d'un renard tout à fait ressemblant. Mais que voudrait-on que ce fût? Un blaireau, oncle, neveu ou cousin du renard, n'a point les jambes si hautes, et la queue en goupillon[1] semble indiquée ici passablement pour ne pas faire songer à un loup. Porc ou sanglier auraient tout autre *facies*, mais surtout une queue bien différente; et des poules n'auraient aucun motif pour charrier ces pachydermes qui ne leur sont guère hostiles. Puis l'intention de l'artiste est évidemment de donner à cette tête quelconque un air de finesse plutôt que de férocité brutale. D'ailleurs l'une des diverses branches qui composent le roman populaire du *Renard* donne place à sa résurrection après une mort simulée. Je sais bien que les critiques de nos vieux poëmes s'accordent assez à dire que le *Renard ressuscité* appartient aux derniers siècles du moyen âge. On en sera quitte pour revenir sur cette doctrine, en voyant notre tympan d'une si haute époque[2]; ou bien on se rabattra sur l'excuse que je vais suggérer. La *branche* (ou l'épisode) en question aura été développée par quelque poëte du XIV[e] siècle ou du XV[e], mais le fond en aurait subsisté depuis des centaines d'années dans quelque fabliau[3], fort bref peut-être, comme le sont généralement les vieux récits de première main.

De ce que cela se trouvait dans un monument ecclésiastique, il ne faut pas ouvrir de

Que d'autre bien n'a-il mestier
. . . .
. . . .
Ainsi comme il se dementoit
Lieve la tezte, venir voit
Une corneille à la volée.
Renars l'a moult bien resgardée;
A soy-meymes dit et pense
Que de li fera sa pitance;
Elle saura or trop de frape,
Dit Renars, s'elle li eschape :
Il en oindra jà ses grenons.
Lors s'est tornés à ventrillons
Le dos desous, les piés dessus,
La langue traicte n'y a plus.
Les iex ha tornés en la teste,
Moult par semble bien morte beste.
Là se gist et là se ventreille.
Celle part en vient la corneille
Qui grand faim à son cuer avoit,
De tot le jour mengié n'avoit;
Et dist venue est à bon port,
Que elle a trouvé Renart mort;
Or en mengerai-ge a plenté,
Que je ai hui trop géuné.
Dessus le fain s'asist en haut,
Onques ne li dist : Dieu te saut!
Ains li court sus, le bec haucié;
Tantost li eust l'œil saichié,
Et bien l'eust tenu pour fol,
Quant Renars la prent par le col.
Quant il la tint, moult en fu liés;
Adonques sailli sus ses piés,
Por la fain que li fait moleste;
Tantost li a croissu la teste :
Bien en a fait ses grenons bruire,
Ne la fit eschauder ne cuire. Etc. »

En d'autres passages du poëme, Renart joue encore le même rôle : soit pour se faire ramasser par un paysan qui le jettera dans sa charrette chargée d'anguilles, soit pour se cacher dans un château parmi les peaux de ses congénères gardées comme objet d'ostentation oude vente.

1. Cf. *Mélanges...*, série I[re], t. II, p. 207, note 1. Du vieux *goupil* (houpis, gorpil, verpil, etc.), semble aussi venir le mot *goupille*; parce que cela se fourre complétement dans un petit trou, comme le renard *se terre* pour disparaître.

2. Ce ne sera pas fort grand malheur s'il est prouvé une fois de plus combien il faut se défier des théories savantes où l'on prétend suppléer l'histoire par des considérations *a priori*. En combien d'autres occasions, et plus sérieuses, n'a-t-on pas amoncelé des arguments scientifiques qui devaient trancher la question d'une manière péremptoire! Sauf qu'il s'est rencontré par hasard un petit fait de rien du tout, au moyen duquel se renverse après coup un bel échafaudage de raisonnements psychologico-critico-systématiques. Un nouvel exemple serait-il merveille!

3. Cf. A. Rothe, *les Romans du Renard examinés, analysés, etc.*, p. 33, svv.; 253, svv.; 108, svv.

gros yeux et crier à une sorte de profanation. Nous venons de voir, et nous verrons encore, que l'Église ne réprouvait pas ces joyeusetés. En outre un cloître intérieur (*patio*), à San-Salvador d'Oviedo (sculpté vers le commencement du XIV[e] siècle [1], si je suis bien informé), représente des scènes fort semblables [2] : 1° Le *goupil* est pendu par la gorge; 2° on le voit étendu sur une civière ou corbillard, le ventre en l'air à la façon d'un mort; 3° un coq tire la corde d'une cloche pour annoncer le convoi funèbre, et d'autres coqs ou poules chantent l'office de *requiem* pour l'espiègle qui se prépare à les croquer.

Chez notre auteur espagnol, tout cela devient documents historiques; et fait partie de son *Histoire monumentale des Asturies* [3]. Il a vu par exemple, dans l'église de Leces, près de Rivadesella, la fable du loup et l'agneau. A ses yeux, c'est le calife cherchant des prétextes pour mettre la main sur le royaume de Pélage, et prétendant que toute l'Espagne lui revient par droit de conquête (*Como asi lo hablan las cronicas arabes*). Quant au cloître d'Oviedo, autre explication également, empruntée à la science des hiéroglyphes : il s'agit de la déloyauté de l'émir Mahamuth (Mahomed-ben-Abdeljebir) qui abandonna le palais de Cordoue pour se réfugier dans les Asturies (*como lo rezan las cronicas contemporaneas*), où il prétendait trahir les chrétiens [4].

Je ne saurais conseiller cette méthode interprétative aux gens d'Amboise, de Bourges, de Metz [5] et autres lieux. Le gouvernement espagnol de la reine Isabelle a fait publier d'importantes gravures archéologiques sur les vieux monuments nationaux, et il est fort à craindre que les révolutions politiques récentes n'empêchent la continuation d'une entreprise si utile à la connaissance du moyen âge. Mais aux cas où les textes explicatifs devraient suivre en Espagne la marche adoptée par notre historien de Pélage, il n'y aurait pas à regretter qu'une certaine pause permît de ne pas s'attarder sur cette voie malencontreuse [6]. Qu'il se soit embusqué primitivement un fonds

1. Cf. Madoz, *Diccionario geografico-estadistico.... de España*, t. XII, p. 477.

2. Cf. J. M. Escandon, *Historia monumental del heroico rey Pelayo y successores*, p. 22, sg.: « El emblema que mas » llama la atencion es un zorro escultado en un capi- » tel. Etc. »

3. Il ne faut pas que l'on me soupçonne de plaisanterie. Je citerai donc quelques mots de cet archéologue (*ibid.*) :
« Hasta las fabulas esopicas de la lingua reservada con el » velo de la tropologia, con ser proverbiales, se emplea- » ron para significar verdades historicas y doctrinales ; etc... » La fabula no es una mentira, es una figura significa- » tiva de una verdad oculta escrita bajo el velo artificioso » de la poligrafia. Etc. »

4. Afin de pousser la démonstration jusqu'à pleine évidence, on a la bonté de nous faire toucher au doigt (*ibid.*, p. 23) que coqs et poules (*gallos*) chantant *pro defunctis*, symbolisent clairement les bons Galliciens (*Gallegos*) trompés par ces perfides Maures.

Sur ce pied-là, je ne vois pas qui m'empêcherait de démontrer aussi aux Berrichons actuels que l'architecte de S.-Ursin, ou le prévôt, avait fait au XI[e] siècle un pèlerinage à S.-Jacques en Gallice (*gallos*, *Gallegos*); que chemin faisant, il avait traversé les Pyrénées (y rencontrant des *ours*); et (si l'on veut absolument voir un porc dans notre chariot), que le pèlerin avait rapporté des jambons de Bayonne à ses confrères. On me dira qu'il faut cependant quelque texte pour faire parler un monument. — Réponse : Si ce n'est pas un membre du chapitre de S.-Ursin, il y aura bien sûrement un archevêque de Bourges ou quelque prélat des Aquitaines qui se trouvera avoir fait ce pèlerinage d'après les chartes et chroniques; le reste ira de soi. En conséquence, mon explication pourra passer comme établie; mais j'avoue que je serai le premier à n'y pas croire.

5. Cf. *supra*, p. 115, sv.

6. Qu'on en juge par deux ou trois extraits encore (*ibid.*, p. 23-27), et je ne ferai pas choix des passages les plus surprenants :
« El dia que se estudien esas figuras de los capitales del » patio de la cruz del Salvador de Oviedo, que es un libro » abierto en caricaturas de los Moros, y otros sucesos de » aquel reino, se sabra la historia de Pelayo y sus sucesores » de un modo cierto y mas estenso; y quedara justificado » el dicho de las cronicas que la escribieron. Etc. (!)
» Dadas esas luces, ya se comprende que en nuestra » historia habra adiciones y commentarios equivocados » por los escritores de los siglos XII en adelante, que to- » maron de las escrituras arabes los augurios, encanta- » mientos y lances de amores, que son de la historia » reservada (!); y se esplican como metaplasmos o noemas » retoricos. Nada hay en ella de romances, ni de trovas; y » la historia no necesita otra cosa mas que comprender el

de satire historique sous le roman du *Renard*, c'est ce qu'on accorde sans peine; et le nom générique de l'animal lui-même supplanté dans tous les dialectes français par le nom propre du personnage mis en pasquinade, en serait une preuve presque suffisante[1]. Mais nul jusqu'à nos jours n'avait eu l'idée, que je sache, d'y soupçonner l'histoire des royaumes d'Espagne. Les rancunes et malices primitives contre un officier de Zwentibold, se sont tournées à la longue en mascarade des faiblesses et passions humaines, à quelque pays qu'elles appartinssent; non pas en traduction de chroniques, qui fussent devenues ridiculement indéchiffrables et livrées à l'interprétation arbitraire du premier venu.

Lorsque ceci était déjà préparé pour l'impression, le célèbre architecte anglais M. Goldie m'a fait connaître une voussure de Saint-Zénon de Vérone, où deux coqs portent aussi le renard en terre. Mais là nos deux gallinacés emploient l'artifice signalé par la Fontaine dans sa fable du *Meunier, son Fils et l'Ane* :

« Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit;
Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre. »

J'ignore comment se terminait le récit adopté pour motif par le sculpteur lombard; vu que les quatre pattes de la bête, attachées deux à deux, devaient rendre la délivrance plus difficile. Cependant il semble bien que le dénoûment dût être le même, puisqu'à la suite du convoi paraît un chat croquant une souris, ou un chien terrier étranglant un rat. On peut donc compter que les deux oiseaux payeront cher la joie de ces funérailles auxquelles ils ont mis tant de bon vouloir.

Voilà le vrai fond de ce qui s'en retrouve dans nos monuments civils ou ecclésiastiques, aussi bien que sous les mains modernes de Gœthe ou de Kaulbach.

Que voudra donc dire à Bourges notre convoi funèbre qui se tourne en mystification pour les croque-morts? Ce sera par exemple une maxime comme celle-ci : « N'insultez pas aux malheureux. » Ou bien une leçon de prudence[2] pour ne point s'abandonner étourdiment aux premières joies du succès.

Si l'on veut s'élever un peu plus haut, jusqu'aux préceptes du Nouveau Testament, pourquoi ne lirait-on pas ici quelque chose comme la leçon de saint Pierre (I Petr. v, 8)

» sentido historico que encierran esas figuras noe maticas
» de que tanto usaron los Arabes(!) para comunicarse. Etc. »

J'ignore ce qu'aurait pu dire Cervantès, de ce style moitié français, moitié allemand, qu'il n'eût probablement pas même compris; mais combien n'est-il pas triste de voir jusqu'où l'Espagne a pu être dévoyée par soixante ans de guerres étrangères et civiles !

« Fille des rois, qu'êtes-vous devenue! »

1. Cette remarque, que j'avais signalée à l'attention des hommes impartiaux, dès mon premier travail sur le Bestiaire, n'a pas échappé à la sagacité de M. A. Rothe. Cf. *les Romans du Renard examinés, analysés et comparés...*, p. 8, 10, 12; 13, svv.; 23, svv.

2. Si je ne réservais une place prochaine pour ce genre d'enseignement très-cultivé par nos pères, je pourrais donner ici plus d'un dicton tiré des romans français de Renart. En voici du moins quelques-uns qui ne seront pas trop mal placés en cet endroit :

« Tel cuide gaignier qui pert.
— On dit de qui a mal voisin,
Que il a sovent mal matin.
— Moult remaint de ce que foux pense.
— Moult y a entre fere et dire.
— . . . Entre bouche et quillier,
Avient sovent grant enconbrier.
— Qui mal chasse, mal li avient.
— Un jor de respit, cent sols vaut.
— Après grant joie, vient grant ire. Etc. »

Le moyen âge se refusait si peu à faire venir la sagesse humaine (prud'homie) au secours de la morale chré-

que l'Église nous fait réciter tous les jours dans l'office de complies? « Gardez vos sens et veillez toujours; car votre ennemi, le diable, rôde autour de vous comme un lion qui ne guette que proie, etc. »

Sans aller même si près des enseignements évangéliques, il y a plus d'un avis utile où l'humanité peut s'instruire dans notre fabliau sculpté à Bourges; et je n'ai pas la prétention d'en préciser le sens à coup sûr. Une approximation passable est déjà bien assez en sujets si ardus. Cf. *Mélanges...,* Ire série, t. II, p. 207-211.

Cependant si l'on tient à quelque moralité qui se rencontre positivement chez l'un des trouvères qu'a préoccupés Renard, voici de quoi choisir pour l'édification du lecteur exigeant :

« Soions soigneus de nous garder,
Li mors vient, nous n'avons k'ester;
Avoec li vient Satans li leus,
De nous mengier tous familleus.
De dévot cuer merci crions
A Dieu, et nous merci arons. »

Et, ce qui est tout à fait d'accord avec la Bible (Eccli. VII, 40) :

« Se tu veus vivre sagement,
Garde adès le définement. »

Ou encore :

« Fuions Renart que c'est no (*notre*) mors,
Car il eslonge de Dieu l'ame ;
Et le met en la puant flame
D'infier dont Dame-Dieus nos gart! »

Item, quoique ce n'ait pas grande liaison avec notre bas-relief :

« Est cui cura Dei,
Nemo nocebit ei. »

Bref, le spectateur doit se dire que :

« Pour Renart qui gelines tue,
Qui a la rousse piaus vestue,
Qui a grant coue et quatre piez
N'est pas cilz livres commanciez;
Mais pour celui qui a deus mains,
Dont ils sont en cest siègle mains. »

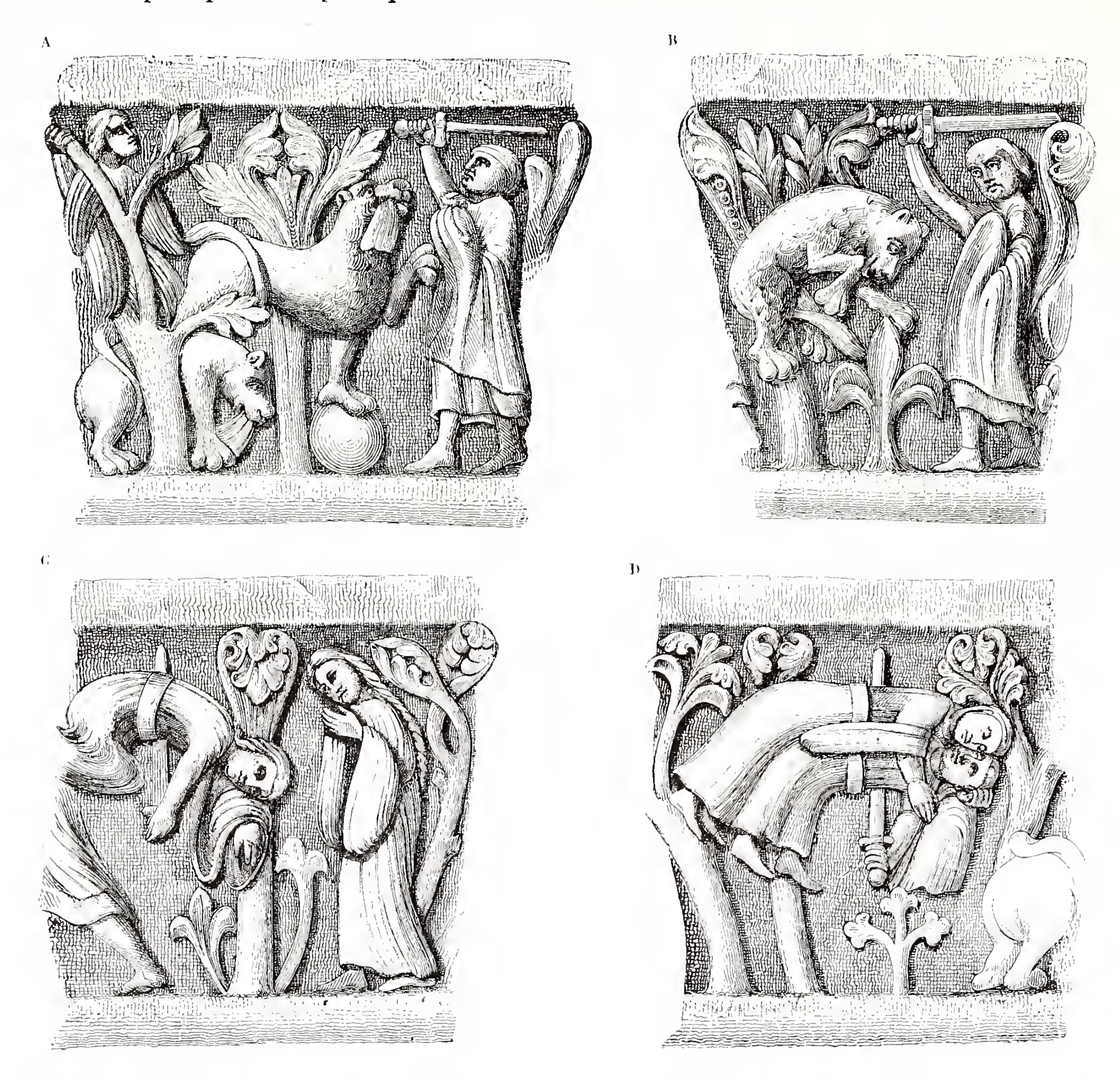
C'était parler comme Hildebert du Mans, dont je citais quelques vers ci-dessus (p. 144), et qui peut bien avoir inspiré pour sa part les peintures de Metz rappelées par nous (*supra,* p. 115, sv.).

tienne, qu'on rencontre fréquemment chez les écrivains ecclésiastiques des recueils de *sentences* puisées dans les auteurs classiques et à toute espèce de sources.

Cf. D. Pez, *Thesaurus...,* t. III, P. II, p. 243; et 487, sqq. — Maï, *Nova Collectio... Vatic.,* t. II, p. 556, sqq. — Bed., ed. Basil. t. II, p. 260, sqq.; et t. VII, p. 515, sqq. — S. Ephrem, *Ad imitationem proverbiorum* (ed. Assemani), P. gr.-lat., t. I, p. 70-111; et t. II, p. 56, sqq.; etc. — Abailard, dans la *Biblioth. de l'Ecole des chartes,* 2e série, t. II, p. 407-421; et Varron, *ibid.,* 3e série, t. I. p. 3, sv.

IX. — AUTRES CHAPITEAUX DE BALE [1].

Que le moyen âge connût les aventures de Pyrame et Thisbé [2], ce n'est pas merveille; on y lisait Ovide, et les vestiges s'en rencontrent dans bien des écrivains de cette époque. On sera un peu plus surpris peut-être de trouver cela dans une cathédrale. Nos bas-



reliefs en outre ne suivent pas Ovide à la lettre; car le poëte latin ne mettait pas le lion aux prises avec Pyrame, et ce jeune homme ne nous est point montré dans les *Métamorphoses* comme un pourfendeur. Plusieurs siècles après le sculpteur de Bâle,

1. Une note rapide du P. Arthur Martin me donne lieu de croire que ces deux chapiteaux, chacun à quatre faces, sont à l'abside de Bâle. J'ai entendu dire depuis lors, que plusieurs changements avaient été faits dans cette église. Il serait donc possible que l'indication de mon ancien collaborateur ne répondît plus à l'état actuel des choses.

2. Ovid., *Metamorph.* IV, v. 55, sqq.

On retrouve ces deux amants dans les *Fabliaux* publiés par Méon (1808), t. IV, p. 331, svv.; et chez Leyser, *Histor. poetarum et poematum medii ævi*, p. 2088. Au temps de mes premières années, le répertoire plus ou moins artistique d'Épinal colportait cette gentillesse dans les villages avec pas mal de succès. Sans chercher querelle de quaker aux éditeurs lorrains, je présume qu'ils s'inspiraient de la *Bibliothèque bleue* (troyenne), où maintes traces du moyen âge étaient si profondément empreintes.

on exécutait en Italie des coffrets d'ivoire représentant le récit d'Ovide[1], entre autres. Mais déjà la Renaissance avait assez mis en crédit les auteurs latins pour qu'on n'altérât pas la narration du poëte. A Bâle, on se gêne moins (chapiteau A-D); et le jouvenceau devient une espèce de guerrier qui ne recule devant aucun péril de chasse. Sauf ce détail, l'historiette suit à peu près la marche primitive. Thisbé, qui s'est rendue dans un bosquet pour attendre son ami, voit venir une bête farouche, et s'élance sur les branches d'un arbre pour éviter le péril. Le lion, faute de mieux, saisit le voile (l'écharpe, si l'on veut; la *guimpe,* comme parlent les trouvères) tombé sur le sol. Quand le jeune homme vient au rendez-vous, il reconnaît entre les dents de l'animal cette partie d'une toilette qui ne lui est que trop connue. Le glaive au poing, il veut d'abord venger la perte de *s'amie;* et semble en venir à bout, si nous en jugeons par le lion qui trébuche sur la seconde face du chapiteau.

Cela ne lui rendait pas Thisbé, en somme. Après avoir donc assouvi sa vengeance, il ne lui reste plus qu'à satisfaire son désespoir. Il se précipite alors sur son épée (fig. C). La jeune fille, à son tour, arrive aussi trop tard; et ne voit rien de mieux à faire que d'imiter l'exemple qu'elle a sous les yeux. Aussi, à la quatrième face du chapiteau (fig. D), nous la voyons qui s'enferre sur le corps même de Pyrame.

Il nous faudrait trouver quelque moralité à cette galanterie, pour comprendre ce qu'on y pouvait voir de leçon chrétienne sur un monument ecclésiastique. Dans les *Romans du Renard*, le héros adresse une lettre de déclaration à Hersent la louve; et pour l'émouvoir, il lui rappelle Tristan et Yseult, Pyrame et Thisbé[2]. Le même renard, qui est personnage de ressource, prêche ailleurs un *vilain* disposé à se pendre, et le dissuade de son projet de suicide[3]. Il lui fait voir que tout malheur n'est pas sans remède, et que l'enfer attend ceux qui se donnent la mort. Aussi lui-même, réduit à de tristes extrémités, est-il conduit au repentir *par la peur et la raison* qui lui conseillent de calmer sa conscience en allant se confesser.

Je crois donc que l'on a voulu nous donner un exemple des funestes conséquences où peuvent aboutir les passions, qui semblent si douces tout d'abord[4]. La jeunesse aveugle s'y laisse éblouir, pour n'avoir pas pris conseil; car Ovide même nous fait bien entendre que leur liaison s'est formée en cachette des parents de l'un et de l'autre. Ainsi nous avons, pour le regard, la leçon adressée à l'esprit et au cœur par un contemporain[5].

« Beax fils, sui lion et dragon,
Ors, liepart et escorpion;
La male fame ne sui mie
Por lesange que l'en te die. »

Voici un jeune homme — je parle avec le statuaire et non plus avec Ovide — qui a

1. Cf. *Trésor de glyptique:* Ornements, IIe P., p. 17, sv.; et pl. XXXIII-XXXV.

2. A. Rothe, *les Romans du Renard*, p. 401, sv.

3. Id., *ibid.*, p. 497-499.

4. M. Ferd. Piper, dans son livre intitulé *Mythologie und Symbolik der christlichen Kunst* (t. I, 1er Theil, p. 407, sv.), n'arrive pas à des conclusions bien précises en voulant expliquer ce chapiteau. Il cite, sur le lion, des mémoires allemands qui ne sont pas à ma disposition, et dont je ne puis ni profiter, ni dire mon avis; mais ce que j'ai vu en ce genre n'était pas fait pour beaucoup encourager des recherches ultérieures.

5. Petr. Alfonsi *Disciplina clericalis* (ed. Wilh. Val. Schmidt, p. 47 et 122), cap. x : « Dixit quidam philoso-
» phus filio suo : Sequere scorpionem, leonem, draconem;
» sed malam fœminam ne sequaris. Alius : Ora Deum ut

résolûment abordé le roi des animaux[1]; il l'a même terrassé de son glaive. Cette force, quelque redoutable qu'elle soit, le laisse sans résistance dès qu'il se regarde comme privé de la jeune fille qu'il venait chercher au rendez-vous nocturne; et son épée ne lui est plus bonne que contre lui-même. N'est-ce pas la pensée du chapiteau de Vézelay (*supra*, h. t., p. 200-202), où l'homme se tue en face de la femme luxurieuse? *L'appétit concupiscible*, comme parle saint Thomas d'Aquin, a enflammé *l'appétit irascible;* et le cœur devient victime des feux qu'il a laissés se nourrir en lui, au point de se fermer par le suicide tout retour vers Dieu.

N'ayant pas visité la cathédrale de Bâle, je ne saurais dire s'il y a près de là des sirènes (comme l'affirme M. Ferd. Piper, auquel je ne me fie qu'à moitié), ou si Pyrame et Thisbé sont dans le voisinage des chapiteaux qui proclament la chute d'Adam et la fidélité d'Abraham (*supra*, h. t., p. 166, sv.; et p. 142, sv.). S'il en était ainsi, nos bas-reliefs montreraient les diverses convoitises nées du péché originel et seraient une nouvelle expression de ce qu'enseigne l'Esprit-Saint (Sap, II, 24, sq.) : « Dieu avait créé l'homme pour une vie sans terme...; c'est par la jalousie du diable que la mort est entrée au monde; et ceux qui prennent son parti continuent à être homicides. »

Voyons comment le chapiteau E-H (p. 231) se raccordera aux doctrines que nous avons cru lire dans le précédent (A-D), et cherchons avant tout quel fait on voulait d'abord montrer aux spectateurs. La *moralité* (επιμυθιον) doit dépendre du récit, sans doute, et la donnée visible a son importance pour mettre sur la voie de ce que le sculpteur prétendait faire entendre sous le voile d'une histoire allégorique. L'histoire est-elle véritable ou imaginaire? Ce n'est pas précisément la question. Ce qui ne saurait demeurer douteux, c'est que le peuple devait pouvoir y lire un thème généralement connu; sans quoi comment supposer qu'on imaginât partir de l'inconnu, pour élever l'esprit du passant à quelque doctrine plus haute que l'exposé matériel?

Cependant, pour mettre le doigt sur l'aventure précise que le statuaire de Bâle aura voulu rappeler, il faudrait une connaissance du moyen âge, germanique surtout, à laquelle je ne puis prétendre. L'Allemagne a plusieurs hommes dont j'aurais à prendre avis dans ces matières, mais dont les études ne se sont pas assez tournées vers les monuments ecclésiastiques ou ne sont pas arrivées à ma connaissance; car beaucoup d'argent et de loisir

» te liberet ab omni ingenio nequam fœminarum; et tu, » specie ejus ne decipiaris, tibi provide. »

Je me sers, dans le texte, de la traduction faite plus tard par l'auteur français du *Chastoiement*, et qui pouvait se réclamer de l'Écriture sainte elle-même. L'éditeur berlinois de la *Disciplina clericalis* s'en est fort bien aperçu, quand il cite l'Ecclésiastique (xxv, 23); car *Ecclesiast.* est sûrement l'erreur d'un homme peu accoutumé à nos indications catholiques de la Vulgate: « Commorari leoni et draconi » placebit, quam habitare cum muliere nequam... Brevis » omnis malitia super malitiam mulieris, sors peccatorum » cadat super illam. Etc. » Cf. *ibid.*, 17-19.

Avec la rigueur du régime asiatique pour les femmes, l'auteur hébreu pouvait restreindre presque entièrement ses admonitions à l'homme marié; parce que la *femme en puissance de mari* n'était pas soumise, chez le peuple juif, à la réclusion servile du harem; mais, pour les nations chrétiennes, il importait beaucoup que la jeunesse fût mise particulièrement en garde contre les périls du genre de vie que nos mœurs occidentales laissaient avec confiance aux jeunes gens des deux sexes. Car la pucelle, même simplement imprévoyante, peut être dangereuse sans trop le vouloir au fond.

1. Le sculpteur de Bâle a placé un globe sous le pied de la bête (4e face du chapiteau). Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 107, note 45. Mais il ne faut pas dissimuler non plus que ce prétendu globe impérial pourrait bien être un souvenir de l'effroi causé au lion par un disque roulant. Cf. *Revue archéologique*, avril 1851, p. 35, note 9.

De là était venue l'idée que cet animal redoutait le cri des essieux ou des roues (jadis en forme de simples disques pleins). Cf. *Mélanges,* loc. cit., p. 109, note 41. — Philippe de Thaun, ed. Wright, p. 78.

Il faut aussi tenir compte d'une confusion très-possible entre le lion et le tigre. Or, ce dernier passait pour être déçu par les chasseurs au moyen d'un globe de verre. Cf. *Mélanges*, loc. cit., p. 140-142; et *supra*, h. t. (*Bestiaire arménien*, § 35, p. 138.)

seraient nécessaires pour être au courant de ce qui s'est publié en Europe sur ces sujets depuis une quarantaine d'années. Disons aussi que, sauf les reproductions graphiques certainement importantes, maint travail invite assez peu à faire la connaissance de ses congénères. Quand il ne s'agit pas de recherches puisées dans l'histoire locale (et encore, com-



bien de préjugés patriotiques, pour porter les origines d'un édifice au temps le plus reculé qui se puisse admettre !), longueurs, divagations et phrases creuses, sont bien des fois censées suffire à la curiosité du lecteur. Et de fait, ce procédé ne réussit pas mal à qui l'exploite hardiment. L'outre-Rhin ne laisse pas d'en user fort à son aise, tout en nous le reprochant.

Pour qui n'a point passé des années entières à feuilleter les œuvres du moyen âge laïque, il faut se rabattre sur des probabilités quelconques dont le nombre même compromet le résultat définitif. Si peu que vaillent ces tâtonnements, ils mettront peut-être sur la voie d'une solution acceptable. Notons d'abord que le changement d'écu semblerait annoncer trois personnages divers dans les quatre faces de notre chapiteau, si l'artiste avait quelque respect pour l'art héraldique. Cependant les *maîtres de l'histoire* (ou *la vraie histoire*, comme on parle en style de *Table ronde*) affirment, d'une part, que Tristan et Lancelot changeaient parfois d'armure et de surcotte; d'autre part, que le blason de Tristan est grand objet de controverse entre les hérauts d'armes qui se prétendent bien

informés [1]. Au cas où quelqu'un imaginerait de simplifier ces difficultés préalables, en supposant une distraction de notre sculpteur, je n'oserais pas encore dire qu'il fût question du *tournoiement d'antecrist*, où *chasteté* et *virginité* combattent contre *fornication* [2], ni du roman d'Octavien, connu sous le nom de *Florent et Lion* [3]; ni du *bouclier de sobriété*, *garni d'abstinence* [4]. Le *Violier des histoires romaines*, qui remanie d'anciennes compilations, raconte une histoire qui semble copiée sur la fable de Thésée tuant le Minotaure [5]. Mais à Bâle on introduit divers animaux qui multiplient les rencontres, et dont ne parle point le *Violier*. Aurions-nous là un souvenir des Argonautes cherchant la toison d'or à travers mille dangers (comme modèle pour la conquête du royaume céleste), ou les aventures de Gauvain dans le château périlleux [6], ou de Périon de Gaule, père d'Amadis, si ce n'est Amadis lui-même [7], ou du Blandin de Cornouailles? Pourquoi ne serait-ce pas aussi le grand Hector (ou Hercule), tueur de lions, serpents et dragons?

« Le fil Prians le noble roi,
Le miaudre home de nulle loi. Etc. »

On pourrait penser encore que nous avons quelque allusion au songe de Charlemagne [8], qui croit voir Naime et Charlot d'abord vainqueurs d'une grande bête à la chasse, mais surpris par trois lions et déjà sous leurs griffes; quand Ogier, arrivant à leur aide, tue deux lions et met le troisième en fuite. Peut-être aussi que Baudouin de Sebourc aurait quelque droit d'être rappelé à cette occasion. Il y a donc fort à choisir, et néanmoins ce n'est pas tout.

Une fois, en quête d'analogies plus ou moins spécieuses, il serait juste d'accorder un peu d'attention aux bœufs qui figurent sur la quatrième face du chapiteau, et même au poisson (saumon, esturgeon, etc.), qui se dresse sur la première (p. 231). Ne serait-ce point un vague souvenir du fameux chevalier quelconque qui se fit moine sur ses vieux jours? Ce personnage, sorte de Juif errant chrétien, s'appelle *Waltharius* dans le Val de Suse en Piémont, Guillaume d'Orange dans la geste du *Marquis au court nez*, et même un peu Ogier (*Otgerus*, *Othgarius*, *Auttarius*) à Saint-Faron de Meaux [9]. Il nous faudrait bien du temps pour raccorder les épisodes qui font reconnaître un fait primitif incontestable chez divers narrateurs localisant chacun au profit de son monastère une célébrité européenne. Les sources que j'indique en diront suffisamment à qui voudra les aborder. On y trouvera un batailleur déterminé qui se donne à Dieu, des poissons, des bestiaux, une forêt, des voleurs armés, etc.; mais point de lions, par exemple, à moins qu'on ne les prenne tout simplement ici comme désignant les mauvaises rencontres des forêts ou matière à exploits quelconques.

1. Cf. *Tavola ritonda*, p. 513, 544, sg. Etc.
2. Cf. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. II, v. *Tai* (p. 597).
3. *Archives des missions scientifiques*, t. V (1856), p. 135, svv.; et 165, sv.
4. Rothe, *les Romans du Renard*, p. 400.
5. *Violier*..., ed. G. Brunet, chap. LXI, p. 155, svv.
6. Cf. Heinrich, *Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach*, p. 152, svv. On y trouve aussi la mention du *Chevalier au bel escu*, tirée encore du Cycle d'Arthur ou du Saint-Graal. Cf. *ibid.*, p. 215, svv. Dans les *Annales archéologiques*, t. XXIII, p. 320, sv., on ne voit pas beaucoup plus clair que moi au sujet véritable de cette sculpture.
7. Cf. *Don Quixote*, ed. J. R. Masson, t. V, p. 264, sg.; et 271, sg.
8. Cf. G. Pâris, *Ogier le Danois* (*Biblioth. de l'École des chartes*, 5e série, t. V, p. 114, sv.); et *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 251.
9. Cf. *Annales O. S. B.*, t. II, p. 376, sqq. (libr. XXVII, § 50). — Jonckbloet, *Guillaume d'Orange*, p. 370-379. — *Chronicon Novaliciense*, lib. II, cap. VII-XI (ap. *Monum. histor. patriæ*, *Scriptt.* t. III, p. 53-64).

Les chartreux, dit-on, prétendent avoir aussi quelque chose de semblable dans leurs chroniques.

Je n'ose pas dire non plus qu'il s'agisse de Lancelot, changeant de couleurs et d'armes pour combattre les gens du roi Meliadus; ou rencontrant, outre le *Pont de l'espée*, deux lions et un léopard *faits par enchantements*. Nous avons bien l'air cependant de voir comme une sorte de palais enchanté, à la manière de ce qui est devenu les jardins d'Armide sous la main du Tasse. Voudrait-on y voir Owen (Yvain) le *chevalier au lion*, dans la forêt de Broceliande? Si c'est quelque chose de tout cela, il y a pourtant lieu de croire que notre artiste bâlois n'a pas puisé absolument aux mêmes sources que nous pouvons atteindre aujourd'hui dans les documents écrits qui nous restent. D'ailleurs, pour que la *Table ronde* (nouvelle ou ancienne) figurât sur des monuments d'Allemagne, il fallait déjà que son cycle eût perdu beaucoup des origines galloises ou armoricaines; et que Merlin, Gauvin, Arthur, Tristan, etc., eussent été transformés par l'imagination germanique. Alors commencerait à s'y mêler un mysticisme spécial que je ne prétends point débrouiller, pour toutes sortes de raisons. Dieu garde donc que je m'attire gratuitement des querelles au sujet de Perceval[1] ou du Titurel que la nation allemande a revendiqué comme sien (non moins que l'architecture ogivale, *deutsche Baukunst!* et du même droit)! au risque d'égayer les mouches.

Bref, rien en toutes ces hypothèses ne semble nous mener à quelque résultat qui entraîne l'assentiment, quand il s'agit d'interpréter une œuvre d'art ecclésiastique; et d'autre part, je trouve à Zedelghem, près de Bruges, des fonts baptismaux[2] où se voit une chasse dans laquelle deux lions sont abordés de pied ferme par quatre chevaliers[3], tandis que le cor appelle chiens et gens. Cette scène, fort semblable à la nôtre, paraît mieux mettre sur la voie d'une approximation acceptable faute d'évidence. Je propose donc d'y lire cette leçon fondamentale pour quiconque veut être enfant de Dieu : La vie chrétienne est une

1. Cf. *Revue britannique*, juin 1841 (*la Dame de la fontaine*), p. 362. — H. de la Villemarqué, *Contes des anciens Bretons*, III (Peredur); et *Notes sur le dragon du Karn, l'Avank du lac, les Sorcières*, etc. — *La Tavola ritonda*, p. 45, sg.; 222-227, 254, 268, 271, 287-291, 349; 435, sg.; 461-464, sg.; 493. — *Hist. littéraire de la France*, t. XIX, p. 688, svv. — Etc., etc.

Du reste, il semble assez clair que la rédaction italienne en prose de la *Tavola ritonda* au XIVe siècle est faite sur des travaux de troisième ou quatrième main, où les premiers échos du poëme ancien sont déjà très-affaiblis et mêlent divers accents qui se heurtent en se brisant par leur rencontre. Mais le plus souvent on trouve au fond de ces récits que le grand et suprême triomphe pour un cœur vigoureux, c'est la victoire sur le plaisir et la volupté. Une force qui affronte monstres et aventures guerrières pourra bien fléchir devant la tentation, à moins du secours d'en haut. Le chrétien doit donc être un chevalier armé par Dieu lui-même. Cf. *Caractéristiques des SS. dans l'art populaire*, v. *Armes, Armures*, p. 71, sv.

2. Cf. *Messager des sciences historiques*, Gand, 1857, p. 145. Je ne connais point le mémoire de M. Andries sur ces fonts; mais j'ai sous les yeux une lithographie du monument, qui semble exécutée avec soin.

Trois des faces y représentent la légende de saint Nicolas; non pas que le célèbre évêque de Myre soit patron de l'église, mais parce que (comme à Winchester, etc.) le saint homme était patron des enfants et passait pour s'être tenu debout durant la cérémonie de son baptême. Cf. *Legend. aur.*, ed. Græsse, p. 22 (cap. III).

Plusieurs peintures anciennes exposent clairement ce que la *Légende dorée* laisserait en doute sur cette circonstance; et je n'aurais qu'à choisir entre diverses verrières (ou œuvres d'art) du moyen âge.

3. Ailleurs, autour de la cuve baptismale, on a représenté plusieurs dragons ou serpents, par allusion presque évidente aux exorcismes qui précèdent l'ablution sacramentelle. Cf. *Messager des sciences historiques*, Gand, 1857; p. 144, svv.; et 1847, p. 248, svv.

S. Ildefonse, dans son livre *De cognitione baptismi* (cap. XXI-XXVIII, ap. SS. PP. Toletan... opp., t. I, p. 179-182), s'étend au long sur ce sujet; et tout chrétien doit savoir qu'avant d'être admis au baptême, il a renoncé à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Cf. Ildefons., *ibid.*, cap. CX, sq.; et CI (p. 217; et 208, sq.).

Quant aux fonts de Zedelghem, je ne balance pas un instant à y nommer lions ce qu'un écrivain belge désigne comme des *animaux apocalyptiques*; le ciseau manquait d'expérience, c'est tout le secret de son travail.

A Winchester, des colombes groupées par couples peuvent signifier les dons du Saint-Esprit, ou la charité pour le prochain. Cf. Ildefons., *ibid.*, cap. LXII, LXV, LXVII, LXXII (p. 195-197). Notez que presque tout l'ouvrage du saint évêque de Tolède sur le premier des sacrements est une compilation de la doctrine enseignée par les Pères de l'Église, et surtout par saint Augustin.

lutte [1] sans trêve; car, au moins faut-il que prière et vigilance nous tiennent chaque jour en armes contre l'adversaire qui machine notre perte éternelle. Si différents animaux sont mis en jeu par le statuaire, surtout à Bâle, n'est-ce pas pour désigner les piéges variés que nous tendent incessamment le démon et notre propre cœur? La légende de saint Taurin et le poëme de Dante emploient ce même artifice, afin de signaler nos concupiscences [2]. Il s'agirait donc de la guerre à laquelle nous sommes engagés par le fait même de notre enrôlement au service de Jésus-Christ [3]. Certains textes du vieux temps pourraient prêter à croire que l'écu marqué d'un lion désigne le vrai chrétien armé pour des combats de l'âme par cette vertu cardinale que le catéchisme appelle Force. Mais tout en admettant la possibilité d'une telle supposition comme absolument admissible (faute d'autres un peu claires), je prie qu'on me permette de ne pas cheminer davantage sur des voies si glissantes. Assez d'autres les trouveront d'autant plus belles qu'elles sont moins assurées, et ce n'est pas du tout mon avis, « Honny soit qui mal y pense! » Cherchons des approximations quelconques à défaut de certitude, mais sans exagérer jamais ce qu'elles valent.

Quand le chapiteau bâlois nous montre de plus un des guerriers à demi englouti par un monstre, ou arraché de la gueule menaçante par un de ses compagnons, ne serait-ce pas pour nous dire que l'on peut être blessé grièvement dans les combats quotidiens contre l'enfer; mais que nos plaies ne sont pas inguérissables? Alors nous aurions la contre-partie du désespoir auquel succombent Pyrame et Thisbé. Le fidèle doit savoir qu'il n'est pas sans ressource après sa chute, et que l'Église a reçu, dans les sacrements, de quoi le relever [4].

1. Job. VII, 1. — Eccli. II, 1. — II Tim. III, 12. — Eph. VI, 11-18. — I Cor. IX, 24-27. — Rom. VII, 14-25; etc.

Cf. Ildefons., *De itinere deserti*, cap. XIII, sqq. (*ibid.*, t. I, p. 237, sqq.).

2. Le P. Arth. Martin ne s'est pas refusé l'occasion de développer ce thème fort amplement dans son Mémoire sur la châsse de saint Taurin à Évreux. Cf. *Mélanges*..., 1re série, t. II, p. 11, 14-38. A Bâle, comme à Évreux, le buffle trouve place dans les bas-reliefs.

3. Leon. M. *serm.* LXX (*de Passione*, XIX; edd. Ballerini, t. I, p. 275, sq.): « Passio... Domini usque ad finem pro- » ducitur mundi: et sicut in sanctis suis ipse honoratur, » ipse diligitur...; ita in omnibus qui pro justitia adversa » tolerant, ipse compatitur; nisi forte æstimandum est » multiplicata per orbem fide..., finita esse certamina... » Pacem enim cum hoc mundo nisi amatores mundi habere » non possunt. Sapientes itaque animæ quæ unum timere, » unum diligere, et in unum Dominum sperare didicerunt, » mortificatis cupiditatibus et crucifixis corporis sensibus ad » nullum hostium metum, ad nullum inclinantur obse- » quium. Etc. » — Item, *Serm.* LXXII (*de Resurrectione Domini*, II, *ibid.*, p. 287): « Sive... contra ambitionem sæ- » culi sive concupiscentias carnis, sive contra hæretico- » rum jacula dimicemus, dominica cruce semper arme- » mur; etc. » — Augustin, *De Symbolo ad catechum.* (Opp. t. VI, p. 575, sq.): « Draconem diabolum esse nullus ves- » trum ignorat... Huic vos renuntiare professi estis... Scitote » vos cum callido antiquo et veternoso inimico suscepisse » certamen; non in vobis post renuntiationem inveniat » opera sua, ne jure vos adtrahat in servitutem. Depre- » henderis enim et detegeris, Christiane, quando aliud » agis et aliud profiteris; fidelis in nomine, aliud demons- » trans in opere, non tenens promissionis tuæ fidem: » modo ingrediens ecclesiam orationes fundere, post mo- » dicum in spectaculis histrionibus impudice clamare. » Quid tibi cum pompis diaboli quibus renuntiasti?.... » Eligite amare creatorem mundi; et renuntiate pompis » mundanis, quibus princeps est diabolus. » — Leon. M. » *serm.* XXI (*in Nativit. Domini*, I, *ibid.*, p. 66): « Depona- » mus ergo veterem hominem cum actibus suis; et adepti » participationem generationis Christi, carnis renuntie- » mus operibus. Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam; » et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vili- » tatem degeneri conversatione redire.... Reminiscere » quia erutus de potestate tenebrarum, translatus es in » Dei lumen et regnum. Per baptismatis sacramentum, Spi- » ritus sancti factus es templum; noli tantum habitatorem » pravis de te actibus effugare, et diaboli te iterum sub- » jicere servituti: quia pretium tuum sanguis est Christi; » quia in veritate te judicabit, qui in misericordia te re- » demit. »

4. Augustin. *in ps.* LXXXVIII, *Serm.* I (Opp. t. IV, p. 938): « In justificatione impiorum quid laudamus nisi mirabilia » Dei? Laudas quia resurrexerunt mortui, plus lauda quia » redempti sunt perditi... Vides hominem heri voragi- » nem ebrietatis, hodie ornamentum sobrietatis; vides ho- » minem heri cœnum luxuriæ, hodie decus temperantiæ; » vides hominem heri blasphematorem Dei, hodie lauda- » torem Dei; vides hominem heri servum creaturæ, hodie » cultorem Creatoris. Ab istis omnibus desperationibus » ita homines convertuntur. » — It. *in Joann. tract.* XII (Opp. t. III, P. II; p. 389, sq.): « Qui confitetur pec- » cata, jam cum Deo facit. Accusat Deus peccata tua; si et » tu accusas, conjungeris Deo... Dele quod fecisti; ut Deus » salvet quod fecit... Quum cœperit tibi displicere quod » fecisti, inde incipiunt bona opera tua, quia accusas mala

La Pénitence, comme parlent les théologiens, est *planche après le naufrage;* et le *Credo* populaire (Symbole des apôtres) réunit ces deux ressources en une seule expression : « Je crois... la rémission des péchés. »

Tout cela, bien entendu, sauf bénéfice d'inventaire, car il me semble n'avoir pas pris un ton trop affirmatif, en matières si problématiques. Pourtant, question soulevée est parfois solution préparée; ne fût-ce que de loin.

X. — CATHÉDRALE DE RATISBONNE

(Pl. XIII.)

Puisque nous venons d'être conduits à parler du sacrement de pénitence, que saint Ildefonse appelle un autre baptême [1], expliquons un bas-relief qui est aujourd'hui encastré dans les constructions du XVe siècle à la cathédrale de Ratisbonne (côté nord). Là on reconnaît sans peine un chanoine qui écoute la confession du pénitent agenouillé devant lui. Le prêtre appuie sa main droite sur la cuisse, en s'inclinant vers celui qui s'accuse. Il relève le pan de sa pelisse, ou aumusse, pour se cacher une partie du visage; et semble dire à celui qu'il écoute : « Parlez sans embarras, je ne jette pas même les yeux sur vous; et si vous rougissez, je ne veux point m'en apercevoir. » A considérer l'homme à genoux, sa chevelure, sa barbe, et son pantalon bouffant, il n'y a pas trop lieu de le prendre pour un Bavarois. Probablement nous avons affaire à un Slave ou peut-être à un Magyar. Qu'il se confesse, cela ne peut faire l'objet d'un doute; et ce doit être la plus évidente marque d'une conversion de ces peuples si longtemps hostiles à l'Allemagne. La Bavière avait eu fort à souffrir de leur voisinage, et le leur rendit un peu lorsqu'ils devinrent chrétiens (c'est-à-dire hors de garde). Ratisbonne, Passau et Salzbourg prétendirent étendre chez eux la juridiction des prélats germaniques; et l'archevêché de Mayence entendait bien, pendant plusieurs siècles, que la Bohême fût de son ressort. L'archevêché d'Esztergom (Gran), au XIe siècle, démembrait aussi le territoire que la hiérarchie ecclésiastique d'Allemagne s'était accoutumée à tenir comme sien. De fait, les Allemands s'étaient entremis à la conversion de ces populations si longtemps incommodes, mais l'antipathie des peuples ne permit pas que l'on fît bon ménage ensemble. Au nord, les Slaves étaient écrasés peu à peu; à l'est et vers le sud, ils ne se prêtaient guère

» opera tua... Sed qui et admonitus diligit peccata sua, » odit admonentem lucem et fugit eam. Etc. » — It. *in ps.* XXXI (*ibid.*, p. 177, sqq.) : « Habebat (*pharisæus*) peccata; sed perversus et nesciens quo venisset, erat tamquam in statione medici curandus; et sana membra ostendebat, vulnera tegebat. Deus tegat vulnera, noli tu; » nam si tegere volueris erubescens, medicus non curabit. Medicus tegat et curet, emplastro enim tegit; sub » tegmine medici sanatur vulnus, sub tegmine vulnerati » celatur vulnus.... Noluit (*pharisæus*) humiliari confessione iniquitatis suæ; humiliatus est pondere manus » Dei. » — Idem, *Serm.* XXIX, cap. V (Opp. t. V, p. 150) : « Quid est odio habere mala tua? Pœnitendo confiteri peccata tua. Omnis enim pœnitens et peccata sua pœnitendo » confitens, irascitur sibi; et quodam modo, pœnitendo vindicat in se quod displicet sibi. Deus enim odit peccatum. Si et tu oderis in te quod et Deus odit, interim » aliqua voluntate conjungeris Deo; dum hoc in te odisti » quod odit et Deus... Peccatum enim, sine dubitatione, » puniendum est; hoc debetur peccato : punitio, damnatio. Puniendum est peccatum, aut a te aut ab ipso. » Si punitur a te, tunc punietur sine te; si vero a te non » punitur, tecum punitur. » — Idem, *in ps.* LXVI (Opp. t. IV, p. 660, sq.) : « ... Confiteri times Deo, ne confessum » damnet? Si non confessus lates..., damnaberis. Times » confiteri, qui non confitendo esse non potes occultus; » damnaberis tacitus, qui posses liberari confessus... Quia » bonus est cui confitentur, ad hoc exigit confessionem » ut liberet humilem; ad hoc damnat non confitentem, » ut puniat superbum... Conscientia tua saniem collegerat, apostema tumuerat, cruciabat te, requiescere » non sinebat; adhibet medicus fomenta verborum, et aliquando secat... Tu agnosce medici manum : confitere, » exeat in confessione et defluat omnis sanies; jam exulta, » jam lætare, quod reliquum est facile sanabitur; etc. »

1. *De cognit. Baptismi*, cap. CXX (*ibid.*, p. 220).

à la fusion. Quant aux Hongrois, appelés d'abord par l'empereur (ou roi) Arnoul contre les Slaves, ils firent payer cher leur prétendu secours; et à peine devenus chrétiens, voulurent ne relever que du pape [1].

Somme toute, et malgré bien des froissements qui persistèrent, la conversion de ces turbulents voisins (quoi qu'il en fût d'une entente cordiale avec ceux qu'ils avaient inquiétés durant des siècles) ne laissait pas d'être une grande époque. L'Église surtout avait à s'en réjouir; et la Bavière pouvait penser avec quelque droit qu'elle n'avait pas nui à cette pacification. Ses évêques et ses ducs y avaient mis la main de façon plus ou moins rude (comme on pouvait s'y attendre pour la race germanique), et l'on devait en garder bon souvenir : soit pour la conclusion glorieuse de la guerre, soit pour la tranquillité de la paix enfin acquise.

Cela saute aux yeux; mais ce qui nous est moins familier, c'est la manière dont notre néophyte un peu barbare vient recevoir l'absolution. D'abord ce n'est pas un simple prêtre qui entend ses aveux. Les textes du moyen âge montrent fréquemment que le droit d'absoudre n'était pas accordé d'ordre commun aux curés, surtout de la campagne; et que l'évêque ou son pénitencier se réservait le plus grand nombre des cas [2]. Ici tout semble dire que c'est un chanoine, peut-être chargé de juridiction épiscopale.

Point de confessionnal non plus, et l'on serait bien embarrassé d'en trouver quelqu'un dans les monuments antérieurs au XVIe siècle. L'espèce de tête-à-tête que nous voyons dans la scène de Ratisbonne se rencontre dans la *Xylographie troyenne* (n°s 9 et 28); même pour des femmes qui parlent à l'oreille d'un dominicain, en se tenant agenouillées près du religieux assis [3]; et les stalles de la cathédrale d'Amiens nous montrent aussi un cordelier confessant de la même manière une femme qui pourrait être une religieuse. Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, nous donne à penser que le pieux roi s'asseyait devant son père spirituel [4]. Je ne saurais dire si ce privilége royal s'était maintenu en France, jusqu'aux Bourbons; ou si Henri IV l'avait repris spontanément par suite d'un sans-façon calviniste que son premier directeur aura craint de dépayser. Car on prétend que ce fut le père Cotton qui apprit au Béarnais à s'agenouiller pour remplir ce devoir de simple chrétien.

1. Cf. Hansiz, *Germania sacra*, t. II, passim. — Kercselich, *Histor. cathedralis ecclesiæ Zagrabiensis*, passim. — Calles, *Annal. eccles. Germaniæ*, t. IV, passim. — Fr. Wilh. Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 544-562. — Inchofer, *Annal. ecclesiastici regni Hungariæ*, A. 880, sqq. Etc.

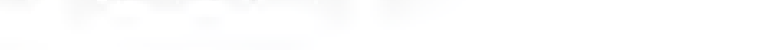
2. Cf. Thomassin, *Anc. et nouv. discipline de l'Église*, P. Ire, livr. II, chap. X; et XXIII, etc. L'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade ne voudrait même pas que le soin des âmes fût ordinairement entre les mains d'autres prêtres que des moines (prieurs, etc.) ou des chanoines réguliers. Comme ce manuscrit n'est pas facile à consulter — Hélas! il n'existe même plus; car j'avais écrit ces lignes, les typographes m'en seront témoins, avant que Bade-Prusse fût venue témoigner son amour de soi-disant famille à l'Alsace avec de grosses bombes à pétrole tombant bien dru (« Oh! mère grand', que vous avez de grandes dents! — C'est pour mieux te manger, mon enfant. »), — renvoyons aux recherches historiques du docte L. Nardi (*Dei Parrochi*, cap. VIII, sg.; t. I, p. 173-236), qui constatent la doctrine pratique de plusieurs siècles dans l'Église.

3. Pour qu'on ne doute pas (même à défaut du texte qui devait accompagner la gravure) de l'intention du xylographe, il a tracé près des lèvres de la dame un petit dragon qui s'échappe pendant qu'elle vide sa conscience par l'aveu sacramentel.

Le *Beschloszen Gart des Rosenkrantz* (Nuremberg, 1505), à propos de *Buszvertikeit* (t. I, fol. clv v°, et clviij v°), ne représente dans ses lettres ornées qu'un moine sur sa chaière; et le pénitent ou la pénitente agenouillés sur le sol, sans plus de cérémonies.

C'est aussi ce que l'on voit dans le psautier anglo-normand (je crois, si ce n'est franco-napolitain) qui portait, à la Bibliothèque nationale, en 1849, la cote *Supplément latin*, 1194, après avoir été *Supplément français*, 1132 *bis*. Au fol. 113, à l'occasion du texte *Confiteantur tibi populi, Deus* (ps. LXVI, 3), le miniateur du XIVe siècle peignait un dominicain qui confesse exactement de la même façon. D'autres exemples ne manqueraient pas.

4. Gaufrid. de Bello loco, *Vita Ludov. noni*, ap. Duchesne, *Histor. Francor. scriptt.*, t. V, p. 447 : « Confessores suos » in magna reverentia semper habebat; ita quod aliquando » postquam jam sederat coram confessore ad confiten- » dum, si ostium aliquod vel fenestram vellet claudi...., » ipse a loco confessionis festinanter surgebat..., et ibat » humiliter ad claudendum. Etc. »





A. RATISBONNE

Que l'on ne se hâte pas cependant d'attribuer cette coutume des rois français à quelque esprit courtisanesque de leurs directeurs; des personnages beaucoup moins considérables étaient admis jadis à pareille faveur, même pour la pénitence publique, où les formalités d'une certaine humiliation pouvaient sembler exigibles [1]. Lorsque saint Pierre Damien parle à l'impératrice Agnès de la confession générale qu'elle lui avait faite à Rome, il lui rappelle [2] qu'elle l'a fait asseoir devant l'autel de Saint-Pierre; mais nous n'y voyons pas si l'impératrice elle-même s'asseyait ou s'agenouillait. Dans les Actes de saint Wiron au VIIe siècle, on raconte que Pepin d'Héristal venait se confesser à lui, pieds nus [3]; seulement resterait à savoir s'il se déchaussait pour faire la route, ou pour l'unique instant où il déclarait ses péchés. D'ailleurs on nous donne cela comme une dévotion personnelle, et sans y ajouter aucun autre détail sur l'usage commun du siècle ou du pays; les auteurs de ces récits n'ayant eu nul égard pour ces curiosités de nos contemporains.

Le coutumier du Bec [4] constate que les enfants du monastère se confessent debout. Selon Allazzi, qui devait s'y connaître, l'usage de l'Église grecque permettrait au pénitent de s'asseoir sur un banc (ou escabeau) près du confesseur [5]. A Bourges, le vitrail de Sainte-Marie l'Egyptienne (pl. XI, fig. B) peint la pénitente agenouillée devant une sorte de chanoine qui porte l'étole; ce qui, comme indice historique, vaut du moins pour la France du XIIIe siècle. Quant aux premiers âges du christianisme, si ce n'était trop s'écarter du bas-relief de Ratisbonne, il serait aisé de faire voir que la différence ne devait pas être grande, car les preuves presque irrécusables persistent encore çà et là. Dans les sculptures des stalles d'Amiens [6], on semble avoir voulu indiquer la confession d'une femme s'adressant à un cordelier; mais il n'est pas très-clair pour moi que la dame ne soit pas à peu près assise, car les figures sont tronquées en arrière pour se raccorder aux lignes générales de la menniserie.

La peinture des sacrements par Roger Van der Weiden (Roger dele Pasture), qui a été reproduite deux ou trois fois tout récemment [7], nous montre sous Philippe le Bon, comme les miniatures du XIe siècle, que les confessionnaux n'étaient pas encore inventés tels que nous les voyons aujourd'hui. Un homme est agenouillé devant le confesseur; et une femme voilée attend son tour près du pénitent, assez près de lui pour qu'il faille parler fort à voix basse si l'on ne veut être entendu par cette curieuse si voisine des deux interlocuteurs. M. l'abbé Sagette, dans les *Annales archéologiques* (*loc. cit.*, p. 358, svv.), a réuni sur

1. *Ordo publice pœnitentium*, ap. D. Pez, *Thesaur.*, t. II, P. II, p. 613 : « Jubeat eum sacerdos sedere contra se, et... » singula quæque dijudicet; etc. » Avant cet examen de conscience tête à tête, toute la formalité demandée même aux simples laïques (*ibid.*, p. 612) était qu'ils déposassent leurs bâtons en se présentant pour être absous, et fissent une *inclination* profonde en présence de celui dont ils requéraient le ministère. Le pénitent ne s'agenouillait à terre que sur la fin, et pour recevoir la pénitence en promettant bon propos (*ibid.*, p. 627). Puis tous deux se prosternaient ensemble pour demander la grâce de la contrition (*ibid.*, p. 629).

Théodulfe (ap. Baluz. *Miscellanea*, ed. Mansi, t. II, p. 103) semble vouloir que prêtre et pénitents soient à genoux tous les deux.

Une petite gravure vénitienne du XVe siècle, que j'ai fait copier dans les *Caractéristiques des SS.* (p. 492), montre le pénitent agenouillé devant saint Antoine de Padoue; et nul n'y soupçonnera des prétentions d'archéologie rétrospective chez l'artiste populaire qui a tracé une scène si franchement prise sur le fait. Il saute aux yeux que le bonhomme dessinait là, sans aucune prétention, ce que ses regards rencontraient tous les jours. Cf. *Bulletin du comité de la langue... et des arts de la France*, t. I (1854), p. 396.

2. Opusc. LVI, cap. V (Opp. ed. Bassan., 1783; t. III, p. 860): « Ante sacrum altare me sedere fecisti... : et quid- » quid subtile vel minutum in humanitatis tuæ potuit stil- » lare visceribus..., fidelibus est relationibus evolutum. »

3. *AA. SS. Belg.*, t. V, p. 361, 352.

4. Apud Martène, *De antiquis monachor. ritibus*, libr. V, cap. V, § 24: « Stando confitentur. »

5. Epist. ad Joann. Morinum, apud A. A. Pellicia, *De christianæ Ecclesiæ... politia*, libr. V, cap. II, § 2.

6. Publication de MM. Jourdain et Duval, pl. XVe, fig. 4. Ce sont de mes condisciples, que je ne récuse pas.

7. Cf. *Annales archéologiques*, t. XXVII, p. 353. — P. Lacroix, *Vie militaire et religieuse au moyen âge*, p. 248.

les anciens usages de l'Église latine quelques détails qui méritent d'être indiqués. Je n'ai donc pas besoin de les répéter ici, puisqu'on peut les trouver ailleurs sans consulter de très-vieux livres qui ne sont pas aux mains de tout le monde. On prétend qu'Isabelle la Catholique avait la coutume majestueuse de s'asseoir dans un grand fauteuil pour se confesser, tandis que le chapelain prenait un prie-Dieu pour l'entendre. Le cardinal Ximenez (rien moins que courtisan) aurait tout simplement pris le fauteuil pour lui, en laissant le prie-Dieu à la reine, qui en fut très-surprise et s'y habitua désormais. Henri IV n'avait donc pas trop de prétentions auprès de ses contemporains.

Pour l'endroit de l'église où les confessions devaient être entendues, il n'est point du tout prouvé que ce fût nécessairement près du portail, et du côté septentrional (comme on l'a dit[1]), pour se rapprocher des fonts baptismaux; ce qui, pourtant, n'aurait rien que je prétendisse incriminer. Certains textes ont bien l'air d'établir que les pénitents seront ouïs près de la porte; mais, si je ne me trompe, il s'agit alors de pénitence publique et d'audience donnée sous le portail à l'extérieur. Le plus ordinairement, les prescriptions épiscopales demandaient pour cet entretien confidentiel un lieu patent; et bien des fois on ordonne que ce sera devant l'autel, comme pour être assuré que rien ne se dérobera aux regards du public. Aussi, même pour l'endroit accepté comme normal par les évêques, n'était-il permis de confesser qu'en plein jour [2].

A la suite de ces premières précautions, de bonne heure on put comprendre qu'un peu plus de prudence ne gâterait rien. Quelques prélats imaginèrent de faire suspendre un voile entre les deux visages si rapprochés [3]; et l'on voit qu'à Ratisbonne déjà notre chanoine se couvre à demi la face, pour ne pas aggraver la honte du néophyte en ayant l'air de fixer les yeux sur l'embarras du maintien ou la rougeur des joues que peut éprouver son pénitent.

Du voile à la grille, et à la séparation complète par une cloison intermédiaire, il n'y avait pas grande distance; et de là sont venus les confessionnaux modernes avec diverses modifications, qui varient encore d'un pays à l'autre. Ainsi, chez les Italiens et en bien d'autres pays, les grilles latérales servent surtout pour les femmes. La porte que nous avons coutume de compléter en France, n'est là que l'huis d'une stalle sur laquelle viennent s'accouder les hommes qui veulent se confesser sans attendre les longueurs des dames. A vrai dire, cette porte entière que nous ajoutons aux confessionnaux ne laisse pas d'avoir sa raison d'être; car si le confesseur impressionnable a le buste entier découvert pour les assistants, certains mouvements nerveux de son visage, ou même des gestes qui lui échapperaient, peuvent trahir la grièveté des fautes qu'il entend.

Quoi qu'il en soit, il nous faudrait d'assez graves indications pour faire admettre tout de bon que les confessionnaux proprement dits (comme nous les voyons maintenant) eussent été connus quelque part dès le XIV[e] siècle.

Quand j'ai cru reconnaître un chanoine à son manteau de fourrure, j'aurais pu citer bien

1. *Bulletin monumental*, t. XIII, p. 405.

2. Cf. Pellicia, *loc. cit.*

Dans des constitutions synodales d'Ilerda au milieu du XIII[e] siècle (cf. J. Villanueva, *Viage literario...*, t. XVI, p. 299, sg.), on lit cette ordonnance : « Ad audiendam con- » fessionem, convenientem locum eligant sacerdotes, ut » communiter ab omnibus videantur; et in locis abditis » [*aut*?] extra ecclesiam nullus accipiat confessionem, nisi » in magna necessitate et infirmitate. In confessione ha- » beat sacerdos vultum humilem, oculos ad terram; non » faciem inspiciat confitentis, et maxime mulieris, causa » debitæ honestatis; et patienter audiat quæ dixerit con- » fitens in spiritu humilitatis. Etc. »

3. *Bulletin monumental*, t. XIII, p. 405, sv.

des textes [1] dont on se passera aisément en matière si simple. Moines et chanoines, à cause des longs offices, de la nuit surtout, avaient besoin en hiver de se défendre contre le froid. Aussi voit-on encore quelque reste d'une espèce de *brasero* ambulant porté sur un chariot de fer qui pouvait être poussé le long du chœur, afin que chacun y dégourdît ses doigts tour à tour [2]. C'était pourtant assez pauvre ressource, et bonne tout au plus pour les cas extrêmes (l'onglée, par exemple). Une chape fourrée, et même des bottes garnies, faisaient bien mieux l'affaire de gens obligés à se tenir immobiles pendant trois ou quatre heures dans des églises où l'on n'avait pas encore introduit le calorifère. S. Bernard s'indignait énormément de ce que les religieux de Cluny se permettaient pareilles douceurs. Quant aux chanoines, non-seulement ils s'accordaient le droit naturel de ne pas geler habituellement pour l'amour de Dieu; mais leurs fourrures devinrent peu à peu véritable objet de luxe [3]. Une fois cette dépense faite, on ne se soucia plus de quitter le menu vair ou le petit-gris, qui sentaient son grand seigneur, et qui avaient coûté assez cher pour qu'on en fît montre toute l'année. Aussi, malgré les coutumiers anciens qui voulaient que l'on dépouillât l'aumusse au chœur vers le printemps, on se contenta de ne plus s'en envelopper les épaules ou la tête. En conséquence, même en plein été, la fourrure se portait sur le bras gauche, comme un insigne canonial. Par manière d'excuse pour cette superfétation, on y ménagea une poche qui servait à mettre le bréviaire. Il nous en reste bien encore quelque chose même en France, quoique l'aumusse ne serve plus guère à protéger le dos ou la poitrine pendant les temps froids. Mais ce qui serait bien le comble de la bizarrerie où peut parvenir un usage dévoyé de sa source, c'est ce qui (vrai ou faux) est raconté par Mme de Sévigné à sa fille sur des chanoines nègres ayant pour tout insigne de civilisation quelconque des bonnets carrés et des aumusses qui descendaient de l'avant-bras gauche [4]. Notons néanmoins que l'histoire ne lui venait pas directement du prétendu témoin oculaire [5]. En somme, néanmoins le comte J. d'Estrées, vice-amiral français aux îles d'Amérique

1. Cf. Du Cange, *Glossar... mediæ et infimæ latinitatis*, v[is] *Almucium*, *Armutia*, *Amicia* et *Pellicium chorale*. — Moléon, *Voyages liturgiques*, passim. Voyez la table des matières, v[o] *Aumusse*. — Bock, *Liturgische Gewænder*, t. II, p. 360, et pl. XLIX, L.

On ne voit pas très-clairement pourquoi le *Glossary of ecclesiastical Ornament* reproche à du Cange d'avoir confondu l'aumusse avec l'amict.

2. M. Peigné-Delacourt lisait, il y a quelques années, à la Société archéologique de Noyon, un petit mémoire sur cette espèce de meuble dont l'échantillon se conserve dans la sacristie de la cathédrale. On peut en trouver la réimpression dans la *Revue de l'art chrétien*, t. V, p. 174, sv.

J'entends dire qu'il existe un monument de cette vieille coutume à la collégiale de Saint-Ursanne en Porentruy.

3. Que cela fût en plein usage au XII[e] siècle, nous ne le voyons pas seulement par les philippiques de saint Bernard contre l'ordre de Cluny. Un témoignage populaire le montre dans le poëme des *Aliscans* (éd. F. Guessard, p. 237, sv.), lorsque Guillaume au court nez presse Rainouart de recevoir le baptême. Celui-ci lui répond, en l'engageant à se faire homme d'Église :

« Sire Guillames qui savés de sermon,
Vous déusiés avoir un pelichon
Lonc traïnant desci ke au talon;
Et puis le froc, et cief le caperon,
Les grandes botes forrées environ,
Et le cief res [et] corouné en son,
Et sesisiés tous dis sor un leson,
En cel moustier fesisiés orison. »

Beaucoup plus tard, mais toujours en confirmation du même usage, un concile de Sens (1347), tenu à Paris, décide que les chanoines porteront l'aumusse de couleur noire mouchetée de blanc. Il s'agissait de ne pas prêter à ce qu'on pût confondre ces dignitaires avec les simples bénéficiers, dont l'aumusse devait être entièrement noire.

4. *Lettres de M[me] de Sévigné*, éd. Hachette, t. II, p. 121, sv. : « Le comte d'Estrées lui a conté (*à M. de la Rochefoucauld*) qu'en son voyage de Guinée, il se trouva parmi des chrétiens. Il y trouva une église; il y trouva vingt chanoines nègres tout nus avec des bonnets carrés et une aumusse au bras gauche, qui chantaient les louanges de Dieu. Il vous prie de réfléchir sur cette rencontre, et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis, car ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables. »

La marquise tient pour très-divertissant un costume si strictement liturgique, en sorte qu'elle y revient à plusieurs reprises dans sa correspondance (cf. *ibid.*, p. 123, 155, 160).

5. M. de la Rochefoucauld, l'intermédiaire, ne se serait peut-être pas tenu pour offensé si on l'avait cru capable de

(puis maréchal de France), aurait vu tout simplement la fourrure des chanoines européens transmise à un chapitre d'indigènes africains, que ce serait déjà une transplantation étrange pour cette contrée où rien ne rappelait l'origine rationnelle de cet usage, tout au plus appréciable chez nous à cette heure.

La barbe de mon chanoine peut encore devenir matière à dissertation ; il faut donc en dire au moins quelques mots. On affirme assez ordinairement que les clercs de l'Église latine étaient astreints à se raser les joues et le menton; et que Jules II fut le premier à donner l'exemple de porter la barbe. Mais toutes ces théories, faciles à établir, ne tiennent pas fort contre les preuves, même écrites [1] ; et bien moins encore contre les monuments. Dans les *Vitraux de Bourges* on peut voir qu'il n'y avait point parfaite uniformité à ce sujet [2], et que les artistes du XIIIe siècle ne croyaient pas les évêques astreints à l'une ou à l'autre coutume. Vers la même époque, Innocent IV permettait aux convers de Monte-Favale de se faire la barbe, parce que les nobles auraient éprouvé quelque répulsion pour l'habit religieux s'ils avaient été obligés d'être barbus en devenant moines [3]. Cependant les chevaliers avaient certainement porté la barbe en d'autres temps ; si bien que pour les templiers, on se contentait de la porter courte, ainsi que les favoris et la chevelure [4].

Il paraît donc qu'en cela, comme en bien d'autres choses, le clergé prit généralement le contre-pied de ce que faisaient les laïques [5]. Ce pouvait être de très-bonne intention dans l'origine; mais, à force de se frotter au monde, on ne se souciait pas trop d'en être si éloigné. On prenait donc les modes séculières, mais un peu tard ; et sans calcul on se trouvait encore à l'inverse des gens comme il faut, parce que ces derniers avaient déjà changé de toilette. C'est ainsi que le tricorne et les cheveux longs par derrière ont passé pour insignes ecclésiastiques, lorsque les élégants commencèrent à y renoncer. Le trouvère du XIVe siècle, qui a rimé *Floovant*, tient que jadis (à un siècle de distance approximativement) tout homme d'honneur était barbu ; et que perdre cet insigne des gens de bien, était le châtiment de quelque malheureux déshonoré par sentence judiciaire [6] :

« Seignors, à ice tans que vos ici oez
Adonc estoient tuit li prodome barbez,
Et li clers et li lais, li prestes coronez;
Et quant [*li uns estoit*] aparcéuz d'anbler,
Donques li façoit l'en les grenons à ouster
Et trestoz les forcons de la barbe coper;
Lores estoit hontoux, honiz et vergondez
Si qu'il ne parousoit entre gantz (*gens*) converser.
Et quant il estoit pris, à mort estoit livrez.
Etc. »

broder un tant soit peu en fait de récits gaillards. D'ailleurs, quand la marquise parle du *conte* de l'amiral, ne prétend-elle pas rappeler le proverbe espagnol que nous traduisons en français par : « A beau mentir qui vient de loin » ? En outre, et avec quelque restriction admise dans les souvenirs du marin, on n'est pas sans autres indices sur la décadence où s'en allait dès lors plus d'une Église transmarine confiée primitivement par les papes au patronage des rois (très-fidèles) de Portugal, avec plus d'espoir que l'expérience n'en a réalisé depuis cent ans surtout.

Quant à la vérification de l'anecdote contée à l'ami de Mme de Sévigné, ce n'était pas recherche oiseuse pour certains zélateurs modernes qui ont prétendu hâter la formation d'un clergé indigène chez les peuples récemment conquis au christianisme. On eût bien fait d'établir préalablement que cet office canonial n'était ni prouvé, ni même possible ; et j'en aurais lu volontiers la démonstration, tout prêt à me rendre en cas de raisons solides.

1. Cf. Christ. Wolf. *De octava synod. gener.*, Calumnia VIII (Opp. ed. venet., t. III, p. 347, sq.). — *Antichità longobardico-milanesi*, t. IV, p. 246, sgg. — Muratori, *Antiquit. ital. med. æv.*, dissert. XXIII (ed. in-fol., t. II, p. 299-301). — Steph. Borgia, *De cruce veliterna*, p. LXXXVII, sqq.

2. Planches XVII et XVIII, galerie des évêques.

3. En France, au contraire, un des continuateurs du *Roman de Renart* met en scène quelques moines, suivis de *convers barbus*.

4. *Antichità longobardico-milan.*, t. II, p. 181.

5. C'est encore pourquoi diverses branches des Frères mineurs ont adopté la barbe, afin de mieux ressembler aux pauvres gens, lorsque la mode dominante était de se raser au moins le menton. Aussi les capucins d'Italie, surtout au XVIIIe siècle, sont-ils souvent peints sans favoris ni moustaches, mais seulement avec collier (comme on dit) et barbe. En quoi, je ne connais aucun motif pour accuser d'infidélité maint portrait qui doit passer comme historique jusqu'à preuve contraire.

6. *Floovant* (Paris, 1859), p. 3 et 8.

Or, si vers la fin du XII[e] siècle l'usage de se raser devint à peu près général, comme il semble [1], le clergé aura commencé peut-être à faire le contraire. D'ailleurs l'Allemagne s'est presque toujours piquée d'avoir des chapitres et des monastères exclusivement nobles, qui n'admettaient aucun membre roturier. On a donc bien pu y tenir aux usages de la noblesse, alors même que la plus grande partie des clercs étaient astreints à se soumettre au rasoir, du moins tous les huit jours (comme parlent certains coutumiers).

Pour la calotte du confesseur, nous pourrions remonter très-haut, si l'on veut croire que le *pileolus* envoyé en cadeau à saint Jérôme sur ses vieux jours par son ami Paulin, était bien la calotte moderne [2], ou à peu près. Avec l'usage de l'ancienne tonsure, qui du reste fut bientôt laissée aux moines, la calotte dut prendre faveur. Ceux qui ont vu, au commencement de notre siècle, les petits enfants de chœur des cathédrales avec la chevelure totalement rasée, comprendront fort bien qu'un couvre-chef fût utile durant les longs offices, surtout en hiver. Les vieilles gens étaient de cet avis pour eux-mêmes; aussi, après plusieurs interdictions fulminées par les évêques ou les conciles, la calotte finit par obtenir le nom de *soli Deo*, parce qu'on ne l'ôtait plus que pour le Saint-Sacrement [3].

XI. — CUNAULT-SUR-LOIRE (page 243).

Ces bas-reliefs singuliers ne paraîtront guère ici que pour figurer comme *renvois* à un autre livre. Le P. Arthur Martin les avait gravés et expliqués pour la *Société des antiquaires de France;* et, après sa mort, son travail a paru dans le tome XXIII des *Mémoires* publiés par cette compagnie. Lecture en avait été faite par lui dès 1853; mais demeurée (oubliée, peut-être) en portefeuille par l'auteur, la notice rédigée depuis si longtemps fut réclamée auprès de moi quand on apprit le décès de mon confrère, et prit place dans le volume de l'année suivante (1857).

M. l'abbé Auber, historiographe du diocèse de Poitiers, est revenu dernièrement sur ce bas-relief dans le IV[e] volume de son *Histoire et théorie du symbolisme religieux avant et depuis le christianisme* (page 447, svv.). J'ai déjà dit que nous n'avions pas coutume de suivre la même route, et ne veux pas le prendre à partie en ce moment sur de petits détails plus ou moins problématiques. Tenons-lui compte du titre de vénérable accordé à mon ancien collaborateur, dans l'espoir consolant que nous serons aussi enguirlandé de quelques adjectifs honorifiques après décès [4]. Ce que je regrette le plus dans la grande publication de l'éloquent chanoine, ce n'est pas seulement l'absence continue de gravures,

1. Cf. A. Cahour, *Baudouin de Constantinople*, p. 74.
L'historien, à cette occasion, dit que Louis VII avait publié une ordonnance sur cette matière; et qu'un anachronisme des barbiers-perruquiers leur a fait choisir saint Louis comme patron. Louis IX aurait donc été pris fort gratuitement pour l'auteur de l'extension d'emploi donné au rasoir par son homonyme, quoiqu'il fût question d'un prédécesseur à quatre-vingts années en arrière.

2. Cf, Sarnelli, *Lettere ecclesiastiche*, t. IV, lett. XXV.

3. Idem, *ibid.*; et t. I, lett. X et XV.

4. On dit que Cavoie (le Cavois de Boileau), passant le Rhin sous les yeux de Louis XIV, joua (fort innocemment) un mauvais tour à ses amis en ne se noyant pas. Il avait d'abord disparu dans le nuage de fumée, ou même sous l'eau du fleuve peu guéable; et tous les courtisans (demeurés à sec sur la rive droite autour du roi) de s'exclamer en chœur sur la perte du beau, du brave gentilhomme qui..., dont les antécédents..., que..., etc.! D'autant que Louis XIV lui-même venait de dire : « Quel chagrin ce sera pour M. de Turenne! » Sur quoi il fallait bien amplifier un peu; mais *héroïque* n'était pas encore épithète d'usage quotidien. Cavoie étant revenu avec un bonheur insolent, et chargé même par le prince de Condé de dire que tout allait bien sur l'autre bord, nombre de panégyristes eussent volontiers avalé leurs langues si ç'avait été bon moyen de supprimer des éloges trop tôt prodigués à un rival qui vivait encore pour soutirer la faveur royale.

Ce que j'en dis n'est pour rien viser particulièrement, quoique notre siècle puisse m'offrir quelque application des bons vouloirs qui croissent au cimetière pour la pre-

qui laisse un vague fâcheux dans l'esprit du lecteur; c'est surtout l'emploi trop multiplié de textes dont la valeur n'est pas pesée avec soin, et qui conduiraient très-facilement à des interprétations fantastiques pour ceux qui se contentent du premier texte venu en prenant le soi-disant Méliton et autres pour parole d'Évangile. Cela dit, sans plus, je crois pouvoir bien reprendre nos chapiteaux angevins, en m'abstenant de toute polémique pour cette fois.

Il ne doit pas être question de répéter aujourd'hui ce qui est imprimé ailleurs depuis des années, et très-passable en bonne partie. Que le chapiteau A représente l'Annonciation, je ne songe pas à le regarder comme douteux; et les détails de l'explication donnée par le P. Arthur Martin méritent d'être consultés dans le texte laissé par lui [1]. Mais puisque ce monument reparaît dans notre collection de sculptures dont la signification n'est pas évidente, pourquoi ne dirais-je point aujourd'hui que l'explication donnée jadis au chapiteau B me semble au moins discutable [2]?

Le P. A. Martin s'était épris de la mythologie scandinave, qu'il ne pouvait cependant étudier sans le secours des traductions et des travaux de seconde main. Genre d'études extrêmement périlleux, parce que les vérifications y reposent toujours sur la foi d'autrui; en sorte que vous n'y cheminez jamais qu'escorté d'un guide-trucheman qui s'interpose sans cesse entre vous et les choses du pays, que vous croyez voir de vos yeux. De fait, vous ne voyez vraiment que ce qu'on veut bien vous laisser voir, et sous le jour choisi par votre *cicerone*. C'est donc alors grand bonheur si votre rôle ne devient pas souvent celui d'un aveugle conduit par son chien. Mon confrère n'était pas de cet avis apparemment; ou du moins l'activité curieuse de son esprit d'artiste lui persuadait que voyager ainsi en contrées lointaines était encore préférable à ne pas y voyager du tout. Le docte Finn Magnussen [3] lui semblait un initiateur à peu près suffisant, et il en usait volontiers pour des cas où la légende norraine n'était pas nécessairement en cause. Sans partager son enthousiasme pour cette source d'instruction, je lui montrai çà et là que, même dans son parti pris, les applications de ce système n'étaient pas suffisamment soutenues par des motifs doués de valeur au moins plausible [4]. Mais il allait de l'avant sans sourciller, comme bien d'autres; et j'en étais pour mes observations écartées.

mière fois. Grand bien advienne à qui obtient des *speeches* de préconisation sur sa tombe! Pour moi, je dis, sans plus, avec l'Écriture sainte : « Beati mortui qui in Domino moriuntur. » Le reste peut devenir matière aux Vapereaux posthumes qui ne seront pas nos trop proches voisins.

1. Cependant il n'est pas clair que sainte Élisabeth soit représentée par la femme qui semble témoin de l'Annonciation. Cf. Seroux d'Agincourt, *Sculpture*, pl. XXVI, n° 1. — *Item*, plusieurs monuments grecs.

S. Ambroise, saint Jérôme, saint Bernard et les Évangiles apocryphes peuvent produire un défilé imposant pour des regards novices; mais pour qui ne se contente pas du premier aspect, ce sont des quantités hétérogènes qui ne s'additionnent point les unes avec les autres en même somme. Ne laissons pas croire aux compilateurs laborieux, si consciencieux fussent-ils quant à l'exactitude matérielle, que le nombre des citations fasse trébucher la balance. C'est leur choix et leur concordance qui valent (*series juncturaque*), sans quoi elles sont comme non avenues. Que si l'on mêle des autorités divergentes, il faut donner à chaque groupe homogène sa place distincte; et ne pas mêler en un seul bloc ce qui se refuse à l'association. Faute de ce soin, que j'appellerais l'A B C de toute recherche, l'érudition deviendra trop justement ridicule. Ne nous lassons pas de répéter la devise de Letronne (empreinte en grec sur les livres de sa bibliothèque) : « Puiser dans les textes plus ou moins scientifiques, c'est bien; mais encore serait-il bon de ne les alléguer qu'à propos. »

2. M. le comte Aug. de Bastard, dans son *Mémoire sur les crosses* (p. 538, et 596, svv.), avait déjà fait observer que l'explication imprimée par la Société des antiquaires prêtait à plus d'une difficulté. Je ne lui laissai pas ignorer dès lors que son avis était aussi le mien en plus d'un cas; sans toutefois passer condamnation sur l'ensemble de ses critiques. Car il est des gens à qui l'on peut exposer sa manière de voir, sans se brouiller avec eux pour cela.

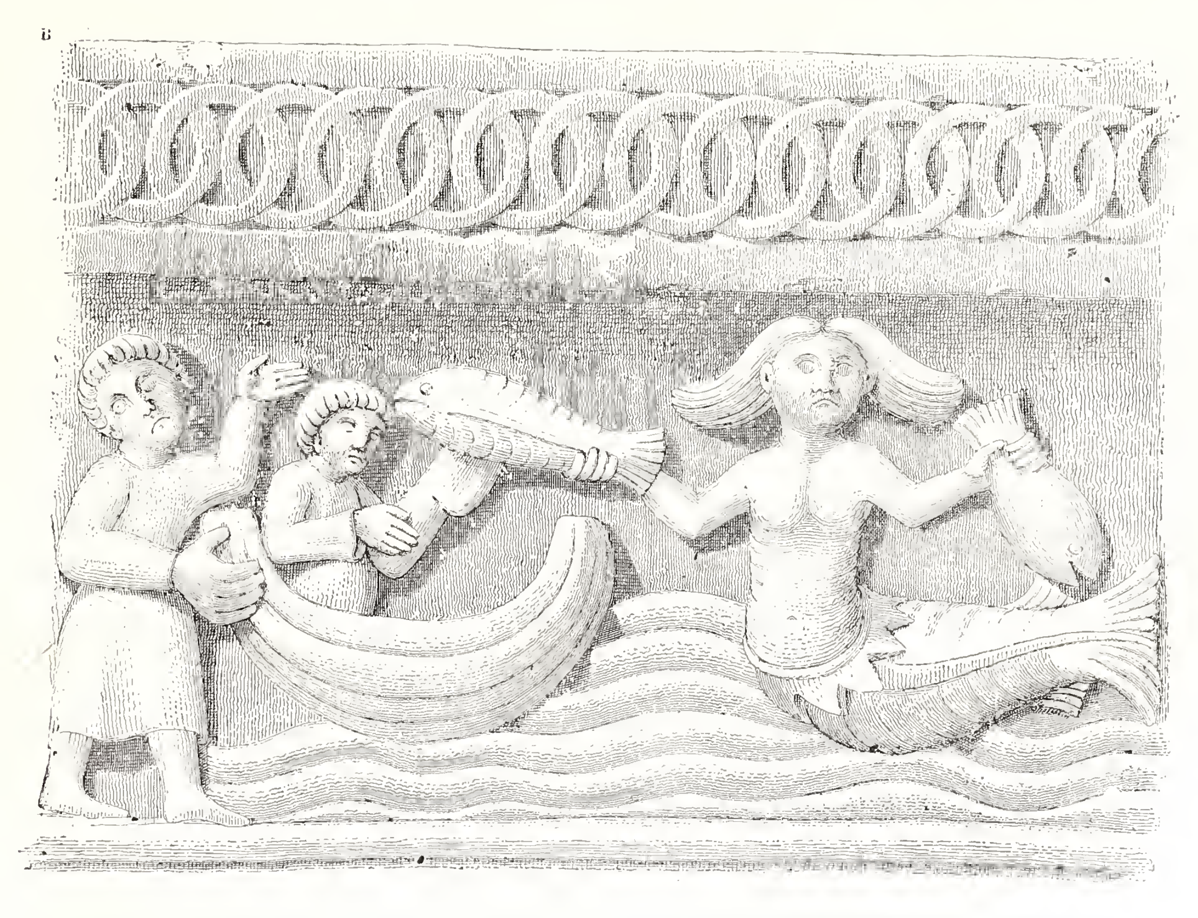
3. *Priscæ veterum borealium mythologiæ Lexicon*. Havniæ, 1828, in-4.

4. Ainsi, pour le chandelier de M. Sauvageot (*Mélanges*..., Ire série, t. I, pl. XVII, fig. C, D, E), il semblait utile de faire observer que le voile de la femme a beaucoup d'analogie avec celui des religieuses de Sainte-Brigitte. Puisqu'il s'agissait d'attribuer aux Scandinaves plusieurs motifs d'ornementation dans les chandeliers, n'eût-ce pas été

A



B



Une fois engagé dans les parages de la mer Baltique, il trouva que la Finlande était une province de son territoire; et le *Kalévala* venait justement d'être publié en français par M. Léouzon-Leduc [1]. L'épisode de Marietta et l'histoire de Wäinämöinen ne s'arrangeaient pas mal avec les sculptures où la sirène accoste une barque [2]. L'explication est spécieuse, et d'ailleurs exposée avec esprit; en sus, la nouveauté de cette poésie pour nos oreilles ne gâtait rien à l'intérêt. Mais il se présente un embarras quand on y regarde à tête reposée. Comment une légende finnoise a-t-elle inspiré un sculpteur des bords de la Loire? En outre, la légende existait-elle, même dans son pays véritable, à l'époque où s'exécutaient les figures de Cunault? La Finlande ne fut convertie qu'au milieu du XIIe siècle, et avec une vive résistance de la part des populations clair-semées. Pour que les souvenirs mythologiques locaux se fondissent ensuite un peu confusément avec les mystères de l'Évangile dans la poésie nationale, il fallut bien quelque temps encore; et l'on ne serait pas trop hardi en affirmant que le XIIIe siècle, tout au plus, put opérer cette transaction bizarre dans les chants des chaumières. Or Cunault était bel et bien terminé lorsque cela dut naître à quelques centaines de lieues. Cherchons donc s'il y aurait moyen d'expliquer le chapiteau sans recourir à quelque colonie finnoise dont l'Anjou n'a pas gardé trace, à ma connaissance [3].

La sirène au poisson n'est pas rare dans les monuments chrétiens, comme on a pu le voir même dans ce volume. Bien plus, on la rencontre tenant à la fois couteau et poisson. Mais ici ce n'est pas elle qui éventre la bête. N'aurions-nous pas un souvenir de l'aventure du jeune Tobie sur la rive du Tigre [4]? Dans cet énorme poisson que l'archange Raphaël fait ouvrir par son compagnon de voyage, saint Optat de Milève montrait aux Africains du IVe siècle une figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ [5]. Mais le symbolisme du XIIe siècle n'est plus entièrement conforme à celui des Catacombes; cela est bon à dire pour ceux qui voudraient remettre en usage tout ce qui a jamais eu vie dans l'Église, n'importe à quelle époque [6]. Respectons les anciens monuments, et recueillons avec soin tout témoignage qui leur donne une parole doctrinale pour les spectateurs contemporains

chose curieuse de montrer ici un costume suédois? En outre, la dame est assise à cheval du côté droit de la bête, ce qui change un peu l'acception de notre mot *pied montoir*. Il me paraît avoir vu dans ma jeunesse qu'en une partie du Poitou, les paysans sautaient à cheval aussi de leur pied droit; et j'ai quelque souvenir d'avoir entendu raconter la même chose pour certains cantons de l'Irlande et de la Suède. Cf. Winckelmann, *Monumenti antich. ined.*, p. 265 et pl. CCII. — *Magasin pittoresque*, 1843, p. 241.

1. Une seconde édition française de ce poëme a paru depuis lors avec de nombreuses additions dues aux recherches patriotiques des savants finnois, et mises par le traducteur à la portée d'un lecteur français qui ne se piquerait pas d'études trop lointaines.

2. C'est peut-être au voisinage des grands fleuves et de la mer, que la sirène a trouvé plus de faveur dans l'art populaire du moyen âge; ce qui donnerait lieu de penser que les souvenirs classiques des lettrés s'y mêlaient à des contes locaux accueillis par les bonnes gens, et dont la source n'est pas toujours sur les plages de la Méditerranée.

3. Je veux bien que des Finlandais, comme des pirates slaves du sud de la Baltique, aient imité ou accompagné les maraudeurs scandinaves qui ravagèrent longtemps nos côtes sous le terrible nom générique de Normands. Mais ces gens-là ruinaient les monastères au lieu d'en construire, et ne donnaient guère de conseils à ceux qui ornaient les églises.

Quant à des établissements durables formés sur les bords de la Loire par quelque groupe sérieux de ces redoutables émigrés, on n'en voit pas trace historique que je sache; surtout postérieurement à l'évangélisation de leurs compatriotes. Cela étant, sur quoi établir la possibilité d'une transplantation de poésie finnoise en terre angevine? Or, les plus jolis commentaires ont besoin d'être, avant tout, raisonnables pour se réserver une chance de survivre à leur énoncé, si gracieux et séduisant qu'il soit.

4. Tob. VI, 1-9 : « Exivit ut lavaret pedes suos, et ecce » piscis immanis exivit ad devorandum eum... Et dixit ei » angelus : Apprehende branchiam ejus : et trahe eum ad » te... Tunc dixit ei angelus : Exentera hunc piscem. Etc.»

5. *De schismate Donatist.* libr. III, § (2 éd. Dupin, p. 52) : « ... Hic est piscis qui in baptismate, per invocationem, » fontalibus undis inseritur; ut quæ aqua fuerat, a pisce » etiam piscina vocitetur. Etc. »

6. Cf. *Mélanges*..., Ire série, t. II, p. 79; et t. I, p. 84, sv. Etc. On ne saurait trop le répéter.

des vieux artistes; à la bonne heure. Toutefois ne nous entêtons pas à répéter matériellement ce qui ne serait plus compris, et à maintenir (ou à ressusciter par manie archéologique) des formes d'enseignement que le peuple chrétien ne saisira point désormais. L'art doit servir la foi, il lui faut donc se modifier avec les fidèles qui lui sont donnés comme auditoire; j'emploie cette expression pour associer la littérature aux moyens graphiques ou glyptiques. L'Église, tout en maintenant les bases du dogme qu'elle a reçu, le développe avec le temps et modifie les formes de sa prédication pour l'utilité de ceux qu'elle doit instruire d'âge en âge. Les partages ternaires des discours de Bossuet, de Texier ou de Bourdaloue ne sont pas plus imprescriptibles que les subdivisions continuelles des prédicateurs formés à la méthode scolastique [1].

Dans l'espèce l'ἰχθὺς allégué par S. Optat de Milève n'était plus mentionné au moyen âge que par des compilateurs un peu pédants, qui ne voulaient pas avoir perdu leurs lectures. Mais le public généralement ne saisissait plus cette pieuse allusion qui reposait sur un mot grec et sur un long acrostiche grec aussi; quoique les Pères latins en eussent parlé çà et là [2]. Dès le temps de S. Isidore, on voit apparaître tout autre explication de la délivrance du jeune Tobie. Bède devait avoir vu le texte analysé par le docteur de Séville; et de lui, cette interprétation passa dans la glose interlinéaire. Voici donc le sens général qui aura eu cours sur ce type quelconque de l'ancienne loi. Tobie le fils représente Notre-Seigneur qui a ouvert les yeux à la Synagogue, en lui faisant comprendre les véritables mystères du Vieux Testament [3]. Dans cette hypothèse répandue par des textes accrédités, le poisson devient Satan qui menaçait les hommes, et qui est jeté haletant sur la grève; puis dépecé [4]. De fait, le moyen âge a presque toujours donné à la gueule des enfers un aspect de monstre marin. Si nous voulons trouver un raccordement passable entre l'Annonciation et cette nouvelle scène qui lui fait face, nous serons autorisés à croire que l'une complète l'autre. Le Fils de Dieu s'incarne dans le sein de Marie d'abord, puis il arrache le monde à l'empire du démon. La sirène, outre que son rôle s'arrange bien avec celui du diable, pouvait absolument avoir un sens très-spécial pour les riverains de la Loire. Ce n'était plus seulement la victoire primitive des apôtres sur le paganisme, c'était peut-être la pacification apportée à ces peuples par la conversion des Normands depuis leur établissement en Neustrie. Mers et fleuves devenaient désormais accessibles dans le voisinage, grâce à cette conquête nouvelle de l'Église; et les Angevins étaient payés, comme on dit, pour apprécier ce bienfait récent du christianisme qui leur rendait l'espoir d'un peu de calme. Ils

1. Voyez, par exemple, les prédications de Léonard d'Oudine, de Meffreth et autres. Pelbart de Temeswar, dans son sermon pour la Septuagésime, développe ainsi sa matière : « In hoc sacro evangelio tria mysteria præcipua sub » parabola insinuantur contemplanda... : 1° Divinæ boni- » tatis charitas... ; 2° Remunerandæ felicitatis qualitas... ; » 3° Humanæ pravitatis periculositas... — Charitas Domini » notatur : 1° in vineæ plantatione, 2° in operariorum con- » ductione, 3° in varia horarum vocatione. Etc. »

C'est pourquoi les miniatures peignent d'ordinaire un prédicateur comptant sur ses doigts l'énumération savante de ses motifs; comme qui dirait : « Et propter tria, etc. »

2. Il s'en trouve trace, par exemple, dans un sermon qui a passé pour être de saint Augustin (Opp. t. V, appendix, p. 330-341). Mais c'est encore un reste du symbolisme primitif, quoique l'auteur ne s'en débrouille déjà plus très-aisément. Notons néanmoins ce vestige de l'antiquité.

3. Isidor. *Allegor... ex Vet. Test.* (ed. Arevalo, t. V, p. 134, sq.) : « Tobias priscæ legis imaginem tenuit, cujus ocu- » los judaïcæ hirundines obcæcant... — Tobias filius ejus, » D[i] N[i]. J. C. imaginem habuit qui velut absconditam et » obcæcatam figuræ caligine Legem, claritate suæ virtutis » illuminat. »

4. Bed., *in Tob. VI* : « Diabolus caput (*est*) omnium ini- » quorum, et omnes iniqui corpus et membra sunt ejus. » Apprehendit ergo Dominus branchiam piscis immanis- » simi, et traxit eum ad se, projecitque in siccum; quia » potentiam diaboli comminuens, traduxit palam confi- » denter, eruitque de potestate tenebrarum, quos filios » lucis esse præscivit... Quum Dominus nequitiam maligni » hostis superans proferret in lucem, atque omnibus red- » deret manifestam, molitus est adhuc superbiens perse- » cutionem electis ejus commovere, qui sunt pedes ejus » quia per ipsos ambulat in terra Dominus, etc. »

avaient si longtemps répété dans leurs prières, avec tant d'autres populations éperdues : *A furore Normannorum libera nos, Domine!*

Assurément on pourra trouver mieux que cette interprétation risquée du chapiteau de la sirène en face de l'ange Gabriel. Elle a cependant contre elle moins d'objections historiques que la théorie finnoise, et s'appuierait sur des auteurs dont le poids est grand au moyen âge. Puis, n'ai-je pas déclaré assez franchement que je ne m'engageais point toujours à des solutions irrécusables, pour tant de problèmes légués à notre époque par les vieux sculpteurs [1]? Ces artistes se comprenaient eux-mêmes, et étaient compris des spectateurs contemporains, j'aime à le croire; mais le flambeau qui les éclairait ne nous a pas été transmis par des générations très-fidèles au legs de leurs pères. Il nous faut tâtonner aujourd'hui pour retrouver quelques fils qui nous guident parmi les détours compliqués de ces labyrinthes.

M. l'abbé Auber, dans une lettre à M. de Caumont reproduite par son tome IV de l'*Histoire et théorie du symbolisme religieux* (pages 447-451), accuse mon ancien collaborateur de n'avoir pas bien vu ou dessiné les sculptures de Cunault (ou Cunaud, puisqu'il y tient). N'ayant pas visité l'Anjou, je laisse la chose en question pour les voyageurs passés ou à venir. Mais, quant à ce qui me regarde, il dit (à la page 450) que j'ai pris le Bestiaire de l'Arsenal comme identique avec le fameux *Physiologus* de Théobald. Un petit brin de malice intentionnelle, aiguisé au bout de cette note, s'y dépense parfaitement en pure perte, car je n'ai pas même songé à dire de tout cela un mot qui dût porter coup; et j'imagine savoir *épauler*. Jamais je n'ai rêvé que Théobald eût écrit en français, ni que son prétendu texte valût la peine d'être cherché dans les manuscrits avec une certaine insistance; puis, avais-je indiqué même un seul manuscrit latin de l'Arsenal dans mon dépouillement des sources utilement disponibles pour moi? Ceux qui n'ont pas mis la main aux préparatifs d'une édition *princeps*, ne se doutent guère du soin constant et des tâtonnements sagaces qu'il y faut dépenser chaque jour. C'est précisément ce qui me faisait ajourner en 1849 les débats sur un texte grec acceptable du *Bestiaire;* quoique j'eusse pu trouver commode dès lors d'envoyer à l'imprimerie ce que j'avais copié en ce genre dans nos collections parisiennes. Mais il était trop visible qu'il fallait consulter des bibliothèques italiennes et anglaises, entre autres; et comme dit le proverbe lombard : Hâte n'est bonne à rien qu'à s'esquiver de peste. » J'ai donc cru ne pas devoir me hâter en affaires d'érudition, moi qui avais bien tenu dix années en portefeuille mes manuscrits latins et français avant de les présenter au public, lequel n'est pas toujours traité si courtoisement.

S'il en était encore temps, d'autres rédactions indiquées par l'Académie de Vienne (par exemple *Archiv. für Kunde œsterreichischer Geschichts-Quellen*, hergbn v. k. Akademie der Wissenschaften; Wien, Bd. V, S. 541-606) postérieurement à mes premiers travaux, me sembleraient mériter un peu plus de souci [2]. Le *vénérable* père Arthur Martin, que l'on veut bien m'associer en cette gentille espièglerie fourrée, n'a rien

1. Au contraire, plus j'avance, plus le sol semble se dérober sous mes pas. Je l'avais à peu près dit tout d'abord dans ce même chapitre (p. 190-192, etc.), dès que je me suis vu entraîné hors du Bestiaire, dont le terrain m'était quelque peu familier pour bien des mois de séjour attentif que j'y avais passés en explorateur consciencieux et sans aucun parti pris d'avance. Cf. *supra* p. 109, note 4.

2. Dès l'*Avant-propos* (t. II, p. 85, svv.), et ailleurs aussi (*Mélanges d'archéol.*, Ire série, t. II, p. 85-100; *item*, p. 135, etc.; et t. IV, p. 87), n'avais-je pas assez bien fait entendre que je poursuivais un texte grec qui pût être constitué sur des garanties solides ? Or le nom d'un Théobald quelconque devenait pauvre guide assurément pour se renseigner à travers la Grèce, soit européenne, soit asiatique : on me prêterait ainsi une grande simplicité ;

« Tant d'honneur je n'ai mérité. »

Quant à la publication viennoise, je ne la dédaigne point

à y voir (outre qu'il est mort depuis longues années), non plus qu'à la couronne de lumières (sauf pour les gravures) suspendue par Frédéric-Barberousse dans l'église d'Aix-la-Chapelle; attendu que nos signatures indiquaient ordinairement l'éditeur vraiment responsable dans les *Mélanges*. Cela était convenu d'assez bonne heure entre nous deux, pour tout ce qui n'intéresserait point les mœurs ou la foi. Mais si, par hasard, on avait pris le survivant pour bonne personne (c'est-à-dire taillable et corvéable à merci), attendu qu'il ne bouge guère de son petit coin, sans jamais courir les congrès archéologiques, comités, médailles, titres ou diplômes; et qui probablement garderait désormais le silence après la mort de son ancien assistant, comme violon sans archet, ou l'inverse, ce serait grave erreur. Très-peu offensif de mon métier, je n'en suis pas moins extrêmement défensif par compensation, une fois qu'on aborde le corps de la place; suivant le dicton populaire :

« Cet animal est fort méchant,
Quand on l'attaque il se défend... »

ou, si l'on veut du classique :

« Qui me commôrit, melius non tangere clamo . Etc. [1] »

Et encore, quoique non plus si *augustal* :

« . . . . . . Arma tenenti
Omnia dat qui justa negat. »

Un proverbe italien donne cet autre avis : « *Guardati d'aceto di vin dolce.* » Saint Jérôme disait aussi pour sa part, et le prouvait assez bien dans la pratique : « *Bos lassus fortius figit pedem.* » Puis : « Bataille à faire n'est mie à tous santé. » Me voilà donc quelque peu *défilé*, comme parlent les militaires, « *a contradictione linguarum* » (*Probatur ratione*, *Patribus*, etc.; *Enucleatur a laudativo*, *a paraphrastico*, *ab exemplo et dictis veterum*, *a brevi epilogo*, etc.). Maintenant, que ce soit chose entendue, n'est-ce pas? Gardons seulement une pièce chargée, selon l'Ordonnance.

XII. — CRYPTE DE CANTORBÉRY (pages 249 et 251).

Encore un nouvel exemple pris, sans arrière-pensée du reste, chez la sculpture quasi primitive du moyen âge, à laquelle on veut bien départir magistralement l'immobilité comme caractère distinctif. Ces chapiteaux dessinés par le père Martin dans la crypte de Cantorbéry me sont parvenus sans aucune autre indication [2]. J'ignore donc s'ils formaient jadis une série de figures correspondantes, ou s'il reste encore aujourd'hui quelque

du tout; elle pourra devenir festin à des estomacs plus en appétit que n'est le mien actuellement. Cette innocente, mais sérieuse question du *Bestiaire* primitif m'a valu si maigre accueil (pour ne rien dire de plus), sauf chez quelques hommes distingués, que j'en suis arrivé sur ce point à l'état du vieux Ph. Brunck, qui ne voulait plus entendre seulement parler de critique en fait de textes grecs, même sur les auteurs où ses conjectures *ex ingenio* étaient confirmées par l'étude des manuscrits découverts ou signalés plus tard. Non pas que je promette de m'abstenir à tout jamais.

1. Je n'oserais pas affirmer que dans cette ligne et celle qui est transformée ici en etc., Horace eût songé à nous donner de *jolis vers* (Auber, *loc. cit.*, t. IV, p. 439); car il me semble avoir surtout prétendu au bon sens (assaisonné aussi de quelque bile), et c'est comme tel que je l'invoque. Que l'on me permette de ne pas donner une poignée de main à l'*avantageux* convive de Boileau, s'écriant avec grâce :

« A mon gré, le Corneille est joli quelquefois. »

2. Il comptait sans doute sur sa mémoire; ou bien, plus préoccupé des formes vigoureuses qui animent ces bas-reliefs, il ne songeait peut-être guère d'abord à leur trouver un sens. L'ornementation le captivait par une espèce de

autre développement de ce cycle fougueux. Nous voilà réduits en conséquence à montrer seulement cet art robuste, dans quelques-unes de ses œuvres, sans beaucoup de chances pour ressaisir son langage. Les chapiteaux A et B (page 249) prêteraient à croire qu'on y a voulu dépeindre la gourmandise à ses divers degrés; et, si le plan a été suivi jusqu'au bout, quatorze ou seize bas-reliefs de ce genre auraient mis sous les yeux du peuple chrétien un examen de conscience complet [1]. Cela convient d'autant mieux à la cathédrale où nous le trouvons, que c'est précisément un évêque de Cantorbéry (S. Théodore, mort en 690) qui le premier peut-être, entre les prélats de l'Église latine, rédigea un *pénitentiel* très-circonstancié. Que chaque péché fût développé en plus d'une scène, c'était pour entrer dans la doctrine des théologiens, qui établissent souvent la descendance de chacun des vices en énumérant *ses filles*, comme on disait [2]. Ces filles des vices sont à peu près les *espèces* de péchés qui se groupent sous un genre désigné par chaque terme de la nomenclature morale; et que les divers docteurs tâchent d'énoncer avec plus ou moins de prétention à être complets ou fort réguliers. Plusieurs cherchent des mots qui peignent et frappent l'imagination, au lieu de préciser une vraie matière à péché mortel; on reconnaît là des orateurs ou des compilateurs hâtés, plutôt que des moralistes philosophes. Ils mettent sur la voie du démembrement, sans se piquer de partition vraiment complète, ni de circonscrire les vrais groupes par un caractère précis qui ne convienne à nul autre. L'analyse tout à fait rigoureuse ne s'y établit que pas à pas; et c'est vers le XIV[e] siècle que l'on y regarde de plus près : quand scolastiques et canonistes distingués ont mis successivement la main à ces matières délicates, pour diviser et définir d'une façon méthodique et bien concluante [3].

charme; plus tard, le reste aurait pu se présenter à son esprit quand sa récolte eût été classée.

Les faces de chapiteaux, que nous donnons en grand, sont fort reconnaissables dans une des planches gravées qui accompagnent l'opuscule intitulé *Illustrative Views of the cathedral church of Canterbury*, p. 20-21; mais l'explication n'est guère acceptable.

1. Je dis quatorze ou seize, parce que les péchés capitaux, généralement rangés sous sept chefs par nos catéchismes d'aujourd'hui, étaient jadis portés au nombre de huit, à l'imitation des docteurs grecs. Nos anciennes directions pour les confesseurs, ou même pour les simples fidèles, en conservent la trace jusqu'au XIII[e] siècle inclusivement; comme on peut le voir dans une des roses historiées de l'abside d'Auxerre (*Vitraux de Bourges*, Étude XVII).

J'ai eu l'honneur (comme on dit) de voir entrer dans ma chambre, il y a quelques années, un monsieur que je ne connaissais ni d'Ève ni d'Adam, mais qui me citait à peu près deux personnes qu'il ne me convenait pas de désobliger. Sa visite avait pour objet de connaître ce qui s'était dit par le monde chrétien sur la classification des vertus et des vices. N'ayant jamais mis pour enseigne sur ma porte *Bureau d'informations*, je ne laissai pas de condescendre à lui indiquer une dizaine de textes qui pouvaient être matière à recherches utiles; tout en laissant voir que ce me semblait drôle d'occupation pour un laïque assez peu philosophe ou théologien. On eut la bonté de me faire entendre qu'avec ces notes sommaires et de l'argent, il se trouverait bien un pauvre diable qui rédigeât quelque mémoire passable sur la question. Innocent que j'étais alors! Il m'est revenu depuis, que ce procédé n'est point rare du tout. Bonhomie de l'un, esclavage plus ou moins strict de l'autre, fondements à renommée littéraire ou académique quelconque, pour les bourses bien garnies.

« Et voilà ce qui fait
Que votre *fils n'est pas muet.* »

2. S. Isidore de Séville traçait déjà de son temps cette espèce de généalogie qui fut développée maintes fois depuis lors. Voici comment il s'exprime (*In Deuteron.*, cap. XVI; Opp. t. V, p. 470)) à propos des sept nations chananéennes que les Israélites avaient à combattre : « De *gastrimargia* » nascuntur comessationes, ebrietates. De *fornicatione*, tur» piloquia, scurrilitas ludicra, atque stultiloquia. De *philar» gyria*, mendacium, fraudatio, furta, perjuria, turpis lucri » appetitus, falsa testimonia, violentiæ, inhumanitas atque » rapacitas. De *ira*, homicidia, clamor et indignatio. De *tris» titia*, rancor, pusillanimitas, amaritudo, desperatio.

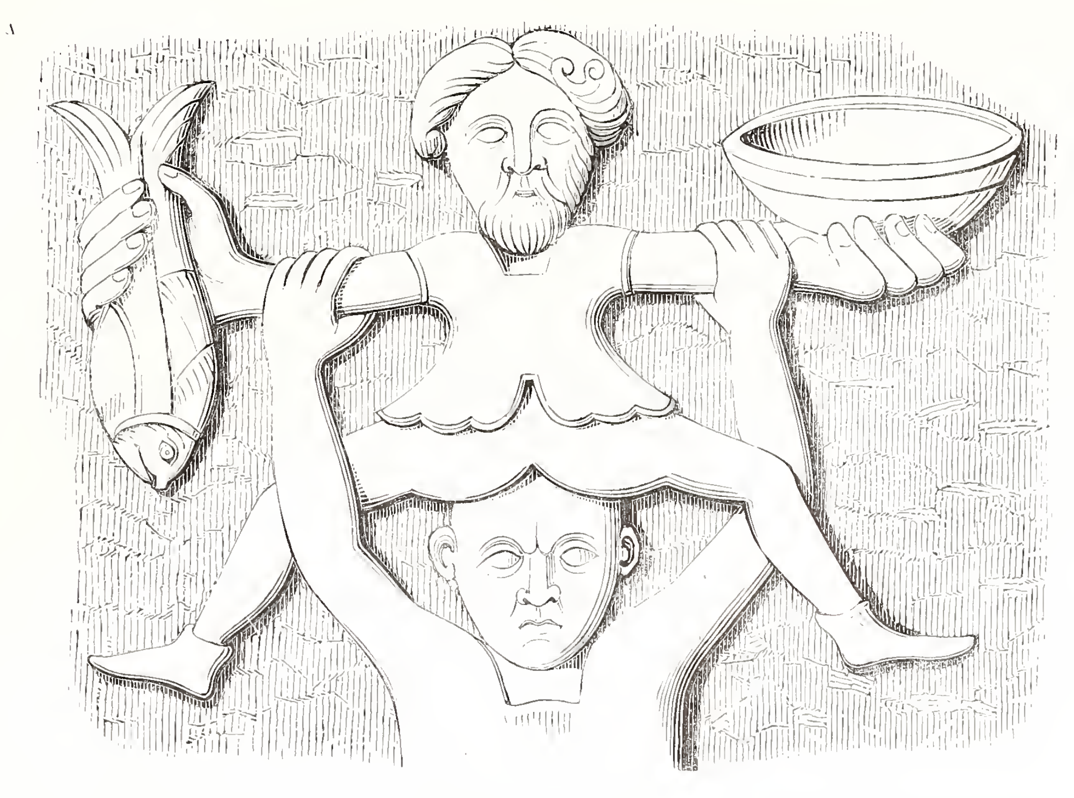
» De *accidia* (acedia?), otiositas, somnolentia, importu» nitas, inquietudo, pervagatio, instabilitas mentis et cor» poris, verbositas et curiositas. De *cenodoxia*, contentiones, » hæreses, jactantia ac præsumptio novitatum. De *superbia*, » contemptus, invidia, inobedientia, blasphemia, murmu» ratio, detractio, aliaque complura similia... Etc. »

On voit que saint Isidore ne prétend pas être entièrement complet; ce qui mérite néanmoins d'être signalé, c'est que tout en suivant Cassien (*Collat.* V) et l'énumération grecque, il part déjà du nombre sept comme d'un point de repère auquel il faudrait accorder grande valeur pour cette appréciation des dangers qui menacent notre âme.

3. Chez saint Antonin (*Summa theologica*, P. II, titul. 1-9),

L'histoire des hésitations antérieures aurait ses curiosités psychologiques, princi-

A



B



palement si l'on s'attache aux maîtres sans courir après les auteurs secondaires, qui

on voit le sujet distribué bien plus soigneusement, et serré davantage dans ses détails; quoique l'auteur ne s'interdise point; par-ci par-là des tirades quelque peu oratoires (*per modum prædicationis*).

ne jalonnent pas la route, mais l'encombrent. Qui cherchera en ces pages l'enseignement des anciennes sculptures, n'en veut peut-être pas si long toutefois; et je me garderai, en effet, de pareille digression qui figurerait mieux dans une histoire littéraire de la théologie morale.

A ne prendre cependant que l'histoire d'Angleterre quasi contemporaine de nos sculptures, nous trouvons passablement trace des distinctions entre péchés. Un chroniqueur racontant la mort (ou quelque menace de trépas antécédente) du violent Richard Cœur-de-Lion, raconte à peu près ce dialogue entre un prêtre et le batailleur couronné : « Roi, séparez-vous décidément de vos filles. — Qu'est-ce que cette plaisanterie ? Vous savez bien que je n'ai pas d'enfants auxquels il me faille pourvoir. — Tout le monde sait, au contraire, que vous en avez bel et bien trois, qui sont votre principal souci depuis longtemps. Votre fille aînée s'appelle orgueil ou ambition, la cadette se nomme dureté ou cruauté, et la troisième est luxure. »

Quoique je manque de données sur l'ordre que mes chapiteaux anglais présentent au visiteur de la crypte, et sur ce qu'il a pu intervenir de dérogations au programme primitif par les remaniements du XIIIe siècle, j'ai donné le pas à la gourmandise. En cela nous avons pour guide Cassien lui-même, qui avait répandu chez nous la *partition* doctrinale des ascétiques d'Orient [1]. Ce début dans le classement des péchés convient d'ailleurs à un examen de conscience tracé pour la race germanique. Aussi Luther, connaissant bien son monde, a-t-il promptement fait disparaître jeûnes et abstinences dans son calendrier. L'Église anglicane, moins radicale, en conserve les noms sans l'usage. Grecs, Africains, Asiatiques, et même Européens méridionaux, plaident beaucoup moins pour leur estomac, et se grisent surtout de haine ou d'orgueil. C'est ce qui expliquerait pourquoi Cassien (V^e^ conférence) et saint Isidore s'étendent si peu au sujet des plaisirs de la table. Nous sommes sur un autre terrain avec l'*Ordo pœnitentium* qui passe pour appartenir au diocèse de Constance [2]. Là, on pèse d'avantage les conséquences périlleuses d'un excès dans le boire et le manger, comme ayant affaire à gens dont c'est le côté faible.

Pour Cantorbéry, le chapiteau A (page 249) me semble montrer les réjouissances d'un festin où l'on ne s'est pas épargné la réfection. On a bu à large coupe, et mangé en conséquence. On se divertit à la fin du repas, et l'on folâtre avec ses amis. Vin ou cervoise ont amené ce moment dont Horace disait [3] :

« Tu spem reducis mentibus anxiis,
Viresque; et addis cornua pauperi. »

Jusque-là ce n'était que joyeuseté, *commessationes*, et même *inepta lætitia* [4]. Mais,

1. Il énonce lui-même sa doctrine comme empruntée à l'abbé Serapion, d'Égypte.

2. Cf. D. Pez, *Thesaur.* t. II, P. II, p. 619 : « De gula » nascitur inepta lætitia, scurrilitas, levitas, vaniloquium, » immunditia corporis, instabilitas mentis, ebrietas, libido, immoderata satietas, crapula. »

Dans l'Ile-de-France même, au Xe siècle, Abbon de Saint-Germain des Prés, insistait sur les hontes de l'ivrognerie (ap. d'Achery, *Spicileg.* t. IX, p. 88, sq.) : « De ebrietate » vere castigo vos, fratres nostri concives, ut declinetis et » non teneatis eam in usu : quia ebrietas nullum vitium » excusat, sed omnia peccata generat, et est magnum et » generale peccatum. Nam ista ebrietas quam tenetis a » mane usque ad noctem profundam, est perditio animarum vestrarum. Vere nunquam habebitis vitam æternam, » nisi per abstinentiam a crapula et ebrietate; hoc est a » nimia comestione et potatione. Etc. »

3. *Ad amphoram*, Carm. libr. III, XXI.

4. Cf. Joann. Sarisberiens. *Policratic.*, libr. VIII, cap. VI et X.

C



D



à la sculpture B, les cornes ont poussé tout de bon; l'homme est devenu bête sans contredit. Il tourne même en une espèce de centaure plus brutal que celui des Grecs; et le peu de tête humaine qui lui reste ne parvient pas à le faire tenir debout sur ses quatre pattes. Il s'abat des pieds de devant, quoique les deux bras portent encore en triomphe le symbole de la mangeaille [1].

Pourquoi les mets (sauf cette sorte de potage aux pâtes allemandes, *Nudeln;* en anglais, *noodel soup* [2]) sont-ils exprimés par un poisson? D'abord cet animal prête plus à la sculpture qu'un morceau de viande quelconque; et venaison ou bétail étaient surtout destinés aux tables des seigneurs. On a fait observer déjà que, dans la langue anglaise, l'animal sur pied a un nom saxon, tandis que sur le plat il n'est plus désigné que par un mot anglo-normand. Le vilain connaissait la bête vivante, pour l'avoir fait paître ou traquée à la chasse dans les battues; mais une fois tuée, elle passait à la cuisine du baron. Là, tout au plus le maître-queux avait à en parler; mais le paysan ou l'homme du peuple n'y pouvait pas prétendre, ni lui donner une désignation quelconque.

On nous a donc fait voir la gaieté qui passe déjà les bornes ordinaires, puis la crapule qui abrutit décidément les convives.

Les bas-reliefs C et D (p. 251) me paraissent consacrés à l'orgueil; et il ne serait pas improbable que nous ayons une répétition d'Alexandre (*supra*, p. 165, 167, 173, 174, etc.) dans cet homme à deux têtes qui chevauche un griffon. Il n'est pas beaucoup plus distant du chapiteau de Bâle ou de Fribourg en Brisgau [3], que ne le sont les sculptures du Mans (*ibid.*, p. 171), d'Urcel (p. 173) et autres. Or, nous avons vu que ce voyage du conquérant macédonien symbolisait la superbe [4] au premier chef; c'est-à-dire la révolte contre Dieu ou le mépris de ses commandements. Aussi voyons-nous ces deux têtes dresser leurs yeux et montrer les dents vers le ciel.

Notre homme, qui avait au moins encore les quatre membres humains quand il se faisait transporter par le griffon sellé et bridé, ne devient plus cette fois qu'un monstrueux rapace auquel il reste désormais deux bras comme uniques vestiges d'une créature supérieure. Il court les forêts en quête de gibier. Ne serait-ce pas la violence du riche enivré par le pouvoir, qui croit que tout n'est bon qu'à satisfaire ses désirs? L'Angleterre en avait un souvenir tout récent dans les tyrannies de Guillaume le Roux, qui détruisait les villages pour augmenter ses terrains de chasse; et finit précisément par être tué dans

1. Pour ne pas sortir de la Grande-Bretagne, notre triomphateur rappelle un peu certain grand avocat d'Édimbourg que Walter Scott fait trôner sur une table après le dessert, avec une couronne formée par les bouchons de toutes les bouteilles vidées pendant le repas.

Item. Pour l'Angleterre encore, où il pouvait être utile de mettre le peuple en garde contre l'ivrognerie, nous avons, dans l'*Archæologia* (vol. XII, pl. IV, p. 10), un autre exemple de buveur sculpté en pierre au porche de l'église de Chalk, dans le Kent. Celui qui expliquait ces figures (en 1794) convient qu'il y avait lieu à donner pareille leçon. Ce n'est donc pas méchanceté qu'il faille mettre à mon compte.

2. L'anglais a surtout gardé le mot *noodle* (à la façon du *gnocco* lombard) pour désigner un benêt, un maître sot; sans doute par allusion à cette cuisine germanique épaisse et lourde, de même que nous disons : « Grossier comme pain d'orge. » Brillat-Savarin n'était pas un simple farceur lorsqu'il écrivait : « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es. »

«..... Ridendo dicere verum quid vetat? »

3. Ci-dessus, page 165, svv.

4. Voici le portrait de ce vice capital, toujours d'après l'*Ordo pœnitentium* (D. Pez, *ibid.*) : « *Sacerdos dicit :* Initium » omnis peccati superbia, quæ domina est et regina om- » nium malorum. Ex ea quippe nascitur contemptus Dei, » et omnium mandatorum naturalis legis, et scriptæ » legis...; et contemptus seniorum et magistrorum, et pa- » rentum et omnium fidelium amicorum ; et contemptus » sanorum consiliorum, et omnis inobedientia, et omnis » præsumptio et elatio, et omnis pertinacia ; contentiones, » hæreses, arrogantia, despectio ! »

la New-Forest, où son frère Richard avait déjà péri[1]. Les sévérités féodales faisaient de la vénerie un privilége exclusivement aristocratique ; très-propre. par conséquent, à caractériser la prépotence des princes qui n'épargnent ni ne comptent rien dès qu'il s'agit de leur plaisir. La Fontaine disait aussi plus récemment :

« Comme vous êtes roi, vous ne considérez
Qui ni quoi ; rois et dieux mettent, quoi qu'on leur die,
Tout en même catégorie. »

C'était à l'adresse de ces *sportsmen* enragés que l'auteur anglais du *Policraticus* (libr. I, cap. IV) rappelait la métamorphose d'Actéon en animal des bois ; et pour que l'on ne se trompe pas sur le but où vise l'auteur, il qualifie son héros de *Dux thebanus*. Avis aux grands seigneurs normands pour lesquels l'Angleterre était pays conquis, presque à la prussienne.

Malgré l'air de convoitise quasi furieuse avec laquelle notre monstre se retourne contre le petit quadrupède (un chien, dirait-on) qui s'élance vers la queue du chasseur, il n'emploie pas d'arme très-menaçante. Cette espèce de demi-pique terminée en croissant, au lieu d'un fer de lance, fut en usage chez les Asiatiques, si je ne me trompe, pour s'emparer d'animaux qu'on ne voulait pas blesser. Flèche ou esponton ainsi armé pouvait étourdir ou arrêter la proie toute vivante et sans nulle lésion ; comme on inonde un petit oiseau pour le faire prisonnier, afin de le saisir bien portant après le bain qui a interrompu son vol. Mais j'ignore si nos contrées occidentales ont jamais employé ces armes courtoises avec un gibier quelconque[2]. Il n'est pourtant pas improbable que les croisades nous aient fait rapporter cela d'Orient. Peut-être qu'au lieu du coup de fusil

1. Draconce, suffisamment connu des moines du moyen âge, et dans les îles Britanniques en particulier, pouvait être présent à l'esprit de celui qui dirigea notre artiste. Ce poëte du V[e] siècle montre (*De Deo*, libr. II, v. 262, sqq. ; ed. Arevalo, p. 241, sqq.), dans la chasse et la pêche, un apprentissage des violences de la guerre et de tout homicide :

« Quid quod mortiferis animalibus induit auctor
Ut sentire queant, reddant sectantibus iras ;
Et prorsus non sint non se vexantibus hostes ?
Non pudet hoc homines ; gens importuna probamur
Justitiam retinente fera ; proh ! dedecus ingens.
. . . .
Forte sit et nobis hæc excusatio certa :
Ne furtim noceant, angues quæruntur in herbis ;
Quærimus immites et per deserta leones
Ne gregibus pasti vastent cultoribus agros.
Sectatur venator aprum, cui re:a figit ;
Vinea ne pereat sub morsu dentis adunci.
. . . .
Quid nocuit passura lepus ? quid dama, vel hircus
. . . .
Ut sub fraude cadant venantùm aut cuspide ferri ?
Quid pisces nocuere freti ? Quid turba volucrum ?
Pervasit gens nostra fretum, pervaditur aer
Ut capiantur aves ex nulla parte nocentes.
Quæ natura negat, per nos elementa petuntur :
Per pelagus celebratur iter ; sejunctus ab undis
Navigat, audaces quatiens super æquora remos.
Parva putant homines fluctus transire nocentes,
Insuper armati medias grassantur in undas ;
Sollicitat glaucumque fretum mucrone cruento,
Et bellum ignotis transfert manus hospita terris.
Non sat erat, terræ tolerant quod bella cruenta,
. . . .
Nec solum civile sat est ; socerosque, patresque,
Germanosque petunt sævo certamine fratres. Etc. »

Du reste, un Anglais du XII[e] siècle, Jean de Salisbury, n'est guère plus favorable aux veneurs. Cf. *Policratic.* libr. I, cap. III, sq.

Rappelons, en outre, ce que disait saint Jérôme en diverses occasions, au sujet des chasseurs, par exemple *in Michææ* cap. V (Opp. ed. Martianay, t. III, p. 1534) : « Iste » (*Nemrod*)... semper versatur inter bestias ; et quia venator » est, infructuosa ligna lustrat et silvas. Quantum ego pos» sum mea recolere memoria, nunquam venatorem in » bonam partem legi. Etc. »

Cf. Van den Steen, *in Gen.* X, 8-10.

2. L'épieu ou demi-pique à *media luna* se voit pourtant, dit-on, dans une chasse au sanglier peinte par Vélasquez. Était-ce un usage moresque demeuré en Espagne ?

Mais les historiens latins et grecs de Rome parlent peut-être de cette arme quand ils nous dépeignent les flèches à deux pointes que lançaient les Parthes ; et l'on voit dans les descriptions des jeux sous les empereurs, que l'on y employait parfois des traits armés d'une lame tranchante en forme de croissant. Au moyen de cet appareil, on pouvait couper vivement le cou des grands oiseaux coureurs (autruches, etc.), qui fuyaient encore après avoir perdu la tête : chose réjouissante pour la galerie.

tiré à plomb perdu, par des gardes-chasse brutaux, contre leurs chiens hors de route, un piqueur arrêtait jadis le limier en lui appuyant sur l'échine cet engin qui l'avertissait de sa fausse voie. Ce sera matière à dissertation cynégétique, pour ceux qui connaissent la science de Gaston Phébus et de ses prédécesseurs ou continuateurs. Quant à moi, mon incompétence est entière sur ce point. Mais si ma supposition était jugée valable, ne serait-on pas en droit de lire ici une malice monastique? Saint Augustin et bien d'autres comparent les hommes apostoliques à des chiens de garde ou de chasse[1]; les prédicateurs qui avaient crié contre les abus de la chasse si lourds au pauvre peuple, pouvaient s'en être mal trouvés de la part des maîtres, et avoir été renvoyés durement au chenil par les seigneurs de la terre[2]. Nous voyons plus tard le P. Vieira, développant l'évangile de la Sexagésime devant la cour de Lisbonne en 1655, exprimer quelque chose de semblable. Rappelé de la mission du Maranhon, il ne manque pas de faire naître une opportunité inattendue pour se plaindre à qui de droit des embarras suscités aux missionnaires par les officiers royaux du Brésil (sans compter les sauvages). Toutes les misères éprouvées par la semence évangélique (Luc. VIII, 5-7), il les peint comme arrivées là-bas aux semeurs eux-mêmes[3]: desséchés, étouffés, mangés, foulés aux pieds (*aruit*..., *suffocaverunt illud*..., *comederunt illud*, *conculcatum est*).

Puisqu'on ne nous a pas apporté autre chose de Cantorbéry[4], revenons aux sculptures françaises, et surtout à celles des bords de la Loire.

1. Augustin. *in Ps.* LXVII, § 32 (Opp. t. IV, p. 682); *Epist.* CXLIX, cap. I, § 10 (Opp. t. II, p. 507, etc. Cf. Ether., *advers. Elipand.* libr. II (*Bibl. PP.*, t. XIII, p. 401). — Herv. Dolens., apud B. Pez, *Thesaur.*, t. III, P. I, p. 660. — Joann. a So. Geminiano, *Summa de exemplis*, libr. V, cap. 99.

2. Guillaume le Roux disait rondement à saint Anselme, qui voulait le voir s'humilier sous la main divine, au moins durant une maladie grave: « Par le saint voult de Lucques! sachez, évêque, que jamais Dieu ne me rendra bon en me faisant du mal. » Avec semblables paroissiens, il restait au moins à protester dans l'église, fût-on réduit aux hiéroglyphes d'une crypte peu éclairée par les rayons du soleil!

En fait de vénerie abusive, l'Angleterre des rois normands surtout, savait à quoi s'en tenir. Aussi Walter Mapes, entre autres, regarde-t-il la mort violente de Guillaume II (*De nugis curialium*, ed. Th. Wright, p. 222, sq.) comme un signe indubitable de la vengeance céleste: « Willielmus » secundus... regum pessimus,... justo Dei judicio a sagitta » volante pulsus (*percussus?*)... onere pessimo levavit or- » bem. Notandum autem quod [*fuit? accidit?*] in silva » novæ forestæ quam ipse Deo et hominibus abstulerat ut » eam dicaret feris et canum lusibus; a qua triginta sex » matrices ecclesias exstirpaverat, et populum earum de- » derat exterminio. Etc. Hic rex multas Ecclesiæ posses- » siones, injustis modis a prælatis evictas, militibus suis... » contulerat. Etc. »

3. *Sermam da sexagesima*, § 1: « A mayor he que se tem » experimentado na seara aonde eu fuy, e para onde » venho. Tudo o que aqui padeceo o trigo, padecerão la » os semeadores. Se bê advertirdes, houve aqui trigo mir- » rado, trigo affogado, trigo comido e trigo pizado...... » Tudo isto padecerão os semeadores evangelicos da Missão » do Maranhão... Houve missionarios affogados; porque » hûs se affogarão na bocca do grande rio das Amazonas; » houve missionarios comidos, porque a outros comerão » os barbaro sna ilha dos Aroãns. Houve missionarios mir- » rados: porque taes tornarão os da jornada dos Tocantins, » mirrados da fome e da doença, onde tal houve que an- » dando vinte e dous dias perdido nas brenhas, mattou » somente a sede com o orvalho, que lambia das folhas... » E que sobre mirrados, sobre affogados, sobre comidos, » ainda se vejão pizados e perseguidos dos homês... » Não me queyxo, nem o digo, senhor, pelos semeadores; » so pela seara o digo, so pela seara o sinto. Para os » semeadores, isto seão glorias: mirrados si, mas por amor » de vos mirrados; affogados si, mas por amor de vos » affogados; comidos si, mas por amor de vos comidos; pi- » zados e perseguidos si, mas por amor de vos perseguidos » e pizados. Etc. »

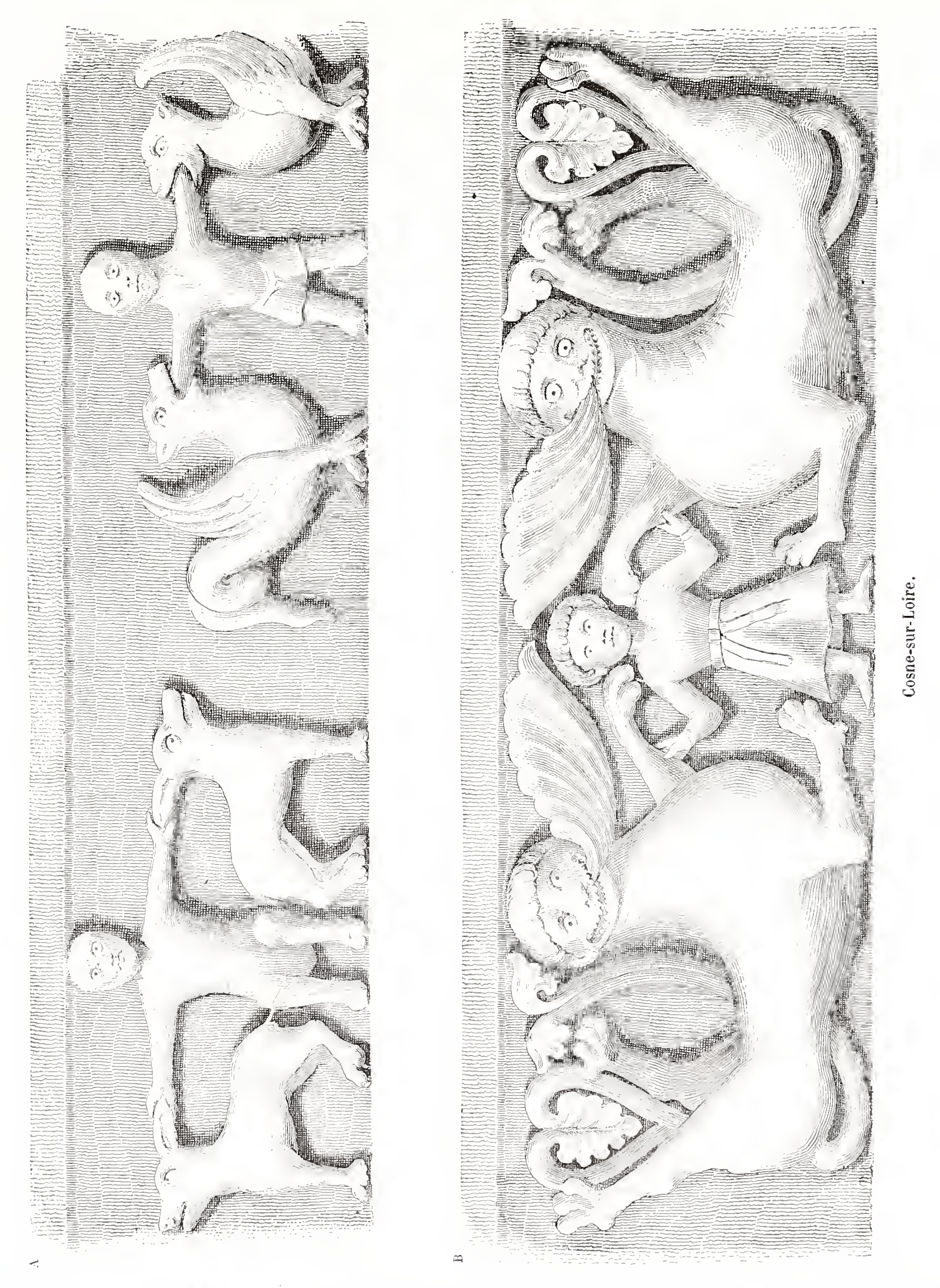
Cet exposé vigoureux des mésaventures humaines de la vie apostolique, fait devant un roi du XVII[e] siècle par le témoin de tant d'adversités, pourquoi n'aurait-il pas déjà inspiré les moines anglais parlant chez eux et à mots plus couverts? Du reste, je ne présente mon interprétation que sous toutes réserves, et jusqu'à nouvel aperçu qui offrirait des titres péremptoires. Si l'on dit mieux que moi, tant mieux! et j'y souscris d'avance; car décidément, et quoi qu'il en puisse advenir pour l'amour-propre des symbolistes (moi compris):

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

4. Si le P. A. Martin avait pu donner lui-même au public un bon nombre des monuments que je présente après sa mort, il aurait sûrement indiqué çà et là son bon souvenir pour des hôtes obligeants. Ce que je ne veux pas manquer de dire à cette occasion, c'est qu'il m'avait parlé avec un sentiment de gratitude particulière pour l'accueil aimable et courtois qu'il avait reçu chez le doyen de Cantorbéry.

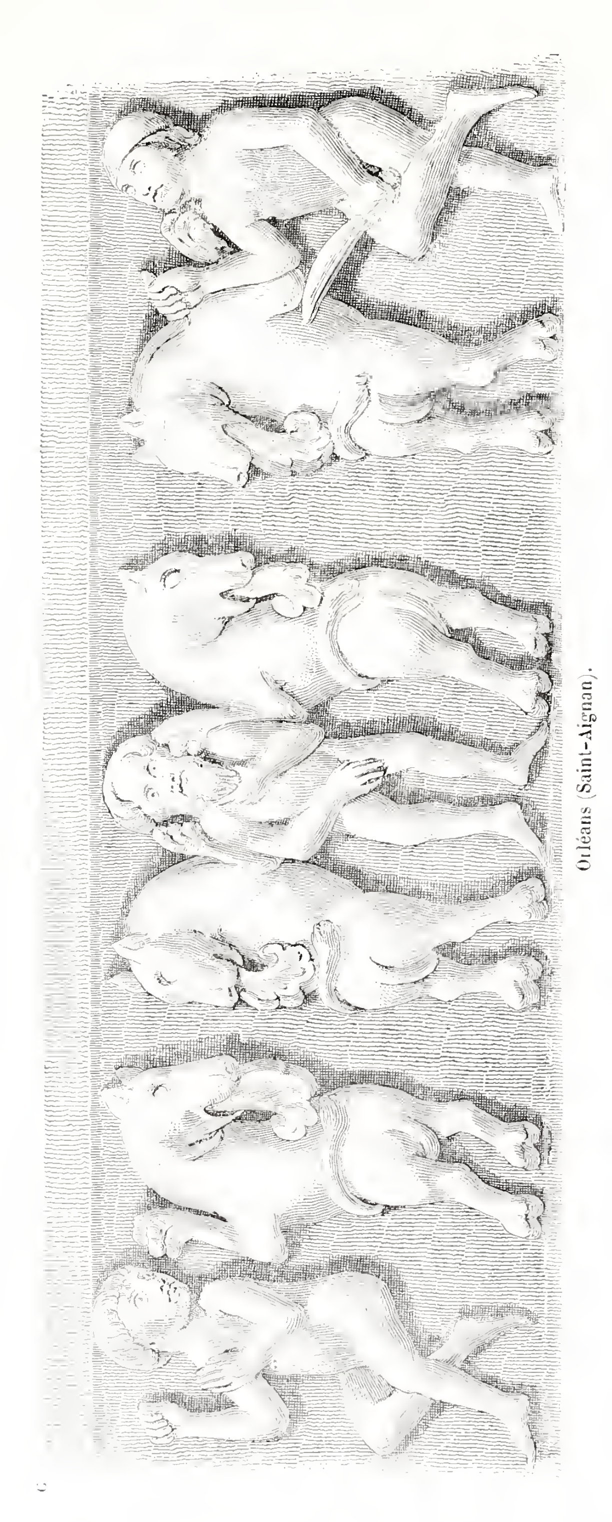
XIII. — CHAPITEAUX DE COSNE (Nivernais) ET D'ORLÉANS (page 255, sv.).

Ceci, pour être à peu près la fin d'un long chapitre, ne formera pas cependant un bouquet d'artifice. Le P. Arthur Martin m'ayant laissé ces gravures, je les donne au



public pour valoir autant que de raison; et si quelqu'un veut m'aider à leur trouver un sens, j'avoue que j'en serai bien aise. Les bas-reliefs de Cosne (fig. A et B) ont assez

l'air d'être inspirés par le même symbolisme que celui qui présidait aux chapiteaux du Mans et de Spire (ci-dessus, page 184, svv.). Nous y voyons de petits hommes, ou des enfants, qui traitent avec beaucoup de confiance divers animaux. L'un les tire gaiement par les oreilles, sans qu'ils fassent mine de se fâcher le moins du monde. Un autre met bravement ses deux mains entre les mâchoires des dragons. Le troisième, une femme peut-être, se laisse caresser par deux grandes bêtes qui folâtrent et mâchent du feuillage de bon appétit. Nous pouvons donc renvoyer le lecteur à ce qui a été dit plus haut, sur des sculptures sensiblement analogues. Peut-être aussi que la gravure B présente une nouvelle déformation dans l'histoire du voyage d'Alexandre le Grand (cf. *supra*, pages 167-174, etc.), mais je n'en réponds pas.



Orléans (Saint-Aignan).

Quant aux bas-reliefs orléanais (fig. C, p. 256), ils appartiennent à la chapelle souterraine de Saint-Aignan (à ce que l'on me dit), et portent l'empreinte d'un art un peu gauche qui pourrait bien être contemporain de notre roi Robert. La figure centrale n'est pas sans quelque ressemblance lointaine avec l'homme de Bâle (page 167, fig. G; et 178). Il semble avoir été mal conseillé par les deux bêtes qui lui ferment les oreilles et qui se détournent à leur aise, comme sûres de leur conquête. Ses compagnons de droite et de gauche ne me disent rien qui vaille : l'un n'éprouve aucune frayeur, si l'on en juge par l'ensemble du groupe; et l'autre est armé d'un couteau, comme pour frapper au ventre le lion (si c'en est un), dont il a saisi la crinière. S'agit-il du cœur qui se laisse entraîner par la tentation, et de celui qui oppose vigoureuse résistance, même après avoir d'abord prêté l'oreille à l'ennemi? C'est possible, sans être certain le moins du monde; et le sens presque assuré de plusieurs sculptures contemporaines apporte une certaine probabilité aux solutions proposées pour celles-ci. L'analogie d'aspect est faible sans doute, mais qui ne voit combien le ciseau de l'artiste était timide à Cosne-sur-Loire et dans la crypte orléanaise ! Demander à de tels statuaires une expression libre et complète de la pensée qui les dirigeait, ce serait insulter à leur inexpérience, dont ils ne font pas mystère.

Somme toute, nous ne pouvons prétendre à nous retirer avec les honneurs de la guerre, qui s'accordent pourtant aux belles défaites. Nous sommes si peu exigeant, que voici encore des preuves d'échec subi par nous sur d'autres points. Ce sont deux derniers chapiteaux du Mans (toujours dans le bassin de la Loire, mais bien loin du Nivernais) que nous avons trouvés totalement réfractaires à une explication plausible, dans l'état actuel de nos connaissances sur le moyen âge. Peut-être y verrait-on plus clair si le P. A. Martin eût noté, ne fût-ce qu'en langage très-bref et tout à fait prosaïque, les tenants et aboutissants (par exemple : sanctuaire, bas côté sud, etc.). Casanier comme je le suis, il me faut accepter ce que mes yeux rencontrent sur le papier ; sans suppositions gratuites, ou vérifications qui me dépayseraient énormément, à un âge où l'on garde son coin du feu, ainsi que se le proposait d'abord avec sagesse le pot de terre invité à courir le monde.

A



B



Encore une fois, des observateurs mieux doués, mais avant tout autre les antiquaires résidant près de chacune des églises parcourues à la hâte par mon ancien collaborateur, sont conviés à dire le dernier mot sur les énigmes qui m'échappent. En supprimant les preuves de mon ignorance, j'aurais fait mine de croire que tout me semblait aisé à résoudre, pourvu qu'on abordât le problème avec bon vouloir ; et je privais le lecteur de monuments qui ne sont pas à dédaigner, ne fût-ce que comme simples motifs d'ornementation. Pourquoi donc ne pas avouer franchement qu'il demeure bien des inconnues dans l'*hiéroglyphique* chrétienne employée par nos pères ? et que sur ce terrain, comme pour les champs dont parlait la Fontaine, on peut très-bien répéter aux cœurs courageux :

> « Travaillez, prenez de la peine ;
> C'est le fonds qui manque le moins. »

Appuyons sur ce mot : *Prenez de la peine.* Certainement un esprit sagace pourra parfois saisir du premier bond la pensée qui dictait peintures ou sculptures des anciens temps ; la faire accepter ensuite aux gens d'aujourd'hui comme véritable version du vieux texte, soulève une difficulté nouvelle qu'il importe d'écarter pour devenir convaincant et se faire croire. Sinon, on aura livré pâture à discussions sans nombre, au lieu d'établir quelque chose de solide en histoire. Finesse d'aperçus n'y fera pas grand effet, tant que les témoignages valables n'auront pas montré que les idées prêtées à l'artiste régnaient ou circulaient avec crédit lorsqu'il exécutait son œuvre. Si donc on veut bien accorder confiance à ce que les Italiens appellent *una nave navigata* (un esquif qui a tenu à la mer), je m'en remets encore à ce que j'écrivais, il y a vingt à

trente ans (*Mélanges d'archéologie*, A, t. I, p. 88, svv.), sur la nécessité d'ouvrir une place suffisante aux textes (probants, bien entendu), quand on s'attaque aux représentations un peu obscures que nous a laissées le moyen âge en maint endroit.

A l'aide de ce qui précédait, et des études attentives qui en peuvent surgir, il se pourra que plus d'une vieille pierre sculptée de la Grande-Bretagne celtique trouve quelque interprétation plausible. Le malheur est que bien des antiquaires déclarent indéchiffrables (même quant aux formes que l'artiste aurait eues en vue) bon nombre de ces monuments énigmatiques : au point que leur reproduction photographique devrait être, dit-on, tenue pour suspecte. C'est un peu le cas pour toute œuvre d'un ciseau inexpérimenté s'attaquant à des matériaux réfractaires (granit, porphyre même, basalte, calcaire siliceux ou cristallin), et dont l'œuvre a subi durant un millier d'années les influences atmosphériques sous un ciel inclément. Mais s'il est vrai qu'on y aperçoive çà et là des animaux dévorants, des reptiles ou poissons quelque peu fantastiques, des éléphants, des peignes et miroirs, des singes et des rapaces quadrupèdes ou ailés, on peut maintenant ne plus désespérer de faire parvenir un peu de jour dans ces ténèbres savantes d'intention et maladroites d'exécution tout à la fois. La statuaire de nos cathédrales les mieux traitées n'offre pas constamment des solutions où l'esprit du premier venu lise tout d'abord la pensée de l'artiste. L'enseignement du haut moyen âge a subi plusieurs solutions de continuité, dont la faute peut être mise au compte de qui on voudra; cela ne me regarde point aujourd'hui, ou du moins pour le moment. Les prédicateurs du XIIIe siècle, du XVIe, du XVIIe et du XIXe ont des façons diverses de mener leur auditoire à Dieu (lorsqu'ils mènent tout de bon les gens à ce but, comme j'aime à le penser pour beaucoup d'entre eux). De ces variations, faut-il inculper les orateurs, ou ceux qui les écoutaient? De toute façon, il y a lieu de supposer que les uns et les autres s'entendissent; je crois même pieusement que cela s'est vu en bien des occasions, surtout quand celui qui prêchait était un homme de Dieu. Mais les hommes de Dieu ne laissent pas que d'avoir leurs défauts, comme leurs qualités. Que l'on se figure donc les singuliers moyens de théologie ou d'érudition qui purent être mis en œuvre par les moines irlandais, gallois ou scots, dont les écrits et la biographie nous montrent une littérature et des habitudes d'esprit si différentes des nôtres!

L'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles sauront mieux que nous, apparemment, retrouver cette civilisation de leurs ancêtres. Peut-être, néanmoins, n'aurons-nous pas nui à les remettre sur la voie au moyen de ce que disaient nos églises du XIe siècle et du XIIe. Des protestants devaient être un peu trop enclins à tenir tout cela comme absurde et ridicule de plein droit, parce que Knox et compagnie n'avaient pas suivi cette route pour édifier ouailles calvinistes du bercail réformé.

J'avouerai pour ma part, si l'on y tient, que Bourdaloue et Bossuet parlent tout autre langage. Il n'en doit pas résulter qu'on soit absurde à ne pas s'exprimer comme les sermons prêchés devant Louis XIV. Seulement tenons compte de ceci : Bourdaloue ne professait pas un dédain convenu pour le XIIe siècle : il cite avec respect l'abbé Rupert, par exemple, ou Pierre de Cluny; et ni l'évêque de Meaux, ni lui, n'étaient hommes à considérer préalablement comme insubsistante toute idée ayant eu faveur dans un monastère des *temps d'ignorance*.

Au fond, le *Bestiaire*, avec ses tenants et aboutissants, n'est pas plus alambiqué ni si diffus que le célèbre *Pilgrim's Progress*, tant lu par le monde dissident, et dont il a même

été fait un abrégé populaire à l'usage des catholiques sous le nom de *Pèlerinage d'un nommé Chrétien*. Mais la *Réforme* aurait pu être moins sévère que saint Bernard contre notre *Physiologus* et ses ramifications, si elle eût deviné que la primitive Église y fût pour quelque chose (par des hétérodoxes, il est vrai; mais le grand grief, après tout, aux yeux du libre examen!). Moines et chanoines du vieux temps, ayant affaire à des fidèles qui n'étaient guère pointilleux (n'étant pas même toujours très-ferrés pour leur propre compte sur le terrain des anciennes hérésies grecques, si l'on veut), prenaient le grand chemin du Droit-canon qui désire qu'on enseigne les ignorants par les yeux. Villon, assez peu occupé d'édification, comprenait pourtant l'efficacité de la sculpture ou de la peinture chrétienne sur les gens simples, quand il fait dire par une bonne femme (*Testament*) :

« Femme je suis pauvrette et ancienne
Qui rien ne sçay, onques lettres ne leuz,
Au monstier voy, dont suis paroissienne,
Paradis peinct où sont harpes et luz (*luths*);
Et ung enfer où dampnés sont boulluz.
L'un me fait paour, l'autre joye et liesse. Etc. »

De tout ceci, et de ce qui passera encore sous nos yeux, quelqu'un va peut-être conclure que je fais profession de m'extasier en présence de tant d'exhibitions curieuses, et qu'il faille sans délai réintégrer dans nos églises le *Bestiaire*, Alexandre visitant les espaces célestes, *Reinardus vulpes*, et autres drôleries du moyen âge. Je me lave les mains, certes! de pareilles conséquences. Autant vaudrait dire que Champollion, Rawlinson, Oppert, etc., ont prétendu rétablir sur nos monuments modernes l'épigraphie cunéiforme, hiéroglyphique, etc. Expliquer, vanter même (pour le temps qui l'a produite) une forme d'art ou de langage, est-ce requérir qu'on y retourne comme au dernier mot de toute civilisation bien entendue? A combien de reprises faudra-t-il redire, pour empêcher les abus de zèle archéologique, qu'on gâte les meilleures idées en les introduisant où elles n'ont que faire! Le symbolisme des catacombes lui-même a beau s'appuyer presque toujours sur l'Écriture sainte, en résulte-t-il que les populations actuelles dussent être fort édifiées si l'on multipliait dans leurs sanctuaires la peinture des agapes ou du cerf ou du poisson (ἰχθὺς), et le tracé du chrisme constantinien, par exemple? Prenons l'esprit des bons temps, il y en a eu plusieurs; mais ne parlons à nos contemporains qu'une langue qui leur soit intelligible. Tant d'hommes ignorent le catéchisme aujourd'hui, que ce serait une étrange pensée de vouloir d'abord en faire des antiquaires pour les mener à Dieu par ce chemin des écoliers. L'art chrétien doit parler à tout le monde, puisqu'il est le livre des simples; néanmoins ce qui a servi utilement une fois comme nourriture bien portée alors, peut devenir viande creuse ou indigeste à quatre cents ans de là, si les peuples sont autres[1]. Autant vaudrait tapisser nos églises de textes hébraïques. L'hébreu a été qualifié de langue sainte par maint docteur; et pourtant grec ou latin sont l'idiome de l'enseignement ecclésiastique pour la Bible, sans écarter l'étude scientifique de la rédaction primitive avec tout ce qui s'y rattache de connaissances spéciales. Est-ce à dire qu'un pédantisme philologique ou archéologique puisse être substitué au langage véritablement intelligible pour tous? Non. J'en appelle au gros bon sens, qu'une coutume

1. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. II, p. 79 (note 1); t. I, p. 84, sv.; etc. Répéter ces principes de simple bon sens, ne saurait être temps perdu, à ce que je vois fréquemment (*qui qu'en grogne*).

dérisoire qualifie de *sens commun*. Hélas! il n'est pas si commun qu'on veut bien nous le dire.

En définitive, tous ces curieux sujets donneront encore longtemps de l'occupation aux archéologues futurs, avant que l'on puisse rédiger une théorie complète du symbolisme religieux. M. l'abbé Auber vient de tenter cette énorme besogne, et se croit tellement sûr de sa tâche, qu'il la pousse jusqu'avant le christianisme; sans négliger le blason, les couleurs égyptiennes ou indiennes et chinoises, y compris par ampliation le Congo et les Hindous (*sic*, voyez la table générale au quatrième volume)! Pourquoi pas les Étrusques aussi? puis les Aztèques, les Toltèques et les Quichuas[1]; mais surtout l'Assyrie, la Phénicie et la Chaldée, où plusieurs voudraient que l'Ancien Testament eût puisé diverses doctrines avec leur expression symbolique. Bien que l'intrépide chanoine ait consacré quatre volumes à ces sondages des temps et de l'espace, j'admire un peu plus son programme que je ne l'envie, et reconnais de grand cœur que ce serait beaucoup trop fort pour moi. Mais ne l'est-ce pas également pour de plus osés? J'en ai grand'peur. Les époques chrétiennes toutes seules me font l'effet d'être suffisamment obscures encore, pour qu'on soit modeste en les abordant. Franchement, tout ce que nous pouvons faire d'ici à cinquante années pour le moins, sur des sujets si épineux, c'est de les prendre l'un après l'autre avec *patience et longueur de temps*, sans nous promettre toujours d'avoir dit le dernier mot. Laissons donc bravement quelque chose à faire pour les honnêtes travailleurs de l'avenir, et faisons des vœux pour qu'ils y suffisent, à la satisfaction raisonnable du siècle qui nous suivra;

« ..... Laudato ingentia rura,
Exiguum colito. »

Le sage esprit du doux et modeste Virgile comprenait bien que l'on ouvrît de grands yeux extasiés en longeant ou traversant les possessions immenses des patriciens de Rome; et cependant, pour la pratique d'une économie profitable, il conseillait la petite culture. Je suis simplement avec ce Gaulois (subalpin) de Mantoue. Nous qui sommes de même race (Gaulois d'origine aussi, quoique un peu mêlée depuis les ancêtres du *Fergil* latin autrement dit *Vergilius*), nous exprimons encore quotidiennement la même pensée en langage vulgaire : « Qui trop embrasse, mal étreint. » Il semble donc que notre race celtique n'a pas trop manqué de bon sens à quelque siècle que ce fût, malgré nos réels défauts que je reconnais avec componction, sans autoriser les autres à nous regarder du haut de leur grandeur un peu moderne. Mais je parle de vraie race celtique, qui ait conservé le vieux sang gaulois; sur qui n'en est pas, ne disons rien de plus aujourd'hui.

Item le bon Rollin, en son temps, annonçait avec une candeur plus admirable qu'imitable l'histoire des Babyloniens, des Assyriens, des Égyptiens, des Perses, des Mèdes, des Carthaginois; et Dieu sait ce que notre enfance lui doit de gratitude pour les documents de troisième ou quatrième ordre rassemblés par lui dans les classiques occidentaux! A cette heure, que les contrées lointaines nous ont livré force monuments jadis tout à fait

1. Les documents ne font pas défaut sur ces civilisations éteintes, et Palenqué n'explique pas tout le symbolisme de l'Amérique antérieure aux Espagnols; quoique je ne me déclare point prêt à signer tout ce qui s'est dit là-dessus, même de nos jours et avec encouragement officiel. Mais, enfin, pourquoi tant promettre aussi et tenir si peu

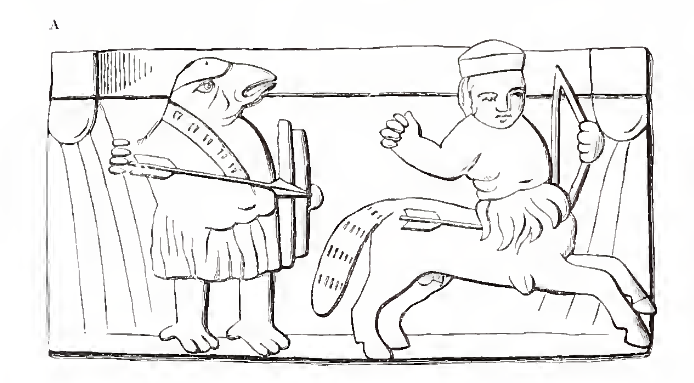
inconnus, il faut prendre son parti d'être incomplet sur l'histoire générale de l'humanité ; ou se borner à un terrain circonscrit, que l'on exploitera courageusement. Besogne si restreinte n'est déjà pas trop facile, et je ferai mes compliments très-sincères à qui l'aura serrée de près. Mais encore, d'ici à bien des explorations, celui-là ne fera-t-il que sage qui s'interdira le ton tranchant sur matières trop souvent fort contestables. N'avons-nous pas vu tomber comme la poussière des chemins plus d'une théorie triomphale qui (de Dupuis à Creuzer et Guigniaut, etc.) prétendait montrer le fin fond de toute mythologie païenne ! Nous autres chrétiens qui possédons des sources un peu claires et continues dans l'étude (sérieuse et non pas aléatoire) des docteurs de l'Église, ne cédons pas aux billevesées d'une fantaisie personnelle qui trancherait le nœud gordien à l'aide du premier petit couteau venu, ramassé par hasard dans une visite de rencontre chez des mystiques plus ou moins songe-creux, sans parenté connue ou lettre de créance aucune.

APPENDICE AUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

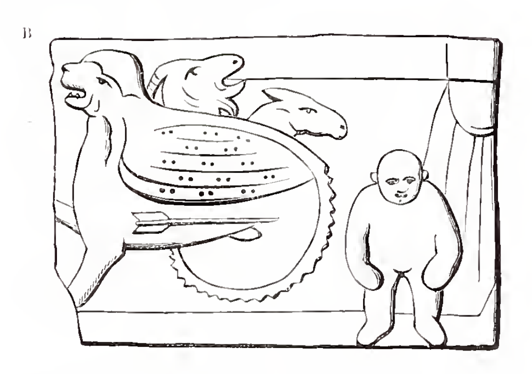
DEUX BAS-RELIEFS DE TALLOIRES EN SAVOIE.

Sans avoir grand'chose à dire qui soit définitif sur ces bas-reliefs que M. X. de Rainneville veut bien m'envoyer de la Haute-Savoie (hauteur, $0^{m},40$ l'un et l'autre; largeur, $0^{m},80$ pour A; et $0^{m},60$ pour B), j'y trouve au moins l'occasion de faire observer que le *Bestiaire* quelconque dont je publiais les textes un peu divergents, en 1850, correspond réellement à des faits admis par le XIIe siècle (Cf. *supra*, p. 191). Le musée d'Annecy ne conserve plus guère autre vestige d'une vieille abbaye assise autrefois sur le bord du lac, et dont quelques parties encore debout sont devenues auberge tout simplement, après avoir été chef de congrégation bénédictine (au moins quelques années).

A



B



Il se pourrait que nos animaux fantastiques eussent donné lieu à une historiette locale en vertu de laquelle l'ancien prieuré fondé par Rodophe III, roi de Bourgogne Transjurane, se sera piqué d'arborer le griffon qui aurait été attribut et blason des Hugonides ou même des Bosonides. Cela sent un peu la *danse des sorcières* strasbourgeoise[1], et les *noèmes* (!) de la *verpilière* gallicienne (*supra*, p. 225, sv.). Quant à moi, je puis renvoyer sans hésitation à ce que je publiais en 1854 (*Mélanges*, Ire série, t. IV, p. 76, sv.) sur le *sagetaire* et le *salvage home*, d'après Pierre le Picard, contemporain de Philippe-Auguste. Là notre sauvage n'avait pas une mine (*rostro*, comme disent les Espagnols) d'oiseau[2], mais en revanche son front était armé à la façon du rhinocéros ou de la licorne; en sorte que le meilleur, comme on dit, ne vaut pas l'autre. A Chartres (p. 191, fig. B), nous avions un homme à torse peu différent du *salvage home* de l'Arsenal, mais avec jambes de bœuf ou de bouc; et même avec une espèce d'aile au coude, pour

1. Ci-dessus, pages 151-164. — 2. *Mélanges*, A, t. II, pl. XXIII, fig. BO (ms. de l'Arsenal).

compliquer sa nature animale que le bec représente presque seul ici. N'incidentons pas trop sur des accessoires, après avoir constaté qu'ils sont variables. Pourtant il s'agissait bien au bord du lac d'Annecy, non moins que dans l'*Ile-de-France* au XIII[e] siècle, du *salvage home* dont je livre l'examen anatomique aux anthropoïdistes et aux darwiniens, quand ils rencontreront son crâne dans quelque grotte inexplorée jusqu'à nos jours. M. Ducrotay de Blainville, à propos des *Bestiaires* que j'étudiais depuis 1841, me disait qu'il avait toujours soin d'examiner attentivement toute vieille peinture ou sculpture offrant quelque chance d'appréciation zoologique pour les êtres des siècles passés. Ici, disons-le tout de suite, nous n'avons vraiment affaire qu'à l'anatomie de l'âme humaine, qui est un monde *sui generis*. Quant au béret de notre centaure, l'expliquera qui voudra. Je n'y soupçonne pas importance majeure.

Philippe de Thaun[1] mentionne, sans doute, le centaure; mais ici, comme dans les miniatures de l'Arsenal, ce monstre est percé par le sauvage qui atteint aussi les autres. L'intention du sculpteur savoyard semble donc assez d'accord avec le manuscrit de l'Arsenal que je tâche d'abréger en le traduisant. « Centaure ou sagittaire, c'est l'homme animal (terrestre), et le sauvage représente la lutte entre corps et âme dans un même individu. L'âme peut vaincre son ennemi quotidien, mais moyennant aide du Ciel et volonté soutenue constamment. — Il faut donc que le chrétien s'attende à rude guerre, mais sache que prière et sacrements le peuvent conduire à la joie sans fin en dépit des périls journaliers qui l'entourent. »

Ainsi, doctrine peu mystique sous sa forme bizarre pour les spectateurs d'aujourd'hui, le fils d'Adam n'est que trop le prochain des bêtes; et cependant, même en sa déchéance depuis le péché originel, il lui reste des moyens surnaturels pour s'affranchir de sa parenté bestiale et s'élever au rang d'enfant de Dieu. Il y faudra bataille continuelle, mais le triomphe est à ce prix.

Les vieux Bestiaires latins de Berne et de Bruxelles[2] nous donnent le centaure comme symbole de l'homme qui s'abandonne aux passions, et cherche ensuite à faire dominer ce règne animal autour de lui. Notre sauvage, au contraire, sans posséder la même force brutale, pourra terrasser des ennemis en apparence indomptables, pourvu qu'il se procure l'aide de Dieu. Saint Bernard était parfaitement le maître d'interdire tout

1. Ed. Th. Wright, p. 93, sv. « Onocentaurus pingitur » semihomo et asinus. Pars... hominis rationabilem crea- » turam significat, et pars asini rusticitatem designat. » Cf. *Mélanges...*, 1re série, t. II, p. 173, svv.

2. Cf. *Mélanges...*, 1re série, t. II, *loc. cit.*; et pl. XXIII, fig. BX (ms. de Bruxelles).

On voit qu'en citant des textes qui ont une certaine notoriété, je ne force pas l'interprétation, et ne suppose point ce qui n'est pas bien établi. M. l'abbé Auber suit une autre méthode. Ainsi l'âne et l'onagre se confondent pour lui au besoin (*Histoire du symbolisme...*, t. II, p. 462, etc.): puis cet âne, qui n'est point du tout l'onagre, devient symbole de l'ignorance, de la Synagogue, ou même du Sauveur! Tirez-vous donc de ces broussailles: «Rôti, bouilli, même chose....; qui dit *parenchyme*, dit l'un et l'autre (foie ou rate). » Veut-on livrer le symbolisme ecclésiastique aux moqueries des bouffons? Ailleurs le même livre parle du *symbolisme* adopté par M. Flandrin pour le côté sud de l'église Saint-Vincent de Paul, à Paris, où il aperçoit des pensées merveilleuses (y compris un regain futur pour la dévotion à saint Joseph). Or, attendu que c'est bien moi qui avais tracé à M. Flandrin son programme, je puis donner ici ma parole d'honneur comme quoi nul de nous deux n'a subi l'inspiration prêtée pieusement au peintre. A ce sujet, aussi bien que pour diverses inventions plus ou moins transcendantes imaginées par d'autres encore, M. Hippolyte Flandrin et moi n'avons pas laissé de nous divertir en petit comité sur les belles idées que l'on nous attribuait gratuitement dans cette frise du sud et du nord (de droite et de gauche). Nous y avons mis, sans plus, la simplicité d'un bon villageois chrétien; après quoi le talent de l'artiste n'a pas nui au résultat, dans l'exécution. Je ne me découvre en ceci que comme un témoin survivant qui peut apporter lumière à l'instruction posthume du procès; et pour discréditer consciencieusement le mysticisme de fantaisie qui m'est antipathique en proportion même des études que j'ai données au vrai symbolisme traditionnel, lequel n'est pas si élastique (*quoi qu'on die*).

cela dans les monastères de son ordre; et si c'était par esprit de pauvreté, je l'en laisse juge, lui et ses soutenants. Mais, pour le grand scandale qu'il en témoigne, ce n'était vraiment pas la peine d'être si sévère et de faire la grosse voix contre Cluny qui venait de produire maint homme utile à toute l'Église[1]. Les bénédictins des branches antérieures n'avaient pas pris le carême trop haut, comme on dit en Belgique; et s'ils trouvaient en ces figures des leçons que pût entendre le bon public, ce n'est pas moi qui leur jetterai la pierre pour pareil méfait. Or l'aire d'extension qui se constate aisément pour le cours de ces représentations maintenant presque incomprises, fait bien voir qu'on y apercevait au fond quelque chose de plus que simple fantaisie.

Le christianisme n'a jamais enseigné que nos premiers pères eussent commencé par l'état sauvage, et les classiques n'y songeaient sûrement guère non plus quand ils faisaient commencer le monde par l'âge d'or; mais il nous apprend que l'homme, déchu par les suites de la faute d'Adam, est devenu très-voisin de l'animal déraisonnable (ps. XLVIII, 13, 21; etc.). Malgré cela, et grâce à la rédemption[2], il entend que nous puissions nous relever. Dans la miniature de l'Arsenal, cet homme nu peut venir à bout du lion dont il prend la peau pour vêtement; et le centaure lui-même n'est pas à l'abri de ses coups. A Talloires, il triomphe en outre d'un monstre encore plus bizarre et quasi plus menaçant. C'est dire qu'à volonté vaillante et chrétienne nulle victoire n'est impossible[3]. Que cette lutte soit difficile, ce n'est pas la question; il s'agit du résultat, qui est assuré si le fidèle tient bon et profite des avantages que Dieu lui fait.

Quant au petit homme qui semble pouffer de rire sur la mésaventure des monstres atteints dans son voisinage sous le trait de notre *salvage home* (fig. B), tient-on beaucoup à ce que je l'explique? A tout hasard je dirai qu'il me semble exprimer le mot du psautier (ps. CXXIII, 7) : « Notre âme s'est dérobée au filet des chasseurs. » Cf. ps. XC, 3. — Jerem. XVI, 16. Etc.

1. Les cisterciens eux-mêmes, à quelque temps de là, ne laissèrent pas d'admettre certains fabliaux un peu gais dans leurs cloîtres. Mais s'il en pouvait sortir leçon morale sur les périls du cœur humain, cela ne valait pas moins pour des religieux que pour des séculiers. Horace peut être écouté en fait d'art, même plastique :

« Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus. »

L'Église ne parle pas d'une façon très-différente lorsqu'elle dit à propos de l'Incarnation : «... Ut dum visibiliter » Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem » rapiamur. »

2. «... Ut nos divinitatis suæ tribueret esse participes.»

3. Je n'oserais pourtant pas affirmer que l'espèce de dragon percé d'une flèche dans la sculpture B ne doive pas sa blessure à l'arc du centaure. En ce cas, la force de ce dernier indiquerait d'autant plus le triomphe prochain du *salvage home*, quand il sera venu à bout de son principal ennemi. Comme disaient jadis les jurisconsultes : *Vincens vincentem te, multo magis vincit te.* Raison et foi combinées lui apprendront à débarrasser la terre des monstres, comme son cœur des passions brutales.

SOURCES PRINCIPALES OÙ PUISAIT L'ART ECCLÉSIASTIQUE DU MOYEN AGE.

Après ce qui vient d'être dit sur divers renseignements étranges dont on ne saurait se passer pour saisir l'intention des artistes au moyen âge, il ne sera pas inutile d'indiquer quelques-unes des sources qui alimentaient le répertoire des ateliers. Mais qu'on ne s'attende pas à tous les détails imaginables dans une question si générale, et qui n'est traitée ici qu'en bloc, pour ceux qui veulent être mis au courant sans exiger qu'on leur enseigne tout (mais *tout*) *à forfait* en quelques pages.

I. — ÉCRITURE SAINTE.

L'Ancien Testament et le Nouveau étaient bien connus des peintres ou des sculpteurs, et surtout de ceux qui dirigeaient leur œuvre. Lorsque Bède écrit les actions des fondateurs de Wiremouth et de Jarrow, il fait surtout remarquer l'intention de saint Benoît Biscop dans le choix des nombreuses peintures historiques qui décoraient son église [1]. « Ainsi, dit-il, le plus humble des fidèles, incapable de rien apprendre dans un livre, se remettait en mémoire notre aimable Sauveur et ses bons Saints; songeait davantage au bienfait de l'incarnation, et descendait attentivement dans sa conscience pour parer au terrible examen du jugement dernier. »

Nul doute que la parole du prêtre ne vînt seconder cet éveil donné à l'âme par les yeux. En ce moment, la prédication orale n'est pas l'objet de notre étude. Mais pour la forme extérieure donnée par les vieux artistes aux faits qu'exposent ou prédisent les Livres saints, il faut tenir compte de plusieurs légendes qui couraient le monde, ou qui avaient crédit dans certaines provinces. Ainsi l'arbre du paradis terrestre [2] aura souvent presque toutes ses branches terminées en tête d'homme; le tentateur aura une tête de femme, pour causer plus insidieusement avec Ève en façon de commère; etc. Lamech tuera Caïn d'un coup d'arbalète. Dans les pays scandinaves, le diable se glissera parmi les habitants de l'arche, cramponné subrepticement aux épaules de la femme de Noé; moyen de survivre au déluge sous un pavillon si propre à couvrir la marchandise,

1. *Vita BB. abbatum Wiremuth.* (Opp. ed. Giles, t. IV, p. 368). Cf. *ibid.*, 375, sq.

2. Dans l'*Hortus deliciarum*, c'est (cela était écrit avant les salves fraternelles des Badois) le *lignum vitæ*, qui a (*avait*, donc; pour la bonne raison susdite) chacune de ses branches terminée par une tête humaine.

comme Satan l'avait déjà éprouvé avec Ève dès les premiers jours du monde pour se faufiler entre Dieu et nos premiers parents.

Les races humaines, à propos de la création ou de la dispersion, et des écarts ou dégénérescences que le type primitif aura subis sous divers climats, sont développées avec plusieurs détails qui n'ont pas encore été vérifiés par les voyageurs modernes. On trouve des pygmées, des hommes sans tête, ou qui ont le visage au milieu de l'estomac; d'autres qui ont d'immenses oreilles, en façon de parasol. Ailleurs c'est un pied gigantesque dont les gens se servent pour s'abriter la tête. Solin et autres classiques avaient mis cela en circulation, avec le portrait quelconque d'animaux impossibles [1].

Item Nabuchodonosor figure souvent parmi les prophètes, à cause du songe qui lui annonçait l'incarnation du Verbe, et que le roi n'aurait pourtant pas compris sans l'entremise de Daniel [2]. Ne parlons pas de ce qui s'appellerait *couleur locale :* comme les guerriers hébreux armés en chevaliers occidentaux, les pontifes israélites coiffés d'une mitre épiscopale [3], le temple de Jérusalem construit en église ogivale; etc., etc.

Pour l'Évangile même, l'accoucheuse sera représentée dans l'étable de Bethléem. Non pas qu'il fût le moins du monde question de mettre en doute la virginité de Marie avant et après la naissance du Fils de Dieu, comme le voudraient des docteurs luthériens; au contraire [4], cette intervention est précisément alléguée comme témoignage de la maternité miraculeuse de la Sainte Vierge [5].

1. Cf. *Violier des histoires romaines*, p. 411, svv. — Pauthier, *Introduction à Marco Polo*, p. xxv, svv. — Etc. Presque tout cela remontait à Scylax et à ses copistes romains, mais n'avait pas laissé que de s'embellir par la transmission. Ainsi des *Sciapodes* d'Hécatée, c'est-à-dire de gens qui avaient l'ombre à leurs pieds (ou sous leurs pieds), on fit des hommes qui se procurent de l'ombre au moyen de leur pied qu'ils dresseraient vers le soleil.

2. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 717 et 714. M. l'abbé Auber (*loc. cit.*, t. IV, p. 435) ne veut pas de cela; et peut-être, quoique sans nulle citation, emboîtait-il le pas derrière M. de Chergé. Or celui-ci, en homme qui cherche le vrai avant tout, confessa devant moi qu'il retirait sa proposition après l'exposé de mes motifs. Si je ne me trompe même, il en a fait une espèce d'amende *honorable* (pour sa droiture) dans le *Bulletin des antiquaires de l'Ouest* vers 1857.

3. Il en résulte même que des écrivains appellent *évêque* un grand prêtre des idoles, comme par exemple l'*évêque de Troie*, etc., en empruntant des récits à Homère ou à Virgile.

4. Saint Thomas (*Summ.* part. III, quæst. xxxv, ad. 3m) nie positivement la présence de l'accoucheuse; et il s'appuie sur saint Jérôme (*contra Helvid.*). En quoi le docteur dalmate continuait son rôle habituel d'interprète sévère des SS. Livres. Il déclarait apocryphe et rejetait bien loin ce qui n'appartenait pas au *Canon* de la Bible. Mais de ce qu'un ouvrage est apocryphe, il résulte tout simplement que l'Église n'en accepte point la responsabilité; non pas que tout ce qu'on y lit soit faux, et surtout que le peuple n'en ait pas gardé mémoire, même avec respect ou affection. Or, il ne s'agit pas d'autre chose dans l'affaire présente.

5. Nul bon catholique n'a voulu dire que l'intervention de l'accoucheuse fût nécessaire. Plusieurs, et qui ne sont pas méprisables, admettent sa présence; ils l'allèguent volontiers comme témoin. Prudence (*Cathemer.* XI, 94, sqq., ed. Arevalo, p. 375, sq.) dit :

« Agnosce (*Judæa*), si quidquam tibi
Mentis resedit integræ,
Ducem tuorum principum.
Hunc quem latebræ et obstetrix,
Et Virgo fœta, et cunulæ,
Et imbecilla infantia
Regem dederunt gentibus ;
Peccator, intueberis
Celsum coruscis nubibus, etc. »

L'éditeur espagnol ne demanderait pas mieux que d'expliquer cela sans recourir aux apocryphes; au fond, il est trop instruit et trop loyal pour ne pas convenir que des docteurs respectables tiennent compte de ce récit. Voici, par exemple, saint Zénon de Vérone (libr. II, tract. VIII, edd. Ballerini, p. 163, sq.): « O magnum Sacramentum! » Maria virgo incorrupta concepit, post conceptum virgo » peperit, post partum virgo permansit. Obstetricis incredulæ periclitantis enixam, in testimonium reperta ejusdem esse virginitatis, inceditur manus; qua tacto » infante, statim edax illa flamma sopitur; sicque illa » medica feliciter (*infeliciter?*) curiosa, deiu admirata » mulierem virginem, admirata infantem Deum, ingenti » gaudio exultans, quæ curatum venerat, curata recessit. »

On peut voir aussi ce qu'en disait le moine Épiphane (ed. Alb. Dressel, p. 24; et apud Amaduzzi, *Anecdot. litter.*, t. III, p. 59, sq.; et 90, sq.), qui la nomme Salomé, précisément comme le fait une peinture des Catacombes. Cf. *Mélanges d'archéologie*, Ire série, t. I, p. 21, svv.

De fait, plusieurs monuments seraient inintelligibles si l'on ne tenait compte de cette légende; et nos cathédrales

Vous trouverez aussi de saintes gens modernes, qui s'horripileront pieusement s'il leur arrive d'apercevoir une étable de Bethléem où Notre-Dame soit couchée près de la crèche qui est le berceau du Fils de Dieu. Je n'ignore pas que le Pérugin s'y prenait autrement, mais veut-on nous transformer tous les tableaux du Pérugin en bulles dogmatiques, par quoi serait annulée, condamnée et digne du feu toute disposition *à ce contraire*? Il ne m'est pas revenu qu'aucun évêque ait jamais anathématisé nos vieux noëls populaires qui chantaient :

« Allons voir l'accouchée, etc. »

Mais en dépit de la ligne ondoyante si pure qui court de l'épaule au pied de Marie, sous une grande draperie bleue, dans une des peintures murales exécutées à Saint-Germain des Prés par Hippolyte Flandrin, il s'est rencontré des âmes pieuses pour blâmer cette attitude merveilleusement exprimée. Lisez donc l'Évangile avec un peu d'attention, s'il vous plaît, messieurs les critiques, et puis encore ce que disent bien des SS. Pères sur le IIe chapitre de saint Luc. Celle qui se soumit humblement à la purification mosaïque des mères communes, aurait-elle affiché les miracles et le secret de sa maternité divine, tandis que le Verbe fait chair acceptait le foin pour couchette! Voilà des enseignements rez terre, c'est vrai ; mais que certains esprits de grand vol n'ont pas aperçu dans l'élévation de leur essor. Un Hellène du vieux temps disait que dans les luttes guerrières ou politiques entre Grecs, les Athéniens tendaient parfois leurs filets à trop grande hauteur. D'où il arrivait çà et là qu'un adversaire beaucoup moins doué de finesse passait naïvement sous les piéges si bien dressés. Qu'on me permette, pour la foi et le sentiment chrétien, de me laisser enrôler parmi les Béotiens du moyen âge : « In partes vade sæculi sancti, » cum vivis et dantibus confessionem Deo. » (Eccli. XVII, 25.)

L'annonciation aussi, non moins que l'enfance de la Sainte Vierge, avaient leurs variétés auxquelles ne nuisaient point les livres apocryphes. Ainsi les stalles de la cathédrale d'Amiens représentent un ange qui vient apporter dans le temple la nourriture nécessaire pour la sainte enfant destinée à devenir mère de Dieu. MM. Jourdain et Duval, qui ont publié ce bas-relief dans leur planche VIII, ont négligé une circonstance curieuse. L'horloge, au moment où l'ange arrive avec le dîner, marque dix heures et demie, ce me semble ; ce qui, pris pour indice des coutumes contemporaines (XVIe siècle), annoncerait un progrès marqué sur le XVe siècle, où il paraît que l'on dînait à neuf heures, ou plutôt *entre sexte et none*. Saint François de Sales, près d'être

la reproduisent plus d'une fois. Dans une fresque d'un peintre grec (Stammatico) du XIVe siècle, à Subiaco (ap. d'Agincourt, *Peintures*, pl. CXXVI, 3), le développement est plus considérable encore que d'ordinaire. Je crois y voir Salomé prosternée aux pieds de la très-sainte Vierge pour lui demander soit le pardon de sa présomption, soit la grâce de toucher l'enfant Jésus, afin de recouvrer l'usage de son bras paralysé.

C'était l'époque où Jacques de Varazze faisait entrer ce souvenir dans sa *Légende dorée* (ed. Græsse, cap. VI ; p. 41, sq.), comme pour raviver des souvenirs qui allaient se perdant.

Que de choses nous apprendrait celui qui osera s'attaquer résolûment à l'histoire littéraire des ouvrages dont l'influence a longtemps persisté, sans être protégée par un nom d'auteur bien établi, ou même à l'état anonyme tout pur! Ne fût-ce que pour la bibliographie ecclésiastique, ce serait déjà matière à recherches vigoureuses et fécondes en résultats, si l'on y portait une main de maître. Je dis main de maître, et non pas travail d'écolier ou passe-temps d'amateur ; autrement nous pourrions dire que l'on possède mieux déjà, sans avoir à recruter des levées nouvelles. Par exemple pour les apocryphes qui ont eu l'air (ou même la prétention) de se greffer sur le nouveau Testament, M. Tischendorf a publié un mémoire à ce sujet (*De evangeliorum apocryphorum origine et usu*). La question est-elle vidée pour cela, même en y joignant les notes de Thilo après Fabricius? Oh! que non. A propos du seul *Physiologus*, on a pu voir ce qu'il faudrait remuer de matériaux, pour nous livrer définitivement un terrain déblayé comme il faut ; sans quoi le public, même instruit, ne peut manquer d'y broncher quasi à chaque pas.

sacré, mettait dans ses résolutions le propos de dîner à dix heures, et de souper à six. Il établit même ce règlement pour les religieuses de la Visitation. De là venait le proverbe auquel nous avons beaucoup dérogé :

« Dîner à dix, souper à six,
Coucher à dix, lever à six,
Font vivre l'homme dix fois dix. »

On voit qu'il y aurait fort à commenter si l'on voulait faire ressortir tout ce qui s'ajoutait d'arbitraire à la peinture des traits dont l'Écriture sainte faisait le fonds, et où les artistes s'accordaient de la marge, selon les écoles[1]. Toutefois, bien des observations curieuses résulteraient de semblables études faites avec attention, et des experts s'en aideraient utilement au cas de doute sur l'authenticité d'un objet d'art.

Diverses circonstances de la Passion, comme le crucifiement, prêteraient aussi à mainte distinction qui caractérisent une époque pour l'observateur attentif. La croix à trois clous ne se rencontre guère avant le XIIIe siècle; et jusqu'au XIIe les pieds du crucifix sont presque ordinairement appuyés sur une planchette horizontale. Plus on remonte vers les premiers âges de l'Église, plus on est sûr de trouver largement étendus les bras de Notre-Seigneur mourant. Bref, certaines particularités que l'on prendrait aujourd'hui pour insignifiantes, n'ont pas été considérées par nos ancêtres comme facultatives. A part même le style et *le faire* qui se transmettent peu d'une génération aux autres, des hommes entendus se croient sûrs de déterminer l'époque et le lieu d'origine d'un crucifix, sur la seule draperie qui lui ceint les hanches et les reins. Avis aux faussaires modernes qui se permettraient des pastiches! Copier un vieux modèle, passe encore; en mêler plusieurs pour une même composition, ce serait se trahir presque certainement. Du reste le Calvaire nous a déjà occupé avec quelque soin dans les *Vitraux de Bourges* et dans la Ire série de ces *Mélanges*.

Le sens donné aux représentations historiques de l'Ancien Testament est bien quelque chose aussi, dont il faut tenir compte pour saisir la pensée des peintres ou des sculpteurs. Ce n'est pas toujours pour lui-même qu'un fait biblique est offert aux regards des fidèles, le vrai but est communément ce que l'on pourrait appeler le sens *superhistorique ;* c'est-à-dire, Notre-Seigneur voilé sous les figures de l'ancienne Loi, et révélé dans la nouvelle[2]. Cela est si fondamental dans la doctrine constante de l'Église, que le besoin d'en exhiber les preuves est presque une honte pour notre siècle. Si l'enseignement d'autrefois n'a pas été sans abus, c'est parce que le principe général passait pour tout à fait incontestable; on doutait si peu de la sûreté d'un tel sol, que plusieurs y courraient comme les yeux fermés, sans consulter les voies battues. Il y a, Dieu merci! et en bon nombre, de

1. Il doit être bien entendu que Flamands et Lombards modernes n'ont rien à faire dans ces considérations sur l'art du moyen âge. Les fantaisies pittoresques (ou même burlesques) des Breughel, Bassano, Paul Véronèse même et autres, cherchaient l'originalité en s'éloignant de la tradition autant que possible. Nos vieux artistes, tout au contraire, se piquaient fort peu d'innover; ils s'abandonnaient à la pente insensible d'une transformation continue, sans même en soupçonner l'impulsion irrésistible qui avait agi sur leurs devanciers depuis des siècles, à l'insu de tous : « Crescit occulto velut arbor ævo.

2. Presque tout le texte des *Vitraux de Bourges* a pour but de faire toucher au doigt que l'art du moyen âge latin est ordinairement inintelligible sans cette clef qui en ouvre le sens. Les Grecs, avec une magnifique profusion de mosaïques et de peintures, couvrent de récits bibliques les murailles de leurs églises. Pour être plus sobres, nous n'en sommes que plus saisissants; parce que l'Évangile, rapproché sans cesse des patriarches, indique au simple peuple combien Jésus-Christ est grand aux yeux du Père éternel, qui prétend le glorifier par-dessus toute créature et le montrer toujours comme vrai médiateur.

grands guides, surtout parmi les docteurs latins, quoique les premiers Pères grecs (y compris saint Cyrille d'Alexandrie) eussent frayé une large route à ce haut symbolisme [1].

II. — VIES DES SAINTS.

Il ne s'agit pas cette fois de certains attributs spéciaux qui caractérisent les plus illustres serviteurs de Dieu dans toute la chrétienté (latine surtout), comme un blason désignait une famille. Chaque province ecclésiastique, chaque ordre religieux a ses patrons et ses protecteurs particuliers, dont la vie se représente avec affection dans presque tous ses détails pour ceux qui font profession de connaître le saint personnage et de l'honorer. En ce cas, celui qui n'est point dans le secret risque fort de ne pas entendre beaucoup de scènes exposées volontiers par l'artiste, lequel comptait sur un spectateur initié. Moi-même qui en parle, j'apprends quelque chose tous les jours en ce genre de connaissances où j'ai pourtant mis autant d'étude que maint amateur qui s'y accorde compétence suffisante. Lorsque, par exemple, dans les *Caractéristiques des saints* (p. 102, svv.), j'avais à chercher un groupe de saints connus en Allemagne sous le nom de *XIV auxiliatores* (*die Vierzehn Nothhelfer*), je ne savais où placer la source de cette piété populaire. L'histoire des guerres de Napoléon Ier m'indiquait près d'Iéna un village nommé *Vierzehn Heiligen*, qui aurait pu mettre sur la voie du lieu où naquit le culte des quatorze saints associés par l'ancienne dévotion allemande. Mais le vrai point de départ semble bien être Franckenthal (dans le diocèse de Bamberg), prieuré de l'abbaye de Langheim; et la dévotion aux XIV saints, avec pèlerinage, y datait de 1445. Dès 1519, la typographie nurembergeoise publiait à ce sujet un livre après lequel il n'y a plus guère de doute [2].

Qui voudra, par exemple, expliquer les vitraux d'une église, aura besoin de connaître les protecteurs locaux, dont le culte pouvait être dû à quelque ancienne translation de reliques; ce qui exigera souvent des recherches épineuses auxquelles on ne songera même pas, si l'on n'a été nourri à l'ombre du clocher. Comment un étranger, sauf informations prises dans les livres, expliquera-t-il par exemple le culte de saint Piat (martyr tournaisien) dans la ville de Chartres?

1. Pourquoi cette tradition s'interrompt-elle, en quelque sorte, dans l'Église grecque vers la fin du IVe siècle! C'est que la multiplicité des hérésies pointilleuses en Orient tourna le zèle des docteurs vers la partie métaphysique et polémique de la théologie. Puis, les mœurs énervées et l'esprit chicaneur des Byzantins exigèrent que saint Jean Chrysostome insistât principalement sur la doctrine morale, sans avancer rien qui pût prêter aux arguties dans son auditoire très-porté à la critique de qui l'évangélisait. Aussi s'en tient-il habituellement au sens littéral lorsqu'il expose l'Écriture sainte. En ce point, il peut être pris pour grand modèle; mais ne concluez pas trop vite que toute autre voie ne vaille rien.

D'ailleurs la mauvaise réputation faite aux hardiesses d'Origène dégoûta pour longtemps bien des cœurs dont l'élan n'avait guère besoin d'être si fort tenu en bride. C'était vraiment trop de frein pour une génération assez peu suspecte de fougue.

Chez nous (Latins), on se chamaillait beaucoup moins, tout en se battant beaucoup plus; car les races vraiment guerrières ne sont pas précisément querelleuses pour cela. L'homme d'armes apportait à l'église, du moins en fait de foi, la docilité du paysan; et l'homme de plume était presque partout ecclésiastique. Si, parmi tout ce monde, les moines étaient peu inventifs, ils en étaient quittes pour répéter saint Augustin qu'ils avaient copié, et le peuple ne s'en trouvait pas plus mal. C'est ce qu'avaient fait saint Isidore, Bède et Raban, avec tant d'autres; sans grand inconvénient, certes, pour la tradition chrétienne.

2. Cf. Simon Schreiner, *Franckenthal, oder Beschreibung und Ursprung der Walfahrt und Gotteshausz zu den Vierzehn Heiligen im Franckenthal ob Staffelstein* (Bamberg, 1623); avec lettres apostoliques, récit, gravures, etc.

Or ce sont bien les *XIV Nothhelfer*, sans aucune addition du saint *Magnus* d'Allemagne ou de Vénétie, qui s'y mêle parfois dans des nomenclatures postérieures.

Il y a aussi des susceptibilités patriotiques qui ne laissent pas que de fausser la tradition, surtout de notre temps où l'on s'est cru tout permis, faute d'être au courant des sources. Ainsi à Chartres encore, on a écrit le nom de S. Fulbert (en beaux caractères d'écriture anglaise du XIXe siècle) sur la tiare d'une statue qui représente saint Clément pape [1]. Depuis qu'on ne récitait plus le Bréviaire romain à Chartres (par les soins de l'abbé Sieyès, si je ne me trompe), on n'y savait plus guère ce qu'était ce pontife romain dont se réclamaient pourtant les plus vieux siéges de France. Fulbert, qui n'avait jamais porté ni tiare, ni pallium, ni croix archiépiscopale, fut donc trouvé bon pour remplacer le successeur de saint Pierre. La petite chapelle respectée par la mer [2], devint une cathédrale incendiée, sans que les personnages voisins de saint Clément, sous le même portail, eussent été consultés au sujet du nouveau prélat qu'on leur associait arbitrairement.

Ailleurs, comme à Bourges, des vitraux placés côte à côte et charpentés (si l'expression est permise) avec une même ossature, auront échangé plusieurs médaillons dans des remaniements mal surveillés. Si l'on n'étudie pas les anciens textes, on ne démêlera point ce chaos; et la vie de deux saints se trouvera interpolée par des épisodes que ne soupçonnait pas le peintre. De bonnes gens accepteront la version nouvelle, les guides du voyageur consacreront ce dire de l'intrépide antiquaire qui aura formulé une légende inouïe; et tout bon *cicerone* de l'endroit prendra soin de l'inculquer au visiteur [3].

Il se peut bien aussi qu'à Semur en Auxois un tympan du portail septentrional (ce me semble), où figure la légende de saint Thomas apôtre, continue à passer pour monument de l'histoire bourguignonne [4]; tout comme on prétend montrer à Saint-Wulfran d'Abbeville l'aventure d'un abbé commendataire de Saint-Riquier, dans une représentation de saint Eustache [5].

A moins d'être familiarisé avec les liturgies anciennes et les *passionnaux* de diverses églises, il sera presque impossible de reconnaître ce qu'avaient voulu les sculpteurs ou les peintres en croyant consacrer des souvenirs indestructibles. La *Légende dorée* importe beaucoup, sans aucun doute, mais quasi exclusivement pour les noms du vieux Bréviaire romain. Chaque province avait besoin d'autres suppléments; et c'est pourquoi, dès l'origine de l'imprimerie, l'Allemagne y joignit des Vies complémentaires.

1. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 201.

2. *Brev. rom.*, 23 novembr.; *ad matutin.*, respons. 3.

3. N'ai-je pas vu moi-même montrer, au château de Versailles, l'endroit où se tenait (disait-on) un garde du corps, la main sur la gâchette de sa carabine, pendant la confession de Louis XIV, pour empêcher le jésuite de poignarder son pénitent (*sic!*). Je l'ai entendu à l'endroit même répéter d'un air capable, sous Louis-Philippe, par une grande serinette officielle (prononcez *estafier*) galonnée *ad hoc*. Plus d'un établissement public entretient encore des employés qui gagnent leur vie à redire sans vergogne mainte balourdise non moins outrageuse pour le bon sens. Cependant Boileau prétendait que le Français est né malin! « Nous avons changé tout cela » depuis lors. O progrès! ne serais-tu qu'un mot, par hasard!

4. Cf. Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. XII, et t. I, p. 187, svv. — *Vitraux de Bourges*, pl. II. Cela se redisait encore récemment dans la *Revue des deux mondes*, et il n'y aura plus moyen d'en disconvenir après ces *auteurs auctoriaux*, lorsque des antiquaires également sans gêne l'auront redit encore cinq ou six fois. Jusqu'à ce que la chose passe ainsi pour incontestable, je prends la liberté de me mettre en travers devant cette charge exécutée avec un si bel ensemble par les moutons de Panurge, qui ne s'en croient pas moins docteurs en affaires hagiologiques.

5. Cf. *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, p. 7, 47; 594, sv.; etc.

Notez que l'église collégiale de Saint-Wulfran devait avoir assez peu de rapports avec l'abbaye de Saint-Riquier, qu'un abbé non canonisé ferait singulière figure dans un tympan, et que celui dont il s'agirait (Eustache le Queux) vivait probablement encore lorsque l'on sculptait le portail en question.

Il va sans dire que M. Ch. Louandre, dans la *Revue des deux mondes* encore (juillet 1873), ne s'est pas aperçu de tout cela. Mais : « *Mi rivedrai, ti rivedrò.* »

Malgré cela, nul ne saurait trouver un seul livre qui renfermât toutes les données suffisantes pour expliquer immédiatement un sujet quelconque [1].

III. — MORALE.

Comme introduction aux préceptes évangéliques, la raison a sa place nécessaire ; et sauf la désignation du sabbat, comme jour à sanctifier, personne n'imaginera que les commandements de Dieu fussent propres aux seuls Juifs. C'était une base commune à tous les hommes, et sur laquelle devait se construire par surcroît l'édifice des observances légales qui obligeaient exclusivement le peuple d'Israël. Il y a donc des préceptes que l'on peut très-bien nommer *naturels*, comme dit l'École. Pour des artistes, la difficulté semble considérable, d'exprimer aux yeux ce qui n'est guère accessible qu'à l'esprit. Le monde a cependant éprouvé de bonne heure le besoin d'appeler les arts à son secours afin d'enseigner le cœur ; et la littérature des paraboles remonte à bien des siècles. Ce que l'imagination saisit dans un apologue, le regard s'en emparera dans une scène retracée visiblement par les arts du dessin.

De là les fabliaux qu'on s'étonne à tort de rencontrer sur les murs des églises ou des cloîtres : comme le loup écolier à Fribourg en Brisgau [2], l'impuissance de notre raison sans la grâce contre les convoitises [3], la force de l'habitude [4]; la brièveté de la vie humaine, et l'instabilité des jouissances terrestres rappelées au moyen d'une parabole attribuée à Barlaam et sculptée au baptistère de Parme [5]. La roue de fortune se voit de bonne heure sur les cathédrales : comme à Vérone, à Bâle, à Beauvais, à Amiens [6]. L'abbesse Herrade, au folio 214 de son défunt *Hortus deliciarum*, avait

1. Une prose de saint Gilles, dans le Missel de Prague (1478) dit :

« Crimen regis revelatur. »

Les *Caractéristiques des saints* montreront à divers endroits que c'est un renseignement fort utile, mais débattu entre plusieurs hommes de Dieu qu'il faut encore distinguer l'un de l'autre.

2. *Mélanges*, Ire série, t. I, p. 124; et pl. XXIV.

Cf. *Annales archéolog.*, t. VI, p. 145, svv.; etc. Virgile et les griffons d'Alexandre sont une prédication du même genre.

3. Aristote et Virgile (ou Hippocrate) joués par des femmes figurent dans plusieurs édifices ecclésiastiques ; comme si l'on avait prévu les inventeurs de la morale indépendante, qui gardent leurs âmes sans Dieu.

4. Voyez *le loup écolier*, dans *Mélanges...*, Ire série, t. I, pl. XXIV, et p. 124, svv.

5. *Revue archéolog*, X^e^ année (1853), pl. CCXVI. Cela se trouve tout au long dans saint Jean Damascène et même dans les *Paraboles du P. Bonaventure* (Giraudeau). Mais le moyen âge ne s'en était pas fait faute, comme on peut le voir dans le *Violier des hist. romaines*, ch. CXXXVII (p. 389, svv.); et dans divers mss. français, sous le titre *Del arbre del monde*. Aussi ne prétends-je pas recommander l'interprétation donnée par la *Revue archéologique*. Là encore toute l'ingéniosité du monde doit céder à l'exhibition d'un texte qui apporte évidence irrécusable. Cf. Reiffenberg, *Légende de Barlaam et Josaphat* (*Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, t. X, n°s 9 et 10). — Jac. de Voragine, *Legenda aurea*, cap. 180 (*alias* 175; ed. citit., p. 816). — Vincent. Bellovac., *Specul. historiale*, XV, 15 (Douai, 1624, t. IV, p. 584). — Etc.

6. M. Edél. Duméril tient cette invention pour originaire de l'antiquité, recours qui n'est pas extrêmement nécessaire à mes yeux, malgré la roue de Némésis et les consolations (un peu stoïques) que la philosophie dictait à Boèce dans son cachot (*De consolat. philos.*, II), en lui disant : « Hunc continuum ludum ludimus. Rotam volu- » bili orbe versamus, infima summis, summa infimis » mutare gaudemus. Ascende si placet; sed ea lege ut ne, » quum ludicri mei ratio poscet, descendere injuriam » putes, etc. » Au fond, Boèce n'a pourtant pas été sans influence grave sur le moyen âge. On peut même bien le tenir comme un des initiateurs de nos vieux artistes.

Le monde moderne était-il hors d'état d'imaginer à lui tout seul une comparaison si simple pour des spectacles quotidiens, sans que ce jeu dût aussi passer pour *renouvelé des Grecs?* L'important et l'indubitable est que tous la connaissaient au moyen âge ; témoin les vers cités par le docte éditeur de *Floire et Blanceflor* (Paris, 1856, p. CCCCII) :

« Fortune torne en molt poi d'eure ;
Qui rit al main, al vespre pleure.
Al soir est laide, al matin bele.
Si com el torne sa roële,
Qui ele met un jor desus,
L'autre le retrebuce jus ;
De tant com el l'a mis plus halt,
Tant prend-il aval grignor salt. »

Cf. Reiffenberg, *Chronique rimée de Phil. Mouskes*, t. II,

jugé convenable de mettre cette leçon sous les yeux des religieuses d'Hohenbourg ; et, pour être mieux comprise, elle y joignait l'explication en vers tout particulièrement travaillés, afin de bien fixer l'esprit[1].

« Si posset MUNDUS sua gaudia *perpetu*
MUNDI *perpetuo* bona deberemus am } are.
Sed sua quum nequeat bona MUNDUS *perpetu*
MUNDI *perpetuo* bona non debemus am

Cerne, cinis, quod amara[2] nimis instet tibi finis;
Plange tuas labes, est breve quidquid habes :
Vita brevis, fortuna levis, flos gloria quævis.

Me, MUNDUS clamat, quis nisi stultus amat !
Ipse monet, quasi voce sonet, quum frivola donet
Quæ non stare queunt, sed titubant et eunt.
Cur lucra terrea, vos male ferrea corda ger
Quæritis? Omnia sunt quasi somnia, vertite m } entes. »
Cælica patria præparat atria, currite g
Vos Dominus vocat, et prope se locat adveni

Plus tard un gros manuel des écoles secondaires (*Philosophica margarita*), rédigé sur la fin du XVe siècle et répandu par la typographie, ne voulait pas que la jeunesse fût privée de cette leçon lorsque des rêves ambitieux viendront hanter son cerveau. Aussi dans son huitième livre, qui traite *De principiis rerum naturalium*, il y a un chapitre XVII sur le hasard et la fortune; et là une gravure représente la roue en question tournant de droite à gauche (du spectateur), avec des hommes qui suivent ce mouvement en se prenant aux jantes le mieux possible. L'un d'eux, entraîné par l'ascension de la machine, paraît se permettre de mépriser les bonnes gens qui demeurent sur le sol ; celui qui arrive au sommet aide un peu à pousser l'autre qui l'avait précédé, tout comme à écarter ou à maudire un voisin en passe d'atteindre le haut bout. Pendant ce temps-là, il en est un auquel personne ne songe : entraîné par la rotation, il est tombé les quatre fers en l'air; et la roue fait bien mine de l'écra-

p. 789. — Jubinal, *Jongleurs et Trouvères*, p. 177, sv. — C. Dehaisnes, *l'Art chrétien en Flandre*, p. 82, sv. — Rothe, *Romans du Renard*, p. 457, svv. ; 424, svv. — Robert, *Fables inédites...*, t. II, p. 101. — Biancolini, *Chiese di Verona*, t. I, p. 33, sgg. — Orti Manara, *Antica basilica di S. Zenone maggiore*, p. 4, sg.; etc., etc.

M. V. Didron, dans sa publication du *Guide de la peinture* (p. 411, svv.), a donné à ce sujet une longue note tout particulièrement empreinte du genre moitié sérieux, moitié folâtre, qui donne trop fréquemment à ses écrits la mine d'un feuilleton goguenard ou fantaisiste, en sorte que les meilleures observations y deviennent presque intolérables par la forme tranchante et badine. Habitude doublement fâcheuse, parce qu'elle rend à peu près illisibles aux hommes sérieux diverses observations parfois utiles, et fait croire à l'étranger que l'étourderie facétieuse est le caractère propre des travaux français, ce qui n'est pas vrai du tout, Dieu merci !

1. Les artifices de versification latine, compliquée par des espèces de gageures tenues avec bravoure, ne sont (c'est-à-dire *n'étaient*) pas rares dans le manuscrit d'Odilienberg. Mais je ne saurais décider si ces compositions étaient un franc produit du sol, ou un hommage des chapelains. Il fallait du moins que la communauté fût capable d'en apprécier le parfum. Avis à l'un de nos contemporains (germanique), qui voudrait que la religieuse Roswitha fût un mythe forgé par la Renaissance. On a prétendu que « Les loups ne se mangent pas entre eux ». J'espère bien que c'est faux, ou que ce le deviendra. Mais si luthérien ou libre penseur supprime une bénédictine de la Basse-Saxe, ou si un Allemand du Nord est croqué par un Allemand du Sud, j'aurai pour refuge le proverbe espagnol : « *Ira de hermanos, ira de diablos.* »

2. Notez *la fin*, comme en français et en italien (facultativement). Ce ne doit pas être l'Allemand, quoique en Alsace, qui aura introduit ce féminin dans la langue latine. Avis aux professeurs de l'Alsace-Lorraine prussienne, qui voudront à tout hasard revenir sur le livre brûlé par eux ou leurs congénères. Ils doivent bien cette fiche de consolation aux Strasbourgeois.

ser en sus. Autour du cadre sont écrits ces deux espèces de vers qui paraissent tronqués :

« Axe rotor, ad alta vehor [*sed mox ruiturus ?*].
Glorior elatus, descendo mortificatus. »

La Fortune elle-même, qui semble assise sur le moyeu de la machine et tourner avec le système général, tient de la main gauche un vase qui peut être la coupe enivrante des honneurs; elle la renverse et la vide de sa main droite; et pour que personne ne s'y trompe, son œil gauche est ouvert, mais l'autre est crevé. Chacun doit donc savoir que cette protectrice imbécile défait inévitablement ce qu'elle avait fait



d'abord; et cela, tout simplement, parce qu'elle ne nous a pas été donnée pour inspirer confiance, mais pour se jouer des sots qui adorent le succès [1].

Je crois utile de reproduire passablement cette vieille gravure sur bois qui n'est plus facile à trouver, et qui ne se recommande pas précisément comme objet d'art; mais elle vaut néanmoins comme œuvre populaire qui maintenait chez les écoliers du XVI[e] siècle le haut enseignement donné à tout le populaire par nos vieilles cathédrales.

1. Dans les *tarots*, qui ont précédé nos jeux de cartes actuels (cf. R. Merlin, *Origine des cartes à jouer*), on aperçoit maintes traces d'une encyclopédie présentée en images à l'enfance ou aux gens du monde. La roue de fortune y a sa place ; et le quadrupède qui l'accompagne pourrait bien être le grand Nabuchodonosor précipité de sa haute puissance dans un état de *bête à foin*. C'était aussi l'une des plus sarcastiques alternatives du sort qu'ait jamais enregistrées l'histoire pour nous montrer ce que vaut la prospérité humaine. Ce qui ne veut pas dire, pourtant, que je me range à l'avis de M. l'abbé Auber sur le sens de Nabuchodonosor dans le portail de Notre-Dame la Grande à Poitiers.

L'espèce de blason adopté par les chartreux (le globe du monde surmonté d'une croix[1], avec la devise : *Stat crux dum volvitur orbis*) n'exprimait déjà pas mal qu'il faut se tenir à Dieu seul, sans guère compter sur le reste, qui peut nous glisser dans la main à tout instant. Mais pour les gens simples, on ne faisait pas mal de présenter une leçon plus appréciable aux regards. C'est pourquoi Honorius d'Autun ne balance pas à faire figurer la roue de fortune dans un des sermons qu'il rédigeait en rimes comme guide pour les prédicateurs (*Speculum Ecclesiæ*, Cologne, 1531, fol. 232, v°) :

« . . . .
Superflua et contra fidem posita debemus spernere,
Bene autem dicta et fidei nostræ minime contraria, ad instructionem fidelium libris nostris [intexere.
Scribunt itaque philosophi quod mulier rotæ innixa jugiter circumferatur
Cujus caput nunc in alta erigatur,
Nunc in ima demergatur.
Mulier rotæ innexa (*sic*) est fortuna gloriæ intexta.
Hujus caput aliquando sursum,
Aliquando fertur deorsum ;
Quia plerique multoties potentia et divitiis exaltantur,
Sæpe etiam egestate et miseriis humiliantur. »

Afin de faire pénétrer par les yeux, comme dit Horace (après Hérodote), des vérités qui ne séjourneraient guère dans l'âme si elles n'étaient entrées que par les oreilles[2], on leur donnait un vêtement historique. Les stalles de la cathédrale d'Amiens, par exemple (planche XV, fig. 1), offrent un renard qui prêche à des poules. Une auge est sa chaire, et sa patte avance sur le bord pour saisir les auditeurs que trop d'attention fait approcher. Déjà même il en tient quelques-uns dans son capuchon. Cela veut dire, comme le proverbe populaire : « Quand le renard prêche, bonhomme, prends garde à tes poules. » Mais encore, de qui s'agit-il? De tout conseil donné par un fripon. Le protestantisme a supposé naturellement, que tout cela était escarmouches préludant aux grandes batailles de Luther et de Calvin. Commentaire souvent redit[3], sans en valoir mieux pour cela. Car que signifiait, à Saint-Sernin de Toulouse, un pourceau vêtu en moine? L'inscription en caractères gothiques répond que c'est *Calvin le Porc preschant*[4]. Il y en a donc pour tous les goûts. Mettons que notre axiome est une direction générale qu'on appliquera selon l'opportunité, en affaires civiles ou ecclésiastiques[5]. Au sujet des satires (même incontestables) du moyen âge contre le clergé, il y aurait beaucoup de distinctions à faire. D'abord on a qualifié de moine, dans les sculptures ou peintures, quiconque porte capuchon ; autant vaudrait enrôler sous la bannière de saint François ou de saint Dominique, nos contemporains vêtus de cabans, et barbus ou non. Puis, lors même qu'il s'agit à coup sûr de moines ou chanoines, un observateur attentif s'apercevra le plus souvent que c'est jovialité burlesque ou gaieté espiègle, plutôt que bile aigrie par une mauvaise volonté que l'auteur s'avouerait à lui-

1. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 83 (Armoiries, etc.).
2. *Ars poet.*, v. 180 :

« Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator...... »

3. Les Hollandais, par exemple, en ont fait : « De monnik preekte dat men niet stelen mogt, en hij zelf had de gans in zijne schapperade. »
4. Jubinal, *Mystères inédits du XVe siècle*, t. I, p. XL.
5. Cf. Édel. Duméril, *Poésies... latines antérieures au XIIe siècle*, p. 23-29 ; 304-309 ; 429, 433 ; etc.

même. L'artiste, comme le trouvère, y cherche bien plus un sujet de bouffonnerie joyeuse qu'un coup de griffe haineux [1]. C'est bonhomie narquoise et non rancune, gros rire et non pas sarcasme, ni surtout conjuration. Pour la littérature albigeoise, ce n'est plus verve badine de Picards, de Champenois ou de Wallons; mais animosité de sectaire méridional, avec ses amères antipathies de race et ses rancunes de vaincus ou de conspirateurs réprimés.

Aux temps de Philippe le Bel et de Louis XII, certaines expressions d'invectives contre Rome et le clergé, ou la noblesse [2], méritent d'être prises comme libelles de pamphlétaires à gages qui insultent l'un pour gagner la faveur de l'autre. On n'y peut donc voir ni convictions chaleureuses, ni surtout un cri populaire inspiré par la répulsion commune. Le fiel et les gros outrages contre l'Église ne datent que des vrais contemporains de l'hérésie; jusque-là c'est quelque plainte isolée qui prouvera des froissements individuels, mais non pas le mauvais vouloir général, quoi qu'on ait dit.

Pourquoi ai-je parlé de proverbes? Mais pourquoi d'abord l'Écriture sainte a-t-elle plusieurs livres qui en sont pleins, et que l'on n'appelle pas moins *Livres sapientiaux*? La prud'homie tient à la vertu de prudence, qui est comptée parmi les vertus cardinales. Il était donc utile de former l'homme raisonnable et entendu, pour le mieux aider à devenir chrétien complet. Non pas qu'on eût inventé la morale indépendante, ce n'était que la théorie de saint Anselme (un penseur qui avait quelque droit pour stipuler assez fièrement au nom de la raison humaine) : « La philosophie est ancelle de la théologie. » Nous avons aujourd'hui des philosophes trop bien nés pour accepter ce rôle, parce qu'ils confondent une dame d'honneur avec une servante à tout faire. Le moyen âge n'était pas susceptible à ce point; et ne s'étonnait pas trop qu'un roi d'Angleterre, comme duc de Normandie ou comte de Poitou, fît hommage à la couronne de France. Pour les sages d'une époque démocratique, cela s'appelle existence de honte et de servitude. Des esprits non moins hauts affichaient de moindres prétentions jadis, et jugeaient que toutes ressources de l'esprit humain étaient requises et bien employées pour faire des serviteurs de Dieu.

Philippe de Thaun [3] se vante d'avoir beaucoup lu pour enseigner le peuple, qui ne peut étudier :

« ...... li Salters
Eli Autefiners,
Baptisterie, Grahels,
Hymners et li Messels,
Tropers et Leçuners,
E Canes pur parler
A ceols qui mal funt,
Envers Deu se forfunt. Etc. »

1. M. Mone, dans ses notes au *Reinardus vulpes* (p. 307, sqq.), s'est très-bien aperçu que les satires déguisées sous forme d'animaux dès le XIIe siècle pour le moins, s'adressaient à tout le monde : même aux chevaliers, si respectés qu'ils fussent comme ayant la force en main. Au lieu d'être un signe de classes sociales acharnées les unes contre les autres, c'était une soupape de sûreté qui laissait échapper le trop-plein des mécontentements intérieurs. Après avoir chanté ou ri, on oubliait son chagrin; quitte à trouver une nouvelle occasion de réjouissance.

2. Plusieurs médailles de plomb, probablement satyriques, qui ont été publiées par M. Forgeais (*Plombs historiés*, t. V, p. 191, svv.), semblent bien préluder à la jacquerie, comme aux efforts factieux des prévôts parisiens. Mais il fallut quelques meneurs soudoyés pour que cela tournât à de véritables révolutions. Et encore la monarchie n'y sombra-t-elle pas cette fois-là.

3. *Livre des créatures*, ap. Thomas Wright, *Popular Treatises on science written during the middle ages*, p. 22, sv.

Les fables, qui ne sont généralement qu'une histoire chargée de mettre en saillie quelque axiome, se sont trouvées ainsi présentées au peuple sur les parois (extérieures surtout) de nos églises. Lorsqu'on y trouve le renard et la cigogne), c'est, comme dit la Fontaine :

Que « tel est pris qui croyait prendre ».

De là ces réductions des fabliaux en distiques ou quatrains qui en concentrent le suc doctrinal. Cf. P. Paris, *Mss. françois de la Biblioth. du roi*, t. VII, p. 394 (Ysopet).—Ci-dessus, p. 226, note 2.

Puis, quand il entame sa matière, voici son début (il me faut suivre le texte imprimé):

« *Redargutio per proverbia.*
Saceiz çoe est vilainie,
E si le tene en folie,
Que hom ne deit juger,
Se il ne set plaider;
U nule ren blasmer,
S'il ne l'set amender.
Coe dit en repruver
Li vilain al buver.
La pirre reuelette
Criet de la charette;
Mult est la pume dure,
Qui unques ne maüre;
La verge est a preiser,
Qui se lest pleïer;
Se li envius.. .
Est tant de putes murs,
Qu'il ne l'voillet oïr,
Alt seit de luinz gesir,
Si i post esculter
Cum li asne a harper.
. . . .
Al busuin est truved
L'ami e espruved,
Unches ne fud ami
Qui al busuign failli. Etc. »

Son échantillon de proverbes n'est pas toujours facile à traduire par un artiste; il n'est pourtant pas rare de rencontrer (comme à la cathédrale du Mans) un âne qui joue (parfois qui entend jouer) de la harpe ou de la vielle, une truie qui file, etc.; pour faire entendre que « *Chacun son métier, les vaches seront bien gardées* »; ou que « *A laver la tête d'un nègre, on perd sa lessive.* » De même que les prédicateurs dramatisèrent volontiers leurs sermons pour appeler l'imagination de l'auditoire au secours des leçons abstraites qu'ils avaient à faire pénétrer dans les âmes [1], on chercha aux proverbes une expression qui frappât le regard. La forme populaire de ces sentences était fort appréciée comme moyen de fixer dans la mémoire une leçon importante. C'est pour cela qu'Hélinand, dans son *Fabel de la mort*, termine presque toutes les stances par un de ces axiomes connus de tous. Il vaut la peine d'être mis en lumière, au moins par quelques citations :

1. De très-saintes gens ont eu recours à cet artifice oratoire pour assurer le fruit de leur parole. Ainsi un *Carême* de saint Bernardin de Sienne se termine (à la Quasimodo) par un sermon sur l'assaut du paradis : *De pugna et saccomanno paradisi, sive cœlestis Hierusalem.* Citons-en plusieurs divisions. « 1° De rasigna vel monstra totius exerci- » tus æterni regis.— Quod omnis electorum turba nomine » sanctissimæ Trinitatis, seu Jesu, in mentali fronte » signati sunt. — De principalibus capitaneis exercitus elec- » torum. — De spiritualibus ac militaribus armis militum » Jesu Christi. — De equis militiæ Christi et de spirituali » ornatu eorum. — De innumerabili multitudine populo- » rum et peditum regis æterni. — De modo expugnandi » et saccomannandi supernam Hierusalem. Etc. »

Léonard d'Oudine s'était fait un mécanisme habituel qui devient à la longue presque risible. Le voici dans la forme la plus acceptable, empruntée au sermon du jeudi après les Cendres : « Hodie anima fidelis simplex et devota, intenta » saluti suæ, accessit ad ecclesiam; et audiens missam » advertit.... unam conclusionem valde notabilem : Scili- » cet sine fide formata Jesu Christi redemptoris, nemo » hominum salvari potuit cunctis horis..... Anima vero » abiit tristis, quærens et consulens legis doctores. Cui » mox obviavit Moyses; a qua quum cognovisset causam » mœstitiæ suæ, ait : Ego ostendam tibi conclusionem » quam audivisti... esse veram, testimonio quadruplicis » legis. Etc., etc. »

Plus tard le P. Scherer (*Christliche Postill*, 1605) profite du premier mai, fête des saints Philippe et Jacques, pour faire un sermon à propos des fleurs; et l'on y trouverait bien des curiosités sur la botanique populaire, avec les noms de saints qui n'avaient pas encore tourné à la mythologie dans la nomenclature scientifique moderne. En outre, les leçons évangéliques y abondent très-utilement et sans trop d'entorses données au sujet.

Au XVII[e] siècle, M. Le Nobletz (suivi par le vénérable P. Maunoir, son disciple) avait inventé pour la Basse-Bretagne des peintures dont une surtout mériterait d'être remise en usage. Afin de mieux faire entendre aux marins bretons les dangers et les ressources de la vie chrétienne, il montrait les atterrages plus ou moins difficiles, le gréement et la manœuvre d'un navire, etc.; avec de nombreux détails qui se liraient et se prêcheraient encore utilement de nos jours. Cf. *les Vies des saints de Bretagne*..., nouvelle édition par l'abbé Tresvaux, t. IV, p. 233-241.

Le *Pelerinage du nommé Chrétien* (par J. Bunyan, primitivement), et plus d'un autre livre populaire, abusent assurément du droit de tirer l'allégorie en longueur. Qui n'avouera néanmoins qu'il en reste dans la mémoire certains traits qu'on emporte pour des années ?

« Mort tei solent creimbre li sage,
Or cort chascun à son damage;
Qui ne puet avenir, s'i rue.
Por ce ai-je changié mon corage,
Et ai lessié et jeu et rage;
Mal se muille qui ne s'essue.
. . . .
Sanz fin aurons duel et ardure.
Folie n'est prouz, qui trop dure,
Ne cil sage qui trop la hante.
Mal ait le fruit qui ne méure.
. . . .
Mort, di li que bien sez la veie
Au jovencel qui se desreie
Tant come Dex santé li done
. . . .
Qu'il ne crient Deu, fors quant il tone.
. . . .

Por quei ni vient, por quei demore,
S'il veut que Dex tost le secore?
Por quei le veut desservir tant?
Fous atent tant que l'eve escore.
Mès s'il laisse passer dreite hore,
Dex li dira ne part, ne art.
. . . .
En aveir n'a point de saveir,
Toz jorz i a de peil del lou.
. . . .
Cors bien norri, char bien alise
Fet de vers et de fiens chemise;
Qui plus s'aèse plus se brise.
. . . .
Quer certes c'est fous vaselages
Fere son preu d'autrui demages,
Et d'autrui cuir larges correies.
Etc. [1]»

Cette méthode appliquée à l'endoctrinement chrétien doit avoir eu jadis son temps de faveur, puisqu'il se rencontre de vieux manuels pour en faciliter l'usage dans la prédication. Voici des extraits de l'un d'eux, où le compilateur, docte et scientifique personne, énonçait en latin le parti à tirer du texte trivial, pour ennoblir et *théologiser* les dires de carrefours [2]. Si la mode de ces commentaires est passée, leur utilité persiste ; et la lecture peut être bonne à qui prend souci du fond plus que de la forme. Qu'on en juge, sans nous interdire de donner place aux drôleries qui accentuent le *costume* (comme on parlait dans les ateliers de Lebrun et de Vouet). Le XIV[e] siècle n'avait pas à modeler son goût sur le nôtre, et ce n'est pas moi qui lui en ferais un reproche.

« *A petite fontaine boit l'en soef.* Fons parvus, brevis prædicatio... — *A la cort le roi, chascuns i est por soi.* Quæ seminat homo, hæc et metet... — *A tart crie la corneille quant li laz la tient par le col.* Corvus, usurarius qui clamat : Cras, cras reddam [3].... — *A bon demandeor, bon escondiseor.* Venter semper petit : Affer affer; et sequitur : *En enfer, en enfer !*—*Au matin lever ne gist pas tout li esploiz.* Sed qui perseveraverit in finem... — *A mol pasteur* lupus facit lanam [4]. Vide Hely, sed bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.—*A la bone fin veit tout* [5]. Ut patet in latrone dextro; sed non exspectes pœnitere usque in finem, quia dicit Augustinus : Vix bene moritur qui male vixit.—*Après mangier, assez cuilliers.* Dicit dives : Dabo multum in morte, et tunc multas habebo orationes. — *A tel sergent, tel loier.* De Aman suspenso, et Mardochæo sublimato. Hoc verum est in præsenti et in futuro, et in bono et in malo.—*A tel ovrier, tel hostill* (outil). Instrumentum Christi, malleus conterens petras. — *A tel seignor tele mesnie.* Qualis rector civitatis, tales habitantes in ea. — *Autre chose pense li asnes, autre chose li asniers.* Asina caro est, asinarius spiritus [6]; hæc cogitat de comedendo, et hic cogi-

1. La popularité des proverbes chez nos ancêtres les fit même employer comme ragoût à des gaillardises qui furent brûlées par la main du bourreau. Cf. *Jahrbuch für romanische... Literatur*, t. I (1859), p. 298-319; et 432, sv.

2. Bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrit n° 1149 (HL, 6), à la suite d'une légende des saints; XIV[e] siècle.

3. Cf. *Caractéristiques des saints dans l'Art populaire*, p. 256.

4. Cette traduction substituée à la fin textuelle du proverbe dans le manuscrit, montre qu'avant Boileau certaines locutions vulgaires ne s'écrivaient déjà plus :

« Car le lecteur français veut être respecté. »

5. Shakspeare en a fait son drame *All 's well that ends well*, nouvelle preuve de la tendance humaine à *historier* les proverbes. Nos *proverbes* de société, dramatisés plus ou moins spirituellement, n'ont pas d'autre origine ; bien que ce soit devenu passe-temps de désœuvrés, sous la forme moderne, née pour les salons.

6. Cf. *Débat de l'âme et du corps*, ap. Édel. Duméril, *Poésies latines antérieures au XII[e] siècle*, p. 217, svv.

tare debet de supernis. — *Aise fait larron.* Si dives fueris, non eris immunis a peccato. — *Autant couste li suis comme la mesche.* Corpus usurarii erit sepultum in inferno, pabulum ignis fœtidum; anima erit *la mesche.* — *A deables tant de mestres! di li crapoz a la herce*[1]. Mundus habet suas scholas (leges) : caro physicam, diabolus nigromantiam ; sed unus est magister noster.— *Autant tient poche come sas* (sac). Parva vetula ita tenet verba salutis sicut magnus theologus. — *Au vespre loe l'an le jor.* Ne laudes hominem in vita sua. Est laus hominis : Confitebitur tibi quum benefeceris ei. *Nus n'est prodom*, nisi det mihi, dixit quidam. Laus diaboli : Laudatur peccator in desideriis. Laus Dei in fine : Tunc enim laus erit unicuique a Deo[2].— *Ainz chante fous que prestres.* Peccator, qui fatuus dicitur, in confessione debet primum dicere, id est cancre, peccata sua ; post cantat sacerdos, absolvendo. — *Bone jornée fait qui de fol se delivre.* Scilicet de diabolo, vel mundo, vel mundanis. —*Besoin fait vieille trotter.* Vetula, anima peccatrix quæ currit ad confessionem. — *Bon mot n'épargne nului.* Ut ubi Johannes Baptista : Genimina viperarum. Sed quorumdam molliti sunt sermones[3]. — *Bon marchié trait argent de borse.* Venale habeo regnum cœlorum ; pro duobus nummis habuit illud vetula (Marc. XII, 41-44). Imo : Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem. — *Biaux noiaux gist soz foible escorce.* Nucleus sub cortice, anima in carne. Habemus thesaurum in vasis fictilibus. Vel cortex amara pœnitentia, nucleus vita æterna ; etc. — *Bien pert s'alleluye, qui a dos de buef la chante.* Bos cornipeta, superbus qui contemnit audire laudes Dei et sermones ; etc. — *Ce n'est pas honte de chaoir, mais de trop gèsir.* Quia : Septies cadit justus et fortior resurgit...; sed quidam cadunt ut elephantes.... — *Cil est povres qui Dex het.* Apoc.: « Tu dicis quia dives sum... et nescis quia pauper es et nudus... » — *De torte buche fait l'en droit feu.* De peccatoribus per serpentem tortuosum recta vindicta sumetur in inferno... — *De bien fait, col frait* (rompu). Numquid redditur pro bono malum ! Deus dedit tibi bonum naturæ, quo abuteris per concupiscentiam carnis; bonum fortunæ, quo abuteris per concupiscentiam oculorum ; bonum gratiæ , quo abuteris per superbiam. — *De grant vilain, grant cas.* Sicut de Lucifero, Adam, Aman... — *De douce assemblée, dure dessevrée.* Hoc potest prædicari in nuptiis. Siccine separas amara mors ! sed amarior erit illa separatio : « Ite in ignem æternum... » —*Entre II selles chiet dos a terre.* Duæ sellæ, spes diu vivendi et propositum confitendi. — *En petite meson a bien Dex grant parçon.* Parva domus et humilis, Beata Virgo ; hæc domus tota fuit Dei. Sed in humili conscientia peccatoris magnam partem habet Deus : « Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies... » —*Fox vait à cort sans mander.* Sic multi cum Petro intrant atrium sacerdotis, et ibi negant Dominum. — *Fiers! n'as que perdre.* Miles Domini in bello non potest amittere nisi equum. « Nolite ergo timere eos qui occidunt corpus. » — *Grant honte fait sa mère, qui ne semble son père.* Mater nostra Ecclesia, quæ nos lavat in baptismo, ungit chrismate et oleo, lactat doctrina et blanditur. Pater Deus qui nos pascit et hæreditatem [*nobis*] custodit ; cui assimilari debemus. Ergo : « Sancti estote, quia ego sanctus sum », dicit Dominus. — *Mauvès ovriers ne trovera ja bon hostill.* Confessor dicit peccatori : Poteris jejunare ? Respondet : Non. Poteris dare eleemosynam ? Respondet : Non. Non potest invenire bonum instrumentum... — *Mal atent qui peut.* Miseri Judæi adhuc exspectant cum asino[4]; et sunt, cum Absalone, suspensi per capillos ad quercum. — *Nus ne puet tant grever com privez anemi.* Caro concupiscit adversus spiritum... — *Petit à petit vait l'en loing.* Homo primo cogitat de peccato, delectatur, consentit, facit, assuescit. Sic paulatim filius prodigus abiit in regionem longinquam... — *Parole mal entendue est mal jugiée.* Verba prædicatoris, maxime comminando, male intelliguntur... — *Quant biau veint sor bel, si pert biau sa biauté.* Job : Lucerna impii extinguetur superveniente splendore solis; id est memoria æternæ beatitudinis. —*Qui n'a argent, si mette gage.* Dominus clamat tabernam : « Qui sitit, veniat et bibat. » Sæculares emunt argento suo ; religiosi ponunt *gage*, corpus proprium. — *Qui a mal voisin, si a mal matin...* Sic diabolus, malus vicinus, animam

1. *Ibid.*, p. 228.

2. Je ne m'impose pas de mettre en saillie les nombreux emprunts faits à l'Écriture sainte par notre glossateur des proverbes. En homme d'Église qu'il était, il suppose que ses notes seront facilement saisies au moyen d'une connaissance passable de la Bible. Quant à moi, peut-on croire que je veuille écrire le commentaire d'un commentaire !

3. Le commentateur veut dire qu'un sermon utile, même quand il nous ménage peu, est bien préférable aux discours qui charment l'oreille.

4. Pour peu que l'on connaisse l'Écriture sainte et le moyen âge, on s'apercevra de l'allusion que renferme ce texte. Il s'agit des paroles d'Abraham (Gen. XXII, 5), lorsqu'il laisse ses gens au bas de la montagne pour aller sacrifier Isaac. J'en ai donné la preuve d'après saint Isidore, dans les *Vitraux de Bourges*, n° 20, note 5 (p. 27 ; cf. n° 67, p. 124). Mais ce n'est pas précisément une insulte faite aux juifs modernes ; car notre commentateur des proverbes français dit à quelques pages de là : « Judæi habent oculos » velatos, hæretici erutos. » Avis aux *Israélites* qui se font protestants ou schismatiques, et dont Grégoire XVI disait à propos de l'un d'eux : « Ha mutato stanza nella casa del » diavolo. » J'ai maintes fois exposé sous diverses formes l'aveuglement de la synagogue.

rapit peccatoris. Sed bonus vicinus Christus... Corpus vicinatur animæ. — *Qui a II testes, si gart la plus bele.* Corpus habet suum caput; anima suum, id est rationem. Cave a petra offensionis, id est Christo... — *Qui tient l'anguille par la coe, il ne la tient mie.* Anguilla, prosperitas mundi; propter lubricitatem... Juvenes tenent istam anguillam per caput, adulti per medium, senes per caudam... — *Qui moine sert, a l'uys le pert*[1]. Diabolus fuit albus monachus in paradiso[2], sed apostatavit; et factus est niger monachus in inferno, quia voluit esse abbas in cœlo.. Si servis huic in ostio, id est in ingressu vitæ, invenies ipsum hostem, non remuneratorem, [in egressu ?]...— *Qui tant a fait qu'il ne puet mes, bien le doit-on lessier en pes.* Hic est Christus; Isai.: « Quid ultra potui facere vineæ meæ ! » Non dimittunt eum peccatores in pace. « Rursum Filium Dei crucifigentes. » — *Quant vos verroiz cuir taillier, demandez corroie.* Vides alios confiteri, confitere. — *Qui tot me done, tot me vee.* Hoc potest dicere infirmus de quo desperat medicus, et omnia exponit; sic dives, cui Deus dat omnia. — *Son loier pert qui mauvès sert.* Malus dominus diabolus, cui multi serviunt in luto et palea... « Stipendia peccati mors. » Item corpus... mundus... — *Tierce fois, c'est droiz.* « Non omnis qui dicit : Domine, Domine, intrabit. » Sed oportet dicere corde, ore et opere... — *Tel a son desirier, qui a son encombrier.* Quia desiderium peccatorum peribit... « Abnegantes desideria sæcularia... » — *Vieux péchiez fait nouvele honte.* In præsenti, quando homo diu peccata tacuit, in confessione multum confunditur. Sed : Est confusio adducens gloriam, ut de Magdalena... — *Vieille hart ne puet tordre ; et vieil chien est mal à metre en lien.* Bonum est viro quum portaverit jugum Domini ab adolescentia. — *Vielle pel ne puet tenir cousture...* Dominus non legitur suscitasse nisi juvenes[3]. »

Prétends-je dire que toutes ces sentences vulgaires aient pu passer dans l'atelier des artistes pour y être affublées d'images qui les rendissent accessibles à l'œil des illettrés? Le haut moyen âge aurait peut-être bien rêvé pareilles hardiesses, car il s'est promis plus d'une fois des résultats tout aussi chimériques[4]. Si donc nous ne le comprenons pas toujours, la faute n'en est pas à nous seuls; ses témérités y ont leur part sans doute.

Ce qu'il s'agissait de faire voir, c'est que nos ancêtres (et chez eux l'Église surtout, mais l'art aussi) ne divisaient guère la société en *gens comme il faut*, et plèbe qui n'aurait rien à voir dans les choses de l'esprit. Cette distinction se prononce d'abord en France sous les Valois, avec les querelles contre Rome où il fallait écarter le sentiment populaire; et la renaissance y mit le comble par ses dédains pour ce qui était moderne. Jusque-là nos chevaliers ne se réservaient que le métier des armes ; et encore fallait-il s'y faire assister par ses gens (écuyer, coustelier, brigandin, etc.) : or rien n'égalise, rien du moins n'associe les hommes plus que la guerre faite en commun; en cela, jeu et bouteilles n'y équivalent que pour une familiarité de mauvais aloi qui ne va jamais jusqu'à l'estime, tandis qu'officiers et soldats peuvent très-bien s'aimer et s'estimer réciproquement. On le voit tous les jours, même dans notre société tant disjointe par les jalousies démocratiques. L'union, si ce n'est la fusion, des classes s'opérait aussi plus qu'on ne pense dans la vie campagnarde, qui était celle de toute la chevalerie avant le XVe siècle. Frères de lait, com-

1. Soit parce que les services qu'un religieux aurait requis en ville peuvent ne pas être agréés par son supérieur quand on en vient réclamer le prix à la communauté; soit parce que le moine apostat n'a droit à nulle pension s'il quitte le froc.

2. Le manuscrit de Sainte-Geneviève est évidemment une copie, parfois même peu intelligente. L'auteur appartenait probablement au milieu du XIIIe siècle; et alors un *moine blanc* (cistercien, ou peut-être chartreux) avait communément la réputation de sainteté presque accomplie. Les pratiques primitives de Cîteaux, un peu tendues, ne furent pas de très-longue durée. Aussi l'une des fortes difficultés qui s'opposent à ce que l'on admette Thomas à Kempis comme auteur de l'*Imitation*, est bien un peu ce qu'il dit des modèles de la vie parfaite (libr. I, cap. XXV) : « Voyez les Cisterciens ! » Cela ne semble guère avoir pu être écrit au XVe siècle, comme direction générale.

3. Je n'ai pas copié tout, et l'on pourrait trouver mieux. Il ne s'agissait que d'indiquer une voie où se doivent faire de bonnes rencontres; et je veux bien dire, pour les gens trop curieux, que c'était là un des motifs qui m'avaient poussé à rassembler *quelque six mille proverbes* (publiés en 1856). Mais divers empêchements ne m'ont pas permis de les dépouiller pour la question actuelle. S'en occupera maintenant qui voudra, après voyages et interprétation.

4. Cf. *Mélanges*, Ire série, t. I, p. 249-257, pl. XLV et XI.

pagnons de jeux et de chasse, patronages et services quotidiens, rattachaient le baron au paysan. C'est la noblesse de cour et la gentilhommerie de robe qui a rompu progressivement cette communauté de vie et de pensée. Jusqu'à cette scission, langue et littérature s'adressaient presque indistinctement à tout le monde ; en conséquence, les dictons populaires étaient un thème employé fréquemment. Si l'on voulait creuser ce filon, nul doute que l'on n'y rencontrât le mot de mainte énigme : tel fabliau qui scandalise les esprits délicats trouvera son interprétation toute simple. Mais il ne s'agit en ce moment que de tracer la voie.

On a vu que l'examen de conscience avait sa place dans le répertoire des sculpteurs. Les peintres verriers ne se le refusaient pas non plus, comme l'indique une rose de l'abside d'Auxerre[1], où se présentent : la folie (qui oublie Dieu ou qui le brave), la discorde qui amène les rixes, le découragement qui s'afflige du moindre obstacle, le désespoir qui pousse au suicide, l'orgueil qui précipite les ambitieux, la luxure qui s'alimente surtout par le goût de la toilette, l'avarice qui ensevelit son or dans les coffres, l'ivrognerie qui noie la raison dans le vin.

Ailleurs c'est la famille des vertus qui nous invite à orner notre âme des dons que Dieu veut y répandre [2].

Les âges de l'homme tiennent aussi place dans la sculpture des églises, comme dans la miniature des livres d'heures. Souvent ce petit cycle est rapproché des mois divers qui se succèdent l'un à l'autre, avec les signes du zodiaque et les travaux de chaque saison. C'est une leçon quotidienne pour rappeler que le temps nous échappe sans cesse, et que la vie d'ici-bas doit tendre à un but supérieur. L'emploi qu'on en aura fait décidera de ce qu'elle vaut, mais il faut savoir lui donner une occupation que Dieu agrée [3]. Nos manuels populaires, dès les premiers temps de l'imprimerie, avaient répandu cette moralisation du calendrier. On en retrouve la trace dans les gravures d'almanachs jusqu'au XVII[e] siècle à peu près. Des Heures de Notre-Dame imprimées à Paris en 1571 peuvent servir d'échantillon. Pour *janvier*, ce sont des enfants qui s'amusent avec toute sorte de jouets : oiseau tenu par un fil, petit moulin à vent, cheval de bois, crosse (mail) pour chasser les

1. Cf. *Vitraux de Bourges*, Étude XVII, fig. B.

2. *Ibid.*, à côté des vices qui leur sont opposés. Mais les sculpteurs développent amplement ce motif en divers lieux. Ces Vertus placées au-dessus de l'autel à Auxerre semblent rappeler les paroles de Tertullien (*De resurrectione*, 8) : « O mensa admiranda, quæ adversus hostes ar-» ma præbet ! quæ adversus superbiam, humilitatem ; » adversus invidiam, charitatem ; adversus avaritiam, » eleemosynam ; adversus libidinem, castitatem ; adversus » omnia vitia virtutes administrat ! »

3. Dans un charmant manuscrit du XIV[e] siècle, au *British Museum* (Arundel, 83 ; fol. 127, sqq.), dix médaillons représentent deux à deux les quatre Ages et la Mort. L'Enfance est un *bébé* sur les genoux de sa mère. Il semble fort empressé de recevoir sa portion de bouillie qui cuit au foyer. La Jeunesse se regarde au miroir et peigne sa chevelure. Etc.

Le tout est accompagné de ces textes :

1° Mitis sum et humilis,
Lacte parvo vivo.
2° Nunquam ero labilis,
Etatem mensuro.
3° Vita recens sæculi,
Speculo probatur.
4° Non imago speculi,
Sed vita lætatur.
5° Rex sum, rego sæculum,
Mundus meus totus.
6° Sumo mihi baculum,
Morti fere notus.
7° Decrepitati deditus,
Mors erit mihi esse (*sic*).
8° Infirmitati deditus,
Incipio deesse.
9° Putavi quod viverem,
Vita me decepit.
10° Versus sum in cinerem
Vita me reliquit.

Le même manuscrit montre encore les douze propriétés de la condition humaine dans une sorte de dialogue en vers entre la Raison et chaque période de la vie. Ces différents interlocuteurs auxquels s'adresse le bon sens éclairé par la foi sont : *Nascens*, *infans*, *puer*, *adolescens*, *juvenis*, *vir*, *senex*, *decrepitus*, *imbecillus*, *infirmus*, *moriens*, *mortuus*.

boules, etc. [1]. — En *février*, l'enfance a fait trêve aux jeux du premier âge pour aller s'instruire à l'école, avec accompagnement de férules et d'étrivières. — *Mars*, qui désigne la période de treize ans à dix-huit, peint une chasse sous bois : distractions bruyantes et fougue impétueuse de l'adolescence, qui n'a jamais trop de mouvement ou de bruit. — Pour *avril*, de dix-huit ans à vingt-quatre, on se produit auprès des dames ; avec la prétention de faire une certaine figure dans les cercles. — *Mai* (entre vingt-quatre ans et trente) annonce déjà l'intention de faire un choix pour mettre fin aux folâtreries. Notre damoiseau prend en croupe une demoiselle, qui est apparemment sa fiancée. — *Juin*, est l'âge mûr où l'on se fixe tout de bon à des pensées d'avenir. L'homme et la femme s'y présentent donc devant le prêtre pour recevoir la bénédiction nuptiale qui les unira d'un lien désormais indissoluble pour la vie. — En *juillet*, vers quarante-deux ans, on est devenu père et mère ; chacun des époux veille sur l'éducation des enfants, et les premières affections se resserrent par une sollicitude commune pour la famille qui grandit au foyer domestique. — *Août*,

1. La *xylographie troyenne* en garde la trace bien reconnaissable (nos 41, 42, 507, 103, etc.), et les anciennes inscriptions feront voir que ce n'est pas moi qui prête aux artistes une intention imaginée après coup. Leurs quatrains boiteux pourraient se remettre en marche normale au moyen du vieux français, qui en marquerait mieux la véritable époque, sans doute ; mais il ne faut pas que l'on m'accuse de les antidater.

Januarius :
Les six premiers ans que vit l'homme au monde,
Nous comparons à janvier droictement.
Car en ce mois vertu ne force abonde,
Non plus que quand six ans a un enfant.

Februarius :
Six ans d'après ressemblent à février
En fin duquel commence le printemps ;
Car l'esprit s'ouvre prest à enseigner,
Et doux devient l'enfant quand a douze ans.

Martius :
Mars denote les six ans ensuyvans,
Que le temps change en produisant verdure.
En celuy aage s'adonnent les enfans
A maints esbats sans soucy, ne sans cure.

Aprilis :
Six ans prochains, vingt et quatre ans en somme,
Sont figurez par avril gracieux :
Car soubs cest aage est gay et joly l'homme,
Plaisant aux dames, courtois et amoureux.

Maius :
Au mois de may, où tout est en vigueur,
Autres six ans comparons par droicture,
Qui trente font. Lors est l'homme en valeur,
En sa fleur, force et beauté de nature.

Junius :
En juing les biens commencent à meurir,
Aussi fait l'homme quand a trente-six ans,
Pour ce en tel temps doibt-il femme quérir,
Si luy vivant veult pourvoir ses enfans.

Julius :
Sage doit estre, ou ne sera jamais,
L'homme quand il a quarante-deux ans ;
Lors sa beauté décline désormais,
Comme en juillet toutes fleurs sont passans.

Augustus :
Les biens de terre commence l'on à cueillir
En aoust ; aussi quand à l'an quarante-huit
L'homme approche, il doibt biens acquérir
Pour soutenir vieillesse qui le suyt.

September :
Avoir grans biens ne fault que l'homme cuide
S'il n'en a point âgé de cinquante ans ;
Non plus que s'il a sa granche vuide
En septembre, plus de l'an n'aura rien.

October :
Au mois d'octobre, figurant soixante ans,
Si l'homme est riche cela est à bonne heure ;
Des biens qu'il a, nourrist femme et enfans,
Plus n'a besoing qu'il travaille ou labeure.

November :
Quand l'homme à soixante-six ans vient,
Représenté par le mois de novembre,
Vieil et caduc et maladif devient.
Lors de bien faire est temps qu'il se remembre.

December :
L'an par décembre prend fin et se termine,
Aussi fait l'homme aux ans soixante et douze
Le plus souvent ; car vieillesse le mine,
L'heure est venue que pour partir se houze.

Cf. La Bouvrie, *Mystere des Actes des apôtres*, p. 239, svv.

On voit que s'il fallait s'en tenir aux moyens mis en œuvre par M. Didron (*Annales archéologiques*, t. XVII, p. 196) pour fixer des tables de mortalité entre régions et siècles, les contemporains de Jacques Kerver auraient dépassé notre moyenne actuelle de la vie humaine. Du reste, je ne préconise pas autrement cette source d'appréciation, et n'entends me faire à ce sujet aucune querelle avec la statistique moderne.

M. V. Didron est un peu plus recevable quand il rappelait (*Annales...*, t. I, p. 241, svv.) la comparaison de la vie humaine avec les saisons de l'année dans des peintures ecclésiastiques de la Grèce moderne.

temps de la rentrée des récoltes, représente la vigilance du propriétaire sur ses moissonneurs ; mais aussi ses aumônes pour moyenner dans un plus lointain avenir des ressources qui dépassent la fortune présente, et fassent un placement accepté au ciel. Car les vues ultérieures doivent s'emparer alors de l'esprit, sous peine de n'être jamais réalisées. — En effet, *septembre* est un gueux qui cherche sa vie au jour le jour; parce que passé cinquante ans, il faut presque renoncer à l'amélioration du sort fixé par cet âge. — *Octobre* peint le père et la mère assis à une table que garnissent leurs fils et filles déjà grands. On jouit alors (soixante et quelques années) du fruit de ses soins antérieurs; le temps ne se prêtant plus guère à l'activité qui accroît, mais seulement à la sagesse qui maintient. — A partir de *novembre*, tout n'est plus jouissance, tant s'en faut. Le maître de la maison s'accoude dolent sur son fauteuil, ne voulant pas encore s'aliter tout de bon ; et le médecin augure mal de la *fiole aux urines*[1] qu'il considère magistralement, sans se prononcer sur l'issue de la crise. — *Décembre* clôt naturellement la série par la mort, ou peu s'en faut. L'homme est au lit, exhorté par un prêtre, et tenant en main le cierge qui symbolise la foi de l'agonisant (*credidit*, comme parle l'Église dans la recommandation de l'âme à Dieu). Les parents ou serviteurs s'exclament à l'entour, et ne songent probablement pas que même sort attend bientôt chacun d'eux.

Une autre année s'ouvrira sans que le soleil rompe sa course sur ce tombeau, et pour ce deuil d'une famille qui ne sera pas inconsolable, quoi qu'en disent les épitaphes. Le monde ira donc son train comme ci-devant, de sorte qu'il sera toujours utile de lui présenter constamment ce miroir où reconnaîtra la vie humaine qui voudra. Ce ne sera du moins pas la faute de *la voix qui crie dans le désert*, et quelques-uns en feront leur profit à temps. Toute fleur donne-t-elle son fruit? Cependant Dieu maintient son œuvre, pour valoir jusqu'aux temps marqués d'avance.

Plus bas (page 284), pour mieux saisir la direction intérieure que nos pères entendaient joindre à la théorie des saisons successives, on verra un calendrier portatif qui formait poignée d'un bâton épiscopal ou abbatial. Le P. A. Martin l'avait introduit dans sa collection de crosses (*Mélanges*..., Ire série, t. IV, p. 180, svv.), et sa reproduction peut ne pas être inutile quand le sujet actuel lui donne un à-propos tout particulier.

Sans faire aucune subtilisation cosmologique dans ce que j'ai à dire ici sur les signes du zodiaque, classons-les avec nos almanachs populaires en comptes ronds (comme on dit) : Verseau, vers la fin de janvier; Poissons, item pour février; Bélier, en mars; Taureau, avril; Gémeaux, mai; Cancer, juin; Lion, juillet; Vierge, août; Balance, septembre; Scorpion, octobre; Sagittaire, novembre; Capricorne, décembre-janvier.

Sur cette *moralisation* des mois, comme sur celle des âges de la vie humaine, il y aurait fort à dire si l'on voulait faire étalage d'érudition. Mais il ne s'agit que d'indiquer certains aperçus utiles, pour mettre en éveil les esprits qui veulent étudier, et qui profiteront du simple signal que je leur donne cette fois en passant.

Honorius d'Autun, dans son manuel des prédicateurs (*Speculum Ecclesiæ*, fol. 251, sqq.), parlant de la venue du Maître qui veut que nous soyons toujours prêts à le recevoir (Matth. XIV ; — Luc. XII ; etc.), compare longuement la vie humaine aux veilles de la nuit. Ces quatre veilles, dit-il, sont les saisons de l'année ; et les trois heures de chacune représentent les trois mois du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver. Les saisons aussi

1. Cf. *Caractéristiques des saints, dans l'Art populaire*, p. 137, 639, etc., à propos des docteurs en médecine.

sont les quatre âges de la vie humaine. Enfance, jeunesse, maturité, vieillesse. A chacune de ces périodes, il nous faut être en mesure de paraître si le Père de famille nous appelle, ou vient nous trouver à l'improviste. J'en supprime les détails, qui méritent d'être lus chez l'auteur, et qui peuvent du reste être consultés plus facilement aujourd'hui dans la *Patrologie latine* (t. CLXXII), publiée par M. l'abbé Migne il y a quelques années.

Même pensée à peu de chose près, quoique sous forme beaucoup plus dramatique et devenue bien autrement populaire, dans les scènes qui ont reçu le nom de *Danse des morts*. *Danse de la Mort* serait titre plus exact, parce que la camuse est seule à danser de bon cœur dans ce branle universel où tous refusent son invitation tant qu'ils peuvent. Il semble qu'on ait préludé à cette représentation dès le XIIe siècle, par *les Trois Morts et les Trois Vifs* [1], qui ont eu la vie assez dure; mais ce n'était encore là qu'une scène fort sérieuse; tandis que dès le commencement du XIIIe siècle, Hélinand faisait entrer déjà une certaine profusion de sel amer dans son *fabel de la mort*. Thibaut de Marly suivit cette trace [2], et fut imité par d'autres trouvères. Quant à la vraie danse macabre, avec ses joyeusetés sévères et sa tragi-comédie continue, l'origine de son nom arabe appuierait l'opinion de M. Ticknor, qui semble persuadé que l'un des plus anciens poëmes sur ce sujet appartient à l'Espagne (*Danza general, Danza de la Muerte*). M. de Gayangos, dans la traduction du docte américain (*Historia de la literatura española*, t. I, p. 95, sgg.; t. IV, p. 373, sgg.), révoquait d'abord en doute cette antériorité de l'Espagne sur la France, et finit par se ranger à l'opinion de son auteur. J'avoue n'être pas assez au courant de notre vieille histoire littéraire, pour avoir droit de réclamer en faveur de ma patrie; je dois donc laisser en suspens cette question d'origine. Ce qui n'est pas douteux et ce qui nous importe le plus en ce moment, c'est que la France et l'Allemagne ont multiplié cette satire humaine avec une fécondité de verve dont les Espagnols ne nous ont point donné la preuve dans le relevé de leurs monuments. L'Italie, par la main de Pétrarque et des peintres du *Campo-Santo* de Pise, ont donné au triomphe de la mort une allure beaucoup plus grandiose, mais moins espiègle et partant moins populaire. C'est toujours au fond la même idée, quoique sous forme tout autrement solennelle, où la fantaisie septentrionale (*humour*) n'entre pour rien. Si je ne me trompe, la popularité du sujet agrandi peu à peu en farandoles presque interminables, aurait surtout son point de départ dans la grande peste du XIVe siècle, qui donna lieu aux folâtreries de Boccace.

Puisque je me suis trouvé conduit à faire voir que l'on *moralisait* le calendrier, ce peut être l'occasion de dire que les signes même du zodiaque servirent de bonne heure dans l'Église, comme texte (si ce n'est prétexte) de leçons chrétiennes. Cela remonte assez haut, puisqu'on en trouve déjà l'exposé parmi les instructions homilétiques dues à saint Zénon de Vérone [3], sorte d'itinéraire pour élever l'âme vers Dieu en partant des créatures;

1. M. Adrien de Longpérier a donné une notice intéressante à ce sujet dans la *Revue archéologique* de 1845 (2e année, Ire partie, p. 243-249). Il y fait surtout remarquer que l'expression de *danse macabre* veut dire tout bonnement danse des cimetières; danse des morts, si l'on veut.

2. Cf. Paulin Pâris, *les Manuscrits françois...*, t. III. p. 228, svv.

3. Zenon Veronens. *Ad neophytos, de XII signis* (Opp. ed. Ballerini, p. 246, sqq.), libr. II, tractat. 43. On dira, si l'on veut, que le saint évêque prétendait là déconsidérer l'astrologie; je le veux bien. Ce ne serait pas moins de quoi initier les fidèles à des allégories pieuses.

Quoique d'autres exemples ne soient pas introuvables, il convient peut-être de se rappeler que diverses homélies du vieux temps ont l'air de récréations édifiantes offertes aux catéchumènes pour détendre l'esprit en élevant le cœur, après des séances un peu sérieuses pour plusieurs d'entre eux. Une pensée pareille peut avoir inspiré dès les premiers siècles la description étrange de ce repas (*cœna*), où toutes les personnes de la Bible défilent à plusieurs reprises, et qui a passé longtemps pour œuvre de saint Cyprien. Si drôle que ce soit, on en trouve l'analogue chez saint Zénon encore (*Ad neophytos post baptisma*, serm. I; p. 235, sqq.), et chez d'autres Pères ou écrivains ecclésias-

et d'autant moins bizarre, que la liturgie ecclésiastique tourna en éloge des apôtres ce que le psalmiste disait des astres (Ps. XVIII). Il ne faut donc pas tenir comme trop surprenant que les constellations adoptées pour jalonner dans le ciel la marche du soleil à nos yeux, soient figurées sur une sorte de crosse (épiscopale ou abbatiale). On y reconnaît sans grand embarras, malgré des fantaisies ornementales intercalées dans les vides, l'énumération technique des traités sur la *Sphère :*

> « Sunt Aries (fig. B), Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
> Libraque (fig. A), Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces. »

Peu importe, en ce moment, la raison qui nous a fait débuter notre série classique par le signe du Bélier (*Aries*).

A



Le P. Arthur Martin avait copié ces curieux bas-reliefs dans la riche collection du prince Soltykof, et il y joignait diverses citations propres à faire supposer une pensée mystique chez

B



l'artiste. Je ne m'opposerai pourtant pas à ce qu'on y prétende voir la trace des calendriers scandinaves gravés en entailles sommaires sur un bâton de voyage, ou *vade-mecum* portatif de bois (*Runik Rim-stok, Clog Almanak*, etc. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 157, svv.). Mais on me permettra bien, sans doute, de conjecturer une certaine différence de vues entre des prélats et les piétons populaires (terrestres ou maritimes, pèlerins ou chercheurs d'aventures). Que ces derniers se soient habituellement munis d'un almanach quotidien, pour n'avoir

tiques plus récents. Je crois y voir, sous air d'allusion à la parabole évangélique (Matth. XXII, 2, etc.), une pieuse joyeuseté servant d'artifice mnémotechnique aux scènes saillantes de l'histoire sainte ; et du même coup une attestation de cette grande unité qui relie les deux Testaments (l'ancienne loi et la nouvelle).

pas à s'enquérir sans cesse auprès de l'étranger, c'est précaution de bon sens pratique qui a pu devenir usage ordinaire pour le campagnard, quand les églises étaient clair-semées et de fréquentation difficile durant plusieurs mois. Chacun se mettait ainsi en mesure de suppléer tout seul aux annonces paroissiales. Mais à qui fera-t-on croire qu'un dignitaire ecclésiastique se soit piqué de copier le paysan? Qu'il s'inspirât de la cathédrale et de l'abbatiale, à la bonne heure! Or nous avons vu, et nous verrons encore que l'art des basiliques s'efforçait de transformer les notions de chaque jour en un degré quelconque d'enseignement religieux.

IV. — SCIENCES HUMAINES.

Ici auraient pu absolument prendre place certaines curiosités cosmographiques, dont le spectacle était donné (sous bénéfice d'inventaire) à ceux qui visitaient les cathédrales. Au fond, nous avons eu quelque droit de rattacher ces descriptions à la Genèse, qui raconte l'origine du monde (cf. *supra*, p. 266). C'est là que les différents jours de la création mettent sous nos yeux la terre émergeant du chaos, les astres semés dans le firmament, les plantes surgissant du sol, la vie animale apparaissant sur le globe, et le monde recevant son roi par la formation d'une créature raisonnable. Cependant les arts et les sciences, comme moyen d'élever l'esprit de l'homme vers Dieu, et de nous rappeler que toute lumière vient de lui, figurent aussi dans bien des églises [1]. Lors donc qu'en 1850, un inspecteur général des monuments historiques trouva *étrange* [2] la découverte des Arts libéraux peints dans une annexe de la cathédrale du Puy, sa surprise dut étonner beaucoup tous ceux qui étaient initiés à quelque connaissance du moyen âge. Nos chroniqueurs du XIIe siècle veulent que Charlemagne ait eu de ces peintures dans son palais [3], ou sur son tombeau, en quoi ils pourraient ne pas se tromper de beaucoup, puisque Martianus Capella [4] est bien antérieur à l'empire franc, et que les œuvres d'Alcuin prêtent aux personnifications des sciences [5] déjà ébauchées par Boèce [6] avant lui. Mais du XIe siècle au XVIe cela se rencontre quasi partout [7]. Quand on ne le retrouverait plus dans les églises, par suite des ravages qu'elles ont subis, il est assez connu que les études valaient *privilége de clergie* à qui avait suivi les cours de l'enseignement officiel. Le clergé devait donc arborer la représentation de ces *facultés*, comme un drapeau qu'on entoure avec contenance fière.

1. Cf. Abside d'Auxerre (*Vitraux de Bourges*, étude XVII, fig. D). Sens, Paris, Reims, Milan, Chartres, Fribourg en Brisgau, et bien d'autres répètent encore le même enseignement. Aussi ne manquons-nous pas de détails écrits, peints ou sculptés sur ce sujet. On peut consulter : V. Didron, *Iconographie... de Dieu*, p. 416, svv.; et 160. — Viollet-le-Duc, *Dictionn.... de l'architecture franç.*, v. ARTS, t. II, p. 1-10. — *Annales archéolog.*, t. XVII, p. 39, svv.; p. 104, svv. — *Ibid.*, t. XV, p. 263, sv., etc. — Jubinal, *Œuvres... de Rutebeuf*, t. II, p. 415-435. — *Hortus deliciarum*, ap. *Annales de philosophie chrétienne*, t. XIX (1838-1839), p. 164. — Ennod., *Parænes. didascalica* (*Collect. Pisaur.*, t. VI, p. 111). — *Notices des mss.*, t. V, p. 496, svv.; et 546, svv. — *Carmina ævi Carolin.*, ap. Maï, *Classic. auctor.*, t. V, p. 420-424; etc., etc.

Je ne m'explique pas aisément pourquoi les auteurs de l'ouvrage intitulé *Moyen âge et Renaissance* (t. Ier, pl. 11 et 11 *bis*) ont classé cela sous le titre *Superstitions*. Il est vrai qu'on ajoute à cet intitulé, les mots : *et croyances populaires*, en façon de circonstance atténuante (pour le titre, ou pour nos ancêtres?).

2. Cf. *Revue archéologique*, 9e année (1850), p. 510-514 : *Lettre au Ministre de l'intérieur*, reproduite par plusieurs journaux.

3. Cf. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 370.

4. *De nuptiis philologiæ*, passim.

5. *De dialectica* (Alcuini *Opp.*, ed. Froben, t. II, p. 334-336). Cf. Maï, *Classic. auct.*, t. V, p. 420, sqq.

6. *De consolat. philosophiæ*, libr. I.

7. Cf. Curmer, *les Evangiles... de l'année*, t. III, p. 37-43, 45-47 (Attavante); etc. — Pistolesi, *Il Vaticano descritto*, t. III, tav. XLI-XLIV; et p. 107, sgg.

Il ne s'agit pas de ne rien omettre ; sinon, que d'œuvres on aurait à énumérer! Les cathédrales du XIIIe siècle sont très-suffisamment visibles, sans compter ce que nous avons perdu et dont les vestiges demeurent.

Bref, ce que nous en voulons dire est précisément amené par les peintures murales du Velay, qui reparurent il y a quelque vingt-cinq ans, après une longue éclipse sous le badigeon[1]. Le P. Arth. Martin en avait copié quatre que je vais présenter au lecteur après quelques paroles d'introduction. Si renseigné qu'on puisse être au moyen des auteurs que j'ai cités en note, il ne manquera pas de gens qui préféreront être mis au fait par un exposé sommaire. Donc dès le temps de saint Grégoire de Tours, il était reçu que l'éducation demeurait incomplète si l'esprit n'avait passé par sept routes qui devaient guider dans le monde scientifique. Grammaire, dialectique et rhétorique (sous le nom commun de *trivium*), n'étaient considérées que comme prélude ; à la manière de ce que nous appelons *faire ses classes.* Le *quadrivium*, groupe supérieur à cette initiation, comprenait arithmétique, musique, géométrie et astronomie. A ce partage septénaire, un mysticisme quelconque n'avait sûrement pas nui dans l'origine; il régnait en somme, sans prescription absolue pour l'ordre de la seconde catégorie[2]. La philosophie s'y introduit parfois, ainsi que la physique (médecine) ; surtout quand un artiste voulait échapper à la division impaire qui l'empêchait d'avoir partie carrée dans l'arrangement des scènes. Pour couronner le tout, il se rencontre aussi que droit canon et civil, théologie, sciences occultes même reçoivent l'hospitalité en ces demeures du savoir encyclopédique[3].

Les gravures exécutées sur le dessin de mon ancien collaborateur embrassent le *trivium* entier, mais le *quadrivium* n'y figure que pour la musique[4].

1. Il ne semble pas clair que Mgr Galard de Terraube soit l'auteur de cet ensevelissement. Son siècle en était bien capable, mais pourquoi se hâter de jeter la pierre à un homme qui a laissé de grands souvenirs dans le pays? D'ailleurs si cet évêque jugeait, lui aussi, que la représentation des arts libéraux fût chose singulière dans une église, il n'était pas payé pour connaître d'autres cathédrales que la sienne; tandis que M. Mérimée fut longtemps inspecteur général des monuments historiques, et fit plus tard encore partie de la *Commission des arts et édifices religieux*, au ministère des cultes. Il lui convenait donc tout particulièrement de n'être pas trop sévère pour un prélat de l'ancien régime, lorsque lui-même se montrait si peu entendu en matières où son titre l'obligeait à moins de légèreté.

2. Cf. Petr. Alfonsi, *Disciplina clericalis*, ed. W. Val. Schmidt, p. 43, sq.; et 109-115.

On citerait sans peine bien d'autres textes sur cette vieille division des études qui remontait assez haut dans les temps, et n'était pas très-mal imaginée.

3. Raphaël, comme Pinturicchio, ou ses prédécesseurs, a fait ces additions au *quadrivium*, dans le palais des papes. Quant à l'abbesse Herrade, elle plaçait la Philosophie au centre du tableau général, et la gratifiait de trois têtes formant sa couronne, qui sont *Ethica*, *Logica*, *Physica*. Tout cela devait servir d'*itinéraire à l'âme pour monter vers Dieu*, comme parle un grand docteur de l'Église ; parce que tout doit nous être échelle vers le souverain maître, si nous savons nous aider du vrai comme du beau en manière de degrés qui conduisent vers le beau et le vrai incréés. C'est ce que Suger demandait pour l'art aux visiteurs de la basilique construite par ses soins à Saint-Denys en France, quand il inscrivait sur la porte :

« Nobile claret opus ; sed opus quod nobile claret,
Clarificet mentes ut eant per lumina vera
Ad verum lumen, ubi Christus janua vera. Etc. »

C'est aussi ce qu'exprimaient divers chandeliers ecclésiastiques du même temps, dont j'ai parlé déjà ; sans compter ceux que j'espère publier dans d'autres volumes de cette IIIe série. C'est même le but de l'Incarnation par où Dieu fait bien voir que, de tout temps, il avait prétendu associer l'humanité à la nature divine : *divinæ consortes naturæ*, ainsi que parle l'Église aux chrétiens.

Montrons en quelques mots comment le docte Honorius d'Autun comprenait et exposait au XIIe siècle ces degrés de l'ascension d'un homme jusqu'à son Créateur. Il prend pour titre d'un de ses opuscules (ap. D. Pez, *Thesaur. anecdott.*, t. II, P. I, p. 227-234) : « *De animæ exilio et patria, alias de artibus.* » Voici quelques têtes de chapitres : « I. Exi» lium hominis, ignorantia ; patria est sapientia, ad quam » per artes liberales, veluti per totidem civitates perveni» tur. » — « XII. Decursis artibus liberalibus pervenitur ad » patriam, seu veram sapientiam in divinis Scripturis relu» centem, et in visione Dei perfectam. » — « XIV. Deus a » nemine comprehendi, nisi a se ipso, potest. Beatos, Dei » visio recreabit æternum. » Les développements méritent d'être lus, mais on comprendra sans peine que je ne les transcrive pas ici, pour ne pas être interminable.

4. M. Aug. Aymard doit avoir publié dès 1850, et sans doute au Puy, une dissertation sur ces peintures. Je n'ai pas réussi à me la procurer, mais j'entends dire qu'elle renferme des recherches curieuses et solides. Vivant sur les lieux, il aura pu faire entrer dans son mémoire l'explication d'autres figures que le P. Martin n'aurait pas dessinées. M. E.-F. Corpet donnait en 1857 l'exposé court et sérieux des types de Martianus Capella (*Annales archéologiques*), qui mérite d'être lu. J'y apporterai, pour ma part, quelques éclaircissements qui pourront être utiles, si l'on veut passer outre aux expositions antérieures.

Cf. Joann. Sarisberiens. *Policratic.*, libr. I, cap. VI, X, sqq.; et libr. II, cap. XVIII, sq.; etc.

GRAMMAIRE.

La Grammaire, du haut d'un siége élevé, semble accueillir avec joie les progrès de deux petits enfants qui expliquent un texte. Priscien, en manière de conseiller intime ou de



secrétaire officiel, est assis près de la dame, et ne paraît pas si enclin à louer les petits écoliers. Donat aurait pu lui contester cette place d'assistant; mais il est plutôt commentateur de Virgile et philologue pour ainsi dire, que législateur; tandis que l'autre peut être considéré comme le Justinien (Tribonien, si l'on veut) du code grammatical.

Le XVI[e] siècle (ou peu s'en faut), auquel nous devons les peintures du Puy, tournait volontiers au gracieux[1], il a donc abandonné en un point la tradition de ses prédécesseurs. Avant lui la Grammaire ne manquait presque jamais de brandir une verge[2]. Si bien que Rathier de Lobes, qui devint évêque de Vérone au X[e] siècle, avait composé un ouvrage élémentaire sur la langue latine, avec le titre *Serva dorsum*[3]; comme qui crierait : «Garde à vous!»

Sous les pieds du trône est écrit ce vers :

« Quidquid agant artes, ego semper prædico partes (*orationis*). »

C'est-à-dire : peu importent les ornements du discours et les arguties de langage, moi j'entends que les phrases soient correctes et tirées au cordeau; de même que l'architecture doit veiller d'abord à la qualité des matériaux et à leur assemblage dans des conditions d'équilibre stable. Quant au geste de la docte régente, il pourrait être aussi fort approprié à l'état empirique d'où la grammaire ne se dégage encore que comme elle peut aujourd'hui. On dirait qu'elle écarte les observations ou enquêtes subtiles, en leur opposant cette solennelle fin de non-recevoir :

« Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est. »

Les deux petits aspirants portent un costume de clergeon que la Rome de Pie IX n'a pas oublié totalement, et qui sied bien en public à des écoliers dont il s'agit de faire des gens graves avec le temps.

LOGIQUE.

La Logique siége sur une *chaière* à couronnement en coquille, et dont l'ornementation n'est plus gothique comme l'était le trône de la Grammaire. Près d'elle Aristote, en manière de docteur du plus haut parage, porte l'hermine, et compte sur les doigts de sa main

1. Là, comme en bien d'autres endroits, quelques-uns ont voulu reconnaître une main italienne ; comme si nous n'avions pas eu, même alors, des hommes capables d'orner nos édifices! Lorsqu'on s'occupera de faire revivre les souvenirs de nos artistes provinciaux, on sera tout étonné de voir que l'on ait cru au besoin d'inventer des maîtres étrangers pour nos belles œuvres du XV[e] siècle et du XVI[e]. Si, par exemple, on avait des preuves sur la date de ces peintures comme contemporaines de Louis XI, avions-nous grand besoin alors de recourir aux Romains? Maître Jehan Foucquet et son école de Tours nous mettaient-ils dans un état bien besoigneux en fait de peintures présentables?

2. Un biographe de saint Rudesinde (ou Rosende) professe sa reconnaissance pour le saint qui lui avait obtenu de reprendre goût aux études après des flagellations démoralisatrices. Voici son propre témoignage (*Facta et miracula S. Rudesindi*, in *España sagrada*, t. XVIII, p. 395) :

« Occultandum... non est... quod quum in primo teneræ » ætatis flore, litterarum studiis a parentibus traderer, » præ tanti studii sudore seu virgarum (sicut solet fieri » pueris) percussione, eis abrenuntiarem, insuper locis » silvarum occultis ob hoc sæpius occultarer. Inter hæc » autem, quum nullatenus acquiescerem quamvis vinculis » alligatus, divino nutu magister meus sancti Rudesindi » sepulcrum petit, candelam accendit, flexis genibus ora- » tionem fundit : quatenus si apud justum Judicem in » clericatus gradu essem prædestinatus, ipse me suo vir- » tutis ligamine constringeret, et ad dicendum cor digna- » retur aperire. Quod, sicut postea ab eo multoties audivi, » plus acquievi; et non multo post, in eodem cœnobio mo- » nasticæ professionis habitum libenter accepi. »

Ces fréquentes sévices des écoles du moyen âge n'étaient point toujours maudites par leurs victimes elles-mêmes, et les auteurs de ces misères non plus, ne manquaient pas d'entrailles, malgré la pratique transmise d'âge en âge dans l'enseignement. D'ailleurs cette rude coutume admettait çà et là divers moyens d'immunité. Cf. *Mélanges...*, I[re] série, t. I, p. 125. — *Caractéristiques des saints*, p. 790 (saint Adrien); sans parler de sainte Ermenilde, qui protégeait de même les petits écoliers d'Ély.

3. Pour plus de clarté, la Grammaire de l'*Hortus deliciarum* présente un livre et des verges (*scopæ*), comme disant : L'un ou l'autre ! Dans l'abside d'Auxerre, l'enfant est dépouillé jusqu'aux hanches, pour que la menace atteigne promptement son effet lorsqu'il faudra faire descendre les coups sur l'épaule nue. Quant au sens pénal de *scopæ*, cf. Edel. Duméril, *Poésies... antér. au* XII[e] *siècle*, p. 302. Voyez également ci-dessus, pl. III (médaillon inférieur à gauche), et page 37. Mais là on est en famille, plutôt qu'à l'école; et les écoles, même depuis le moyen âge, ne placent pas le candidat entre châtiment ou récompense. Je suppose que c'est pour le plus grand avantage de l'espèce humaine.

gauche les raisons d'une thèse. Trois motifs seulement viennent d'être énumérés, et il y a toute apparence, que l'habile homme ira jusqu'à cinq; car ses deux derniers doigts sont



encore repliés sur la paume, comme en réserve [1]. La dame suit d'un air fin les malices

1. Dans son poëme *De nummo*, Hildebert du Mans dit (ap. Otto, *Codices biblioth... Gissensis*, p. 170) :

« Concludendo sibi facili sophismate falsum
Nunc daret elinguem nummus Aristotelem.
Fraudatus nummo, nil tempore Tullius isto
Ad persuadendum diceret apposite. Etc. »

Puis :

Creditor ecce refert, ab ascista (*abacista*) promptior omni,

de l'argumentation ; et cependant, comme pour appliquer les préceptes, elle met aux prises un scorpion avec un lézard. Non pas que, selon la conjecture de M. Mérimée [1], *ces deux animaux immondes symbolisent les disputes scholastiques;* mais parce que les embûches vipérines de la dialectiquerappellent ce mot d'un ancien :« *Latet anguis in herba* [2]. » Ce sont à peu près les avis enveloppés dans l'amphigouri de Martianus Capella [3], pour les gens qui osent s'approcher d'un dialecticien ; et pensait-il aux scholastiques? Aussi l'abside d'Auxerre me paraît-elle induire en erreur ceux qui n'y regardent pas à deux fois, lorsqu'elle nomme *Alimetica* une figure placée en face de la Dialectique, et qui porte un serpent roulé autour de son buste. Si je ne me trompe, la femme nommée *Dialectica* devrait être intitulée Rhétorique, en cédant son inscription à celle qui siége vis-à-vis.

Les *auteurs auctoriaux*, péripatéticiens sans doute, sont déposés près de là sur un escabeau, pour être apportés en preuve au besoin, et compliquer par leurs gloses ce qui manquerait de la clarté désirable chez le *maître*.

La banderole porte :

« Me sine doctores frustra coluere Sorores (*Musas*). »

Comme qui dirait : Il n'est littérature ni science qui vaillent, si l'on n'a passé par mes leçons. Ce n'était pas beaucoup trop de prétention, à vrai dire ; moyennant que la recette soit prise *avec un grain de sel*. Aussi, notez bien qu'on lui donne le pas sur la Rhétorique ; ce qui n'est pas si mal imaginé que pourrait le croire un littérateur [4].

RHÉTORIQUE.

La Rhétorique, plus ornée que gracieuse, semble appeler les regards. Sa main gauche tient une lime pour polir les phrases, et Cicéron est assis auprès d'elle comme un intime dont les conseils sont nécessaires à chaque instant. Elle dit :

« Est mihi dicendi ratio cum flore loquendi. »

Quid redeat lucri quaque die capiti.
Instar cui dandæ fuerant, tibi, musica, formæ ;
Ictus fabriles Pythagoras sapiens,
Nummo philosophante sibi nunc vilior esset
Illo nullius, malleolo, pretii. Etc. »

On voit que le *trivium* et le *quadrivium* renversés par l'avarice étaient, aux yeux du poëte, comme le dernier des malheurs. Mais on comprendra mieux tout à l'heure ce que veut dire Pythagore avec son marteau (*malleolus*).

1. Ces pages, et à plus forte raison celles du commencement de ce volume (p. 29, sv.), étaient rédigées et mises aux mains de mon éditeur dès 1869. La mort de M. Prosper Mérimée intervenue depuis ce temps-là, n'empêchait pas que ses singulières assertions d'autrefois ne subsistassent sur le papier imprimé. Il demeurait donc opportun de prémunir le lecteur trop confiant contre les bévues intrépides d'un homme d'esprit fourvoyé en affaires qui ne le regardaient pas du tout, si ce n'est par la rente qu'elles lui valaient. Quand on se vante de n'être point baptisé, comment s'avise-t-on de faire le docteur en moyen âge! On devrait être au moins d'accord avec soi-même, si l'on prétend à quelque consistance.

2. Aussi Honorius d'Autun écrivait-il, au XIIe siècle : « Quos cavillare delectat, discant Aristotelem. » Cf. *Speculum Ecclesiæ* (*Patrol. latin.*, ed. Migne, t. CLXXII, p. 1086).

3. « In læva quippe serpens gyris immanibus involu» tus..., ejus læva sub pallio occulebat insidias viperi» nas... Mox apprehensus hamo, ad latentis anguis virosos » circulos trahebatur, etc. » Cf. Corpet, ap. *Annales archéol.*, t. XVII, p. 93-95 ; it. *ibid.*, t. XIV, p. 29, svv. Les *Hisperica famina* (ap. Maï, *Cassic. auct.*, t. V, p. 479) parlent des philosophes qui *vipereos plasmant syllogismos*.

Dans l'*Hortus deliciarum*, la Dialectique présentait de la main gauche une tête de chien, qui peut être un symbole de la taquinerie trop commune chez les ergoteurs, aboyant à n'importe qui pour s'entretenir la bouche.

D'autres ont fait du dialecticien un jeune batailleur qui montre son poing serré, d'un air menaçant, et sa main gauche tient en réserve des traits aigus ou recourbés : arsenal pour percer ou désarçonner son ennemi. On peut compter que tout lui sera bon dans la rencontre :

« Dolus an virtus, quis in hoste requirat! »

4. A Saint-Acheul, dès 1821, on redoublait sa rhétorique après un an de philosophie, quand on visait à ne quitter les bancs d'écolier qu'avec une préparation classique un peu mûre. J'en parle *de visu*.

Là on se pique de beau langage et de paroles intarissables [1]; car pour le bon sens, c'est apparemment la Logique qui s'en était chargée par mesure préventive, sous la discipline sévère d'Aristote.



La Rhétorique de Pinturicchio, dans la *salle du char* au Vatican, tient de la main gauche un fil auquel est suspendue une grosse sphère. Ne serait-ce pas quelque allusion à la chaîne d'or qui, dans Homère, indique la puissance de Jupiter sur tout l'Olympe aussi bien que sur notre globe; et que Platon [2] interprète par l'action du soleil sur les planètes? On

1. Cf. Joann. Sarisberiens. *Policratic.*, VII, 12, 14.

2. *Iliad.* VIII, 18-27. — Platon. *Theætet.*

y aura joint le souvenir de l'*Ogmius* celtique [1], lequel, dans sa verte vieillesse, entraînait les hommes attachés à ses lèvres par des liens d'or qui saisissaient les oreilles de l'auditoire. A cette puissance il devait le nom d'Hercule, comme conquérant du monde.

On pourra faire, si l'on veut, d'autres comparaisons avec les fresques de Taddeo Gaddi, à Florence. Je n'ai pas prétendu mettre ici en lumière toutes les peintures de ce genre.

Le manuscrit d'Odilienberg, aujourd'hui perdu pour tout le monde, n'y cherchait pas tant de façons ; sa Rhétorique n'est armée que de tablettes et d'un stylet, pour faire voir que corriger le style est sa grande affaire (*sæpe stylum vertas*).

Le peintre du Puy, pour ne pas oublier les fleurs dont tout rhéteur se couronne avec plaisir, montre à l'arrière-plan un paysage où les arbres sont distribués en bouquets sur la campagne.

MUSIQUE.

La Musique touche un orgue posé sur son giron, ainsi qu'on le voyait jadis pour sainte Cécile ; et comme pour indiquer qu'elle s'occupe de charmer l'ouïe, elle porte sur l'oreille un rameau fleuri qui complète gracieusement son diadème. S'écoute-t-elle jouer de l'instrument et chanter, ou bien prête-t-elle attention aux coups de marteau que son voisin frappe sur une enclume ? Je m'en rapporte à ce qu'il en est. De même

1. Lucian. *Hercul.* A cet Hercule gaulois (si c'est bien un Hercule) dont la puissance était en paroles, rattachera qui voudra le langage ou l'alphabet *ogham* de la verte et imaginative Érin. Le fait est que l'Hibernie nous apparaît de bonne heure dans les temps historiques avec une affection très-particulière pour le style artificiel poussé jusqu'au véritable charabias. Tout le monde s'accorde à reconnaître que de nos jours elle a produit maint orateur entraînant, éclatant même ; et Dieu seul sait ce qu'il en était aux siècles de l'indépendance, mais surtout à l'âge fabuleux qui précède saint Patrice ou même César. Ce que nous savons à coup sûr, c'est que le pathos des rhéteurs africains peut se classer parmi les exercices d'école primaire, comparativement au fatras littéraire des théories hibernoises. C'était bien un Irlandais que ce *Joannes Scotus* (quel qu'il soit, et probablement le favori des premiers empereurs carlovingiens) dont nous avons plusieurs pièces de vers, où le style ampoulé ne dépasse guère un mauvais goût absolument intelligible. Mais les *Hisperica* (*Hibernica?*) *famina* (ap. Maï, *Classic. auctor.*, t. V, passim) ne semblent pas pouvoir être refusés à l'Hibernie, et là Fulgentius Planciades est dépassé incontestablement pour les locutions alambiquées qui tendent au grimoire.

On veut que le grammairien Virgile, du VI[e] siècle (?), soit Toulousain ; encore serait-il Celte, et nous mettrait sur les traces de ce que le latin a pu devenir en pays purement celtique. Celui-ci et son maître, Vergilius Asianus, trouvaient que saint Isidore de Séville s'était montré fort modeste, ou même bien ignare, en n'admettant que quatre genres de latinité. Pour eux, ils n'en comptaient pas moins de douze ; et Virgile II (l'*Asianus*, car le Toulousain était Virgile III) ne daignait s'exprimer qu'à l'aide d'amphigouris composites. Je soupçonne cet habile original d'avoir appartenu à l'une des émigrations scotiques dont les vestiges sont encore appréciables en presque tout pays d'Église latine. C'en est peut-être un entre autres, que la floraison de ces préciosités baroques chez Atton de Verceil. Les moines de Bobbio pouvaient y être pour leur part. Cf. Baluzii *Miscellanea*, ed. Mansi, t. II, p. 565-75.

Nous savons, et c'est déjà un indice du goût de l'Irlande pour les obscurités savantes, que l'on y aimait à témoigner son respect envers l'Écriture sainte par des transcriptions de la Vulgate en caractères grecs.

Pour reconnaître cette tendance d'une école si amoureuse de l'inintelligible, on peut se contenter du seul volume V[e] dans la collection des *Classici auctores* publiée par le cardinal Maï. Cf. *ibid.*, p. XXI, sqq. ; XLVIIJ, sqq. ; 124, sqq. ; 413, 428, etc. ; 479, sqq. ; mais ailleurs il se rencontrerait des échantillons de cette rhétorique devenant quasi incroyable à force de fantaisie qui se lâche la bride.

J'ai passablement connu dans ma jeunesse le soi-disant père Prouth (Silvestre O'Mahony), lequel fut mon condisciple à St-Acheul durant plusieurs années, et qui était bien l'une des plus drôles de preuves du haut degré où pût atteindre l'excentricité irlandaise en des temps moins effacés que le nôtre ; quoique son adolescence tout entière se fût épanouie sur le continent. Mais pour en revenir à des époques déjà lointaines, étudier les baroqueries hibernoises du haut moyen âge pourrait n'être pas littérature si oiseuse que l'imagineront des humanistes délicats. Un des douze genres professés à Toulouse était probablement ce que nous appelons aujourd'hui *latin macaronique*. Il y a donc lieu d'espérer que d'habiles celtistes y pourront découvrir des mots du vieil idiome gaulois, cambrien, et surtout irlandais, qui n'ont pas laissé trace dans les dialectes subsistant de nos jours ; tout comme la docimasie moderne reprend le minerai oublié dans les scories d'anciens travaux métallurgiques.

aussi pour le nom que doit porter ce singulier accompagnateur. On lit assez clairement Tubal sur le bloc de bois qui porte son enclume. Mais Tubalcaïn ne nous est présenté dans l'Écriture que comme un simple forgeron (Gen. IV, 22) ; c'est Jubal qui a l'honneur



d'avoir inventé les instruments de musique (*ibid.*, 21). Quoi qu'il en soit, cette confusion doit remonter assez haut, puisque nous la retrouvons chez un contemporain de Charlemagne [1]. De fait, comme la Genèse nous montre dans la famille de Caïn (Gen. IV, 19-22)

1. *Carmina ævi Karolini* (Maï, *loc. cit.*, p. 422 : *De musica*) :

« Hanc constat primo Tubal auctore repertam,
Asserit ut Moses ille Dei famulus.
Pythagora et Lino, nec non Amphione Græcis
Auctore inventam hanc etiam referunt. »

les inventeurs de la métallurgie et de la musique instrumentale, on a bien pu imaginer que Jubal s'était initié aux éléments de l'harmonie en écoutant les diverses sonorités produites par les forgerons de son frère Tubalcaïn. C'est aussi ce qu'adopte George Eliot, dans sa légende poétique de *Tubal*, traduite récemment par la *Revue britannique* du mois d'avril 1873. Au fond, ce souvenir biblique masque un peu trop Pythagore, qui passe pour avoir déterminé les rapports mathématiques des intervalles musicaux [1]. Il remarqua, près d'une forge, dit-on, que les sons des marteaux donnaient la quarte, la quinte et l'octave, et reconnut que les poids de ces marteaux étaient dans les rapports de 3/4, 2/3 et 1/2. De là les calculs qui déterminent à priori l'harmonie des sons [2]. Aussi la légende tracée par notre peintre porte-t-elle ce caractère scientifique d'un art qui n'admettait pas les sens pour seuls juges :

« Invenere locum per me modulamina vocum. »

Observer consonnance et dissonance des sons simultanés (ou coexistants), les intervalles quelconques des sons successifs dans une progression méthodique (ou gamme) acceptable, c'est déjà quelque chose; le simple artiste y arrive. Mais chercher (trouver surtout) le rapport des sensations de notre oreille avec des lois déterminables mathématiquement, c'était s'élever bien plus haut, et pressentir un certain ordre de faits supérieurs, préexistants à la nature humaine. Qui se préoccupait de pareils problèmes, se trouvait conduit à l'idée d'un législateur; lequel, comme dit la Bible, a établi le monde matériel sur le nombre, le poids et la mesure. Notre science moderne, qui voudrait n'être qu'expérimentale et croit que ce lui serait un grand titre, trouve presque plaisants les aperçus de Platon ou de saint Augustin, quand ces grands hommes s'efforcent de faire confiner la musique à l'astronomie. Pythagore était aussi de ces rêveurs, et je pense qu'on peut lui compter cela comme honneur véritable, parce qu'il cherchait la pensée divine dans les œuvres qui ne frappent les esprits vulgaires qu'à titre de phénomènes tout bruts.

Quant aux forgerons, si l'on veut les faire intervenir en cette affaire, on a pu leur attribuer la précision du rhythme ; et Tubalcaïn l'aurait déterminée pour ses apprentis, au cas où l'on prétendrait lui faire une certaine part dans la musique. Cependant les batteurs de semelle (je parle des écoliers qui se chauffent économiquement et en cadence régulière par une coalition entre quatre, six ou huit camarades), qui sont probablement tout aussi anciens, auraient droit de lui disputer cette invention.

A Auxerre, et dans plusieurs bas-reliefs, la Musique fait résonner un carillon. C'est

1. Cf. *Revue archéologique*, octobre 1857, p. 417, sv.
Nous allons ajouter quelques détails sur cette antique observation, qui peut bien n'être pas connue de tous nos lecteurs.

2. Cf. Boet., *De musica*, I, 10.
Le vieux philosophe n'a pas été oublié dans la peinture du Vatican. On l'aperçoit frappant son enclume d'un air pensif à droite de la scène, quoique presque tous les autres assistants appartiennent à l'âge de la jeunesse. C'est qu'un ancien a déclaré la musique peu propre à quiconque dépasse l'âge mûr. Pythagore est sans doute excusé comme s'occupant de théorie plus que de pratique. La science y est son étude ; et l'art, si tant est qu'il y songe, ne fait que son moindre souci. Macrobe pareillement, aux temps des Césars chrétiens, voulait grandir les origines de l'idolâtrie par la transcendance de son évhémérisme scientifique et majestueux, bien que fort maigre en fait de bon sens et d'histoire. Mais sur la musique ancienne, comme sur les visées théosophiques de l'idolâtrie primitive, nos renseignements ne vont pas loin. Ce ne serait que probité d'en convenir avant tout.

Néanmoins, dans une espèce d'incunable que je vais citer tout à l'heure pour la seconde fois, la Musique préside ou surveille bien des joueurs d'instruments, parmi lesquels est un moine. Mais celui-ci est au clavier de l'orgue; et pareil emploi du talent musical n'a rien qui puisse compromettre âge ou profession quelconque, parce qu'il s'agit de rendre honneur à Dieu.

encore l'échelle musicale qu'on nous rappelle, pour qu'il soit bien entendu qu'un peu de spéculation ne déparerait pas les études des musiciens, et qu'ils ne doivent pas suivre la spontanéité plus que de raison.

Puisque les dessins de mon ancien collaborateur s'arrêtent là, je peux laisser la description des autres arts à ceux qui présenteront des gravures pour guider le lecteur et lui faire mieux saisir le sens des allégories.

Néanmoins ne laissons pas imaginer aux gens actuels que toutes ces représentations fussent chose extraordinaire jadis. Les simples écoliers de la fin du XVe siècle étaient capables de vous expliquer ces finesses sur le bout du doigt. Ainsi la petite encyclopédie scolaire (sous le titre de *Philosophica Margarita*, Strasbourg, 1504, in-4°), publiée vers ce temps-là par Grégoire Reisch [1], qui devint prieur de la chartreuse près de Fribourg en Brisgau, égaye ses expositions doctrinales par des gravures sur bois dans le goût de nos allégories. Le *Grammatices typus* montre dame Grammaire ouvrant la porte du palais de la science à un petit malheureux qui porte en baudoulière son portefeuille de classe, et semble peu rassuré sur le sort qui l'attend derrière cette muraille [2]. Cependant des fenêtres laissent apercevoir deux étages inférieurs où Donat et Priscien préparent les jeunes garçons à monter plus haut. L'édifice se couronne par une tour qui s'élève progressivement jusqu'au donjon de la Théologie, où siége Pierre Lombard. La Logique, en chasseresse, corne les deux *prémisses* de ses arguments, et son grand sabre s'appelle *syllogisme*. Elle lance ses deux chiens (*vérité* et *fausseté*) à travers la *forêt des opinions* (thomistes, scotistes, etc.); et le lièvre qu'on prétend forcer, porte le mot *problème* écrit sur sa peau. J'en passe et des meilleurs.

L'Arithmétique a pour assesseurs Pythagore avec son abaque, et Boèce traçant les chiffres que nous appelons *arabes* assez gratuitement.

La Musique tient un tableau où les notes sont inscrites à deux clefs sur des portées à cinq lignes. Un jeune homme semble les étudier avec une baguette, qui lui sert peut-être à marquer la mesure. Près de là, Tubal frappe le fer sur une enclume; et je crois apercevoir en outre un gros marteau mis en œuvre par une roue hydraulique. Pythagore pèse trois ou quatre marteaux dans une balance, et semble supputer ce qu'il faut conclure de son observation

La Géométrie peut absolument être passée sous silence, quoique ses grands points de départ n'y soient pas négligés; ainsi que l'Astronomie, assistée de Ptolémée. Aristote surveille la Logique, Cicéron la Rhétorique, Sénèque la Morale; etc., etc.

Ces illustrations, chacune d'une page entière, n'empêchent pas le texte de marcher assez bravement depuis l'A b c (y compris la lecture de l'hébreu) jusqu'à la philosophie morale, avec tout plein de citations profanes et sacrées; et beaucoup de documents utiles que l'on ne sait pas toujours au XIXe siècle, quand on a son diplôme de bachelier ès lettres.

En somme, le docte chanoine du Puy en Velay, Pierre Odin, si c'est lui qui a fait

1. Tromby, dans sa *Storia... del patriarca S. Brunone e del suo ordine*, ne me semble pas donner tous les détails désirables sur cet homme de Dieu qui avait formé le docte et pieux Eckius, grand adversaire du luthéranisme. Je suis donc hors d'état de traduire exactement le titre qu'on lui donne de *generosi comitis de Zolm alumnus*. Avait-il été protégé dans ses études par un seigneur de la maison de Solms, s'il s'agit des Solms; ou quelque lien de parenté (de vasselage, peut-être) le rattachait-il à cette famille? C'est ce qui m'est parfaitement inconnu.

2. L'introductrice doit être l'enseignement élémentaire. Elle porte une tablette chargée des vingt-quatre lettres que l'enfant a dû déchiffrer et tracer d'abord. Comme brevet de capacité pour le petit aspirant, la Grammaire porte une grosse clef qui a nom *congruitas*; moyennant quoi, l'enfant pourra franchir le seuil.

exécuter la peinture murale de la bibliothèque capitulaire [1], était dans les mêmes principes que notre chartreux de Souabe. Il voulait que la science fût rendue apétissante par des images, et que l'on apprît sans casse-tête un tant soit peu d'histoire littéraire sur les hommes qui avaient brillé particulièrement dans chaque branche du savoir humain.

On peut dire d'ailleurs que cette condescendance pour les commençants était devenue affaire de mode, pour ainsi dire, vers le XIV[e] siècle. Les belles recherches de M. R. Merlin sur l'origine des cartes [2] prêtent à croire que ce jeu fut d'abord une sorte d'album destiné à faire entrer dans de jeunes cervelles les notions fondamentales des études. Qui avait manié cette collection, pouvait retenir en gros ce que c'est que vertus et vices, arts et sciences, planètes et signes du zodiaque, muses et conditions de la vie, ou degrés divers de la hiérarchie sociale. Le système de Ptolémée y figure avec les quatre éléments et les onze cercles qui entourent le monde sublunaire, en s'élargissant à mesure qu'ils s'en éloignent. A ce propos, M. Merlin cite un manuscrit de la bibliothèque Mazarine, qui, sous prétexte d'armoiries, donne le blason des chevaliers de la Table ronde, des neuf preux, des dix-sept rois chrétiens, des muses, etc. [3]. Voici maintenant les sept Arts libéraux, d'après la même source ; mais j'en abrégerai la description :

« *Grammaire, la première*. Une vieille ridée, béguinée, esmantelée, — porte de pourpre, une lime d'argent, ung pot de mesmes (*A quelle fin?*).

» *Logica*, II. Une femme jeune, les cheveux crespés, les bras tous nudz..., — porte de gueules, un serpent volant d'or, etc.

» *Rhetorica*, III. Une jeune dame [*coeffée*] d'ung heaulme et une coronne par dessus sa teste, ung manteau et une riche cotte vestue ; en sa main dextre tenant une espée, — porte de synople, deux enfans nudz d'argent soufflant deux trompettes de mesmes.

» *Geometria*, IV. Une jeune dame issant d'une nue, tenant en sa main une esquarre (*équerre*) pour compasser et mesurer pierres, etc.

» *Arismetica* (sic), V. Une femme ancienne, de crevechiefs (*couvrechef*) sa teste affublée, d'une robe longue abillée jusques aux piedz, contant argent, — porte de sable, six besans d'argent.

» *Musica*, VI. Une jeune dame en cheveux bien adornée... assise sur un signe (*cygne*)..., unes orgues, ung lehut (*luth*) et plusieurs autres instrumens emprès elle..., — porte de synople, deux flaiolz (*flageolets*) d'argent.

» *Philosophia*, VII. Une jeune dame les cheveux pendens, d'un corset de guerre à escailles, armée d'ung targon (*une targe*) au milieu ung visaige insculpé, tenant en la main senestre ; en l'aultre main ung dart ferré et empané (*empenné?*), — porte de gueules, de [ux ?] dars d'argent de mesure (?).

» Une jeune dame (*Poesis*, VIII) les cheveux pendens, ung chappelet de fleurs par dessus ; touchant de la main dextre ung flaiol, de l'aultre main espenchant a ung pot de terre de l'eau qui sourdoit d'une fontaine, et en ses piedz le firmament, — porte d'azur, le firmament d'argent. »

Le docte auteur de qui nous vient cette citation, et qui avait longuement étudié son

1. Il paraît être mort vers 1503. Cf. L. Delisle, *le Cabinet des mss. de la Bibliothèque...*, t. I, p. 517.

2. *Origine des cartes à jouer, recherches nouvelles sur les naïbis, les tarots, etc.* (1860). L'auteur en savait beaucoup plus que ce qu'il écrivit pour le public, comme j'ai pu le voir dans bien des conversations avec lui. Car il était aussi savant que modeste.

3. R. Merlin, *ibid.*, p. 36-49.

sujet, dit que l'on peut prendre tous ces détails pour le programme du célèbre jeu de cartes à figures si connu comme œuvre de Mantegna.

S'il m'est permis d'adjoindre quelque mienne conjecture aux indications longuement mûries par M. R. Merlin, je dirai que d'autres preuves encore semblent conduire à supposer dans les vieilles cartes plusieurs vestiges de l'encyclopédie morale et scientifique présentée aux regards de tous par nos cathédrales du moyen âge (quoi qu'en ait dit M. Mérimée[1]). Ce ne sont plus que des fragments détachés, peut-être, mais qui permettent absolument de restituer l'ensemble primitif avec une probabilité passable.

Ainsi dans les tarots français (Gassmann de Genève, et Renault de Besançon), on aperçoit les indications suivantes : — Le *Jugement* (Résurrection). — *Mat* (*Matto* des Italiens), qui rappelle la *Stulticia* de l'abside d'Auxerre : « *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* [2]. » Il me semble qu'on y a joint la Lâcheté (Pusillanimité) qui fuit devant un lièvre, comme dans plusieurs sculptures de nos cathédrales[3] ; à moins que ce ne soit le chien qui poursuit un mendiant, comme dans la fresque d'Assise sur la pauvreté de saint François. — Le *Diable*, souvenir de l'idolâtrie peut-être ; ou de l'avarice (Coloss. III, 5), opposée à la charité. — *Monde*, la Gloire en amande et les quatre évangélistes, trahissent un reste du Christ législateur si fréquemment répété sur nos portails du XIIe siècle. — Pour les Vertus cardinales, nulle difficulté d'après ce que nous en avons dit ailleurs. — Étoile. lune et soleil, peuvent être un vestige de zodiaque ou de calendrier (Verseau, Cancer ou Scorpion, et Gémeaux). — L'*Amoureux* pourrait rappeler le mois de mai, si ce n'est une transformation du Sagittaire. — Le *Pendu* a bien la mine de retracer Judas, c'est-à-dire le suicide fille de la colère (*Desperacio*, comme dit l'abside d'Auxerre, en l'opposant à *Paciencia*). — La *Mort* n'est pas précisément un sujet commun dans l'art ecclésiastique du haut moyen âge ; mais hors des églises, dans les cimetières surtout, la danse macabre devint populaire d'assez bonne heure, et dura fort longtemps (cf. *supra*, p. 283). Cela ne confinerait-il pas aux sujets *argent*, *massue*, *glaive* (deniers, bâtons, épées), qui indiquent la guerre[4], grand chemin de tueries? — L'*Ermite* (capucin, plus tard) me paraît rappeler saint Christophe avec le Solitaire, qui lui avait appris à se faire passeur d'eau, et que l'on voit souvent porter une lanterne pour encourager son prosélyte[5]. De même, la *Maison-Dieu* a quelque apparence de remémorer sainte Barbe[6] avec sa tour ; et ces deux dévotions populaires auraient trouvé peut-être place dans les cartes, comme contre-sorts chrétiens[7]. — Quant à la *Roue de fortune*, j'en ai dit quelques mots[8] précédemment (pages 271-274), et assez pour le sujet actuel.

Comme pur et simple appendice, ces détails abrégés peuvent suffire, sous bénéfice d'inventaire. Rappelons tout simplement l'*Arx Palladis* (château de la science) gravée dans l'*Art au moyen âge* (page 269), d'après un vitrail du XVIe siècle, et dont l'original n'aura probablement pas survécu au bombardement bado-prussien de Strasbourg. On y voyait, comme degrés au baccalauréat : *Grammatica*, *Dialectica*, *Rhetorica;* puis

1. Notez, en outre, qu'au Puy la solennité *cathédratique* du saint lieu n'était pas même allégable. Il ne s'agissait probablement que d'une grande sacristie transformée en bibliothèque capitulaire — chose peu mal-édifiante, si je m'y connais pour être non-seulement baptisé, mais prêtre et religieux — ; laquelle doit être devenue plus tard *salle des Etats* pour le haut Languedoc.

2. Cf. *Vitraux de Bourges*, étude XVII.

3. Cf. A. Forgeais, *Plombs historiés...*, t. V, p. 224-227.

4. Une autre série fait peut-être allusion aux lances.

5. Cf. *Caractéristiques des saints dans l'Art populaire*, p. 349, 65, etc.

6. *Ibid.*, p. 775, 86, etc.

7. *Ibid.*, p. 102, svv.; 176, 446, svv.; etc.

8. Voyez aussi P. Lacroix, *les Arts au moyen âge*, p. 236-256 ; quoiqu'il ait fort à dire sur le texte.

(sans doute pour la maîtrise ès arts) : *Sphærica*, *Ethica*, *Physica*, *Mathematica*. Après quoi viennent les Sciences proprement dites (et non plus Arts), que domine la Théologie.

V. — TOMBEAUX.

Rien ne s'oppose à ce que les sépulcres du moyen âge figurent parmi les sources qui alimentaient l'art à cette époque. Sans y prendre communément l'énorme place qu'on leur a donnée bien des fois depuis le XVIe siècle, ils prêtèrent souvent aux artistes des sujets de composition qui ne méritent pas d'être oubliés.

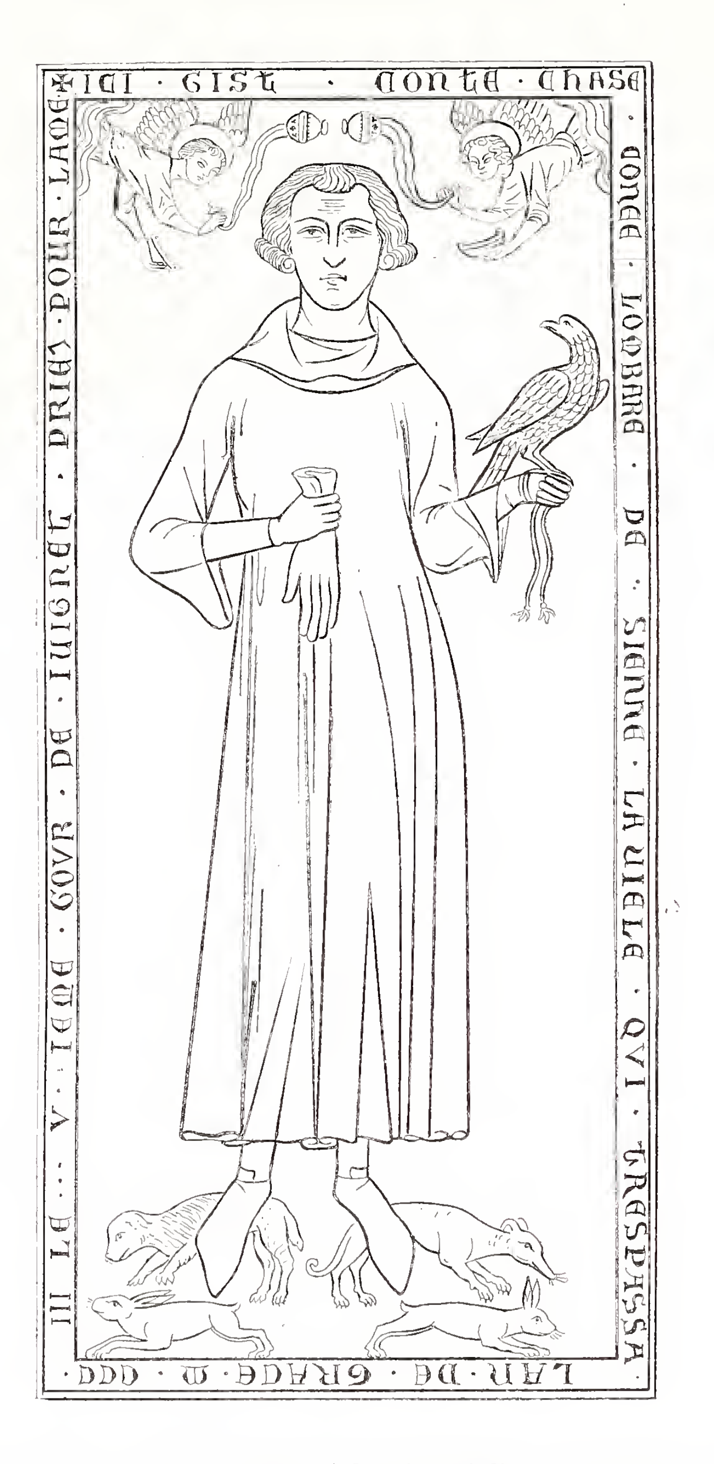
Les aperçus et doutes soulevés par plusieurs mémoires de ce volume demandent que nous ne laissions pas entièrement de côté le langage des pierres tombales. Il ne s'agit pas de formuler des lois qui aient régi la question à toutes les époques du moyen âge et dans toutes les contrées. Ce serait matière à livre spécial, après beaucoup d'études et de voyages. Il a dû être dit çà et là quelque chose sur les énigmes qui se rencontrent dans ces monuments; mais a-t-on serré cela de près avec des preuves décisives? ne s'est-on pas borné à certaines données vagues énoncées sous forme d'affirmation tranchante qui détourne l'antiquaire consciencieux, ou de conjectures si modestes, que le public ne daigne pas s'y arrêter? Des travaux récents qui choisissaient les tombes du moyen âge pour sujet de dissertations où l'auteur aura pris conseil d'hommes entendus, prêtent à croire qu'il n'existe pas de traité où l'on ait abordé résolûment le sujet sur lequel je voudrais attirer l'examen des observateurs qui ont loisir et courage. En tout cas, diverses observations réunies à ce propos pourront du moins servir de base à la recherche des règles que certaines écoles de graveurs ou de statuaires suivirent quasi religieusement.

Une première forme ne demande pas longues explications. C'est ce qu'on appelle en blason armes parlantes, et dont l'usage a débordé l'héraldique par le *rébus*. Telle est la dalle tumulaire que voici (page 299), communiquée par feu M. le duc de Luynes à la *Revue archéologique* (XIIIe année, 1856-1857, p. 639, svv.). La tombe est dans l'église d'Arpajon; et l'inscription nous annonce que le personnage était un Chasse-conée, banquier ou changeur (lombard), Siennois d'origine ou de naissance [1]. On dirait qu'il est qualifié comte, ce que je ne me charge pas d'expliquer à jeu sûr [2]. Quoi qu'il en soit, ce financier prend un certain air de gentilhommerie avec son gant à la main droite et le faucon au poing gauche. Ne nous hâtons pas trop d'en faire un seigneur terrier avec droit de chasse. Cette apparence de baronnie n'est peut-être qu'un appoint au calembour qui se complète sous les pieds de la figure principale. Là, basset ou chien courant d'une part, et lévrier de l'autre, menacent lièvres et

1. Sienne porte ici le surnom de *la Vieille*; peut-être pour la distinguer de *Sena gallica* (Sinigaglia), qui ne laisse pas que d'être vieille aussi. Quant à Segna (Zengg) de Dalmatie, je crois que les Parisiens n'y songeaient guère au XIVe siècle; malgré la croisade où nos pères avaient donné un coup de main à Venise pour prendre Zara.

2. L'Italie pouvait honorer S. Comis, Africain. On y avait d'ailleurs S. Constabilis, S^e Comitissa; les SS. Contard, Cono, Conus, Conellus, et un S. Consul, évêque de Côme. Or le latin du moyen âge donnait volontiers le nom de *Consul* aux comtes. Peut-être aussi notre Lombard était-il allié aux Conti. On sait assez qu'en Toscane surtout, la noblesse ne croyait pas déroger par le commerce et la banque; et aujourd'hui encore, on n'y cache pas cette origine.

lapins, qui ne font pas mine de se tirer d'affaire ; et comme on chassait jadis les petits quadrupèdes au chien et à l'oiseau, ces accessoires de la vie mortelle n'expri-



ment apparemment que le nom italien (*Cacciaconigli*, c'est-à-dire chasse-lapins) du *lombard* toscan [1] établi en France. Deux léporides divers ont pu y trouver place

1. Les noms où il entre un souvenir de chasse, d'expulsion, etc., ne sont pas rares en Italie. Sans compter les *Brusasorci*, *Castracani*, et autres qualifications plus ou moins voisines de l'industrie du taupier, elle a des Caccia et Cazza, Cazzi, Cazzago, Cazzani, Gazzano), Cacciari, Cacciatore, Cacciaguerra, Cacciaconti, Cacciaguidi, Caccialupi, Caccianemici, Caccianiga (et Gazzaniga), Cacciavillano, etc. Cacciaconigli n'aurait donc rien qui répugne à la langue toscane, quand il s'agit d'un changeur ou prêteur du moyen âge. Mais je ne me donne pas pour généalogiste.

pour l'agrément du spectacle, mais je ne voudrais pas affirmer que ce ne soient deux lapins tout simplement.

Les héraldistes de profession sont en droit de rechercher si les familles siennoises du XIIIe siècle comptaient une tige ou branche de Cacciaconigli, dont nous aurions ici l'écusson déguisé. La France d'alors aurait pu trouver bizarre que l'on blasonnât la tombe d'un lombard [1], et le malin agent de change, ou son exécuteur testamentaire, tournait la difficulté en échappant à l'animadversion publique par une petite scène gaie pour l'œil du passant et qui n'affichait nulle prétention. Des amis ou compatriotes du défunt (et Paris n'en manquait pas) comprenaient ce détour, qui n'empêchait pas les hoirs de se pavaner dans la mère patrie avec les florins troqués contre nos livres tournois. L'ascendant n'avait pas renoncé chez nous aux bénéfices du patriciat natal, tout en s'ingéniant à dorer l'écu de la maison ; quoique le dissimuler, fût expédient avec les barons en quête de prêts sur gage. Terres, meubles ou châteaux ne s'en allaient pas moins en espèces, dont l'intérêt bien ménagé faciliterait ailleurs l'éclosion des Guido da Siena, Mino da Torrita, Beccafumi, et autres maîtres charmants. Beaucoup de millions actuels ne reçoivent certes point si bon emploi. Que la terre ne soit donc pas trop lourde aux financiers italiens du vieux temps!

La dissimulation que je prête au Siennois d'Arpajon (Chastres en Josas) — mais on ne prête qu'aux riches — pourrait cependant être infirmée par un autre exemple où la tombe est française de tout point. Comme je visitais, il y a vingt-six ans, l'église de Poissy, des fragments de pierres sépulcrales épars dans le dallage des nefs me semblèrent offrir quelque chance pour une restitution probable. L'un réunissait la partie inférieure de deux figures (homme et femme) ayant appartenu évidemment au couvercle du tombeau de deux époux. La roue de quelque charrette semblait avoir brisé assez carrément cette dalle historiée, lorsqu'elle faisait partie du pavé ancien, comme bien d'autres monuments funéraires destinés à joncher le sol [2]. En parcourant les nefs avec l'espoir de compléter ce monument, j'ai cru trouver au moins le buste de la dame. On verra donc réunis dans la gravure les pieds du mari et la tête de sa femme. Celle-ci (fig. A), sur l'épaule gauche, a un oiseau qui semble pouvoir se traduire par le coucou ; nom de la famille, précisément. On sait que ce triste animal a toujours eu mauvaise réputation : soit pour son chant maussade qui rappelle le crapaud, soit parce qu'il arrive dans nos climats lorsque les travaux des champs, de la vigne entre autres, sont terminés ; soit parce qu'il dépose ses œufs dans

1. On peut consulter du Cange au mot LONGOBARDI *seu* LOMBARDI. Il nous montre en France cette corporation formée de Lombards, Florentins, Génois, Vénitiens, Astésans, Siennois, etc.; puis autres lombards de Montpeslier, de Guingamp, Quimper, Kimperleg, Nantes et Dinan. Cf. *ibid.*, v° COARSINI.

Les monts-de-piété s'étaient appelés chez nous, *Lombards*, à cause du prêt sur gage ; mais S. Charles Borromée leur avait donné en Lombardie des règlements bien moins rudes que ceux qu'ils ont aujourd'hui pour l'emprunteur.

L'institution était d'ailleurs beaucoup plus ancienne et due aux Franciscains du XVe siècle, qui prétendaient sauver les pauvres des exactions usuraires où l'Italie excellait. L'auteur de la *Monaca di Monza* s'est donné le plaisir d'énumérer le répertoire d'un usurier florentin qui suce son pauvre client par toutes sortes de finesses embrouillées.

2. Les tombes dépassant le niveau du sol et couvertes par des figures en ronde bosse (ou de haut-relief) étaient monuments de grands seigneurs ou de hauts dignitaires ecclésiastiques. D'autres se contentaient d'une pierre gravée en creux, que les fidèles foulaient aux pieds; et leur humilité a si bien réussi, que trop souvent figures et inscriptions se sont effacées. Mais presque tous gardaient sur le sépulcre l'attitude de gens qui acceptent la mort des mains de Dieu, en se préparant au dernier instant. C'est vers le XVIe siècle qu'on imagina de faire poser les personnages comme pour un portrait théâtral : et le XVIIe siècle amendait un peu ce programme académique lorsqu'il représentait une figure agenouillée sur un prie-Dieu. L'ancienne forme était certainement mieux appropriée à la décoration d'une église, tout comme aux sentiments d'art et de religion que doit inspirer un sépulcre.

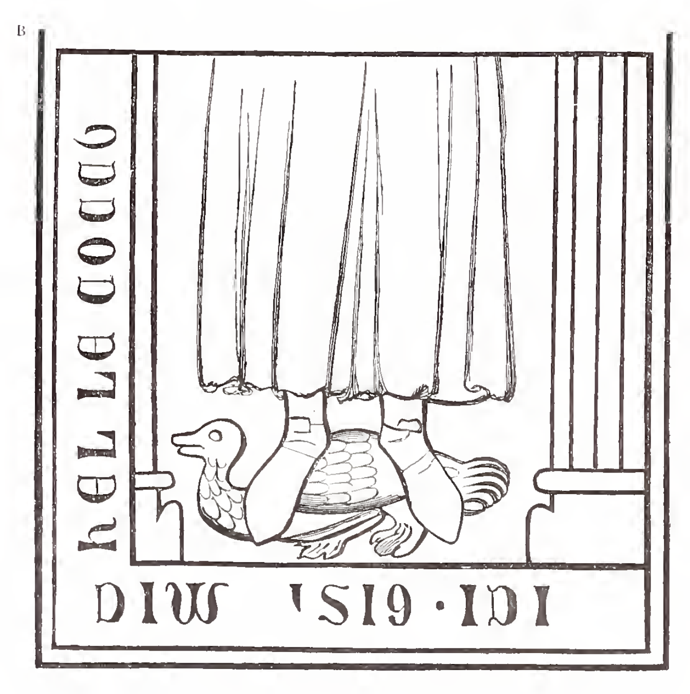
le nid des autres, où le petit se débarrasse volontiers de ses voisins; soit parce qu'il ne veille point sur sa famille, abandonnant sa progéniture à des soins étrangers [1].

Quant au gros volatile qui figure sous les pieds du monsieur (fig. B), il a tout l'air

A



B



Tête d'une tombe (A), et pieds de l'autre (B), à Poissy.

d'un palmipède; et ceci nous ouvre un autre ordre de perquisitions. Car le calembour était si fort usité particulièrement en France, que les exemples s'en trouvent à chaque pas [2]. Mais il s'agirait de savoir si, outre ces désignations de noms, qui d'ailleurs

1. Cf. Forcellini, *Lexicon*, vº CUCULUS. La forme employée par le *lapicide* se rapproche du mot grec, et ne survit guère en français que dans le sens figuré.

2. Cf. *Caractéristiques des saints dans l'Art populaire*, p. 156, sv.; et 726, sv. Une collection de ces bizarreries ferait assez belle matière à brochure intéressante.

étaient souvent reconnaissables aux armoiries [1], on n'avait pas des moyens généraux de faire entendre le genre de mort ou quelque circonstance importante de la vie [2]. Les évêques ont fréquemment sous les pieds un aspic, serpent, dragon ou lion. C'était indice de la fonction qu'ils avaient dans l'Église, comme adversaires nés de l'ennemi du genre humain [3], et principaux représentants de Jésus-Christ, auquel il a été dit : « Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon (Ps. xc, 13). » Quelqu'un a prétendu que le lion sous les pieds était attribut dévolu aux princes. C'est probablement parce que cet animal n'est pas rare sur les sépultures des barons. Mais, comme l'exprime le mot chevalier, l'épée était signe ordinaire de noblesse ; et notre gendarmerie française trouva fort singulier que les communes flamandes se permissent de tenir contre elle en rase campagne, ou même de la désarçonner, qui pis est. Un homme d'armes courait naturellement le risque de ne pas mourir dans son lit, ou de n'y être porté que par suite de mauvais coups reçus en bataille et tournois [4]. Mort plus ou moins violente était donc l'apanage probable des bannerets ; et si le lion (animal généreux, mais voué aux périls) en était l'indice, on peut s'attendre à le trouver sur mainte tombe seigneuriale [5]. Ce ne sera pourtant pas avec la signification de seigneurie qu'il se rencontre aux pieds de simples bourgeois, riches si l'on veut, mais sans prétentions nobiliaires que rien n'annonce [6].

N'oublions pas que des animaux héraldiques peuvent figurer sur les sépultures comme souvenir du blason de la famille [7] ; et le lion n'est pas rare dans les armoi-

1. Ceux qui prétendent en général que les armes parlantes sont modernes et de familles anoblies, ne songent pas aux bars des comtes de Bar, au créquier des Créqui, aux maillets ou mailloches des Mailly et des Maillocs, au chastel (triple tour) de Castille et aux lions de Léon, au croissant des Luna, à la tour des la Tour-d'Auvergne, etc., etc. Les héraldistes voient bien d'autres choses, à tort ou à raison, dans des figures que le vulgaire trouve très-abstraites ; mais au moins, dans chaque canton, le premier paysan venu savait bien dire le nom représenté par l'écu d'une famille dont la célébrité appartenait au patrimoine populaire et personnifiait, pour ainsi dire, toute la région située autour du manoir féodal.

2. Qu'on ne me prête pas l'intention de donner une théorie péremptoire, et tout-à-fait complète ; ceci ne veut être que l'avis d'un amateur qui regrette de ne pas avoir été prévenu par des monumentalistes exercés. Il espère susciter un mémoire, un livre même, où l'on aborderait l'explication des monuments sépulcraux avec la connaissance nécessaire de la biographie. Pareil choix fait dans la collection Gaignières pour la France, ou dans les églises d'Angleterre et d'Allemagne qui n'ont pas été aussi malmenées que les nôtres, amènerait des résultats qu'il est impossible de se promettre sans enquêtes longues et détaillées. Jusque-là ce ne sera que jalons pour étudier le terrain, projets de recherches futures qui ne s'exécuteront pas sans patience et longueur de temps.

3. Cf. *supra*, p. 194, note 3 (texte de saint Augustin).

4. Les joutes et luttes militaires de la chevalerie en temps de paix ne laissaient pas d'être si périlleuses, que papes et conciles particuliers les prohibèrent à vingt reprises comme passe-temps homicide. Le perfectionnement des armures au XVIe siècle n'empêcha point notre roi Henri II d'y être blessé mortellement.

5. A certaines époques, comme durant les guerres de Cent ans et des deux Roses, c'eût été presque note d'infamie pour une noble race française ou anglaise de n'avoir pas quelqu'un des siens tué ou frappé à mort au champ d'honneur dans chaque génération.

6. Dans les *Alterthuemer... des cisterzienser Klosters... zur Pforte*, p. 321-323, un bourgeois et sa femme paraissent rappelés par deux statues sépulcrales qui posent leurs pieds sur des lions. M. W. Corssen fait observer qu'au dire de vieux témoins, l'inscription primitive se terminait par... *undis* ; comme si l'homme avait péri dans les eaux. Il tiendrait aussi de sa main gauche, dit-on, un oiseau mort (que je ne distingue pas nettement sur la gravure) ; et l'on y croit reconnaître l'indication d'une mort funeste de la jeune épouse. A vrai dire, tout cela peut avoir besoin d'être repris en sous-œuvre avant de passer pour concluant. Car on y a même voulu voir Henri l'Oiseleur, ce qui est un peu fort.

7. Cf. W. Corssen, *Schulpforte*, p. 326, sv. — *Illustrations of monumental Brasses*, p. 145 (Sir Andrew Luttrel) ; mais là on avoue ne rien savoir sur le défunt. — *Ibid.*, p. 200 (William de Lodyngton) ; et p. 156 (Thomas de Crewe). Du reste, on ne voit pas bien comment mourut ce dernier.

A Bâle, le tombeau (refait d'ailleurs vers le XVIe siècle) d'un petit enfant de Rodolphe Ier, peut encore être mis sur le compte du blason des Habsbourg.

A Braine, Hugues, Simon, etc., de Roucy, avaient également leur lion d'azur. Cf. Stanislas Prioux, *Monographie de S. Yved*.

ries. Mais le chien, ou la levrette, n'est pas si commun de beaucoup en blason, quoiqu'il apparaisse cent fois sur les tombeaux. Les femmes surtout ont cet attribut, parce qu'il est rare qu'elles menrent hors du logis; et le chien, étant l'animal domestique par excellence, veut dire qu'on est mort dans son lit [1].

Pourquoi ces emblèmes sous les pieds? Ne serait-ce point à cause de cette locution proverbiale *sortir les pieds devant*, pour exprimer que l'on ne s'en ira pas sans être emporté gisant tout de son long. Les formalités du vieux temps avaient de ces distinctions auxquelles nous ne pensons plus, quoiqu'il en persiste quelque chose dans les formes liturgiques [2]. Ce qu'on plaçait donc sous les pieds semblait annoncer le motif pour lequel on avait été conduit au cimetière. Soit que ce fût la cause immédiate du décès, soit que ce n'y eût pas nui par vieillesse anticipée, blessures qui avaient brisé les forces, etc. De là, les oiseaux de passage (merlettes) au bec et aux pattes usés par de lointaines pérégrinations [3]; certifiant que les d'Estrées, les d'Aumont, les Forceville, etc., n'avaient pu regagner leur patrie que mutilés et criblés de blessures par le glaive des infidèles. Les coquilles du pèlerin, ou les bourdons, et les besants, disaient, parmi les pièces honorables ou autres, que l'on avait passé en Terre-Sainte, que de grosses rançons étaient devenues nécessaires pour échapper aux mains des mécréants. Ce qui s'exprimait comme sténographiquement sous la main des hérauts d'armes, demandait un tracé plus intelligible pour distinguer un individu aux yeux du visiteur de l'église. Les palmipèdes et les poissons donnaient à entendre que le personnage avait traversé les mers. N'était-ce pas l'intention du peintre verrier de Reims, quand il représentait dans son abside l'apôtre saint Jacques ayant à ses pieds un oiseau qui prend un peu trop la mine d'un perroquet [4], mais qui n'en a pas les couleurs? Il est permis de croire qu'on prétendait faire allusion à ses voyages en Espagne à travers les eaux de la Méditerranée, avant et après sa mort [5]. Une pierre tombale apportée de Chypre au musée de Cluny [6] peint un chevalier de Charpigny, qui appartenait aux familles françaises de Morée; ses pieds reposent sur deux poissons, et entre ses jambes écartées un chien s'accroupit, l'air dolent, sur le chapiteau d'une petite colonnette. N'avons-nous pas prétexte suffisant pour supposer que ce guerrier avait passé de Morée en Chypre, soit pour simple voyage de parenté, puisqu'il avait un frère ou un fils sur le siége épiscopal de Baffo, soit pour quelque

1. Il faut tenir compte de certaines dissimulations, comme pour le tombeau d'Agnès Bernauer à Straubing (ap. Dorft, *Grabdenkmæler*). Deux petits chiens montent de part et d'autre sur le bas de son manteau. Mais elle avait été noyée dans le Danube par les soins d'Ernest, duc de Bavière, qui n'imagina rien de mieux pour empêcher son fils Albert d'épouser cette petite bourgeoise.

2. Le rituel romain entend que, pour les funérailles et même la sépulture, les prêtres soient placés la tête du côté de l'autel; et les laïques en sens inverse. Item, il était d'usage que le mort fût porté par des gens de sa profession, pour que l'on vît du premier coup d'œil à quelle classe, condition ou corporation il appartenait. C'était toujours l'habitude de parler aux yeux, que l'art du moyen âge maintient en une foule de cas dont nous avons laissé perdre l'intelligence. Nos pères prêtaient plutôt à la lettre, et Guillaume Durand de Mende (*De cæmeterio*, et *De officio mortuorum*) fait bien voir que les commentaires étaient parfois très-personnels, et par conséquent à prendre sous bénéfice d'inventaire.

3. Cf. A. Goze, *Annales archéol.*, t. I, p. 224.

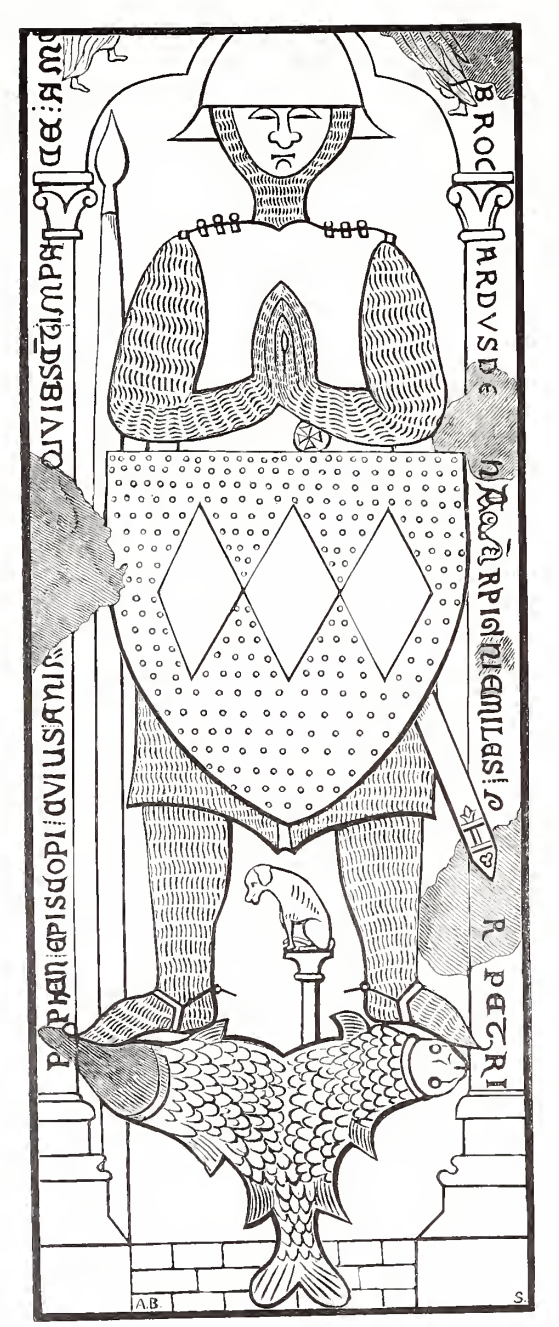
4. Cf. *Vitraux de Bourges*, étude XVIII, fig. B.

Mais souvenons-nous que dans le Bestiaire en prose (*Mélanges*, I[re] série, t. III, p. 208), malgré la miniature du *British Museum* que nous y avons jointe, on donne à la *fulica* le bec *altretel comme un aigle*.

5. Oiseaux nageurs ou émigrants, aussi bien que poissons, pouvaient rappeler un voyage au delà des mers. D'ailleurs les uns comme les autres nous étant donnés dans l'Écriture (Gen. I, 20-22) pour sortis des eaux, on avait quelque droit de les échanger comme signes équivalents de traversée maritime.

6. Cf. *Revue archéologique*, 8[e] année (1851-52), p. 580-582. — *Bibliothèque de l'École des chartres*, 2[e] série, t. II, p. 542, sv.

expédition qui l'aurait même conduit jusqu'en Palestine ou en Égypte? Peut-être aussi avait-il fait des courses sur les galères chypriotes. Mais le chien donne à



penser que le chevalier était mort de sa belle mort, comme on dit; peut-être à la suite d'un naufrage. D'autre part, cette armure complète ne se donne guère aux bonnes époques qu'à des gens tués roide, ou à peu près, dans une rencontre militaire. Mais Chypre était-il bien stricte sur l'étiquette?

Lebrun-Desmarettes, grand ami des religieuses de Port-Royal, donne le des sind'une sépulture conservée alors dans ce monastère [1]. La morte a sous chaque pied un poisson ; mais ce chercheur d'antiquités ne nous donne pas un seul mot d'éclaircissement sur ce qu'il pouvait y avoir de souvenirs dans l'abbaye, au sujet du personnage.

Toute mort violente ne semble pas avoir été rappelée aux spectateurs par le roi des animaux. Une tombe dont je dois la gravure à M. Peigné-Delacourt, représente *Madame Witasse qui fu fille Monseigneur Mahieu de la Tournelle, et feme Monseigneur Ansout Chevalier sire de Hargenlieu* (1291). Elle pose les pieds sur une espèce de wuivre, et je soupçonne que la dame sera morte en couches, parce que la vipère passait pour ne venir au monde que parricide et matricide [2]. Rappelons-nous toutefois, que serpent, vipère et dragon prenaient des formes assez variables dans l'art. Cf. *supra*, page 200; etc.

Entre Laval et Changé, se voit une petite chapelle qui s'appelait le prieuré de Prix [3], et qui fut réparée, ce semble, vers 1024, par le comte Guy II de Laval. Un sépulcre bisome, sans doute, y est recouvert de deux statues : la dame a pour support un lévrier ; et le mari, deux wivres dont la tête, aujourd'hui cassée, a de quoi dépayser les curieux [4]. Je ne connais point la vie ni la mort de ce chevalier. Il faut du moins s'aider de l'inscription, pour en tirer ce que l'on peut :

1. Moléon, *Voyages liturgiques*, p. 235, et fig. 14. La monomanie liturgique de cet auteur lui aura fait considérer comme non avenu tout ce qui ne concernait pas sa marotte habituelle.

2. Cf. supra, *Bestiaire arménien* (p. 124, sv.; etc.). Je sais fort bien que, sous les pieds d'évêques ou de prêtres, on interprète ce serpent par le psaume xc, v. 13 ; à cause du ministère ecclésiastique (conf. *supra*, p. 194, note 3). Mais pour un chevalier ou une femme, qu'en dira-t-on? J'ai assez dit, d'ailleurs, ce qu'il y avait de variétés dans la représentation des reptiles au moyen âge.

3. Priz, Perils, Prits, etc.; *de Prizo, de Periculis, de Pretio*, etc.; sous l'abbaye de la Couture du Mans.

4. Ce monument, auquel peu de gens pensent, eût bien mérité une gravure, si ce n'était que plusieurs mutilations l'ont défiguré. En outre, l'arcade obscure qui l'abrite ne permet guère de choisir un point de vue favorable d'où l'on apercevrait tout assez nettement pour en retracer l'ensemble et les détails utiles. Je me suis donc désisté du projet de l'offrir ici.

« Isto in sarcophago jacet, ut designat imago,
Mundi de pelago quem traxit sæva vorago
Felix [1] Andreas dictus Meriana [2], plateas [3]
[*Istas*] dotavit [*multisque*] bonis decoravit.
Fontis fundator, pontis crucis ædificator [4];
Potet potator, pergat latitetque viator.
Justus, facundus [5] fuit in patiendo secundus
Job, vir amabundus, et [6] omni crimine mundus.
Mundi Salvator custos sit et ejus amator. »

Voici, en conséquence, un homme de mérite qui aura fini malheureusement; et que l'on nous donne pour un autre Job (au moins dans la mauvaise fortune). Serons-nous trop téméraire en conjecturant que ses principales adversités sont exprimées par la sculpture aussi bien que par le texte de l'épitaphe? Je propose donc, jusqu'à nouvel ordre, de le regarder comme victime d'un parricide, double peut-être; toujours en vertu de ce que symbolisait la vipère qui l'escorte après sa mort.

Cette application du Bestiaire aux emblèmes sépulcraux du moyen âge n'aurait-elle pas sa valeur encore pour le tombeau de Poissy, où j'ai cru reconnaître un coucou sur l'épaule de la dame? Mais les pieds du mari (page 301, fig. B) reposent sur un gros oiseau qu'on peut prendre pour aquatique. Cet emblème indiquait-il traversée maritime, ou retraite pieuse adoptée par l'homme devenu veuf? Ce serait alors la *fulica* [7], « oiseaus... parfais de m grans vertus (savoir, netteté, vie simple).... dont Dex dist, » en l'ewangile : *Qui de ci en la fin se tenra o moi, il sera saus.* »

Mais lorsque le lion intervient comme signe de mort violente, tout n'est pas encore dit pour cela; car nous trouvons cet attribut sur diverses tombes où les morts sont distingués en outre par certaines particularités de costume et d'attitude. Sir John de Northwode [8], pour qui le lion indique peut-être la peine capitale qu'il avait subie, croise en outre les jambes. Selon divers auteurs, cette singularité voudrait dire qu'on a pris la croix pour la Terre-Sainte ou pour quelque expédition assimilée aux croisades [9]. Sir John, qui avait accompagné Édouard I[er] dans une cam-

1. M. Boullier (*Recherches... sur l'église de la paroisse de la Trinité de Laval*, p. 199) veut que *Felix* soit une épithète. Il n'y paraît guère, d'après le reste de l'épitaphe. Item, il traduit *sæva vorago* par *la mort dévorante*. Ne serait-ce pas plutôt une fin affreuse, un crime atroce?

2. M. Boullier parle d'une famille *Marienne* (et de fait, je lirais plutôt *Mariana*) ou *Mérienne*, qui possédait une maison à Laval.

3. Pour ce que j'en ai gardé de souvenir, rien ne rappelle aujourd'hui une plaine ou des terre-pleins dans la pente rapide qui vient expirer à cet endroit sur le bord de la rivière; sauf pour le sol de la chapelle.

4. Si les Marienne étaient Bretons, ils peuvent avoir été pour quelque chose dans des constructions exécutées à Pontcroix, au diocèse de Quimper. M. Boullier ne pousse pas ses recherches jusque-là, et son opinion vaut bien la mienne en ces questions locales auxquelles je suis tout à fait étranger. Il suppose tout bonnement qu'il s'agissait d'un pont construit sur le ruisseau qui traverse la route près de l'église, pour se jeter dans la Mayenne à cet endroit. La croix, dit-il, sans plus de preuves, serait un petit monument pieux accompagné de quelque abri sous lequel pouvaient au besoin se réfugier les passants. Sur la fontaine, s'il ne s'agit de fonts baptismaux pour les campagnards éloignés d'un grand centre, je n'en sais pas plus long que mon guide Lavallois, qui ne dit rien à ce sujet. Il ne me souvient nullement d'avoir vu *fortis fundator* que porte une autre copie faite à ma demande, lorsque j'avais quitté le pays après un séjour de trois semaines. D'ailleurs que signifierait *Potet potator*, à moins qu'il n'y eût une vraie fontaine pour abreuver gens et bêtes?

5. M. Boullier a cru pouvoir lire *fæcundus*. Il ne m'a pas semblé que le mot fût douteux comme je le transcris.

6. M. Boullier lit *ex*. Le vers s'en trouverait peut-être mieux, mais on n'était pas si difficile dans les inscriptions de cette époque.

7. Cf. *supra*, h. t., p. 147, sv. (Abside de la Charité-sur-Loire); et textes attenants, auxquels renvoient ces pages que je ne donne pas pour absolument complètes.

8. *Monumental Brasses*, p. 209.

9. *Archæological Journal*, t. I (1845), p. 199.

A Saint-Yved de Braine, Pierre de Dreux, mort de ma-

pagne contre les Ecossais, et fut fait chevalier au siége de Carlaverock, ne paraît pas avoir pu prendre cette guerre pour une croisade, puisque le Saint-Siége n'approuvait pas les prétentions des Anglais sur leurs voisins. Peut-être notre homme avait-il fait partie de la traversée d'Édouard (encore prince royal) jusqu'à Tunis, où les Anglais n'arrivèrent qu'après la mort de saint Louis.

A Furness, dans le Lancashire [1], un guerrier dont les pieds posent sur un lion, a la jambe droite croisée sur la gauche, et passe pour être Reginald, roi de Man. Il s'agirait d'en être sûr avant tout, puis de savoir s'il était croisé pour la Terre-Sainte ou autre lieu.

A Saint-Bertin, Guillaume de Normandie, comte de Flandre (1126-1128), était armé de pied en cap, éperonné; l'écu soutenu devant la poitrine par la main gauche, et l'épée nue élevée par le poing droit [2]. Il mourut d'un trait qui l'avait frappé sous les murs d'Alost. Les lions qui lui servent comme d'escabeaux sont couchés à plat ventre, et l'on dirait que deux petits varlets se mettent en devoir de le déchausser. Voulait-on faire entendre par là qu'il avait survécu trois jours à une blessure mortelle reçue sous les armes, et qu'il n'était pas mort dans son armure?

Philippe de Katzenelnbogen [3], tué à Bruges en 1454, a également chacun de ses pieds sur un lion; son armure est complète; sa main droite tient la lance, et sa gauche pose sur la garde de l'épée qui pend au ceinturon. Mais un autre seigneur de même nom, Diether IV [4], mort en 1315, a les pieds sur un lion couché; le chevalier ne porte qu'un costume civil; sa tête est découverte, et sa main gauche s'appuie sur l'épée engaînée dont le ceinturon est roulé autour du fourreau, mais placée le long de la jambe gauche. C'est qu'il était mort d'une blessure reçue dans un tournoi.

On prétend qu'à Nancy, Charles le Téméraire était couché sur son tombeau sans cotte d'armes, en sa qualité de vaincu; et l'épée au côté, dans sa gaîne. Le quasi cénotaphe de Ferrand (Fernand), comte de Flandre [5], nous le montre vêtu de la cotte de mailles avec la surcotte, et l'épée au côté, sans que l'on voie si elle était ceinte; et son écu, suspendu au cou, recouvre entièrement la poitrine et les mains.

N'y aurait-il donc pas à rechercher si le heaume en tête, avec l'épée levée au poing, le chef coiffé seulement du bourrelet qui protégeait le crâne contre le frottement du casque; le heaume avec lambrequin, placé à droite ou à gauche sur le flanc du défunt, puis l'épée engaînée mais ceinte, ou avec le ceinturon autour du fourreau, etc., ne sont pas des nuances significatives dont le sens serait expliqué par le genre de mort? Des livres nombreux pourraient être consultés avec fruit pour résoudre ces problèmes, et je ne prétends pas dire qu'on n'y ait jamais soulevé ou même éclairci l'un ou l'autre de mes *desiderata*. Mais l'âge et la santé ne me permettent

ladie sur mer en revenant d'Égypte, où il avait accompagné saint Louis, portait cotte de mailles avec surcotte, épée avec l'écu suspendus à la ceinture sur la jambe gauche. La tête et les mains étaient découvertes, et ses pieds reposaient sur un chien couché à plat ventre.

1. Cf. Th. Alcock Beck, *Annal. Furnesienses*, p. 376.

2. Cf. Oliv. Vred., *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 14 et 11.

3. Ap. Müller, *Beitræge zur deutschen Kunst*... Écrivant sur des notes prises depuis plusieurs années, je ne me rappelle pas si les lions de cette tombe sont couchés ou marchant. Cela pourrait différencier la signification.

4. *Ibidem*, toujours d'après d'anciennes notes.

5. A Noyon. J'en dois la gravure à M. Peigné-Delacourt. Le prince était mort en Picardie, ayant habité la France un peu plus qu'il ne l'aurait désiré. Son épitaphe picarde dit :

« Fernandi proavos Hispania, Flandria corpus;
Cor cum visceribus continet iste locus. »

Le bas des jambes est effacé sur ce qu'il reste du monument, sans doute; car sa reproduction n'est que pointillée au-dessous des jarrets.

plus guère d'aller au loin feuilleter des documents chanceux; d'autant que j'y ai trop vu de curieux détails sur le costume (de quoi je ne me plains pas), mais assez peu de ces particularités biographiques qu'il nous faudrait pour arriver à des lois sur lesquelles on se sera réglé en fait de monuments. Que de fois on nous renseigne sur les alliances et généalogies, fiefs et acquêts ou promotions, sans rien qui fasse connaître la fin ou les actes marquants du défunt!

Ce que j'ai proposé peut donc être déjà réalisé en partie; et dans ce cas le public se trouverait bien d'en posséder l'ensemble complet, réuni sous forme accessible à tous. Pour moi, je ne le présente qu'*à enquérir*, comme parlent les héraldistes; ou *ad avisandum,* selon l'ancien style de palais. Si peu fondés qu'ils soient, nos soupçons sur l'utilité de recherches en ce genre pourront donner lieu d'éclairer divers points de cette pragmatique, positivement ou négativement.

Charles-Quint paraît avoir voulu réglementer en ceci, comme en mainte autre chose qui ne le regardait guère [1]; et prétendait, sans doute, restituer les bonnes coutumes du temps féodal. Mais il venait un peu tard, mettre sa main de législateur à ce qui n'avait probablement pris sa force que dans l'accord des esprits et des volontés; garantie bien supérieure aux effets d'une ordonnance, même impériale :

« Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt! »

Cependant on peut croire que le prince autrichien avait pris l'avis de ses hérauts d'armes flamands, ou bourguignons; et que ceux-ci prétendaient surtout maintenir des us et coutumes qui allaient se dénaturant un peu trop à leurs yeux, sous la main des artistes novateurs. Il y aurait donc à considérer dans cette ordonnance du XVIe siècle, si l'esprit conservateur y a pu obtenir place suffisante auprès de l'inévitable manie législative des chancelleries modernes; et jusqu'à quel point on aurait pactisé avec les prétentions allégoriques de la Renaissance. C'est là un procès qui ne se peut plaider et juger qu'après ample et légitime enquête sur les précédents et coïncidents de la cause; et voilà précisément à quoi je voudrais convier les travailleurs de loisir. Car pour moi, j'ai autre chose à faire.

Bien d'autres signes d'*étiquette* aujourd'hui périmée, nous donnent à entendre qu'il faut reconstruire de toutes pièces un coutumier dont la trace s'est perdue pour la plupart des hommes, tandis que les modes changeaient peu à peu. Ainsi un prêtre, sur sa tombe, portait la chasuble ou même le calice. Pour des chanoines, comme astreints à l'office public, c'était le rochet ou surplis à larges manches, avec le livre des heures canoniales et l'aumusse. Mais là encore intervient plus d'une distinction hiérarchique. Car outre l'espèce de fourrure (petit-gris ou écureuil) pour différencier les membres effectifs du chapitre et les chapelains, il y avait encore le capuchon, exprimant à sa manière une autre nuance capitulaire. Durant la saison mauvaise on relevait l'aumusse sur la tête, mais un chanoine non prêtre devait porter le couvre-chef en forme de coqueluchon arrondi comme une tête de phoque; tandis que les chanoines-prêtres avaient seuls droit de se coiffer du capuce *cornu* [2], c'est-à-dire sensiblement carré ou même évasé par-dessus les oreilles.

1. Cf. *Annales archéologiques*, t. XXVI, p. 108, sv.; d'après M. V. Carderera, qui paraît bien informé.

2. J'en laisserai apercevoir quelque chose (page 318) à propos de deux pierres sépulcrales publiées tout récemment par M. F. de Guilhermy. Combien d'autres détails auront à être signalés, quand on voudra traiter cela tout de bon!

Tout cela, d'ailleurs, n'était guère plus étrange que nos galons, tresses, épaulettes variées, broderies, etc., pour caractériser les grades militaires; afin que nul n'empiète sur le rang d'autrui, et que chacun sache tout d'abord à qui parler.

Qui s'étonnerait de voir chercher du symbolisme en accessoires si minces, peut consulter l'ouvrage de M. U. Fr. Kopp, intitulé *Bilder und Schriften der Vorzeit* [1]. On y verra si le *figuralisme* (formalisme ou même *figurisme*, soit!) n'était pour rien dans la société féodale. Les héraldistes en ont dit bien d'autres, sans convaincre tous leurs lecteurs; mais avec un sentiment vrai du symbolisme qui régissait les esprits au moyen âge. Ici les assertions pourront toujours être contrôlées par les faits, si l'on veut bien instituer l'enquête que je réclame auprès de ceux qui ont zèle et loisir. Des publications qui se préparent, à ce que je vois, y aideront sans doute pourvu que l'on y joigne un texte circonstancié. A quelle époque et à quelles régions faudra-t-il s'arrêter pour reconnaître des principes généralement valables? Je crois pouvoir dire d'avance que ce sera France, Espagne et Angleterre, entre le XIIe siècle et le XVe. Mais soumettons-nous d'avance à l'arrêt qui résultera d'un ample informé, lorsque la cause aura été bien instruite et débattue contradictoirement.

Je crois pouvoir rappeler, en terminant ces pages, le tombeau de Libergier à Reims, où nous avons cru reconnaître le *pied* d'Aix la Chapelle (probablement celui de Charlemagne). Cf. *Mélanges*..., A, t. Ier, p. 5, note 2.

1. Par exemple, tome I, p. 44-164; et tome II, p. 3-34 : *Sachsenrecht*. C'est bien le cas de dire comme Plaute, avec l'auteur du livre :

« Nam hæc littera'st, ab se cantat cuja sit. »

Ce n'est pas moins réglé que les formules du vieux droit romain, bien que ce soit un nouvel ordre de choses. La liturgie chrétienne, avec ses formes significatives, avait plutôt compliqué que simplifié tout cet échelonnement de symboles obligatoires sous peine d'invalidité devant la loi. Voilà ce qu'il serait bon de nous dire, après études consciencieuses, sans plus de phrases.

RECTIFICATIONS ET RETOUCHES UN PEU TARDIVES.

Si longtemps que ce volume ait attendu son terme [1], il n'a pas laissé à l'auteur tout le calme que pourrait faire supposer le nombre de mois écoulés entre l'avant-propos et les dernières pages qui l'achèvent enfin. Guerre germanique (prussienne, au fond), siége de Paris, Commune et stagnation des affaires entraînée par ces belles choses, n'étaient pas propres à encourager la culture des bouquins ou des vieilles pierres sculptées dont il était fait si bon marché par l'artillerie allemande. Qu'un obus prussien, entre autres, soit venu réveiller l'auteur de ces lignes sur les deux heures du matin en perçant assez niaisement trois petites murailles sans nulle mort de chrétien, à six ou huit mètres de son chevet, ce n'est pas de quoi occuper l'histoire. J'en ai été quitte pour déplacer un peu mon lit au lendemain, sans vider toutefois ma chambre pour si peu. Mais les typographes couraient nuit et jour aux remparts ou à l'exercice, et je n'avais plus qu'à me croiser les bras en attendant nouvelles épreuves qui ne se suivaient qu'au hasard. Notre maison pendant ce temps-là servait d'ambulance à une centaine de blessés ou malades en moyenne (dont plus d'un Allemand); et le drapeau de la convention de Genève flottait sur une tour joliment visible pour des artilleurs dont les officiers pouvaient bien avoir quelque lunette d'approche dans leur batterie de Châtillon, ce qui n'empêcha pas plus qu'ailleurs (à Paris, à Péronne, etc.) une douzaine de projectiles de venir éclater dans cette ambulance (avec moins de résultats que de bonne intention, apparemment; quoique les cliniques ne s'en trouvassent pas plus rassurés). Que voulez-vous? Le *moment psychologique* était venu; et... *il le fallait!* Cela ne faisait pas grand chose à mes épreuves typographiques; et, Dieu merci! laissa notre bibliothèque tranquille. La révolte parisienne, venue ensuite, n'était pas pour me donner des loisirs très-littéraires. Item on s'expliquera sans peine que tout ce temps-là ait produit des interruptions d'études fréquentes et parfois longues, au lieu de permettre habituellement une révision bien paisible.

Puis, quoi qu'il en soit, celui qui termine un livre en sait d'ordinaire plus que quand il le commençait. Vouloir, par mauvaise honte, se déclarer infaillible en ne revenant sur aucune assertion maladroite, ce serait duper le lecteur, qui ne croit pas toujours à la droiture de cette majestueuse attitude.

Donc, je confesse ouvertement qu'il a pu se rencontrer oublis ou erreurs même,

1. La première épreuve typographique recevait son *bon à tirer* le 4 novembre 1869; puis la mort de l'éditeur primitif apportait à ma publication un ajournement indéfini, en vertu de quoi les *formes* furent brisées. La reprise n'eut lieu qu'au printemps de 1870, et marchait tout doucement jusqu'à la visite de MM. les Prussiens, suivie de la Commune (*de fièvre en chaud mal*). Dieu merci! MM. F. Didot m'ont remis à flot; dont le Ciel leur tienne compte!

dans quelques feuilles de cet ouvrage; et me mets en devoir d'améliorer plusieurs assertions ou omissions qui ne m'ont sauté aux yeux çà et là, que quand le tirage définitif m'arrivait sur grand papier blanc. Je ne rédige pas précisément un *errata* typographique, dont la nécessité semble peu urgente avec des lecteurs intelligents, ou après un imprimeur jaloux de sa réputation[1]; j'entends faire mieux que cela, et modifier ce qui serait inexact ou trop incomplet. Qu'on ne me fasse pourtant pas dire qu'à tort ou à raison, d'autres ne relèveraient point des fautes qui n'auront pas été rétractées ici. Seulement je ne m'engage pas, non plus, à passer condamnation sur tout reproche auquel il n'aurait pas été paré dès maintenant.

C'est assez de préambule, ce semble, pour entrer en matière sans plus de cérémonies. Quant à des taches, j'en avouerai plusieurs sans façon, tout en réclamant le bénéfice du sage proverbe : « Des goûts et des couleurs, il n'y a pas à discuter. » Plus d'une phrase qui aura peut-être reçu son *bon à tirer* sans faire assez quarantaine, pourrait se remanier après coup; ce ne m'occupait nullement à cet endroit de mes œuvres, tout vieux que je devienne. Je n'ai jamais prétendu briguer un fauteuil à l'Académie française, malgré le respect dû par nous tous à ceux qui doivent et veulent maintenir l'honneur et les traditions de notre langue. On dit que le père Segneri fut invité par les Messieurs de *la Crusca* toscanissime à modifier certaines expressions de ses écrits; moyennant quoi, il eût trouvé place dans le livre d'or des *Testi di lingua*. Le saint homme aurait simplement répondu qu'il s'était proposé d'être utile aux âmes chrétiennes, et non pas de prendre rang parmi les parangons de l'idiome florentin. Je ne serais pas fâché, non plus, d'être bon à quelque chose pour ma part; mais tiens surtout, comme honnête homme, à ne pas laisser les typographes en souffrance lorsqu'ils m'attendent pour continuer leurs travaux. Ceci ne sera donc œuvre de coquetterie à aucun égard, des faits y prendront toujours le pas sur des protocoles de style :

« Ornari res ipsa negat, contenta doceri. »

Page 101, svv. — A propos de cette légende (sérieuse, d'ailleurs) sur la découverte de la vraie croix par sainte Hélène, n'y avait-il pas lieu à mettre en saillie une intention tout spécialement gracieuse des Liégeois pour la ville de Tongres? Les Trévères disputaient à la Grande-Bretagne et à la Bithynie le droit de se donner pour compatriotes de la femme qui avait enfanté Constantin. Or Trèves, Tongres et Cologne passent pour avoir formé primitivement un diocèse indivis. Sainte Hélène pouvait donc absolument passer comme appartenant aux ouailles de saint Materne. (Cf. *supra*, pl. VIII, et p. 91, sv. — *Caractéristiques des saints*, p. 336, sv.)

En outre, Dioclétien passe pour s'être entendu dire à Tongres même, par une espèce de vivandière ou fournisseuse de l'armée, qu'il deviendrait empereur un jour. On sait fort bien que sa politique le conduisit à vouloir exterminer le christianisme, et que le grand Constantin fut le réparateur de cet état violent; parce qu'il fit cesser peu à peu la persécution contre l'Église dans tout le monde romain à la suite de son : *In hoc vince*.

Page 115, ligne 7. — Le chat de Metz (chez les Templiers) pourrait bien être un renard.

Ibid. — L'objet carré que porte le griffon, ne serait-il pas un livre? — *Ibid.*, pour la

1. Avouons toutefois qu'aux titres des pages 193 et 195, on devrait lire BAS-RELIEFS MYSTÉRIEUX, et non pas DU BESTIAIRE.

fin d'une note commencée à la page 114 : la *Tavola ritonda* (p. 251) qualifie de *panthère odorante*, la reine Yseult.

Page 117, au bout de la note 3. — Notez que pour le *Pantchatantra*, par exemple, on ne sait guère dans quel manuscrit trouver un bon indice de priorité. Il est seulement assez clair que ce recueil indien paraît antérieur de sept siècles à notre *Physiologus*, et que l'Asie iranienne n'est pas exactement comparable aux populations gréco-latines; surtout quand il ne s'agit point de matières religieuses où le prosélytisme emprunte son caractère tout spécial de respect pharisaïque. Ce n'est pas moi, non plus, qui empêcherai que l'on apprécie à tête reposée les recensions de mon pauvre Bestiaire. Je me plains au contraire de le voir comme étouffé entre deux portes. L'Académie de Vienne (en Autriche) a publié un texte nouveau, me dit-on; mais je n'ai plus le cœur à besogne si mal menée par mes soi-disant coopérateurs.

Page 120, au bout de la note 1. — Car il ne semble pas que l'on ait songé aux fureurs du thon et de l'espadon, sous l'étreinte douloureuse du crustacé parasite qui a été nommé *Taon de mer*. Cf. *Revue britannique*, avril 1853, p. 308, sv.

Page 123, sv., à l'article de la Huppe (vanneau). — Comme je reste toujours persuadé que le *Physiologus* nous vient de Perse, il pouvait être bon de faire observer que la huppe a reçu en Orient un rôle de primauté morale parmi les oiseaux. — Cf. Garcin de Tassy, *la Poésie philosophique et religieuse chez les Persans* (1864), p. 13, 28, 32, etc.; et le *Langage des oiseaux* (Mantic Uttaïr), passim. — Item, *Revue britannique*, décembre 1846, p. 399, svv.

Planche IX, vis-à-vis de la page 124.

Nous avons ici, et dans les deux planches suivantes, un reste du Bestiaire moralisé (même par le miniateur français). Le P. A. Martin n'avait pas seulement ajourné la publication de ce reliquat; il semblait y renoncer, tellement que plus d'une gravure exécutée par lui sur ce modèle a été détruite par ses ordres. Pour ce que j'en retrouvais après sa mort, il m'a semblé que cette curieuse suite méritait de rester un peu plus complète qu'il ne l'avait laissée dans la première série de nos *Mélanges*. C'est ce qui m'en a fait introduire trois gravures, à travers le *Physiologus* arménien. Expliquons rapidement celles qui figurent dans ce volume, afin qu'elles soient plus utiles au lecteur pour qui le Bestiaire aurait peu d'attraits dans le texte; car je n'avais pas dissimulé précédemment que cela n'était point d'un entraînement tout à fait séducteur. En outre, ceux qui sont revenus après moi sur ces matières, n'ont pas eu la bonté de couler à fond le sujet, comme je les en avais conjurés. Laissons donc passer encore une génération, afin qu'un liquide si trouble se décante à loisir pour nos neveux, qui en seront moins saturés.

On voit sans peine que nos miniatures donnaient la place principale au sermon (*Sarmun* ou ἑρμηνεία); en sorte que la *nature* de l'animal occupe habituellement le plus petit cadre, tandis que le symbolisme est donné dans une peinture de double ou triple dimension. Nous aurons donc peu de chose à dire sur l'exposé des propriétés que l'auteur du texte prêtait à ces animaux; elles sont mises en lumière surabondamment par les manuscrits français, latins, grecs, etc., que nous avons cités, ou que l'on peut vérifier d'après les notes.

— Le *Singe* est accompagné d'un *sermon* peint, qui montre comme quoi il faut

penser à la fin de toutes choses; et ne pas se laisser induire en erreur par les jouissances du temps actuel qui risquent de nous dévoyer à jamais [1]. Tous les détails de cette drôlerie morale ne peuvent pas faire l'objet d'un commentaire; j'en donnerai seulement quelques indications, pour qu'on se retrouve sans trop d'embarras en parcourant des yeux nos miniatures.

— L'*Asne* (salvage), c'est-à-dire l'onagre, a pour *moralité* les hommes de Dieu qui ont mis à profit l'enseignement de Notre-Seigneur. Ce sont papes, évêques, moines ou religieuses, docteurs en théologie ou prêtres, rois et simples laïques, qui, en pratiquant l'Évangile, sont parvenus à la félicité éternelle. Jésus-Christ règne au milieu d'eux, et nous est montré dans l'attitude que je persiste à caractériser par une expression très-simple : *le Christ législateur*. L'*amande* [2] qui l'enserre, est flanquée des quatre symboles évangéliques, annonçant la nouvelle loi; et si l'on se réfère aux textes primitifs, il sera aisé de voir que c'est précisément le but du symbolisme prêté à l'onagre [3].

Les démons qui se désolent en enfer, à la vue du bonheur possédé par les saints, retracent tout simplement la doctrine du *moraliste* (comme s'exprimait le texte arménien) à cette occasion [4].

— L'*oiseau qui mange le bon poisson*, c'est-à-dire qui sait au besoin gagner le large (sans tenir à fainéantiser çà et là) et ne pas attendre sur la grève ce que lui amèneront les hasards de la marée, est la *Fulica* (*Herodius*, etc.). Philippe de Thaun en disait :

« Fulica est volable (*volatile*)
Et oisel entendable (*intelligent*)
. . . .
De honéste pulture,
De caruine n'ad cure;
E (en?) cel lui (liu) volt maneir
U il pais pot aveir.
Si a viande e pais,
N'en turnerat jamais.
En ève fait sun ni,
U sur pere altresi.
Quant il fait tempesté,
Lores se plunge el gué;
Et quant est travaillet,
ores le fait plus let (lié?).
Ceo est grant signefiance. Etc.
» Oisel de telle baillie
Saint hom (*home?*) signefie
Ki onestement vit,
Issi cum David dit;
Ki carn laisse a manger,
Pur sa charn acastier;
E ki pur ben urer,
Sultivement volt ester.
Ki ensultivement (*solitairement?*)
Deu prie eschordement
Se il en ad talent;
Ceo est demustrement :
» Le ni que en ad fait,
U sur pere le lait;
Li nix est luis (lius) que habite
U sainz hom u ermite
Ceo que an eve est mis
U sur pere se (?) est assis;
L'eve est senz en Dé,
Père, stabilité,
E iceo signefie
Li oisel de tel vie. »

On dirait que cette histoire est quelque peu mêlée à une réminiscence de l'alcyon. Glycas, sans y ajouter de moralisation, l'expose à peu près de la même sorte dans ses *Annales* (P. I, dies 5).

La *Fulica* de saint Pierre Damien n'est point taillée sur ce même patron, qui appartient cependant aux textes primitifs sans conserver toujours le même titre. On la

1. Cf. *Mélanges*..., A, t. III, p. 230-232. — *Item* Gervaise (*Romania*, 1872), p. 431.
2. Cf. *Caractéristiques des saints*, p. 27, vv.
3. Cf. *supra*, h. t. p. 124; et indications qui s'y rapportent.
4. Cf. *supra*, h. t., p. 124; etc.

nomme *Heroaius*, etc. Mais nous n'avons vraiment affaire qu'au symbolisme ancien, et non pas à une nomenclature plus ou moins tiraillée entre l'Orient, la Grèce et nous, durant dix siècles assez peu zoologistes.

Conformément à la moralité qu'on vient de lire en espèce de normand britannique, et que répéteraient sensiblement d'autres textes picard, normand, latin, grec, etc.[1], notre *sarmun* peint n'offre aux regards que des religieux ou leurs auditeurs.

Planche X, vis-à-vis de la page 127.

Le *Hereçun*, que le Bestiaire arménien appelle porc-épic (cf. *supra*, h. t., p. 127), nous montre pour *moralité*, des moines (ou chanoines réguliers) et leurs disciples. Le démon, sous diverses formes, les pousse tant qu'il peut à se désister des bonnes œuvres : prière, fréquentation des sacrements, etc.

— La *Sérène*, qui enjôle les mariniers, correspond à un petit tableau où se voit un franciscain prêchant des gens plus ou moins attentifs. Mais au fond de l'auditoire on aperçoit des princes, évêques même, auxquels Satan apporte un plat de son métier; voulant, sans doute les détourner de ce que dit le prédicateur, ou effacer de leur mémoire ce qu'ils ont entendu.

— L'*Ybex* (*Ibis*, etc.), exactement le contraire de la *fulica*, nous est représenté comme hideux oiseau semi-échassier, semi-vautour; et s'avance pesamment vers un cadavre échoué sur la grève [2]. Dans le *sermum* afférent, vous voyez quelques religieux méditant ou chantant leurs *heures* aux pieds d'un crucifix. Mais derrière cette scène, le démon pousse dans les bras l'un de l'autre la femme élégante et l'homme écervelé qui vont s'attabler ensemble, ou quittent leur festin pour pis encore. Au-dessous, en enfer, les diables se moquent des malheureux qu'ils ont fait trébucher dans le feu éternel en attisant leurs lâches convoitises durant la vie.

Page 128, § XVIII. — Le Bestiaire arménien, non plus que les textes grecs de D. Pitra, ne s'étend guère sur le rôle du dragon en cet endroit. Mais Honorius d'Autun en parle à peu près comme les manuscrits latins et français. Cf. *supra*, h. t., p. 128.

Planche XI, vis-à-vis de la page 135.

La *Turtre* (à droite du spectateur) répondant surtout au § XXX du Bestiaire arménien, doit nous occuper en premier lieu. Les tableaux voisins ne viendront qu'après ; et de droite à gauche dans l'énumération, pour ne pas interrompre l'ordre adopté cette fois.

— Tourterelle donc, symbole de fidélité au parti pris droitement, etc., nous apparaît sous la forme de religieuses (ou plutôt chanoinesses) qui étudient la Passion de Notre-Seigneur.

— L'Éléphant, figure d'Adam et d'Ève livrés aux concupiscences après le péché (*supra*, h. t., p. 148, sv.; et 113), a pour *sarmun* des scènes curieuses. La désobéissance de nos premiers parents est accompagnée d'une figure du roi David, qui se retrouve dans plusieurs manuscrits du moyen âge. Le Psalmiste s'adresse au Seigneur, disant (Ps. LXVIII, 15) : « Sauvez-moi du bourbier, pour que je ne m'y abîme pas. » Au-dessous se voit un crucifix vêtu, comme celui de notre planche I (ci-dessus, p. 15, svv.); mais dans une de ces attitudes langoureuses que la sentimentalité du XIV[e] siècle substituait volontiers aux poses majestueusement fières des époques

1. Cf. *Mélanges...*, A, t. III, p. 208-211. — *Supra*, h. t., p. 148, sv. On reverra cet oiseau dans le second volume.

2. Cf. *Mélanges...*, 1[re] série, t. II, p. 201-207 ; et *supra*, h. t., p. 145, svv.; 220, sv.

précédentes [1]. Tout auprès, un évêque (peut-être un abbé de chanoines réguliers) exhorte son clergé à ne pas se laisser vaincre par la convoitise.

— La Salamandre, qui est censée vivre dans le feu, a pour moralité les trois enfants hébreux de Babylone dans la fournaise; et Notre-Seigneur (ou plutôt saint Paul, qui s'adresse lui-même aux chanoines (I Cor., IX, 27; — II Cor., XII, 7) pour leur faire entendre que « l'habit ne fait pas le moine [2]».

Il peut être digne de remarque qu'ici comme dans un dessin du British Museum (*loc.* c., p. 271), les salamandres sont au nombre de trois; sans doute en raison de Sidrach, Misach et Abdenago (Dan.I) et du symbolisme de la Trinité, qu'y voient d'anciens Pères de l'Église.

Page 140. — Le bas-relief que je supposais dessiné à Chartres (pour le *paradexion*, ou *peridexion*) pourrait provenir d'Auxerre, où je ne me suis jamais arrêté. J'ai dit de reste que le P. A. Martin ne datait pas toujours bien ses feuilles d'album, et me laisse souvent un peu embarrassé pour en déterminer l'origine précise.

Dans ce monument, la droite et la gauche pouvaient être déterminées par le couronnement du bas-relief, sur lequel je n'ai pas les renseignements nécessaires pour me prononcer. D'ailleurs cela s'imprimait le 7 novembre 1870, et les Prussiens n'auraient pas été fort complaisants pour ma fantaisie d'antiquaire, si j'avais voulu obtenir des renseignements en Bourgogne, à travers les lignes du siége de Paris.

Ibid., après les vers de Philippe de Thaun. — Une lampe des premiers siècles chrétiens, dont je ne me rappelle plus le premier éditeur, représente plusieurs colombes volant vers un palmier. N'y voulait-on pas rappeler le παραδέξιον?

Page 141 (à propos du hibou, grand-duc, ou tout autre oiseau de nuit). — J'aurais pu dire avec quelque opportunité, que la comparaison des juifs avec une chouette persiste encore à Londres. Le cri du moyen duc (*Otus*) est *clow! cloud!* ce qui, pour les Anglais moqueurs, rappelle un israélite marchand de vieux habits (*clothes*). Si l'on rapproche cela des lois valenciennes et portugaises qui défendaient d'appliquer le sobriquet de *chueta* aux juifs convertis (cf. *supra*, h. t., p. 122, note 1), ce ne laisse pas que de constater une vaste tradition populaire dont ne se rendent pas toujours compte ceux qui l'exploitent ou la continuent [3]. J'en demande bien pardon à M. l'abbé

1. Sous cette nouvelle forme si piteuse, on ne s'expliquera plus comment le mot *Godelu* (synonyme populaire du s. Voult de Lucques) devint chez nos pères l'indication d'un homme à mine hautaine; ou pourquoi *godelureau* indiquait le jouvenceau qui prend volontiers des airs avantageux. Cf. *supra*, p. 16, svv. — *Mélanges*..., I[re] série, t. I, p. 230, svv.; etc. Voilà donc un art mal inspiré, qui peut fourvoyer notre langue.

2. Cf. *Mélanges*, A, t. III, p. 271-274. Chez S. Pierre Damien, la moralité n'est plus celle de nos bestiaires; mais on peut s'en référer à S. Isidore, à Marbode, et au soi-disant Hugues de S.-Victor, si l'on tient à beaucoup plus de renseignements.

3. C'était, sans trop fouiller la Scandinavie (où les juifs ont bien pu ne pas faire souche, du temps des Eddas), de quoi rassurer M. Edel. Duméril lorsqu'il ouvrait de si grands yeux et se mettait si fort en garde, avant de présenter aux gens du XIX[e] siècle ce vers du moyen âge :

« *A noctuis* Christus occiditur. » et *supra*, p. 195.

Je lui redevais bien ce petit souvenir, pour l'air de protection clémente avec lequel il eut jadis la bonté de m'exposer quelques *ba bé bi bo bu* du moyen âge dont je ne sollicitais nullement l'interprétation. Nous nous étions rencontrés, au sortir de la Bibliothèque royale, dans une librairie allemande où l'entretien se lie sans présentations formalistes. Or, se trouver devant une soutane lorsqu'on est porteur de parchemins du XII[e] siècle, c'est assurément le cas de poser si peu que rien ; *ut vivi, gloriola nostras fruamur* :

« Ignorantus ! ignoranta ! ignorantum ! »

Durant cette leçon de paléographie et d'érudition médiévale non réclamée, mon esprit s'en allait feuilleter Horace :

« Demitto auriculas ut iniquæ mentis asellus, »

en y mêlant les *Aveugles de Tolède* déchiffrés jadis au piano après le solfége :

« — Jeune étranger, comptez sur moi;
Je désire vous être utile.
— Je vous rends grâce... (Ah! par ma foi,
Sur l'avenir me voilà bien tranquille !) »

Je ne voudrais pas affirmer que jamais tentation de pé

Auber, qui donne des choses beaucoup plus mystiques sur ce triste oiseau[1]. A la vérité, son intéressant Theobaldus n'en dit rien ; est-ce ma faute, et avais-je masqué mes moyens de preuve? moi que l'on met agréablement en scène comme ayant traîtreusement couvert la marchandise de l'Arsenal sous le pavillon du sérénissime Thibaut[2]. Ce n'était donc pas la peine d'exalter si fort cette trouvaille d'une espèce d'*incunable* (assez peu garanti par son imprimeur gothique du XV[e] siècle ou du XVI[e]) effectuée chez un libraire poitevin. On ne s'est pas aperçu que ce livre curieux était à la fois mutilé, additionné de ravaudages étrangers à la rédaction primitive, etc. Mais

« Quanto più lacera, tanto più bella. »

Aussi le docte chanoine a-t-il jugé bon et profitable de rééditer cela dans son livre, comme un phare du symbolisme chrétien. Les vieilles traditions, plus ou moins respectables, se traitent-elles avec pareil sans-façon! surtout lorsqu'on annonce un « ouvrage *nécessaire* aux architectes, aux théologiens, aux archéologues, etc., etc. »

« . . . . nam quis . . .
Tam patiens. . . , tam ferreus ut teneat se?
. . . .
Hæc, ego, non agitem! Etc. »

dantisme ne m'ait fait encourir un ridicule plus ou moins juste. Mais pourquoi cet autre faisait-il la roue devant un *curé* qui lui paraissait cuir à repasser majestueusement son rasoir scientifique? Le bon homme n'imaginait point que son interlocuteur indigne aurait pu lui sauver plusieurs faux pas, et s'en allait riant dans sa barbe sur le *speech* subi par un ecclésiastique devant le libraire brunswickois qui savait fort bien que jésuite et béjaune ne sont pas nécessairement synonymes. Combien de pauvretés semblables n'enregistrerais je pas sur des bibliothécaires patentés, des académiciens, etc., qui me traitaient sans façon sur le terrain de leurs fonctions bel et bien rétribuées; se rengorgeant et *faisant des écarts de poitrine* après m'avoir donné du haut de leur grandeur des réponses à crever de rire, mais dont ils ne soupçonnaient pas l'énorme niaiserie!

Pourquoi ces beaux messieurs plus ou moins officiels, s'imaginent-ils à priori qu'un prêtre ne les vaille évidemment pas! Ce pourrait être parce qu'ils n'en ont guère vu. Mais leur dédain préventif a-t-il le sens commun, quand même il serait un peu plus poli?

Ils se trompent souvent avec le curé de leur village; lequel, pour n'en rien dire, n'en pense pas moins. On m'en a raconté plus d'un exemple. Mais une certaine logique innée pousse les gens plus ou moins irréligieux à croire que l'intelligence n'a que faire avec l'Église, puisque eux s'en passent, et se tiennent pour capables. Grande infirmité d'esprits qui croient ce qu'ils désirent, et parce qu'il leur irait que cela fût ainsi.

Honneur et droiture m'imposent de ne pas terminer cet épisode sans dire que presque jamais le *département des manuscrits* à notre Bibliothèque nationale (royale, etc.) ne m'a donné lieu de constater ces haut-le-corps non moins ignares qu'insolents. Plus on sait, plus on est modeste et poli; et *vice versa*. Mais veuillez ne pas mettre en oubli ce que je disais plus haut (p. 113, note 4) du pédant germanique qui, à Bruxelles, abusait de la droiture artistique de mon collaborateur en lui signifiant doctoralement qu'on n'est pas admissible dans le beau monde scientifique actuel après s'être permis de citer un texte de S. Irénée sinon en grec (probablement pour Hermas tout aussi bien). Car si morgue et sottise se rencontrent en France, elles ne sont pas introuvables du tout à droite du Rhin.

1. *Histoire... du symbolisme religieux...*, t. II, p. 300, svv. Il est vrai que le hibou est indiqué ailleurs dans les tables copieuses de cet ouvrage; je n'ai pourtant pas réussi à trouver autre chose (sauf pour Minerve, dont je n'ai que faire) sous les chiffres suivants. Pour être franc, je ne tenais pas beaucoup à pousser très-loin ce travail de vérification, dès qu'il m'était offert un motif de désistement. On nous dit bien (t. II, p. 301) que le doyen du chapitre de Poitiers avait sur sa stalle « un hibou, posé là *sans doute* (!) en sentinelle vigilante pour avertir le pieux dignitaire de ne point s'endormir pendant les offices de la nuit ». Que ce fût charmant, je n'y contredis pas (sans y croire bien fort); mais l'autorisait-on de la sorte à sommeiller sans scrupule tout le temps des heures canoniales qui s'appellent prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies? Car enfin la malheureuse chouette se repose au moins durant le jour; et jusqu'à exhibition des archives du Chapitre (réservées peut-être par l'historiographe comme ancre de salut), il demeurera douteux que la présence du doyen fût limitée aux seuls offices nocturnes (matines et laudes). Nous le croirons si on nous le fait voir; en attendant, ce ne laisse pas que de paraître un peu abusif. Cependant ne nous prononçons guère avant production des pièces; il y a tant de ressources dans un texte qu'habile avocat fait valoir! Heureusement qu'il y a réplique aussi, puis juges et appel jusqu'en dernier ressort.

Pourrait-on avoir la bonté de ne pas faire tourner en farces vulgaires maint sujet qui méritait néanmoins quelque sérieux?

2. *Histoire et théorie du symbolisme religieux*, t. IV, p. 450.

Page 166. — La pénitence d'Adam et d'Ève n'est exprimée sur le chapiteau de Bâle que par leur expulsion du paradis terrestre; nous la retrouvons ailleurs (page 208, fig. A) dans le travail forcé qu'ils supportent sur la terre jusqu'à leur mort, puis (pages 182, 208) au moment où ils sont appelés au ciel par le Rédempteur qui comble leur longue attente après avoir expié lui-même la grande faute primitive. Nouvelle preuve, pour qui en aurait besoin, d'une communauté d'enseignements semés à distance par des programmes — j'ai presque dit *télégrammes*, et je ne m'en dédirais guère — de théologiens artistes. Faisons encore observer à ce propos que la connexité de ces hautes leçons n'a pas toujours été mise en évidence suffisante pour des esprits sujets à distraction. En voulant faire mieux ressortir quelqu'une d'elles, j'ai pu aider à méconnaître le lien des autres; et leur inspiration commune aurait parfois été rendue tout autrement visible, si j'avais groupé les bas-reliefs de chaque église dans un article spécial. Alors même, cependant, d'autres points de contact auraient échappé à l'attention de plus d'un spectateur. Que faire en pareil cas, pour éviter tout inconvénient? Si je rassemblais ici à nouveau les figures publiées déjà, en les disposant selon chaque point de vue bien utile, j'aurais l'air de faire étalage des gravures qui ont déjà passé une fois sous les yeux du lecteur dans ce volume. Laissant cet artifice qu'on pourrait m'attribuer, bornons-nous à des moyens de confrontation qu'un chiffre de pages rendra suffisants par des renvois aisément vérifiables.

Le péché d'orgueil, symbolisé par le voyage aérien d'Alexandre, se voit aux pages 165, 167, 173, 174; et, peut-être pour Ève qui avait écouté le tentateur, à la page 171.

Les griffons, sous forme multiple, seront sans peine comparés en feuilletant les pages 165, 167, 173, 174, 193, 195, etc. Seulement, les gens difficiles en caractères génériques ou spécifiques pour l'anatomie comparée, remarqueront utilement, à la page 195, que l'animal d'Autun a les pieds de derrière comme un rapace, et ceux de devant comme un solipède ou un bisulque. Giotto n'en faisait pas d'autres pour son centaure d'Assise, et ne vous fiez point à la commode hypothèse d'une simple balourdise chez ce grand homme [1]. Que l'on ne cherche donc pas trop querelle au sculpteur du Mans, qui représentait le poulain (page 173, A) avec des pieds de digitigrade, ou au dessinateur anglais (p. 193), qui lui attribue des dents canines.

Parmi les dragons et serpents ailés, nous avons vu que la variété ne manquait point, et il n'est pas nécessaire de revenir sur un sujet si étranger à la zoologie pratique. Cf. *supra*, p. 167, 173; 178, sv.; 181, 191; 199, sv.; 220, 231, 251, 257, 262; etc.

J'ai soupçonné (page 215, sv.) que les trois convoitises pourraient bien avoir été dans la pensée du statuaire à Amboise, comme à Beauvais. Ne seraient-elles pas figurées aussi par trois têtes accessoires à Urcel (p. 173) et à Bâle (p. 178), ou encore page 208 (fig. C)? Ce sera comme le *fort armé* (Luc. IX, 21) qui, voulant s'installer dans la place, a convoqué des auxiliaires pour la rescousse, et surveille attentivement les approches afin d'y pénétrer sans retard pour s'établir là de façon inexpugnable.

1. Quand Giotto, en Ombrie, sur la fin du XIIIe siècle, se trouve d'accord avec un vieux sculpteur d'Autun, bien facile à contenter sera qui trancherait le problème par une simple distraction baroque survenue aux deux artistes. Je crois plutôt qu'ils voulaient réunir les indices de force impétueuse et de fureur dévorante. Voyez comme l'Église, qui sait par cœur son pauvre monde, implore Dieu pour le chrétien dans les prières des agenisants : « Ne meminéris iniquitatùm ejus antiquarum et ebrietatum; quas » suscitavit furor, sive fervor mali desiderii. Etc. »

Satan n'avait d'abord parlé que d'orgueil (Gen. III, 5), péché de l'intelligence qui se laisse dévoyer par le vouloir; avec cette nouvelle créature que Dieu a composée d'ange et d'animal, il trouvera bien autre renfort pour garnison solide jusqu'à la fin des temps où « Dieu seul aura enfin ce qui lui est dû » (Isai. II, 11), comme c'est trop juste. Car, en ce cas, chacun retrouvera son doit et avoir légitime, sous tel justicier.

On aura eu lieu de remarquer également l'échange des lions, serpents ou griffons entre eux [1]. Il suffit pour cela d'observer nos pages 165, 167, 171 (y compris la note 4), 173, 174, 191, 192, 195, 199, 208, 215, 217, 220.

Page 186, note 2. — J'ai cité, sur les constructions ecclésiastiques du IXe siècle, un article de M. l'abbé Auber, parce qu'il semblait bon d'ôter aux hommes droits l'idée que j'eusse pris gratuitement cet auteur en grippe. Ce n'était ni mon jeu, ni ma méthode, que faire montre d'érudition lorsqu'on peut s'en passer. Mais Liége aurait bien pu entrer en ligne avec les constructions de son grand évêque Notger. J'aurais dû citer aussi les travaux, peu connus chez nous, du docte Carlo Troya (*Storia d'Italia...*, t. II, p. 847, sgg.; etc.). Cet auteur, à qui l'ordre fait déplorablement défaut, n'en est pas moins digne d'être consulté par ceux qui auront la patience de supporter ses digressions et ses préliminaires incroyables. Il avait ses préjugés, et même ses ignorances

1. Pour le *pyrée*, avec ses acolytes, cf. *infra*, p. 320, sv. *Mélanges*..., Ire série, t. III, p. 116-141, etc. Remarquons-y en même temps ce qu'il faut de sagacité pour ne pas confondre la transmission des idées avec celle des formes; on peut y prêter chez un lecteur étourdi qui s'emparera au vol de mots que l'auteur croyait diriger vers tout autre but. Ainsi M. Ch. Lenormant lui-même, dans un de ces rapports dont il était si souvent chargé aux séances publiques de l'Académie des inscriptions, avait associé (vers août 1843) nos *Vitraux de Bourges* avec un ouvrage messin dont je ne me rappelle plus l'auteur. Je lui fis observer quelques jours après, qu'on pourrait bien confondre mon symbolisme avec des singularités tout autres. Il me répondit, de son air dégagé, que personne ne s'y tromperait. Or, à quelque temps de là, un ami me faisait voir un feuilleton du *Constitutionnel*, qui trouvait fort réjouissant que des jésuites eussent découvert les *apozooses* (ou *métazooses*, je ne m'en souviens plus) de Brahma dans les vitraux du moyen âge. C'était justement la théorie du savant de Metz, qui s'appelait Émile Bégin (sauf erreur dans mes souvenirs éloignés). Si ce n'est lui, je lui présente mes excuses très-humbles; en tout cas ce n'était sûrement pas moi qui aurais inventé ces jolies solutions. Le *Constitutionnel* tirait peut-être, sans le savoir, sur un des siens; mais manger du jésuite était dans le *menu* ordinaire que sa maison devait servir à ses habitués, sous peine de voir éclaircir sa clientèle. Aussi, ne suis-je pas bien sûr que le feuilletoniste ait été réellement dévoyé par le rapporteur de l'Institut. « Ubi non est au» ditus, non effundas sermonem (Eccli. XXXII, 6). » Cet axiome, pour être vieux, ne laisse pas d'être vrai jusqu'à nos jours.

C'était précisément à mon passage par Abbeville que l'on me montrait cette sottise; or comme j'allais imprimer ceci, un Abbevillois me la rappelle assez à propos. M. Ch. Louandre publie dans la *Revue des deux mondes* plusieurs articles sur la Picardie, où il ne montre pas très-grande connaissance de son propre terrain; sauf, peut-être, pour 1870-1871. En homme qui veut se faire bien venir des compatriotes vivants, il détaille avec mentions honorables plusieurs combats des Picards contre l'armée prussienne de 1870. A cela je n'entends pas grand'chose, et suis bien aise s'il a raison; car j'aime les Picards pour avoir passé onze années chez eux à diverses reprises. Mais il s'avise (1er août 1873) de faire un petit portrait de Saint-Acheul, dont je suis élève, et à quoi il n'entend pas le premier mot, pas plus qu'au simple catéchisme. Comme le Saint-Acheul des jésuites et du père Loriquet n'est pas du moyen âge, je ne donnerai point ici à ce collége plus de place que de raison. Si Dieu me prête vie, nous nous reverrons avec M. Louandre à ce sujet et sur plus d'une autre affaire. Je m'étais bien douté tout d'abord que, peu ferré sur la véritable histoire de son pays, il se rabattrait inévitablement vers quelques gentillesses chères à la bourgeoisie intelligente et gaiement ignorante du *vieux Constitutionnel*. Je lui en avais fait passer d'avance un mot, dont il n'a tenu compte. Maintenant j'ai les mains libres, après l'avoir averti en homme d'honneur qui ne tenait pas à ferrailler. On se retrouvera plus tard, Dieu aidant, pour le reste; car il est intolérable que tant de gens se mêlent de ce qui ne les regarde pas, surtout quand rien ne les conduisait à s'empêtrer en des voies qu'ils pouvaient aisément s'interdire.

« Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus; et *versate diu* quid ferre recusent,
Quid valeant humeri. »

Ou, puisque M. Louandre paraît avoir passé trop de temps à Paris pour être demeuré *franc picard*, adressons-le au sublime vacher de Chauny, pour s'entendre dire par-devant ce tribunal patriotique la sentence illustre (l'immortel principe) : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées! » La suite à une autre fois.

d'Italien sur l'architecture ogivale; mais c'était un chrétien consciencieux, un vrai savant dont il n'a pas été tenu assez compte. Je suis heureux d'avoir une occasion pour lui rendre cet hommage en passant, moi qui n'ai jamais eu aucune relation avec lui.

Page 233. — Les quatre chevaliers qui abordent des lions sur la cuve baptismale de Zedelghem pourraient bien être une figure des quatre vertus cardinales (cf. *supra*, h. t., p. 28-30) qui doivent armer le chrétien pour la lutte de sa vie entière. Ce n'aurait pas été mal imaginé pour rappeler à tous les promesses de leur baptême; quoique je ne m'y attache pas comme à conclusion inébranlable.

Page 235 (bas-reliefs de Ratisbonne). — J'ignore si les architectes de cette cathédrale ont suivi au XVe siècle les prescriptions du haut moyen âge. Mais, en donnant le côté nord pour place définitive à ce vieux monument, on me semble s'être conformé à ce que je disais il y a déjà plusieurs années sur le symbolisme des diverses faces d'une église. Cf. *supra*, h. t., p. 216.

Page 236. — A propos du confesseur et du pénitent sculptés par un vieux tailleur de pierres bavarois, je n'avais pas titre pour tracer le programme des curés et fabriciens futurs ou de leurs menuisiers. Libre à qui voudra adopter « la rose piquante, » le chardon aux mille dards qui symbolisent le repentir avec la mortification qui » l'exprime...; une couronne d'épines, traversée dans son diamètre des instruments de » la Passion qui s'y prêteraient le mieux, comme la croix, la lance, le roseau.. ; — la » vigne mystique..., branches de chêne et d'olivier, d'amandier, de platane, etc.[1]... » Tout cela n'était pas ma besogne; et je ne puis cependant m'abstenir de faire observer qu'on y traite haut la main certaines menuiseries du XVIIe siècle ou du XVIIIe, qui (en Flandre, par exemple) ne méritaient pas d'être comprises *in globo* sous un anathème si cavalier. Prétendrait-on par aventure que : Hors le moyen âge il n'y a point de salut!

Page 239. — Au sujet de l'aumusse bien portée suivant la pragmatique primitive, et formant bonnet pour la tête avec les oreilles, on pourra voir les épitaphes historiées que publie en ce moment M. F. de Guilhermy dans ses *Inscriptions de la France*[2]...

Page 256, bas-reliefs d'Orléans. — Attendu qu'il ne manque pas de gens pour chercher (comme disait un pape à des Romagnols du temps passé) *pilum in ovo*, j'aurais été prudent peut-être, en faisant observer que si les quatre animaux orléanais ont le *facies* d'un cheval, c'était probablement parce que des animaux africains ou asiatiques lion, tigre, etc.) n'avaient pas la complaisance de poser devant le scúlpteur. Cela étant, le bonhomme faisait honneur à sa conscience en ne nous représentant que des bêtes plus complaisantes pour son atelier. Quant à l'homme de droite qui semble enfoncer un coutelas dans le ventre de son animal, n'y aurait-il pas quelque prétexte plausible pour le croire coiffé d'une espèce de *pot-en-tête*, indiquant le casque du salut, selon le mot de saint Paul (Eph. VI, 17; — I Thess., V, 8)?

1. Auber, *Hist. et théorie du symbolisme*, t. III, p. 567; et 212-214.

2. Imprimerie nationale, 1873. Je ne puis citer, jusqu'à présent, que le tome Ier. Mais on aura de quoi s'y renseigner pour le sujet actuel, à la planche IV (p. 85), où ce capuchon disgracieux surmonte singulièrement une chasuble. Le même attribut canonial se voit sur la tombe qui fait face à la page 361, avec une tournure moins abusive quant aux cornes de la coiffe. Mais c'était affaire d'insignes officiels où nul ne prenait le change sur les monuments, quoiqu'on eût pu s'en étonner *sur le vif;* tout comme nul ne s'attendait sans doute à voir *in rerum natura* un chevalier porté par n'importe quel lion. Cf. *supra*, h. t., p. 307 (Tombeaux). On y trouvera quelque explication de ces faits.

A l'occasion des sculptures de Cosne ou d'Orléans, qui rappellent un peu le millénaire figuré au Mans et à Spire (page 184, svv.), il ne m'était pas revenu à l'esprit un chandelier pascal (?) de marbre, qui n'existe peut-être plus dans la basilique de Saint-Paul hors des murs; mais on en pourra retrouver le dessin dans une des planches publiées en 1815 par N. M. Nicolaï [1]. A la base, se voient des femmes assises fort tranquillement entre deux animaux plus ou moins bizarres, dont les cous sont presque embrassés par les mains de ces dames, qui s'en servent comme d'accoudoirs. Le style n'est pas si enfantin que dans nos bas-reliefs allemands ou français, et l'on y reconnaît sans peine des artistes qui apercevaient chaque jour quelque fragment d'art antique. Au fond, ce semble bien être pourtant la même pensée. Si surtout, il s'agit vraiment d'un chandelier pascal, c'était assez l'occasion de faire voir que Notre-Seigneur Jésus-Christ, échappant à ses épreuves de la vie mortelle, va régner sur le monde. Le psaume II, 8-13, et le CIX^e tout entier, nous montrent le triomphe du Fils de Dieu sur ses ennemis : depuis la sanctification progressive de l'humanité, jusqu'au jugement final où sa majesté incomparable entre créatures ne rencontrera plus de résistances [2].

Page 280. — Pour les vertus théologales, cardinales, etc., j'aurais facilement cité bien des sculptures et peintures où l'art les a su montrer avec une habileté plus ou moins grande. Le P. Arth. Martin en disait quelque chose à plusieurs reprises dans la Ire série de nos *Mélanges* (t. IV, p. 274, sv; et t. II, p. 19, svv.; etc.); nous en avons eu même quelque chose dans ce volume, en expliquant le manuscrit du Niedermünster. Mais je rencontre, au moment d'imprimer ceci, que M. E. Montégut (*Revue des deux mondes*, 1er août 1873) trouve beaucoup plus de précision et de clarté dans les symboles païens que dans des figures chrétiennes. S'il prétend parler du grand art des bonnes époques helléniques, je ne lui chercherai pas précisément querelle [3]. S'il veut dire, comme je le crois, que Mars ou Hercule ne vont pas mal sur un tombeau chrétien, je lui demande la permission de penser tout autrement. L'auteur du tombeau de Henri II de Montmorency, à Moulins, supposé qu'il voulût « faire allusion à ce mélange de séduction et de vaillance qui distingua » son héros, ne pouvait-il pas recourir au roi David [4]? Que veut-on nous dire quand on écrit : « Comment demander un emblème de la guerre à une religion qui la proscrit en principe, et qui la considère... comme un châtiment dont Dieu se sert pour venger en bloc les crimes des nations? » M. E. Montégut a l'air de connaître la Bible; qu'il veuille donc bien y voir, entre autres, les textes suivants : Ps. XVII, 40; CXLIII, 1. — Jerem. VI, 4. — Joel. III, 9. — Hebr. XI, 34. Etc. — Nous avons des rois canonisés, comme saint Henri II, saint Étienne de Hongrie, saint Louis de France, saint Ferdinand de Castille; étaient-ce des âmes *sensibles* à la façon du XVIIIe siècle?

1. *Della basilica di S. Paolo*, tav. 4, 18.

2. Pourquoi ne serait-ce pas également un souvenir de la *paix* que Jésus-Christ assure et recommande à ses disciples après sa résurrection? Cf. Luc. XXIV, 36; Joann. XX, 19, 21, 26; etc.

3. Ci-dessus (p. 50), quoique sans énumérer maint exemple où suffirait la numismatique toute seule, j'ai reconnu de grand cœur l'habile variété que prodigua l'art classique en réalisant des personnifications nombreuses. Est-ce à dire pourtant que Giotto, ou les peintres et sculpteurs de nos vieilles cathédrales n'aient pas rencontré çà et là des expressions remarquables en ce genre? Une certaine perfection peut leur avoir échappé, mais ils étaient sur une excellente voie; il ne s'agissait pour nous, modernes, que de les comprendre et de les suivre.

4. De même encore pourquoi pas Sanson au lieu d'Hercule? Vraiment, l'Ecriture sainte ne manque pas de grandes personnalités bien saisies dans l'art du moyen âge.

Ils ne se précipitaient généralement pas dans les batailles sous les premières impulsions d'ambition ou de colère, mais ne sourcillaient pas non plus quand il fallait tirer le glaive. Inutile d'insister davantage; qu'on ne nous prêche donc pas sans mission un christianisme de Quaker, qui n'est pas celui de l'Église catholique. C'est erreur un peu trop lourde, pour qu'on s'accorde le droit de la prononcer comme sentence irrécusable. Mais combien de gens crient contre le *Syllabus*, qui travaillent chaque jour à en édicter un autre de leur façon! Et pour avoir voulu méconnaître ce dernier, on ira grossir de ses nom et qualité un nouvel *index* extra-romain, rédigé par des censeurs fort hostiles à toute qualification théologique venant de Rome.

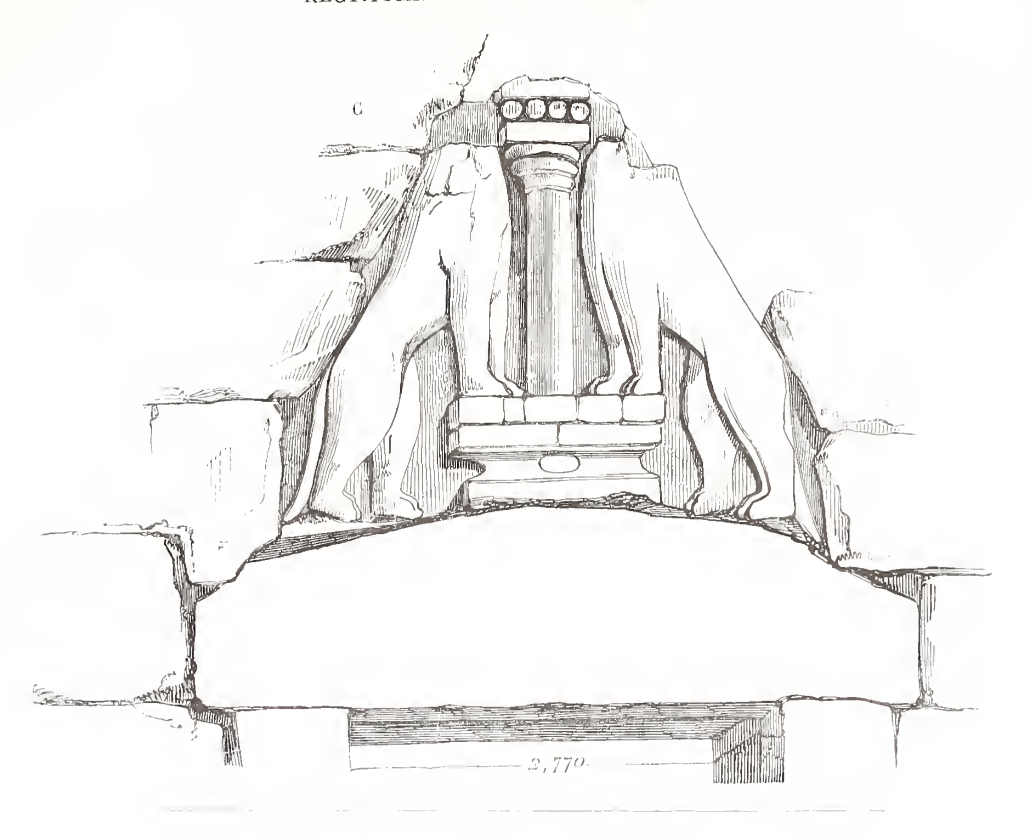
« . . . . Il faut se rendre. Ou bien non! Résistez!
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire. »

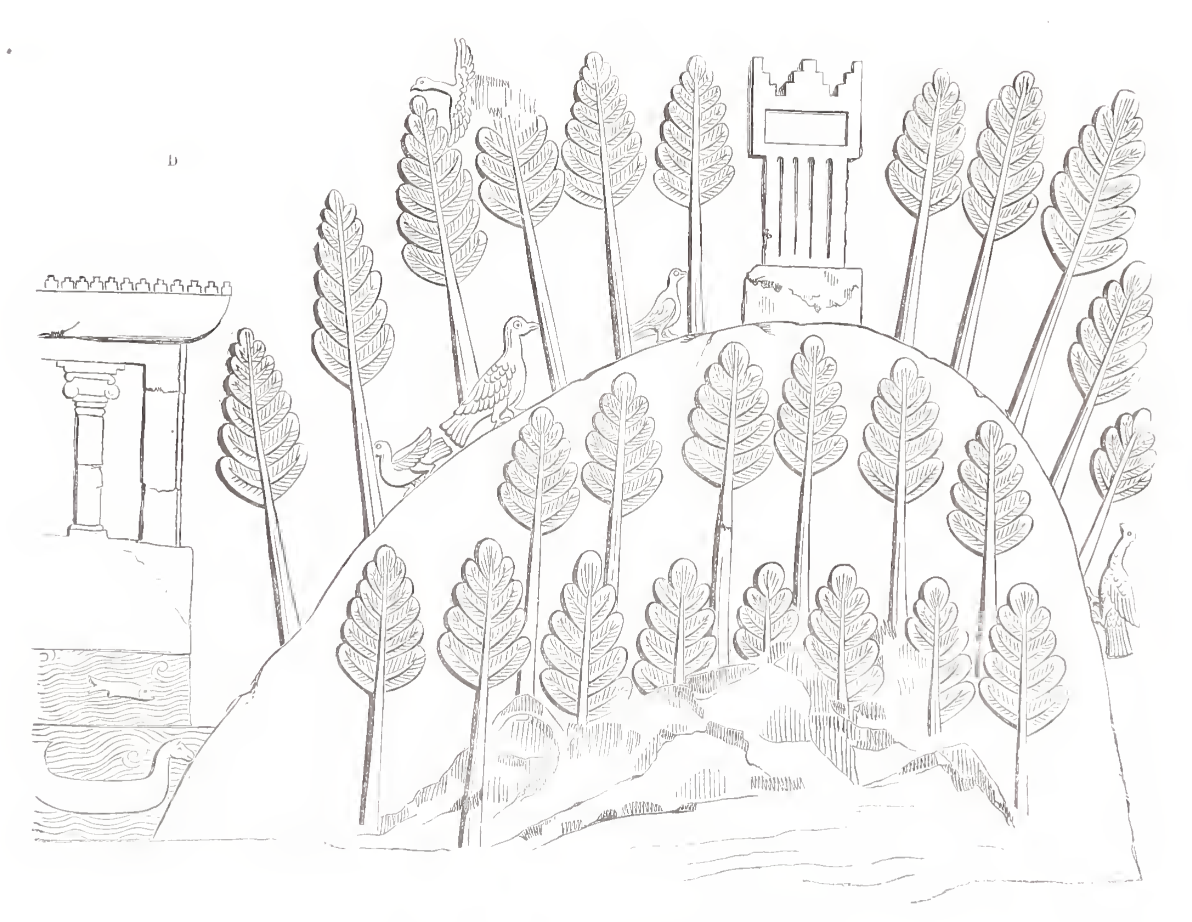
Toujours la ritournelle, religieuse comme politique : « Ote-toi de là, que je m'y mette. » C'est-à-dire, dans l'espèce : Qu'il y ait un pape, à la bonne heure! pourvu que ce soit moi. Sinon, non. En tout cas, je ne m'*infaillibiliserai* pas moins; mais il vaudrait mieux que ce droit fût réservé, d'accord unanime, pour moi tout seul.



SOUVENIRS DES PYRÉES ASIATIQUES (cf. page 209, etc.).

A. Vase du *Cabinet de France*. — B. Vase de Saint-Maurice en Valais.





C. Porte de Mycènes. — D. Pyrée de Khorsabad.

QUELQUES SCHOLIES PRATIQUES

QUI POURRONT ÊTRE COMPRISES UTILEMENT APRÈS CE VOLUME

« Sed neque ex multitudine auctorum, quod melius et æquius est judicatote ; quum possit unius forsitan et deterioris sententia, et multas et majores in aliqua parte superare. »

(JUSTINIAN. *Cod.* I, 17 : *De vet. jure enucleando*, § 6.)

Après ce qui a été dit plus d'une fois dans nos travaux précédents, et certaines sévérités que je n'ai pu m'interdire çà et là [1], quelqu'un demandera peut-être : Mais où donc trouver le vrai symbolisme? Répondons à peu près comme le peintre J. L. David, qui engageait ses élèves à chercher eux-mêmes le secret du coloris, convenant qu'il n'eût pas été fâché de l'avoir trouvé lui-même.

Vers 1844, un provincial curieux venait me demander avec un air semi-naïf (mais peut-être non sans esprit retors) où l'on pouvait rencontrer le sens des peintures et sculptures laissées par le moyen âge. Je lui répondis sans y chercher malice, qu'à défaut d'une grande bibliothèque, on pouvait lire avec beaucoup de profit les gloses ordinaire et interlinéaire de la Bible. Par parenthèse, des éditeurs modernes fort entreprenants — mais pas toujours heureusement inspirés — eussent bien fait de nous reproduire ce vieux manuel d'interprétation quotidienne pour l'Écriture sainte. Il m'est revenu depuis, que mon visiteur avait soupçonné un profond machiavélisme dans la réponse rencontrée par lui à la rue des Postes. S'il vit encore, on ne lui ôtera pas de l'idée que ceux qui citent des textes possèdent un grimoire dont ils font mystère, pour qu'on ne leur passe pas sur le ventre. Plus tard quelque autre, pas trop dépourvu d'une sorte de sérieux pourtant, et que je trouvais lisant les *Vitraux de Bourges,* m'accueillit par cette question à brûle-pourpoint : « Mais où avez-vous pris tout cela! » Sur ma riposte fort simple que c'était joué cartes sur table, puisque chaque feuillet du livre déclarait éditions, tomes et pages, on ne passa pas outre dans l'enquête ; toutefois on avait évidemment espéré mieux de l'interrogatoire; et un supplément d'instruction plus habilement conduite devait pouvoir amener d'autres lumières sur la perpétration du dol, recel frauduleux, monopole et accaparement léonin soupçonnés si ce n'était incriminés.

« On vient...! Comment vient-on?... — Quelle Maison? maison de... etc.»

1. Un Gaulois subalpin, Tite-Live, disait à peu de chose près (autant que je puis m'en souvenir au bout d'une cinquantaine d'années): « Vetusta pervolventi... anti» quus fit animus. » Mes rudesses quelconques de çà et de là pourront donc être excusées par cette épitaphe d'un abbé anglais en Normandie (rouleau obituaire peut-être), où M. L. Delisle croit reconnaître la main d'Orderic Vital (bonne époque, et pas trop mauvais style) :

« Ricardus
Abbas, simplicibus simplex, tumidis leopardus, etc. »

Je suis pour ces braves gens-là, qui ne réalisaient point l'axiome d'Italie : « *Cosi buono, che non val niente.* »

Racine avait fort bien aperçu qu'on atteint le comique d'emblée, en cherchant midi à quatorze heures. Mais il y a quelque fondement trop humain à cette suspicion des gens qui prétendent s'appuyer sur beaucoup de textes.

Eh! moi-même je n'ai pas laissé de croire un peu jadis à la probabilité de quelque répertoire complaisant, qui devrait donner le mot des énigmes en bien des cas où le moyen âge nous laisse disputer à notre aise sur sa véritable intention. Il serait si commode d'avoir sous le coude ou sous le bras un *nécessaire* portatif d'érudition médiévale qui résolût immédiatement n'importe quel problème! comme un couteau à cent pièces dans la poche du chasseur et du voyageur, afin de parer à tout événement d'homme, de chien, de cheval, d'outillage, etc.

Mais ce qui donnerait à croire que nos vieux ancêtres même n'ont jamais possédé en paix universelle cet oracle bienfaisant, c'est qu'à plusieurs reprises ils ont tâché de s'en procurer un; et s'ils ont recommencé la besogne, c'est qu'ils ne trouvaient pas satisfaisants les consommés économiques qu'on leur avait servis pour la grosse faim (ou la paresse). Le Méliton quelconque, revu et augmenté par des mains du second ordre (si ce n'est du troisième ou quatrième), et qui n'avaient pas mission pour ce métier plus sérieux que leur maigre cervelle, peut passer pour l'une de ces tentatives qui serait antérieure à celle qu'on a nommée *formules* de saint Eucher, où la grave sobriété fait entrevoir un compilateur passablement sage. Après cela, nous en trouvons bien d'autres; tant une majorité de l'espèce humaine se complaît aux béquilles (canne, appuis, guide-ânes, etc.)! Durand de Mende, par exemple, fit son chemin assez tortueusement avec le *Rational des offices divins* que l'imprimerie naissante multiplia jusqu'à l'abus; si bien que tout particulièrement canoniste aux yeux de son siècle, il n'est plus guère qu'un liturgiste chez la postérité ignare et oublieuse du vrai mérite. Le digne homme soupçonnait-il que son *Miroir du Droit* serait à peu près enterré par un gros livre de ses vieux ans? Lui, grand praticien de procédures canoniques, il s'était laissé induire à compiler du mysticisme pour l'édification des requérants qui le sollicitaient; et ne se doutant pas du bruit qui se ferait plus tard autour de son volume, il en avait puisé les matériaux à droite ou à gauche : copiant de çà et de là sans façon les devanciers les plus illustres (Innocent III, entre autres), en homme dépourvu de toute prétention d'auteur. Faisons-lui donc l'honneur de croire qu'en plagiats si faciles à reconnaître, il était sans masque ou déguisement aucun; ne rêvant point du tout l'avenir qu'on a fait à cette élucubration modeste, mais bien lourde.

En Lombardie, vers l'époque d'Innocent III, Sicard avait tenté aussi un recueil du même genre, sous le titre *Mitrale;* comme qui dirait *Manuel des évêques.* Mais la renommée lui manqua longtemps, puisque notre siècle seul (en 1855) a vu la publication intégrale de ces neuf livres. Il valait pourtant bien son rival du Gévaudan, que l'on a surfait jusqu'à nos jours comme une sorte d'oracle. Que voulez-vous! le sort prononce aveuglément en plus d'un cas où nous le supposons juge équitable du mérite. Encore cependant resterait-il à bien vérifier ce que le prélat français aura emprunté à son prédécesseur lombard, ou si les copistes du *Mitrale* n'auront pas mis à contribution l'œuvre languedocienne [1]; car l'éditeur parisien ne prenait pas le temps de

1. Autre supposition acceptable encore : ils auraient puisé l'un et l'autre à mêmes sources. Mais tout cela ne

songer à ces confrontations qui exigent loisir et calme. Pour moi, je trouve que l'examen était à faire, et qu'on paraît n'y avoir pas même songé.

Jean Beleth servait de guide ostensiblement à l'évêque de Mende, et peut encore se lire après ce disciple indigeste. Mais écartons-le, avec divers noms qui ont prétendu faire du bruit en leur temps, pour nommer surtout Honorius d'Autun; et tout particulièrement son *Speculum Ecclesiæ*. Là il ne répète pas, comme tant d'autres, des considérations plus ou moins ressassées. Il condense, sous forme rhythmique, les résultats d'une vie consacrée à la lecture des plus grands docteurs. Cette fois encore, la postérité a fait fausse route depuis 1531 jusqu'à nos jours; car avant la réimpression de Migne, il était presque impossible d'avoir ce petit livre si dru et si curieux. On a même été conduit à mettre en doute si ce grand écolâtre de la meilleure époque était Allemand ou Français, s'il avait jamais été moine, etc. [1]. Quoi qu'il en soit, son *Speculum* peut bien passer pour quelque chose comme un manuel véritable du symbolisme, tel que le pratiquèrent ses contemporains et le XIIIe siècle. L'*Hortus deliciarum* lui faisait des emprunts à maintes reprises, comme si sa façon d'exposer la doctrine chrétienne eût joui alors d'un crédit presque inébranlable; et ce n'était vraiment pas trop mal se renseigner, tant ses prônes sont le plus souvent solides et brefs avec une phrase quasi musicale qui peut les fixer dans la mémoire.

Si complet pourtant que ce puisse être, comme répertoire abrégé, l'empressement de bien des chercheurs n'y trouvera pas solution à tout; non plus que dans l'*Aurora* du laborieux Pierre de Riga, lequel avait beaucoup de bon. Pour qui veut réponse immédiate aux curiosités les plus diverses, disons que :

« ...Cet heureux phénix est encore à trouver »

et que la connaissance du moyen âge n'a pas été soustraite aux conséquences de cette loi pénale qui régit l'état actuel de l'humanité pour toutes ses acquisitions :

« ...Nil sine multo
Vita labore dedit mortalibus. »

Mais, dira-t-on, comment réussissaient à s'entendre ces nombreux architectes et tailleurs d'images, ou peintres et dessinateurs, que nous trouvons d'accord à deux ou trois cents lieues de distance? Matière pour des discussions où bien des années peuvent trouver emploi. Jusqu'à plus ample informé, il faudra nous contenter de recourir aux lectures des moines ou chanoines (réguliers surtout), qui furent longtemps vrais *maîtres de l'œuvre* généraux pour la construction et l'ornementation des abbayes, cathédrales, prieurés, etc.; c'est-à-dire de toutes les vieilles églises, à très-peu près. Si ceux-là s'entendaient, nous aurons chance de les entendre aussi; et ce que cor-

valait-il pas la peine d'un examen, à tout le moins sommaire ? Ce qui se mène si vite, ne peut manquer d'accrocs sur le parcours : « Substantia festinata minuetur. »

1. Dans son sermon sur saint Benoît, on voit bien qu'il connaissait la vie du patriarche des Bénédictins (belle affaire!), mais il ne dit pas précisément si la règle bénédictine était devenue celle de l'orateur. Jusqu'à nouvel ordre, on peut supposer qu'Honorius s'était laissé inviter dans diverses abbayes, soit comme hôte bien venu, soit comme instituteur temporaire, sans y prendre d'engagements monastiques. La biographie de cet homme à part méritait un peu plus de recherches, s'il y avait moyen d'en éclairer quelques nouveaux détails; sur quoi je m'avoue médiocrement renseigné, n'ayant pu réunir à loisir le dossier de ce débat. Notre *histoire littéraire* (ou ceux qui la remanient) ferait bien de s'en occuper pour l'utilité publique.

respondance épistolaire ou nouvelles et communication par tierce personne mettaient d'unisson ou d'harmonie entre eux, la typographie nous le supplée passablement par le détail de leurs œuvres quotidiennes. Quel était donc le régime habituel de ces esprits dont la vie ressemble si peu à la nôtre? Au fond, il se composait en majeure partie de silence, de liturgie et d'étude des saints Pères. Les longues heures consacrées chaque jour à la célébration publique de l'office divin rendent assez explicable la quantité de commentaires liturgiques éclos alors avec plus ou moins de bonheur et qui peut sembler parfois un peu fastidieuse.

Quant à l'étude des auteurs ecclésiastiques, ce n'était pas seulement tâche facultative déterminée par le libre choix d'un chacun, mais besogne journalière obligatoire qui avait ses heures strictement réglementaires dans les communautés [1]. Lire et méditer est fort bien, quoique sujet à caution dans la pratique; or les règles n'étaient pas si accommodantes que de se reposer sur la ferveur individuelle pour l'accomplissement de cette fonction. Sous l'œil d'un officier *ad hoc*, presque tous les religieux avaient à copier en commun les livres d'usage qui pouvaient se détériorer chaque jour, ou qui étaient échangeables contre d'autres maisons mieux pourvues. Cela faisait, dès l'origine, partie du travail manuel compris dans l'ordre du jour religieux : tantôt affaire de simple patience (avec un peu de bon sens), tantôt œuvre d'art, tantôt consciencieuse révision des manuscrits qui demandaient un œil expérimenté. Cet atelier presque ininterrompu faisait passer sous les regards de chacun, durant sa vie entière, les grands travaux des maîtres de l'enseignement chrétien. Les classiques y entraient pour plus qu'on ne pense; et quand on voit de saints évêques rédiger des livres élémentaires sur le *trivium* et le *quadrivium*, on s'aperçoit que tout n'était pas roses dans la vie des abbés ou des moines qui nous ont transmis les vieilles études à la sueur de leur front [2].

Ce dont il s'agit actuellement, au fond, c'est que tout ce monde des cloîtres passait à peu près sa vie sur l'Écriture sainte et les saints Pères. Voulons-nous donc connaître ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'ils décoraient une église? Ne consultons pas tant ce que plusieurs d'entre eux ont rédigé, que la source où ils puisaient d'habitude. Le vénérable Bède tenait si peu à passer pour inventeur, qu'il conjure en certain endroit ses copistes de ne pas retrancher les citations où son dire devait s'accréditer. Copistes ou bibliothécaires n'en ont tenu compte, allégeant ainsi leur consigne; et il nous faudrait aujourd'hui reconstruire à neuf toutes les recherches si laborieuses du saint homme. Les éditeurs modernes

1. Un mémoire prochain me donnera occasion de faire connaître cette corvée de la copie. Des livres plus ou moins fatigués nous semblent aujourd'hui assez remplaçables; avant l'imprimerie, ce n'était pas chose si simple.

2. Voyez, par exemple, le vénérable Bède mourant comme un soldat sur la brèche. Cassé de vieillesse, il dictait à un jeune religieux son commentaire sur saint Jean; et se sentant faiblir de plus en plus, il dit à son secrétaire qui lui lisait le texte auquel le saint homme répondait avec ses provisions énormes puisées dans une lecture assidue des saints Pères : « Approchons-nous de la fin? — Il ne reste plus que quelques lignes, répondit l'autre. — Alors, nous atteindrons le bout. » Et le dernier verset une fois éclairci, le pieux commentateur pencha la tête pour ne plus rouvrir ses lèvres en ce monde. N'est-ce pas le cas de s'écrier (Numer. XXIII, 10) : « Moriatur anima mea morte » justorum! » A vrai dire, cite-t-on beaucoup de fins aussi grandes? surtout par la simplicité d'une tâche constamment accomplie sans éclat aucun. Colonels et généraux peuvent être arrêtés par la mort, brusque ou non, dans leur carrière d'avancement régulier; mais ils n'ont pas laissé de faire quelque figure un certain temps, à la tête de corps si secondaires que l'on voudra. Dites-moi s'il y a compensation temporelle pour le moine laborieux qui a travaillé obscurément dans sa cellule pendant un demi-siècle. Non pas que je le plaigne, mais je l'en loue d'autant. « Altissimum posuisti refugium tuum » (ps. XC, 9). Grand abri contre maints dégoûts, et cependant rude tâche pour la nature humaine mise à râtelier si constamment dégarni. Sans aucun doute cela vaut mieux en somme, et pour le présent et pour l'avenir; toutefois combien de gens habiles ont déserté, à la première occasion venue, cette maigre pitance de l'application méditative qui ne voit pas venir chaque jour les applaudissements!

trouvent aussi qu'ils ont bien autre chose à faire [1], ou se défient beaucoup de la gratitude que pourrait leur valoir pareil pensum chez le public actuel, qui n'y regarde pas de si près [2].

Cela étant, comme le XIIIe siècle n'est pas précisément inventeur en fait de sciences ecclésiastiques (ce dont je ne le blâme nullement, veuillez m'en croire), nous trouvons déjà un moyen de simplification dans les recherches qui doivent nous éclairer sur les pensers dont il alimentait ses œuvres; et autorisent à ne guère scruter ce qui serait postérieur au XIIe siècle. Cette limite, en effet, une fois franchie, que peut-on indiquer dans le moyen âge où se réunisse l'originalité véritable avec popularité? Je prévois bien quelques objections, mais laissons-les venir. Autre aplanissement encore, très-applicable aux œuvres d'art qui sont le véritable objet de ces recherches : la doctrine morale n'était pas en question, comme pratique quotidienne. Le plus simple curé de village pouvait servir à ses paroissiens la théorie élémentaire des péchés capitaux ou des commandements de Dieu et de l'Église. Ce n'est pas que pour rappeler tout cela aux regards des fidèles, des artistes (ou ceux qui les dirigeaient) n'aient imaginé çà et là des formes singulières comme on vient d'en voir dans quelques-unes des pages précédentes. Ce qui demandait une réflexion plus mûre et plus sûre, c'était le dogme et tout ce qui en dépend : comme l'histoire sainte, et surtout le rôle de Jésus-Christ ou de son Église pour le salut du genre humain. Là il fallait des guides supérieurs, et l'on sut les choisir avec un discernement dont nous pouvons tirer profit pour notre propre édification.

Ici qu'on me permette d'employer un mot qui surprendra quelques esprits neufs, mais qui a sa valeur, comme on pourra s'en apercevoir en ne s'effarouchant pas trop d'abord. Je proposerais de partager les saints Pères en deux classes, qui seraient désignées jusqu'à nouvel ordre par la division que voici : 1° Pères ecclésiastiques; 2° Pères laïques (d'éducation). Le dernier mot va s'éclaircir tout à l'heure. Dans la seconde classe, mettons ceux qui n'ont pas eu le loisir d'étudier longuement les écrits de leurs prédécesseurs. Saint Ambroise, par exemple, fut comme improvisé évêque, lorsqu'il était magistrat et simple catéchumène. Mis tout d'un coup à la tête d'une immense province ecclésiastique, où l'administration de plusieurs diocèses lui disputait son temps avec le devoir d'évangéliser une grande ville qui se substituait à Rome, quelles heures pouvait-il trouver pour des études qui n'avaient pas été le partage de sa jeunesse? Aussi le voyons-nous, afin de ne pas sembler trop novice, s'adresser à l'Orient grec quand il veut traiter des sujets un peu hauts. Milan connaissait peu l'idiome hellénique, et ne devait généralement pas deviner Origène dans les sermons d'Ambroise. Le fait est pourtant que certains travaux

1. J'ignore si le *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius d'Autun avait été rédigé avec les mêmes intentions que Bède recommandait; mais son texte, escorté de notes convenables, découvrirait à nos contemporains des trésors de lecture laborieuse et bien choisie ; un véritable bouquet d'artifice dont s'ébahiraient fort aujourd'hui maintes gens, qui traitent le symbolisme ecclésiastique d'inventions pieusement creuses. Nos historiens ecclésiastiques du XVIIIe siècle ne se refusent pas çà et là une commisération débonnaire pour les pauvres rêveurs du moyen âge qui cédaient à une mode de leur temps, lorsqu'ils cherchaient un sens prophétique à bien des passages de la Bible. Cette mode remontait pour le moins à saint Paul, et mérite par conséquent de ne pas être traitée haut la main. Je n'en dis pas davantage pour le moment.

2. Dès le temps de Mabillon, où la France avait encore un peu de goût à l'érudition sévère, voit-on qu'il se soit élevé beaucoup de réclamants contre l'édition bénédictine de saint Augustin patronnée (non pas surveillée) par lui? Divers motifs pouvaient alors imposer le *silence respectueux* (langage à la mode et goûté de la magistrature française très-particulièrement); mais combien de textes y sont ouvertement faussés, ou bien altérés étourdiment de façon à devenir absurdes! J'en ai signalé plus d'un exemple dans mes notes sur l'explication des *Vitraux de Bourges*, et multiplierais sans peine ces curiosités si quelqu'un m'y pousse; car je n'y tiens pas autrement, la chose étant assez claire par elle-même pour qui veut bien y faire attention.

du philosophe chrétien d'Alexandrie se pourraient encore reconstituer avec les textes latins prêchés ou rédigés à Milan sous le grand Théodose. Cela prouve sans doute qu'Origène n'était pas en si mauvais prédicament qu'on l'a bien voulu dire, mais ce nous est aussi une preuve de la hâte qu'Ambroise ne pouvait s'empêcher de mettre à l'exposition d'une science qu'il n'avait jamais pu s'incorporer. Que ce fût avec cela un grand orateur et un grand saint, je ne le discute pas; tant il y a qu'on a le droit de le désigner comme Père laïque jusqu'à un certain point, dans le sens indiqué plus haut.

Saint Grégoire le Grand, malgré ce surnom majestueux que je ne lui conteste point, avait consacré sa jeunesse aux travaux qui préparaient alors la carrière des honneurs civils; si bien qu'à trente-quatre ans il était nommé préteur de Rome. Quelque temps après, il embrassait la vie monastique, mais semble s'y être adonné beaucoup plus à des méditations personnelles qu'à creuser la tradition théologique. Aussi, devenu pape, et entraîné par mille détails pratiques, il est surtout remarquable pour le sentiment grandiose de l'autorité romaine, et par une sorte de philosophie chrétienne qui font de lui un canoniste et moraliste du premier rang. Pour le reste, son surnom historique ne doit pas être pris en un sens exagéré. Cependant il ne faut pas être étonné de le voir lu avec respect et même assidûment au moyen âge, dans les monastères de Cluny entre autres, parce que saint Odon, un de leurs abbés, avait abrégé son livre des *Moralia in Job*. N'est-ce pas cependant de quoi faire entendre qu'on trouvait le saint pape un peu diffus, et que ses explications paraissaient pouvoir gagner à être beaucoup réduites? De fait, il est pieux sans contredit; et ne laisse pourtant pas que d'exercer un peu la patience du lecteur quand il parle comme docteur privé [1].

Saint Bernard encore n'est pas homme à la réputation duquel je veuille rien ôter. Il est, entre autres et assez particulièrement, l'honneur de la France au XII[e] siècle. Mais tout fondateur d'ordre qu'il est, tout homme apostolique et tout théologien qu'il soit (quand il s'agit du dogme et des discussions d'alors), nous n'avons pas à l'exagérer. Son entrée dans l'état religieux dès sa première jeunesse, le rôle de réformateur qu'il joua tout

1. Par exemple, dans un texte que saisit M. l'abbé Auber, pour donner le chameau comme symbole bien authentique de Jésus-Christ, et dont je disais quelques mots ci-dessus (p. 211), on a prétexte pour s'embrouiller; mais ce ne sont pas des prétextes qu'il faut, et, si l'on traverse rapidement le commentaire diffus du grand pape, on s'apercevra que je pouvais tout aussi bien le tirer de mon côté. Voici ses paroles quasi définitives, au sujet des troupeaux de Job (ed. Gallicciolі, t. I, p. 24): «Quid vero in tribus millibus camelorum, nisi ad plenitudinem fidei veniens torta Gentilium vitiositas designatur?..... Rursus cameli nomine, Gentilitas designatur. Unde et Rebecca ad Isaac veniens, dorso cameli deducitur; quia ad Christum ex Gentilitate Ecclesia properans, in tortis vitiosisque vitæ veteris conversationibus invenitur. Quæ, Isaac viso, descendit; quia Domino cognito, vitia sua Gentilitas deseruit, etc.» Je ne dis pas que cela même, quoique assez acceptable, ne soit pourtant un peu calqué sur des manuels économiques à la Méliton; répertoires alphabétiques rédigés avec plus ou moins d'intelligence pour quiconque avait besoin immédiat d'un bouche-trou dans une homélie à peu près improvisée.

Le bon saint Grégoire jette d'ailleurs si peu son grappin définitif sur un sens symbolique, que fréquemment il semble offrir de se déjuger, si auditeurs ou lecteurs lui demandent autre explication; plus d'une fois il propose tout le premier trois ou quatre solutions différentes, afin que chacun s'y puisse pourvoir à sa guise. Aussi, malgré l'air délibéré de sa formule presque habituelle «Quid est nisi...?», son peuple paraît avoir pensé que les explications lui étaient vraiment trop faciles. Écoutez-le interprétant la parabole du semeur évangélique (Matth. XIII; — Marc. IV; — Luc. VIII). «Si, dit-il, je vous avais exposé de mon chef que la semence est prédication, que le champ est ce monde, les oiseaux le diable, les épines la richesse, vous mettriez en doute pareil langage. Or il se trouve que c'est Jésus-Christ lui-même qui rend ainsi compte de son propre récit. Apprenez donc à pénétrer dans ce que le saint texte ne dévoile pas tout seul. Etc.» Cf. Breviar., *Dominica Sexagesimæ*, ad matutin., lect. VII et VIII.

Après cela, qu'un Méliton plus ou moins pseudonyme (ou faussaire inconscient) ait l'air de coïncider avec quelque allégorie mystique proposée par saint Grégoire, sera-ce un jalon acceptable pour la *théorie du symbolisme religieux?* Oui, si l'on veut bien en conclure de bonne foi que là aussi l'arrivée du printemps n'est pas déterminée à coup sûr par le passage d'une ou deux hirondelles. Ni symbolisme ni météorologie ne se construisent d'emblée.

d'abord, et la part très-spéciale qu'il donna au travail des mains parmi ses recrues de Clairvaux, font assez voir qu'il n'avait guère pu copier les saints Pères chaque jour dès son entrée en religion. Il nous dit lui-même que hêtres et chênes ont été ses véritables maîtres; parce qu'il avait erré dans les bois, ou médité en les défrichant lui-même avec hache et pioche maniées d'une main plus généreuse qu'habile : œuvre assurément édifiante en soi, et qui explique assez bien comment il s'était abîmé l'estomac de bonne heure avec la cuisine bocagère ou même forestière (sauf le gibier, qui en était exclu). Au fond, cela devait-il lui enseigner la tradition ecclésiastique, sauf pour ce qu'il en puisait dans la liturgie quotidienne? Ses oraisons ne pouvaient manquer de lui donner des accents qui parlent au cœur et dont l'écho pénètre encore dans bien des âmes; nul ne saurait le nier. Il s'agit seulement de voir s'il ne se borne pas le plus souvent à faire vibrer un ascétisme personnel qui perdra bien des fois son action en tombant sur un lecteur de personnalité différente. Ne voyons-nous pas certains aperçus grandioses sur le symbolisme de l'Écriture sainte devenir chez lui simples effusions de piété, ou directions morales plus édifiantes que saisissantes? Ce langage grandit plus tard sur les lèvres de ses successeurs, parce que ceux-ci avaient eu plus de loisirs; et le loisir d'un saint religieux peut profiter à toute l'Église. Ainsi du cardinal Bona, par exemple.

Voilà donc, si l'on a compris que je n'avais pas à énumérer tous les noms de ma seconde classe, un moyen d'élimination pour simplifier beaucoup de recherches. Il se comprendra sans peine que les Pères de l'Église grecque ne sont guère en cause, parce que leurs œuvres étaient assez peu connues par nos ancêtres de l'Occident. Ce n'est pas que saint Justin, saint Basile, saint Athanase et surtout saint Cyrille d'Alexandrie, etc., ne puissent être fort utiles à consulter pour faire voir combien l'Esprit de Dieu est un dans la diversité de ceux qu'il inspire; mais nos pères n'avaient pas tous ces renseignements sous la main, comme il nous est donné de les avoir depuis que l'imprimerie permet d'aborder ces sources précieuses de l'enseignement ecclésiastique. Ainsi, pour qui veut atteindre les pensers du moyen âge au voisinage de leur source, il suffit à peu près de se plonger dans saint Jérôme et dans ce que j'appellerais l'école de saint Augustin. Les disciples de ce grand homme répondirent fort bien à son zèle en sauvant sa bibliothèque d'Hippone; et dispersés par l'exil sur les côtes françaises, espagnoles ou italiennes, ils maintinrent sa rhétorique et sa philosophie chrétiennes à une certaine hauteur pendant plus d'années qu'on n'y songe d'ordinaire.

Saint Isidore de Séville, qui résuma les notions scientifiques du monde latin et grec, se trouva n'avoir pas trop perdu sa peine même devant les hommes; son œuvre étant devenu pour l'Occident un manuel général des écoles chrétiennes. Mais aussi quelle place n'occupe pas saint Augustin dans ses résumés laborieux! Quant au vénérable Bède, il ne s'en cache nullement. Raban Maur et ses élèves vivent à peu près sur ce fonds, de quoi je les loue. La théologie recourait à ses paroles, devenues la formule habituelle de plus d'un dogme. Mais quand les chanoines réguliers se piquèrent de renouveler sa règle de vie commune pour les ecclésiastiques, son grand nom devint dans toute l'Eglise occidentale une expression particulièrement solennelle de la doctrine ecclésiastique pour ce qui regardait la foi et les mœurs [1]. Peu importe l'abus qu'en ont fait des sectaires.

1. Il ne s'agit pas de mon opinion, que je ne dissimule guère d'ailleurs; voici celle du moyen âge. On raconte que Charlemagne, s'entretenant avec Alcuin sur ce qu'il aurait voulu faire dans son empire d'Occident pour la chrétienté, s'écriait : « Si seulement j'avais douze Augustin! » Le froid et sarcastique Anglo-Saxon repartit : « Vous y allez fort à votre aise. Dieu n'en a fait qu'un, et il vous en faudrait à la douzaine! » Grande leçon qui aurait pu servir

Ainsi les compilations plus ou moins sérieuses et les recherches à grand labeur ne doivent pas être bannies des préparatifs qui peuvent ouvrir la science du symbolisme; une moyenne honnête vaudra pourtant encore mieux, que trop fureter en n'importe quels livres. Qui voudra passer trente ou quarante ans à scruter la collection de tous les écrivains ecclésiastiques, fera œuvre méritoire sans aucun doute. Si pourtant il se propose de conclure pratiquement, beaucoup plus que de jeter de la poudre aux yeux, je m'en lave les mains après ce qui vient d'être dit. Quelque choix n'est jamais de trop, pour bien utiliser son temps et son zèle.

Cependant on ne saurait se passer de textes, si l'on veut arriver à des interprétations ayant vie qui dure; méthode moins prompte, mais plus sûre que l'intrépidité

à l'*auguste successeur* fait par la Révolution au fils de Pepin le Bref (cf. *supra*, p. 187). Napoléon I[er] se souciait assez peu d'avoir ni douze ni même un seul Alcuin dans la confidence de ses projets politico-ecclésiastiques. Il imposait à des prêtres mariés, ou simplement défroqués, de petits pamphlets contre l'Église, et faisait enfermer à Vincennes les évêques qui se permettaient de ne pas penser comme lui dans un concile. Mais doué d'un certain bon sens qu'il n'appliquait pas toujours, la rencontre de théologiens comme l'abbé Émery ne laissait pas de le faire réfléchir. Que n'en trouva-t-il davantage sur son chemin!

De bon compte, j'ai à parler du vieux temps, revenons-y tout de suite, afin qu'on ne me jette pas la pierre pour avoir trop désorienté le lecteur. Écoutons les louanges solennelles déférées par le moyen âge à saint Augustin. Elles s'y trouvent semées sans réserve, comme c'était trop juste; et pour ne pas avoir même l'apparence de les chercher à gros renfort d'érudition rétrospective quémandée en cinquante bouquins oubliés chez les libraires, je me bornerai presque entièrement à la récente collection de proses liturgiques (*lateinische Sequenzen*) publiée à Mayence par M. Joseph Kehrein. Il est bon que les Allemands prussianisés ne nous regardent pas comme gens incompatibles. Nous pourrions, plus qu'on ne leur apprend à le croire, nous passer de leur science en mainte occasion; n'importe, entre catholiques, les querelles d'Allemand n'ont que faire. Donc voici quelques glanures très-agrestes, relevées dans le champ de M. J. Kehrein au sujet du grand saint Augustin. Mais, avec le collecteur germanique de 1873, nous ne serons que sensés en débutant par Adam de Saint-Victor (si c'est bien lui), maître incontestable en ce genre.

Kehrein, page 349, sq. :

« . . . .
Quum post peracta prælia
Digna redduntur præmia :
Pro passione rosea,
Pro castitate candida;
Datur et torques aurea
Pro doctrina catholica.
Qua præfulget Augustinus
In summi regis curia,
Cujus librorum copia
Fides firmatur unica.
Hinc et mater Ecclesia
Vitat errorum devia. »

— Kehrein, page 350 :

« Is nam sophiæ mystica
Ornavit mire dogmata
Qua fulsit nitida;
Luculenter per ampla
Orbis spatia
Verbi nec non fructifera
Sevit divini semina
Mentium per arva,
Pellendo quoque cuncta
Noctis nubila. Etc. »

— Id., page 351 :

« O quam dives exivit de Ægypto,
Multo onustus auro et argento
Transierat mare Rubrum Augustinus!
Aurum ejus fuit sapientia,
Et argentum ejus eloquentia;
Ægyptus gentilitas, mare baptismus. Etc. »

— Id., page 353 :

« Salve lux et dux doctorum,
Malleus hæreticorum
Conterens perfidiam;
Tu decus theologorum,
Tu mundi philosophorum
Superas scientiam. »

— Id., page 354 :

« Nullus doctor par est tibi
De quo tanta queant scribi
Merito præconia. Etc. »

— Id., page 355 :

« Illustrat sol justitiæ
Hanc fenestram Ecclesiæ,
Radios suscipite;
Aquæ rubent in hydria,
Vina Christi salubria.
Sitientes bibite. »
« O quam felix in talentis,
Et quam veris documentis
Fructum fert centesimum! Etc. »

J'ai voulu faire bon accueil à M. Kehrein dès l'apparition de son volume, pour laisser voir aux Allemands d'aujourd'hui que nous n'organisons pas contre eux la conspiration du silence, comme ils le font plus d'une fois chez eux envers nous. A vrai dire, j'aurais pu tout aussi bien consulter Daniel, Mone, ou mes propres notes.

d'affirmation. Il y aurait grand dommage, et pour longtemps, à laisser croire aux gens du monde que hardiesse ou imagination (même assez probe) puisse établir quoi que ce soit sans autres preuves, dans un ordre quelconque de connaissances. Plus le sujet sera sérieux, plus aussi on entravera la marche de ce qu'on imagine avancer avec ce procédé si commode.

Ne serait-ce pas là une des causes qui ont fait baisser peu à peu l'influence d'abord très-utile de M. de Caumont en fait de science monumentale, malgré son activité continue pour *chauffer* le zèle médiéval dans nos provinces par des tournées fréquentes? Ce zèle, dans ses congrès et dans son Bulletin, était parfois, comme dit saint Paul, trop peu d'accord avec la science; et produisait beaucoup plus de *speeches* ou de lectures improvisées que de convictions profondes. Je parle des auditeurs, bien entendu; car les orateurs ou lecteurs ne doutaient pas de ce qu'ils avaient affirmé; comme de juste. Mais ce qui serait même ingénieux et plausible — on avouera que je suis traitable — ne s'élève pourtant pas ainsi jusqu'à des caractères de certitude. Dire que c'est probable. serait déjà grande concession; et néanmoins le savoir ne se construit pas sur de telles assises. Pour arriver à quelque chose qui porte tout de bon, resterait à prouver qu'il n'y a pas (ou qu'il n'y a guère) d'autres solutions acceptables. Sinon, c'est toujours à recommencer; en sorte que rien ne demeure vraiment, qui vaille. Était-ce la peine alors de tant discourir, entendre, lire ou imprimer, pour ne plus comprendre à quoi se fixer en pratique?

Si léger que puisse être ce monde que l'on appelle *grand public*, il n'est pas frivole au point d'accepter longtemps sans impatience une pluie d'assertions gratuites. Le plus enthousiaste, ou indolent, des adeptes gagnés d'abord, se met bientôt en défiance — s'insurge même à tout jamais — contre un procédé si autoritaire. Un peu de preuves recevables n'y gâterait absolument rien, nul de nous n'aimant à se laisser conduire trop loin par déclarations (ou déclamations) pures et simples. Mon admirable saint Augustin, que je ne crains pas de louer trop, parce qu'il connaissait Dieu et l'humanité autant que nul autre, disait au Seigneur : « Vous nous traitez avec grande courtoisie. » Cela étant utile dans l'*économie* du Salut, que sera-ce pour ménager la persuasion entre hommes !

Je sais bien que, même en citations, il faut encore épargner son lecteur; et ne réponds pas de l'avoir toujours fait moi-même avec une modération suffisante [1]. Mais de part et d'autre, trop est trop (comme trop peu est trop peu); et ceux que l'on submerge de textes, doivent au moins convenir qu'on les tient en quelque estime. Ceux au contraire qui se voient longtemps menés comme de petits garçons, sans même avoir droit aucun à connaître les motifs de ce qu'on leur impose, finissent par se lasser d'un vasselage où il n'est pas admis que l'âge de raison doive jamais leur venir.

1. Ce sera surtout dans l'explication des *Vitraux de Bourges*, qu'on m'accuserait avec un certain droit comme ayant exorbité en ce genre. Mais il y avait alors déjà quelques années que je trouvais les docteurs en moyen âge beaucoup trop affirmatifs, et j'éprouvai le besoin de faire voir que cet ordre d'études exige des connaissances ecclésiastiques peu répandues parmi ceux qui s'en mêlaient. « Vis vi repellitur », comme dit un ancien. La réaction était donc sollicitée par une action abusive, et je n'ai fait que répondre au choc antérieur qui me blessait.

FIN DU VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRES QUI COMPOSENT CE VOLUME ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT

(les planches doivent prendre place vis-à-vis de la page indiquée).

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2





